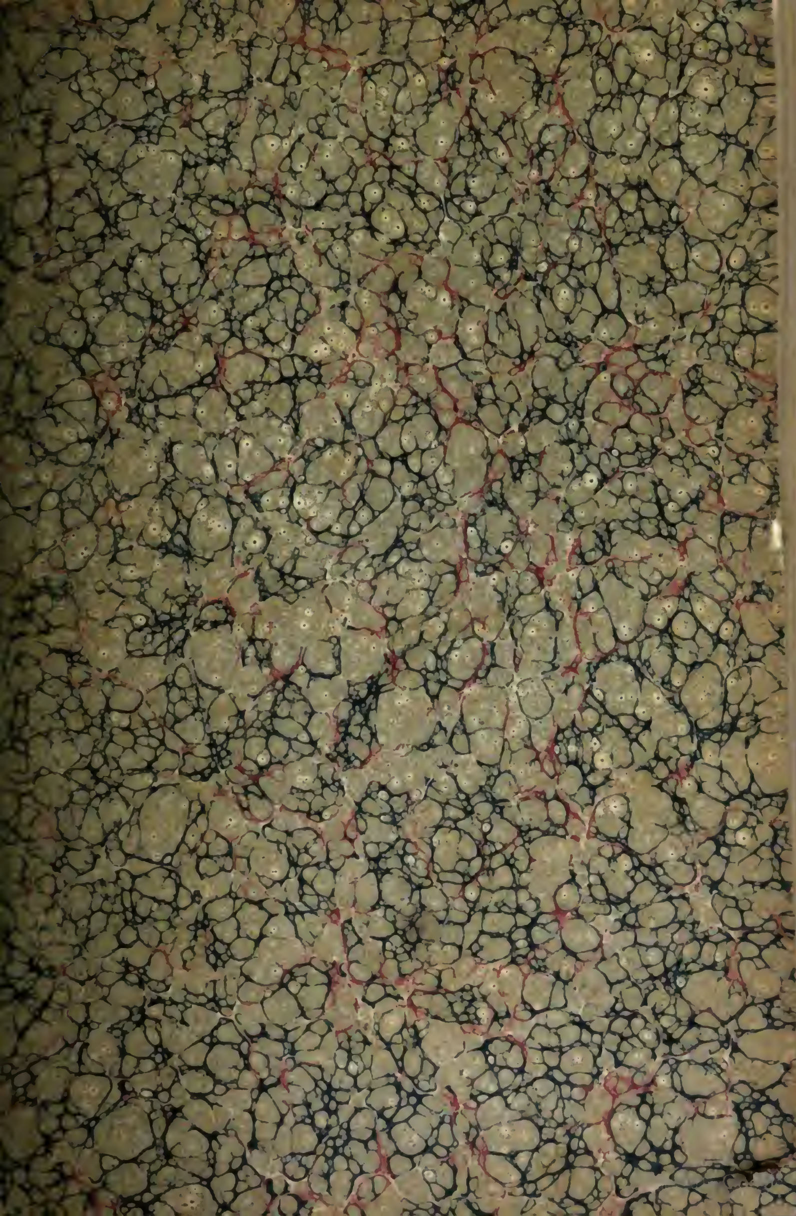




REVUE

DE

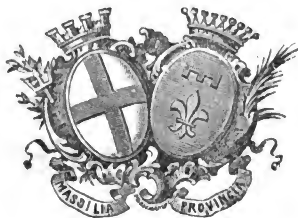
MARSEILLE

ET DE

PROVENCE

FONDÉE ET PUBLIÉE

AU PROFIT DES PAUVRES.



DOUZIÈME ANNÉE

1866.

MARSEILLE,

Bureaux : rue Paradis, 68.

On s'abonne aux librairies de CAMOIN, rue Canebière ; — LEBON, rue Canebière, 35 ; — et Boy-ESTELLON, boulevard Dugommier.

TYPOGRAPHIE VEUVE MARIUS OLIVE, RUE PARADIS, 68.

Printed in France.

LES RUES DE MARSEILLE.

Rue Lanternerie.

Cette rue avait, en 1322, le nom qu'elle porte encore aujourd'hui (1). C'est que depuis longtemps les marchands de lanternes y avaient fixé leurs demeures.

L'usage des lanternes était des plus communs et des plus nécessaires. Rien ne servait à dissiper les ombres de la nuit qui plongeaient la ville dans une obscurité profonde. Les magasins se fermaient de bonne heure. D'ailleurs leur modeste éclairage intérieur ne reflétait aucune lumière dans les rues silencieuses où personne ne circulait plus, sans nécessité, dès que le jour mêlait ses dernières lueurs aux ténèbres naissantes.

Les statuts de Marseille défendaient à qui que ce fût d'aller la nuit, sans lumière, dans la ville et les faubourgs, après l'heure de la retraite sonnée par la cloche de Sauveterre (2), sous peine d'une amende de cinq scus royaux couronnés, et les contrevenants mal famés pouvaient, en outre, être frappés d'une peine arbitraire. Il y avait une exception pour les gens de bonnes vie et mœurs qui, au retour d'un voyage, traversaient sans lumière la ville pour se rendre dans leur domicile. Cette exception s'étendait aux personnes que pouvait appeler, dans la nuit, l'exercice des fonctions communales ; à ceux qui couraient éteindre un incendie, qui s'empressaient de venir au secours des navires en détresse, ou qui prenaient les armes quand la cité s'armait dans un danger public.

L'exception s'étendait encore au temps des vendanges et

(1) Actum Massilie in carreria Lanternarie. — Acte du 12 avril 1322, notaire Guillaume Monnier à Marseille, aux archives de la ville, chartier.

(2) C'était la cloche de l'église des Accoules.

la veille des fêtes de Noël, mais seulement, ajoute le statut, en faveur des habitants honnêtes, lesquels pourront, en tout temps, circuler la nuit dans leurs propres rues, sans lanternes (1).

La rue Lanternerie avait aussi, en 1352, le nom de Pierre Jordani. Là demeurait alors Bernard de Favas (2), l'un des membres d'une riche famille marseillaise qui fit avec succès le commerce des draps. On finit par oublier le nom de Pierre Jordani auquel on substitua celui de Bernard de Favas, et dès-lors la rue fut appelée Lanternerie par les uns et Bernard de Favas par les autres. Il en était ainsi en 1396 (3)

L'appellation de Bernard existait encore à la fin du siècle suivant (4). Plus tard, la rue ne porta plus que le nom de Lanternerie, et c'est celui que lui donne un acte de 1576 (5).

La famille de Favas était éteinte, mais l'usage des lanternes existait toujours à Marseille. Après le coucher du soleil, personne, à l'exception des malfaiteurs, ne s'aventurait dans les rues, sans éclairer ses pas par une lanterne allumée. Alors des porteurs de lanternes de toute grandeur et de toute façon s'organisèrent à Marseille, sous le nom de *fa lume*, pour offrir leurs services à ceux qui sortaient la nuit. Les chaises à porteurs dont le fréquent emploi passa des rangs de la noblesse et du haut commerce dans ceux de la bourgeoisie, furent toujours précédées de l'un de ces hommes que les bonnes maisons prenaient à leurs gages.

(1) Item statuimus ut nullus bonæ famæ et opinionis tempore vindemiarum neque in vigilia natalis Domini dictam pœnam V sol. solvere teneatur... Statuentes similiter ut homines bonæ famæ et opinionis possint esse in suis plateis et carreriis et ibi morari sine lumine de nocte. — Statuta civitatis Massilie, lib. V, cap. IV, de pœna illorum qui post sonum campane vadunt sine lumine.

(2) Bernardus de Favacio, senior, Comorans in carreria dicti Petri Jordani. — Acte du 10 juillet 1352, notaire Philippe Grégoire, aux archives de la ville, chartier.

(3) Registre A des censes et directes de l'hôpital Saint-Esprit de Marseille, p. 297, aux archives de l Hôtel-Dieu.

(4) Cartulaire des recettes et dépenses de l'hôpital Saint-Esprit. 1497, aux mêmes archives.

(5) Registre A ci-dessus cité, p. 297 verso.

Rue de la Prison.

Au treizième siècle, cette rue portait le nom de rue Neuve, *carreria Nova* (1); mais dans les premières années du siècle suivant, on l'appelait rue du Palais, *carreria Palatii* (2). Ce nom lui venait de la maison du roi, grand édifice qui avait sa façade principale sur la grève du port et qui visait aussi sur la rue. C'était le palais des comtes de Provence. Il m'est impossible d'indiquer la date de sa construction, mais il avait une grande ancienneté, car des titres de 1289 le mentionnent (3).

La maison du roi devint plus tard la propriété de la ville de Marseille. Comment et à quelle époque précise? J'avoue que je n'en sais rien. Le 17 janvier 1473, la ville donna ce palais au roi René (4), et Louis XI en fit don à Jacques de Forbin, l'un des principaux habitants de Marseille (5).

La famille de Forbin perdit, je ne sais trop comment, la propriété de ce palais qui fit retour au domaine royal.

Des personnages de haute distinction furent reçus dans la maison du roi, et César Borgia, fils du pape Alexandre VI, y demeura dix jours en 1498 (6).

Une assemblée de gentilshommes et des représentants de quelques communautés de Provence s'y tint au mois de novembre 1526 pour délibérer sur diverses affaires du pays (7).

(1) Charte du 3 des kalendes de mai 1289, contenant une délibératian du conseil général de la commune de Marseille, aux archives de la ville, chartier. — Ordonnance de Berenger Gantelme, sénéchal de Provence, à la date du 3 des kalendes de septembre 1289, aux mêmes archives, chartier.

(2) Actum Massilie in quadam Butiga Stephani Repelini sita in carreria palatii. — Acte de la veille des ides de décembre 1321, dans le cartulaire de Guillaume Feraud, notaire à Marseille, 1320-1421; aux archives de la ville.

(3) In domo regia sita in carreria nova. — Chartes ci-dessus citées, à la date du 3 des kalendes de mai et du 3 des kalendes de septembre 1289.

(4) Registre contenant des délibérations municipales de 1469 à 1485, fol CIII, aux archives de la ville.

(5) *Histoire de Provence*, par Gaufridi, p. 360.

(6) *Histoire de Marseille*, par Ruffi, t. I. p. 205.

(7) Mémoires pris en divers lieux pour les affaires du pays de Provence, manuscrit grand in-4 en ma possession, fol. 4 recto.

Le parlement d'Aix devait, toutes les années, envoyer à Marseille une de ses chambres pour y tenir vingt jours d'audience, en vertu de l'ancien privilége accordé à cette cité et si connu sous le titre de *non extrahendo*. C'est ce qu'on appelait les *grands jours* établis pour juger en dernier ressort toutes les causes civiles et criminelles. Cependant le Parlement d'Aix, toujours jaloux de ce privilége, n'envoya à Marseille la chambre souveraine qu'à des époques indéterminées, souvent même éloignées les unes des autres, et les Marseillais s'en plaignirent avec d'autant plus de vivacité que la ville ne négligeait rien pour défrayer libéralement les magistrats des grands jours. Elle leur donnait un tonneau de vin blanc et un tonneau de vin clairet (1). Il paraît que les membres du parlement envoyés à Marseille en 1548 étaient de grands buveurs, car huit jours après leur arrivée, ils avaient bu les deux tonneaux, et le Conseil municipal délibéra de leur en donner un troisième (2).

La chambre souveraine de justice siégeait dans une chapelle de pénitents établie sous le titre du Saint-Esprit, à côté même de l'hôpital du même nom. Comme cette chapelle était obscure, basse et mal située, les magistrats des grands jours déclarèrent, en 1544, qu'ils ne viendraient plus à Marseille si la ville ne leur donnait pas un local plus convenable. Le 4 août de la même année, le Conseil municipal vota l'emploi de six cents livres à prendre sur les produits de la gabelle du port (3) pour restaurer la maison du roi et l'approprier aux convenances de la chambre souveraine. Il fut dit que la ville restituerait plus tard cette somme à la caisse spéciale de la gabelle (4).

Quand les travaux d'appropriation de la maison du roi furent finis, la Chambre des grands jours alla s'y instal-

(1) *Histoire de Marseille*, par Ruffi, t. I, p. 331. — Article du 16 avril 1537 dans le bulletaire de 1526 à 1539, aux archives de la ville. — Registre 3 des eslections, délibérations du conseil et aultres actes de la ville de Marseille, 1549-1554, fol. 163 recto, aux archives de la ville.

(2) Séances du 11 juin et 28 juillet 1548 dans le registre des délibérations du conseil municipal de Marseille de 1546 à 1549, fol. 126 recto, aux mêmes archives.

(3) La caisse des revenus du port était distincte et séparée de celle des finances ordinaires de la ville qu'on appelait deniers communaux. Il y avait deux tréooriers, l'un pour le port et l'autre pour la ville.

(4) Libvre des eslections, délibérations, date de 1542 à 1546, séance du 3 août 1544.

ler. Il paraît qu'elle y siégea jusques vers l'année 1570. A cette époque, elle vint tenir ses audiences au Palais-de-Justice nouvellement construit. Cependant, à la fin de 1592, la ville de Marseille, dévouée à la Ligue, obtint du duc de Mayenne, lieutenant général de l'Etat royal et couronne de France, une Cour permanente de justice souveraine dont Pierre de Masparaulte, maître des requêtes, eut la présidence qui coûta fort cher à la ville. Il fallut payer à ce magistrat les frais de voyage et lui donner « deux « vannes, une jaune et l'aultre verte, ung garniment de « lit de damas et des rideaux incarnats (1). » La ville lui fournit d'autres meubles et des livres (2). Le tailleur Jean Gal l'habilla de pied en cap, et sa fourniture d'étoffes, galons, objets divers et *façons d'accoustrement*, dépassa quatre cents écus (3). Honorat Cotton, *mestre pasticier*, fut chargé, à beaux deniers comptants, de son service de table (4). Masparaulte reçut, de plus, de la caisse municipale, 3,500 écus pour ses honoraires d'une année (5).

La Cour présidée par Masparaulte ne fut installée que le 24 janvier 1594 dans la maison du roi où elle ne cessa de siéger. Mais son président fut bientôt remplacé par Etienne Bernard, avocat au Parlement de Dijon, qui avait été l'un des membres les plus distingués des Etats-Généraux de Blois en 1588 et qui avait aussi joué un rôle considérable aux Etats de la Ligue en 1593 (6). Bernard occupa cet emploi jusqu'à la fin de 1596. La ville lui donna quinze cents écus pour ses frais de voyage et de séjour, plus dix écus pour quelques meubles à son usage (7).

Les députés de Marseille, envoyés auprès d'Henri IV en 1596, après la réduction de cette ville, le supplièrent de leur donner pour président de la Cour souveraine Guillaume du Vair, conseiller au Parlement de Paris et l'un des plus illustres magistrats de son temps. Le roi répondit

(1) Article du 1 février 1594 dans le bulletaire de 1531 à 1597, aux archives de la ville.

(2) Divers articles du même bulletaire.

(3) Article du 3 mars 1594 dans le même bulletaire.

(4) Article du même jour, ibid.

(5) Article du 5 août 1594 et du 15 février 1595 du même bulletaire.

(6) Scipion Dupleix, *Histoire de Henri-le-Grand*, p. 108 et *passim*. — Henri Martin, *Histoire de France*, 1844, t. I. p. 125, 136, 358 et 382. — De Sismondi; *Histoire des Français*, t. XX. p. 403, 404, 427, et t. XXI. p. 173 et 190.

(7) Article du 2 octobre 1596 dans le bulletaire de 1581 à 1597.

que ce choix lui était agréable et l'on prétend qu'il fit ce mauvais jeu de mots : *Comme en Proven e on a la tête verte, il faut y envoyer un du Vair* (1).

Au commencement de 1597, la nouvelle chambre de justice tint, dans la maison du roi, son audience solennelle d'installation, et le président Guillaume du Vair l'ouvrit par un discours qu'on peut lire dans ses œuvres (2).

Cette chambre fut réunie, en 1599, au Parlement de Provence (3) qui délégua, avec plus ou moins de régularité, quelques-uns de ses membres pour tenir annuellement les grands jours à Marseille. Cette ville vit, en 1624, leur dernière session (4), non plus dans la maison du roi, mais dans le Palais-de-Justice où la compagnie souveraine siégeait depuis quelques années, quand les audiences des grands jours l'appelaient.

Dans d'autres circonstances, l'histoire fait encore mention de la maison du roi employée à divers services publics. Le comte de Tende, gouverneur de Provence, y était logé en 1553, et il y présida, au mois de mai, une assemblée de quelques évêques, de quelques gentilshommes et de plusieurs communautés (5).

Ce palais passa, peu de temps après, sous la capitainerie de Gaston de Beaulieu, sieur de Razac.

C'est là une figure dessinée avec trop de relief, c'est là une âme trop fortement trempée, pour que je ne m'y arrête pas quelques instants.

En 1536, Gaston de Beaulieu, Gascon d'origine, vint, en Provence, à l'âge de vingt-deux ans, au secours de cette province envahie par les armes de l'empereur Charles-Quint. Il se distingua par son intelligence autant que par sa bravoure, et arriva de grade en grade jusques aux premiers commandements; Ses hauts faits éclatèrent, pen-

(1) Ruffi, *Histoire de Marseille*, t. 1, p. 435 et 436.

(2) *Les Œuvres politiques, morales el meslees du sieur du Vair*. à Cologny, 1617, p. 248.

(3) Ruffi. *Histoire de Marseille*, t. 2. p. 444.— Voyez aussi le Discours de du Vair sur la clôture de la chambre de Marseille, mêmes Œuvres politiques, etc., p. 262.

(4) Article du 22 juin 1694 dans le registre des mandats pour les dépenses ordinaires et extraordinaires de la communauté de Marseille, aux archives de la ville.

(5) Mémoires pris en divers lieux pour les affaires du pays de Provence, manuscrit ci-dessus cité.

dant un demi-siècle, sous le règne de six rois de France (1), et il remplit la France du bruit de ses services et de ses exploits. De Razac obtint de Charles IX, par lettres-patentes de 1568 et 1569, l'emploi de capitaine de la maison du Roi à Marseille, à titre d'office héréditaire, ce qui lui donnait, avec le logement, quelques revenus attachés à cette charge. Il eut de sa femme, Catherine de Reinaud, trente-deux enfants, vingt garçons et douze filles. Douze de ses fils moururent sous les drapeaux du roi. D'autres membres de cette famille expirèrent aussi sur les champs de bataille, et nulle autre maison en France ne répandit son sang avec plus d'abondance et de générosité pour le service du pays. L'esprit de sacrifice ne fut jamais poussé si loin. C'est bien avec raison que cette illustre race prit toujours pour devise : *Vita perit, mortis gloria non moritur.*

Malgré les fatigues d'une vie laborieuse, Beaulieu de Razac prolongea sa carrière bien au delà du terme fixé par la nature. Il mourut à Marseille, en 1617, âgé de 103 ans et fut ensevelit, avec de grands honneurs, dans une chapelle de l'église des Augustins (2).

Ses héritiers possédèrent la maison du Roi au même titre que lui-même.

On disposa cet hôtel pour la réception de Louis XIII, qui fit à Marseille une entrée solennelle le 7 novembre 1622. Le prince, placé à l'une des fenêtres de la maison du Roi, vit défiler devant lui douze compagnies de garde bourgeoise. Tous les volontaires, équipés à leurs frais, avaient cédé à l'entraînement de leurs goûts et de leurs caprices, au lieu de suivre des règles d'ordre et d'uniformité. Cette milice, esclave de la fantaisie, offrait l'image de la plus étrange bigarrure. On y voyait une immense variété de costumes de tous les temps et de tous les pays, et les relations historiques nous disent que plusieurs miliciens « étaient habillés en sauvages, Américains, Indiens, Turcs « et Mores (3). »

(1) François Premier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV.

(2) *L'Etat de la Provence*, par Robert de Briançon, t. I, p. 362-65, — Critique manuscrite du Nobiliaire de Provence, par Barcilon de Mauvans, au mot Beaulieu. — *Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence*, par Artefeuil, tome 3, supplément, p. 11 et suiv. — De Maynier, *Histoire de la principale noblesse de Provence*, première partie, p. 70.

(3) Ruffi, *Histoire de Marseille*, t. I, p. 471.

Le lendemain de l'arrivée du Roi à Marseille, on y apprit que l'escadre des protestants de la Rochelle venait d'être défaite par celle du duc de Guise, gouverneur de Provence. Un indicible mouvement de joie éclata aussitôt dans l'entourage de Louis XIII, et, rapide comme une étincelle électrique, il agita la ville entière. On fit des vœux pour que rien désormais ne pût résister à la puissance des armes françaises ; pour que l'Afrique subjuguée se courbât sous l'empire de la foi catholique et que tous les infidèles tremblassent au nom du Roi. Dans un beau transport d'enthousiasme, le notaire Henri Mille, secrétaire du conseil de ville de Marseille, fit le quatrain suivant :

Que sous son règne l'Octoman,
Atteint de frayeur et de crainte,
Foule sous ses pieds le turban,
Pour adorer la terre sainte (1).

On répara, en 1652, la maison du Roi (2), pour le logement du duc de Mercœur, qui venait d'être nommé gouverneur de provence (3). Ce duc vint dîner dans l'Hôtel-de-Ville de Marseille en 1659 et l'on tira plusieurs coups de canon en son honneur. La capitainerie de la maison du Roi appartenait alors à Nicolas de Beaulieu, sieur de Razac, l'un des descendants de Gaston. Comme les coups de canon ébranlèrent ce vieux édifice qui en éprouva quelque dommage, de Razac actionna devant le tribunal d'amirauté les capitaines marins Rigaud et Jean, qui avaient fait jouer cette artillerie par ordre des consuls, lesquels s'étaient obligés, au nom de la ville, à les relever et garantir. Un acte de transaction évalua le dommage à soixante livres que le trésorier communal paya au sieur de Razac (4).

Louis XIV avait pris en affection particulière ce Razac

(1) Discours abrégé de l'entrée du Roy en sa ville de Marseille, par Henry Mille, notaire royal et secrétaire du conseil de ladite ville. A Aix, par Jean Tholosan et Estienne David. 1622.

(2) Article du 19 décembre 1652 dans le bulletaire de 1635 à 1660, aux archives de la ville.

(3) Discours faict sur la présentation des lettres patentes portant provision du Gouvernement de Provence en faveur du duc de Mercœur en la Cour du parlement de Provence, le 31 mars 1653, par Noël Gailhard, advocat, etc.

(4) Registre 59 des délibérations municipales, 1658-1659, fol. 68 recto.— Articles du 18 mars 1659 et du 7 décembre 1660 dans le bulletaire de 1635 à 1660; et dans celui de 1660 à 1675.

auquel il donna, en 1660, six mille livres à prendre sur les trente mille écus votés par la ville en faveur de ce prince, à titre de don gratuit, à l'occasion de son prochain mariage (1).

La maison du Roi menaçait ruine en 1680 et les trésoriers généraux de France rendirent un jugement qui la condamnait à la démolition (2) mais ce jugement, pour des motifs que j'ignore, ne fut pas exécuté, et la maison des Comtes de Provence, malgré son état de vétusté, resta debout pendant longtemps encore.

Honoré de Rome, sieur de Dardenne, écuyer, ancien commissaire de la marine, possédait, en 1694, avec le titre de capitaine, cette maison entièrement délabrée (3).

Un arrêt du conseil, du 18 novembre 1710, ordonna définitivement la démolition du vieil édifice et l'élargissement de la rue du Palais, qui, sur ce point, formait un rétrécissement des plus étroits. Par acte du 9 décembre 1713, Honoré de Rome s'arrangea avec Melchior Ripert et Pierre Roman, maçons entrepreneurs, pour construire des maisons sur l'emplacement de celle du Roi, et, le 3 août 1716, la ville leur paya la somme de 1380 livres, prix du terrain nécessaire à l'élargissement prescrit (4).

La rue portait toujours le nom du Palais, mais ce nom était prononcé concurremment avec d'autres. Des actes publics, se conformant aux habitudes populaires, disaient tantôt *rue Montant de la Loge aux Accoules*, et tantôt : *rue de la Prison*, parce que les fenêtres grillées des prisons de l'ancien Palais-de-Justice visaient sur cette rue. Ce ne fut que vers l'année 1780, que le nom *de la Prison* généralement adopté (5) fit oublier toutes les appellations précédentes.

(1) Registre 61 des délibérations municipales, 1660-1661, fol. 62, aux archives de la ville.

(2) Registre 82 des délibérations municipales, 1679-1680, fol. 50; aux mêmes archives.

(3) Article du 26 mai 1694 dans le bulletaire de 1690 à 1677, aux archives de la ville.

(4) Voyez la séance de l'assemblée municipale particulière du 28 mars 1713, à la suite du registre 115 des délibérations municipales, fol. 10. — Séance de l'assemblée particulière du 20 octobre de la même année, ibid., fol. 30. — Acte du 3 août 1716 dans le registre 118 des délibérations municipales, fol. 80 verso et suiv., aux archives de la ville.

(5) Nouveau registre D des censes et directes de l'hôpital Saint-Jacques-de-Galice, fol. 85. — Registre RR des censes et directes de l'Hôtel-Dieu, fol. 274 verso et 288 verso, aux archives de cet hôpital

On remarque dans cette rue une maison singulière dont toute la façade noircie est en pierres taillées en pointes de diamant. Quelle date faut-il lui assigner? Cet édifice existait au commencement du dix-septième siècle. Un acte d'exposition d'enfant trouvé, du 31 juillet 1623, parle de la nourrice Lucrèce Meynarde, demeurant à la maison *Bigarrade de Pointes de Diamant* (1). Cette construction étonnante qui semble défier les ans injurieux n'est évidemment due qu'à la fantaisie d'un propriétaire opulent.

Place Jean Guin.

C'est le nom de l'un des meilleurs citoyens de Marseille au seizième siècle, d'un homme distingué par son courage et son patriotisme.

Une maladie pestilentielle se déclara dans cette ville en l'année 1530, et la plupart des habitants cherchèrent leur salut dans la fuite. Charles de Monteous, premier consul de Marseille, se trouvait alors à Paris pour les affaires de la Communauté. Ses deux collègues Jean Pitti et Trophime Gras, oubliant leurs devoirs et cédant à l'entraînement de la terreur générale, abandonnèrent leur poste, après avoir cédé leurs fonctions et donné tous leurs pouvoirs à trois hommes de cœur, Jean Guin, Jacques Jullien et Jean Giraud, qui mirent au-dessus de toutes les considérations personnelles leur dévouement au pays et dirigèrent, sous le titre de Proconsuls, toute l'administration municipale (2), portant ainsi le poids du jour et de la fatigue en ces temps difficiles et périlleux. Admirables volontaires, ils montrèrent dans tout l'éclat de sa gloire le courage civil, plus utile et plus rare que la valeur guerrière.

Jean Guin fut nommé second consul de Marseille en 1537. Il alla, au mois de novembre, passer six jours à Aix, pour

(1) Livre où sont escripts les pauvres enfans bastars envoyés à l'hospital Saint-Esprit et Saint-Jacques-de-Galice, acomancé le premier janvier 1621, par Guillaume Dalmas, maistre d'hostel, aux archives de l'Hôtel-Dieu de Marseille.

(2) Ruffi, *Histoire de Marseille*, t. I. p. 318.

les affaires de la ville, qui lui paya une indemnité de quinze florins, six gros (1), et il reçut, le 12 mars (2) de la même année, vingt-cinq florins cinq gros pour ses frais de voyage et de séjour en la capitale de la Provence, comme député de Marseille aux Etats généraux (3).

Il acheta en 1548 (4), une maison tout près celle où l'administration déposait des pièces d'artillerie (5). Trois ou quatre ans après, la ville fit là une petite place que le peuple appela Jean Guin, parce que la maison de l'ancien consul s'y trouvait en façade.

Mais cette place était fort exiguë et de plus fort irrégulière. La ville corrigea quelque peu ce défaut en coupant deux maisons, l'une en 1719 et l'autre en 1727 (6).

La rue dite de la Campane parce qu'on y voyait une cloche, *Campano*, sur l'enseigne d'une hôtellerie (7), servait de marché aux œufs et à la volaille; mais cette rue étroite et mal située, convenait très-peu aux marchands et moins encore aux acheteurs qui n'y circulaient qu'avec peine. On désirait depuis longtemps placer ailleurs ce marché, lorsque le premier échevin Jacques Remusat en exprima lui-même le vœu au conseil municipal, dans sa séance du 6 décembre 1730. Il proposa d'agrandir la place Jean Guin, en achetant une île de douze maisons qui la bornaient au couchant et au nord. Quatre de ces maisons étaient déjà démolies et trois condamnées à l'être comme tombant en ruine. On n'aurait donc qu'à payer le sol de ces sept maisons. Il en resterait cinq à acheter, pour terminer l'agrandisse-

(1) Pague al noble home Sen Johan Guin, consol, la somma de florins quinze grosses sieys et aco per ung viage loqual a rediarament vaccat a s'aix ambe son servitor per lespassa de sieys jores per las affayres de la dicha cieutat... lo loguier de dos chivaulx et doas torchas a baston. Monta tot... ff xv 9 vi. — Article du 18 novembre 1537 dans le bulletaire de 1526 à 1539, aux archives de la ville.

(2) Comme l'année commençait alors à Pâques, le mois de novembre précédait celui de mars.

(3) Article du 12 mars 1537 dans le bulletaire précité.

(4) Artefeuil, *Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence*, t. 2, p. 3. — Robert de Briançon, *L'état de la Provence dans sa noblesse*, t. 2, p. 211 et 212.

(5) Registre 4 des délibérations municipales de Marseille, 1554-1555, séance du 3 novembre 1555, fol. 68 recto, aux archives de la ville.

(6) Séance du 5 septembre 1729 dans le registre 121 des délibérations municipales, fol. 77 verso. — Article du 11 mars 1727 dans le bulletaire de 1725 à 1728, aux archives de la ville.

(7) Voyez l'article relatif à la rue de la Campane dans ma Notice historique sur les anciennes rues de Marseille démolies en 1862 pour la création de la rue Impériale, p. 163

ment de la place sur laquelle le marché aux œufs et à la volaille serait transporté,

Le conseil adopta cette proposition (1).

Mais le 22 décembre 1731, sur le rapport du premier échevin David, successeur de Remusat, il modifia le projet et délibéra d'établir au nord de la place une halle à la viande de boucherie en remplacement de celle qu'on appelait le Grand Mazeau et qui était située au commencement de la Grand'Rue. Le prix de construction de la nouvelle boucherie était évalué à 4,157 livres; on portait à 22,650 livres celui de l'achat des maisons; en tout; 26,807 livres (2). Toutefois le prix des maisons ne devait être payé par la ville que dans la proportion d'un tiers, les deux autres tiers étant, selon l'usage et la jurisprudence, à la charge des propriétaires voisins qui profitaient de la plus value acquise par leurs immeubles.

On démolit le Grand Mazeau qui rendait fort incommode et fort disgracieuse la partie de la Grand'Rue où il était situé, et sur le terrain de cette vieille halle on édifia des maisons d'une apparence très convenable. Mais on ne donna pas suite au projet de construction d'une autre halle au nord de la place Jean Guin, sur laquelle s'établit définitivement le marché aux œufs et à la volaille.

La ville compléta, en 1757, la régularité de la place en y coupant deux maisons. La première avait trois propriétaires qui étaient l'avocat de Villiers, les sieurs Martin et Pierre Esmieu; la seconde appartenait à Pierre Vernet, maître charcutier (3).

Le terrain était inégal; il fallait le niveler et le paver. en 1759, la ville fit procéder à ces travaux qui lui coûtèrent 1080 livres (4), et la place Jean Guin fut alors ce qu'elle est aujourd'hui.

On y construisit une fontaine en 1739. A la suite d'enchères successives, les travaux furent définitivement adjugés, le 16 février de cette année, au fontainier Gas-

(1) Registre 132 des délibérations municipales, année 1730, fol. 89 verso et 90 recto, aux archives de la ville.

(2) Registre 133 des délibérations municipales, année 1731, fol. 97 recto et verso, et 95 verso, aux archives de la ville.

(3) Articles du 11 juillet et du 30 septembre 1757 dans le bulletaire de 1756 à 1759: aux archives de la ville.

(4) Séance du 11 juin 1759 dans le registre 160 des délibérations municipales, fol. 24 recto et verso, aux archives de la ville.

pard Coste qui l'emporta sur un autre fontainier nommé Joseph Rimbaud. Le prix fut de 711 livres (1).

La fontaine actuelle au milieu d'un triple bassin date de 1843.

Rue des Bannières.

Ce nom est fort ancien. Je le vois mentionné, en 1371, dans les archives de l'hôpital Saint-Esprit de Marseille, lequel fit vendre à son profit les hardes d'une pauvre femme qui demeurait à la rue des Bannières avant d'entrer dans l'hôpital où elle mourut (2).

La même rue est citée dans d'autres actes de cette époque (3), notamment dans celui du 16 septembre 1378 par lequel Pierre Viguier, marin de Marseille, et sa femme Antoinette, vendent conjointement à Julien de Casaulx, au prix de quarante florins d'or, deux maisons contiguës à la rue des Bannières (4).

S'il faut en croire Grosson (5), on donna à la rue le nom qu'elle porte encore parce que plusieurs artisans étalaient à leurs fenêtres, les jours de fête, les bannières de leur confrérie. De toutes les origines, c'est choisir la moins vraisemblable, et rien ne satisfait dans cette explication de pure fantaisie. Pourquoi la rue qui nous occupe ici aurait-elle joui, plutôt qu'une autre, du privilége d'avoir des bannières aux fenêtres de ses maisons ? N'y avait-il pas ailleurs des chefs de corps d'arts et métiers? Les an-

(1) Registre 139 des délibérations municipales, 1738, partie du registre non paginé.— Registre 140, année 1739. fol. 16 recto et verso, 27 recto et verso, 62 recto.— Article du premier avril 1739 dans le bulletaire de 1733 à 1743, aux archives de la ville.

(2) Agnem de pellaria d'une femma quu fon morta a l'espital e fon trobat a 1 hostal en la carriera de las Bandieras, XXV S. Registre des recettes et dépenses de l'hôpitat Saint-Esprit. 1371-1372, in-4 coté X, fol. 33 recto, aux archives de l'Hôtel-Dieu.

(3) Livre trésor, ou inventaire des titres, droits, rentes et propriétés de l'hôpital Saint-Jacques-de-Galice, 1400, fol. 84 recto, aux archives de l'Hôtel-Dieu.

(4) Archives de la ville de Marseille, chartier.

(5) Almanach historique de Marseille. 1752, p. 195-96.

ciennes rues ont toujours un nom tiré spécialement d'une circonstance distinctive et déterminante, jamais des faits généraux, jamais des causes communes, applicables à d'autres rues.

Sans doute, au quatorzième siècle, peut-être même antérieurement, on déploya des bannières dans la rue de ce nom qui, à lui seul, semble le démontrer. Mais c'est parce qu'il y avait là un ou plusieurs fabricants de bannières dont quelques-unes restaient déployées en guise d'enseigne. C'est la manière la plus simple et la plus naturelle d'expliquer l'appellation de la rue, et en dehors de cette origine il n'y a rien de satisfaisant.

Les bannières des corps d'arts et métiers symbolisaient la cité tout entière, car le système des confréries industrielles, résultat nécessaire de l'organisation sociale, était universel au moyen-âge. Ces corps eurent une place considérable dans la constitution indépendante de Marseille. Ce fut leur plus beau temps, mais il s'évanouit bientôt. Les *chapitres de paix* de 1257 et 1262 détruisirent les formes républicaines de la ville qui se vit contrainte de reconnaître Charles d'Anjou et ses successeurs pour seigneurs perpétuels. Les chefs de corps de métiers perdirent leurs attributions politiques ; ils furent exclus du conseil et n'eurent plus de part aux élections communales.

Marseille ne put que décheoir sous le règne agité des deux maisons d'Anjou, et les malheureuses guerres de Naples, en l'épuisant, mirent en souffrance les arts industriels et tous les travaux du commerce. Le nombre des corps de métiers dut même diminuer. Il est difficile de savoir combien il y en avait sous le régime antérieur à 1257. Nous voyons bien cent chefs, mais comme chacune des confréries en avait plusieurs, la question relative au nombre de ces corps reste incertaine.

Il n'en existait que vingt-six en 1319. Le 19 mai, le Conseil municipal de Marseille, se préparant à recevoir le roi Robert, comte de Provence, prescrivit à toutes les corporations de sortir processionnellement avec leurs bannières et de les planter sur les remparts. Les confréries marseillaises étaient alors rangées dans l'ordre suivant ; 1 les changeurs — 2. les drapiers — 3. les épiciers — 4. les tanneurs — 5. les calfats — 6. les charpentiers — 7. les menuisiers — 8. les bouchers — 9. les laboureurs — 10. les mégissiers — 11. les tailleurs d'habits — 12. les pelletiers — 13. les maçons — 14. les serruriers, les forgerons

et gens de métiers analogues — 15. les chaudronniers.— 16 les meuniers — 17. les fourniers— 18. les jardiniers — 19. les corroyeurs — 20. les cordonniers — 21. les orfèvres — 22. les couteliers— 23. les merciers — 24. les boulangers (1)— 25. les tonneliers— 26. les cabaretiers (2).

Une ancienne coutume voulait que les corporations portassent leurs bannières sur les remparts, en signe de réjouissance, dans les occasions solennelles. On faisait cette cérémonie le jour de la fête de saint Louis, évêque de Toulouse, fils du roi-comte Charles II (3). En 1354, Jean, roi de France, se proposant de venir à Marseille, le conseil de ville règla le cérémonial de son entrée et il fut dit, entre autres choses, que toutes les bannières de métiers flotteraient au vent (4). Il en fut ainsi en 1365, quand on fit avec une pompe extraordinaire la translation de la châsse de saint Victor dans le monastère de ce nom. Toutes les confréries, suivies de la population des deux sexes, accompagnèrent processionnellement la relique, un flambeau ardent à la main (5). L'année suivante, comme le cardinal de Boulogne et d'autres grands personnages se proposaient de se rendre à Marseille, le conseil, voulant les recevoir honorablement, ordonna aux corps d'arts et métiers de placer les bannières sur les remparts, après avoir fait dans la ville une marche processionnelle (6), et il prescrivit la même cérémonie, le 29 octobre 1403, pour la réception du pape (7).

Chaque corps avait sur sa bannière l'image d'un saint patron, et cet usage était conforme aux habitudes du paganisme, où chaque métier avait pris un dieu pour protecteur : les marins, Neptune; les forgerons, Vulcain; les

(1) Les boulangers et les fourniers de Marseille formèrent pendant longtemps deux corporations différentes. Le boulanger faisait le pain et son métier se bornait là. Le fournier préparait le feu, y mettait le pain et en dirigeait la cuisson.

(2) Registre des délibérations du conseil municipal de Marseille 1318-19, feuillets non chiffrés, aux archives de la ville.

(3) Même registre 1318-1319. — Registre des délibérations de 1322-23, séance du 7 novembre 1323, aux mêmes archives.

(4) *Histoire de Marseille* par Ruffi, t. I, p. 177.

(5) Registre des délibérations municipales, 1363-1365. séance du 14 mai 1365. aux mêmes archives.

(6) Registre des délibérations municipales, 1365-1367, séance du 14 janvier 1366, aux mêmes archives.

(7) Registre des délibérations municipales, 1390 à 1481, séance du 29 octobre 1403, aux mêmes archives.

laboureurs, Cérès; les Vignerons, Bacchus; les marchands, Mercure; les musiciens, Apollon; les hommes de guerre, Mars.

Les propriétaires des maisons de la rue des Bannières sollicitèrent en 1671, auprès de l'administration municipale la construction d'une fontaine et se sindiquèrent pour parvenir plus facilement à leurs fins. C'était là une vieille habitude fondée sur l'esprit d'association. De tout temps, les habitants d'un même quartier s'étaient réunis dans une communauté de vœux et d'intérêts pour prendre à leur charge les frais de premier établissement d'objets qui, quoique d'utilité générale, étaient néanmoins, pour leur quartier, d'une utilité plus spéciale et plus directe, la commune se dirigeant selon cette règle invariable qui allégeait ses finances toujours insuffisantes et souvent obérées.

Les échevins de Marseille adoptèrent la demande des habitants de la rue des Bannières, qui offrirent de faire la fontaine à leurs dépens. Le 24 septembre 1671, les échevins passèrent avec Bernard Féraud, maître maçon et fontainier de la ville, un acte par lequel ce dernier s'engagea à construire la fontaine, moyennant le prix de cent cinquante livres; et dans cet acte intervinrent Me François Lion, avocat, et Guillaume Trouillhier, négociant, qui se chargèrent de tous les frais, tant en leur nom personnel qu'en celui des autres propriétaires de la rue des Bannières dont ils étaient les mandataires (1).

AUGUSTIN FABRE.

(1) Registre 71 des délibérations municipales, 1670-1671, fol. 328 aux archives de la ville.

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE MARSEILLE.

La Société de statistique de Marseille a tenu, le 17 décembre 1865, dans la grande salle du musée, une séance publique qui nous a vivement intéressé.

L'honorable abbé Timon-David, président, a ouvert la séance par la lecture d'un remarquable discours sur le progrès des œuvres de bienfaisance et des congrégations religieuses à Marseille depuis le premier empire. Il ressort de cette consciencieuse étude, qu'avant 1789, notre ville était entourée de 15 couvents : à présent, quarante-cinq communautés en gardent les abords. La charité privée s'exerce avec plus de largesse, et plusieurs millions par an sont donnés en aumônes. Je renonce à suivre dans tous ses détails le substantiel discours de M. Timon-David. On jugera mieux de la forme élégante et du fonds plein d'érudition qui le distinguent, en le lisant en entier dans le répertoire des travaux de la société, qui paraîtra bientôt

M. le docteur E. Maurin a exposé sommairement la situation et les travaux de la Compagnie depuis 1863. Après avoir rendu un juste hommage à la mémoire de M. P. M. Roux, son prédécesseur au sécrétariat, de M. Lions, de M. Feautrier et de M. de St-Ferréol, il a dit : « ces coups du sort ont excité notre courage au lieu de l'abattre ; quoique réduits au nombre de dix-neuf membres actifs, nous n'avons pas craint un seul instant pour l'avenir de notre société ; nous avons continué nos travanx avec tant d'ardeur, que la fortune nous a souri : maintenant le concours d'hommes intelligents, dont la position scientifique, littéraire, artistique ou administrative est un sûr garant

de grandes capacités, nous est acquis. » On conçoit, en effet, qu'il a fallu beaucoup d'énergie, de zèle et d'activité pour amener une rénovation telle que nous la constatons. Aux anciens membres qui ont donné tant de preuves de science, d'érudition profonde, d'amour du bien-être du pays, se sont alliées des sommités de tous genres dont la coopération promet un avenir des plus brillants à la compagnie. Mais ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'est le nombre des travaux que les quelques sociétaires ont produit en deux années. Vraiment il n'est pas d'académie qui travaille davantage, et S. Exc. le ministre de l'Instruction publique citait à bon droit la société de statistique de Marseille comme modèle de société savante. En ces deux années elle s'est occupée, on peut le dire, *de omni re scibili* : Rapport sur les livres à choisir pour les bibliothèques populaires, sur les conditions du don Beaujour, sur le plus ancien registre des comptes qui existe dans les archives de la Préfecture; Histoire des chartes d'Arles; Conditions des terres et des personnes dans les domaines du territoire de l'étang de Berre, avant 1789; Origine de l'Hôtel-Dieu de Marseille; Histoire de la librairie et de la typographie à Marseille, depuis 1789; Histoire des bibliothèques de Marseille; Rapport sur le catalogue de la bibliothèque communale; Etude sur l'importance de la détermination de la valeur monétaire en numismatique; des textes comme moyen de contrôle en archéologie; Rapport sur l'Autel de Rome et d'Auguste à Lyon, sur les théâtres anciens et particulièrement sur celui d'Arles; Origine des banques, des crises commerciales, des Caisses d'épargne; Utilité des monuments élevés par les anciens peuples; Avenir que le percement de l'isthme de Suez réserve à Marseille, à Trieste et à Tarente; Nécessité de garantir les forts de Marseille contre l'attaque d'une flotte cuirassée ; Projet d'un chemin de fer de ceinture : Canalisation et fertilisation de la Camargue ; Pisciculture sur les bords de la Méditerranée ; Mouvements maritimes entre Marseille et l'empire ottoman ; Projet pour rendre lumineuses les bouées ; de l'Emigration par le port de Marseille ; des Silex ouvrés trouvés par MM. Boucher et Perthe ; de la population en France et dans les Bouches-du-Rhône ; de la Statistique de la folie en France et en Angleterre ; des Cas de rage observés à Marseille, etc., etc.

Nous concevons qu'une telle société attire des concurrents aussi sérieux et aussi instruits que ceux qui ont pris

part au tournoi scientifique de 1865 et dont M. L. Camoin a si habilement analysé les mémoires.

Sept manuscrits du plus haut mérite ont surtout répondu à deux questions d'économie sociale ; un sur les agglomérations urbaines, trois sur le morcellement du sol ont été jugés dignes de récompenses. Pour ceux qui connaissent avec quelle juste sévérité les médailles de la Société de statistique sont accordées, deux médailles d'or, une médaille d'argent et une mention honorable, indiqueront assez un concours exceptionnel. Il est regrettable que le courage manque aux hommes studieux qui pourraient envoyer de précieuses monographies des petites localités qu'ils habitent. Cette année encore, la société n'a pu décerner aucune récompense pour la *statistique d'une commune du département*. Espérons qu'elle sera plus heureuse en 1867.

Les lauriers du concours sur le morcellement du sol ont été remportés par M. Legoyt, chef de division au ministère de l'agriculture et du commerce, médaille d'or; M. Usquin, médaille d'argent ; M. V. de Baumefort, mention honorable. M. Legoyt a obtenu une deuxième médaille d'or pour son mémoire sur les agglomérations urbaines.

Une lecture fort applaudie a été faite par M. C. Penon. Le savant archéologue a fait l'histoire du bateau découvert à l'angle du quai du port, et du cimetière trouvé à l'extrémité de la rue Impériale. Ce travail intéressant sera inséré dans le répertoire de la Société.

M. H. Albrand était chargé de faire ressortir les titres de quelques industriels à des récompenses. Bien des concurrents s'étaient présentés ; mais la Société s'est arrêtée aux distinctions suivantes :

A M. H Augier, une médaille d'argent, pour reproduction du cimetière et du bateau découverts dans les terrains de la rue Impériale, ainsi que de la Major. La Société a fait observer qu'elle a pris en considération, il est vrai, le talent du modeleur, mais qu'elle a voulu solennement récompenser l'homme qui, de sa propre inspiration a rendu à la science et à l'archéologie locale, un service signalé.

A M. Marius Codde, une médaille de bronze, pour construction d'un observatoire méridien dans sa propriété.

A M. Larmanjeat, une médaille de bronze, pour introduction d'une nouvelle industrie dans le département, celle des carreaux hydrauliques mosaïques.

A MM. Martin frères, une médaille d'or pour leur usine de produits céramiques à Séon St-André. MM. Martin

frères ont transformé l'industrie de la briquetterie, et livrent actuellement au commerce, quatre millions et demi de briques et de tuiles qui se consomment soit sur place, soit dans les colonies.

A M. Caussemille jeune, une médaille de vermeil, pour sa fabrique d'allumettes située à la Belle-de-Mai. M. Caussemille a donné à cette industrie un développement considérable, par l'importation ou la création de machines nouvelles. Sa fabrication est d'environ de 18 à 20 millons de boîtes d'allumettes, par an.

A M. Sicard, une médaille d'argent de S. Exc. le Ministre de l'agriculture et du commerce, pour défrichement d'une terre gaste sise à Vitrolles. La Société a voulu récompenser l'agriculteur habile et le savant qui a transformé en un sol productif une immense étendue de terrain stérile.

La Compagnie stimule le zèle de ses correspondants par des récompenses spéciales ; c'est à ce titre que :

M. Urquin a reçu une médaille de vermeil ; M. le capitaine Magnan, une médaille de bronze pour les manuscrits qu'ils ont communiqués à la Compagnie.

MM. L. Vidal de Paris, d'Aussigny, de Lyon, et Jacquemin, d'Arles, ont obtenu des mentions honorables pour des ouvrages imprimés qu'ils ont adressés à la Société.

Une institution qui favorise à ce point l'industrie, les arts, la science et s'occupe d'une manière si constante de ce qui peut assurer le bien-être de la localité, mérite toutes nos sympathies et tous nos vœux. Le programme des prix qu'elle a proposés pour 1867 est des plus remarquables. Il sera publié prochainement.

XXX.

UNE EXCURSION DANS LES KARPATHES.

**1865. 15 septembre, Notre-Dame-des-Bédes,
près Jouques.**

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je voudrais vous adresser quelque article relatif à l histoire de cette grande ville ou de cette vieille province dont votre *Revue* porte si honorablement le titre. Par là, sans doute, je répondrai beaucoup mieux à votre appel et je serai, d'autre part, plus sûrement dans les vues que vous vous proposez. Mais un article comme je le conçois nécessiterait bien des recherches, et ce n'est pas un avocat, sorti à peine du palais pour entrer dans la grande liberté des vacances, qui s'y résignerait facilement. Je préfère donc, monsieur le directeur, me laisser entrainer tout simplement et tout doucement par le charme des souvenirs que je vais réveiller à votre intention et pour le récit desquels je réclame toute votre indulgence aussi bien que celle de vos lecteurs.

C'est, du reste, une bonne fortune pour moi que de me retrouver en présence de souvenirs intéressants ; il n'est point sans attrait de rappeler parfois à l'esprit ce qu'on a vu, ce qui vous a frappé. Les impressions d'autrefois renaissent tout à coup et souvent avec une précision et une netteté qui étonnent. On se remet par là en possession du passé, et le passé devient en quelque sorte ainsi que s'il était le présent. — Je suis assis sous de grands pins qui m'abritent du soleil et à travers lesquels passe le souffle du vent ; j'ai autour de moi des montagnes qui ne laissent pas que d'avoir leur caractère et leurs couleurs. A de certains moments et suivant la direction des ombres, l'une d'elles, surtout me rappelle, à m'y méprendre, ce Salève aux flancs azurés qu'a chanté un poète célèbre. Le lieu est admira-

blement choisi pour se recueillir. Ma pensée se reporte à un an de distance, et presque jour pour jour, je me retrouve au milieu de ces hautes et sauvages montagnes qui séparent la Hongrie de la Valachie et de la Transylvanie. Vous voyez tout le chemin que la pensée peut faire d'un seul trait. Quoi qu'il en soit, c'est aux souvenirs de ce voyage que je m'arrête en cet instant, et c'est à les rappeler que je consacre les quelques pages que je vous adresse.

Je ne vous parle point de Pesth, qui est pourtant une fort belle ville, très-animée, et dont la plupart des rues sont plus larges que votre Cannebière; il serait trop long de vous dire ce que j'y ai remarqué et j'ai hâte de vous conduire au plus tôt vers des contrées que les voyageurs abordent rarement. Un convoi de chemin de fer nous emporte à travers la Pusta, immense plaine qui n'a pas moins de quatre cent cinquante kilomètres en longueur et autant en largeur ; les solitudes y sont profondes, la végétation y est nulle, et rien ne vient couper, si ce n'est de vastes plantations de maïs, l'attristante monotonie de ces steppes dont rien ne marque, pour l'œil, les limites. C'est à peine si, de loin en loin, on aperçoit quelques arbres qui indiquent la présence d'un village hongrois, serbe, allemand ou valaque. Dans cette course à travers la Pusta, qui par parenthèse a été la grande route des invasions barbares, nous traversons la Theiss, qui est l'affluent le plus considérable du Danube et qui est navigable sur une longueur de 1200 kilomètres; nous nous arrêtons dans des gares importantes, telles que celles de Szegedim ou de Temesvar; le mouvement y est considérable et le spectacle des plus original. Enfin nous voyons se dessiner à l'horizon et sur notre gauche, les profils de quelques montagnes ; nous les touchons bientôt et après les avoir contournées quelque temps, nous apercevons le Danube, sur les bords duquel paissent des troupeaux de buffles ; après douze heures depuis notre départ de Pesth, nous touchons enfin à la station de Basiach.

C'est là que s'arrête la ligne du chemin de fer qui traverse du Nord au Sud la Hongrie ; les voyageurs qui, de Vienne ou de Pesth ne veulent pas suivre la navigation du Danube, prennent le chemin de fer, très-bien construit du reste, et très-bien aménagé. Quelle transformation n'a-t-il pas opéré, au surplus, dans les moyens de communication ou de transport ! Ces immenses plaines qu'il traverse sont d'une terre d'alluvion noire et sans la moindre pierre ;

il est impossible d'y créer des routes macadamisées. Lorsque viennent les pluies d'hiver, cette terre se détrempe et s'aglutine au point que le mouvement des roues des voitures y devient impossible. Il y a trente-cinq ans environ, un de nos amis, que les évènements politiques amenaient dans ce pays, et qui y arrivait dans le cœur de l'hiver, demeura quinze jours en voyage pour faire à peu près quatre-vingts kilomètres. A mesure que les chevaux avaient pu, par un suprême effort, déterminer un tour des roues, des hommes détachaient la boue au moyen d'un glissement de cordes contre ces mêmes roues et les chevaux pouvaient ainsi faire faire un nouveau mouvement à la voiture. Aujourd'hui tout est bien transformé à cet égard ; ce pays est aussi facilement accessible qu'un autre; et le Serbe, le Hongrois ou le Valaque travaillant la terre ou gardant les troupeaux au milieu des immenses solitudes qui l'entourent, est devenu indifférent à la vue de ces longs convois qui passent sous ses yeux presqu'avec la rapidité de l'éclair.

C'est donc à Basiach que finit la ligne du chemin de fer de la Hongrie et c'est là qu'elle se raccorde avec la navigation sur le Danube. C'est un point de transition, sans importance du reste par lui-même: la montagne se relève presque toute droite contre la rive du Danube, et deux ou trois maisons à peine ont été construites pour les besoins du service des employés. Le grand fleuve est, du reste, très-large en cet endroit ; il roule ses eaux impétueuses entre les montagnes de la Servie à droite et celles de la Hongrie à gauche ; celles-ci sont les derniers rameaux de la grande chaîne des Karpathes.

Les détails d'embarcation sont très-longs ; il faut prendre les billets de voyage et faire transporter les bagages sur le bateau. Ceux-ci sont en très-grand nombre. On voit bien que toutes ces personnes qui se pressent sur le pont ne sont pas des excursionnistes comme celles qu'on rencontre sur les bateaux des lacs de la Suisse. Les unes vont à Kraiova, les autres à Bukarest. Celles-ci à Constantinople, celles-là à Odessa ! Chacun s'installe le mieux qui lui est possible ; le navire est, du reste, superbe, et rien ne manque pour la commodité des voyageurs. Enfin le coup de cloche du départ est donné et notre bateau, se détachant de la rive par une manœuvre prudente, s'élance bientôt au milieu des eaux rapides du fleuve.

La partie du Danube que nous parcourons est à coup sûr la plus belle et la plus variée de toutes. Les montagnes qui

l'encaissent constamment de droite et de gauche sont d'une admirable sauvagerie. Celles de la Servie, surtout, ne laissent pas apercevoir la trace d'une seule habitation. C'est à peine si l'on entrevoit de loin en loin, à travers les grands arbres qui descendent jusque sur la rive du fleuve, quelques gardiens de cochons avec leur costume pittoresque, entourés de ces nombreux troupeaux que l'on élève dans le pays. De distance en distance, on reconnaît encore les vestiges de cette grande voie romaine que Trajan, avec des efforts inouïs, avait établie sur les plus bas rochers de la montagne. Le souvenir de l'empereur qui avait voulu porter la civilisation de son temps jusque dans la Dacie et la Pannonie n'a point encore disparu. Il revit d'abord d'une manière vivante avec ces valaques qui ne sont que les descendants des anciennes légions romaines dont ils conservent presque le nom (Roumains) et dont ils parlent encore la langue en l'ayant toutefois abâtardie ; ce souvenir est encore marqué sur la pierre et nous apercevons, dans une sorte de recoin qui sert d'abri à des pêcheurs Serbes, la fameuse table de Trajan, gravée sur le roc en commémoration de la première campagne du fils de Nerva, en Dacie, dans l'année 103 après Jésus-Christ.

Sur la rive gauche, la solitude est presque aussi grande; toutefois, on aperçoit à des distances encore assez rapprochées des maisons isolées, appuyant sur de forts pieux fichés en terre, devant lesquelles promènent gravement des sentinelles avec le fusil sur l'épaule. Ce sont des soldats, on les nomme *Grenzers*, de ces fameux régiments frontières établis, au nombre de treize, depuis l'Adriatique jusqu'à la Transylvanie, sur une longueur de dix-sept cents kilomètres et dont on attribue à tort la pensée à l'impératrice Marie-Thérèse. Le maréchal Marmont, qui avait été, comme on sait, gouverneur général des provinces illyriennes, a appelé cette organisation « une véritable création de génie. » L'empereur Napoléon III a récemment envoyé des officiers d'état-major pour étudier sur les lieux ce système. Quoiqu'il en soit, ces pauvres soldats, perdus dans ces immenses solitudes, abrités sous des blockaus (tchardac) de la construction la plus grossière, perchés au haut d'un rocher ou trempant dans les eaux du fleuve, nous semblaient mener la vie la plus misérable possible, et maintenant qu'ils n'ont plus à repousser les invasions des Turcs ou à former un cordon sanitaire contre la peste, nous nous demandons s'il ne vaudrait pas mieux les lais-

ser tout simplement dans leurs foyers que de les appliquer à une tâche aussi inutile et aussi ingrate que celle à laquelle ils sont condamnés.

Quoiqu'il en soit, au milieu de ces montagnes pressées les unes contre les autres, la navigation sur le Danube a un intérêt particulier et rien ne peut donner une idée de la variété incessante des paysages qui s'offrent aux regards des voyageurs. Le fleuve contourne constamment des masses de rochers se dressant, hautes et droites, comme pour arrêter brusquement son cours. On aperçoit quelquefois de vieilles ruines penchées sur les bords de l'eau et qui sont d'un effet saisissant. Nous avons remarqué, entre autres, celles de Rama et celles plus belles encore de Golombacz, établies sur un rocher de forme conique, se projetant au milieu du fleuve et y dessinant ses nombreuses tours étagées et à demi-effondrées. Qui donc pourrait faire l'histoire de ces châteaux ruinés et reconstituer l'existence qu'y menaient, il y a quatre ou cinq cents ans, leurs nobles et puissants seigneurs. Il est permis à l'imagination de s'égarer un instant au milieu de ces vieux pans de murs pour y rechercher les réalités de l'histoire ou y suivre les fantaisies dorées d'une légende pleine de poésie. Notre bateau passe en courant à côté de cette nature imposante par sa variété et sa sauvagerie. Quelquefois, un aigle, descendu des pics les plus élevés de la montagne, semble presque, au dessus de nos têtes, prendre plaisir à lutter de vitesse avec le navire qui nous entraîne et qui évite avec une sûreté inspirant toute confiance, les mille écueils semés sur la route. C'est, en effet, une navigation périlleuse que celle du Danube; les rochers y abondent et nous en apercevons un grand nombre qui émergent au dessus de l'eau. Alors que le lit du fleuve était moins connu qu'il ne l'est actuellement, les sinistres n'étaient pas rares et on nous montre encore les mâts d'un bâtiment qui sombra il y a dix à quinze ans et que l'on dut abandonner après des efforts inutiles tentés ponr le sauver. On doit au comte Szechenhi, le grand Comte comme on l'appelle, d'avoir facilité la navigation sur le Danube, dans les parties que nous parcourons et qui sont les plus accidentées, par des études minutieuses et exactes sur les mouvements de terrain qui se rencontrent au dessous des eaux, comme aussi par l'établissement d'une route superbe, sur la rive gauche du fleuve, en face de celle de Trajan, qui part de Basiach et va toucher Orsova. Cette route supplée à la na-

vigation quand celle-ci est impossible à cause des basses eaux et elle a été toute entière construite par le grand patriote hongrois dont l'immense fortune se répandait en pluie d'or sur le pays.

Nous étions partis de Basiach vers les neuf heures du matin ; nous arrivions à Orsova à quatre heures du soir. Nous étions là à l'entrée des fameuses Portes-de-Fer, si étroites que Trajan aurait pu jeter d'une rive à l'autre le célèbre pont dont l'histoire fait mention et dont on aperçoit encore les vestiges. Les voyageurs quittent le bateau pour s'embarquer sur un navire plus réduit et pouvant plus facilement s'engager dans le défilé par où vont s'écouler les eaux du Danube avant qu'elles se répandent dans les immenses plaines de la Valachie dont nuos ne sommes, du reste, qu'à une petite distance. Quant à nuos, nous arrêtons là notre excursion sur le grand fleuve qui, par son importance, est le deuxième de l'Europe, et nous prenons terre à Orsova d'où nous devons partir pour nous engager dans les montagnes.

Toutefois, avant de nous éloigner, nous jetons encore un dernier regard sur le magnifique spectacle que nous avons sous les yeux. En cette partie du pays où nous sommes, le Danube semble arrêté de tous côtés par les montagnes qui l'environnent ; il a l'air d'un vaste lac, et s'il ne trouvait sur sa gauche le défilé inaperçu des Portes-de-Fer, ses eaux n'auraient plus aucun débouché. Sur la montagne qui fait face au cours du fleuve et qui l'arrête brusquement s'élève la forteresse de New-Orsova, qu'un Français, le marquis de Stainville, a fait jadis construire. Elle commande entièrement la navigation du Danube et c'est la seule qui ait été laissée, dans les principautés Danubiennes, à la disposition des Turcs. Nous ne pouvons nous résoudre à ne pas aller la visiter et, prenant une légère embarcation, nous nous dirigeons vers le point où elle s'élève. A mesure que nous nous en approchons, nous entendons le cri des sentinelles ; c'est sans doute le *qui vive* traditionnel de tous les soldats à qui une garde est confiée. Notre pauvre bateau, bien inoffensif sans doute, est obligé de stopper, et notre batelier pousse à son tour des cris qui paraissent sans doute satisfaisants puisque notre embarcation reprend doucement sa marche et nous mène jusqu'au pied d'un petit chemin qui conduit au fort.

J'ai vu, monsieur le directeur, les Turcs chez eux, dans une forteresse qui leur appartient et je puis vous assurer

qu'ils ont encore, sous tous les rapports, de grands progrès à faire. Ces pauvres soldats, que nous rencontrons à leurs postes, ont un air misérable et déguenillé. Des troupes d'enfants se trainent autour d'eux; ils n'ont pas la force de les écarter, tant ils me font l'effet d'être ennuyés et indolents. Des grands canons se trouvent bien sur les terrasses du fort et reposent solennellement sur leurs affûts; il y a même à côté d'eux d'imposantes pyramides de boulets. mais ces appareils de guerre ressemblent presque à une décoration de théâtre et il m'est impossible, en voyant ces pauvres Turcs parqués en cet endroit, dans quelques mètres carrés, de ne pas songer à leur puissance passée et aux légions de Soliman le Magnifique, par exemple, qui, dans une marche à outrance, venaient épouvanter, presque sous les murs de Vienne, la chrétienté tout entière.

Nous demandons à voir le pacha qui commande la forteresse. On nous introduit sans difficultés auprès de lui; il est assis sur une natte et des nattes se trouvent tout autour de l'appartement. Il nous fait signe de nous asseoir et bientôt, sur son ordre, on nous apporte des pipes qu'un soldat turc vient gravement allumer. Par politesse, moi qui ai horreur du tabac, j'en aspire quelques bouffées. Mes compagnons répondent plus franchement à l'hospitalité qui nous est à cet égard si bien donnée. Le pacha est un vieillard à barbe blanche, aux yeux petits mais vifs; il s'informe du pays d'où nous venons et de ceux que nous comptons visiter. quand on lui rapporte que trois d'entre nous venons de la partie méridionale de la France, il dit à l'interprète qui nous le rapporte: « Ces Français sont aventureux; au demeurant; qui ne voit rien ne sait rien. » Après quelques paroles échangées avec les lenteurs inhérentes à un entretien dans lequel on ne se comprend ni de part ni d'autre et où tout doit passer par l'intermédiaire d'un interprète, nous prenons congé du pacha qui veut bien nous faire dire, au moment où nous nous éloignons, qu'il souhaite que nous revoyons sains et saufs notre patrie et nos familles.

Nous voulons quitter au plus-tôt Orsova pour aller coucher aux fameux bains d'Herculesbad aussi renommés en Orient que le sont dans nos régions ceux d'Aix en Savoie par exemple. Nous faisons marché avec un Allemand qui doit nous conduire dans une voiture des plus modestes et comme on en rencontre dans le pays. Mais à peine sommes-nous partis que nous nous trouvons sur la route même en face d'un bal, donné sans doute à l'occasion de la fête du

village. C'était une bonne fortune pour notre curiosité provençale; il était impossible de passer outre sans la satisfaire. Trois musiciens, jouant d'instruments qui tenaient les uns du fifre les autres du violon, faisaient entendre des airs monotones bien qu'assez cadencés. Les danseurs étaient en rond, alternant hommes et femmes, et pendant que se tenant par la main, ils tournaient doucement, l'un d'eux, au milieu du rond, prenant à tour de rôle chacune des danseuses l'emportait dans une valse contenue au commencement et finissant par les tournoiements les plus vertigineux du monde. Au surplus, il y avait dans le tout une cadence grave et sérieuse et comme une sorte de solennité dans les mouvements.

C'étaient du reste et pour ne rien gâter au tableau de charmantes jeunes filles que celles que nous avions sous les yeux. Nous entrions à Orsova, dans des pays habités exclusivement par des Valaques. Or, cette race est magnifique et son sang est superbe. Le costume des jeunes filles est de plus très-gracieux et extrêmement original. Il se compose tout simplement d'une grande chemise blanche qui tombe jusqu'aux pieds et qui est serrée à la taille par une ceinture ordinairement rouge et de laquelle pendent de longues franges de tous les côtés. Des rubans de toutes couleurs sont entremêlés dans les cheveux et flottent au vent. Notre curiosité n'avait rien qui parût gêner ces groupes de danseuses. Les jeunes filles paraissaient s'amuser, il est vrai, quelque peu de l'attention que nous prêtions à leurs divertissements. Mais leur tenue était toujours pleine de décence et d'une dignité naturelle et elles ne cessaient de conserver dans leurs mouvements cette sorte de solennité donc nous parlions tantôt et qui donne à leurs danses un attrait tout particulier. Enfin il fallut nous éloigner; la nuit s'approchait. Notre voiture s'engagea dans des vallées irrégulières et assez profondes dans lesquelles coule la Tcherna, rivière noire, qui joue un grand rôle dans les stipulations de Belgrade. Après bien des tours et des détours dans ces vallées entrecoupées, nous finîmes par arriver vers les dix heures du soir à Herculesbad plus connu peut-être, quoiqu'à tort, sous le nom de Mehadia.

Voulez-vous avoir une idée d'Herculesbad, sauf la position, figurez-vous Vichy, Aix-les-Bains, Plombières avec une population compacte et ramassée de soldats autrichiens, de popes, de pachas, de riches seigneurs hongrois, serbes, valaques, allemands. Il faut désespérer M. le directeur, de

pouvoir vous rendre compte de la physionomie générale de l'endroit. C'est une sorte de pandoemonium où tout est ravissant de singularité et d'originalité. Impossible de vous décrire la variété des costumes ; Il y en a de toutes sortes depuis le turban du Turc jusqu'à la longue robe du Pope, depuis l'uniforme coquet d'un soldat autrichien jusquà la veste ornementée du jeune Madgyar. Quant aux femmes, beaucoup portent il est vrai les modes outrées, exagérées, fantaisistes de nos villes de bains ; mais d'autres, et en assez grand nombre, se montrent avec les vêtements particuliers de leurs pays. Quant aux physionomies, chaque race a son type particulier ; mais, abstraction faite du costume, l'on finit avec un peu d'étude par distinguer le Madgyar du Serbe, le Serbe du Valaque, le Valaque de l'Allemand. Pour les langues, quelle est celle qu'on n'y parle pas ? Une peut-être et je le regrettais d'autant plus que c'était la nôtre. Mais autrement quel feu croisé d'idiomes divers ; on dirait presqu'à cet égard la tour de Babel. Je ne savais plus à de certains moments quel était le pays où j'étais transporté et j'avais peine à démêler si ce que je voyais ou ce que j'entendais était un rêve ou une réalité.

La vogue immense dont ces eaux jouissent dans cette partie de l'Orient est au surplus justifiée par leur efficacité contre un grand nombre de maux. C'est ainsi qu'une source est spéciale pour les affections d'yeux et est extrêmement vantée pour les résultats qu'on obtient de leur usage. On les emploie par un procédé particulier et qu'il n'est pas inutile d'indiquer ici : Le malade se place près de la source et, recouvrant sa tête d'une grande couverture de laine, il expose son œil malade, le plus près qu'il peut, à la vapeur de l'eau, dont la chaleur naturelle est de 47 degrés centigrades ; il doit garder cette position pendant un quart d'heure ou une demi-heure au plus. L'opinion est que tous les maux d'yeux, même les plus graves, comme l'amaurose ou la cataracte, doivent céder à un traitement de cette sorte suivi avec persistance et méthode. Mais la source principale et qui a fait la fortune de ce petit coin de terre est celle que l'on emploie contre les rhumatismes et qui produit des effets merveilleux ; sa chaleur arrive jusqu'à 75 degrés centigrades, et elle est si abondante, qu'une partie est rejetée dans la rivière où on la voit tomber en dégageant au-dessus d'elle des nuages de fumée. Les bains sont pris dans d'immenses baignoires en marbre où l'on descend par des marches d'escaliers et dans lesquelles

on peut se mouvoir à l'aise et à volonté. Au retour d'une course dans la montagne, j'eus fantaisie d'user de ces eaux pour me rafraîchir ; mais à peine y étais-je entré, que je voulais en sortir, la chaleur en était insupportable. Je vous en demande pardon, mais laissez-moi vous dire qu'à cette occasion je me trouvais dans une certaine perplexité. J'avais appelé un homme de service à qui je cherchais à faire comprendre, par une pantomime plus ou moins expressive, quels étaient les objets dont j'avais besoin ; le pauvre homme me regardait d'un air ébahi et cherchait du mieux qu'il pouvait à deviner mon désir, lorsqu'heureusement mes compagnons de voyage, qui étaient à ma recherche, arrivèrent et, deux d'entr'eux parlant l'allemand, me tirèrent, au milieu de nos plaisanteries réciproques, de l'embarras momentané où je me trouvais.

Herculesbad est un pays qui ne vit que par les eaux, et quand la saison est terminée, à peu près toutes les maisons se ferment. Elles ne sont pas très-nombreuses au demeurant, et je ne crois pas qu'on en compte plus de cinquante à soixante. Il est vrai qu'il y en a dans le nombre qui pourraient loger des régiments d'infanterie tout entiers. Nous étions descendus dans un hôtel qui ressemblait à un immense caravansérail et dont les immenses corridors s'étendaient à perte de vue. Jamais rien de plus triste que ces hôtels qui ont tout l'air de vastes hôpitaux de pachas ou de boyards. Au moment où nous passions à Herculesbad on en construisait, il est vrai, qui paraissaient devoir être d'une physionomie moins triste et d'un style plus réjouissant. Tous les établissements sont, au surplus, dans les mains du gouvernement autrichien qui établit sur place une administration spéciale pour assurer le service des baigneurs et pour faire les perceptions. C'est par les soins de cette administration que l'on reçoit l'indication du logement que l'on doit occuper ; et c'est elle encore qui fixe, d'après les tarifs, la note à payer. On se trouve ainsi placé sous un régime régulier et qui vous met à l'abri des exactions ordinaires des maîtres d'hôtel.

Les montagnes entre lesquelles Herculesbad est bâti sont tellement rapprochées par le bas, elles s'élèvent si droites l'une contre l'autre, que l'on se demande par quel artifice il a été possible d'établir des maisons dans une vallée si étroite, qu'elle semble occupée tout entière par le lit de la rivière. Il est vrai que les maisons s'appliquent, d'un côté, exactement contre le talus de la montagne, que celles qui

leur font face surplombent les eaux de la Tcherna et qu'elles sont rangées à la suite les unes des autres dans la position commandée par les inflexions diverses du terrain sur lequel elles reposent. On a pu pourtant ménager au milieu du pays une place qui a une forme impossible et au milieu de laquelle coule pourtant une fontaine abondante, dominée par la statue d'un petit Hercule qui méritait mieux de la part de ceux qui mettent les sources sous la protection de son nom. — Herculesbad : bains d'Hercule. — Cette place devient, le soir, le lieu de réunion. Quant à nous, il nous arrivait souvent d'y prolonger nos veillées bien avant dans la nuit et, pour ma part, j'éprouvais alors un charme tout particulier à me recueillir un instant pour diriger ma pensée vers cette ville si éloignée de moi et où j'avais pourtant laissé mes plus douces affections de famille. Au surplus, je trouvais dans les signes du ciel, que les noires crêtes des montagnes réduisaient singulièrement à nos yeux, de quoi me faire un instant illusion, et cette belle constellation de la Grande-Ourse, que j'ai tant regardée dans nos magnifiques nuits de Provence, je la revoyais encore au-dessus de ma tête, absolument comme si j'étais resté en place dans ces mêmes lieux d'où je vous écris aujourd'hui.

Si les soirées étaient pour nous pleines d'attrait à Herculesbad, que vous dirai-je de nos journées? Elles se passaient à parcourir les montagnes des environs et à suivre les sentiers sinueux qui pénétraient fort avant dans les forêts les plus ravissantes du monde. Ces sentiers sont tracés avec un grand art sur des pentes abruptes où l'on dirait qu'ils ont peine à se soutenir. Ils ont été établis pour l'agrément et la distraction des baigneurs qui en profitent largement. On en rencontre fréquemment dont la présence ne contribue pas peu à la variété du paysage. Du reste ces points de vue sont ravissants, et s'ils n'ont pas les larges proportions de ceux que l'on admire en Suisse, ils ont quelque chose de plus frais, de plus arrêté, qui se caractérise mieux et se dessine plus nettement. La vallée d'Herculesbad nous a paru le pays classique du paysagiste; elle est, du reste, très-fort visitée par les peintres, qui viennent même du nord de l'Allemagne pour étudier et reproduire sur des toiles, quelquefois fort goûtées, quelques-uns des points de cette charmante nature. Tout est, du reste, précieusement mis en relief et chaque sentier, aboutissant parfois à de gracieux châlets,

se dirige toujours vers quelques-uns des endroits les plus pittoresques de la vallée. Il y en eut un qui nous conduisit vers une grotte assez profonde et dont l'entrée était en partie réduite à l'aide d'un gros mur en pierres bâties. Une sorte de cicérone qui se trouvait alors avec nous, nous expliqua très-gravement que ces murs que nous considérions, avaient été construits par Hercule, que la grotte était sa demeure, qu'il y avait été longtemps assiégé et qu'on n'avait pû venir à bout de sa résistance qu'en le prenant par la famine. Voilà, monsieur le directeur, quelle est l'idée assez singulière que l'on se fait à Herculesbad, d'Hercule, le plus grand héros de la Grèce, le vainqueur du géant Antée et du lion de la forêt de Némée. Nous ne cherchâmes pas à donner à notre interlocuteur une meilleure idée de celui dont il traitait un peu lestement la grandeur, et nous n'essayâmes même pas de troubler une croyance si bien assise et appuyée, du reste, sur les traditions du pays.

Nous avons pu remarquer, dans les nombreuses courses que nous avons faites le long des sentiers d'Herculesbad, une très-forte disposition des personnes qui s'y arrêtent, à marquer leurs pensées partout où elles le peuvent. Les bancs surtout sont couverts d'inscriptions écrites dans toutes les langues. Jugez de notre ravissement, lorsque nous en découvrions quelques-unes écrites en français. Je ne peux parler des autres, mais celles-ci avaient une tournure qui portait fort à croire que le lieu prêtait fort au sentiment. Permettez-moi d'en reproduire ici quelques-unes qui vous feront apprécier la valeur de mon observation : *Qu'il est doux d'aimer même dans l'absence. — Nul n'a aimé sans connaître les larmes. — Mourir est notre sort, je ne crains pas la mort, mais je crains de mourir dans votre souvenir.*

Nous ne voulûmes point passer dans ces lieux sans y laisser aussi la trace de nos pensées. Nous n'avions aucune raison pour les y graver aussi tendres que celles que nous venons de rapporter, et empruntant à la langue provençale, la seule dont nous n'ayons pas trouvé trace autour de nous, quelques-uns de ses mots les plus épicés, nous laissâmes après nous de quoi désorienter quelque peu les voyageurs les plus habitués aux langues parlées de l'Europe.

Après quelques jours passés dans cette charmante station, que nous recommanderions volontiers aux coureurs d'eaux si elle était plus près de nous, nous dûmes nous éloigner et continuer notre route. Nous avions le projet de

nous engager plus avant dans les montagnes, de nous rapprocher en tirant vers le N.-E. de la Transylvanie et de venir retrouver,en coupant vers l'ouest,les grandes plaines de la Puzsta ou soit du Bannat. Les pays que nous allions parcourir nous étaient représentés comme fort sauvages, habités par des Valaques aux mœurs rudes et contre qui il fallait se tenir en garde. On nous avait beaucoup vanté ces contrées pour la magnificence de leurs paysages. Nous quittâmes donc Herculesbad, de très grand matin, avec le même Allemand que nous avions pris à Orsova et, lui compris, notre caravane se composait de six personnes. A quatre ou cinq kilomètres environ, nous rencontrâmes le village de Mehadia ; il est situé sur les bords d'une rivière qu'on nomme la Bella-Recca, dans un défilé qui est un point stratégique très important pour défendre de ce côté l'entrée des Etats autrichiens. Chose étrange, la station des bains dont nous venons de vous parler et que nous vous avons toujours indiquée par son véritable nom, est pourtant beaucoup plus connue sous le nom de Mehadia, qui est toutefois celui du premier village que nous venions ainsi de rencontrer sur notre route.

Les pays que nous parcourions ne répondaient nullement au tableau qu'on nous en avait fait ; et bien que la contrée fut très-accidentée, son sol était aride, ses montagnes dénudées, ses cours d'eau torrentiels et le tout nous rappelait d'une manière frappante bien des coins de cet arrondissement de Castellane dont le souvenir est empreint dans notre esprit. Les villages,que nous traversions,paraissaient misérables. Ils étaient entourés de clôtures faites en planches ou en pieux fichés en terre ; une porte des plus grossièrement faites en fermait l'entrée. Tant de précautions étaient prises pour que les cochons que l'on laisse vaguer en grand nombre dans le village lui-même, ne pussent pas s'écarter au dehors. Des enfants en haillons ouvraient la porte à l'approche de notre voiture et recevaient en récompense quelques pièces de monnaie qu'on leur jetait sur la route et qui donnaient lieu aussitôt à de rudes démêlés. Les Valaques que nous rencontrions avaient tous l'air rude et sauvage. Ils étaient presque toujours porteurs de haches qu'ils manient avec une dangeureuse habileté, et qu'ils lancent à de grandes distances, d'une façon si précise qu'ils atteignent les plus petits objets. Leur figure est très caractérisée et ils ont toujours des moustaches fort épaisses qui ne contribuent pas peu à donner à leur physionomie

un caractère extrêmement farouche. Quant à leur costume, il se compose de larges pantalons en toile blanche que l'on prendrait facilement pour une jupe de femme; ils ont un vaste gilet fait de peau de mouton et leur coiffure consiste en une sorte de long bonnet cylindrique haut et droit, fait également avec une peau de mouton dont la laine est à l'extérieur.

C'est une fort étrange et bien digne de remarque, que cette profonde persistance des Valaques que nous visitons, à conserver invariablement leurs mœurs, leurs habitudes, tout même jusqu'à ce costume, que nous venons d'essayer de vous décrire. Est-ce orgueil de leur part, ou bien seulement apathie ou indolence? Nous ne savons. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'une partie de ces populations est aujourd'hui à peu de chose près ce qu'elle était il y a dix, il y a quinze siècles. La colonne Trajane, élevée à Rome pour perpétuer le souvenir des campagnes du fils de Nerva en Dacie et en Pannonie, donne par exemple aux personnes qu'elle reproduit le même costume que celui qui est encore actuellement porté par les Valaques des montagnes.

Il en est pourtant qui paraissent avoir adouci leurs mœurs, modifié leurs habitudes et qui semblent, en un mot, s'être quelque peu civilisés. Ce sont ceux surtout qui habitent les pays découverts, traversés par des routes fréquentées, ou ceux encore qui emploient leur activité dans les ateliers importants que l'industrie moderne n'a pas redouté de transporter dans ces montagnes. C'est une chose vraiment merveilleuse que de voir, dans ces contrées sauvages où existent encore et en grand nombre d'épaisses forêts, dans lesquelles la hache n'a jamais pénétré, de grandes exploitations industrielles auxquelles sont occupés les rudes habitants de ces pays. Il est un village nouvellement créé, son origine ne remonte pas à plus de 70 ans environ, qui acquiert chaque année une importance considérable; il se nomme Steierdof; il est vrai qu'il a été formé et qu'il est habité par des Allemands, logés dans de petites maisons, uniformes mais propres et embellies chacune par des fleurs qui ornent les fenêtres. Cet endroit, où se presse actuellement une population de trois ou quatre mille personnes était encore, il y a moins de 80 ans, couvert de vastes et impénétrables forêts. A la suite d'efforts inouis, trois ou quatre Allemands venant de la Styrie, et c'est pour cela que le village créé depuis se nommé Steierdof, pénétrèrent

dans un des ravins de la montagne ; ils y reconnurent la trace du charbon de pierre ; ils commencèrent à l'extraire et aujourd'hui, dans ce même vallon, au-dessus duquel se retrouvent encore les sombres forêts d'autrefois, il y a tout à la fois des nombreux puits d'où l'on extrait le charbon de pierre, le meilleur de toute l'Autriche, une vaste usine où l'on fabrique de l'huile de schiste et un haut fourneau d'une grande importance et qui brûle nuit et jour. Le tout appartenait autrefois au gouvernement Autrichien, qui, pressé souvent de faire de l'argent, a vendu toutes ces diverses et importantes exploitations à une grande compagnie française, dont la direction générale est à Vienne, et qui du même coup acquit également le chemin de fer Lombard et celui qui va aboutir à Basiach.

Nous visitâmes avec un vif intérêt toutes ces exploitations différentes. A l'aide de bennes qui vont et viennent constamment pour le service des ouvriers, nous descendîmes dans les profondeurs de la terre. Assez longtemps nous y suivîmes les immenses galeries où retentissaient les coups de pic des ouvriers et nous pûmes nous convaincre une fois de plus de l'admirable résignation des hommes à s'attacher aux travaux qui assurent leur existence. Il en est beaucoup là, comme dans la plupart des pays de mines, du reste, qui savent à peine ce que c'est que la lumière du soleil. Quant à nous, il nous semblait que c'était là comme la descente de l'enfer et tous ces corps noircis par le charbon, ces lueurs douteuses des lampes des mineurs, tous ces cris proférés de part et d'autre en cette langue allemande qui est si âpre et si rude, tout donnait au tableau dont nous étions les spectateurs un caractère véritablement fantastique. La visite des hauts fourneaux ne nous intéressa pas moins. Nous eûmes la bonne fortune de rencontrer sur les lieux un jeune Français, sorti de l'Ecole Centrale à Paris, et qui n'avait pas craint de s'expatrier pour aller prendre une part de la direction de ce vaste établissement. Il nous en montra tous les détails avec une bonne grâce parfaite, il pressa même à notre intention de belles coulées qui furent exécutés sous nos yeux, et c'est de lui que je tiens, qu'au contact de ces grandes exploitations, les Valaques perdent un peu de la rudesse de leurs mœurs et qu'on les emploie au surplus, avec avantage, à tous les travaux de patience et de force.

S'il est dans ces montagnes des contrées que l'industrie transforme, il en est d'autres pour qui la nature a été

moins ingrate, qui sont plus heureusement situées et où la vie parait être plus douce et les habitants plus sociables. C'est ainsi qu'après avoir quitté Mehadia, ne rencontrant plus sur nos pas que des villages à demi-sauvages et où je vous jure que souvent nous avions peine à vivre, nous finîmes par tomber dans le grand bassin de Prigor et de Bosovich, traversé par de charmants cours d'eau, où les cultures sont variées et les routes nombreuses. Les habitants y paraissent plus heureux, leur sang est plus beau encore et il aurait fallu le pinceau du peintre pour reproduire les types gracieux des jeunes et belles filles Valaques que la curiosité amenait souvent autour de nous et qui ne paraissaient point effarouchées de notre présence. Nous fûmes, au surplus, favorisés dans le pays par une rencontre des plus heureuses et dont il serait difficile que nous perdissions le souvenir

Partout où existent ces régiments frontières dont nous avons déjà parlé, le territoire n'est plus divisé en provinces, districts ou provinces, mais en régiments, bataillons ou compagnies. L'administration est confiée dans chacune de ces circonscriptions à des officiers qui sont tout à la fois chefs militaires, juges, fonctionnaires civils et dont l'autorité par conséquent est presque souveraine. Or étant arrivés dans le bassin de Prigor, nous nous trouvions dans la circonscription administrative d'un capitaine, dont deux de nos compagnons de route avaient le beau-frère pour intendant dans les immenses terres qu'ils exploitent en Hongrie. En passant dans le village que ce capitaine habite, nous nous arrêtames pour le visiter et à peine nos camarades de voyage s'étaient-ils faits reconnaître que nous devenions aussitôt l'objet de toutes les prévenances et les politesses possibles; toute la maison fut à l'instant sens dessus dessous, les meilleurs vins de la Hongrie furent tirés de la cave, et nos résistances devinrent entièrement inutiles pour repousser les libations qui nous étaient imposées de la façon la plus absolue du monde. Dans cette circonstance, j'ai cru, monsieur le directeur, qu'avec une autorité comme celle dont disposait notre hôte et à la façon dont il procédait, nous ne nous tirerions plus de ces contrées, d'autant plus que pour nous retenir, il leur donnait les couleurs les plus attrayantes. J'étais parvenu à me faire un peu comprendre de lui dans un langage entremêlé de français, de latin, d'italien et je pouvais à mon tour saisir parfois une partie de sa pensée. Que ne me disait-il pour nous engager à

passer plusieurs jours dans sa résidence ! Il nous promettait notamment des pêches miraculeuses dans les rivières où seul il avait le droit de pêcher ; des chasses aux ours dans les épaisses forêts couvrant les montagnes qui nous entouraient, et, dans deux peaux magnifiques mises au pied de son lit, il nous montrait les trophées de ses exploits, il mettait dans ses propos, dans ses actions une telle insistance qu'il nous fallut toutes les peines du monde pour pouvoir remonter dans notre voiture ; nous étions sur nos siéges qu'une fois encore, il fallait vider à rasade un verre rempli d'un vin blanc mousseux qui, à coup sûr ferait fortune en France. Les instances de ce bon capitaine étaient faites du reste de si grand cœur, que, après que nous l'avions quitté et alors que nous nous étions arrêtés un instant sur la place d'un village voisin, nous le vîmes arriver dans un char à toute vitesse. Il venait encore renouveler ses prières pour nous retenir. Cette fois quelques officiers autrichiens se réunirent à lui et leur accueil fut si cordial, si ouvert, si excellent que, sur le point de nous éloigner, nous nous serrâmes la main affectueusement et comme si nous étions deux vieux amis. Quant à moi, confondu par une si aimable réception, je ne sais pas si, aux premiers mouvements que faisait notre voiture pour nous éloigner, et envoyant de la main le dernier salut à ces braves officiers, je n'ai pas crié du même coup : Vive l'armée autrichienne! La France, au surplus, me pardonnera bien cet acte de politesse qui n'altère en rien la vivacité de mon patriotisme. Pour mettre le comble à toutes ses prévenances, cet excellent capitaine a bien voulu m'adresser un riche costume de femme valaque, fait et ornementé par ses jeunes filles, que nous avions pu saluer à notre passage à Prigor. C'est un de mes regrets du moment, de n'avoir pas profité de la si bonne occasion qui m'était offerte pour voir de plus près ce curieux pays. Vous y trouveriez sans doute à cette heure, monsieur le directeur, l'inconvénient de voir singulièrement s'allonger ce récit, déjà beaucoup trop long, mais quant à moi j'aurai très-certainement bien des souvenirs de plus, et n'est-il pas charmant parfois de se souvenir !

Quoiqu'il en soit, c'est peu après Bosovich, c'est-à-dire peu après le village où nous fûmes si bien accueillis, que nous commençâmes à entrer dans des contrées qui répondaient, pour la beauté et la sauvagerie des paysages, au tableau qu'on nous en avait fait. Ici les vallées contour-

nant toujours par saccades, se présentaient avec les aspects les plus variés. Les montagnes étaient couvertes de superbes forêts; de charmants coteaux se détachaient parfois en avant, entourés de prairies naturelles d'un ravissant effet. A de certains moments, il nous semblait que notre route n'avait plus aucun débouché et cependant à peine avions-nous dépassé le contour de la montagne que nous avions devant nous, d'autres sites et d'autres aspects. C'est ainsi qu'à l'un de ces détours, nous fûmes arrêtés par la vue d'un poteau qui portait l'indication d'une cascade Coronini qui se trouvait à gauche de la route. Le nom de Coronini est celui d'un gouverneur de la Hongrie, qui doit avoir été un amateur passionné de la nature, car partout où il y a un joli sentier aboutissant à un beau point de vue, partout où il y a un site qui réclame l'attention, toujours il porte ce nom que les voyageurs ne peuvent manquer de retenir. Bien que la nuit approchât, et que nous ne fussions point fixés sur les distances que nous avions à parcourir pour rencontrer un village, sur l'inscription donnée par le poteau indicateur, nous nous élancâmes tous hors de la voiture pour courir vers le site signalé à notre attentiou.

Nous admirons beaucoup chez nous, monsieur le Directeur, la fontaine de Vaucluse et c'est justice. S'il m'était permis de le dire, je crois même qu'elle n'est pas encore assez visitée pour ce qu'elle vaut. La cascade Coronini me rappela un peu, bien qu'elle ait un autre caractère, ce lieu renommé de notre chère Provence. Après quelques instants d'ascension sur une montagne des plus agrestes, nous nous trouvâmes, en effet, devant une source des plus abondantes qui naissait au pied d'un rocher très élevé et devant une seconde cascade qui tombait au milieu des arbres l'encadrant de tout côté. Le site était magnifique; c'était une sorte d'amphithéâtre demi-circulaire formé par une ligne de rochers sur lesquels étaient comme suspendus les derniers arbres de la forêt. Des rochers étaient tombés dans le bas; ils étaient couverts d'une épaisse mousse noire et l'eau se brisant avec fracas contre eux faisait ressortir encore mieux, par la blancheur de son écume, leur couleur foncée. Des arbres s'élevaient de distance en distance du milieu de ces rochers et couvraient de leur feuillage épais ce site ravissant.

Mais les ombres de la nuit avançaient, nous le comprenions du moins, car la hauteur des montagnes entre les-

quelles nous étions nous cachait la vue du soleil, et il fallait nous éloigner plus tôt encore que nous le désirions. La route que nous suivimes à partir de ce moment devint d'une incomparable beauté; rien ne pourrait en donner une idée et il n'y a certainement rien en Suisse qui puisse lui être comparé. Nous nous trouvions dans une vallée tortueuse, encaissée par des montagnes couvertes de haut en bas par les forêts les plus sombres et les plus épaisses du monde. Le soulèvement qui les avait formées avait été, paraît-il, tellement puissant que, en face les unes des autres, elles semblaient se toucher et nous avions ainsi à des hauteurs incommensurables et presque perpendiculairement sur nous, la tête noire et chevelue des arbres, des rochers qui semblaient devoir à chaque instant se détacher comme pour nous ensevelir. La rivière était à côté de nous et la chute de ses eaux était le seul bruit qui se fît autour de nous. Nous nous trompons, et quand la nuit fut venue, nous entendions parfois dans les montagnes, et comme amortis par le léger balancement des feuilles des arbres, des cris stridents et sauvages. On nous assurait que c'était le cri des ours qui, maîtres de ces solitudes, commençaient leurs expéditions nocturnes.

Je ne perdrai jamais, au surplus, monsieur le Directeur, le souvenir des heures que j'ai passées dans ces défilés étroits et sauvages. Quand la nuit était entièrement faite, lorsque rien ne se dessinait plus à notre vue que de la manière la plus confuse, quand rien n'occupait plus nôtre attention, il était difficile de ne pas ressentir au fond du cœur une impression des plus profondes. Quelquefois encore, elle était même augmentée par des rencontres presque inopinées et qui n'avaient rien de bien rassurant, je vous jure. Au détour de la route, à un point où la montagne s'écartait quelque peu, pour laisser dans la vallée un pâturage accessible, nous voyions parfois briller de grands feux; des troupeaux de bœufs projetaient sur la prairie leurs ombres mouvantes et entremêlées. Des Valaques, au nombre de six ou huit, entouraient le foyer et au bruit des roues de notre voiture, ils approchaient du chemin, nous laissant voir leurs figures farouches et ce costume étrange dont nous vous avons déjà parlé. Notre caravane était nombreuse, nous étions armés de revolvers il est vrai, mais je vous confesse que je n'étais pleinement rassuré que lorsque je voyais s'éteindre à un nouveau détour de la route les

lueurs du brasier qui réunissait autour de lui ces sauvages habitants de ce pays si peu connu.

Du reste, cette nuit fut remplie d'incidents et d'émotions sans cesse renouvelées. Nous nous trouvions toujours dans ces gorges de montagnes profondes et absolument inhabitées. Quelle était la distance que nous avions encore à parcourir pour rencontrer un village! Nous l'ignorions entièrement. Pour comble d'ennui, le ciel s'était couvert et des éclairs répétés illuminaient parfois l'horreur de notre solitude. De grosses gouttes de pluie commençaient à tomber et il semblait que l'orage allait éclater. Notre voiture ne marchait plus et les chevaux haletants ne pouvaient plus avancer. J'en avais pris mon parti, et j'étais décidé à m'abriter et à passer la nuit sous cette voiture découverte qui ne pouvait plus à l'intérieur nous être d'aucune utilité. Quelques-uns de mes compagnons de route cherchaient en tâtonnant autour d'eux, le meilleur abri sous les arbres avoisinant la route. Notre pauvre conducteur allemand, épuisé par les efforts qu'il avait faits pour stimuler ses chevaux, était sur le point de dételer. Cependant, il voulut presser encore une fois ses malheureux animaux, et bien lui en prit, car la voiture s'ébranla, et nous-mêmes poussant à la roue, nous remîmes en mouvement notre modeste équipage. Il était bien dix heures et demie du soir que nous entrions dans un village. Quel il était? Nous ne le savions encore, mais quelle que dût être notre couchée, nous nous sentions heureux de nous être tirés des gorges sauvages où nous venions d'éprouver tant d'émotions diverses et où nous avions eu la perspective de passer une nuit qui eût été sans sommeil et sans repos.

Il était évidemment trop tard pour que nous pussions avoir la prétention de trouver tout de suite à nous loger commodément. Nous étions pourtant à Steierdof, village important, comme nous l'avons déjà dit, et peuplé de mineurs allemands. Enfin, après avoir été frapper à bien des portes, on consentit à nous recevoir, et après le souper le plus modeste, nous dûmes nous coucher quatre ou cinq dans la même chambre, au rez-de-chaussée, ouverte à tous les vents, et si ouverte que, le matin, au point du jour, nous y subîmes l'invasion d'un troupeau de cochons que nous dûmes repousser par la force. Je ne sais même pas si, à cette occasion, l'un de mes amis ne porta pas la main au revolver qu'il avait placé par précaution, au chevet de son

lit. Tous ces divers épisodes d'uue excursion très-accidentée ne manquaient pas que de beaucoup nous égayer et comme nous étions tous de l'humeur facile qui convient dans les voyages, nous plaisantions même des aventures et des situations les plus rudes et les plus périlleuses.

Après avoir visité, dans les environs de Steierdof, ces grands établissements industriels dont je vous ai déjà parlé, nous reprîmes notre route pour venir joindre, à la petite ville d'Oravicza, un chemin de fer créé tout exprès pour l'écoulement des produits si merveilleusement recueillis dans les montagnes les plus sauvages du monde. Nous gravîmes pendant quelque temps une côte fort raide; nous nous engageâmes ensuite dans d'épaisses et superbes forêts à travers lesquelles on a percé le chemin. Nous y rencontrions bien souvent des chariots à quatre roues chargés de charbons et conduits gravement par des Valaques qui paraissaient assez disposés à se considérer comme les maîtres de la route. Enfin, à force d'avancer, nous parvinmes sur des plateaux trés-élevés, à l'extrémité supérieure d'un immense vallon s'ouvrant entre deux montagnes et descendant jusqu'aux plaines de la Puzsta qui, illuminées par le soleil, découvraient leurs immensités devant nous. Ce spectacle était plein d'une grandeur saisissante et nous restâmes bien longtemps immobiles à l'admirer. Enfin, après une descente fort longue, nous arrivâmes à Oravicza qui se trouve à l'extrémité inférieure de ce large vallon que nous avions vu s'écarter devant nous au haut de la montagne. Des chercheurs d'or étaient répandus dans le lit du torrent et remuaient avec une activité fiévreuse le sable charrié par les eaux et retenu à l'aide de barrages mobiles.

Nous en avions terminé là avec notre excursion dans les montagnes des Karpathes, et après nous être reposés quelques heures, nous prenions le petit chemin de fer, d'une longueur de trente à quarante kilomètres, qui d'Oravicza va aboutir à la grande ligne de Basiach. Nous étions de là de nouveau entraînés par la vapeur dans les immenses plaines de la Puzsta ou soit du Bannat et nous emportions avec nous bien des souvenirs que le temps pourra peut-être affaiblir, mais qu'il ne détruira jamais. Il m'a été particulièrement agréable de les ranimer pour une Revue telle que la vôtre, de concourir un instant avec vous, mon-

sieur le Directeur, à une bonne œuvre qui est votre œuvre et, en traçant à la hâte ces pages, d'écrire pour les pauvres.

Veuillez recevoir l'assurance de mes sentiments de haute considération.

J. de SÉRANON,
Avocat.

CÉLÉBRATION DU 21 JANVIER

Depuis 1793 jusqu'à nos jours,

Par Joseph MATHIEU (1).

Les douloureux souvenirs que cette date rappelle ont suggéré à notre ami et collaborateur, M. Joseph Mathieu, l'idée d'un travail spécial des plus curieux. A cet effet, il a laborieusement réuni les diverses circonstances qui ont signalé, à Marseille surtout, la nouvelle de la grande catastrophe et tout ce qui se rattache à la célébration de son anniversaire. Puisant à des sources authentiques les précieux détails qu'il relate, l'auteur a très-habilement groupé des faits, éparpillés jusques-là dans les rares journaux du temps, ou dans les archives, et donné aux incidents de ce lugubre épisode le caractère d'unité qui distingue les ouvrages historiques.

On sait qu'à cette époque, Marseille avait été ridiculement débaptisée ; elle ne s'appelait plus que *Ville-Sans-Nom*. Rien d'intéressant comme le tableau coloré que nous en fait l'auteur. C'est, dit-il, le samedi, 26 janvier, que fut reçue dans notre cité la nouvelle de la condamnation de Louis XVI. Le même soir, il y eut farandole aux deux théâtres, on illumina les édifices publics et notamment la façade ainsi que le clocher de Saint-Martin ; les navires furent pavoisés. N'était-ce pas le moins qu'on pût faire pour témoigner la part que prenaient nos édiles révolutionnaires au dernier supplice du meilleur et du plus infortuné des rois?

Après avoir énuméré toutes les fêtes que les terroristes célébrèrent, à cette occasion, à Paris, à Lyon et à Marseille, et avant d'aborder l'historique des cérémonies expiatoires, M. Mathieu dit quelques mots au sujet des touchantes cérémonies cachées, où un prêtre proscrit offrait à Dieu le saint sacrifice pour l'illustre martyr. Le plus extraordinaire de ces services expiatoires fut, sans contredit, celui que l'exécuteur des hautes œuvres Sanson fit célébrer le lendemain même du 21 janvier 1793, à minuit.

C'est ainsi que nombre d'anecdotes, ignorées ou peu connues, sont classées avec soin dans l'excellente notice de M. Mathieu. Elle sera recherchée par les érudits qui recueilleront là des documents précieux sur notre histoire locale en ces temps malheureux ; et l'homme du monde, que rebute souvent l'aridité de certains travaux rétrospectifs, trouvera, dans le livre que nous recommandons, une lecture douloureusement attachante.

HIPPOLYTE MATABON.

(1) Joli volume en vente à la librairie Lebon, rue Cannebière.

PETITES VÉRITÉS
SUR LES CAUSES DU CÉLIBAT
A MARSEILLE... ET AILLEURS

Par Henri OLIVE.

Les *Petites Vérités* de M. H. Olive viennent clore spirituellement et avec bon sens le débat sur le mariage soulevé naguère par un jeune écrivain marseillais.

C'est avec un intérêt soutenu que nous avons lu les plaidoiries contradictoires de ces aimables avocats de la famille, de ces futurs clients du mariage.

Il est des questions qui ne vieillissent jamais et sur lesquelles il importe de ramener de temps à autre l'opinion publique. Juge impartial, nous votons des remerciements aux deux parties en cause : aux jeunes ou vieilles demoiselles qui ont reçu bravement l'attaque et aux courageux agresseurs de la petite presse qui ont donné le signal d'alarme. — Dépens compensés.

La brochure de M. Olive passe en revue les arguments allégués par M. Bertin, et ceux que lui ont opposés Mesdemoiselles Marguerite et Alphonsine en faveur de leurs thèses féminines. L'auteur a su donner à son style des couleurs variées. Son sujet est bien divisé. Ce petit écrit, en un mot, nous a plu ; quand on l'a lu, on veut le relire.

Ecoutons ce récit qui doit remonter à l'époque où vivaient ces bienheureux patriarches dont la Bible rappelle le souvenir. C'est un tableau charmant de mœurs simples et touchantes.

Il s'agit de la conclusion d'un mariage dans une Commune reculée de la France.

L'apport du fiancé consiste tout simplement dans la vigueur de ses bras et un toit de chaume. La jeune fille apporte ses qualités et ses vertus d'abord, et aussi une vache bien nourrie. Mais... reste un point à régler, une difficulté à vaincre : le trousseau. Hâtons-nous d'ajouter que l'on considère comme tel l'unique vêtement que l'on porte sur soi. Une inspection réciproque et minutieuse constate que la chaussure de la fiancée est dans un état médiocre. Une discussion s'engage : émotions, soupirs, sanglots de la part des futurs époux;

attendrissement des parents : on s'embrasse enfin, et il y a promesse de mariage.

Aujourd'hui nous procédons, je crois, d'une manière toute différente.

Comme contraste nous signalons le tableau moderne : le portrait vivant de nos jeunes gens du monde : *les gandins*. La scène se passe... en Chine, à Pékin même, au cœur de la civilisation. Les jeunes gens se divisent en trois classes : fils de mandarins, commis et ouvriers.

Une idée neuve et spirituelle, c'est la conscription du mariage.

« Le mariage, écrit M. Olive, est une nécessité d'ordre « public, autant et plus que la défense du sol national. « Or, dans les pays où il n'y a pas assez d'engagés volon- « taires pour remplir les cadres de l'armée, on comble le « déficit grâce à la conscription. Faute de mieux ne devra-t- « on pas en venir, pour le mariage, à quelque procédé confor- « me, si les périls et hasards de l'union conjugale inspirent à « un trop grand nombre une invincible défiance? N'entend-on « pas d'avance les gémissements des jeunes gens et des jeunes « filles obligés de s'unir ainsi, contre leur gré, pour satisfaire « à la loi du sort? L'État fournirait peut-être des remplaçants; « mais à quel prix ? »

Citons encore un vœu auquel chacun s'associera :

« Il appartient aux jeunes gens de détruire, par de nou- « velles habitudes, les causes les plus sérieuses du célibat « dont ils se plaignent; les jeunes filles y mettront aussi de « la bonne volonté. Chacun faisant un pas, on se trouvera « bientôt suffisamment rapproché pour se tendre la main.

Le mariage, dit encore M. Olive, est une nécessité d'ordre public.

Par cette définition, l'auteur nous engage à aller au cœur de la question. Le mariage est, sans contredit, l'acte le plus important de la vie humaine. Nous voudrions donc répondre à l'appel du jeune et vaillant publiciste, mais ici ce sujet nous est forcément interdit, et nous devons clore cet article. Nous dirons ailleurs notre pensée avec le developpement que comporte une pareille question. »

A. MARCELLET.

LE TARIN ET LA PIE,

FABLE.

Si l'attente est pénible elle l'est davantage
Quand c'est le bonheur qu'on attend :
La liberté loin de la cage ;
L'air pur. l'espace, le bocage
Où retentit le premier chant.
Aussi, vivotait tristement,
Dans sa volière artistement dorée,
Un jeune Tarin prisonnier.
Lorsque, vers lui par sa plainte attirée,
Certaine margot du quartier
Vint lui dire : — « Pourquoi sans cesse
« Fatiguer l'écho de vos cris ?
« Des habitants de ce logis
« C'est à qui toujours vous caresse ;
« C'est à qui mieux mieux vous nourrit
« De fin millet et de biscuit
« Nul ici ne saurait vous nuire
« Pour qu'on vous aime et vous admire.
« Il ne vous faut, tous les matins,
« Que ramager joyeux refrains.
« Votre sort vaut plus qu'un empire ;
« D'un aigle est moindre le destin.
« Par vos chants vous savez séduire
« Et n'avez, comme lui, souci du lendemain. »
« — Voisine sage et bénévole,
« Répond le Tarin; sauriez-vous
« Par votre bec puissant, retirer ces verroux ?
« Ah! si vous le pouvez, ouvrez! que je m'envole
« Et vous laisse ces biens qui vous semblent si doux ! »
Le commère ne fut si folle
D'accepter ce beau marché-là,
Et le pauvre captif de douleur expira,
Car de la liberté nul trésor ne console.

Vte DE CLINCHAMP.

Le Gérant : J. MATHIEU.

Marseille. — Typ. Ve Marius OLIVE, rue Paradis 68.

LES RUES DE MARSEILLE.

Arc-de-Triomphe de la Porte-d'Aix.

La revente des terrains de l'arsenal des galères ayant produit, au profit de la ville de Marseille, la somme de deux cent mille livres en sus du prix de sept millions auquel le roi l'avait cédé, la municipalité de cette ville eut dessein d'employer le bénéfice de l'affaire à l'érection d'un arc-de-triomphe en l'honneur de Louis XVI. Mais où fallait-il placer le monument? On proposa de créer une belle place vers le milieu de la rue Paradis (1), à la hauteur du nouveau théâtre de la rue Beauvau, et d'ériger là l'arc-de-triomphe surmonté de la statue équestre du roi (2). Mais ce sentiment isolé, qui était celui d'un bon citoyen, ne put prévaloir. L'opinion générale choisit la Porte-d'Aix et le Conseil municipal l'adopta dans sa séance du 30 juin 1784 (3). L'Académie de peinture, sculpture et architecture de Marseille approuva le plan dressé par Gautier, artiste de cette ville. La dépense était évaluée à cent mille écus (4). Un arrêt du Conseil, revêtu de lettres-patentes, à la date du 15 août de la même année, approuva ce projet et permit à la municipalité marseillaise d'ajouter aux

(1) La rue Paradis, moins longue alors qu'elle ne l'est aujourd'hui, s'arrêtait à la porte du même nom, à peu près placée où se trouvent maintenant l'entrée du cours Bonaparte et celle du boulevard Dumuy.

(2) *Projet patriotique d'un Marseillais*. Lausanne, de l'imprimerie de a Société typographique, 1784. L'auteur de cette brochure anonyme est Mossy père, imprimeur-libraire à Marseille,

(3) Lettre écrite le 9 juillet 1784 par les échevins de Marseille au maréchal de Beauvau, gouverneur de Provence, dans le registre 33 des copies de leurs lettres, 1782-1784, aux archives de la ville.

(4) Lettre des échevins de Marseille à de La Tour, intendant de rovence. Du 3 octobre 1784. Registre ci-dessus cité.

deux cent mille livres telle autre somme qui pourrait être nécessaire (1).

Des lenteurs administrativos arrêtèrent le cours de ce projet qui s'évanouit dans le bruit de la révolution de 1789. Bientôt personne n'y pensa plus. Mais en 1823, l'idée du monument naquit toute brûlante au sein de la politique. Une armée française, sous les ordres du duc d'Angoulême, venait d'envahir l'Espagne et d'y renverser le gouvernement constitutionnel. Le 17 octobre de la même année, le marquis de Montgrand, maire de Marseille, invita le Conseil municipal à délibérer sur la proposition d'ériger à la Porte-d'Aix, en faisant disparaître les vieilles arcades de l'aqueduc, un arc-de-triomphe dédié au prince et à son armée, en perpétuelle mémoire du résultat de cette guerre. Le Conseil adopta unanimement le projet et le renvoya à une Commission spéciale composée de MM. de Panisse, Alexis Rostand, Bouge, Pascal et de Pontevès, chargés de s'occuper des détails d'exécution et des moyens de pourvoir à la dépense. Le Gouvernement fut prié d'autoriser la ville de Marseille à faire un emprunt de deux cents mille francs pour les frais du monument et une ordonnance royale du 30 décembre 1823 approuva la délibération du 17 octobre (2).

M. Penchaud, architecte de la ville, chargé de dresser le plan, fit deux projets. Le Conseil municipal donna la préférence au second et l'architecte se rendit à Paris pour le soumettre au Gouvernement (3). Le Conseil, dans sa séance du 14 mai 1824, approuva le devis pour la démolition des vieilles arcades à la Porte-d'Aix et pour l'établissement d'un siphon destiné à les remplacer. Il demanda en même temps l'autorisation d'emprunter, pour pourvoir à cette dépense, la somme de cent cinquante mille francs, indépendamment de celle de deux cent mille déjà demandée pour l'arc-de-triomphe (4).

Une ordonnance royale du 24 novembre 1824 autorisa l'emprunt de trois cent cinquante mille francs et les travaux pour l'érection du monument furent adjugés, le 15

(1) A Aix, chez Joseph David, imprimeur du roi et du parlement. 1784; in-4 de 9 pages.

(2) Registre 19 des délibérations du Conseil municipal de Marseille, nouvelle série, p. 422, 424, 430, 431, 499, aux archives de la ville.

(3) Même registre 19, p. 528-29.

(4) Registre 20, p. 44-46. aux mêmes archives.

mars 1825, à l'entrepreneur Pierre Blu (1). Un crédit de 31,114 francs, montant d'un devis supplémentaire pour la construction de l'arc-de-triomphe, fut voté par le Conseil municipal, le 9 novembre 1825 (2) et le Gouvernement alloua, en 1828, à la ville de Marseille, la somme de huit mille francs applicables aux frais de huit statues allégoriques qui figuraient dans le plan de la décoration (3).

Le 6 novembre 1825, le marquis de Montgrand, accompagné ds ses adjoints Vidal, Salavy, Rabaud, Garonne et Lemée, du Conseil municipal, de tous les fonctionnaires publics et de tous les corps administratifs, partit de l'Hôtel-de-Ville et se rendit à la place extérieure de la Porte-d'Aix, pour poser solennellement la première pierre de l'arc-de-triomphe. Le cortége, précédé de la musique, était escorté par un corps nombreux de troupes de la garde nationale et de la ligne. On se rangea en cercle autour de l'emplacement, et le maire, après être monté sur une des pierres d'assise, prononça un discours analogue à la circonstance et salué des acclamations les plus vives auxquelles se joignirent les sons de la musique militaire. Le marquis de Montgrand donna lecture d'une inscription gravée sur une table de marbre, et M. Penchaud, assisté des autres architectes de la ville, lui remit une boîte de plomb renfermant des pièces de cinq francs frappées à l'hôtel des Monnaies de Marseille à l'effigie de Charles X et au millésime de 1825. Le maire posa cette boîte dans une entaille préparée au dessus de la pierre supérieure d'assise des fondations, et la table de marbre portant l'inscription (4) fut ensuite scellée au mortier dans un

(1) Même registre 20: p. 297, 300, 328 et 229.
(2) Registre 21, p. 2 *ibid.*
(3) Registre 22; p, 424, *ibid.*
(4) Elle est ainsi conçue :

CET ARC-DE-TRIOMPHE
FUT VOTÉ, LE 17 OCTOBRE 1823, PAR LA VILLE DE MARSEILLE,
POUR RENDRE UN HOMMAGE ÉCLATANT
A LA GLOIRE ACQUISE EN ESPAGNE
PAR L'ARMÉE FRANÇAISE ET SON ILLUSTRE CHEF
S. A. R. MONSEIGNEUR LE DUC D'ANGOULÊME,
DEPUIS DAUPHIN DE FRANCE.
SA MAJESTÉ LOUIS XVIII, DE GLORIEUSE MÉMOIRE,
PERMIT, PAR ORDONNANCE ROYALE DU 30 DÉCEMBRE 1823,
L'ÉRECTION DE CE MONUMENT D'AMOUR ET DE RECONNAISSANCE
ENVERS SON AUGUSTE FAMILLE.

Le reste de l'inscription rappelle, avec la date de l'inauguration du monument, les noms du maire de Marseille et de ses adjoints ; du comte de Corbière, ministre de l'intérieur; du comte de Villeneuve, préfet des Bouches-du-Rhône ; de Penchaud, architecte.

champ évidé de la même pierre que l'on recouvrit aussitôt de la pierre inaugurale du monument (1).

Les épigrammes les plus mordantes auxquelles l'esprit de parti n'était pas toujours étranger, assaillirent cet arc-de-triomphe à son apparition sur le sol, et l'on alla jusqu'à dire que ce n'était là qu'une *sottise magnifique* (2).

Cependant la ville de Marseille passa une convention avec David d'Angers et Ramey, chargés de faire les statues et les bas-reliefs. Le monument était sorti de terre; son arceau était terminé. Toutefois diverses circonstances retardaient l'exécution des ouvrages de sculpture. Les difficultés furent enfin aplanies et la mairie reçut les esquisses de vingt compositions par procès-verbal du 2 avril 1830.

Mais dans notre pays si profondément remué par les changements politiques, les révolutions vont plus vite que les monuments, et la porte triomphale de Marseille que devait ombrager le drapeau de la monarchie des Bourbons, fut parée des couleurs de la République et de l'Empire (3). Les gouvernements, comme les hommes, ne travaillent pas toujours pour eux-mêmes, et l'on voit des héritages que viennent recueillir des légataires inattendus.

La révolution de Juillet 1830 interrompit l'exécution des ouvrages décoratifs de l'arc-de-triomphe de Marseille et des changements dans une partie du programme devinrent nécessaires. Heureusement les bas-reliefs historiques n'étaient pas encore commencés et l'on pouvait changer les emblèmes du monument sans recourir à ces mutilations déplorables dont le génie des arts a gémi si souvent sous les mains des barbares de la politique. Les nouvelles circonstances permettaient l'adoption de deux Renommées et d'un trophée d'armes qui avaient été agréés par le ministère de Charles X. Il n'y avait rien à dire là. Tous les systèmes s'accommodent de ces figures allégoriques dont on a fait, dans tous les temps et chez tous les peuples, un usage plus ou moins heureux. Quel est le

(1) Procès-verbal des cérémonies de l'inauguration du buste de S. M. Charles X. dans l'Hôtel-de-Ville de Marseille, et de la pose de la première pierre de l'arc-de-triomphe de la Porte-d'Aix. — Marseille, chez Antoine Ricard, in-4.

(2) L'*Arc-de-triomphe de Marseille, dialogue entre un jeune et un vieux Marseillais.* Marseille, 1829.

(3) *Notice sur l'arc-de-triomphe de Marseille.* Imprimerie de Mille et Senès. 1835.

Gouvernement, faible ou fort, pacifique ou guerrier, qui n'aime pas ces trophées? Et la Renommée?... Qui n'y sourit pas? Cette déesse de la mythologie n'embouche-t-elle pas sa longue trompette pour tout le monde? Mais toutes ces figures inoffensives et flatteuses n'en sont pas moins très-froides, comme tout ce qui est usé. On a beau dire :

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

La pensée humaine n'a pas le don d'une éternelle jeunesse. Elle n'est pas inépuisable la source où l'imagination puise ses œuvres et ses couleurs. Nous venons un peu tard, et quoique nous fassions, le passé exerce sur nous une influence dominatrice.

Le Conseil municipal de Marseille délibéra, le 31 août 1831, sur les changements à faire aux sculptures de l'arc-de-triomphe de la Porte-d'Aix. Il adopta pour les six bas-reliefs historiques les sujets que je vais indiquer :

1° La Patrie appelant ses enfants à la défense de la liberté.

2° Le retour des braves après la victoire et recevant de la Patrie la récompense de leurs exploits.

3° La bataille de Fleurus.

4° La bataille d'Héliopolis.

5° La bataille de Marengo, Desaix.

6° La bataille d'Austerlitz (1).

Deux ans après, l'arc-de-triomphe, débarrassé des échafaudages qui en dérobaient la vue au public, se présenta dans toute l'harmonie de son magnifique ensemble. Au dire des hommes compétents, cet ouvrage est fort remarquable. Composé d'une seule arcade ornée dans sa voûte de rosaces ciselées avec une extrême élégance et d'une double arabesque de très-bon goût à chaque extrémité, il offre à ses deux façades quatre colonnes cannelées d'ordre corinthien. Les ciselures des achantes des chapiteaux, les divers ornements qui décorent la corniche, tout est exécuté avec un fini qui ne laisse rien à désirer. On a même pensé que s'il était possible de redire à ces ornements, c'est leur exactitude peut-être un peu trop géométrique et complète qu'il faudrait critiquer, car dans les morceaux de

(1) Registre 25 des délibérations municipales, nouvelle série, p. 298-302.

sculpture les plus sévères que l'antiquité nous a légués, on retrouve, avec plus de feu, une exécution plus énergique. Quoiqu'il en soit, ce grand ouvrage, par ses proportions savantes et correctes, aussi bien que par toutes ses beautés de détail, surprend et charme en même temps (1).

En 1842, M. Rivaud, architecte de la ville de Marseille, dressa le plan et le devis des travaux à exécuter pour former l'entourage de l'arc-de-triomphe. C'était une dépense de 54,623 fr., et le Conseil municipal l'approuva dans sa séance du 27 juin.

Rue de Rome.

Avant l'agrandissement de la ville de Marseille, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, le chemin de Toulon suivait la ligne qui est aujourd'hui tracée par la rue de la Palud et par le vieux chemin de Rome dont le nom indique assez la destination qu'il avait alors Cette direction dut être changée par les plans de l'agrandissement, et la nouvelle voie, transformée en rue, se dessina sur l'alignement de la rue d'Aix et du Cours, jusques à la porte à laquelle on donna le nom de Rome et qui était placée à peu près à l'entrée de la place de ce nom.

L'appellation de la porte détermina celle de la rue qu'on nommait quelquefois la *Grande rue de la porte de Rome*(2), mais plus souvent rue de Rome tout court, seule désignation qui soit restée. Cette belle rue fort passante fut toujours l'une des plus animées de la ville. En 1768, on y comptait soixante-dix-sept magasins ou boutiques (3).

(1) Notice déjà citée sur l'arc-de-triomphe de Marseille. — Description complète de l'arc-de-triomphe à Marseille. Imprimerie de Terrasson, in-12.

(2) Cahier des *dénonces* faites au bureau du Refuge, du 18 décembre 1723 au 10 janvier 1729, fol. 4, aux archives de l'Hôtel-Dieu de Marseille.

(3) Etat du nombre des magasins, boutiques, remises et écuries de la ville de Marseille, dans le registre 169 des délibératisns municipales, fol. 48 verso, aux archives de la ville.

La rue de Rome possède une fontaine qui est trop historique pour être passée sous silence.

Le premier échevin François Borély exposa au Conseil municipal, le 9 août 1685 : « Qu'il était absolument néces-
« saire de faire une fontaine à la rue de Rome pour l'usaige
« des habitants du quartier et aussi pour abreuver le bes-
« tail, dont la despense pourra monter à deux ou trois
« cents livres ; lequel endroit a été désigné à la maison
« du sieur Puget, faisant coin à deux rues. »

Le Conseil émit un vote dans ce sens (1) et la fontaine fut construite.

La maison du *sieur Puget* était celle que l'immortel artiste qui honore Marseille avait fait édifier pour son habitation au commencement de la rue de Rome, sur l'angle formé par cette rue et par celle de la Palud. La façade la plus étroite, c'est-à-dire celle qui se présente sur l'angle, est la principale. Elle se compose, au-dessus du rez-de-chaussée, de deux pilastres composites accompagnant un balcon en saillie et surmontés d'un fronton qui forme le faîte de l'édifice On a cru reconnaître dans cette décoration un caractère religieux. On a dit que Puget, abreuvé d'amertume froissé par l'injustice de ses compatriotes, voulut déposer sur ce monument fort modeste l'empreinte des sentiments douloureux qui pénétraient son âme sensible et fière. Dans l'architecture et dans une portion de la frise, au-dessus de la fenêtre du premier étage, est taillée une niche ronde où était consacré un buste du Sauveur, remplacé aujourd'hui par une copie (2). Dans la frise est tracée cette inscription; *Salvator mundi*, *miserere nobis*; et dans le couronnement qui surmonte la corniche de la porte-fenêtre du balcon, on lit cette devise dont Puget paraît avoir fait la sienne : *Nul bien sans peine*. Le célèbre architecte sut trouver toutes ses commodiiés dans un petit espace. Cette maison étroite où fermenta, plein de hardiesse et de puissance, le génie d'un grand homme trop longtemps méconnu, a été dégradée, lors de l'établissement d'une boutique, par l'enlèvement du chambranle et de la corniche de la fenêtre du rez-

(1) Registre 87 des délibérations municipales, 1684-1685, fol. 97 verso, aux archives de la ville.

(2) Pierre Puget ordonna par son testameet que si ses héritiers vendaient sa maison de la rue de Rome, la tête du Sauveur serait donnée aux Pères de l'Oratoire de Marseille.

de-chaussée; mais elle est connue par un ancien dessin qui subsiste encore (1).

Le préfet Charles Delacroix, qui a laissé à Marseille des souvenirs impérissables, eut, en 1801, l'heureuse pensée de faire exécuter par le sculpteur Dantoine le buste de Puget. La fontaine de la rue de Rome, reconstruite à la même époque, fut ornée de ce buste, et Dantoine reçut 2400 francs pour son travail (2).

Le Conseil municipal de Marseille vota, le 16 mars 1776, la construction d'un édifice pour servir au poids de la farine, à la Porte de Rome (3). Cette bâtisse, démolie il y a quelques années, céda son emplacement à une halle que la ville a détruite en 1864 en vue des dispositions de voirie pour l'encadrement symétrique du nouvel hôtel de la Préfecture. Bien des maisons ont dès-lors occupé des espaces vides. Ce vaste carrefour a changé d'aspect, et la halle de la place de Rome, qui ne pouvait plus rester là, a été transportée à la rue Montaux. Tout s'est fait très-rapidement, mais à grand renfort de finances.

Rue d'Aubagne.

A la fin du dix-septième siècle, cette rue n'avait que de rares maisons placées de distance en distance et séparées par des jardins et des terrains à bâtir (4). C'était, à vrai dire, plutôt un chemin qu'une rue. Les uns lui donnaient

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de plusieurs hommes illustres de Provence* (par le P. Bougerel), p. 54. — *Vie de Pierre Puget*, par Eméric David, dans la *Biographie universelle*, et réimprimée à Marseille par Jules Barile, 1840, p. 11.

(2) Voyez les séances du Conseil municipal de Marseille, du 16 et 23 frimaire an 10, dans le registre des délibérations municipales de cette année, aux archives de la ville.

(3) Registre 177 des délibérations municipales. 1776, fol, 23 verso et suiv., 75 verso, 76 recto, 201 et 202.

(4) Voyez, entre autres documents, l'acte du 17 janvier 1691, dans le livre-trésor de l'hôpital Saint-Esprit et Saint-Jacques-de-Galice, fol. 295 verso et suiv., aux archives de l'Hôtel-Dieu.

le nom de *Notre-Dame du Mont* (1), parce qu'elle formait la voie directe qui, de la ville, conduisait à cette église, laquelle n'était encore qu'un prieuré rural. D'autres l'appelaient le chemin de *la Tuilière* (2), parce qu'il y avait à sa droite. sur les terrains où se trouve aujourd'hui la rue Fongate, l'ancienne fabrique de tuiles dont j'ai parlé dans mon chapitre relatif à l'agrandissement de 1666. Enfin quelques personnes commençaient à dire : *la rue d'Aubagne* (3).

D'où ce nom lui vient-il? On croit généralement que c'est parce que la rue conduisait, à peu près en ligne droite, au chemin d'Aubagne, représenté aujourd'hui par la rue de Lodi et sa continuation. C'est ce que dit Grosson (4) qui n'a pas plus de science, de discernement et de critique quand il rapporte l'opinion des autres que quand il énonce sa pensée propre. Cependant, je l'avoue, cette origine du nom de la rue d'Aubagne serait raisonnablement admissible, si des titres certains ne donnaient pas une interprétation plus exacte.

Dans la séance des recteurs de l'Hôpital général de la Charité de Marseille, à la date du 18 octobre 1690, il est question d'une auberge dite le *logis d'Aubagne* (5), en la rue de Notre-Dame-du-Mont, et un rapport d'experts, du 27 juin 1703, décrit une maison sise à la rue de *Jean d'Aubagne* (6). Tout semble prouver que ce Jean était celui-là même qui tenait le logis d'Aubagne, lequel était connu sous cette appellation, soit parce que le directeur de l'auberge sortait d'Aubagne, soit parce que l'auberge recevait plus spécialement des habitants de cette petite ville.

De ce que je viens de dire il résulte donc qu'il en est de la rue d'Aubagne comme d'un grand nombre d'autres rues de Marseille qui doivent leurs noms à des enseignes d'hôtellerie.

(1) Registre A; 2; des censes et directes de l'Hôtel-Dieu pour le nouvel agrandissement, *passim*, aux archives de l'Hôtel-Dieu. — Livre-terrier des mêmes censes et directes, ibid. — Rapports d'estimation du 81 avil 1691 et du 1er juin 1702, au greffe de l'Ecritoire, aux archives de la ville.

(2) Rapport du 15 septembre 1692, au même greffe de l'Ecritoire.

(3) Rapport du 12 mars 1692 dans le registre 8 du même greffe de l'Ecritoire.

(4) Grosson, *Almanach historique de* 1783, p. 202.

(5) Registre 8 des délibérations des Recteurs de la Charité, aux archives de l'Hôtel-Dieu.

(6) Rapport du 27 juin 1703 dans le registre 10 du greffe de l'Ecritoire, aux archives de la ville.

De 1751 à 1779, la ville fit couper une douxaine de maisons dans diverses parties de la rue d'Aubagne pour son alignement (1). Cette rue fut alors ce qu'elle est aujourd'hui. Seulement son entrée s'ouvrait en ligne droite sur la petite place Saint-Louis occupée aujourd'hui par la grande et belle maison qui masque cette entrée. C'est là un changement qu'à opéré, en ces dernières années, l'exécution du plan d'élargissement de la rue Noailles et l'amélioration de son voisinage.

On voit à la rue d'Aubagne, sous le numéro 45, un grand local qui a servi, depuis le commencement de ce siècle, à plusieurs usages particuliers et à divers services publics. Les frères Sollicofre, négociants à Marseille, possédèrent d'abord ce bel immeuble qui avait aussi une façade sur la rue Châteauredon et dans lequel se trouvaient une cour, un jardin, une fabrique et plusieurs constructions importantes. Les frères Sollicofre tombèrent en faillite et, par acte du 28 septembre 1739, M. Vincent Caire, chevalier de Saint-Louis, acheta ce domaine de la masse de leurs créanciers. M. Auguste Mossy l'acquit à son tour des héritiers de Vincent Caire, le 2 messidor, an IV (2). Mossy, chaud partisan des idées nouvelles, avait marqué dans les événements de la révolution à Marseille. Il devint l'un des trois maires de cette ville sous le règne de la Constitution de l'an VIII (3). et la mairie du Centre, dont il était titulaire, fut établie dans son local de la rue d'Aubagne.

Plus tard des cours communaux y furent ouverts et conservés jusqu'à la création de la Faculté des sciences. C'est là que les commissaires priseurs ont leurs bureaux et leur salle de vente. C'est là aussi qu'est établie l'école publique et gratuite de musique de Marseille, succursale du Conservatoire de Paris. J'en ferai l'objet d'une notice particulière.

(1) Article du 4 mai 1751 dans le bulletaire de 1751 à 1755. — Acte du 30 juin 1751. — Article du 1er avril 1773, du 13 octobre 1773 et du 22 novembre de la même année, dans le registre du contrôle des mandats de payement de 1771 à 1777. — Article du 15 mars 1779 dans le registre du contrôle des mandats, de 1777 à 1781, aux archives de la ville.

(2) Registre 16 des délibérations du Conseil municipal de Marseille, nouvelle série, p. 558, aux archives de la ville.

(3) Le 6 mars 1805, sur le rapport du tribun Carrion-Nisas, le Corps législatif vota un projet de loi qui rétablissait à Marseille une seule mairie. Le maire fut assisté de six adjoints.

Rue Chateauredon.

La petite communauté de Chateauredon, dans le bailliage de Digne, portait fort anciennement le nom de *Castrum de Corneto*, et elle n'était taxée qu'un demi-feu (1), tant elle avait peu de population et d'importance. Elle s'appela ensuite *Castrum Rotundum* (2), sans doute de la forme de son château, et le seigneur du lieu en prit le nom.

Le restaurateur de la poésie provençale, Louis Bellaud de la Bellaudière, adressa deux de ses sonnets à M. de Chateauredon (3).

Quand le médecin Lautaret fit imprimer, en 1620, son ouvrage sur les eaux de Digne, tous les lettrés de cette ville lui adressèrent, en vers français, des témoignages de sympathie et d'honneur, pour servir de pièces liminaires; parmi lesquelles on lit celle de M. *de Castel-Redon, advocat* (4).

Quelle poésie, grand Dieu! Mais dans les œuvres les plus détestables, on doit toujours savoir gré de l'intention.

L'avocat de Castel-Redon portait, selon l'usage, le nom de sa seigneurie, mais son nom patronimique était Rabier.

En quel temps et dans quelles circonstances des membres de la famille Rabier de Chateauredon allèrent-ils se fixer à Marseille? Je ne puis le dire. Je vois une religieuse de ce nom dans le couvent des Capucines de notre ville. Reçue, le 24 avril 1692, sous le nom de *la sœur Marie-de-tous-les-Saints*, en la vingt-quatrième année de son âge, elle fit l'édification et l'ornement de son monastère pendant près de quarante années, et sur le point de rendre son âme à Dieu, elle chanta d'une voix raffermie par l'as-

(1) Honoré Bouche, *Chorographie de Provence*, p. 270.

(2) Achard, *Géographie de la Provence*, etc., t. 1, p. 453.— Garcin. *Dictionnaire historique et topographique de la Provence*, t. 1, p. 314.— Feraud, *Géographie historique et biographique des Basses-Alpes*, p. 105.

(3) *Obros et rimos prouvenssalos de Loys de la Bellaudiero*, p. 117 et 124.

(4) *Les Merveilles des bains naturels et des estuves naturelles de la ville de Digne*. Aix, par Jean Tholosan, 1620.

surance de l'immortalité cette strophe d'un cantique espagnol :

Su, su, alma generosa,
Per en ciel foste creata;
Su, su, fali retornata,
A tu patria gloriosa,
Su, su, alma generosa (1).

Cette religieuse mourut le 13 juin 1731 et peu s'en fallut qu'on ne l'honorât d'un culte public.

La rue Chateauredon, ouverte sur la rue d'Aubagne, forma pendant longtemps un misérable impasse qui n'était ni aligné, ni nivelé. Les eaux y croupissaient; les boues le couvraient en temps de pluie, et il était à peu près impraticable. Le 29 mai 1765, sur la plainte des habitants de l'impasse de Chateauredon, le Conseil municipal vota, pour les déblais, la dépense de 420 livres (2). Vincent Caire, dont j'ai déjà parlé, possédait sur la gauche un jardin dépendant de sa maison de la rue d'Aubagne et la ville lui acheta une partie de ce jardin (3) pour l'alignement de l'impasse qui était rétréci à son commencement.

Cet impasse était fermé par le jardin de M. Cartelier, avocat, qui le bornait au fond. Vers l'année 1770, Cartelier vendit son jardin, prolongea la voie publique jusques aux remparts, c'est-à-dire jusqu'à la ligne du boulevard actuel, et la rue Chateauredon devint dès-lors une rue des plus régulières. Plusieurs particuliers s'empressèrent d'y bâtir des maisons et l'on y transporta le Jeu-de-Paume de la rue Thubaneau (4).

(1) La Vie de la sœur Marie-de-tous-les-Saints, à la suite de la vie des premières religieuses capucines du monastère de Marseille, 1754.

(2) Registre 166 des délibérations municipales, année 1765, fol. 22 et 22. aux archives da la ville.

(3) Article du 22 janvier 1770, dans le registre du contrôle des mandats de 1766 à 1771, aux archives de la ville.

(4) Grosson. *Almanach historique de* 1170, p. 273. — Almanach de 1788, p. 198.

Halle des Capucins.

La rue des Feuillants aboutissait à une petite place ombragée d'arbres formant une très-courte allée sur le fond de laquelle se dessinait le couvent des Capucins.

Frédéric Ragueneau, évêque de Marseille, fit, en 1578, prêcher le carême dans la cathédrale par le P. Mathias Belintani de Sallo, prédicatenr célèbre et commissaire général des religieux réformés de l'Ordre de Saint-François qu'on appelait Capucins. On fut si touché des sermons de ce moine qu'on voulut avoir à Marseille un couvent de son institut, et Belintani, cédant aux empressements du peuple, se détermina à y en établir un. L'évêque y consentit par un décret du 3 avril 1578.

Le Conseil de ville montra aussi des dispositions favorables à cet établissement. Les premiers capucins qui vinrent se fixer à Marseille étaient tous des Milanais, et on les logea d'abord dans la maison de Sainte-Marthe, en attendant mieux.

La reine-mère Catherine de Médicis, venue à Marseille en 1579 pour apaiser les troubles dont cette ville était agitée, voulut fonder le monastère des capucins dont elle protégeait l'Ordre. Elle destina à cette fondation un jardin et un enclos de vignes qu'elle acheta de Jeanne d'Ornesan, maréchale de Biron. Le 15 juin de la même année, cette princesse s'y étant rendue accompagnée du cardinal de Bourbon, du prince de Conti, du comte de Soissons, du grand-prieur de France Henri d'Angoulême, des ducs de Montmorency et de Vendôme, des évêques de Marseille et de Toulon ainsi que d'une suite nombreuse et brillante, posa la première pierre sur laquelle on avait gravé son nom et ses armes.

Les guerres civiles suspendirent le cours des travaux de construction.

A la fin du seizième siècle, le P. Jérôme était gardien du couvent des Capucins de Marseille. On l'honorait comme un défenseur zélé de la foi, et presque à l'égal d'un prophète. En 1599 il prêcha le Carême à l'église des Augustins. Jamais prédicateur ne parla avec plus d'onction et

n'opéra des conversions plus éclatantes. Les Marseillais en conçurent une si grande estime pour les capucins, que leur monastère qu'on avait discontinué faute de fonds, fut bientôt terminé. Jacques Turicella, évêque de Marseille, consacra l'église en 1611.

Cette église était fort petite. Sur la fin du dix-septième siècle, les capucins en firent construire une autre avec le produit des aumônes des âmes pieuses et spécialement à l'aide des libéralités de Pierre Saboulin. Charles de Vintimille-du-Luc, évêque de Marseille, la bénit le 1[er] août 1694 (1); plusieurs ouvrages de peinture la décoraient.

Le tableau du maître-autel était de Bedault, le même qui fit celui des pénitents noirs d'Aubagne. Les tableaux du sanctuaire sortaient de la main de Chasse, et l'on reconnaissait dans ceux du chœur le pinceau de Serre. Il y avait dans une chapelle, à gauche, un tableau qui représentait la Sainte-Vierge remettant une lettre aux principaux habitants de Messine avec le plan des fortifications à faire pour défendre cette ville. L'auteur de ce tableau était un gentilhomme sicilien nommé Villemagne, qui avait ainsi voulu mettre en lumière sur la toile une des croyances populaires de son pays (2).

Plus de quarante capucins de Marseille, durant la peste de 1720, se sacrifièrent au service des malades et finirent leurs jours, avec un courage héroïque, dans le martyre de la charité (2).

Ces religieux avaient dans leur maison, en 1789, une manufacture de draps dont ils faisaient des fournitures aux autres capucins de la Provence. Ils avaient aussi une pharmacie et un jardin de botanique. Mais ce qui fixait l'attention des curieux, c'était une collection d'objets d'histoire naturelle, formée par les soins de frère Bonaventure (4) qui possédait aussi un cabinet de médailles et de figures antiques.

Les capucins formaient à Marseille la plus nombreuse communauté d'hommes.

Ce couvent fut enveloppé, en 1794, dans la ruine de

(1) *Histoire de Marseille* par Ruffi, t. 2; p. 71 et 72. — *Histoire des Evêques de Marseille*, t. 3, p. 251 et suiv.

(2) *Tableau historique de Marseille et de ses dépendances*. Lausanne. 1739. p. 177 et 178. — Grosson, *Almanach historique de Marseille*, 1772, p. 73.

(3) Agneau, *Calendrier spirituel de Marseille*, 1759, p. 249.

(4) Darluc. *Histoire nrturelle de la Provence*; t. 3, p. 35.

toutes les maisons religieuses, et au commencement de notre siècle, l'administration municipale de Marseille en convertit le sol en une place publique qu'elle ombragea de dix-neuf ormeaux. Elle y établit un marché en plein air pour la vente de la volaille, du gibier et des légumes. Mais ce marché, couvert de sales et misérables barraques, deshonorait, par son ignoble état, la ville de Marseille.

En 1827, deux architectes marseillais, MM. Blanchet et Amphoux, proposèrent à l'administration de construire à leurs frais une halle sur la place des Capucins, moyennant l'abandon qui leur serait fait, pendant soixante années, de la jouissance des droits d'emplacement ; mais le Conseil municipal considérant que la ville, dans la situation de ses finances, ne pouvait se priver de ce revenu pendant si longtemps, repoussa l'offre le 25 juillet (1).

Huit ans après, l'affaire fut reprise dans de meilleures conditions par M. Joseph Papère qui possédait là des immeubles d'une valeur considérable. Né d'un père italien au sein de la pauvreté, il était entré, bien jeune encore, en qualité de commis, dans le magasin de Rolland, quincailler à la Canebière. Ce Rolland avait attiré sur lui l'attention publique par une de ces singularités étonnantes dont la nature garde le secret. Il avait eu douze enfants. Six étaient sourds-muets, six avaient l'usage de la parole; mais ce qui était le plus extraordinaire, c'est que les uns et les autres se trouvaient placés dans un ordre alternatif.

A la mort de Rolland, Papère travailla pour son propre compte avec une intelligence remarquable. Il donna au commerce de la quincaillerie un cachet d'élégance et de distinction qui en changea tout-à-fait la nature, et il se vit bientôt sur le chemin de la fortune. Des affaires de terrains et d'immeubles lui réussirent merveilleusement, et l'opulence alors lui prodigua tous ses dons, sans rien modifier en son genre de vie et sans rien enlever à ses habitudes vulgaires.

Le Conseil municipal de Marseille, dans sa séances du 10 avril 1835, eut à s'occuper d'une proposition de Papère touchant la construction d'une halle au marché des Capucins. La dépense était évaluée à 100,646 francs, et pour aplanir toutes les difficultés financières, Papère se chargeait, de concert avec les principaux propriétaires des maisons avoisinant le marché, de faire à la ville l'avance de cette

(1) Registre 22 des délibérations municipales, nouvelle série, aux archives de la ville.

somme remboursable par sixième, en six années, à l'intérêt de 4 pour cent. En même temps le maire communiqua au Conseil le plan de la halle dressé par M. Chassériau, directeur des travaux de la commune. L'affaire, renvoyée à l'examen d'une commission, revint au Conseil le 22 mai, sur le rapport de M. Dunoyer. L'offre de Papère fut adoptée avec une modification fort légère. Les annuités, pour le paiement des travaux, furent réduites à cinq : la première, payable après la réception des ouvrages et les quatre autres successivement d'année en année, avec l'intérêt de 5 pour cent (1).

Bientôt après, on poussa la ville dans une voie plus coûteuse. On demanda la régularisation de la place des Capucins disgracieusement rétrécie dans sa partie inférieure. Les alignements qu'il fallait y faire devaient coûter 180,000 francs. C'était du moins le chiffre du devis officiel; mais bien des hommes avisés, faisant à l'imprévu une part convenable, portaient à 250,000 francs la dépense réelle. Quoi qu'il en soit, le Conseil municipal adopta le projet d'élargissement, le 25 avril 1836. Des oppositions au plan se produisirent dans l'enquête, et le Conseil ne s'y arrêta pas (2).

Au nombre des adversaires de la régularisation de la place par voie de coupement de quelques maisons, se trouvait Papère lui-même, lequel proposait l'établissement d'un passage qui devait joindre la place de Noailles à celle des Capucins, et le Conseil municipal, revenant sur ses votes précédents, délibéra, le 13 janvier 1838, de maintenir la forme de la place, toute irrégulière qu'elle pût être.

Les travaux de construction de la halle, mis aux enchères publiques, furent adjugés à l'entrepreneur Bruno Maurel.

A cette époque, la vie municipale, pleine de sève et d'ardeur, s'écoulait dans des agitations incessantes, et les affaires publiques traînaient fort en longueur dans des discussions passionnées. C'était le règne des assemblées délibérantes. Le maire de Marseille ne dormait pas sur un lit de roses, et la halle des Capucins causa bien du souci à l'honorable monsieur Consolat. Un sort fatal pesa sur cette construction qui fit naître toute sorte d'incidents et de

(1) Registre 30 des délibérations municipales, nouvelle série, p. 3, aux archives de la ville.

(2) Registre 31 des délibérations municipales, p. 273 à 376 et 472-473.

péripéties. Travaux adjugés aux enchères publiques, travaux exécutés en régie, travaux complémentaires, travaux de consolidation, tout devint une source de difficultés et de débats dans le Conseil municipal. Je puis m'appliquer ces mots du grand poète :

... Quæque ipse miserrima vidi
Et quorum pars magna fui.

Mon ami l'avocat Négre, distingué par tant de qualités éminentes, fit de la halle des Capucins son grand cheval de bataille dans l'assemblée communale dont il était l'un des membres les plus actifs et les plus importants. Nos discussions roulaient sur ce sujet inépuisable, lorsque, à la fin de l'année 1837, une partie de la corniche de la halle vint à tomber en plein jour, sans blesser personne heureusement. Jugez de l'émotion. Le Conseil en prit feu. Nouveaux débats sur cette grosse affaire, et certes Nègre ne fut pas muet. Je le secondai de mon mieux. Ce fut alors qu'un petit journal de Marseille fit jouer un rôle plaisant à plusieurs Conseillers municipaux dans un article intitulé : *La corniche et les cornichons*... Au fait, c'était justice.

Quanquam ridentem dicere verum
Quid vetat (1)?

Petits hommes, nous voulions trop grandir sur un petit théâtre.

Enfin, après bien des épreuves, le Conseil municipal approuva, le 13 août 1839, la réception des travaux de construction de la halle des Capucins (2). Ce n'est pas que tout fût précisément fini. Il y eut bien encore par-ci, par-là, quelques petits devis supplémentaires pour des dépenses imprévues et pour des changements de diverse nature; mais on n'entendit là que l'écho affaibli du bruit assourdissant qu'on avait fait autour du malencontreux édifice.

Quelle est cette statue aux formes colossales, qui surmonte la fontaine de la place des Capucins? Je dois en dire quelques mots.

En 1802, Marseille tressaillit de joie en entendant proclamer le traité de paix, si connu sous le nom d'Amiens, entre la République française, l'Espagne, la Hollande et

(1) Horatii sermonum, lib. 1, sat. 1.
(2) Le chiffre de la dépense s'éleva à 169.109 francs 37 centimes, sauf la déduction de 15 3/4 pour cent de rabais fait par l'entrepreneur Maurel pour les premiers travaux d'adjudication.

l'Angleterre. Charles Delacroix, préfet des Bouches-du-Rhône, commanda à Chinard, sculpteur de Lyon, auquel en attribuait du mérite, une statue en marbre (1) destinée à orner le temple de la Paix projeté pour couronner le cours Bonaparte ; mais on ne pouvait élever ce monument qu'au moyen d'une dépense considérable, et les ressources de la commune furent employées à des objets plus urgents et plus nécessaires, D'ailleurs la paix ne dura pas longtemps et l'on ne pensa plus à son temple.

Que faire cependant de la statue ? Elle se dressait comme une image satirique sous un Gouvernement fondé sur l'esprit de guerre et de conquête ; mais le Conseil municipal de Marseille, fort complaisant pour le pouvoir, n'y mit aucune malice, et qui donc eût pu l'accuser de combattre, par voie d'allusion, le Gouvernement auquel il prodiguait un encens assez fade ? Le 6 novembre 1809, le Conseil émit le vœu que la statue de la déesse de la Paix fût érigée sur la place Saint-Ferréol, et elle s'y dressa à la fin de la même année.

Elle y resta jusques en 1818. A cette époque, on la transporta au bout du cours Bonaparte. Le changement de cette partie de la promenade, en 1821, ne permit pas de la laisser là et on la relégua dans la cour de la préfecture, du côté de la rue Armény ; puis on lui donna pour gîte le vestibule de l'Hôtel-de-Ville.

Elle était là pacifiquement, selon sa bonne nature, lorsque M. Durbec, capitaine du port de Marseille, prenant en pitié son abandon, demanda qu'on lui donnât une place plus honorable sur le pilon à l'entrée du bassin. La Chambre de commerce, consultée par le maire, n'y vit aucun inconvénient, et le Conseil municipal, sur le rapport de M. Dunoyer, allait, dans sa séance du 18 janvier 1834, adopter la demande de M. Durbec, lorsque l'un de ses membres, M. Rambaud, remontra que le pilon, exposé au choc des navires, avait été ébranlé plusieurs fois, et que la statue de la Paix, sur cette base périlleuse, pourrait bien être un jour précipitée dans les flots. Ces motifs entraînèrent le vote du Conseil qui rejeta la proposition (2).

Quatre ans après, la statue voyageuse vint orner la fontaine de la place des Capucins. C'est là qu'elle a fixé sa course vagabonde. AUGUSTIN FABRE.

(1) Cette statue coûta onze mille francs.
(2) Registre 28 des délibérations municipales, nouvelle série, p, 194.

DÉTRESSE DE L'AGRICULTURE.

L'invention du télégraphe électrique, la création des chemins de fer et le développement de la navigation à vapeur ont placé les relations internationales des peuples dans des conditions nouvelles qui, en facilitant les transactions, en ont considérablement augmenté le nombre et établi une solidarité entre les nations pour le maintien de la paix. C'est cette situation qui a forcé le gouvernement à recourir au libre-échange, dont les effets généraux sont de donner les moyens à chaque pays de vendre aux autres nations les objets qu'il produit à meilleur marché, au grand avantage des consommateurs de tous les points du globe. Quelle que soit l'opinion que l'on professe à l'égard des bons effets de la protection, c'est là un fait accompli auquel il faut se soumettre, parce qu'il est un des besoins de notre époque et la conséquence forcée de diverses causes qu'il n'est au pouvoir de personne d'annuler.

Le changement du système économique de la France, opéré par le décret de 1861, a obligé l'agriculture, l'industrie et le commerce, à se livrer à un travail de transformation, bien plus difficile pour l'industrie du sol que pour les deux autres sources de la richesse publique. En effet, pour opérer cette transformation, l'industrie perfectionne ses moyens de fabrication, adopte de meilleures machines et tout est dit. Le commerce modifie ses rapports avec divers pays, change ses combinaisons, ouvre de nouvelles relations, et se trouve ainsi, encore plus facilement que l'industrie, à la hauteur des circonstances. Les négociants comme les industriels trouvent aussi dans leurs fréquentes réunions, et dans la forte organisation politique qui a constitué leurs chambres, des moyens toujours faciles et toujours assurés de pouvoir faire parvenir très rapidement au ministre, avec lequel elles sont en relation directe, l'expression de leurs besoins.

En est-il de même de l'agriculture? Qui oserait le dire? L'état d'isolement des hommes qui exploitent le sol est un fait qui tient à la nature même de l'industrie des champs, qui a pour atelier tout le sol de l'Empire. On a bien cherché, par l'organisation des chambres d'agriculture, à doter cette dernière d'un semblant de représentation ; mais ces chambres ; qui devraient être réduites à une par département, ont été constituées par la fraction insignifiante de l'arrondissement; elles se composent d'un représentant par canton nommé par le préfet, elles ne peuvent se réunir qu'une fois par an sur la convocation du premier magistrat du département, qui est président de droit, et qui fixe à l'avance le programme de la session, limitée pour la durée de trois à six jours. Les notables appelés à siéger dans ces chambres sont généralement des hommes de mérite, mais la plupart du temps peu versés dans les choses de l'agriculture et ignorant ses besoins réels. L'agriculture, selon nous, est donc très-fondée à demander au gouvernement une représentation plus réelle.

Une mesure aussi générale que le libre-échange, quelque avantageuse qu'elle puisse être à l'ensemble de la nation, ne saurait être établie sans blesser les intérêts de certaines localités, et la Provence se trouve dans ce cas. Ainsi, quand nous avons du blé à vendre, l'acheteur nous répond : deux cents navires chargés de grains viennent d'arriver à Marseille ! Ce n'est là qu'un effet moral, nous en convenons, mais il faut cependant reconnaître qu'il exerce sur le prix de vente une bien réelle et bien fâcheuse influence : passons condamnation. C'est la loi *dura lex sed lex.* Toutefois un point sur lequel l'agriculture a le droit de réclamer, c'est sur la manière très nuisible à la vente des blés de notre région dont la *minoterie* à Marseille exerce son industrie, à l'abri d'une interprétation donnée à la loi, interprétation qui nous paraît être injuste. Les blés étrangers sont convertis en farine dans les établissements de Marseille, et les produits de la mouture, au lieu d'être exportés directement par mer, comme cela devrait être, sont livrés à la consommation dans toute l'étendue du marché des blés récoltés en Provence et leur font, par conséquent, une concurrence redoutable ; et par une fiction, malheureuse pour nous, les acquits à caution délivrés pour l'exportation à l'aide desquels le compte des minotiers est déchargé à la douane, sont achetés par les propriétaires de blé en Bretagne, qui, moyennant cette manœuvre

adroite. exportent ainsi en Angleterre, avec une prime, les blés de leur province que les Anglais préfèrent à ceux de la mer Noire et aux farines des Etats-Unis. Signaler au gouvernement une interprétation aussi fausse, aussi nuisible aux intérêts agricoles du Midi, de la loi, c'est à coup sûr en obtenir le redressement.

Une réforme dans le système des octrois doit aussi exercer une influence salutaire sur l'état de souffrance dans lequel se trouve l'agriculture. Les revenus réunis de tous les octrois s'élèvent à 115 millions, peu importe le chiffre, nous donnons celui-ci parce que nous le croyons très près de la vérité et pour avoir une base nécessaire à notre augmentation. D'après nos idées, une loi de réforme de nos octrois devrait être présentée au Corps législatif, cette loi laisserait l'octroi de Paris dans la *statu quo* à cause des exigences des grands travaux qui s'exécutent dans la capitale; seulement on obligerait, dans l'intérêt de l'agriculture, la commune de Paris à réduire de moitié les droits actuels sur les vins et eaux-de-vie. Les produits de l'octroi s'élevant à Paris à 45 millions, il resterait 70 millions représentant les produits réunis des octrois de toutes les autres communes de France. Cette somme serait divisée en deux parts, l'une de 30 millions, représentant le produit des octrois des villes au-dessous de 10,000 âmes, et l'autre de 40 millions, représentant les produits des octrois des villes au-dessus de 10,000 âmes. En ce qui concerne les villes au-dessous de 10,000 âmes, la question n'ayant aucune importance pour l'intérêt général du pays, la loi a intervenir laisserait aux conseils municipaux de chaque commune la faculté de rester dans le *statu quo* ou de convertir le produit moyen de 10 ans de revenu de leur octroi en un impôt direct réparti par tête sur chaque habitant de la commune. Quant aux 40 millions afférents aux octrois des villes au-dessus de 10,000 âmes, la loi devrait les convertir en centimes additionnels sur les contributions directes et prononcer la suppression de tous ces octrois, mesure qui serait généralement approuvée en raison des énormes avantages qui en résulteraient, non seulement pour l'agriculture, qui trouverait des débouchés plus faciles pour ces produits, mais encore pour l'industrie et le commerce qui, dans le système actuel, sont souvent fortement imposés et si gênés dans leurs opérations.

Le libre échange, contre lequel les propriétaires du sol se soulèvent en ce moment avec tant de vivacité, n'a pas

pu, depuis le décret de 1861, produire dans les intérêts agricoles tous les bons effets que le gouvernement en attendait. En premier lieu, la guerre fratricide qui a ensanglanté le sol de l'Union américaine depuis quatre ans, nous a privé du grand débouché qui y trouvaient nos vins; et un malentendu avec l'Angleterre, qui, au lieu d'imposer les vins à tant par hectolitre, a pris pour base de la taxe la quantité d'alcool dans ce liquide, a également privé l'agriculture française, celle du Midi surtout, dont les vins sont fortement alcoolisés, d'un débouché important qui va bientôt nous être rendu ; le gouvernement anglais devant à l'avenir taxer les vins à tant par hectolitre, sans égard au degré degré d'alcoolisation.

Quant à l'avilissement du prix de nos céréales, en ce moment, il provient de l'énorme quantité de blé qui existe en France par suite de deux bonnes récoltes, et S. E. le Ministre de l'Agriculture est dans le vrai quand il dit que c'est ce trop plein de nos greniers qui pèse sur nos marchés: l'histoire du passé est là pour prouver cette vérité.

Sous le premier Empire, en 1812, deux années successives de faible récolte amenèrent une pénurie de grain, d'autant plus pénible que le port de Marseille étant fermé, par suite de la guerre avec l'Angleterre, le commerce de cette grande ville fut dans l'impossibilité de venir au secours des populations comme il a l'habitude de faire en temps de paix. La disette fut telle pendant cette fatale année que dans la Bresse, après avoir épuisé tous les grains inférieurs, même le *Sarrazin*, ordinairement employé à l'engraissement de la volaille, la population fut forcée de prendre l'*herbe* pour nourriture, comme les moutons. Plus tard sous la restauration, en pleine protection, deux années successives d'abondantes récoltes produisirent l'effet opposé, M. de Villèle, qu'on n'accusera pas d'avoir été libre échangiste, vint déclarer à la Chambre des députés qu'il avait en magasin 500 hectolitres de blé dont il ne pouvait se défaire ; le même jour M. de Bonnald prononçait à la Chambre des pairs cette phrase qui l'a rendu si célèbre : *L'agriculture française produit trop*! Enfin, sous le règne du roi Louis-Philippe, en 1847, deux ans de mauvaises récoltes se traduisirent par des coups de fusils dans la ville de *Buzançais*, et sans la sage prévoyance de quelques négociants de Marseille qui, pressentant bien à l'avance l'arrivée de la disette, avaient fait venir de nombreuses cargaisons de blés étrangers dont la

prompte distribution suffit pour rétablir l'ordre, les amateurs des bouleversements auraient joui un an plutôt de la *révolution de février*! Il est certain que les quantités de blé importées chaque année même, sans en déduire les exportations, seraient insuffisantes pour subvenir aux besoins de la nation pendant quinze jours.

Du reste, tous les hommes éclairés qui ont fait une étude approfondie de l'agriculture française ont de tout temps signalé la culture trop exclusive du blé en France, comme le plus grand obstacle à ses progrès! l'illustre M. de DOMBASLE, ce chef vénéré de l'agriculture française au 19e siècle, qui a fait des écrits contre le libre échange, n'a jamais, dans les neuf volumes des *Annales de Roville*, ouveage traduit dans toutes les langues, laissé échapper l'occasion de déclarer que la culture trop exclusive du froment était la principale cause qui s'opposait à l'adoption en France d'un meilleur assolement. Nous même, très mince disciple de M. Dombasle, nous avons pendant vingt-sept ans que nous sommes resté à la tête d'une publication qui a fait quelque bien à l'agriculture du Midi (1), prêché la même doctrine que notre illustre maître.

La région du Sud-Est, à laquelle appartient la Provence, avons-nous dit bien souvent, n'est pas destinée à produire du blé en grande quantité. La nature de son sol, la température chaude de son climat, la maturité toujours assurée de ses fruits, en font une sorte d'*Eden*, qui doit être consacré à la culture arbustive bien plus rémunératrice. La vigne, l'olivier, l'amandier, le mûrier, le câprier, et depuis les chemins de fer, les arbres fruitiers, dont les savoureux produits peuvent être transportés dans 24 heures sur les points les plus éloignés de l'Empire, voilà les véritables sources de richesse pour l'agriculture du Midi. En ce qui concerne la vigne, aujourd'hui que l'expérience démontre que les jeunes plantations ne sont pas atteintes par l'oïdium, n'est-il pas prouvé que le vin vendu au prix bien bas de 5 fr. l'hectolitre est encore plus rémunérateur que celui du froment à 25 fr. l'hectolitre, que tout le monde considére comme normal.

Les opposants au libre échange traitent de savants, avec une certaine ironie, les hommes éclairés qui envisageant les questions d'un peu haut, et prévoyant l'avenir, engagent les propriétaires à changer le mode de culture, à

(1) *Annales de l'Agriculture Provençale.*

abandonner le vieux système *triennal*, qui nous a été légué par les Romains, et à entrer dans la voie des assolements qui seule peut les conduire au but que tous les propriétaires raisonnables désirent atteindre. Nous ne craignons pas d'être rangé dans cette classe, nous qui avons captivé la confiance des fermiers, ces véritables agriculteurs *en blouses*, entre les mains desquels nous avons mis, il y a quarante ans, *la charrue Dombasle*, pour les enrichir, qui savent très-bien que la théorie que nous professons est fondée sur des faits observés par eux-mêmes, desquels une instruction supérieure à la leur, nous a permis de faire ressortir toutes les conséquences.

Nous nous permettrons donc de dire aux possesseurs de la grande et de la moyenne propriété, le bail à *mégerie*, que vous aimez tant, est nuisible à vos intérêts, parce que le partage se fait sur le produit brut et que les récoltes coûtent plus de la moitié de leur valeur. Par suite de ce bail, qui vous paraît avantageux, vos terres s'épuisent de plus en plus, et tous les changements de *mégers* ne sauraient placer vos propriétés dans des conditions meilleures ! Prenez des fermiers en consentant des baux de six ans, ajouterons-nous, n'exigez d'eux, pendant les premiers renouvellements de bail, qu'un fermage de taux raisonable. qui leur permette de faire convenablement leurs affaires ; ils s'attacheront à vos propriétés, les cultiveront avec soin, et à chaque renouvellement de bail, ils consentiront volontiers une augmentation de fermage proportionnée à leurs bénéfices. Avec un pareil système les terres s'améliorent, les fermes prennent une plus grande valeur et le propriétaire voit augmenter constamment ses revenus. Si vous préférez diriger vous-mêmes l'exploitation, ce qui vous serait encore plus avantageux, réfléchissez bien avant de prendre une telle résolution, car aujourd'hui le paysan est peu disposé à l'obéissance, et c'est du côté de vos agents que viendront les plus grands obstacles.

Quelque soit le parti que vous preniez, se présente le grand argument qu'on met en avant, espèce de *non possumus*. par lequel on croit avoir répondu à tout. Dans les conditions où elle se trouve, dit-on, notre agriculture ne peut pas se transformer. Encore une erreur que nous allons combattre. Nous soutenons qu'une transformation peut se faire dans la région Sud-Est de la France, mais à condition du *labor improbus*, il est indispensable que les intéressés, au lieu de se lamenter, s'en occupent sérieuse-

sement. Il faut d'abord, pour remédier à la plus grande plaie de notre agriculture, la cherté de la main-d'œuvre, demander et obtenir du gouvernement une large subvention pour faciliter l'introduction en Provence *du labourage à vapeur* dont il a déjà été fait quelques essais très heureux (1), Les hommes chargés de ces travaux, qui se feront à l'entreprise, à tant par hectare, suivant le tarif qui leur serait imposé, exécuteront non-seulement les défoncements profonds comme ils le font aujourd'hui, mais encore les simples labours à vingt-cinq centimètres, que nous ne payerons plus qu'à 20 fr. par hectare, au lieu de 60 fr. qu'ils nous reviennent par l'emploi de la charrue Dombasle. Les mêmes entreprises seront chargées de faciliter l'introduction des machines telles que la moissonneuse, la battense, la faucheuse, etc, etc., qu'ils tiendront à la disposition des propriétaires désireux de les essayer avanf d'en faire l'acquisition. Ayant ainsi les défoncements, les simples labours et les principales opérations à bon marché, il sera facile à chacun d'adopter les assolements les mieux appropriés à leurs différentes natures de terre. Alors il sera, selon nous, indispensable de retourner à la culture du sainfoin. précieuse plante fourragère, qui vient si bien dans les terrains secs, qu'on a abandonné parce qu'on l'a semé trop fréquemment sur la même pièce de terre, et qu'on a laissé abâtardir la semence faute de la renouveler. Quelques pièces de peu d'étendue, mais de la meilleure qualité, défoncées et bien fumées seront consacrée à la luzerne *qu'Olivier de Serre* appelle *la merveille du ménage.* On fera également entrer dans l'assolement de certaines pièces de terre, la culture des récoltes racines, telles que la betterave, le rutabaga, etc., etc., des moyens puissants de nourrir les bestiaux étant ainsi créés, on rappellera de l'exil les troupeaux de la race ovine, ce *bétail* du Midi, qui depuis vingt-cinq a peu à peu disparu d'un grand nombre de fermes. Les troupeaux, par les produits de la vente de la laine, des agneaux, du laitage, ou de l'engraissement, payeront largement leur dépense et doteront, sans frais aucun, les fermes d'une quantité considérable d'engrais de première qualité. Si on ajoute les riches produits de la culture arbustive et spéciale à notre région dont nous avons déjà parlé, que peut-il manquer à la production d'une ferme en Provence?

Voir ce bulletin, page 365.

Si l'agriculture française adoptait le système des assolements, l'Empire produirait *autant de blé* que par la culture actuelle ; mais cette céréale occupant dans les rotations de culture une place toujours avantageuse, le prix de 15 fr. par hectolitre, la plus basse moyenne de l'ensemble de tous les marchés, serait encore très-rémunérateur ?

Nous ne saurions terminer ces considérations sans protester contre un reproche peu fondé que font au libre échange les partisans du système protecteur. *Le commerce et l'industrie*, disent-ils, *écrasent l'agriculture*. Pour énoncer un pareil *sophisme* il faut ignorer complètement la mission que la Providence a donnée aux hommes chargés de faire valoir les trois sources de la richesse publique. L'agriculture produit les matières premières, l'industrie s'en empare, et par un travail intelligent les transforme et en fait pour ainsi dire des produits nouveaux ; mais le commerce n'est pas producteur, sa mission consiste à favoriser à la fois les producteurs et les consommateurs de tous les pays, et il remplit merveilleusement cette tâche, en achetant les produits bruts ou manufacturés sur les marchés où les prix sont avilis, ce qui les fait hausser pour les revendre sur les marchés où ils sont chers, opération qui en amène la baisse. C'est donc le commerce qui est le balancier de la pendule économique : quand il va bien, l'agriculture et l'industrie prospèrent, s'il va mal, tout languit ; s'il s'arrête, rien ne marche plus. Voilà ce que nous avons constaté depuis cinquante ans que nous habitons Marseille, et nous le disons avec la conviction la plus sincère, si, dans les circonstances pénibles où nous nous trouvons, il était possible que Marseille, avec sa population intelligente de 300 mille âmes, sa puissante industrie, et les capitaux *considérables* que de riches étrangers y font affluer, disparût pour faire place à un petit port de mer comme celui de Cassis, le département des Bouches-du-Rhône descendrait immédiatement à la dernière classe, et l'agriculture provençale, au lieu de la souffrance momentanée qu'elle éprouve, serait complètement ruinée.

M. PLAUCHE.

Membre de l'Académie, ancien directeur des ***Annales de l'agriculture Provençale***.

NOTICE

SUR

PALAMÈDE TRONC DE CODOLET,

Poète satirique Provençal,

Né à Salon (1656—1722).

Lorsqu'un archéologue découvre une médaille inédite, qui peut jeter quelque lumière sur un point obscur d'histoire ou de géographie, il s'empresse de la publier, et de faire participer le monde savant à la satisfaction qu'il éprouve lui-même. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour les œuvres de l'esprit ? Il existe en province, et probablement aussi à Paris, une foule d'ouvrages en prose ou en vers, que la fortune capricieuse a condamnés à un long oubli, et que l'érudition doit en retirer. Enfouies dans les archives publiques ou dans les papiers particuliers des familles, ces œuvres présentent quelquefois les peintures les plus vives et les plus vraies de la vie de nos pères ; elles sont riches de verve, d'esprit et d'originalité, et si elles étaient parvenues à la publicité, elles auraient certainement obtenu l'estime qu'elles méritent.

Depuis quelques années, les archives publiques sont exploitées avec une ardeur qui a déjà produit les meilleurs fruits. Il n'en est pas de même pour les dépôts particuliers des familles. Conservés avec une piété qui a quelque chose de respectable, et souvent même avec une vigilance jalouse, ces papiers tombent rarement entre les mains de ceux qui peuvent les apprécier. Je puis donc considérer comme une très-heureuse fortune le hasard qui m'a fait rencontrer les poésies françaises, entièrement inédites, de

Palamède Tronc de Codolet, poète satirique de la fin du dix-septième siècle et du commencement du dix-huitième, qui naquit, vécut et mourut à Salon, petite ville de Provence, illustrée, à des titres fort divers, par le fameux Michel Nostradamus et le célèbre ingénieur Adam de Crapponne. Tronc de Codolet appartient à l'école de Boileau, et j'espère prouver qu'il a été un de ses meilleurs disciples. Au moment de publier tout ce que j'ai pu retrouver de ce poète injustement oublié, j'éprouve la même satisfaction que dut éprouver le savant marquis de Lagoy, naguère enlevé à l'Institut de France, lorsque, nettoyant une médaille qui portait la tête de Cérès, et un des revers des monnaies de Marseille, il vit peu à peu naître, sous la brosse métallique, les caractères grecs, qui lui révélaient le nom de Glanum, aujourd'hui Saint-Remy (1).

Au reste, le nom de Tronc de Codolet n'était pas entièrement inconnu en Provence. Ce poète avait fait représenter à Salon, en 1684, une comédie en trois actes et en vers provençaux. Cette pièce est intitulée *Lou Troumpo qu poou* ou *Leis Fourbariès doou siècle* (*Le Trompe qui peut* ou *les Fourberies du siècle*). C'est l'ancienne *Farce de maître Pathelin*, imitée d'une manière très-originale et augmentée de quelques scènes. L'intrigue y est conduite d'une manière plus régulière, et l'expression des mœurs m'y semble plus vraie, l'auteur s'étant contenté de peindre ce qu'il voyait, sans chercher à introduire dans son tableau une naïveté un peu artificielle. Brueys, dans son *Avocat Patelin*, a largement profité du *Troumpo qu poou* de Tronc de Codolet. Je regrette vivement que Génin, dans l'ingénieux parallèle qu'il a fait de l'ancienne farce et de la pièce de Brueys, ait ignoré l'existence de la comédie provençale, qui lui aurait fourni d'heureux rapprochements.

Lou Troumpo qu poou fut imprimé en 1737, par Bernard, avocat de Salon, qui voulut sans doute honorer ainsi la mémoire de son compatriote ; mais cet éditeur a été aussi infidèle que bien intentionné. Il s'est permis des corrections et des retranchements, et il a ainsi défiguré l'œuvre de Codolet. Je me propose de publier cette comédie, avec une traduction littérale en regard, à la suite des œuvres françaises du même poète, qui sont complètement inédi-

(1) On sait que cette médaille unique est passée, des héritiers du marquis de Lagoy, dans le cabinet du duc de Luynes, qui a généreusement fait don à la Bibliothèque Impériale de toute cette précieuse collection.

tes. Heureux, si je puis retrouver certains intermèdes, qui ont disparu des manuscrits que j'ai eus entre les mains, sans doute à cause de leur gaîté un peu aristophanesque, si je dois en juger par les titres. Une lettre de Millin à Paul de Lamanon me laisse quelque espérance à cet égard. En effet, Paul de Lamanon et le petit-fils de Tronc de Codolet s'étaient concertés pour envoyer à Millin une copie du *Troumpo qu poou*. Celui-ci leur écrivit que, d'après l'avis de la Classe des Inscriptions et Belles-lettres de l'Institut, ce manuscrit serait placé a la Bibliothèque Impériale. Espérons que je retrouverai ce manuscrit, et qu'il sera complet.

Mais je désire surtout vous entretenir des poésies françaises de Tronc de Codolet, après vous avoir dit quelques mots de l'auteur.

Palamède Tronc de Codolet naquit à Salon, en 1656, et y mourut en 1722, à l'âge de soixante-six ans. Son père, Pierre Tronc de Codolet, était un avocat honorable qui reçut, comme beaucoup d'autres bourgeois de Salon, l'honneur coûteux et peu envié de ces armoiries qui furent, sous Louis XIV, imposées comme une mesure fiscale et non distribuées comme une marque d'honneur. Au reste, d'Hozier, son compatriote, lui donna de magnifiques armoiries parlantes ; elles étaient d'or à un arbre arraché de sinople. au chef de gueules, chargé de trois roses d'or (1).

Pierre de Codolet eut quatre enfants de son mariage avec Marguerite de Faudran de Laval. Palamède, notre poète, fut le quatrième et dernier. Sa vie se passa tout entière à Salon, où il obtint les honneurs du consulat, dans l'année 1711 (2). Il a décrit avec beaucoup de verve les fatigues de ces fonctions municipales, qui pouvaient bien flatter un peu l'amour-propre, mais qui détruisaient le calme et le bonheur de la vie domestique. Il se maria, le 11 mai 1698, avec Thérèse de Merendol, et mourut en 1722, ne laissant qu'un fils unique. Sa descendance mas-

(1) Armorial manuscrit d'Hozier, *Généralité d'Aix, cahier des armes imposees*, Bibliothèque Impériale.

(2) Palamède Tronc de Codolet fut second consul de la ville de Salon avec noble Jean-François de Grignan, premier consul, et Honoré Augier, marchand, troisième csnsul, depuis le 27 mai 1711, seconde fête de la Peutecôte, jour réservé pour la création du nouvel état consulaire, jusqu'au 16 mai 1712, lundi de la Pentecôte. (Archives de la ville de Salon, BB; 13, folio 63 et folio 100.)

culine s'éteignit, le 22 juin 1788, en la personne de César-Auguste Tronc de Codolet, mort à l'âge de dix-sept ans.

Je n'ai pu jusqu'à présent réunir que dix-sept cents vers français de Codolet, formant trois satires, un fragment d'une quatrième, une chanson, et quelques inscriptions. Les trois satires sont intitulées : 1° *Discours sur l'imposture des hommes* (430 vers); 2° *Relâchement des chrétiens* (760) ; 3° *Les peines et fatigues du Cousulat* (300) ; *Le Théâtre du monde* (46); petites pièces (114). Les poésies provençales comprennent 2130 vers, dont 2036 pour le *Troumpo qu poou*, 88 pour une chanson et 6 pour une inscription.

Dans la première pièce, dans le *Discours sur l'imposture des hommes* le poète décrit les fraudes auxquelles se livrent les différentes classes de la société, l'hipocrisie qui règne dans les relations du monde, et cela avec une verve, qui dépasse la mesure quelquefois, mais qui est toujours plaisante. Ce sont des traits forcés, mais exacts dans les contours, des caricatures qui sont de véritables portraits. Pour faire connaître la manière de Codolet, je choisirai un passage où il a retracé, après Lucrèce et après Molière, le tableau des ruses qu'emploient les femmes pour cacher leurs défauts physiques et demander à l'artifice la beauté que la nature leur a refusée. Lucrèce et Molière avaient donné quelques coups de pinceau vigoureux et expressifs, le poète salonais a multiplié les figures et les détails ; il a fait le commentaire, le livret du tableau peint par les deux immortels poètes, mais ce livret est des plus spirituels. Vous allez en juger :

Voilà, mon cher, comment tous les hommes sont faits :
Pour un d'irréprochable, il en est tant de laids!
Veux-tu te marier, c'est bien une autre histoire.
C'est là ce qu'on peut dire un chapitre illusoire ;
Car, de quelque côté que tu tournes les pas,
Sur trente-six objets, que tu ne connais pas,
Veux-tu risquer un choix, tu ne peux qu'être dupe.
La boîteuse se guinde et fait traîner sa jupe.
Si bien qu'elle paraît droite comme un pilier.
La bossue à son tour rend son dos régulier
Par les colifichets qu'elle met en usage.
La laide, à la clarté refusant son visage,
Quand elle s'aperçoit que vous l'envisagez,
Ne laisse jamais voir que le bout de son nez.
La bègue, qui d'ailleurs n'est pas mal politique,
Parle fort peu, feignant d'être mélancolique.
La chassieuse fait semblant de se moucher,

Dans le temps qu'elle n'a que ses yeux à sécher.
La louche tient toujours ses yeux collés à terre.
La demoiselle borgne emprunte un œil de verre.
On prend soin de voiler l'endroit défectueux :
La chauve et la grisonne adoptent des cheveux,
Tandis que l'édentée a recours à l'ivoire,
Qu'elle fait agencer pour meubler sa machoire.
Le rouge à cette pâle est un rouge étranger ;
Le blanc à cette brune est un blanc mensonger.
Ainsi souvent, après les noces contractées,
Vous n'avez qu'une femme à pièces rapportées.
La maigre, à la faveur d'un certain peloton,
Vous donne pour du vrai ce qui n'est que coton,
Si bien qu'elle n'a point à jalouser les chèvres.
Aminte, avec chagrin voyant ses grosses lèvres,
Alternativement les tient entre ses dents.
La manchote ne sort jamais qu'avec les gants.
La naine, échantillon de l'humaine nature,
Cherchant à rehausser sa petite stature,
Va toujours se percher sur un point relevé;
N'abandonnant jamais le plus haut du pavé;
D'ailleurs, sur des patins d'une hauteur outrée,
Le busc jusqu'au menton et la tête mitrée,
Elle est à triple étage et paraît du grand air,
Avec une géante allant presque de pair.
La goulue, en mangeant, fait la petite bouche,
Et semble justement une sainte nitouche :
La seule odeur du vin lui fait bondir le cœur!
Dieu sait pourtant combien elle aime la liqueur.
Celle-ci paraît douce, et c'est une mégère :
Celle-là contrefait la bonne ménagère.
Mais ont-elles leurré quelque maître Gonin,
Notre goulue alors s'enivre de son vin,
Et, ne comptant pour rien que son époux la loue,
Elle fait, en mangeant, la poche à chaque joue.
La mégère bien haut fait retentir sa voix,
La ménagère reste avec les bras en croix.
Enfin, après la noce, elles ôtent le masque,
Et nous voyons alors la fantasque fantasque,
La prodigue prodigue, et, d'un cœur ingénu,
Ne ménageant plus rien, elles tombent à nu,
A la coquette près, qui, toujours plus rusée,
Paraît digne au dehors d'être canonisée.
Cette petite sainte a pourtant un ami,
Qu'on pourrait appeler lieutenant du mari.
Elle fait, d'autre part, du bruit autant que douze,
Contre son pauvre époux feignant d'être jalouse,
Et craignant que le sot n'en ait eu quelque vent.
Comme les mal montés elle prend le devant.

(*Discours sur l'imposture des hommes*, vv. 230-294.)

Dans la satire intitulée le *Relâchement des chrétiens*, le poète examine la manière dont on pratique les comman-

dements de Dieu et de l'Eglise. Il y a là des portraits charmants. J'y remarque surtout celui du prédicateur à la mode, que notre poète a dessiné avec plus d'entrain que ne l'avait fait l'abbé de Villiers, l'auteur de l'*Art de prescher*. Je regrette que la longueur de ce passage m'empêche de le citer en entier et quelques coupures ne sauraient exprimer qu'imparfaitement la verve railleuse de l'auteur.

Il arrive assez souvent à Codolet de chercher à imiter Boileau. La satire littéraire qui se trouve mêlée au fameux combat du *Lutrin*, se trouve reproduite dans le poème des *Peines et fatigues du Consulat*, à propos de la vente que fait un agent du fisc, de la bibliothèque d'un débiteur insolvable. Le catalogue des livres mis à la criée est une critique ingénieuse des mauvais livres alors en crédit dans la province, et dont le prix ne se calcule que par liards et deniers. Mais il n'y a pas d'enchérisseurs, et le tout se vend en bloc au poids du papier. Il serait intéressant, si le temps le permettait, de passer en revue tous ces livres jadis fameux, et qui sont maintenant complètement oubliés; nous y trouverions la preuve de l'excellent goût littéraire de Codolet. Il avait d'autant plus de mérite en cela que le mauvais goût, banni de Paris par les rudes attaques de Boileau et les exemples des grands maîtres, s'était réfugié en province, où les révolutions littéraires se font toujours plus tard que dans la capitale.

Mais je crains d'être long et je dois me borner à quelques citations suffisantes pour donner une idée de la verve spirituelle du poète que je me propose de retirer de l'oubli. Je finirai donc par une tirade pleine de gaîté contre l'ignorance de certains abbés, admis sans examen aux fonctions sacerdotales, pour recruter le clergé inférieur, et surtout le personnel de certains couvents. Il faut sans doute faire la part de l'exagération naturelle à un poète et à un homme du Midi. Les prêtres ont aujourd'hui une science digne de leur saint ministère, et presque tous se distinguent par la culture de l'esprit, l'étude des choses saintes quelques-uns et même par la renommée de leur éloquence. Mais, au temps de Codolet, du moins à ce qu'il dit, on admettait trop souvent, dans les derniers rangs de la hiérarchie ecclésiastique, des abbés pour lesquels la piété tenait lieu d'instruction et qui quelquefois savaient à peine lire :

...... J'en ai vu dans un grand embarras,
Tandis qu'ils rencontraient quelques mots difficiles,

Ou des noms un peu durs dans certains évangiles.
Géronte, pui ne peut qu'à peine articuler,
Pour dire Aminadab faillit à s'étrangler.
Mon divin Rédempteur, ces pitoyables prêtres
N'appréhendent rien tant que tes nobles ancêtres :
Eliacin. Achaz, Roboam, Joathan,
Viennent ils à paraître, ils les tirent du rang,
Ils n'en sauraient jamais digérer les syllabes;
Ces vénérables noms leur paraissent arabes;
Il suffirait d'un seul pour les effaroucher,
Ce sont, à leur avis, des noms à retrancher;
Ils ne sont pas chrétiens, n'en déplaise à Moïse.
Ils ne font, disent-ils. qu'embarrasser l'Eglise.
Pauvre Zorobabel, jadis tant signalé,
J'ai souvent entendu qu'on t'a bien mutilé.
Ils n'ont pas mieux traité Salathiel ton père,
Car ils l'ont écorché de rage et de colère.
Que feraient-ils, grand Dieu ! s'ils trouvaient par hasard
Un Evilmérodach, un Téglathphalasar,
Un Adonibesec ?... C'en serait fait sans doute;
Semblables champions les mettraient en déroute.

(Le Relâchement des chrétiens, 540-562)

Les vers de Tronc de Codolet ne sont pas tous aussi plaisants que ceux-ci. Le poète s'arme quelquefois du fouet de Juvénal, et il poursuit avec indignation les vices de son temps, et surtout le luxe. Dans une ville comme Salon, où les statuts ne permettaient les robes de couleur aux femmes du peuple que le jour de leur noce, il trouve matière à de violentes invectives contre la toilette. Qu'aurait-il dit de notre temps, et pourquoi n'a-t-il pas vu la crinoline ?

J'ai pensé que la publication de ces poésies, pleines de saveur locale et de ce qu'on est convenu d'appeler l'esprit gaulois, pourrait offrir de l'intérêt; non seulement aux amis de la langue française, mais encore aux amis de la morale et de la forte discipline de l'éducation domestique. Tronc de Codolet amuse, et en même temps il conseille. Ses poésies françaises et ses poésies provençales formeront un volume, qui ne devra pas, dans les bibliothèques, être placé trop loin de Boileau, car si Codolet a moins de pureté, moins d'élévation que son illustre maître, il n'a pas moins de philosophie que lui. C'est, en un mot, un poète de bon sens, variété assez rare dans le genre, et digne, pour cela, de figurer dans les collections des curieux. Puisse-t-il, avant d'affronter le grand jour de la publicité, trouver, dans cetse Revue, de la sympathie et quelque encouragement.

Norbert BONAFOUS.

DES RATS A MARSEILLE.

I.

C'est toujours une question sérieuse que celle qui touche de près à la propriété, et les rats ne contribuent pas peu à sa destruction, favorisés qu'ils sont par l'apathie des habitants des grandes villes où ils fixent de préférence leur résidence. Aussi, la race des rongeurs s'est propagée avec une telle profusion, qu'aujourd'hui les moyens d'en purger le sol sont devenus de la plus grande difficulté, et tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il est urgent de prendre des mesures exterminatrices.

Pour se former une idée de tout le mal que fait le rat, il faut étudier sa nature, son instinct, ses goûts dans la physiologie qu'en ont faite les hommes qui ont consacré leur vie à l'étude des animaux.

« Le rat est assez connu par l'incommodité qu'il nous cause; il habite ordinairement les greniers où l'on entasse le grain, où l'on serre les fruits, et de là, descend et se répand dans la maison. Il est carnivore, granivore et frugivore; il semble seulement préférer les choses dures aux plus tendres; il ronge la laine, les étoffes, les meubles, perce le bois (1), fait des trous dans les murs, se loge dans l'épaisseur des planchers, dans les vides de la charpente ou de la boiserie; il en sort pour chercher sa subsistance, il y transporte tout ce qu'il peut traîner; il y fait même quelquefois magasin, surtout quand il a des petits.

(1) Il perce et ronge aussi le plomb. Dans la maison que j'habite, rue Grignan, 21, une fuite de gaz m'a fait découvrir un tuyau percé par ces rongeurs; j'ai été obligé de le remplacer par un autre en fonte.

« Il est des rats noirs, bruns, roux, gris et de blancs; c'est suivant le pays de leur provenance.

« Les rats moscovites et hollandais sont les plus forts et les plus voraces. Ils n'ont de rivaux que dans les rats normands (1). »

Il faut ajouter à cette nomenclature l'*oudatra* ou rat musqué du Canada. Ce rongeur est de la taille d'un lapin ordinaire; en hiver, il se construit sur la glace une hutte en terre, et l'instinct qu'il déploie, en exécutant ce travail, l'a fait comparer au castor. M. le général Faidherbe en a offert deux au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

En France, on compte cinq espèces de rats :

La souris domestique, le campagnol ou rat des champs, le rat brun, le surmulot ou rat de Montfaucon, le rat d'eau.

Ils ont trois nichées par an et donnent naissance à 5 ou 6 ratons.

L'espèce la plus dangereuse est fort heureusement ratophage. Pressée par la faim, cette espèce se dévore entre elle. Sans cette particularité, certains pays où elle arrive en masse deviendraient inhabitables. On a cité même une île de la Hollande que les habitants furent obligés d'abandonner, n'ayant pu se rendre maîtres des ravages causés par les rats.

Le surmulot surtout est d'une voracité sans égale.

Voici ce que rapporte M. Toussenel dans son ouvrage sur le *Caractère des Bêtes*, page 46 :

« Le *surmulot* dévore le chien, le chat et attaque l'enfant endormi; il est friand du cadavre de l'homme; il commence par lui manger les yeux comme au cheval (je me souviens, en effet, avoir lu dans un journal la relation d'un enfant au berceau dévoré par un rat); sa dent est des plus venimeuses. Je sais dix cas d'amputations de jambes nécessitées par la morsure du rat.

« Les abattoirs et les égoûts de Paris nourrissent un nombre de rats inimaginable. On en a tué des 20,000 et des 30,000 pendant plusieurs jours de suite à la voirie de Montfaucon, sans que le nombre en parût sensiblement diminué. On calcule qu'il leur est servi un tribut annuel de 6 millions de kilog. de viande, tant en chair de cheval qu'en autres matières animales putréfiées. »

Cet auteur a dit (page 152) : « J'écrirais vingt volumes

(1) Buffon, t. 25, p. 188.

sur le rat, si on me laissait faire, car il n'est pas de sujet plus riche à traiter que le rat, celui de Paris surtout. »

L'abattoir de Marseille peut rivaliser, dans des proportions relatives, avec celui de Paris. Les rats y pullulent; ils trouvent là de la viande fraîche, et rien ne trouble leur existence et leur progéniture.

La nature n'a pas pourvu le chat de défenses suffisantes pour lutter avec avantage contre les rats surmulots ou normands, qui sont ceux de la grosse espèce.

Le rat a les dents de devant longues et fortes, ce qui lui permet de faire des incisions profondes et cruelles, tandis que la défense du chat est principalement dans les griffes qui pénètrent difficilement dans la peau dure et épaisse du rat.

Nous ne sommes plus du temps où

Un chat nommé Rodilardus
Faisait des rats telle déconfiture,
Que l'on n'en voyait presque plus,
Tant il en avait mis dedans la sépulture
(LAFONTAINE.)

Mais ce n'est pas seulement le vol et le pillage que commet le rat, ce sont les travaux destructeurs auxquels il se livre avec l'intelligence la plus remarquable. Pour atteindre l'objet de sa convoitise, ou pour se frayer des voies de retraite, il perce des trous dans les murs les plus épais. Dans une dernière séance de la Commission du Canal de Marseille, il a été dit que M. de Montricher avait fait construire un mur de défense contre l'attaque des rats sur certains travaux du Canal. Cet animal creuse le sous-sol pour se construire des magasins d'entrepôt, qui lui servent en même temps d'habitation, où il se réfugie, s'accouple et nourrit ses petits, en butinant pendant la nuit.

Ces ravages sont connus de tous.

Dans une maison de notre ville, sise à la place de la Rotonde, et habitée par la famille Bouquet, les rats avaient creusé le sous-sol, au point qu'un domestique, descendant au rez-de-chaussée, sentit ses jambes s'affaisser de vingt centimètres, et en réparant cet affaissement, on remarqua une voûte creusée par les rats. Il en a été de même dans une maison appartenant aux hospices, rue Beauvau, hôtel des Ambassadeurs ; il a fallu reprendre le sous-sol en entier. Dans une maison, rue Marengo, ils ont

démoli l'escalier. En creusant une voûte, rue Grignan, ils ont soulevé les briques du trottoir. Au surplus, les journaux de la localité signalent assez souvent les méfaits de ces animaux dévorants et destructeurs, pour qu'il soit superflu de citer des exemples de leurs ravages.

Il y a donc nécessité et urgence à prendre les armes.

Mais quels seront les voies et moyens ?

En voici quelques-uns :

On peut les employer tous à la fois ou faire choix de ceux qui paraîtront les plus efficaces.

Aucun de ces moyens n'est radical ; mais est-ce à dire pour cela qu'il n'en faille point adopter, et que les hommes qui rasent les montagnes, dessèchent les marais, domptent les bêtes féroces, se diront impuissants contre les rats et les laisseront tranquillement pulluler dans la commune ?

Non. On ne doit pas se laisser décourager par les difficultés. Il convient au contraire d'adopter tous les moyens qui peuvent présenter quelque succès, car il y a de quoi être effrayé de la propagation de l'espèce.

En ne partant même que du chiffre de 400 rats, on arrive au bout de 6 années, à celui bien effrayant de 12,174,606 rats.

400 rats, parmi lesquels on peut supposer 200 femelles, produisant 3 nichées par année, et 5 rats par nichée, soit 15 rats par an, donnent dans une année....	3,000
Auxquels ajoutant le premier chiffre de....... ..	400
donne un total de........................	3,400
Mortalité portée à 30 pour cent................	1,020
Reste fin de la première année, rats...	2,380

Même calcul pour les années suivantes, et l'on trouvera pour les 6 le nombre ci-dessus de 12,174,606.

II.

MOYENS DE DESTRUCTION.

Pendant les dernières années que j'ai eu l'honneur d'appartenir au Conseil municipal, je n'ai cessé d'exciter la sollicitude de l'Administration à prendre des mesures pour la destruction des rats. Mon insistance a été telle et ma proposition si souvent renouvelée, qu'elle est devenue un sujet de personnification.

Interrogé sur les voies et moyens, j'ai proposé d'abord *la famine*.

Ce moyen aurait le double avantage d'atteindre plus ou moins chaque individu, et, de plus, comme il est reconnu qu'en absence d'aliment, les ratophages se dévorent entre eux, il aurait pour résultat d'allumer la guerre civile parmi les espèces et de faire dévorer les petits par les gros; ce serait autant de conquis sur le camp ennemi.

Malheureusement, les mesures prescrites par des règlements de voirie, de déposer, le soir, sur la voie publique, en face des maisons, des débris de cuisine et des résidus de toutes sortes, fournissent à ces voraces animaux une nourriture abondante et par trop succulente.

Il n'est personne qui n'ait remarqué autour des tas de matière déposées, le soir, sur la chaussée et contre le trottoir de chaque maison, des compagnies de rats, absorbant avec avidité les résidus des viandes, de pain et autres comestibles, qu'ils doivent croire fraichement exposés pour servir à leur nourriture quotidienne.

Ce n'est pas tout, les rats ne sont pas oublieux de leurs petits, et après s'être suffisamment repus, ils transportent dans les silos qu'ils savent creuser avec la science du mineur, tous les aliments nécessaires à leur existence, jusqu'à ce qu'ils soient assez avancés pour se la procurer eux-mêmes. C'est pourquoi, en fouillant le sol dans la partie occupée par une famille de rats, on trouve une masse de provisions très-variée.

Pour remédier au grave inconvénient que je signale, et qui est la conséquence du dépôt dont il s'agit, il serait nécessaire qu'un arrêté de M. le Maire prescrivît aux habitants de faire le matin, de bonne heure, dans un réci-

pient quelconque, le dépôt que, suivant un arrêté du premier février 1853, on doit faire le soir, de manière qu'il pût être enlevé et chargé immédiatement sur les charrettes de l'entrepreneur de nettoiement.

Cette méthode est pratiquée à Lyon.

Le domestique, chargé de ce soin, réunit dans un cabas ou baquet, tous les débris de la cuisine et les balayures de son habitation, le dépose devant la porte, et la charrette municipale faisant sa tournée, le vide et l'emporte immédiatement. Cette opération s'exécute très-rapidement et sans laisser la moindre trace de saleté sur la chaussée; tandis qu'en faisant cette opération le soir sur la voie publique, comme cela se pratique à Marseille, ceux qui, pendant l'été, ont l'habitude de respirer la fraîcheur sur leur porte, sont incommodés par une odeur fétide s'exhalant des matières déposées enlevées seulement le lendemain.

En laissant séjourner toute la nuit ces débris culinaires, il est certain qu'on fournira aux rats, trop généreusement, une libre et ample pâture contribuant puissamment à leur propagation (1).

Cependant, tout avantageux que serait ce changement d'heure, dans le dépôt dont il vient d'être question, il n'aurait qu'un faible résultat, s'il n'était suivi d'une chasse vigoureusement organisée, et l'expérience a démontré qu'il n'en est pas de plus facile et d'un effet plus certain que celle faite par le chien.

Toute race de chiens élevée à cette chasse rend des services importants; mais il est des chiens qui sont par leur instinct, de préférence à d'autres, poussés à la destruction des rats, l'on peut même dire qu'ils les pourchassent avec passion.

Ce sont les bull-dogues de courte taille et les chiens terriers ou ratiers.

On doit se souvenir qu'au temps où cette race de chiens n'était pas encore soumise à la patente, lorsqu'elle pouvait se produire dans les rues de la cité, libre de tout masque de fer qui annihile ses moyens d'attaque et de défense, on ne s'était pas aperçu de l'invasion innombrable des rats comme aujourd'hui. Bon nombre d'amateurs, propriétai-

(1) Nous avons le regret de dire que cette mesure tout autant hygiénique qu'utile à la destruction des rats, n'a pas eu l'assentiment de l'autorité, car tout récemment l'arrêté du 1er février 1853, précité, a été renouvelé.

res de ces chiens, se plaisaient à parcourir les rues de la ville, pour faire occire les rats qui avaient l'imprudence de sortir de leur caverne ; mais depuis que la charrette municipale a mis le masque de fer sur le museau du chien, ce fidèle et malheureux animal, non seulement ne peut plus livrer bataille aux rats, mais il souffre l'humiliation de fuir devant eux, et c'est de là que ceux-ci jouissent à leur aise du triomphe que nos règlements précautionneux leur assurent.

Ne pourrait-on pas modifier cet état des choses ?

Sans doute, il ne s'agirait pas d'annihiler les mesures de police concernant les chiens, mais seulement d'y apporter des modifications. A mon avis, les chiens rendent beaucoup plus de service qu'ils n'occasionnent de maux, la fréquence de ces maux étant d'ailleurs d'habitude très-exagérée (1).

Il serait surtout à désirer que l'autorité se montrât moins sévère dans l'exécution des règlements à l'égard de la catégorie de chiens ci-dessus indiquée, parce qu'elle est l'ennemie la plus acharnée des rats, et qu'elle seule peut nous en délivrer.

Cet adoucissement pourrait être, par exemple, d'inviter les lanceurs de lacets à ne pas enfermer dans la fatale charrette les chiens de la deuxième catégorie, porteurs d'un collier où seraient gravés le nom et la demeure du propriétaire, quand même ils seraient rencontrés accidentellement dépourvus de muselière, et même qu'il fût enjoint à l'inspecteur de les ramener à leur propriétaire, lequel devrait payer comptant une amende, contre la remise du chien.

Dans le *Manuel du Garde-champêtre*, Serre a écrit que tout chien errant et suspect est mis immédiatement en fourrière, et abattu ensuite sur l'ordre du Maire, ce qui impliquerait que, dans l'idée de l'auteur, on ne devait abattre un chien qui n'est que suspect, qu'après avoir pris l'ordre du maire lequel le fait examiner par un vétérinaire.

Le chien a eu un temps meilleur.

On lit dans une loi des Burgundes, entre autres, une

(1) Si l'on consulte le sommier des hôpitaux de Marseille, il est douteux que l'on rencontre un cas d'hydrophobie par dix ans d'intervalle et cependant on ne fait nulle attention aux nombreux accidents souvent mortels, occasionnés par les maladies du cheval, la morve et le mors aux dents.

disposition ainsi conçue (art. 8 du chap. 9, tit. 10, des ancêtres des fabricants de moutarde et autres habitants de Dijon et de la Bourgogne) :

« Si quelqu'un a osé voler un chien levrier *voltrahum* ou un ségusiave *sagutium*, chien d'espèce particulière que les Gaulois employaient à chasser le sanglier, ou un chien courant, *petrunculum*, nous ordonnons que le coupable soit obligé de... baiser l'animal au derrière devant le peuple assemblé, ou de payer cinq sols d'or à son maître, et deux sols à titre d'amende. »

On a de la peine à comprendre l'ignominieuse pénalité des Burgundes; mais dans notre législation, le vol d'un chien, sans distinction d'origine, constitue un délit passible de peines correctionnelles; et l'exposition qui vient d'avoir lieu à Paris, encouragée par les prix décernés aux plus utiles et plus belles races, témoigne de l'intérêt que prend le gouvernement à la propagation des espèces utiles et de la protection qui leur est assurée.

M. Emile de la Bédollière rend compte dans le *Journal illustré* du 5 août, de la traite des chiens à Londres. Les *terriers* ou *bassets* sont reconnus les plus habiles contre les rats. A Windmill, on montre un chien qui expédie 100 gros rats en 5 minutes. On vend des rats vivants à la douzaine pour exercer les terriers.

Après la manifestation de nos idées sur l'amélioration des mesures préventives contre les chiens, nous avons lu dans la *Gazette du Midi*, du 9 juin dernier, qu'une pétition a été adressée au Maire et au Conseil municipal pour demander l'adoucissement de l'arrêté contre les chiens, lesquels, y est-il dit, doivent être abattus, sans autre recours, dès qu'ils sont pris par la charrette.

Les pétitionnaires réclament contre cette disposition aussi rigoureuse qu'inutile pour la sécurité publique. Ils demandent qu'un délai soit accordé, permettant aux propriétaires des chiens de venir retirer à l'abattoir leurs animaux porteurs de colliers, en payant une amende déterminée.

L'insertion de cette pétition a été accompagnée de fort judicieuses observations de la part de l'honorable rédacteur du journal en faveur des pétitionnaires. Ces vœux réunis n'ayant point abouti, le docteur Ménécier a publié une brochure forte de raisonnement et d'exemples démontrant l'inutilité des rigueurs de l'administration contre les

chiens ; il en est rendu compte de la manière suivante :

« Il a paru à la librairie Camoin, une brochure qui vient avec beaucoup d'à-propos, à l'appui d'une pétition concernant les chiens et couverte déjà d'un grand nombre de signatures. L'auteur, après s'être livré à des expériences très-nombreuses et qui nous paraissent très-concluantes, demande que le système d'abattage des chiens, qui a le double tort d'être inefficace et trop cruel, soit complètement modifié. »

Rien n'a été fait jusqu'à ce jour. Les chiens sont expédiés comme par le passé ; mais il ne faut pas désespérer de l'avenir. Croyons, au contraire, que la demande des pétitionnaires recevra une solution satisfaisante ?

Pourquoi en serait-il autrement ?

Voudrions-nous rester moins sensibles à l'endroit des animaux que nos voisins d'outre-mer ?

La loi Grammont ne protége-t-elle pas les chiens avec la même pitié que les bêtes de somme ou de charroi ?

Il serait fâcheux d'en douter.

Et cependant, Londres qui nous a donné l'initiative de la loi protectrice des animaux, nous fournit encore dans ses mœurs un usage qui nous paraît bien plus propre que l'abattage à prévenir le danger des chiens.

Des industriels de la ville de Londres et des principales villes d'Angleterre, portant nom *Cats-meat-mann*, parcourent les rues, traînant une brouette chargée de viande de cheval cuite et de mou, divisée par portions et enlacées dans une brochette en bois. Cette viande est destinée à la nourriture des chats et des chiens qui accourent aux cris de *meat, meat* ! Quelques chiens apportent dans leur gueule le sou, prix de leur ration, qu'ils ne lâchent que contre un morceau équivalent.

On voit une pareille industrie à Constantinople, à une certaine époque de l'année ; seulement les marchands qui l'exercent, au lieu d'une brouette, appendent des morceaux de viande au bout d'une perche.

Mais si, contre l'attente des pétitionnaires, toute modification au règlement concernant les chiens était repoussée, il serait au moins indispensable à l'Administration de former une vénerie spéciale, destinée à la destruction des rats ; car; sans le secours des chiens, on n'obtiendra jamais que des résultats insignifiants. Les veneurs feraient la chasse la nuit, soit dans les rues, soit dans les maisons particulières où ils seraient appelés.

Cette chasse se pratique à Paris ; elle a été donnée comme un spectacle fort curieux à M. de Balzac.

Notre spirituel compatriote Gozlan l'a décrite d'une manière fort intéressante, dans une de ses œuvres ayant pour titre : *Balzac chez lui*, page 199.

« Les rats de Montfaucon, dit-il, avaient ouvert le cheval et ils le taillaient, le trouaient, le traversaient, l'émiettaient, travail de destruction qu'il ne nous fut plus permis, quelques instants après, de distinguer ni de voir, le cheval ayant complètement disparu sous ces hideuses bêtes... Parmi ces impitoyables rongeurs, quelques-uns me parurent de la grosseur d'un chat. Mais quel chat eût osé se mesurer avec de pareils adversaires ?... Les chiens entrèrent dans l'arène, et le grand carnage commença. Les premières minutes furent belles pour eux. Ils tordirent des cous, cassèrent des reins, broyèrent des têtes par centaines. C'était du délire. Ils tuaient, ils aboyaient ; ils aboyaient, ils tuaient ; ils faisaient des coups doubles, à l'instar des bons chasseurs... Et pourtant, s'ils avaient beaucoup tué, ils n'avaient rien détruit... Le premier quart-d'heure avait été pour eux ; le second ne le fut pas autant. Nous entendîmes des aboiements qui ressemblaient moins à des cris de victoire qu'à des accents de douleur. La réaction commençait. Nous vîmes saigner bien des oreilles, nous vîmes bien des naseaux de dogues, naseaux jusqu'alors respectés, auxquels se suspendaient des grappes de rats qui mangeaient à même leurs ennemis... La chance aurait fini par fort mal tourner contre les chiens, si leurs maîtres, effrayés du danger, et aussi pour couronner la fête, n'eussent ouvert la grille, et les bras nus, les mains armées de bâtons, n'eussent fait invasion au centre de la mêlée indécise... La lutte reprit. Les hommes furent superbes ; les hommes et chiens le furent, à vrai dire. Chaque coup de bâton faisait partir des volées de rats ; on eût dit des perdrix. Les chiens qui les happaient au vol complétaient l'illusion. »

Nous en avons assez dit pour démontrer que la chasse avec les chiens doit être considérée comme le moyen de réussite le plus prompt et le plus assuré.

A ceux qui pourraient encore douter de l'efficacité de la chasse aux rats par les chiens, j'opposerai ma propre expérience. En moins d'une heure et à différentes époques, j'ai vû exécuter dans la cour de ma maison rue Grignan, une trentaine de rats de la grosse espèce. Leurs cadavres

ont été exposés sur la chaussée pour convaincre les incrédules et exciter, s'il était nécessaire, la sollicitude de l'autorité municipale.

Le journal l'*Evé ement*, dans un de ses numéros de février, avait traité de *canard* la chasse aux rats par des terriers ; mais il paraît que tous ses spirituels collaborateurs ne la jugent point ainsi ; car on lit dans le numéro 108, un article signé Adrien Marx, commençant ainsi :

« Je devais me rendre hier à Montfaucon où m'attendait » un équarrisseur de mes amis, pour me faire assister à la » lutte de 12 terriers contre 1,500 rats, etc... Pourquoi » faut-il que j'aie rencontré, dans le passage de l'Opéra, » mon ami Busnach qui m'amena déjeûner chez la mère » Morel... »

Un troisième moyen proposé consiste à encourager la destruction des rats en accordant une prime à ceux qui se voueront à cette œuvre.

Un pareil encouragement a été souvent employé par les communes qui ont voulu purger le sol ou se garantir d'un fléau animal ; telles sont les mesures qui ont été prises contre les plaies de sauterelles et de hannetons, des vipères, contre les attaques des loups, des renards, etc.

Le *Charivari*, du 27 décembre 1864, rapporte qu'on tue à la Martinique une énorme quantité de vipères par an. Des primes sont accordées aux destructeurs.

La vipère peut produire 40 à 80 vipereaux par an ; dans ce pays, les vipereaux atteignent quelquefois deux mètres de long.

Ces 400 vipères auraient produit après un an 32,000 vipères ; après 2 ans, 2,560,000 (1).

La forêt de Fontainebleau abonde également en vipères, et pour en diminuer le nombre, la commune accorde toutes les années 10 centimes par tête à ceux qui se livrent à cette chasse.

On a pu lire dans les journaux de la Haute-Saône ce qui a été écrit concernant la femme connue sous la qualifica-

(1) On voit avec quelle profusion la vipère infesterait le pays, si la commune ne s'imposait des sacrifices pour en diminuer le nombre. La vipère est bien certainement un animal malfaisant, mais peut-être moins que le rat, car elle ne mord que lorsqu'elle est touchée ; en forme de compensation du mal qu'elle peut occasionner, elle dévore les œufs du crocodile qui, sans cette destruction, peupleraient tellement les marais et les fleuves de ce vorace amphibie, qu'il les rendrait inabordables. Le rat, au contraire, fait beaucoup de mal et jamais rien d'utile à l'homme.

tion de la femme chasseresse aux vipères, qui paraît en avoir purgé le département.

Quand par les fortes chaleurs, les reptiles ont abandonné leurs trous, elle lance ça et là sur la terre, à l'aide de la bouche, quelque peu d'un liquide (d'un blanc verdatre dont la composition est son secret), tout en marchant dans la lisière des bois; un quart d'heure après elle revient sur ses pas, et comme un pécheur aux écrevisses, fait sa levée de vipères, qui paraissent toutes ivres ou engourdies. C'est ainsi qu'au mois d'août 1865, elle en a pris plus de 200 en un seul jour. Le nombre de celles qu'elle a détruites du 1er septembre 1864 au 1er septembre suivant, s'élève à 3,308, chiffre officiel constaté par M. Ligé, pharmacien à Champlette.

Le comité agricole de Dampierre et Champlette et le Conseil général de la Haute-Saône lui ont voté une subvention, et le gouvernement lui accorde une prime de 25 c. par tête de vipère; mais il est regrettable qu'un secret aussi important ne soit pas acquis par le gouvernement pour être versé dans le domaine public.

Le *Moniteur de l'Algérie* donne la statistique des animaux nuisibles détruits dans notre colonie africaine, à raison desquels des primes ont été payées par l'Administration du pays; on en a compté dans un an :

Lions, lionnes et lionceaux, 29; panthères, 62; hyènes, 87; chacals, 1161.

Les quotités des primes ont été fixées suivant la nocuité des animaux et le danger à les combattre.

Lions, lionnes et panthères, 40 fr.; lionceaux et jeunes panthères, 15 fr.; hyènes adultes, 5 fr.; jeunes hyènes et chacals, 1 fr. 50 c.

Le *Moniteur* du 19 avril 1865 rapporte :

« L'Urkaru nous apprend, dit le *Tour du Monde*, que les troupeaux d'éléphants se sont multipliés dans le district de Bélaspore, au point de rendre certaines localités inhabitables. Les maisons et les moissons ont été abandonnées, et les Zénundars ont dû accorder une diminution d'impôts. Ce fait n'a pas manqué d'attirer l'attention du Gouvernement de l'Inde, qui vient d'autoriser, pour deux ans, la fondation d'un nouvel établissement de chasse à l'éléphant, avec une subvention annuelle. A la fin de l'année, il sera dressé un rapport sur le résultat des opérations. »

Au surplus, l'Administration n'est-elle pas déjà assurée de tous les heureux effets que l'on doit attendre d'une an-

nonce de primes, puisque déjà, sur l'avis donné par les journaux, de la délibération qui accorde au Maire un crédit de 8,000 fr., ce magistrat a reçu de nombreuses propositions de voies et moyens, et c'est peut-être l'embarras du choix qui retarde la décision à prendre et l'arrêté à publier.

Dans la 253e livraison des *Voyages autour du monde*, par Charton, on a représenté un Chinois du nom de *Pékin*, de Sangaï, qualifié : Tueur de rats, comme notre célèbre Gérard a reçu le titre bien mérité de Tueur de lions.

Ce Chinois est représenté portant sur le dos un long cercle courbé, où sont appendus des rats de toutes les grosseurs, et sous le bras un chevalet. L'auteur de l'article ne donne aucune explication sur l'usage de ces deux instruments.

Un procédé qui pourrait, au moyen de primes, exciter le zèle de quelques industriels portés à la destruction des rats et qui paraît avoir de très-bons résultats, est annoncé dans le *Petit Journal* du 20 septembre 1864 :

« Lorsqu'on circule, est il dit, la nuit, dans les rues de Paris, à l'heure où elles deviennent solitaires, on est souvent fort intrigué de rencontrer des individus qui marchent en observant le plus grand silence, armés de lanternes sourdes dont ils dirigent la lumière dans le caniveau qui longe chaque trottoir. Ces mystérieux individus sont des chasseurs ds rats, et voici comment ils s'y prennent pour réussir dans leurs expéditions nocturnes.

« C'est dans les petits exutoires en fonte ou gargouilles, qui amènent dans les ruisseaux les eaux des maisons, que les rats qui viennent chercher leur pâture sur la voie publique se réfugient au moindre bruit. Il n'est personne qui n'ait été à même de faire lui-même cette observation. Dès que nos chasseurs; à la lumière de leur lanterne sourde, ont vu un rat s'introduire dans une gargouille, ils s'approchent et coupent immédiatement la retraite au fuyard à l'aide d'une pelle en fer, qui, introduite par la fente longitudinale de la gargouille, en ferme exactement l'une des extrémités, tandis qu'une cage en fer est appliquée à l'autre extrémité, à laquelle elle s'adapte de tous points.

« A l'aide d'une petite tringle qu'on promène dans la gargouille, on force le rat à déguerpir et à se réfugier dans la cage qui l'attend au sortir de son réduit. On cite un chasseur émérite, M. Rabatut, qui prend de cette manière, chaque nuit, des quantités considérables de rats destinés à succomber sous la dent des chiens terriers. De-

puis dix-huit mois; plus de 2,500 rats ont été capturés par lui aux abords des magasins du Louvre. »

Ce procédé est d'une exécution facile ; en lui donnant une grande publicité, tout porte à croire qu'il serait largement exploité par l'appât d'une prime convenable et en autorisant en même temps l'aide du chien pour expédier le rat capturé dans la cage (1).

Un autre procédé, qui a quelque analogie avec le précédent, est employé pour prendre le rat en vie; il est également rapporté par le *Petit-Journal* du 27 juin 1865, qui l'a extrait du *Temps*.

Le voici : « Dans un quartier infesté de rats, comme ici les Buttes Chaumont, le chasseur, avec l'agrément du propriétaire, entre dans une écurie ; armé d'une lanterne sourde, il s'approche sans bruit de l'auge où les chevaux mangent l'avoine ; il y a toujours un ou plusieurs rats qui, sans défiance, viennent partager le repas. L'homme se tient immobile dans l'ombre ; puis, subitement, il tourne sa lanterne, éclaire vivement la place, allonge en même temps une pince semblable à un fer à friser, et saisit

(1) Qu'on me permette de placer ici un souvenir personnel. — Dans un grand établissement dont les bâtiments remontent à près de trois siècles, le collége de Juilly près Paris — où j'ai fait toutes mes études de 1812 à 1819, — les rats s'étaient multipliés d'une manière effrayante. On eut recours à la prime, moyen qu'indique ici notre collaborateur. Mais ce furent leurs queues et non leurs têtes qu'on mit à prix. — « Mes enfants, dit un jour aux élèves de la première division, le Père directeur. — A cette époque les Oratoriens dirigeaient encore Juilly fondé sous Louis XIII par le cardinal de Bérule, leur supérieur. — Mes enfants, pendant vos récréations, faites la chasse « aux rats; toutes les fois que vous m'apporterez vingt-quatre de « leurs queues, demi-congé. Allons, bonne chance. » On comprend si nous y allions de grand cœur. Mais plus d'une fois, à l'instar des chasseurs d'autre gibier, la fraude complétait le contingent de l'adresse. - « Quel beau temps, disait l'un de nous, il vaudrait bien « mieux aller manger des cerises à Thieux ou à Nantouillet que « d'aller en classe cet après-midi.—Combien avez-vous de queues ? » On les comptait... vingt-deux. « — Bah ! pour deux ! » — Alors deux coups de ciseau dans une casquette de feutre gris à ce destinée. un peu d'encre de Chine à l'extrémité du morceau effilé, pour le zébrer, un peu de vermillon pour imiter le vif à l'autre extrémité, mélange du vrai et du faux et présentation du tout au Père directeur par le doyen de la division.

Le directeur comptait... « Vingt-quatre, le nombre y est; vous irez « en promenade cet après midi. » — Merci, *M'seu*. Le bon directeur n'y voyait que du feu... même quand il mettait ses grosses lunettes. Et nous, nous étions trois fois heureux : une fois pour la promenade et deux fois pour notre ruse couronnée de succès.

Aug. L...

sans peine le rat, ébloui par l'intensité subite de la lumière. Il le met dans son sac et recommence. Le métier est bon, car un rat vivant se paie 50 centimes. »

La chasse aux rats, exige des précautions et de l'adresse. La plus utile précaution est de leur couper la retraite lorsqu'ils sont poursuivis par les chiens. A ces fins, il devient nécessaire de boucher par une grille en fonte ou en fer, l'orifice du côté de la rue, des tuyaux de descente des maisons, et celle des trous pratiqués dans la bordure des trottoirs.

Traqués par les hommes ou par les chiens, les rats trouvent dans les tuyaux et les gargouilles un moyen de retraite qui leur échappera.

Mais comment obtenir de tous les propriétaires de maisons garnies des tuyaux de descente, d'y faire placer des grilles à leurs frais, et surtout comment les décider à poser des grilles sur les ouvertures des bordures de trottoir, propriété de la ville.

M. le Maire aurait sans doute le droit de l'ordonner par un arrêté ; mais ce serait là un impôt nouveau ajouté à tant d'autres, à raison duquel, malgré son utilité évidente, il devra s'attendre à rencontrer de nombreux indifférents et même des récalcitrants ; de sorte que, insensiblement, d'abord par force d'inertie. et puis par refus, son arrêté ne tarderait pas à tomber en désuétude. Cependant s'il n'est que trop vrai que la population des rats augmente d'une manière effrayante, que les dégradations que commettent ces animaux sont immenses, pourquoi la ville ne s'imposerait-elle pas cette dépense, et ne viendrait-elle pas en accroissement de frais de voirie ou de police. Les agents salariés ont, entr'autres, le mandat de surveiller les attentats contre la propriété des habitants. Or, les rats ne sont-ils pas des voleurs de la pire espèce. Ne sont-ils pas coupables d'escalade et d'effraction ? ne commettent-ils pas vol et destruction de la propriété ?

Quelle différence dans son résultat entre le voleur bipède d'un sac de blé, et une compagnie de rats, qui fait une ouverture dans le mur, s'installe dans le grenier, dévore ce qu'il peut et emporte le reste. Certes, si le public est quelquefois disposé à critiquer certaine dépense, ce ne sera pas celle-ci qu'il frappera de désapprobation.

Rien n'est exagéré dans les ravages des rats, et là où des des mesures énergiques ne seront pas prises pour s'en dé-

fendre, ils se rendront maîtres de la commune. On lit dans le *Moniteur-Universel* du 6 avril 1861.

« *A Berlin les rats ont miné le sol, ils circulent par troupeaux dans les rues*:

Enfin, les rats ne se bornent pas à des vols et des destructions, ils commettent contre les enfants trop faibles pour se défendre des actes de férocité.

Le *Petit-Journal*, du 7 mars de cette année, rapporte :

« Dans la matinée de samedi, un petit domestique de 13 à 14 ans, nommé Georges B... dit Brionne, a failli être dévoré par les rats, dans la cuisine d'un hôtel de la rue de Vaugirard.

« Voici ce que nous avons appris sur cet évènement qui, depuis hier, est le principal sujet de toutes les conversations des commères du quartier de Luxembourg.

« Le jeune Brionne, qui s'est déclaré l'ennemi mortel des rats et leur fait chaque matin une terrible chasse, aurait eu l'idée de fermer l'orifice de la dalle de la cuisine qui communique avec la rue, et d'aller attaquer bravement les rongeurs derrière un fourneau où ils s'étaient réfugiés.

« La défense a été héroïque; les rats se sont rués sur l'ennemi commun et l'ont mordu de cent façons.

L'enfant poussait des cris terribles; on vint à son secours et ce ne fut pas sans peine qu'on l'arracha aux dents meurtrières de rongeurs.

« Loin de rentrer dans leur retraite, ils s'étaient acharnés contre leur ennemi vaincu, et pendaient en hideuses grappes sur le dos du petit malheureux.

« Grâce aux mains vigoureuses du cocher, de la cuisinière, du concierge et d'autres personnes encore qui s'armèrent de pincettes et de tenailles, on finit par débarrasser l'enfant de la pelure vivante dont il était vêtu.

« Les sauveteurs ont fait un trophée des 37 rats qui étaient tombés sous leurs coups. »

En résumant nos divers moyens de destruction, nous avons proposé les suivants :

1° La famine, A cet effet, prier M. le Maire de prohiber par un arrêté municipal de déposer le soir, sur la chaussée en face des maisons. les débris de cuisine et les balayures, obliger les habitants à faire ce dépôt le matin, de bonne heure, dans un récipient quelconque, pour qu'il soit enlevé facilement et jeté dans les charrettes de l'entrepreneur de nettoiement des rues de la cité.

2° Faciliter la possession des chiens élevés pour la destruction des rats ; notamment les bouledogues de la petite espèce et les terriers ou bassets, en enjoignant au préposé de l'Administration chargé d'appréhender les chiens trouvés errants, de les conduire aux propriétaires, dont les noms et les demeures seront gravés sur les colliers, malgré que ces chiens ne soient pas au moment de leur capture pourvus de muselière.

3° Prescrire aux habitants de faire placer des grilles en fer ou en fonte à l'ouverture des tuyaux de descente plaqués contre les maisons, de manière que ces grilles soient mobiles de l'intérieur à l'extérieur, mais non de l'extérieur à l'intérieur afin qu'une fois, le rat sorti du tuyau et battu par le chien, ne puisse plus trouver un repaire, dans les tuyaux, où il a l'habitude de se réfugier à la première vue de l'ennemi.

4° Établir la même grille à l'orifice des conduites qui ont issue à travers la bordure des trottoirs.

Mieux serait par les motifs ci-dessus exprimés, que la ville se chargeât elle-même du placement de ces grilles.

5° Organiser une compagnie de chasseurs de rats, au moyen d'une meute de chiens spéciaux qui seraient entretenus aux frais de la ville.

6° Faire l'essai du mode de destruction que M. Labatut a pratiqué à Paris avec un grand succès.

7° Délibérer une prime dont la quotité et le mode de paiement seraient arrêtés par le Conseil municipal.

8° L'électricité a été aussi indiquée comme pouvant foudroyer dans les égoûts une quantité considérable de rats à la fois ; mais nous n'osons affirmer qu'elle ait été encore mis en pratique.

On s'étonnera peut-être de ne pas voir figurer au nombre des moyens de destruction les pièges différents et ratières, ou les boulettes dites mort aux rats.

Quelque ingénieux que soient les pièges, ils sont usés, les rats ne s'y laissent plus prendre. C'est à peine si quelque raton nouveau-né et affamé vient mordre à l'hameçon.

Les boulettes composées de poison subtil tel que phosphore, arsenic et autres sont dangereuses, par rapport aux animaux domestiques, et en outre, il est reconnu que le rat avaleur de la boulette est pris de coliques et va mourir dans un réduit caché de la maison et laisse exhaler par la putréfaction de son corps, un miasme délétère dont on ne

peut souvent découvrir la cause, ou dans un grenier dont il empoisonne les provisions.

Ces motifs m'ont donc fait mettre à l'écart les deux moyens précités.

Ce travail, présenté à l'une des séances du Conseil municipal de la première quinzaine du mois de mai dernier, a été généralement approuvé par ce Conseil qui vota à l'unanimité, un crédit de 5,000 francs à M. le Maire, destiné à l'exécution des mesures qui auraient le plus de chances de succès pour l'extermination des innombrables rongeurs qui infestent nos maisons et nos rues ; mais le crédit paraît ne pas avoir encore reçu son emploi.

Le journal *le Nouvelliste* du 14 et la *Gazette du Midi* du 15 du mois, qui publièrent avec empressement la délibération du Conseil, ajoutèrent :

« Il serait à désirer que le public fût instruit des moyens qui ont été proposés et de ceux qui seront adoptés, afin que chacun pût en faire l'essai et venir en aide aux bonnes dispositions de l'autorité. »

Dès ce moment, bon nombre d'honorables personnes et des chefs d'établissements publics, ravagés par les rats, justement impatients de connaître les moyens de destruction adoptés par l'autorité, m'ont fait l'honneur de venir me demander ceux que j'avais proposés ; je me suis fait un devoir de répondre à leurs questions. Mais l'ensemble de mes moyens étant subordonné au concours de l'administration, je n'ai pu mieux faire ensuite qu'en les invitant à s'adresser à celle-ci.

Les choses en étaient là, lorsqu'à la séance du 23 août dernier du Conseil municipal nouvellement élu, un des honorables membres anciens, M. Carrier a dit :

« Sur le désir que m'en a exprimé M. Massol-d'André, je demande quel sera l'emploi des 5,000 francs votés par le Conseil pour la destruction des rats.

« M. le Maire a répondu avoir reçu de nombreux documents à ce sujet. Il en a formé un dossier, qu'il remettra aux membres du Conseil qui désireront en prendre connaissance et qui sera ensuite communiqué au Conseil lui-même : il ajoute qu'il se propose de prendre un arrêté pour obliger les propriétaires à placer des grilles mobiles à l'orifice des conduites existant sous les trottoirs et servant à l'écoulement des eaux pluviales et ménagères ; les rats trouvant un refuge facile dans ces conduites *s'y multiplient dans d'énormes proportions.* »

Le chef de notre édilité, entièrement dévoué aux intérêts de la cité, reconnaissant donc l'énorme multiplication des rats, doit nous faire espérer qu'il n'accordera pas un temps plus long à ces innombrables et terribles animaux, de travailler à leur multiplication.

Dans tous les cas, je m'estimerai très heureux d'avoir pris l'initiative sur cette matière, à diverses époques de ma présence au Conseil municipal, et d'avoir concouru de tous mes efforts et par ma persistance, à une œuvre de destruction que chacun s'accorde à reconnaître d'une grande utilité.

G. MASSOL-D'ANDRÉ,

ancien Conseiller Municipal.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Troisième Lettre au docteur Giacomo Paolucci,

DE NAPLES.

Marseille, 24 *février* 1866.

MONSIEUR LE SAVANT,

Quelle belle chose que l'économie politique! Quels aperçus nouveaux elle ouvre à l'intelligence! Que de grands hommes et de gros livres elle met au jour! Il ne lui manque vraiment que l'honneur d'une MONOGRAPHIE, et une œuvre pareille, si vous l'entrepreniez, ne laisserait à personne le droit de parler ou d'écrire sur ce sujet.

Nous avons en France cinq ou six douzaines de gros savants qui édifient de fort beaux systèmes, à peu près comme les oiseaux d'Aristophane édifiaient une ville dans les nuages; ils alignent à merveille leurs phrases et il n'y a pas de parterre dont la symétrie plaise autant à ma vue que la régularité de leurs plans ne sourit à mon intelligence. Seulement ils me font l'effet du singe qui, en montrant la lanterne magique, avait oublié d'allumer la bougie. Ils disent de très-belles choses, mais comme les oiseaux d'Aristophane, ils planent dans les nuages. Ils isolent leurs idées de toute idée religieuse, ils ne s'accommodent guère mieux des traditions politiques et en élaborant leurs œuvres ils ne font que paraphraser certain vers de Virgile, et mettre au jour un je ne sais quoi

.... *Cui lumen ademptum.*

Mon savant Monsieur, Dieu me garde de confondre l'honorable M. de Ribbe avec ces hommes qui *aiment la vanité et cherchent le mensonge*. Les *Corporations ouvrières de l'ancien régime en Provence*, accusent chez l'auteur de plus sûres et plus intelligentes tendances que chez beaucoup d'autres économistes et surtout il évite les allures de certains fabricants de monographies. A peine nous, dit-il qnelques mots des hétairies grecques et des sodalités romaines. Vous et vos amis, n'auriez-vous pas jugé convenable de remonter beaucoup plus haut? Avant de nous faire l'histoire de nos corporations provençales vous nous eussiez sans nul doute esquissé celle de cette fameuse corpo-

ration de géants, dont parle obscurément la Genèse. M. de Ribbe aime peu ces préambules et il aborde vite son sujet. Il est vrai qu'on pourrait peut-être lui reprocher de l'avoir un peu trop moulé sur les formes académiques ; et de s'être ainsi privé de cette liberté et de cette spontanéité d'expression, qui, selon moi, ajoutent un grand charme au récit: mais tel qu'il est cependant, mon savant Monsieur, ce petit livre est le jet d'une pensée généreuse: et l'esprit vivifiant de la foi s'y reflète à chaque page.

En étudiant le cœur humain, il est aisé d'y reconnaître deux courants qui le portent à l'expansion d'une part et de l'autre à la concentration. Le besoin de vivre, de savoir et d'aimer appelle l'homme à la vie extérieure ; le besoin de posséder produit un effet contraire : et l'association n'est que le résultat de ce double instinct. En la formant, l'homme obéit au sentiment de sa faiblesse individuelle ; il cherche appui, protection et société. Est-elle formée, il concentre en elle son activité, il lui rapporte ses travaux, son industrie et lui demande garantie et secours. Mais ces institutions sont habituellement influencées par l'esprit du siècle. M. de Ribbe, raconte avec beaucoup de précision ce qu'elles étaient en France au moyen-âge et on remarque avec lui le caractère naïf et touchant de leurs statuts, l'esprit de Dieu était là, et on reconnait vite sa féconde et puissante inspiration. Mais à la même époque, les corporations belges étaient loin de donner de pareils exemples ; l'histoire du quatorzième et du quinzième siècle raconte largement leurs turbulences, et vos *seggi*, *caro mio*, n'étaient pas non plus le type de la mansuétude et de l'union.

Au milieu des troubles du seizième siècle, le gouvernement, raconte M. de Ribbe, fit une découverte ; le travail jusqu'alors libre et indépendant lui sembla un *droit royal ou domanial* (1), il voulut l'exploiter à son profit et créa à prix d'argent des jurandes et des maîtrises dans toutes les corporations (1581). Cette ressource fut peu de chose et elle introduisit dans ces vieilles institutions les principes étroits du monopole et du droit exclusif. On payait fort cher le droit d'entrer dans les corporations. Par suite, il fallait s'approprier chacun son industrie et rendre illégale et impossible toute concurrence. Jadis, la foi religieuse et la foi politique étaient sensibles dans tous les statuts (2);

(1) P. 38.
(2) P. 73-4

maintenant à leur place se glissaient de sévères prescriptions, une règlementation exclusivement fiscale et par suite les parlements étaient assourdis par les incessantes querelles et les interminables procès des corporations. M. de Ribbe parle du long procès qu'intentèrent aux groulliers les cordonniers de la bonne ville d'Aix (1772); ceux-ci ne voulaient aucunement être confondus avec ceux-là ni leur donner aucune entrée dans leur corporation. Ce serait disaient-ils, condamner un homme vivant à goûter les douceurs du sommeil près d'un cadavre (1).

Monsieur le Docteur, il me serait facile de multiplier les citations, mais à quoi bon? N'avez-vous pas dans vos armoires de quoi façonner trois ou quatre in-folio, là, où M. de Ribbe s'est borné à 94 petites pages? Le pauvre homme direz-vous, valait-il la peine d'écrire 94 pages? Il m'en eût fallu plus de 100 seulement pour la préface. Il est vrai que ce *pauvre homme* n'écrit guère que ce qui peut être utile *à tous* et il l'écrit comme *peu* savent le faire. Il est vrai aussi qu'on retrouve partout chez lui cette foi généreuse qui ne se refugie pas dans les ombres de la phraséologie... Qu'en dites-vous, Monsieur le Docteur; lui préfèreriez-vous par hasard certaine philosophie creuse et sonore qui se résume en quelques douzaines de points d'exclamation ou d'admiration?

Veuillez m'excuser si je m'engage en une voie qui n'est plus la vôtre, vous aimez peu les thèses philosophiques, voici de l'histoire. Vous connaissiez sans nul doute M. Berriat Saint-Prix, conseiller à la cour Impériale de Paris, et sans nul doute aussi vous avez lu les *extraits* de son travail sur le justice révolutionnaire. C'était là une triste époque et parfois vous en convenez, mais c'était là aussi une époque féconde en enseignements. Ne vous arrêtez pas à la surface *Fode parietem*, et vous trouverez la justice divine appesantie sur une société impie et corrompue et livrant l'homme à l'homme lui-même, c'est-à dire à tous les caprices de la passion, à toutes les aberrations de la haine, à toutes les folies de la cruauté. C'était là, *Monsieur le Savant*, une dure et nécessaire épreuve où le ridicule se mêlait à l'odieux. Tantôt un perroquet était appelé en témoignage, tantôt un chien était jugé et condamné à mort (2); à défaut de jugement, on se bornait parfois à écrire sur le registre des prisons F. ou G.— fusillé ou

(1) P. 49-50.

(2) Voir le 1er extrait p. 8.

guillotiné (1). — Mon cher Monsieur, lorsqu'à Capodimonte, je contemplais les vastes horizons de votre pays, le resplendissement de la lumière, l'immensité de la mer, les formes gracieuses et solennelles du paysage élevaient vers Dieu ma pensée et j'admirais la grandeur et la beauté de ses ouvrages. Lorsque je parcours les pages sinistres de notre révolution, ce n'est plus aux hommes que je m'arrête, mais bien au-dessus d'eux je vois et j'adore la main de la Providence.

Croyez-moi, *caro mio*, l'enseignement du peuple est encore à faire ; il ne consiste nullement en quelques notions élémentaires de lecture ou d'écriture, moins encore en la diffusion d'œuvres légères et souvent licencieuses répandues avec profusion. — On ne lui parle que trop de ses plaisirs et de ses droits. Il serait bien plus utile de lui mettre en souvenance ses devoirs et de lui raconter non pas des romans, mais l'histoire avec son austère et nue simplicité. L'œuvre de l'honorable Conseiller est excellente et la variété des récits lui donne un charme particulier. Il est seulement à regretter que ces extraits (7 ont déjà paru) soient souvent tirés à très-petit nombre et distribués au lieu d'être vendus.

J'avais, il y a quelque temps, signalé à votre attention la *Visite à la Sainte Baume* par M. le comte d'Audiffret. Ce joli petit livre tiré à cent exemplaires dont aucun ne fut mis dans le commerce, accusait chez l'auteur un style à la fois simple et élégant et une foi naïve et profonde. Malheureusement il s'y était glissé certaines erreurs historiques et certaines inexactitudes chronologiques. Si on vous eût signalé, mon cher Docteur, quelques-unes de vos fantaisies grammaticales ou archéologiques, quelle belle querelle vous eussiez cherché à votre contradicteur ! Que de mémoires où vous eussiez prouvé que si la grammaire est blessée, c'est sa faute et non la vôtre !...... M. le comte d'Audiffret, qui sans doute a eu tort de ne pas vous imiter, s'est borné à refaire son livre et voici la seconde édition, ni moins jolie ni moins coquette, mais beaucoup plus développée que la première et dégagée des oublis ou des erreurs d'une hâtive rédaction. Peu de lectures intéressent et charment comme celle de cette douce et touchante histoire. Nous nous sommes trop accoutumés à demander au théâtre et au roman de factices et dangereuses émotions. A peu près partout nous cherchons la vie dans les simulacres ou

(1) Voir le 5me extrait.

les oripaux de la fantaisie. Et pourtant à quoi bon toutes ces peines et toutes ces recherches. Il y a plus de poesie et d'émotion dans le récit de la *Visite à la Sainte Baume* qu'on n'en trouve dans la plupart de nos œuvres d'imagination ou de caprice. L'auteur s'est borné a traduire quelques passages du *Nouveau Testament* et il a transporté le lecteur à ces âges de paix et de miséricorde. La vie ellemême de sainte Magdeleine est une légende des plus émouvantes. Que n'a-t-elle pas sacrifié à la passion? Quel est le désordre ou l'avilissement auquel elle n'ait pas été entraînée! Cétait la *Pécheresse* PECCATRIX ; un rayon de la grâce pénètre dans cette fange. Le cœur qui aime et qui veut toujours aimer se réveille, se relève et n'est pas moins extrême dans son amour qu'il l'a été dans ses désordres. La Pécheresse est devenue une Apôtre et une touchante tradition lui attribue la conversion du peuple et même celle du roi inconnu qui, dit-on, régnait alors à Marseille. Puis oubliée et perdue au milieu des forêts, elle vécut de longues années à la Sainte-Baume, priant, pleurant, aimant, mêlant sa voix aux chœurs des Anges et absorbant en Dieu, ses pensées, ses espérances et son amour.

Mais tandis que je vous parle, un nuage de brochures couvre ma table. Il y en a, si je les compte bien, jusqu'à dix exploitant, sauf peut-être une seule, un bien grave sujet au profit de sottes et vieilles plaisanteries. Il s'agit de *Mariage* et du mariage à Marseille. Certes si une question est sérieuse c'est surtout celle-ci, et après avoir lu ces œuvres éphémères il me semble cependant avoir vu jouer vos *fantoccini*. Mon cher Monsieur, veuillez excuser le ton morose de cette lettre et peut-être la sévérité de certaines appréciations. L'esprit et l'abus qu'on fait de l'esprit sont pour moi un triste sujet de réflexion. J'aime peu les observations légères sur un sujet sérieux et les jeux de mots là ou le cœur est intéressé. Je m'arrête car peu à peu ma lettre se donnerait les allures d'un cours de morale et et ce n'est pas là ce que vous aimez! Peut-être y verriez-vous un sermon et alors ce serait bien pire. — Naguère en Provence plusieurs honorables archéologues écrivirent huit à neuf mémoires pour préciser l'emplacement d'un *Forum* antique. Y ont ils réussi? Je n'en sais rien encore: mais leurs recherches attesteront au moins des études approfondies et le désir de connaître la vérité. Que restera-t-il un jour de tant d'œuvres de fantaisie? Rien. Qui se souviendra [illegible] mans, de nouvelles, de vaudevilles

et d'études soi-disant littéraires et morales qui sans interruption se succèdent les unes aux autres ? Dieu me garde d'en nommer aucune.

Veuillez agréer, etc. L. DE CROZET.

P. S. Encore un mot, *Illustrissimo Dottore*, notre aride Provence subit de bien fréquentes et bien longues sécheresses. Mais, par compensation, il y pleut des nobles. Tous les jours il s'en fait de nouveaux et la manie des ennoblissements ne souffre bientôt plus de roturiers même parmi les morts. Ne veut-on pas aujourd'hui faire un *noble* du chevalier Paul ? Les anciens auteurs (je ne vous parle pas d'Achard), mais Bougerel et Ruffi racontent bonnement qu'il naquit sur un bateau entre Marseille et le Château d'If, d'une mère lavandière et d'un père inconnu. Que Fortia de Piles, nouvellement nommé gouverneur du Château d'If, voulut lui-même être son parrain à la paroisse de Saint-Laurent et ne lui donna d'autre nom que celui de Paul (1). Bougerel ensuite cite certaines anecdotes ou la modestie du chevalier ne fut pas moins admirable que ne l'étaient sur mer son courage et son habileté (2). Le Grand Maître de Malte le créa chevalier de *Grâce* (3), titre qui selon les statuts dispensait des preuves de noblesse (4). Et en effet, malgré les hauts grades que Louis XIV lui conféra, son nom ne figure nulle part dans la liste des chevaliers profès telle que la donne Vertot (5).

Voilà, mon savant Monsieur, à peu près ce que dit l'histoire, mais la fantaisie lui prête une autre allure. Elle s'appuie sur le témoignage d'Esménard, médiocre poëte de Pélissane, dont l'autorité même en littérature est peu considérable et sur des traditions de famille à l'appui desquelles elle n'offre aucun acte. Louis XIV avait pensé qu'à Jean Bart comme à Fabert, à Chevert comme à Paul, d'éclatants services conféraient une noblesse supérieure à celle des parchemins et il s'était abstenu de leur accorder d'inutiles diplômes. Aujourd'hui on refait, on corrige l'œuvre du grand Roi, on *rétablit l'Histoire* (6). Que diriez-vous du *Gentleman* qui affublerait votre Hercule Farnèse d'un chapeau monté, d'un habit à la française et qui lui sanglerait sur la poitrine deux ou trois cordons bleus, jaunes ou rouges ? Il pourrait bien à la rigueur en faire un bel homme, mais dans cette transformation le demi-dieu s'effacerait.

(1) *Mémoires pour servir à l'hist. de plusieurs Hommes illustres de Provence*, p 144.
(2) Ibid p. 172
(3) Ruffi, *hist de Marseille*, t. 2, p 380.
(4) Helyot, *Hist. des ordres religieux*, t. 3. p. 102, (Paris 1722 8 in-4.
(5) Vertot, *hist. des cheval. de St-Jean de Jérusalem*, t ,4 (Paris 1726) 4 in-4.
(6) Voir *l'Union* du 7 juin 1865.

LA PELLE ET LA PINCETTE,

FABLE.

Un soir que, fatigué d'une course lointaine,
Je réchauffais mes pauvres pieds,
Engourdis par le froid et presque estropiés,
Car mon maudit métier donne bien de la peine!
Je fus distrait de mon souci
Par un événement étrange :
Ma Pelle, en tapinois, raisonnait comme un ange,
Ma Pincette parlait aussi.
« — Que je te plains, ma pauvre amie! »
Disait la dernière à sa sœur ;
« Je te vois de mauvaise humeur
« Et mon emploi te fait envie.
« Triste et seulette, dans un coin,
« Tu restes presque ensevelie
« Et tu n'es l'objet d'aucun soin;
« Tandis que je fais de mon Maître
« Le plaisir, les distractions,
« Lorsqu'il vient, le soir, se remettre
« Des rudes occupations
« Que son pénible état chaque jour fait renaître.
« Alors, pour se désennuyer
« Et ne songeant plus qu'à lui-même,
« Il tisonne dans son foyer ;
« Car tisonner... c'est son bonheur suprême.
« Notre homme, plus content qu'un roi,
« A ses bûches livrant bataille,
« Les frappe d'estoc et de taille,
« Le feu s'allume... et tout se fait sans toi.
« Tantôt la cervelle abîmée
« Dans un *rondeau dur et scabreux*,
« Dans une *fable* mal rimée,
« Dans un *sonnet* malencontreux :
« Trouvant avec grand'peine une *rime* peu riche,
« Une triste *césure*, un trop long *hémistiche*,
« Il croit y réussir bien mieux
« Au cliquetis de sa Pincette,
« Et je fais jaillir de sa tête
« Des vers que l'on trouve... ennuyeux.
« Dans ce temps que fais-tu, ma chère?
« Toujours rêveuse et solitaire

« Tu demeures sans nul emploi,
« Et moi seule je suis... — Tais-toi ! »
Interrompit sa sœur la Pelle;
« Car tu babilles sans raison
« Et tu n'es qu'une péronnelle.
« Il est vrai, tu plais au salon.
« Mais moi je sers à la cuisine.
« Et lorsque le tendre aloyau,
« Le canard, la poularde fine,
« Sont apprêtés par Isabeau,
« C'est moi qui garnis le fourneau.
« J'apporte de la braise. encore, à la grillade,
« A la rouelle. au fricandeau,
« Qui ranimeraient un malade
« Tout prêt à descendre au tombeau.
« Enfin, lorsqu'au mois de décembre,
« L'aquilon vient dans nos climats,
« Suivi des glaçons, des frimas,
« Enfermer chacun dans sa chambre,
« C'est encor moi qui, tous les soirs,
« Garnis chauffe-pieds, bassinoirs
« Qui font les délices des femmes,
« Et, chose étonnante ! ces dames
« Me préfèrent à leurs miroirs.
« Maintenant décide en ta tête,
« Quoique tu ne sois qu'une bête,
« Qui de nous deux, dans la maison,
« A sa sœur devient préférable !... »

Lecteur, ma Pelle avait raison :
Que l'utile toujours passe avant l'agréable !

H. LAIDET.

Le Gérant : J. MATHIEU.

Marseille. — Typ. Ve Marius OLIVE, rue Paradis 68.

LES ANCIENS CHEMINS DE MARSEILLE

Les voies de communication dont est sillonné un pays, annoncent, suivant leur importance, le degré de civilisation auquel est arrivé le peuple qui l'habite. Chez les nations déchues de leur première grandeur, là où les routes sont abandonnées, l'aspect de ces chemins et des montagnes qui les environnent, dit M. Egron, attriste le voyageur, et rappelle cette prophétie, qui ne s'est que trop vérifiée : *même l'étranger qui viendra de loin, sera étonné des misères répandues sur ce pays* (1).

Au premier âge du monde, les hommes n'eurent pour routes que le bord des rivières, et, dans l'intérieur des terres, des voies creusées par les torrents. A mesure que les tribus se dispersèrent, les voies furent tracées au milieu des plaines pour le passage des troupeaux : ainsi se formèrent les chemins.

Nous savons que Jacob rencontra Rachel sur la route de Haran. Six cents ans après, l'Arche, placée par les Philistins sur un char attelé de deux vaches, arriva sur les terres d'Israël par la route de Bethsamès.

A l'époque de l'Ère chrétienne, nous trouvons les deux aveugles guéris par Jésus, assis le long du chemin de Jéricho. Faut-il rappeler l'avenue de Jérusalem, que le peuple couvrit de feuillages au passage de celui qu'il salua du nom de Prophète; aux abords de la ville sainte, il reste encore l'ancien chemin des Tombeaux.

Il est facile de se figurer ce que pouvaient être ces routes dans les temps primitifs. Mais lorsque arrivèrent les guerres, et avec elles leurs dures nécessités, il fallut nécessairement créer de larges voies, pour donner passage

(1) La *Terre sainte* par MM. l'abbé Gr.... et M. Egron, p. 12.

à ces innombrables armées que les conquérants traînaient après eux.

Cyrus établit dans son vaste royaume des stations : là se tenaient des estafettes chargées de porter, dans toutes les provinces, ses ordres avec plus de dilligence. Xerxès, marchant à la tête de huit cent mille hommes, jeta des ponts, et fit percer des montagnes, pour arriver au passage des Termopyles. Assuérus expédia de nombreux courriers pour transmettre l'ordre de révocation de l'édit qu'il avait lancé contre les Juifs.

On attribue aux Carthaginois l'invention des chemins de cailloutage, ce que nous appelons aujourd'hui le *macadam*.

Rome avait dénommé ses routes. La plus ancienne de toutes celles faites suivant le système employé dans la ville fondée par les Phéniciens, était la voie Appienne. Une autre était nommée la voie Haminienne : celle-ci conduisait à une maison de campagne des Césars, située au bord du Tibre.

En France, les chemins se sont établis à mesure que les populations se sont groupées en villes et en cités : jusque-là les routes des Gaulois n'avaient été, pour la plupart, que des lignes tracées pour les besoins de leurs conquêtes.

L'art de la construction des grandes routes n'avait pas fait de notables progrès, même au siècle dernier. Cependant, depuis fort longtemps les communications d'une province à l'autre avaient déjà acquis une certaine importance. Par Louis XI fut établi un service de courriers pour son usage et celui de l'Université, service qui fut promptement généralisé. Les maîtres de poste étaient tenus d'avoir sur les grands chemins, de quatre en quatre lieues, quatre ou cinq chevaux, de *légère taille*, bien harnachés, et propres à *courir le galop* : il n'était encore nullement question de voitures à cette époque.

Nous arrivons maintenant à ce qui concerne les chemins de Marseille : quelques faits suffiront pour indiquer ce qu'étaient les voies qui y aboutissaient.

En 1372, les restes d'Urbain V furent apportés d'Avignon à Marseille, par la route des Pennes. Ils furent transportés sur une litière recouverte de draperies écarlates. Six cardinaux accompagnaient le convoi ; ils étaient montés sur des mules richement caparaçonnées.

Antérieurement, un règlement concernant les chanoines

de la Cathédrale les dispensait d'assister à Matines, lorsque la veille ils avaient fait un voyage de cinq lieues à cheval ; mais il leur était défendu de faire briller l'or sur leurs éperons, les brides et les selles de leurs chevaux.

En 1685, Louis XIV voulant avoir des galiotes sur le canal de Versailles, manda auprès de lui un constructeur de notre ville, nommé Chabert. L'ordre, signé par le marquis de Seignelay, portait : de *faire partir en poste le jeune Chabert, et de le faire venir en chaise, s'il ne peut pas le faire à cheval* (1).

Le chevalier Roze, se rendant à Paris en 1720, s'arrêta au village de la Gavotte, traversé alors par la grande route, pour faire réparer sa voiture(2). Comme on ne se mettait jamais en chemin sans avoir pris auparavant cette sage précaution, on peut penser si les difficultés de voyager en voiture étaient encore grandes à cette époque, et combien le mauvais état des routes rendait les accidents fréquents.

Nos voies de communication sont classées aujourd'hui dans le même ordre que celui adopté par les Romains. Ils appelaient :

Actus, le chemin des chariots.
Iter, celui des cavaliers.
Semita, le passage des piétons.
Callis, celui des troupeaux.

Nous avions en Provence, d'après la classification de 1757 :

Les chemins royaux,
Les chemins de province,
Les chemins de vignerie,
Les chemins vicinaux.

A Marseille on disait :

Leis grands Camïns.
Leis Travessos.
Leis Drayos.
Leis Calades.

(1) *Etude sur la Marine des galères*, par Auguste Laforet, Marseille, 1861.

(2) *La Peste de 1720 d'après des documents inédits*, par le même, Marseille, 1863.

On connaît les dénonciations actuelles, qui, quoique plus nombreuses, se rattachent toutes aux quatre souches primitives, et sont calquées sur les divisions établies par le décret du 16 septembre 1811.

Les Romains avaient, de plus, les chemins des lieux fortifiés, appelés *Itinera Scœa*, nom tiré d'une des portes de Troie, Σκαιαὶ Πύλαι, les portes Scées, auxquelles on arrivait par un chemin qui, au sortir de la ville, inclinait à gauche, ainsi que l'indique le nom. Cette disposition avait été adoptée afin que les assaillants ne fussent pas protégés par leurs boucliers; et on la voit, sur le plan de Muretz, — parfaitement reproduite, — devant la porte qui fut peut-être la plus ancienne de Marseille, la porte de la Fracha.

Que sont maintenant nos routes? hélas! ce qu'elles étaient au premier âge du monde : elles ne servent plus qu'au transport des denrées de chaque jour, — le pain quotidien, — qu'au passage des troupeaux, — la richesse des Patriarches ; — aujourd'hui, on tient moins à voyager qu'à arriver : la vapeur ne saurait mieux s'acquitter de sa mission ; elle le fait avec une rapidité vertigineuse.

Quant à moi, ce ne sont point là les voyages que j'aime, et la chose eût-elle été possible, ce n'est pas de cette façon que j'aurais parcouru les diverses localités qui forment le territoire de notre ville.

I.

Lorsqu'à la suite de nombreuses courses, je venais le soir, en rentrant au logis, consigner dans un mémorial de campagne ce que j'avais pu recueillir de curieux ou d'intéressant dans la journée, j'étais loin, oh! bien loin de penser qu'un jour viendrait, où je me déciderais à livrer à la publicité ce que j'avais vu et entendu à travers les champs : il n'a fallu rien moins, que les encouragements de quelques amis, dont la sympathie m'est précieuse, pour arriver jusque-là.

On trouvera dans ce récit beaucoup de faits déjà connus. Il a été nécessaire de les redire, pour que le travail fût complet. Nous avons ajouté ce qui est parvenu à notre connaissance . et nous avons complété par ce que nous savions! Ceci est le plus mince bagage.

Après avoir relaté tout ce qui repose sur des documents

authentiques, nous n'avons pas voulu négliger ce qui nous vient par la tradition, cette heureuse ressource que l'on rencontre surtout dans les petits pays, tantôt à l'ombre du clocher de la paroisse, tantôt au coin du feu du paisible métayer. Ce ne sont point des archives classées et numérotées qu'il faut s'attendre à trouver là, mais bien des archives vivantes; — les anciens de l'endroit, qui transmettent à la postérité ce qui y a été déposé par les générations précédentes.

Dans une longue excursion, il n'est pas de belle route sur laquelle on ne rencontre des passages scabreux, et d'autres fatigants; à la vue des premiers, nous n'aurions osé indiquer le chemin sans user de circonspection; quant aux seconds, nous espérons que ceux qui vont entreprendre la même course voudront bien les traverser sans impatience.

Le titre qui précède, serait évidemment fautif, s'il était possible d'indiquer d'unè manière exacte les points sur lesquels furent tracés les chemins que suivirent les premiers habitants de Marseille, pour arriver à l'intérieur des terres qui étreignaient l'emplacement sur lequel furent plantées leurs primitives tentes. Mais, chacun le sait, rien de moins établi que la topographie de notre ville à l'époque de sa fondation; les auteurs anciens nous laissent dans la plus grande indécision à cet égard, et les écrivains de nos jours se tiennent dans une sage réserve.

Devant cette incertitude, pour pouvoir coordonner le travail que nous avons entrepris, il nous faut, en divers lieux, recourir aux conjectures; conjectures d'autant plus acceptables, qu'elles sont basées sur l'aspect des localités, sur la configuration des terrains, là où les documents fon défaut.

Les Phocéens, peuple navigateur, n'avaient pour véhicules que leurs lourdes barques, disons mieux, leurs galères; pour route, que la grande mer; mais, naturellement poussés par le désir de connaître les limites de l'immense forêt qui entourait leur ville naissante, les montagnes qui se dessinaient à l'horizon, les cours d'eaux qu'ils pourraient utiliser, les plus hardis se décidèrent, et sans doute peu après leur arrivée, à une exploration dont l'utilité se fit sentir, le jour où Caramandus, à la tête d'une horde de barbares descendit dans la plaine et vint assiéger la ville fondée par la colonie grecque. Ce jour là, les Pho-

céens durent comprendre, s'ils ne l'avaient dejà pressentis, combien il leur importait de connaître les localités, par lesquelles pouvaient arriver jusques à eux leurs voisins encore inconnus, les Aborigènes de la Gaule, ces peuples dont ils furent plus tard et à diverses époques obligés de repousser les audacieuses attaques.

« La nation gauloise, dit M. Herbé, apparaît dans la « nuit des temps, comme une ombre gigantesque; la pre- « mière impression qu'elle produit, c'est l'effroi, ses pre- « miers pas sont des invasions, ses premiers chefs des « conquérants(1). »

Tels étaient les redoutables guerriers qui, les premiers foulèrent le sol marseillais, et se ruèrent contre les remparts de la ville dont ils convoitaient les dépouilles.

Maintenant, il serait fastidieux, outre que l'obscurité y est trop profonde, d'aller rechercher pas à pas, les lignes des sentiers primitifs, qui, des murs de la cité Phocéenne, aboutissaient : les uns, au Bois-Sacré, ce bois qui couvrait de son ombre épaisse la montagne de Notre-Dame de la Garde, les autres, aux lieux sur lesquels il reste encore de nombreux vestiges de ces temps reculés. Ce sont ces vestiges seuls qui, là, présentent de l'intérêt. Aussi, excepté quelques voies anciennes dont le parcours est indiqué par des traces sur lesquelles ne peut s'élever aucun doute; pour celles qui sont postérieures, il suffira d'arriver sur le territoire de notre ville, et suivre les divers changements survenus depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.

Alors que l'enceinte de Marseille, commençait là où est aujourd'hui la Cannebière, suivait la ligne du Cours actuel, et de ce point celle du Boulevard-des-Dames, nos divers chemins avaient pour entrée six portes principales : celle de la Calade, tout près du *Cul-de-Bœuf*; la Porte-Réale, devant la place Marrone; celle du Marché, au commencement de la Grand'Rue; celle de la Fruche, à l'angle des murs Sainte-Barbe et des Chapeliers; celle de l'Annônerie, à l'entrée de la rue des Vieux-Enfants-Abandonnés; enfin la Porte-Galle, au Boulevard-des-Dames. De chacune de ces portes désignation plus complète sera faite en leur lieu.

Ce qui a été écrit, et maintes fois, il a fallu le répéter ici,

(1) Costumes français.— Depuis l'époque des Gaulois jusqu'à notre siècle.

pour fixer le point de départ de nos anciens chemins. Les portes correspondaient exactement avec les six grandes issues que présente la disposition des terrains : les coteaux d'Endoume; la plaine Saint-Giniez; la vallée de l'Huveaune; celle de Jarret; le quartier de Plombières, et enfin la plage qui d'Arenc s'étendait jusqu'à l'Estaque.

Ici il faut remarquer que les distances qui seront indiquées pour les diverses localités, sont prises à partir de la place Saint-Louis.

Au siècle dernier, ce point était déjà désigné comme le centre de la ville, quoique de nombreux intervalles se fissent encore remarquer, parmi les constructions qui s'élevaient, depuis le plan Saint-Michel jusques au quartier Paradis.

Le Cours Saint-Louis n'était encore qu'un grand carrefour, vers le milieu du XVIIe siècle. Son nom remonte à l'année 1319 : à l'époque où eut lieu la translation des reliques de Saint-Louis, évêque de Toulouse, qui étaient déposées dans l'église du couvent des Franciscains. Ce couvent était situé sur l'emplacement occupé aujourd'hui par une partie du Cours, vers la rue Poids-de-la-Farine.

Sur la partie occidentale du Cours Saint-Louis s'élevait une pyramide quadrangulaire, dont la base était munie d'un anneau de fer : on y attachait les malfaiteurs ; ceci était connu sous le nom de Carcan, dérivé du celtique *Carcannum*, collier (1).

Enfin c'est sur le vieux carrefour que ce célèbre aujourd'hui, et depuis plus d'un siècle, l'anniversaire d'une de nos joyeuses fêtes locales : *le feu de la Saint-Jean*.

Chemin de Mont-Redon.

7,000 mètres.

Ce chemin commençait à la Porte-Réale, appelée plus anciennement : Lauret, — il en sera reparlé au chemin de ce nom, — de là se dirigeait vers le quartier Fonds-Gast : Fongate, et passait au pied de la colline, sur le versant de laquelle Pierre Puget fit bâtir le pavillon que l'on y

(1) Le *Torque* d'or offert par Caramandus à la déesse Minerve : *Torque aureo donata dea*, a été traduit par le nom de Carcan, riche collier. De l'appellation primitive est venue celle de *Touerquo*, ce gâteau fait en forme de couronne ciselée, que l'on distribue, dans les villages du terroir, à l'occasion des fêtes patronales : *leis Trins*,

voyait encore en 1747. De ce point, la ligne est indiquée par le Vieux-Chemin-de-Rome; la plaine de Saint-Giniez, coupée aujourd'hui par le Prado ; plus loin par le quartier de Bonneveine, et conduit à Mont-Redon, où fut situé le grand ossuaire Marseillais, qui existait encore au XII[e] siècle. La continuation de ce chemin aboutit au cap Croisette. Le nom de Mont-Redon, vient du monticule conique que l'on rencontre à peu de distance de la voie tracée entre ce point élevé et le rivage.

Chemin de Bonneveine.
5,000 mètres.

Même route. Elle longe les terres du Château Borelly. Cette belle habitation, achevée vers l'année 1770, doit son nom au négociant marseillais qui la fit construire, M. Nicolas de Borelly, échevin à cette époque.

Le quartier de Bonneveine a vu naître le célèbre Constantin, le dernier représentant du genre Vernet.

Le nom vient de l'italien, *Buona-Vena* : c'était l'ancienne appellation de cette terre, qui dépendait de la seigneurie de Mazargue, propriété de Sampietro Ornano, comme on le verra plus loin.

Chemin de Saint-Geniez.
3,800 mètres.

Même route. Le village se trouve après le pont sur l'Huveaune. La paroisse de ce quartier a été fondée en 1044. La belle plaine de Saint-Geniez est coupée maintenant par le Prado, créé en 1840 (1).

Chemin du Petit-Saint-Geniez.
2,500 mètres.

Du quartier Paradis à la mer. Ce chemin commençait anciennement vers la rue Sainte ; la continuation est indiquée par la rue des Arcades, dite précédemment du Petit-Saint-Geniez.

Chemin de Mazargues.
6,300 mètres.

Commence à Saint-Geniez. Ce chemin, après avoir tra-

(1) Saint Geniez, est le patron des joueurs de violon, parce que nous dit La Mothe la Vayer, leur métier ne sert qu'à ceux, *qui genio indulgent.*

versé le village, se dirige vers la montagne et aboutit à la *Calanque* de Morgiou.

L'ancien château de Mazargues, au XVIe siècle; appartenait à Sampietro Ornano, capitaine corse; de celui-ci sont descendus les Mazargués-Ornano, dont le nom figure dans les annales du Vivarais. Madame de Sévigné, avait habité ce château, en 1672; elle l'appelait *Bel-Ombre* (1).

Le château du roi d'Espagne, ainsi nommé depuis 1812, époque où Charles IV, exilé à Marseille, en avait fait sa résidence, était dénommé précédemment château-Bastide, du nom du riche négociant qui en était propriétaire. M. Bastide avait orné le bois du temple aux colonnes de marbre, de la pyramide égyptienne, de la *Puisaraque* aux glaces de Venise.

Mazargues est dérivé de Μας Αργος, métairie neuve. La paroisse fut fondée en 1182, sous l'invocation de saint-Victor.

Chemin de Sainte-Marguerite.

3,800 mètres.

Embranchement à l'ancien chemin de Mont-Redon; traverse le Rouet, Sainte-Marguerite, et aboutit à la montagne de la Gineste. La continuation de cette route montagneuse passe devant le *Ménage* du Logisson et conduit à Cassis.

Tel qu'on le voit, ce chemin, rectifié et très-accessible aujourd'hui, l'était bien moins à une époque peu éloignée parmi les rares équipages qui s'y étaient aventurés, on cite celui de Mgr de Beausset, se rendant à Cassis pour présider à une cérémonie religieuse: c'était vers l'année 1820.

On sait que le nom de Marguerite est dérivé de Μαργαρίτης, perle; ceci serait d'accord avec la vieille tradition: *on trouvait dans le territoire de Marsaille des pierres précieuses*. Il faut remarquer que quelques personnes veulent dériver Gémenos de *Gemmæ*: coïncidence d'idées dans deux régions voisines des rives de l'Huveaune.

(1) En 1789, cet ancien château appartenait encore aux seigneurs de Mazargues. Il a été démoli et reconstruit il y a une trentaine d'années, à peu près sur le même emplacement.

Chemin du Rouet.
2,600 mètres.

Sur la route de Sainte-Marguerite. L'ancien nom de l'église était : *Ecclesia Roti*, d'où est venu *Routoir*, lieu destiné à faire venir le chanvre. Le nom primitif vient de Ῥυτή, digue. Il paraît qu'il y avait, non loin de là, une dérivation de l'Huveaune : ceci trouvera sa place en parlant de cette rivière.

A diverses époques, plusieurs ordres religieux, en arrivant à Marseille, ont fait leur première résidence à *Nouestro-Dame d'oou Rouy*, dans une *chétive demeure* voisine de l'église.

On conserve dans cette paroisse qui existait déjà au XI[e] siècle, une ancienne statue de Sainte Anne filant au rouet. Ceci est réellement un souvenir de *Routoir*.

Chemin du Cabot.
5,500 mètres.

A gauche de Sainte-Marguerite : traverse le hameau, et aboutit au vallon de la *Panouze*. Cabot paraît venir de Κάπη, bergerie, et Panouze de Παν Ουσία, terre des bergers. De Καπη serait venu *Escabouet*, troupeau de chèvres.

MEYNIER.

Quartier Saint-Louis.

La suite au prochain numéro.

SOLIDARITÉ

DE LA RELIGION ET DE LA PHILOSOPHIE

AVEC LA MÉDECINE.

On accuse souvent de scepticisme religieux, d'incrédulité, d'impiété et même de matérialisme ceux qui professent l'art de guérir.

Pareilles dispositions morales sont d'autant moins inhérentes au caractère médical, que la religion, la philosophie et la médecine semblent liées et comme solidaires. Les systèmes philosophiques influent d'une manière constante sur les idées religieuses ou médicales; la foi des peuples donne la juste mesure de l'estime qu'ils ont pour les moralistes et les médecins; l'Histoire sacrée enseigne que Dieu a révélé religion, sagesse et médecine. Je tiens à démontrer la vérité de ces trois propositions.

La dernière, surtout, pourrait trouver des incrédules. Cependant ouvrez la Bible; n'y est-il pas dit, au 38ᵉ chapitre de l'Ecclésiastique : « Honorez le médecin à cause de la nécessité, parce que *c'est le Très-Haut qui l'a créé... car toute médecine vient de Dieu...* Dieu a fait connaître la vertu des plantes... Le Très-Haut en a *donné la science* à l'homme (1). » Tous les peuples ont consacré ce principe depuis les païens qui attribuèrent aux dieux l'invention de la médecine et leur assimilèrent plus tard ceux qui l'exercèrent avec succès. Ce fait est établi par les témoignages historiques d'Hippocrate (2), de Cicéron (3), de Lucien (4),

(1) Honora medicum propter necessitatem, et enim creavit illum altissimus. A deo est enim omnis medela... Altissimus creavit de terra medicamenta... Ad agnitionem virtus hominum illorum, et dedit hominum scientiam altissimus. (Eccles. cap XXXVIII).

(2) Sensus communis tribuit Dei inventionem medicinæ (Ep. ad. Abdericor).

(3) Deorum immortalium inventioni consecrata est ars medica (Eusc. quœst. lib. 3.)

(4) Medicina doctrina deorum.

de Rhazès (1), de Vallésius (2) et de saint Augustin (3). La deuxième preuve que l'on pourrait donner de la révélation de la médecine, serait l'impossibilité où l'on se trouve de citer le premier homme qui exerça l'art de guérir. Mais il est inutile d'accumuler de nouveaux témoignages, puisqu'il est bien établi que l'on peut dire de la médecine ce que l'on dit de la sagesse: « *Omnis medicina a Deo.* »

J'ai avancé que la foi des peuples donnait la juste mesure de l'estime qu'ils ont pour les moralistes et pour les médecins. N'est-il pas vrai que la position du médecin dans l'esprit public est bien plus belle en Espagne qu'en France? Les Arabes ne traitent-t-ils pas encore avec plus de considération et leurs docteurs et leurs moralistes? Les sceptiques n'ont-ils pas attaqué en même temps les dogmes religieux, les principes médicaux et quelques préceptes de morale? On ne peut donc contester la vérité de ma deuxième proposition.

L'influence des systèmes philosophiques sur les idées religieuses et médicales est encore plus frappante. Laissant de côté cette période où la médecine n'était qu'un empirisme grossier, étudions son histoire depuis qu'Hermès Trismégiste, Mercure, Thot ou Thault, fils de Cham (4), lui donna quelques règles certaines, groupa les connaissances et l'érigea en science. Hermès Trismégiste, souverain pontife des prêtres égyptiens, fondateur de la Bibliothèque hermétique (5), établit dès cette époque une parfaite solidarité entre la religion, la philosophie et la médecine. Même les livres étant conservés dans l'en-

(1) Medicina tota est Dei et est res venerabilis (Aph. lib. 5.)

(2) Omnes enim gentes medicinæ inventionem in suos Deos retulerunt in numerum deorum, quasi medicina non posset esse nisi Dei inventum (De sacra Philosoph. — cap. LXXIV, p. 382, édit. 1).

(3) Si altius rerum corporis medicina repetas non invenitur undè ad homines manare potuerit nisi a Deo (civ. Dei lib. II, cap. XII).

(4) Leclerc, *Hist. med.* p. 30-50. 1696.

(5) La Bibliothèque hermétique renfermait 52 volumes : 10 pour les cérémonies religieuses et le culte : — 4 pour l'Astronomie, — 2 pour les Hymnes des dieux ; — 2 pour les devoirs des rois ; — 10 pour les Hiéroglyphes ; — 4 pour les sciences naturelles; — 1 pour l'Anatomie ; — 1 pour la Pathologie ; — 1 pour la Chirurgie ; — 1 pour l'Opththalmologie ; — 1 pour les maladies des femmes ; — 1 pour la Thérapeutique. Ces livres étaient étudiés par diverses classes de prêtres qui étaient respectivement les prophètes, les horologues, les scribes sacrés, les néocores, les hiérostolites, les pastophores (Saint Clément d'Alexandrie, Strom. p. 116).

droit le plus secret du temple et les prêtres ayant seuls le privilége d'exercer la médecine, l'art de guérir dut devenir l'apanage de la religion. Il ne faut donc pas s'étonner de retrouver des prêtres-médecins dans toute la gentilité (1); et de même que la doctrine religieuse éprouva des modifications, soit dans les dogmes, soit dans les cultes en passant d'un peuple à un autre, de même la doctrine médicale fut altérée à tel point, que bientôt les principes de l'art de guérir furent remplacés par des momeries ridicules dont l'ensemble forma la médecine fatidique. Les amulettes, les passes, l'imposition des mains et des doigts jouèrent dès lors un rôle de plus en plus important. Le peuple, frappé de ces simulacres, crut à des rapports mystérieux des médecins avec les divinités. L'ascendant que le médecin prit sur le peuple ne saurait être mieux démontré que par ce dicton connu des Gentils : « *medicus non es, nolo te constituere regem.* » Aussi les rois furent-ils médecins en Assyrie et à Rome jusqu'à la décadence, en France jusqu'au moyen âge. Le peuple franc avait tellement foi en la puissance curative de ses rois, qu'il allait toucher leurs vêtements pour se guérir des scrofules, et le même fait qui ne saurait avoir d'autre origine, a existé en Irlande jusqu'en ces derniers temps (2). Durant cette pé-

(1) On les nommait druides en Germanie, thérapeutes en Grèce, salusiens à Rome, mages en Perse, jougleurs en Amérique, brahmanes dans les Indes orientales, gymnosophistes dans les Indes occidentales, jammaboas au Japon, taochias en Chine, lamas en Tartarie, talapoins à Siam, piayes à Cayenne, alpachites jaouës en Floride, boyez dans les Antilles, butios à St-Domingue, marbuts à la côte occidentale d'Afrique, gangas en Ethiopie.

(2) Plutarque dit en parlant d'Alexandre : Ego quidem arbitror medicinæ quoque studio imbutum ab Aristotele Alexandrum namque non tantum commentatione ejus delectatus est, verum multis etiam amicis succurit in morbis' prescripsitque certa medicamenta quod ex epistolis ejus discas. » Tibère fut versé dans la thérapeutique (Galien lio. V). — D'après Aurélien, Adrien fut bon médecin (Vie, p. 312). Néron est considéré comme le dernier empereur qui ait exercé l'art de guérir.

J'ajouterai même, à ces données historiques, un document qui ne manque pas d'intérêt; il est extrait d'un livre justement célèbre.

« C'était une pieuse coutume que les rois très-chrétiens touchassent, à la suite de leur sacre, les personnes attaquées d'humeurs scrofuleuses. Une telle cérémonie parut, à plusieurs, superstitieuse et ridicule. D'autres craignirent ainsi de fournir un prétexte aux dérisions de l'incrédulité. On fit donc annoncer aux religieuses qui demeuraient à Rheims, à l'hôpital Saint-Marcoul, établi vers le milieu du XVIIe siècle pour les scrofuleux, que Charles X ne voulait pas toucher les écrouelles, et il y eut ordre de renvoyer tous les malades. Comme il en arrivait de tous côtés, cet ordre jeta le trouble dans la maison. Les plus pauvres se désolaient, les autres se plaignaient avec amertume. On le fit savoir au roi qui envoya une somme d'argent pour

riode, la médecine fut donc un instrument employé par les prêtres païens pour faire accepter leur domination, et comme le disent Lactance, Stace et Sylvius, l'une des sources réelles et fécondes de l'idolâtrie.

Mais la tradition de la religion primitive s'étant ainsi altérée, les esprits les plus éclairés qui avaient perdu la foi, recherchèrent avec plus de zèle la vérité, et préparèrent une révolution philosophique. Cette révolution livrant au public une partie de la doctrine isotérique, fit passer la médecine des mains des prêtres Egyptiens dans celles de quelques familles connues sous le nom d'Orphées, d'Asclépiades, et la philosophie chez les Sages de la Grèce qui purent initier le peuple aux diverses connaissances.

Dès lors la religion, la philosophie et la médecine, séparées l'une de l'autre, ne se prêtèrent plus un appui mutuel immédiat, mais elles exercèrent toujours entre elles une influence réciproque.

Cette révolution ne s'accomplit pas brusquement ; Thalès prépara la voie en fondant l'Ecole Ionique, dont les premières spéculations portèrent sur la recherche de l'origine et du principe élémentaire du monde. Les initiés à cette secte étaient tenus par serment de garder le secret. Vis à vis du peuple, ils professaient la religion de leur pays ; en leur particulier ils admettaient que l'eau est le principe élémentaire, l'esprit et le moteur de toutes choses dont la cause primitive est un être immatériel et invisible. De tels principes religieux et philosophiques devaient conduire en

la partager entre les plus malheureux. Mais ce n'était pas là ce que souhaitaient le plus les malades réunis à Saint-Marcoul. L'abbé Desgenèt, logé dans l'hospice, fut leur interprète auprès de l'archevêque de Rheims qui peignit au roi la désolation de ces infortunés. En conséquence Charles X se rendit le 31 mai à Saint-Marcoul où il toucha environ 130 scrofuleux en prononçant la formule : « Le roi te touche, « Dieu te guérisse ! » Une pauvre femme, privée depuis longtemps de l'usage de ses jambes, s'efforçait inutilement d'approcher du prince « Attendez, lui dit-il avec bonté, j'irai à vous. » Les sœurs, que leur séjour avec les scrofuleux exposait à la même maladie, avaient la confiance que l'attouchement du roi pouvait les en préserver. « Qu'elles s'avancent, » ajouta-t-il en leur accordant cette grâce à l'exemple de ses prédécesseurs. Elles baisèrent sa main ; et comme elles se retiraient, il leur dit : « Je vous remercie, mes sœurs, vous avez bien soin de mes pauvres. » Autrefois les religieuses de Saint-Marcoul conservaient des procès-verbaux de guérisons opérées au sacre précédent : elles prirent des précautions pour que celles qui pourraient avoir lieu fussent bien certifiées et dressèrent, le 2 octobre 1825, un procès-verbal des cinq guérisons régulièrement constatées. »

(*Hist. gén. de l'Eglise* par le baron Henrion, tome XIII, p. 316 et 317.) Il paraîtrait résulter de là que les rois de France ont quelquefois considéré comme une pratique pieuse l'imposition des mains.

médecine, à l'animisme et à l'humoral ; faire jouer un grand rôle aux humeurs, soutenir que la connaissance des fonctions du corps est intimement liée à celle de la nature de l'âme, tels sont en effet les principes de l'école de Cos, la première école de médecine établie par les partisans de la secte de Thalès.

Après Thalès parurent Pythagore et Xénophane qui fondèrent deux écoles rivales et qui divulguèrent plus encore la doctrine isotérique. Ils prêchèrent le monothéisme devant un peuple idolâtre qui réprouva ses bienfaiteurs. Alméon de Crotone, Empédocle d'Agrigente, soutinrent la théorie des nombres que Pythagore avait exposée et dont il ne reste que quelques passages obscurs (1).

I. *Natura non saltat.*

II. Dans la série de la création, entre une création supérieure et sa voisine inférieure, existent des mixtes qui procèdent tantôt de la première, tantôt de la seconde, tantôt des deux, et le nombre de ces mixtes ne peut dépasser un chiffre donné.

Les travaux auxquels je me suis livré à ce sujet, me portent à croire que Pythagore a voulu surtout établir, par cette théorie, deux lois, l'une retrouvée par Linnée, l'autre soupçonnée par Cuvier.

A ce monothéisme, à cette philosophie mathématique de Pythagore correspond la théorie mathématique de la médecine qui fait dépendre la santé ou la maladie de l'harmonie ou du défaut d'ordre des fonctions.

Leucippe et Démocrite, fiers d'avoir Xénophane pour maître, avancèrent que les lois de l'univers sont toutes mécaniques et que les principes de toutes choses sont les atomes et le vide ; la santé, l'équilibre des atomes ; la maladie, un surcroît d'atômes ou de vide.

Héraclite d'Ephèse, modifiant ce système, crut pouvoir expliquer par le feu (qu'il appela *substractum* , de toutes choses) les phénomènes de la nature et de la vie.

Tandis que les Pythagoriciens et les Éléatiques se disputaient l'empire des intelligences et des corps, un homme rêva l'indépendance de la médecine. Né à Cos, il visita l'Egypte et la Grèce ; il joignit aux connaissances acquises dans ces voyages les enseignements des temples de Cos, d'Epidaure, et les observations rassemblées par dix-sept

(1) Lafaist théor. atomistique 1833.

générations d'Asclépiades dont il était l'héritier. C'est à l'aide de tels matériaux qu'Hippocrate put établir ce principe fondamental de son dogme : « La nature régit l'économie en agissant par les diverses facultés qui sont ses subordonnées. » L'empirisme primitif devint raisonné : la vanité et la futilité des vues purement spéculatives parut démontrée ; la méthode analytique, fruit de l'observation réfléchie de la nature, sembla la seule voie capable de conduire sûrement à la découverte de la vérité.

Dès lors la médecine influa à son tour sur la philosophie, et un demi-siècle plus tard Socrate enseignait à ses disciples que « réfléchir sur soi-même, s'est se comprendre et se connaître. » Or, qu'est-ce que réfléchir, sinon s'observer avec attention ?

Tous les grands philosophes qui depuis illustrèrent la Grèce exercèrent une influence immédiate sur l'école médicale dogmatique fondée par Tessale. Sous Platon rationaliste, Tessale fut observateur ; sous Aristote empirique, l'Ecole pencha vers l'expérimentation raisonnée ; sous Epicure, qui accorda tant au témoignage des sens, Praxagoras de Cos fut humoriste ; sous Pirrhon, qui douta de l'abstrait, sous Zénon, qui fut pleinement matérialiste, l'Ecole ne vit plus que des causes matérielles et des affections organiques.

Tandis que cette révolution s'accomplissait en Grèce, l'Egypte, suivant les errements d'Erasistrate, unissait la philosophie spéculative à la philosophie expérimentale, et considérait tout phénomène vital comme effet de la structure des organes.

Les Asclépiades de Bithynie soutenaient que le corps était, comme le monde, un composé d'atomes infiniment petits et la maladie due à leur rapprochement ou à leur extravasation. Thémison de Laodicée se fit l'apôtre de cette doctrine renouvelée de Démocrite et de Leucippe. Elle eut cours jusqu'à ce qu'Athénée, pour combattre ce *strictum et laxum*, admit un principe, πνευμα, *Ether* et *Espr t* créateur de toutes choses et cause de la santé et de la maladie.

Ce fut dans de telles circonstances qu'Agatinus de Sparte, Archigène et Arétée de Capadoce fondèrent une Ecole Eclectique. Galien, initié aux doctrines grecques, principalement à celles de Platon et d'Aristote, parut alors et tenta de remettre les médecins sur la route tracée par Hippocrate. Mais sa voix ne fut pas entendue ; elle était étouffée par celles des orateurs latins qui prêchèrent l'Eclectisme

de toute part. Pour la seconde fois la médecine et la philosophie devaient subir le joug religieux : les doctrines grecques, unies par Filon à la théosophie de Zoroastre, furent mêlées aux dogmes mystérieux de l'Orient, et de cette fusion résultèrent la Cabalistique, la Gnostique, la Magie, la Théurgie qui prirent naissance pendant que saint Clément d'Alexandrie, saint Justin, Origène, saint Augustin enseignaient la philosophie chrétienne et que les Barbares envahissaient l'Occident.

Bientôt les sages d'Edèse sont dispersés, les Platoniciens d'Athènes sont exilés, la religion de Mahomet jette le trouble dans l'imagination des peuples d'Orient, Atanée de Basrac, Avicennes d'Afchanak, Algacel, Tophal, Averrhoès de Cordoue mêlent à la doctrine d'Aristote l'impur néo-platonisme, allient les mathématiques et les textes sacrés à la médecine ; leur esprit fanatique les pousse au mysticisme.

C'en était fait de la médecine si le calife Almanzor n'eût établi l'Ecole de Bagdad où les œuvres d'Aristote, de Pline, de Dioscoride, d'Hippocrate et de Galien furent plus spécialement étudiées. Cette Ecole fit changer la marche des esprits ; Cordoue, Murcie, Tolède, Séville devinrent le siége d'autant de réunions médicales qui ramenèrent peu à peu les intelligences vers la doctrine Hippocratique. Abenzoar de Séville est surtout l'une des plus grandes figures de cette nouvelle révolution.

Pendant la longue invasion des Sarrasins les sciences furent négligées ; mais plus tard on retrouve tous les trésors scientifiques et littéraires chez les prêtres et dans les couvents. En Arabie ce sont les Ulémas qui exercent la médecine ; en Europe ce sont les moines qui se livrent à l'art de guérir. L'histoire nous apprend que Fulbert, évêque de Chartres, et le maïstre des sentences, étaient médecins ; que Louis le Gros confiait sa santé aux soins d'Obizo, religieux de Saint-Victor ; que Frigord, moine de saint Denis, a été médecin de Philippe-Auguste dont il a écrit la vie ; que Robert de Provins, ecclésiastique, eut le même emploi auprès de saint Louis, ainsi que Robert de Douai, chanoine de Senlis, auprès de Marguerite de Provence. Bientôt les moines négligèrent même leurs études théologiques et leurs pratiques religieuses pour s'occuper presque exclusivement de médecine ; et il en résulta de tels abus, qu'Innocent II dut leur défendre l'exercice de la profession médicale.

Depuis, la médecine tomba entre les mains de savants que l'on nommait *Physiciens* et qui faisaient serment de célibat. En 1452 seulement, une décision du cardinal d'Estouteville leur permit le mariage, et dès lors la médecine fut en France indépendante de la religion.

Vers la même époque, quelques médecins, Arabes et Juifs, fondèrent la Faculté de médecine de Montpellier qui devait acquérir tant de célébrité en soutenant et en développant les principes Hippocratiques.

La découverte de l'imprimerie accéléra le progrès des sciences médicales en permettant la comparaison des œuvres de Platon, d'Aristote, d'Hippocrate et de Galien. François Valles ou Valésius rendit d'immenses services par la publication des controverses des médecins arabes et des médecins grecs dont il combattit les définitions et ridiculisa les subtilités scholastiques.

Bien des savants rêvaient alors la transmutation des métaux : le règne des alchimistes commençait ; l'alchimie ne tarda pas à exercer son influence sur la médecine comme sur la philosophie, et Théophraste de Paracelse, ce grand esprit si décrié, qui exposait que la matière est une dans sa dernière sublimation, établissant les bases de l'homœopathie, soutenait que l'état de santé ou de maladie dépend du degré de fermentation, de neutralisation, de distillation et de sublimation des humeurs du corps.

C'est contre ce système essensiellement matérialiste que s'élève Vanhelmont de Bruxellles. Formé à la philosophie scholastique par le jésuite Martin del Rio, instruit par les leçons de Kempis et de Faulert (1), il arbora le pavillon du mysticisme et soutint que l'âme est *l'archée* qui tient tous les organes sous son influence.

Au plus fort des disputes entre alchimistes et animistes apparurent Bacon, Descartes, Locke et Leibnitz.

Bacon observa les phénomènes extérieurs, procéda par l'analyse et fonda une Ecole sensualiste autour de laquelle se groupèrent Campanella, Hobbes et Gassendi.

Descartes observa les phénomènes intellectuels, procéda par la synthèse et fonda une école spéculative qu'embrassèrent Spinosa et Mallebranche.

On sait l'influence de cette réforme philosophique sur le catholicisme. La médecine dut aussi subir le joug : Riolan, Robert Boyle, Guy Patin, Ramirez utilisèrent les princi-

(1) Gomez de Bustamente. *Accuerdo de la filosofia et de la medicina.*

pes de Bacon et de Descartes pour combattre les chimiatres. Ils furent aidés dans cette œuvre par Boherhaave et Bouchet. Mais Jean Borelli, unissant la physique aux mathémathiques, voulut expliquer les phénomènes vitaux par une théorie mécanique que développèrent Chirac et Boismont de Sauvages.

Stahl s'éleva contre eux et soutint que tout mouvement était produit par un agent immatériel, esprit qui régit la santé et la maladie.

Le système des monades de Leibnitz fut invoqué par François Hoffmann pour combattre la doctrine de Stahl.

En même temps, la doctrine mécanique remaniée par Brown et Rasori, qui s'appuyaient sur l'autorité de Locke, reparaissait en Ecosse et en Italie. Suivant Brown, la maladie était due à un défaut de tonicité, à l'asthénie; suivant Rasori, c'était l'hypersthénie qui troublait la santé.

Alors surgit un esprit éclectique, Barthez; il soutint que le corps humain était formé de trois éléments : 1° l'âme; 2° le corps ou les organes; 3° le principe vital. La souffrance de l'un des trois éléments amène la maladie.

Les théories sensualistes des Condillac, des Locke, des sceptiques de l'Encyclopédie renversèrent pour un temps ces idées que la Faculté de Montpellier eut peine à soutenir. Et tandis que la foi était chassée des cœurs, la médecine semblait ne devoir plus être qu'une pâle étude du cadavre humain. La doctrine organique fut établie à Paris par Cabanis, Gall, Broussais, hommes dont la parole habile, l'intelligence supérieure, l'érudition étonnante, séduisirent tous les esprits. Bonet, Morgagni, Bichat, s'immortalisèrent par leurs immenses travaux d'anatomie et de physiologie. On croyait assister à une grande révolution scientifique qui engloutirait toutes les traditions de l'antiquité; et déjà l'on érigeait presque en axiome qu'il n'est pas de maladie sans altération organique préalable, comme on admettait d'autre part qu'il n'est pas rationnel de croire ce que l'on ne peut démontrer à l'évidence.

Mais la philosophie éclectique de Victor Cousin dirigea les esprits vers une autre voie, et la doctrine de Barthez, développée par M. Lordat, ramena bien des intelligences vers la Faculté de médecine de Montpellier qui compte aujourd'hui des partisans nombreux et dévoués, non-seulement en France, en Espagne, en Italie, mais encore sur tous les points du globe.

Ainsi le prêtre, le philosophe et le médecin, unis par le

même sort forment une trinité qui dirige la société humaine. Partout ils exercent sur le peuple un empire analogue à celui que l'intelligence exerce sur les corps. Autrefois, ils furent confondus sous le nom de Sages. Aujourd'hui, religion, philosophie, médecine ont été séparées par le progrès des âges, mais il existe entre elles une telle solidarité que des questions nouvelles amènent à chaque instant des rapports imprévus entre médecin, philosophe et prêtre.

Le médecin écoute avec attention la voix du philosophe qui scrute les bases des systèmes; il cède le pas au ministre du Très-Haut qui est pour lui un supérieur, non-seulement à cause du caractère sacré dont il est revêtu, mais encore parce que la médecine doit au sacerdoce son origine et sa conservation.

La science moderne nous offre l'exemple d'un accord analogue à celui qui règne entre les diverses parties de l'organisme. Tous les organes en effet dépendent l'un de l'autre, et il en est de même des sciences; mais dans chaque organe se trouve localisé un ordre spécial de perceptions, chaque science étudie aussi un ordre spécial de phénomènes; enfin pour être sûr d'un fait révélé par un organe, le témoignage des autres organes doit concourir à le démontrer; on peut établir la même solidarité à l'égard des théories scientifiques et réputer fausses, sans hésiter, celles qui contredisent les principes fondamentaux de la religion, de la philosophie ou de la médecine. D'autre part, si l'esprit humain n'a pas erré dans ses recherches, il arrive toujours que l'uniformité des principes religieux, philosophiques et médicaux se trouve confirmée par des réciproques : ainsi les règles de la sagesse sont les mêmes pour le religieux et pour le philosophe; tous deux reconnaissent en elles un puissant conservateur de la vie, et réciproquement le médecin confond les règles hygiéniques avec les règles de la sagesse, ce qui fit dire à Hippocrate : « *Omnia quæ ad sapientiam pertinent in sunt in medicina*; » à Cicéron : « *Philosophi invenerunt sacra*, » à la Bible : « *Omnis medicina a Deo.* »

Docteur MAURIN.

EVANGÉLINE,

NOUVELLE DE L'ACADIE.

Traduction du poème anglais de Longfello

Le poème d'*Evangéline*, dont nous donnons la traduction, est un des tristes épisodes qui ont marqué les premiers âges de l'Amérique du Nord.

L'Acadie, aujourd'hui la Nouvelle-Ecosse, après avoir été pendant longtemps un sujet de contestation entre la France et l'Angleterre, fut, en 1713, définitivement cédée à la Grande-Bretagne. Ses habitants, la plupart d'origine française, ne subirent qu'avec regret cette nouvelle domination.

Les Acadiens, au nombre d'environ 18,000, étaient un peuple riche et industrieux dont la principale richesse consistait en gros bétail et autres produits agricoles.

En 1755, pendant la guerre avec la France, le gouvernement britannique, soupçonnant les Acadiens de faire passer à l'ennemi des munitions de guerre, et craignant qu'ils se liguassent avec les Français, résolut de déporter la population et de la disperser dans les colonies américaines.

Pour effectuer ce projet, le gouverneur réunit dans une grande assemblée tous les habitants du pays qui s'y rendirent sans soupçon ; et après les avoir fait cerner par la troupe armée, il proclama le décret royal ordonnant de les embarquer sur des bâtiments prêts à les recevoir.

Environ 7,000 hommes furent ainsi déportés ; le reste se dispersa dans les forêts du Canada.

Cet événement est raconté sous le titre d'*Evangéline*. Plusieurs des personnages qui sont mis en scène ont réellement existé.

EVANGÉLINE.

C'est une forêt primitive ; et lorsque, le soir, le vent se lève et courbe la tête des grands pins recouverts de mousse verte, on croirait entendre les voix tristes et prophétiques des druides, ou les harmonies suaves que les joueurs de harpe, à la barbe vénérable, tiraient de leurs instruments. Du fond de ses cavernes rocheuses, l'Océan formidable joint à ce concert ses lugubres mugissements. ....

C'est une forêt primitive. Mais où sont les cœurs qui palpitaient comme le chevreuil, quand il entend la voix du ohasseur ? Où est le village avec ses toits de chaume, demeure des fermiers acadiens ? Où sont les hommes dont la vie s'est écoulée comme les rivières qui baignent ces bois, obscurcie par les ombres de la terre, mais réfléchissant l'image du ciel ?.... Ces riantes fermes sont désertes, et leurs habitants ont disparu pour toujours, comme les feuilles que le vent furieux d'automne saisit en tourbillon et disperse sur le vaste Océan. La tradition a seule conservé le souvenir du beau village de Grand-Pré.

Que celui qui, croyant à l'affection, souffre mais espère ; que celui qui croit à la bonté et à la puissance du dévouement de la femme, écoute le triste récit chanté par les pins de la forêt, dans l'Acadie, la terre du bonheur.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Sur les bords de l'étang de Minas, en Acadie, dans une vallée fertile, reposait, isolé et paisible, le petit village de Grand-Pré. A l'Est s'étendaient de vastes prairies donnant leur nom au village et la nourriture à de nombreux troupeaux. Des digues, que les mains des fermiers avaient élevées à force de travail, arrêtaient le débordement des eaux. Mais, à chaque saison déterminée, les écluses s'ou-

vraient, et l'onde bienfaisante se répandait à plaisir dans les prairies qu'elle fécondait. A l'Ouest et au Sud, des vergers, des champs de blé et de lin couvraient au loin toute la plaine. Vers le Nord, s'elevaient les vieilles forêts ; et sur les montagnes voisines, les brouillards de la mer, suspendus sur cette heureuse vallée, ne descendaient jamais plus bas. C'est au milieu de fermes et de *cottages* que reposait le village acadien. Les maisons, solidement construites en bois de chêne et de châtaignier, étaient telles que les bâtissaient les paysans de la Normandie sous le règne des Henri. Les toits étaient de chaume, avec des ouvertures en forme de lucarne, et des auvents qui protégeaient l'entrée de la maison. Dans les soirées d'été, quand le soleil couchant dorait de ses feux les girouettes des cheminées et les rues du village, on voyait les femmes avec leur coquet bonnet blanc et leur corsage bigarré, assises la quenouille à la main et filant le lin doré sur leur métier babillard. Le curé de la paroisse arrivait alors gravement, et les enfants suspendaient leurs jeux pour baiser la main qu'il étendait pour les bénir. Les femmes et les jeunes filles se levaient aussi, et le recevaient avec des paroles d'affection et de bienvenue.

C'est le moment où les laboureurs rentrent des champs : le soleil se retire lentement dans son orbite, et le crépuscule paraît. Bientôt, la cloche de l'église sonne l'angélus, et sur les toits de ces demeures de paix et de contentement s'élèvent des colonnes de fumée d'un bleu pâle, semblables à des nuages d'encens qui montent vers le ciel. Ainsi vivent les simples habitants acadiens, dans l'amour de Dieu et des hommes.

Dans ce pays, les riches sont pauvres, et les pauvres vivent dans l'abondance. Les maisons sont ouvertes comme les cœurs.

Le plus riche fermier de Grand-Pré, Bénédict Bellefontaine, habite, au milieu de ses terres, une maison un peu séparée du village, prés de l'étang de Minas.

Sa fille, la douce Evangéline, l'orgueil du village, vit avec lui et dirige sa maison. Bénédict, chargé de soixante-dix hivers, est un homme robuste comme un chêne vigoureux. Des cheveux d'un blanc de neige ombrageaient son visage hâlé par le soleil. Qu'elle était belle à voir la jeune fille aux seize printemps, avec ses cheveux d'un noir d'ébène et ses yenx brillants et foncés comme la mûre qui

croît le long des haies! Rien n'égalait sa grâce lorsque, au milieu des chaleurs de l'été, elle apportait aux moissonneurs le repas de midi et la boisson d'ale préparée de ses mains! Qui ne l'eût admirée encore plus, lorsque, le dimanche matin, tandis que la cloche agitait l'air de ses sons joyeux pour réunir la population autour du pasteur fidèle, elle traversait les rues, son chapelet et son livre d'heures à la main, simplement vêtue, quoiqu'on eût pu remarquer ses belles boucles d'oreilles, rapportées de France et transmises de mère en fille à travers de longues générations. Mais une beauté encore plus idéale brillait sur son visage et l'entourait comme d'une auréole céleste, quand, après la confession, elle rentrait chez elle portant les signes de la bénédiction de Dieu. Le bruit de ses pas ressemblait à celui d'une musique suave.

La maison du fermier Bénédict, solidement bâtie en bois de chêne, était assise sur le flanc de la colline dominant la mer. Un sycomore, enlacé par un chèvrefeuille, ombrageait le seuil de la porte, grossièrement sculptée, avec des siéges sur le côté. Un tronc pour les pauvres, surmonté de l'image de Marie, était fixé au mur. On allait de là dans le verger par un sentier qui se perdait dans la prairie. Plus loin, sur le penchant de la colline, se trouvait la fontaine environnée de mousse verte. On y voyait les chars aux larges roues et les herses, l'antique charrue et les clairvoies pour parquer les troupeaux. Là se prélassait, dans son sérail emplumé, l'orgueilleux dindon et le coq huppé, avec cette voix résonnante qui fit tressaillir autrefois Pierre le pêcheur. Plus loin, le colombier où l'on ne cessait d'entendre de doux roucoulements, tandis que, sur les toits, de nombreuses girouettes, agitées par des brises variées, répondaient à ce chant d'amour.

Ainsi vivait en paix avec Dieu et avec les hommes le fermier de Grand-Pré, possédant un trésor unique, sa fille Evangéline, qui gouvernait sa maison. On voyait plus d'un jeune homme s'agenouiller dans l'église et ouvrir son livre d'heures comme pour prier, tandis qu'Evangéline était celle qui occupait dans ce moment sa pensée. Heureux celui qui pouvait toucher sa main et même le bord de son vêtement! Plus d'un prétendant vint en tremblant frapper à sa porte, et en entendant le bruit de ses pas, son cœur battait anssi fort que le marteau de fer qu'il venait d'ébranler. Il arriva même qu'à la fête du village, elle sentit un jour sa main pressée au milieu de la

danse; et un jeune homme murmura à son oreille quelques paroles d'amour aussi douces que la musique la plus exquise.

Mais celui qui fixa le cœur d'Evangéline fut le jeune Gabriel. C'était le fils de Basile le forgeron, homme puissant dans le village, et honoré de tous. Il exerçait son métier depuis son enfance et était considéré comme le meilleur des ouvriers, Basile était l'ami de Bénédict. Leurs enfants avaient grandi ensemble comme frère et sœur. Le père Félicien, curé et instituteur du village, leur avait enseigné à lire dans le même livre et leur avait appris le plain-chant. Mais quand la leçon était récitée et les hymnes de l'Eglise répétées, les deux enfants se hâtaient de regagner l'atelier de Basile le forgeron. Ils se tenaient sur la porte, le regardant avec des yeux effarés prendre le sabot du cheval et clouer le fer à sa place, tandis que, non loin de lui, le cercle d'une roue de char, semblable à un serpent enflammé, se déroulait en spirale de feu. Souvent, au milieu des nuits d'automne, l'échoppe du forgeron paraissait toute en feu, et à travers les fentes, on pouvait voir les deux enfants veiller sur les soufflets laborieux jusqu'à ce que, lassés de les faire marcher, ils en arrêtassent le mouvement; les étincelles expiraient peu à peu dans les cendres, et ils disaient alors que les nones rentraient dans leur cellule. D'autres fois, en hiver, emportés sur des traîneaux avec la rapidité de l'aigle, ils franchissaient la colline et se perdaient dans les prairies. Ils grimpaient souvent aussi sur les toits des granges pour atteindre les nids nombreux qu'ils abritaient, cherchant avec empressement la pierre merveilleuse que l'hirondelle apporte des bords de la mer pour rendre la vue à ses petits. Heureux étaient-ils quand ils l'avaient trouvée !

Ainsi se passèrent quelques douces années ; mais leur enfance fut de courte durée : Gabriel était devenu un beau et vigoureux jeune homme ; sur sa figure s'épanouissait la fraîcheur du matin, et sa pensée se mûrissait dans l'action. Évangéline portait en elle le cœur et les espérances de la femme. On l'appelait : « Soleil de sainte Eulalie ! » parce qu'on croyait voir en elle les rayons du soleil qui couvraient les vergers de fruits. Elle devait apporter dans la maison de son mari la joie et l'abondance, et la remplir d'amour et d'une charmante progéniture.

II.

C'était le retour de la mauvaise saison. Les nuits deviennent longues et froides et le soleil entre dans le signe du scorpion. Les oiseaux de passage font voile à travers l'air épais vers les golfes glacés du Nord et les îles des Tropiques ; les moissons sont renfermées et les arbres des forêts luttent avec le vent d'automne, comme Jacob avec l'ange. Ce sont les signes précurseurs d'un long et rigoureux hiver. Les abeilles, avec leur prophétique instinct, entassent leur provision de miel dans leurs ruches ; et les chasseurs indiens prétendent que le froid deviendra aussi dense que la queue fourrée des renards.

Telle s'annonçait l'automne. Elle arriva cependant cette belle saison appelée par les pieux paysans acadiens : *l'été de la Toussaint*. L'air était rempli de vapeurs légères et transparentes, et la nature avait pris l'aspect d'une création nouvelle. La paix semblait régner sur la terre ; l'Océan était muet. Tout se confondait dans une douce et suave harmonie : la voix des enfants qui jouaient ; le chant des coqs dans les fermes, le battement des ailes dans l'air ; le roucoulement des pigeons ; et par-dessus tout, un soleil radieux enveloppant de ses rayons chaque arbre des forêts qui avait l'aspect du platane sacré que les Persans couvrent de leurs plus beaux joyaux.

C'est le moment du repos : le jour avec le poids de la chaleur a disparu, et l'étoile du soir brille au firmament. Les troupeaux rentrent lentement en piétinant la terre et appuyant leur cou les uns sur les autres ; ils hument la fraîcheur du soir en dilatant leurs narines. La belle génisse d'Évangéline arrive à son tour, fière de sa blancheur éblouissante, du ruban qui enlace son cou, comme de l'affection qu'elle inspire. Le berger n'est pas loin, suivi de son chien de garde, orgueilleux par instinct, plein d'importance, agitant sa queue superbe, allant de droite et de gauche et poursuivant les traînards ; il protége le troupeau quand le berger dort : c'est l'ennemi du loup, qui se garde bien d'approcher quand il veille.

Puis, viennent les chars retournant des marais ; ils sont chargés de cette paille salée qui remplit l'air de senteurs. Les chevaux, la crinière humide de rosée, hennissent en attendant qu'on les débarrasse de leurs lourdes selles

peintes aux mille couleurs et ornées de baies cramoisies qui brillent comme les houx chargés de fleurs. Pendant ce temps, les vaches abandonnent leurs mamelles aux mains délicates des jeunes filles, et l'on entend, dans une cadence régulière, tomber le lait écumant dans les seaux de fer. Bientôt les rires et les chants cessent; les portes roulent sur leurs gonds et tout devient silencieux.

A l'intérieur, le fermier, nonchalamment assis dans son fauteuil éclairé par la flamme de la cheminés, surveille son feu avec l'attention d'un ennemi devant une ville incendiée. Son ombre se joue sur le mur dans la lumière et s'évanouit dans l'obscurité; de même en est-il des figures en chêne grossièrement sculptées sur le dossier des siéges; et les assiettes d'étain, dans le dressoir, miroitent comme des boucliers au soleil. Le vieillard chante des réminiscences des hymnes de Noël, les mêmes que ces aïeux chantaient dans leurs fermes de la Normandie, au milieu de leurs vignobles. Près de lui est assise la douce Evangéline, filant le lin sur son rouet dont le bruit monotone s'harmonise avec la voix du vieillard. On entend par intervalle l'horloge sonner les heures, comme, dans une église, quand le chant du chœur cesse, on distingue le bruit des pieds des fidèles dans la nef ou les paroles du prêtre à l'autel.

Dans ce moment, le marteau de la porte s'agita; le père et la fille allèrent ouvrir et reconnurent Basile le forgeron et son fils Gabriel. « Sois le bienvenu, » s'écria l'excellent fermier, tandis que son ami s'arrêtait sur le seuil de la porte. « Entre et prends près de la che-
« minée ta place sur ce siége, qui reste vide quand tu ne
« l'occupes pas. Voilà, sur cette étagère, ta pipe et ton pot
« à tabac. Tu n'es jamais mieux toi-même que lorsque, à
« travers la fumée de la pipe ou celle de la forge, ta figure
« rubiconde et empourprée apparaît comme la lune de la
« moisson à travers les brouillards des marais. » Alors, s'asseyant près du feu dans son son siége accoutumé, Basile répondit : « Bénédict Bellefontaine, tu parles tou-
« jours de jeu et de ballade, et tu conserves ton humeur
« joviale, quand les autres sont pleins d'idées sinistres et
« qu'ils n'entrevoient que ruine et désolation. Tu es
« heureux comme si, chaque jour, tu gagnais un fer de
« cheval. » Puis, s'arrêtant un instant pour allumer sa pipe avec un charbon pris dans les cendres, il reprit : « De-
« puis quatre jours, les vaisseaux anglais sont amarrés à
« l'embouchure du Gaspereau, et ils ont leurs canons bra-

« qués sur nous. Nul ne connaît leurs intentions ; mais les « habitants du pays sont tous convoqués demain dans « l'église pour y recevoir les ordres de Sa Majesté. Que « de craintes et d'alarmes parmi nous ! — Qui sait, « répondit Bénédict, si des projets pacifiques n'ont « pas amené ces vaisseaux sur nos côtes? Peut-être « les moissons ont-elles manqué en Angleterre par « suite de mauvais temps ou de chaleurs inaccou- « tumées, et les vaisseaux viennent-ils s'approvision- « ner à nos granges ? — Ce n'est pas ainsi que pensent « les sages du village, » répliqua le forgeron, en secouant la tête, en signe de doute. « Luisbourg n'a pas été épargné, « pas plus que Beau-Séjour et Port-Royal. Plusieurs se « sont cachés dans les bois craignant le réveil du lende- « main. Nous sommes désarmés ; il ne nous reste plus « que le marteau du forgeron et la faux du faucheur. » Le bon fermier répliqua en souriant : « Nous sommes « plus en sûreté au milieu de nos troupeaux et de nos « champs entourés de nos digues, que ne l'étaient nos « pères dans les forteresses assiégées par le canon de « l'ennemi. Ne crains rien, mon ami ; qu'aucun nuage « n'obscurcisse ton cœur ; aujourd'hui a lieu le contrat. « La maison et les granges subsistent encore ; ce sont les « enfants du village qui les ont bâties et qui les appro- « visionnent pour l'année ; ce sont eux qui ont apporté « la terre qui manquait pour féconder ce sol marécageux. « Réné Leblanc va arriver avec son écritoire et ses papiers. « Ne pourrons-nous pas être heureux et faire la joie de nos « enfants ?.. » Évangéline, en entendant ces mots, rougissait à l'écart; elle tenait la main sur son cœur qui battait bien fort. Le respectable notaire ne tarda pas à paraître.

III.

C'était un homme courbé, mais non affaibli par l'âge ; ses cheveux retombaient sur ses épaules en mèches blondes et soyeuses comme des épis de maïs ; son front était large et ouvert, et des lunettes montées en corne ombrageaient ses yeux. Il portait dans son regard une superbe sagesse. Sa postérité était nombreuse : il était père de vingt enfants, et déjà plus de cent petits-enfants avaient

été caressés sur ses genoux et s'étaient amusés du bruit de sa montre. Il était demeuré pendant quatre ans, prisonnier de guerre, dans un des forts français. Les souffrances et l'exil avaient mûri sa sagesse, et il était dévoué, bon, patient, ami de l'enfance. Tout le monde l'aimait, et les enfants plus que personne. Il leur racontait les contes du loup-garou dans la forêt, — de la fée qui vient pendant la nuit abreuver les chevaux, — de l'âme de la blanche Létiche qui mourut sans recevoir le baptême et fut condamnée à visiter la chambre des petits enfants; — comment, pendant la nuit de Noël, les bœufs parlaient dans l'étable; — comment la fièvre fut guérie par une araignée renfermée dans une coquille de noix; — et la merveilleuse efficacité des feuilles de trèfle et des fers de chevaux..... Tout cela et mille autres choses étaient écrits dans les annales du village.

Alors Basile le forgeron se leva de son siége, secoua sa pipe dans les cendres et, étendant lentement sa main droite : — « Pierre Leblanc, » dit-il au notaire, « tu as « entendu les conversations du village : pourrais-tu nous « donner quelques nouvelles sur les vaisseaux amarrés « daus notre port et le motif qui les amène ? » Le notaire répondit modestement : « J'ai, il est vrai, entendu par- « ler sur ce sujet; je ne suis pas plus sage qn'un autre et « je ne cherche pas à savoir ce que viennent faire ici ces « bâtiments. Cependant je ne suis pas de ceux qui leur « supposent de mauvais desseins ; car nous sommes en « paix ; et pourquoi nous inquièteraient-ils? — Quoi ! » s'écria l'irascible forgeron, « ne devons-nous pas en « toute chose considérer le pourquoi et le comment? « L'injustice se commet chaque jour, et la puissance est « le droit du plus fort. »

Mais, sans prendre garde à sa colère, le notaire continua : « L'homme est injuste; mais Dieu est juste : et la « justice finit toujours par triompher. Je me souviens, à « ce sujet, d'une légende qui souvent me consola durant « ma captivité dans le vieux fort de Port-Royal. C'était le « récit favori d'un vieillard qui se plaisait à le répéter à « ses compagnons d'infortune : On voyait, racontait-il, « sur la place publique d'une ville dont j'ai oublié le nom, « une statue de bronze placée sur une colonne. Elle te- « nait dans sa main droite les bassins d'une balance et une « épée dans la main gauche. C'était le symbole de la jus- « tice qui préside au maintien des lois du pays et protége

« les maisons et les foyers. Les oiseaux, peu effrayés de « l'épée qui flamboyait aux rayons du soleil, avaient per- « ché leurs nids dans les plateaux de la balance. Mais, dans « la suite, les lois se corrompirent, le pouvoir prit la place « du droit et le faible fut opprimé ; ce fut le règne de la « verge de fer. Alors il arriva qu'un collier de perles fut « volé dans le palais d'un seigneur, et les soupçons pesè- « rent sur une jeune servante de la maison. Elle fut jugée « et condamnée à mourir sur l'échafaud ; mais elle avait « confiance en la justice de Dieu et elle s'abandonna à la « Providence. Un jour, une tempête effroyable éclata sur « la ville, la foudre s'abattit sur la statue de bronze et « brisa les bassins de la balance où l'on découvrit le nid « d'une pie, qui avait dérobé le collier de perles. »

Ce récit terminé, le forgeron, silencieux, mais non convaincu, resta absorbé dans ses pensées ; il voulait parler, mais la parole expira sur ses lèvres.

Alors, Evangéline prit sur la table la lampe allumée, et remplit jusqu'au bord le pot d'ale fabriquée de ses mains et renommée dans tout le village de Grand-Pré. Pendant ce temps, le notaire sortit de ses poches ses papiers et son écritoire, et écrivit d'une main ferme le nom et l'âge des deux parties. La dot de la jeune fille consistait en troupeaux. Le contrat fut scellé du cachet de la loi. Le fermier, à son tour, compta sur la table, en trois fois et en bonnes pièces d'argent, les honoraires du notaire. Celui-ci se leva, bénit les fiancés, porta leur santé et vida son verre d'ale. Après avoir essuyé l'écume de ses lèvres, il salua profondément l'assistance et se retira. Chacun s'assit alors en silence près du feu. Evangéline apporta le jeu de dames, et la partie s'engagea gaiement entre les deux vieillards ; tandis que les fiancés, cachés dans l'embrasure d'une fenêtre, devisaient à voix basse en regardant la lune qui se levait sur la mer et les étoiles qui peuplaient les cieux. Leurs pensées se confondaient dans un même amour et une même espérance.

Ainsi s'écoula la soirée. Bientôt la cloche de l'église sonna neuf heures, l'heure du couvre-feu. Les amis se levèrent et partirent. Les adieux furent tendres, et le cœur d'Evangéline était rempli de contentement. Elle s'occupa à couvrir soigneusement les charbons qui brûlaient encore dans l'âtre, et l'escalier de bois de la maison résonna bientôt sous les pieds du fermier et de sa fille. Aussi rayonnante que la lumière qu'elle tenait à la main, Evangéline

se retira dans sa chambre qui était simplement meublée avec des rideaux blancs aux fenêtres et une belle et grande armoire garnie de linge tissé par elle. C'était une dot précieuse qu'elle apportait à son mari et qui prouvait mieux que ses troupeaux sa qualité de bonne ménagère. Alors la jeune fille éteignit sa lampe; les rayons de la lune perçant les volets arrivèrent jusqu'à elle et la montrèrent dans toute sa beauté. Son cœur était trop plein pour qu'elle pût dormir, mais elle rêvait à son fiancé qui veillait comme elle. Tout à coup, et tandis qu'elle se livrait aux plus douces pensées, un sentiment de tristesse traversa son âme comme l'ombre fugitive d'un nuage qui cachait dans ce moment la clarté de la lune. L'intérieur de la chambre devint obscur. Evangéline ouvrit doucement la fenêtre et vit la lune continuer sa course pacifique dans un ciel serein ; une étoile seule suivait sa marche, semblable à Ismaël errant avec Agar loin des tentes d'Abraham.

IV.

Le lendemain, le soleil se leva radieux sur le village de Grand-Pré qui avait vécu jusqu'à ce jour dans les rudes travaux de la campagne, et dans le bassin de Minas, les vaisseaux levaient l'ancre.

Alors, des fermes et des hameaux voisins arrivèrent, dans leurs habits de dimanche, les paysans acadiens. On entendait de toute part des éclats de voix joyeux ; et pas un sentier qui ne portât la trace d'un char. Peu à peu, les groupes se rejoignirent et parurent sur le chemin. Midi allait sonner ; et le village, jusqu'alors silencieux, se remplit bientôt de groupes bruyants et animés. Chaque maison était devenue une auberge où chacun était fêté comme un ami ; car, chez ces simples paysans qui vivaient comme des frères, tout était en commun. Cependant, l'abondance paraissait régner plus particulièrement sous le toit de Bénédict ; Evangéline s'était faite la servante de ses hôtes. Sa figure était rayonnante ; il ne sortait de ses lèvres que des paroles de bonté et de douceur. Pendant ce temps, le festin des noces se préparait dans le verger chargé de fruits, où tout était dressé pour un banquet. Plus loin étaient assis le digne prêtre, le respectable notaire, le bon Bénédict et le vigoureux Basile. Sur la presse à cidre se tenait Michel le ménétrier, bien connu de tous, avec sa

figure rubiconde ayant l'éclat d'un charbon ardent, et ses cheveux blancs comme la neige, dans lesquels se jouait l'ombre des feuilles d'arbres. Le vieillard faisait chanter à son violon les airs : *Tous les bourgeois de Chartres* et le *Carillon de Dunkerque ;* et ses souliers de bois battaient bruyamment la mesure.

Jeunes et vieux se réunirent aux enfants pour repousser les chars qui entravaient la danse, et tous s'ébranlèrent joyeusement. La plus belle entre toutes était certainement la douce Evangéline, et son fiancé paraissait le plus charmant des garçons.

La matinée passa vite. Hélas ! la cloche du beffroi bientôt fit entendre des sons menaçants ; le bruit du tambour résonna dans le lointain. Depuis longtemps, l'église était pleine d'hommes : les femmes attendaient dans le cimetière et déposaient sur les tombeaux des guirlandes de feuilles fraîches. Les portes de l'église s'ouvrirent devant le chef de la force armée, et la voûte résonna bientôt sous les roulements des tambours. Le silence se fit aussitôt de toute part, et la foule attentive écouta le décret royal. Le messager de la cour se leva, et placé sur les marches de l'autel, il s'exprima en ces termes : « Vous êtes réunis ici, dit-il, pour obéir à Sa Majesté. Le roi a toujours été bon et clément ; mais que vos cœurs disent d'eux-mêmes comment vous avez répondu à ses bontés. La mission que je remplis en ce moment est tout à fait contraire à ma nature ; car il faut que je me montre cruel envers vous. Cependant je dois exécuter les volontés de mon souverain, qui veut que vos maisons, vos terres et vos troupeaux soient réunis à la couronne et que vous soyez déportés sur une terre étrangère. Dieu vous accordera la grâce d'y vivre heureux. Je vous déclare, dès cette heure, prisonniers d'état ; car tel est le bon plaisir de Sa Majesté ! »

L'effet produit par ces paroles sur les assistants fut aussi foudroyant que celui d'une tempête mêlée de grêle s'abattant sur des champs de blé mûr, brisant les carreaux de vitre des fenêtres et jonchant la terre des débris du chaume qui recouvre les toits des maisons. Le silence de la stupeur fut bientôt remplacé par des cris de rage et de désespoir. Instinctivement, tous se précipitèrent vers la porte d'entrée, mais les mains de fer des soldats les retinrent. Au milieu des vociférations de la colère, une voix s'éleva plus haut que les autres : « A bas les Anglais ! à bas ces tyrans ! » s'écria Basile le forgeron, agitant dans l'air ses poings vi-

goureux, la figure en feu et les traits contractés par la passion. « Nous ne subirons pas leur domination ! Mort à « ces étrangers qui s'emparent de nos maisons et de « nos récoltes ! » Plus d'une voix fit écho à la sienne; mais la rude main d'un soldat l'étreignit à la gorge et le renversa sur le pavé.

Tout à coup les portes du sanctuaire s'ouvrirent ; le père Félicien parut et monta sur les degrés de l'autel ; sa contenance était ferme et sévère. Il imposa d'un geste silence aux clameurs et s'exprima ainsi : « Que faites-vous, mes « enfants ? Pourquoi cette irritation ? Depuis quarante « ans que je suis au milieu de vous, je vous apprends à « vous aimer les uns les autres. Est-ce donc là le fruit de « mes labeurs, de mes peines et de mes prières ? Auriez-« vous si vite oublié les leçons de charité et de pardon que « je vous ai données ? Vous êtes dans la demeure du Roi « de la paix, et vous voudriez la profaner par des actes de « violence ? Vous nourrissez des projets de vengeance là « où le Christ, étendu sur la croix, fixe ses yeux sur vous ? « Voyez quelle douceur et quelle compatissante pitié « sont renfermées dans son regard ! Ecoutez ! ses lèvres « prononcent la prière : Père, pardonnez-leur, ils ne « savent ce qu'ils font ! Répétons-la quand nos ennemis « nous attaquent, et dites avec moi : Père, pardonnez-« leur !... » Ces tendres reproches pénétrèrent dans tous les cœurs ; des larmes de regret succédèrent aux accents de la rage, et la foule répéta en chœur : « O Père, pardonnez-leur ! »

Alors commença le service du soir. Les cierges de l'autel furent allumés, et la voix du prêtre se mêla à celle du peuple qui priait de cœur encore plus que de bouche. Ils chantaient l'*Ave Maria* à genoux ; et leurs âmes s'élevaient vers Dieu comme l'âme d'Elie montant au ciel !

Pendant ce temps, la terrible nouvelle se répandait dans le pays; les femmes et les enfants, consternés, erraient çà et là. Evangéline n'avait pas quitté le seuil de sa porte, éclairée par le soleil qui, ce jour-là, s'était levé plus radieux que de coutume. Depuis longtemps, une nappe blanche couvrait la table sur laquelle avaient été placés le pain de froment, le miel parfumé, le pot d'ale et les fromages frais apportés de la laiterie. Le fauteuil du fermier occupait le bout de la table. Evangéline, plongée dans une amère tristesse, attendait toujours; et déjà le soleil couchant projetait les ombres des arbres sur les prairies odo-

rantes. Alors, pleine d'amour et de charité, elle se décida à parcourir le village, consolant les femmes qui se lamentaient en regagnant leurs demeures désertes. Bientôt la nuit se fit sur cette scène de deuil, et la cloche de l'église sonna l'*Angelus* du soir.

Au milieu de l'obscurité, Evangéline se dirigea vers l'église. Tout était silencieux. Agitée et troublée, elle regarda à travers les portes et les fenêtres, espérant apercevoir son fiancé au milieu des prisonniers ; elle se hasarda même à appeler Gabriel. Mais un silence de mort répondit seul à sa voix. Toute triste elle retourna à la maison de son père ; le feu brûlait dans l'âtre, et le calme de la solitude régnait seul autour d'elle. Le bruit de ses pas, résonnant dans le vide, lui faisait croire à des fantômes cachés dans l'ombre. Evangéline rentra lentement dans sa chambre, espérant y trouver quelque repos. La pluie se fit entendre ; l'éclair qui jaillit soudain, le tonnerre qui grondait rappelèrent à la jeune fille que Dieu veillait sur le monde qu'il a créé. Elle se rappela l'histoire de la statue de la Justice ; son esprit troublé s'apaisa, et elle s'endormit doucement jusqu'au matin.

V.

Le soleil s'était déjà levé quatre fois depuis ce triste événement; et le cinquième jour, les coqs chantaient encore le refrain qui éveillait les jeunes filles de la ferme. Mais, à cette heure, les maisons se dégarnissaient et des familles entières, portant avec elles tout leur avoir, prenaient la direction de la rue. Arrivées au détour d'une colline, les femmes jettèrent un dernier regard sur les habitations qu'on les forçait d'abandonner et excitant les bœufs qui traînaient les chars tandis que les enfants jouaient encore avec les débris de leur fortune, elles arrivèrent à l'embouchure du Gaspereau. La journée fut employée à transporter à bord des bâtiments de l'État les dépouilles des maisons. Sur le soir, les portes de l'église s'ouvrirent, et la triste procession des prisonniers, tambours en tête, se mit en marche en chantant les louanges de Dieu; c'étaient comme des pélerins abandonnant leurs foyers pour aller dans des pays inconnus. Les femmes et les vieillards se joignirent à cette invocation, et les oiseaux du ciel, comme

des esprits célestes, mêlèrent leurs voix à celles qui répétaient le psaume sacré.

Pendant ce temps, Évangéline, forte à l'heure du danger, attendait avec calme et tristesse le moment où la lugubre procession passerait devant elle. Ses yeux rencontrèrent bientôt ceux de Gabriel et ils fondirent en larmes ; mais aussitôt, s'avançant vers lui, elle pressa ses mains dans les siennes, et lui dit à voix basse : « Gabriel, prends courage ! si nous nous aimons véritablement, rien au monde ne pourra nous séparer. » Un sourire passa sur ses lèvres; mais elle se redressa aussitôt, car elle venait d'apercevoir le visage de son père. Hélas ! comme il était changé ! Ses traits étaient pâles et amaigris ; le feu de ses yeux, la vivacité de sa démarche avaient disparu pour faire place à une vieillesse prématurée. Elle se jeta dans ses bras en lui adressant des paroles de consolation. Bientôt les eaux du Gaspereau s'agitèrent sous la pression des bateaux transportant à bord des vaisseaux anglais et comme prisonniers tous les hommes en état de porter les armes. On vit alors le désordre et le tumulte qui accompagnent un embarquement ; les scènes d'adieux et de désespoir. Basile et Gabriel se trouvèrent bientôt séparés, tandis qu'Évangéline les considérait encore du rivage qu'elle n'avait pas quitté avec son père. Le soleil disparut à l'horizon et le crépuscule couvrit la terre. L'Océan sembla plier sous le poids des vaisseaux, mais la ligne qu'ils avaient tracée fut bientôt recouverte par les vagues écumantes. Les prisonniers acadiens campèrent pour la nuit au milieu de leurs bagages en désordre; ils voguaient à toutes voiles, laissant derrière eux sur le rivage ce qu'ils avaient de plus cher.

La nuit venue, les troupeaux rentrèrent des champs comme d'habitude ; les vaches attendirent en vain qu'une main habile vînt leur enlever le trop-plein de leurs mamelles ; le silence seul répondit à leur appel. La cloche de l'église ne sonna pas l'angélus ; aucune lumière ne brilla aux fenêtres des maisons ; la partie de la population que les vaisseaux n'avaient pas emmenée n'avait pas quitté les bords de la mer. Mais là, quand vint la nuit, les feux s'allumèrent avec les débris de bois, que la vague avait rejetés. Des visages tristes et mornes, des voix de femmes, de vieillards, des cris d'enfants se mêlèrent à ce signe de détresse. Le bon curé allait d'un feu à l'autre, comme il allait de porte en porte dans sa paroisse, bénissant et consolant ses enfants. Il s'approcha d'Évangéline assise

près de son père dont la figure, éclairée par la flamme, était pâle et comme privée de sentiment. Vainement essayait-elle par ses caresses de le ramener à la vie ; son regard était fixe et son corps immobile. « Bénédict, » murmura le prêtre; il ne put en dire davantage; son cœur était plein ; mais les mots expiraient sur ses lèvres comme les pieds d'un enfant s'arrêtent soudain sur le seuil d'une demeure où se passe une scène de désolation. Cependant il étendit silencieusement sa main sur la tête de la jeune fille et la bénit en levant ses yeux pleins de larmes vers les étoiles brillantes qui toujours suivent paisiblement leur cours, sans être troublées par les lamentations des mortels. Il s'assit près d'Évangéline et ils pleurèrent ensemble.

Alors s'éleva vers le sud une lumière rougeâtre qui, en grandissant, s'allongeait de plus en plus sur le village qu'elle finit par envelopper tout entier. Des colonnes de fumée mêlées d'étincelles se répandirent dans l'air empourpré, et des tourbillons de flammes dévorèrent l'espace. C'était d'un effet fantastique. Bientôt un long cri d'alarme se fit entendre : le village de Grand-Pré était devenu la proie des flammes! Ceux des malheureux Acadiens qui n'avaient pas été faits prisonniers, contemplaient en silence cette scène de désolation. Le désespoir était peint sur tous les visages. Accablés par le spectacle de leur ruine, à peine avaient-ils la force de murmurer : « Nous ne verrons « plus nos demeures! » Puis, soudain, la brise du soir apporta le chant du coq trompé par la lueur d'un jour factice, le bêlement des troupeaux et l'aboiement des chiens.

Une scène non moins effrayante se déroula à tous les regards : tous les animaux enfermés dans les fermes, brisant leurs barrières, se répandirent dans la plaine avec d'affreux gémissements, comme ces bandes de boffalos qui habitent les forêts au bord du Nebraska, et que le tourbillon du vent du désert entraîne dans la rivière.

Frappés de stupeur, le prêtre et la jeune fille se regardaient en silence. Mais, revenant à eux, ils songèrent à leur malheureux compagnon d'infortune étendu à terre sans mouvement. Mais en vain lui adressèrent-ils la parole, hélas! tout était fini pour lui, son âme venait de quitter son corps. Le prêtre s'approcha pour lui relever doucement la tête, tandis qu'Évangéline, agenouillée près de lui, s'affaissa sur elle-même et tomba évanouie. La nuit se passa dans ce sommeil léthargique. Quand elle revint à

elle, de nombreux amis l'entouraient. Ils étaient là, les yeux fixés sur son beau visage, avec une tendre compassion. La scène était éclairée par les lueurs des flammes qui jaillissaient encore du village incendié. Une voix bien connue de la jeune fille se fit entendre au milieu du silence :
« Ensevelisons-le, mes enfants, disait-elle, ici sur le riva-
« ge. Quand des jours plus heureux nous ramèneront de la
« terre d'exil dans les champs de nos pères, alors sa
« dépouille mortelle sera rendue au cimetière de ses
« aïeux. »

Et la foule se dirigea du côté de la mer, ayant pour torches funèbres les flammes du village en feu ; la cloche resta muette et l'on n'entendit que la voix du prêtre, priant pour le riche fermier de Grand-Pré. Puis autour de sa tombe se fit le silence qu'interrompait seulement le bruit des vagues agitant le vaste Océan et se perdant dans son immensité.

Le jour commençait à poindre. Il fallut s'arracher à cette scène désolante ; des bateaux amarrés dans le port emportèrent les débris de cette population naguère si heureuse et qu'accablait aujourd'hui la plus cruelle des infortunes.

Amélie DU BOISSET.

LA FOIRE DE SAINT-LAZARE (1).

Je suis un peu musard, lecteurs, je le confesse ;
En faveur de l'aveu daignez me pardonner ;
Qui n'a pas ici-bas sa petite faiblesse ?
La mienne est de tout voir et de me prononcer,
Non comme un étourdi, mais en sage de Grèce
Qui veut, sur ce qu'il voit, s'instruire et raisonner.
On rencontre souvent des gens de mon espèce.
Par malheur cette ville et toute sa richesse
A l'homme curieux offre peu d'agréments ;
Edifices mesquins, point de ces monuments
Dont la forme étonnante et la coupe hardie
Attirent les regards de la foule ébahie ;
D'une chûte prochaine ils semblent menacés...
Ils vivront plus que nous ; cela donne à penser,
On le dit au voisin, on disserte, on devise ;
Que n'avons-nous ici la belle tour de Pise !
J'irais chaque matin, par divertissement,
Passer une heure ou deux au pied du bâtiment.
Mais je ne trouve, hélas ! pour unique ressource
Que l'escalier de marbre et le plan de la Bourse ;
Encor, l'un est bien lourd et l'autre un peu chargé.
Par quelques bas-reliefs je suis dédommagé :
Tous les jours devant eux je m'arrête en silence,
Je cherche à démêler le sujet, l'ordonnance,
Et j'ai là des savants prêts à les discuter :
C'est bien le seul endroit qu'on puisse fréquenter.
Nos quais sont trop étroits...quel mouvement terrible !..
Jamais impunément le citoyen paisible
Ne peut y séjourner... il faut aller, venir ;
Et ces maudits travaux, les verrons-nous finir ?
Si l'on osait, du moins, sans danger pour la vie,
Examiner de près ; mais ce serait folie :
Des cailloux entassés on ne sait trop comment
Sur l'examinateur rouleraient promptement ;
Cet ouvrage, d'ailleurs, qu'un mystère enveloppe
Me rappelle toujours celui de Pénélope..
Cela m'impatiente et je vais... au café...
Mais il y fait si chaud, je suis presque étouffé.
De nombreux discoureurs y tiennent leur séance
Et gourmandent les rois, quand de la médisance

(1) Depuis que cette pièce a été composée, l'aspect de Marseille est bien changé ; mais la foire est restée à peu près la même.

Ils ont sur le beau sexe épuisé tous leurs traits...
Je fuis ces orateurs aussi lourds qu'indiscrets ;
Je n'aime point leur ton, ni leur genre de vie,
Et tout musards qu'ils sont, ma foi, je les renie.
Me voilà dans la rue, assez irrésolu,
L'instant du déjeuné n'est pas encor venu :
Où diriger mes pas ? Tout me paraît bien triste...
Des numéros sortis je découvre la liste,
Mais je ne *mise* pas, ils m'intéressent peu...
Que vois-je à l'entresol ? Une salle de jeu...
Eloignons-nous bien vite,.. et là-bas ? Un cortége...
Les gens dont il se forme auraient le privilège
De bâiller noblement au milieu des grandeurs...
Ecoutons leur musique et fuyons ces honneurs.
Il faut en convenir, la ville est ennuyeuse,
Pour elle il n'est vraiment qu'une époque joyeuse,
L'heureux temps de la foire... alors quel changement !
Mille variétés naissent en un moment :
Admirez ces palais, ces temples qu'on élève
Pour montrer à nos yeux la douce Geneviève,
L'implacable Judith, Alexandre le Grand,
Un enfant monstrueux près de ce conquérant.
Le théâtre marin, la populaire crêche,
Et sur la même ligne un tréteau pour Bobèche.
Voyez ces amateurs, experts au domino,
Qui, dans un tour de main, vaincus par Munito,
Jalousent le caniche et s'en vont, bouche close,
Tout disposés à croire à la métempsycose.
Je n'ose vous parler de ces pauvres sauteurs,
Du troubadour nomade et des escamoteurs ;
Vous passez devant eux sans pitié pour leur zèle,
Vous êtes inconstants, moi je leur suis fidèle,
Je prise le talent et vous le dédaignez.
Mais si d'un tel plaisir vous êtes éloignés,
Vous en aurez, je pense, à contempler nos belles
Et leurs piquants attraits sous vingt formes nouvelles :
Modeste le matin, éclatante le soir,
La beauté sait toujours exercer son pouvoir,
La mode la soutient, charmante auxiliaire.
De ce brillant tableau, joyeux célibataire,
Tu viens jouir en paix ; les époux moins heureux
Admirent le coup d'œil, mais se plaignent entre eux
Du luxe féminin qui n'a plus de barrière ;
Ils murmurent tout bas : Noailles, Cannebière (1),
Mots affreux, inconnus de mes bons devanciers,
Désespoir des maris... ou de leurs créanciers...
Laissons-les murmurer ; si dans le mariage
Il est quelques instants de chagrin et d'orage'
Par des plaisirs réels ils sont bien rachetés :
Suivons chez le marchand qui braille à nos côtés
Ce garçon si gentil, cette mignonne fille ;
Regardons auprès d'eux ce père de famille ;

(2) C'est là que se trouvaient alors. les riches magasins qui sont aujourd'hui dans la rue Saint-Ferréol.

Comme ils sont tous contents... on voit battre leurs cœurs...
Un sabre, une poupée ont causé ce bonheur.
Moi, je trouve le mien au magasin d'estampes :
Depuis un Raphaël jusques aux cul-de-lampes
Tout peut m'intéresser et captiver mes yeux...
Que la lithographie est un art merveilleux !
Ses rapides crayons savent nous reproduire
Mille faits en un jour et souvent nous instruire ;
Je ne puis me lasser de voir ces conquérants,
Ces escadrons poudreux, ces morts et ces mourants,
Ces bouleversements de toute la nature...
Je chéris les combats et la gloire... en peinture !

....

Mais il est déjà tard ; chez soi l'on se retire.
Ah ! visitons encore ces figures de cire,
Assemblage bizarre où l'on trouve à la fois
Les sujets les plus vils et les plus grands des rois ;
Leurs costumes pourraient avoir plus d'élégance,
Les figures offrir un peu de ressemblance :
A cela près vraiment le spectacle est fort beau
Et vaut bien les deux sous que l'on donne au bureau ;
Mais rien ne peut valoir l'éloquence du maître ;
Si dans un rang plus haut le sort l'avait fait naître,
Avec de tels moyens un jour il eût été
Avocat, professeur, peut-être député ;
Il n'est que charlatan... fâcheuse destinée !
Voilà pour aujourd'hui ma course terminée ;
Je vais me reposer avec l'espoir certain
De la recommencer, s'il plaît à Dieu, demain.
Pour moi quelle douleur, et vous devez me croire,
Quand je vois arriver le terme de la foire ;
Heureux quand par la pluie il n'est pas avancé ;
Dix fois dans la journée on s'en voit menacé.
Je n'ai jamais compris comment en cette ville
Favorite du ciel, en beaux jours si fertile,
Nos pères ont choisi pour leurs amusements
L'époque où l'eau du ciel arrive par torrents.
Peut-être... et c'est dit-on la raison véritable,
Le temps était alors beaucoup moins variable :
Et le vieillard répète, en cette occasion :
« Tout allait mieux avant la Révolution ! »

J. CHAPONNIÈRE

Le Gérant : J. Mathieu.

Marseille — Typ. Veuve Marius Olive, rue Paradis, 68.

LES ANCIENS CHEMINS DE MARSEILLE.

(Suite).

Chemin de Saint-Tronc.
6,000 mètres.

Saint-Tronc, avec son vieil hermitage, a une route que l'on prend au pont de Vivaud, et une autre à Saint-Loup. Sa place est ici, à cause de son voisinage avec le Cabot situé sur le revers des mêmes montagnes.

Ce nom, d'après Ruffi, est une altération de *Centrones*. Il se rapporte à une peuplade Gauloise, descendue de la Tarentaise. Non loin de là se trouve le vallon de Toulouze, dérivé de θολος Ουσία, terres bourbeuses ; enfin, au-dessous, le quartier de Sainte-Anne. Celui-ci devait s'étendre fort loin, peut-être jusques au Rouet : le nom, du reste très ancien, paraît venir des *Cantonaires*, dont on a fait *Santo-Anno*. Les *Cantonaires*, on le sait, s'occupaient du commerce de a toile : ce nom vient de Κέντρων, tissu de divers morceaux ; il est facile de saisir quelques rapprochements qui existent entre les *centrones*, les *cantonaires*, le quartier de Sainte-Anne et celui du Rouet déjà cité.

Chemin des Bouches de l'Huveaune.
3,500 mètres.

Ce chemin, communément appelé du *Fadat*, commençait à la porte dite de la Calade, traversait les terrains de la Place-Royale actuelle, ceux du quartier Paradis, et de là, comme on le voit encore aujourd'hui, aboutissait au rivage.

La guinguette du *Fadat* que l'on rencontre sur ce point, adopta pour enseigne le nom du chemin : on en verra l'explication plus loin. Au commencement de cette voie, c'est-à-dire au siècle dernier, alors que son entrée fut indiquée par la Porte-Paradis, il s'établit tout près de là une autre guinguette. Elle était en grand renom : elle fut choisie, en 1774, pour le banquet donné par les avocats et les procureurs de Marseille, à l'occasion du rétablissement du Parlement de Provence.

On trouve dans Grosson une longue dissertation sur l'étymologie du mot Paradis, et d'après laquelle ce nom aurait été donné à ce quartier, parce que là avaient été ensevelis nombre de martyrs. Cette opinion, fondée sur un passage de Ruffi, serait très admissible, si le nom n'avait pas appartenu à ces lieux bien avant l'établissement de la chapelle où reposaient les corps saints. Cette version n'est pas la seule. Chemin du Paradis signifie chemin très-étroit, et c'est par une très-étroite ruelle que commençait celui-ci; enfin il y avait aussi à Marseille une famille du nom de Paradis. L'opinion qui paraît la vraie est celle-ci : Paradis est dérivé de Παράδεισος, Jardin, La partie basse du quartier, si voisine de la ville, était on ne peut plus propice pour y établir des jardins, des vergers; le nom remonterait donc à l'époque de la fondation de notre ville (1).

Le *Fadat*.—Cette épithète est vulgairement employée à Marseille pour désigner un homme à manières bizarres; c'est dans les temps reculés qu'il faut en rechercher l'origine. — Dans la forêt sacrée que la tradition place sur la montagne de Notre-Dame-de-la-Garde, il y avait sur le revers, tournées vers l'Orient, plusieurs cavernes. On sait que les Druidesses rendaient des oracles dans ces antres dont le nom se retrouve en d'autres lieux; on les appelait *leis Baoumos-deis-Fades*. Il paraît indubitable que le chemin du *Fadat*, qui passe au pied de la montagne, a tiré le sien de là. Enfin *Fado*, en provençal, signifie Fée, nom qui se rapporte aux Druidesses. Il y a tout auprès, un lieu appelé *Coronat*, dérivé de Κορωνις, enceinte circulaire. — C'est exactement la figure de cette voie.

(1) Pour ce fait, comme pour d'autres, nous citons, préférablement à Ruffi, Grosson, à cause de quelques détails ajoutés aux récits de l'historien Marseillais.

Chemin d'Endoume.

3,100 mètres.

Cet ancien chemin commençait au bourg de la Calade. Ce bourg, son nom l'indique, était situé sur une éminence, au commencement de la rue Breteuil, sans doute. Il y avait sur ce point une source assez abondante. La continuation du tracé est indiquée par la ligne de la Rue-Sainte. On arrivait au bourg de la Calade par un chemin qui, primitivement, commençait au quartier où se forma, plus tard, la rue des Auffiers.

Endoume est composé de deux mots : Εν Δῶμα : en demeure. Cette étymologie est parfaitement conforme à l'appellation actuelle ; on dit en provençal : *anan en Doumé*. De ceci on peut conclure que ce quartier était habité, et que la population qui vivait sur ces roches, sans doute moins pelées qu'aujourd'hui, était adonnée au travail de la sparterie. On y voit le vallon *deis Aufos*, et ensuite l'anse de *Malamousquo* qui rappelle le nom primitif. *Malamousquo* vient de Μάλα Μοσχος, abondance de scions. Non loin de là, un enfoncement reculé porte aussi sa dénomination première, quoique considérablement altérée : c'est l'anse de *Fausso Mounedo*, qui n'a rien de commun avec aucune légende de faux monnayeurs ; le nom vient de Φοσσα Μονίας, profondeur solitaire. Enfin celle de Mal-Aisé, dérivée de Μάλα Αισιος, très-favorable. Cette dernière est ainsi dénommée sur les anciens plans : on l'appelle, aujourd'hui, Anse des Offes.

Endoume ne sera jamais une ville, mais sera toujours plus qu'un village ! Endoume est habité par des citadins, des amateurs de la pêche ! c'est le sol sur lequel, depuis longtemps, se sont fixées les sympathies populaires ! c'est le point d'attraction entre les Massaliotes, les compagnons de Protis et les Marseillais du XIXe siècle, qui y bâtissent aujourd'hui leur demeure.

Chemin de Saint-Victor.

1,200 mètres.

La dernière partie de cette voie est encore indiquée par l'extrémité de la rue Sainte-Catherine, voisine de la Place. Le commencement se trouvait au bourg de la Calade qu était sous la jurisdiction de l'Abbaye. Ces lieux étaien

protégés par un château fortifié, situé vers l'extrémité orientale du Port, et connu sous le nom de *Croch*. Ce nom vient de Κρόκη, rivage. On ne doit pas se tromper en disant que cette construction, très-ancienne, n'était autre que le *Podium* du Plan-Fourmiguier, dont il sera parlé en son lieu.

On connaît l'histoire de la célèbre Abbaye, fondée en 410 par Jean Cassien ; elle eut de vastes dépendances et compta jusqu'à cinq mille religieux.

Chemin du Vallon de l'Oriol.
3,200 mètres.

Embranchement à gauche sur le chemin d'Endoume. La petite place située à l'entrée de l'ancienne rue Noailles était connue sous le nom de l'Oriol : il y avait là une grande hôtellerie qui pouvait bien être le gîte des premiers habitants de ce vallon. Oriol paraît dériver de Ορίου, limite. Ceci se rapporterait à l'enceinte du Bois-Sacré, auquel nous arriverons plus tard.

Chemin du Roucas-Blanc.
3,100 mètres.

Même route. Elle longe le côté occidental de Notre-Dame-de-la-Garde et aboutit à la mer.

Les chasseurs Marseillais connaissent le Roucas-Blanc, et cette fameuse place-au-filet où l'on comptait par centaines les pièces abattues dans une seule matinée !

Chemin de Gratte-Semelle.
3,500 mètres.

L'entrée de cet ancien chemin se trouvait vers le milieu de la Rue-Sainte, tout près de la rue de la *Tauliero* et de la rue *deis Brusquos* : longeant le versant de la montagne, il conduit au rivage. Il serait superflu d'expliquer le nom de cette voie scabreuse, que nombre de descendants des Phocéens ont appris par expérience. A la rue de la Tauliero se voyait une fabrique de tuiles, et à celle des Brusquos des plantations de bruyères (1).

(1) L'explication du nom primitif de ce chemin se retrouvera au assage concernant Notre-Dame-de-la-Garde.

Chemin des Princes.

1,500 mètres.

Il commençait vers la Place-Paradis et se dirigeait du côté du Fort-de-la-Garde: le nom est moderne et remonte à l'époque où fut rouverte la porte du Sanctuaire, en 1807. Lorsque des personnages importants se rendaient à la chapelle, on montait par là en voiture, et on arrivait, quoique bien péniblement, à une petite distance de la croix: c'est aujourd'hui encore la ligne suivie par la voie actuelle, mais rectifiée et bordée de nombreuses bâtisses. Quelques maisonnettes que l'on voyait dans le temps sur la première montée, étaient connues sous le nom de *Vilageoun*, petit village; il y avait près de là un hermitage dédié à saint Suffren; *Sant-Suffren* était Syffred, abbé de Saint-Victor, qui mourut en odeur de sainteté: les femmes faisaient des neuvaines à cette chapelle pour être préservées de la colère, de là le vieux dicton provençal: *mi fasses pas venir lou sant suffren*, ne me mets pas en colère.

C emin de la Pêne.

12,500 mètres.

Partant de le Porte-Réale, il traversait la Capelette, Saint-Loup et Saint-Marcel, la continuation de cette voie se dirigeait vers Aubagne: c'est aujourd'hui la grande route de Marseille à Toulon. A la Pêne, sur le versant de la montagne, se voit le monument pyramidal attribué aux Romains; en 1720, à l'époque de la peste, cet édifice servait à faire le guet, et c'était probablement sa destination primitive: quoiqu'il en soit, le nom de la Pêne vient de *Pannus*, étendard.

Chemin de la Capelette.

2,900 mètres.

Même route, traversant Jarret au pont dit de la Capelette. Non loin de là, on passe devant la Barnière, propriété ayant appartenu au général Cervoni, qui faisait partie de l'armée d'Italie en 1794.

Chemin de Saint-Loup.

5,000 mètres.

Même route traversant l'Huveaune au pont de Vivaud ; en quittant le village, on voit, à gauche, le château de la Moute. Là eut lieu, en 1834, le célèbre banquet où se fit entendre le grand orateur de la tribune française, M. Berryer.

Le nom paraît venir de *Lupi* : ainsi s'appelait une famille se rattachant aux *Moreton*, les seigneurs des vastes domaines de la Mure : il en sera reparlé au passage de la montagne de l'Étoile.

Chemin de Saint-Marcel.

8,200 mètres.

Le village était anciennement au pied de la montagne (1). Le nom provençal est *San-Marceou*, dérivé de *Marcellus* ; sous la domination romaine, c'était un château fort appelé *Castellum Massiliense*. Ces lieux sont dominés par la montagne de Saint-Cyr, au sommet de laquelle était établi le télégraphe. D'après la tradition du pays, il y avait, du temps des Sarrasins, un couvent de femmes situé à quelque distance de la route, du côté de Saint-Loup.

Plus loin, on trouve la Grande-Forbine, où vint se retirer, en 1710, Claude de Forbin, ambassadeur de France auprès du roi de Siam.

Chemin de Briquet.

1,800 mètres.

Partant de Notre-Dame-de-la-Bourgade, ce chemin aboutissait à celui de la Capelette, après Menpenti : c'est aujourd'hui la rue de Lodi. Briquet était le nom d'un malfaiteur qui avait commis un assassinat dans une bastide située à l'extrémité de ce chemin. Il fut exécuté, et sa tête exposée tout auprès du portail de la bastide. — Ce quartier portait nom : *les Molières*, — carrières de meules. On y voyait vers Jarret la maison de campagne du riche négociant Roux de Corse, lequel, écrivant au roi d'Angle-

(1) A cause des bornes de l'ancien territoire de Saint-Marcel, nous avons placé ici, quoique plus voisin de Saint-Loup, ce qui concerne les ruines d'un couvent, dont il sera reparlé en son lieu.

terre, avait adopté pour suscription : « George Roux à « George Roi (1). »

Chemin de la Loubière.

1,900 mètres.

De l'extrémité de la rue des Minimes, et presque du sol où était bâti, en 1617, le couvent, un des plus beaux de Marseille, ce chemin aboutissait à Jarret. Il y avait sur ce point une ancienne guinguette qui avait pour enseigne un Cheval-Marin. Ce chemin était celui qui du Bois-Sacré conduisait à la Baume-Loubière, — ceci trouvera son explication au passage de la montagne de l'Étoile.

On se souvient du club de la Loubière, ouvert là en 1848, dans la chapelle dépendante du local affecté à l'Œuvre fondée par l'abbé Julien.

Chemin d'Aubagne.

1,600 mètres.

Commençait à l'emplacement appelé, plus tard, Place Saint-Louis. A l'entrée se trouvaient plusieurs auberges, entre autres celle du Chapeau-Rouge.

Ce chemin suivait la ligne indiquée par la rue d'Aubagne : à l'extrémité, laissait à gauche un jardin appelé le *Grand-Mûrier*,—les Recollets vinrent s'y établir en 1628 : — de là, par le chemin de Briquet, se dirigeait vers Aubagne en suivant le tracé qui existe encore de nos jours.

A mesure que la ville recula ses limites, l'entrée du chemin se trouva vers Notre-Dame-du-Mont. Alors, comme dans tous les changements pareils, il s'éleva sur ce point de nouvelles auberges. En 1690, on y voyait celle dite le Logis-d'Aubagne. Des constructions commencèrent à border la rue qui fut successivement rectifiée. Il y avait vers le milieu, à droite, une grande tuilerie, et à l'extrémité, un moulin à vent.

Aubagne fut nommée *Albinia* sans doute à cause de la blancheur de ses montagnes, celles qu'on aperçoit en arrivant par la route de Roquevaire (2).

(1) Ce fait, tant soit peu apocryphe, se trouve dans un ouvrage publié au commencement de notre siècle, et portant nom *Omniana*.

(2) Le nom d'Albion vient, dit-on, de la blancheur des côtes d'Angleterre.

Chemin de la Pomme.

5,700 mètres.

Partant de la Porte-Réale, ce chemin était ainsi dénommé à cause d'une grande hôtellerie, le seul édifice que l'on rencontrait, vers la fin du XVIe siècle, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le village. Celui-ci, sa place est encore indiquée par le hameau voisin : Saint-Dominique. L'hôtellerie était connue sous le nom de *Logis-de-la-Pomme.* Cette maison isolée devint, pendant quelques mois, le rendez-vous des *Bigarrats*, — c'est le nom qu'on donna aux royalistes sous la domination de Cazaulx, — ils se réunirent là dans la nuit du 16 février 1596, pour mettre à exécution le complot convenu avec Liezbertat, et dont la réussite remit Marseille sous l'obéissance du Roi.

Le nom de la Pomme vient de Πῶμα, gobelet, définition très-exacte d'une sommellerie officiellement établie. La nécessité d'une halte indispensable entre Marseille et Aubagne, sur ce point écarté, indique qu'il y avait là une station de Paroyes, comme on le verra au chemin de la Croix-Rouge (1).

A l'époque des *Bigarrats*, le Logis-de-la-Pomme avait repris sa physionomie aristocratique. C'étaient des grands seigneurs qui venaient là ! d'Allamanon, de Beaulieu, de Boyer, de Brandonvilliers, d'Oraison, de Pontevès, de Ramefort, de Rains ! Puis, après les hommes d'épée, les hommes de plume ! — que ferait-on sans eux ? — l'avocat de Beausset, le notaire Dupré ! Revêtus d'un uniforme différent, chacun suivant sa qualité, leur nom de *Bigarrats* était venu de là : seule, la *Croix de Lorraine* les distinguait.

Chemin de Saint-Menet.

10,500 mètres.

Même route : elle passe devant la propriété de Montgrand. En 1813, le marquis de Montgrand fut appelé aux fonctions de maire de Marseille par l'empereur Napoléon Ier. Il administra notre ville jusqu'en 1830, époque à laquelle il se retira à Saint-Menet.

(1) L'historique de l'aqueduc de la Pomme sera mieux placé également au passage de l'Huveaune.

La fondation de la paroisse remonte à l'année 1079. Placée sous l'invocation de saint Benoît, on l'appela, dit-on, plus tard, Saint-Benet, d'où est venu le nom de Saint-Menet : on dit d'autre part qu'il vient d'un Romain nommé Menius.

Chemin de la Rainarde.

11,100 mètres.

Même route ; elle traverse le domaine laissant à gauche le vieux château perché sur un rocher.

En 1814, cette belle propriété reçut la visite de madame de Bourbon-Penthievre, douairière d'Orléans ; divisée aujourd'hui, elle appartenait à la famille de Félix, des comtes de la Rainarde.

Dans cette région on rencontre les noms de la plupart des maisons qui ont joué un grand rôle dans l'histoire de Marseille. Les familles de Bausset, de Forbin, de Montolieu, de Villages. L'évêque Messire de Ragueneau, Monseigneur de Belloy avaient eu aussi leurs châteaux dans les environs.

Chemin de Saint-Pierre.

3,000 mètres.

Commençant au carrefour de la Porte-Réale, cette voie se dirigeait vers la Place-Saint-Michel, appelée anciennement Champ-de-Mars. On voyait là une auberge renommée dite des Trois-Rois : elle se trouvait sur la route de Saint-Pierre qui n'était qu'un bien petit hameau.

En 1200, la partie rapprochée de la ville était encore dénommée *Via de Campo-Martio.*

En quittant le village on rencontre à une certaine distance, à droite, la propriété qui appartenait anciennement aux d'Arcussie. On y voit une belle habitation que l'un des descendants fit édifier au siècle dernier. Monseigneur de Belsunce, oncle de dame d'Arcussia, allait souvent s'asseoir, là, à la table de famille.

La continuation de ce chemin aboutissait à la Pomme. Aujourd'hui et depuis longtemps déjà, c'est la ligne dirigée vers Aubagne, commençant à la Plaine-Saint-Michel.

Chemin de Saint-Jean-du-Désert.

5.000 mètres.

Même route : embranchement au pont sur Jarret. La belle maison dépendant de la propriété dont la haute grille se présente à l'entrée de ce chemin, fut choisie, à cause de son heureuse position, pour diverses observations astronomiques.

Saint-Jean-du-Désert est un petit hameau. On y voit une jolie chapelle bien proprette quoique très-ancienne : elle est placée sur une éminence agreste. On rencontre maintenant, sur la droite de ce chemin, les nouvelles constructions du quartier Saint-Pierre, au milieu desquelles s'élève la belle église bâtie depuis quelques années.

Le petit ruisseau qui coule le long du chemin est connu sous le nom de *Boumbinetto*, de *Boumbouinar*, bouillonner.

M. Clary, ancien négociant de Marseille, avait sa maison de campagne dans ce quartier. C'est là que se réunit, si souvent, cette famille arrivée par ses alliances au faîte des grandeurs.

Chemin de la Valentine.

9,800 mètres.

Route de la Pomme. Embranchement à trois mille mètres à gauche après ce village. Ce nom vient-il bien de Valentinus, empereur d'Occident ? On sait que ce prince avait séjourné dans les Gaules.

Chemin des Camoins.

12,600 mètres.

Même route. On trouve aujourd'hui, aux Camoins, un établissement thermal. La source jaillit dans un vallon pittoresque. Elle était primitivement connue sous le nom d'*Aiguo doou-Bouen-Dieou* : l'eau du Bon-Dieu. La première analyse fut faite en 1811, par ordre du gouvernement. La source fut désignée sous la dénomination de *Aqua Cambrasiana* : les Marquis de Cambrai étaient anciennement propriétaires du domaine.

Les Camoins ! ce nom vient de Καμαξ, échalats : on sait que les plantations de vignes ont toujours été belles et nombreuses dans cette contrée.

Il faut ajouter que quelques personnes préten dent que le

Camoëns avait passé quelque temps dans le pays : le fait serait-il vrai, que le nom ne vient pas pour cela du célèbre Portugais.

Chemin de Néoules.

13,400 mètres.

Même route. On écrit quelquefois *Eoures*. Ce village est sur les limites du terroir. Le nom vient de *Nebula* : les appellations primitives, de Νέφέλη, brouillard, Ορειος, montagneux.

Chemin de la Treille.

13,200 mètres.

Embranchement à gauche avant d'arriver aux Camoins. Le vallon qui y conduit est appelé *Carpouillere*, dérivé de Καρπολογέω, récolter ; la Treille, du celtique *Treill*, jus de la vigne. Enfin une ancienne appellation semble indiquer l'abondance des récoltes dans cette contrée, c'est celle de *Fouent d'oou Pérou*, qui paraît venir de Εφυν Πιαρός, fonds fertile : la même expression était employée, autrefois, à Marseille, pour désigner un magasin bien achalandé.

Chemin des Accates.

11,300 mètres

Embranchement à trois cents mètres à gauche après la Valentine. Ce village est formé d'une agglomération de quelques maisonnettes adossées contre un coteau couvert de pins. Il a son église, sa place, sa maison seigneuriale qui avait appartenu à la famille de Foresta, anciennement.

On remarque sur la colline deux cyprès très-vieux et d'une hauteur considérable.

Accates est dérivé de ΑΓΑ-Τάξος, bois d'ifs.

Chemin des Romans.

12,200 mètres.

Ce village est à neuf cents mètres nord des Accates : on y arrive aussi par le chemin venant de Saint-Julien. Son nom *leis Roumans* vient de *Roumanieou*, romarin, dérivé du celtique *Romaren* (1).

(1) Tous ces noms sont devenus plus tard des noms de familles : les Romans, les Camoins, les Accates, les Cayols, les Contes, les Olive, les Bessons, et plusieurs villages encore !

Chemin de Saint-Dominique.
6,000 mètres.

Embranchement à gauche, à la Pomme. C'était jadis le village du quartier, alors que la Pomme n'était qu'une simple hôtellerie.

Charles de Cazaulx avait, là, sa maison de campagne, avec ses murs fortifiés, et sa tour dite de Saint-Dominique.

Chemin des Contes.
6,900 mètres.

Les Contes se trouvent entre Saint-Dominique et le vieux château de la Salle, remarquable par l'étendue des terres qui en dépendaient. Relevant du vaste domaine, et à une petite distance du château, de là est venu que l'on a écrit quelques fois Les Comtes ; mais la première orthographe est sûrement la bonne. Le nom vient de Κοντος, longue pique, celle dont se servaient les bouviers, ceux qu'on a appelés plus tard les Pique-bœufs. Tout près de là se trouvent deux *Escarts*, nommés l'un : les *Bouïres* et l'autre les *Butris*, dérivés de *Bouheïre*, troupeau de bœufs, et de *Bouatier*, garde des troupeaux : appellations provençales tirées de Βοῆς et de Βούτης (1).

On aura sans doute remarqué combien sont nombreuses sur les points élevés et voisins des montagnes situées à l'Orient de Marseille, les traces de la langue des Hellènes. Ces traces, sauf quelques exceptions que nous désignent les dénominations postérieures à la première époque, on les retrouve, les mêmes, dans la partie du Septentrion, ainsi que sur le rivage, dans toute l'étendue que la mer n'a pas entièrement dévoré. Ceci est parfaitement conforme à la tradition locale, qui nous dit que les environs de notre ville étaient couverts de marais. On sait aussi que la cité Phocéenne était entourée d'une vaste forêt. Sur les limites du terroir, furent opérés les premiers défrichements : ces lieux, donnés à bail emphytéotique, nous sont indiqués par Ruffi : les Tours, les Beaumes, Sèon, Beaumont, la Forbine, Ville-Blanche (2).

(1) Dans ces localités, on appelle encore, *Escart*, un petit hameau.

(2) C'est sans doute Aubagne — Albinia — ancienne colonie de Marseille. C'est, du reste, de cette région d'abord, et ensuite de la partie voisine de la ville dont veut parler Belsunce lorsqu'il dit qu'en 1030, le terroir de Marseille était déjà fort peuplé : on verra en son lieu que son château était à Saint-Lazare !

C'est près de là seulement, que se trouvaient et les anciens noms et les souvenirs se rattachant aux premières époques de la fondation de Marseille. Le centre resta boisé ou marécageux jusques vers le XII[e] siècle. Les principales habitations rurales, les villages situés dans cette partie du terroir, tout est postérieur à cette date. C'est vers le milieu du siècle suivant que fut construit le canal des arrosants de la Magdeleine, pour utiliser le bras de Jarret qui se jetait dans le port. — Nous aurons à revenir plus loin, avec quelques détails, sur cette dérivation. — Ce dernier fait qui doit être remarqué, les travaux d'art qui furent exécutés avec beaucoup d'habileté, prouvent suffisamment que ce n'est qu'à partir de là, ou peu avant, que commença à se porter vers les campagnes la sollicitude des habitants de Marseille : il ne peut donc rester sur ces points que peu de vestiges de l'idiome de la colonie grecque (1).

Chemin de Pierre du Moulin.
3,000 mètres.

Partant de la place de l'Oriol, ce chemin suivait la ligne de celui de Saint-Pierre jusqu'à l'emplacement occupé par la rue Napoléon, puis un petit passage dit rue du Laurier allant vers le Champ de Mars, parcourait le tracé de la rue Saint-Savournin, franchissait les hauteurs escarpées de ce quartier, traversait Jarret et allait, après de nombreuses sinuosités, se perdre dans le quartier des Caillols.

Ce chemin s'appelle aujourd'hui traverse des pierres de Moulin, altération qui en change complétement le sens primitif. Cette dénomination a été donnée parce que là se trouvait une carrière d'où on extrayait des pierres servant à faire des meules; mais le quartier est encore désigné dans les actes judiciaires sous son premier nom. Enfin, on se souvient de la petite rue dite Pierre-du-Moulin, qui traversait de la rue de l'Arbre à la place de l'Oriol; on y voyait une très-ancienne habitation ayant appartenu sans doute à une famille de ce nom : elle se trouvait à l'entrée de ce chemin. M. du Moulin, écuyer de la reine, envoyé

(1) Ici il faut remarquer encore qu'il est peu de localités où on ne rencontre des explications, plus ou moins exactes, sur l'origine de leurs noms. Mais ces lieux ayant tous eu une appellation primitive, on ne saurait contester la préférence donnée à une étymologie conforme et au pays et à l'époque, soit enfin aux faits qui s'y sont passés.

à Tunis, était à Marseille en 1665. On rencontre sur ce parcours solitaire et pittoresque en divers endroits, un point appelé Saint-Naphre : *Naffro*, en provençal, signifie *eau de fleur d'oranger* (1).

La rue Napoléon et la rue Saint-Savournin étaient encore à l'état de terrain vague, il y a une trentaine d'années seulement. Ces lieux, voisins du Lycée, étaient le rendez-vous des jeunes écoliers qui allaient maintes fois, eux, y faire l'école buissonière.

A la rue Saint-Savournin, se trouvait depuis fort longtemps l'enclos dit du Manège (2).

Plus loin, du même côté, après la rue des Empereurs, l'ancien château Devilliers, connu, de nos jours, sous le nom de *Casteou deis Pastres*, le Château des Bergers : il y avait là, une grande vacherie.

En quittant ces hauteurs, descendant vers Jarret, un embranchement à gauche est dénommé : Traverse des Marronniers, celui de droite : Chemin du Camas.

Sur ces lieux sont tracées des rues nouvelles, et s'élèvent de nombreuses constructions : il n'y a plus là ni chemins ni campagnes.

Chemin de Saint-Julien.

5,800 mètres.

Ce chemin commençait à la Porte-Réale, traversait la place dite de l'Oriol, parcourait le tracé qui vient d'être indiqué pour celui de Pierre-du-Moulin, c'est-à-dire depuis la ville jusqu'au sommet du Cours Devilliers, suivait celui de la traverse Chappe, traversait le quartier de la Magdeleine, et arrivait à Saint-Julien. — Ce village est très-ancien. Son aspect reporte la pensée vers les époques reculées de l'histoire de Marseille : on le dit fortifié par les ordres de Jules-César, de là son nom. — On y voit des restes d'antiquités, des vestiges d'anciens remparts, un tombeau romain. Tout auprès se trouve un vallon indiqué par Ruffi et appelé *Legognana*. Ce nom paraît dérivé de

(1) Il paraît qu'il y avait là des plantations d'orangers, comme — on le verra plus loin — aux *Aurengues*.

(2) Cet enclos, situé sur le côté occidental, portait le numéro seize. Beaucoup de Marseillais — ceux qui frisent la soixantaine, — se souviennent encore d'un tout petit homme appelé Chabot, qui donnait, là, des leçons d'équitation. Aidé d'un nommé Balp, son ami, il était venu à monter, dan s ce local, un manège où ils s'aventurèrent à ner des représentati ons équestres.

Gonaco, casaque que portaient les soldats gaulois. Cette désignation on la retrouve dans un quartier voisin appelé, très-anciennement, *les Gonagues*, et ces lieux ont des rapports de ressemblance incontestable entre eux. C'est non loin de là que se trouvait la bastide où les *Bigarrats* firent signer à Liezbertat l'engagement de livrer la Porte-Réale. Enfin, un autre vallon, voisin de Saint-Julien, s'appelait *Arculens*, nom qui ne peut venir que d'*Arculus*, dieu romain qui présidait aux lieux fortifiés.

Chemin des Caillols.

6,400 mètres.

Embranchement à cent mètres après Saint-Barnabé ; le nom vient de *Escailhoun* noyer.

Chemin de Saint-Barnabé.

3,200 mètres.

Même route. Ce quartier était nommé le *Païar*, dérivé de Ποία, blé : en provençal *Pailho*, paille de blé. En 1525, un notaire appelé Barnabé Capelle, fit don à la paroisse d'un rétable pour le maître-autel, d'où le nom actuel (1).

Pour arriver à Saint-Barnabé, il fallait gravir une côte escarpée : la montée de la Blancarde. C'est là qu'on allait essayer les chevaux de trait : cette côte a été rectifiée il y a une trentaine d'années.

MEYNIER.

Quartier Saint-Louis.

(1) Ποία, semblerait plutôt indiquer, ici, la ***Barjelado***, le trémois. Ce sont les menus grains, mélangés, que l'on sème, en mars : le nom vient de ***a tribus mensibus***, parce que ces graines ne sont, que trois mois, en terre.

La suite au prochain numéro.

PLANTATIONS

DES PROMENADES PUBLIQUES

De Marseille.

En 1843, l'administration municipale de Marseille eut l'heureuse idée de confier la restauration des plantations de nos promenades publiques à un homme aussi modeste que capable, nouveau fonctionnaire à qui elle conféra le titre pompeux d'inspecteur des plantations, que justifiait peu de faibles émoluments, s'élevant alors à la somme de 600 fr., lesquels, certes, n'ont pas grandi dans les mêmes proportions que le budget de la ville, puisqu'ils ne sont en ce moment que de 200 fr. par mois. Mais M. Michel de Saint-Maurice, il faut lui rendre cette justice, ne travaille pas pour gagner de l'*argent ;* passionné pour l'arboriculture, il se livre aux soins qu'exige la tâche qu'on lui a confiée pour le seul plaisir de planter des arbres et de les voir croître et prospérer sous la protection des soins intelligents qu'il donne à nos plantations. C'est l'homme des Saintes Ecritures qui se suffit à lui-même.

Après une visite faite aux plantations de nos diverses promenades, voici ce que nous publiions en 1854, onze ans après la nomination de M. Michel de Saint-Maurice aux fonctions d'inspecteur des plantations :

Chacun se rappelle à Marseille le déplorable état de dépérissement dans lequel se trouvaient les arbres de nos promenades. La principale essence, celle qui constitue en grande partie nos plantations, l'orme, atteint d'altérations profondes malgré sa végétation vivace, annuellement mutilé par une taille faite sans la moindre intelligence, sans connaissance des plus simples notions de la physiologie végétale, succombait sous l'action continue d'un petit in-

secte attiré par la sève viciée des ormes malades. Si les arbres d'autres espèces n'annonçaient pas par leur aspect une destruction aussi prochaine et aussi certaine que celle dont l'orme était menacé, l'état de rabougrissement du plus grand nombre ne laissait aucun doute sur l'inutilité, pour l'ornement de nos promenades publiques, de cette végétation maladive. Fort heureusement, l'excès du mal amène toujours une réaction; il était tel, en 1843, que l'autorité municipale s'en émut, et, dans la vue de préserver nos arbres d'une destruction complète, elle chargea, sous le modeste titre d'inspecteur, un homme spécial de constater l'état de nos promenades publiques et de procéder à leur restauration. Cette tâche, aussi longue que difficile, a été accomplie avec le plus grand succès; il n'a fallu rien moins que douze ans pour changer l'aspect des allées de Meilhan, de nos boulevards et de nos places publiques; des façons données à propos, le terreautage, une taille modérée et surtout un système d'irrigation souterraine nouveau pour Marseille, ont exercé sur nos arbres une influence tellement salutaire, qu'à l'aide d'une transition lente et sagement ménagée, ils sont sortis comme par enchantement de leur végétation anormale et maladive, pour prendre cet aspect vivace que présentent aujourd'hui même les sujets les plus rachitiques, déjà trop vieux pour qu'il fût possible de leur faire prendre de l'accroissement. Mais c'est surtout dans les plantations nouvelles que la puissance des procédés récemment adoptés se révèle; la belle venue des arbres de la seconde partie du Cours Bonaparte, où toutes les tentatives de plantations avaient échoué, la vigueur des arbres des boulevards Longchamps et d'Orléans, le succès de la replantation du Cours et l'aspect déjà grandiose des jeunes platanes de la place St-Michel, sont autant de témoins vivants de la bonne direction donnée à tous ces travaux de restauration.

A cette époque, l'*orme*, cet arbre aux feuilles dentelées, qui devient séculaire et qui prend de si belles dimensions, si bien approprié à nos terrains maigres lorsqu'ils sont profonds et humides, constituait la majeure partie de nos plantations. Mais cette essence, quoique bien acclimatée à Marseille, succombait sous les atteintes d'un insecte du genre des *xylophages*, attirés par la sève des ormes devenus malades à la suite d'un long abandon. Cet insecte établit les galeries dans lesquelles il dépose ses œufs sous l'écorce, dans l'aubier même qui lui sert de nourriture

ainsi qu'à ses nombreuses générations, se succédant avec une prodigieuse rapidité. Cette précieuse partie de l'arbre qui sépare l'écorce du tronc se trouve bientôt entièrement dévorée, et alors l'écorce peut être comparée à la tunique du centaure *Nessus*, qui fut remise à *Hercule* par Déjanire dans un accès de jalousie. Arrivé à ce point, l'orme ne tarde pas à succomber sous les étreintes de ce feu dévorant. Fort heureusement le platane, essence très-vivace, est venu remplacer l'orme, depuis que Marseille possède l'eau du canal, et fournir les sujets propres à former les plantations nouvelles. Il faut lire le long mémoire de M. Michel de Saint-Maurice pour se faire une idée des connaissances étendues qu'il a fallu déployer, et des soins pratiques qu'ont nécessités la création et l'entretien de nos plantations aujourd'hui de si belle venue. La bonne terre, substituée au poudingue dans les tranchées nouvelles, et aux vieux plâtras dans les terrains de transport, les divers amendements employés, selon la différente nature du sol, un terreautage fait à propos, et surtout l'irrigation souterraine, qui économise l'eau et le temps, sont tout autant de moyens que l'inspecteur des plantations a tour à tour mis en avant, selon l'état de l'atmosphère et la phase de végétation où se trouvaient les arbres.

Pour donner à nos lecteurs une idée bien nette de la nature et de l'importance de nos plantations, nous avons établi un état synoptique des diverses essences qui les composent, état que nous nous empressons de mettre sous leurs yeux. On y verra que l'ensemble de nos plantations forme un total de 4,922 arbres, parmi lesquels se trouvent 1,001 ormes, en général très-vieux et bien proches du terme de leur longue existence. Nous regrettons la disparition de cette belle essence, si bien appropriée à notre sol et à notre climat, dont le bel aspect et le beau feuillage ont fait, pendant plusieurs siècles, les délices de nos aïeux ; par bonheur le platane remplace avantageusement la belle espèce que nous regrettons.

Le chiffre des platanes s'élève à 3,511, auxquels il faut ajouter 257 peupliers, 99 mûriers de la Chine, 48 tamaris, seule essence qui peut végéter sous l'influence de l'air salin du bord de la mer, enfin trois micocouliers et trois tilleuls forment le solde des arbres que possède la ville.

Nous donnons une approbation entière à tous les moyens ingénieux que M. Michel de Saint-Maurice met en œuvre pour maintenir nos plantations dans l'état de prospérité

qu'elles présentent ; mais nous protestons contre le genre barbare de taille qui est employé à Marseille. D'après les meilleurs principes de la physiologie végétale, il ne faut jamais toucher aux grandes branches qui forment la charpente d'un arbre, cette opération ne doit se faire que lorsqu'une branche est atteinte de la carie, c'est alors un membre inutile qu'il faut retrancher ; mais hors ce cas exceptionnel, un élaguage plus ou moins fort doit suffire pour maintenir une harmonie parfaite dans l'ensemble du végétal.

Les fonctions du chevelu des racines ne sont pas assez généralement appréciées, cependant c'est par ces organes capillaires que se fait, en grande partie, la nutrition de l'arbre. Ceux plantés dans nos larges trottoirs sont comme emprisonnés sous l'épaisse couche d'asphalte qui recouvre la voie publique, et, ainsi que le dit M. Michel de Saint-Maurice, plus on laisse autour de l'arbre une partie du sol exposé aux influences bienfaisantes de l'atmosphère, et plus on est sûr de leur belle venue. Nous ne saurions terminer ces considérations sans former le vœu que M. Michel, parvenu déjà à un âge assez avancé, puisse, Dieu aidant, donner encore longtemps ses soins à nos promenades publiques !

M. PLAUCHE,

Membre de l'Académie, et ancien directeur des *Annales de l'Agriculture Provençale*.

RÉCAPITULATION

DES

DIVERSES ESSENCES FORMANT LES PLANTATIONS DES PROMENADES PUBLIQUES DE MARSEILLE.

DÉSIGNATION DES PROMENADES.	DÉSIGNATION DES ESSENCES.							TOTAL Général.
	Ormes.	Platanes.	Mûriers de la Chine.	Tamaris.	Peupliers.	Micocouliers.	Tilleuls et Pins.	
Cours Belzunce et Saint-Louis	»	82	»	»	»	»	»	82
Allées de Meilhan et des Capucines	76	188	»	»	»	»	»	264
Cours du Chapitre	29	83	»	»	»	»	»	112
Boulevard Longchamp	15	187	»	»	»	»	»	202
Boulevard de la Magdeleine jusqu'à la rue d'Isoard.	47	75	»	»	»	»	»	122
Boulevard de la Magdeleine jusqu'aux Chartreux	239	164	»	»	»	»	»	403
Cours Devilliers	9	»	»	»	»	»	»	9
Boulevard Mérentié	»	46	»	»	24	»	»	70
Boulevard Chave	215	»	»	»	189	»	»	404
Place St-Michel	»	122	»	»	»	»	»	122
Place Notre-Dame-du-Mont	»	28	»	»	»	»	»	28
Place d'Aubagne	»	6	»	»	»	»	»	6
Boulevard de Rome	10	60	»	»	»	»	»	70
Place de Rome	»	9	»	»	»	»	»	9
Place St Ferréol	»	44	»	»	»	»	»	44

Boulevard Dumuy	10	18	»	»	»	»	»	28
Place Paradis	5	11	»	»	»	»	»	16
Cours Bonaparte	29	97	»	»	»	»	»	126
Place Castellane	»	22	»	»	»	»	»	22
Cours Gouffé	»	82	»	»	»	»	»	82
Boulevard Bayle	»	206	»	»	»	»	»	206
Boulevard National	160	138	8	»	»	»	»	301
Boulevard du Musée	7	76	11	»	»	»	»	94
Cours Julien	»	7	80	»	1	»	»	88
Boulevard Dugommier	»	26	»	»	»	»	»	26
Boulevard du Nord	»	45	»	»	»	»	»	45
Boulevard de la Liberté	»	46	»	»	»	»	»	46
Grand'Chemin de Rome	»	109	»	»	»	»	»	109
Prado	71	1445	»	48	44	2	2	1615
Place du Lycée	8	»	»	»	»	»	»	8
Place des Capucins	8	»	»	»	»	»	»	8
Marché des Capucins	»	11	»	»	»	»	»	11
Place Janguin	»	12	»	»	»	»	»	12
Place Neuve	»	14	»	»	»	»	»	14
Place Villeneuve	»	11	»	»	»	»	»	11
Place Mazeau	»	5	»	»	»	»	»	5
Place Lenche	»	12	»	»	»	»	»	12
Place St-Victor	3	»	»	»	»	»	»	3
Place des Moulins	»	8	»	»	»	»	»	8
Boulevard de St-Barnabé	65	13	»	»	»	»	1	79
	1001	3511	99	48	257	3	3	4922

AIGUESMORTES.

Aiguesmortes, par M. Topin, un vol in-8°, chez Clavel Ballivet, à Nîmes, Camoin et Dutertre, à Marseille.

Le rédacteur littéraire d'une revue de Paris faisait remarquer récemment que les volumes dont il allait entretenir ses lecteurs étaient depuis longtemps sur sa table, et qu'il les voyait se dresser devant lui comme un remords : il s'agissait précisément de l'histoire d'une ville. Le même sentiment nous domine en face de la brochure de M. Topin; brochure qui n'a pas plus de soixante pages, mais qui vaut bien des volumes de longue haleine. Nous sommes rassurés cependant par la nature même du sujet, qui conserve un caractère d'actualité indépendant de la marche des années; du reste son insertion récente dans une des principales revues de Paris (1) lui donne aujourd'hui une nouvelle jeunesse.

Nous assistons à une série de travaux d'études locales dont le mérite et l'utilité ne sont pas toujours bien compris du public et par suite suffisamment récompensés ; mais on ne saurait adresser le même reproche au gouvernement, aux corps savants, aux conseils locaux, à la presse parisienne elle-même qui les encouragent en toute occasion. Le titre restrictif de cette revue ne s'oppose pas à ce que nous quittions un instant Marseille et la Provence, d'autant mieux que nous n'avons que le Rhône à traverser, et que l'œuvre à signaler porte un nom qui n'a pas été sans éclat au milieu de nous, et que l'Académie d'Aix ne saurait oublier.

Aiguesmortes, dit Chateaubriand, est la *seule ville de France qui conserve des monuments et une architecture militaires du temps de saint Louis.* — Son histoire se lie aux premiers pas de la royauté française vers la Méditerranée;

(1) *Correspondant* de mars.

au départ de saint Louis pour les croisades ; à d'autres événements qui occupent une place sérieuse dans les annales du pays ; enfin aux premiers mouvements du commerce français sur nos côtes méridionales. Séduit par ce contraste douloureux entre un passé glorieux et monumental, et le silencieux isolement du présent, M. Topin a tenu à faire partager à ses contemporains ses impressions personnelles. En parcourant ces pages si courtes, on est vraiment surpris de tout ce que l'auteur a su y faire entrer : c'est à la fois de l'histoire narrative et morale, archéologique et architecturale ; une description de touriste, un tableau d'artiste ; un cours de géographie et d'étymologie ; une thèse habile sur tous les points discutés ou mal connus ; une étude d'économie commerciale ; enfin, et par dessus tout, un acte patriotique.

La partie historique se résume en deux événements principaux, décrits avec quelque étendue : le départ de saint Louis et l'entrevue de François Ier et de Charles-Quint. — Les jugements sur les hommes et les choses donnent à ce récit un complément utile, et font de cette simple notice un véritable enseignement. A la suite de réflexions élevées sur les Croisades et sur l'entreprise elle-même, nous arrivons au moment du départ. Nous voyons ici se déployer toutes les ressources d'une puissance descriptive qui saisit l'imagination et fixe l'esprit au point de faire oublier les temps et les lieux. Le roi, la reine Marguerite, Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles, et Robert comte d'Artois, arrivent à Aiguesmortes, et transforment par leur seule présence une modeste maison en palais. De nombreuses tentes, dressées autour de la cité, reçoivent bientôt tous ces princes et ces seigneurs qui répondaient avec élan à l'appel du roi de France ; des étendards s'élèvent dans ce camp improvisé ; mais le gonfanon royal les domine tous. Après la cérémonie religieuse où saint Louis se rend processionnellement pour attirer la protection du ciel sur son entreprise, viennent les préparatifs de la flotte : c'est un tableau vivant, non pas tel que peuvent l'inspirer les simples souvenirs d'une lecture ou les notes d'un écrivain ; mais bien la vue elle-même des scènes que l'on veut reproduire. Nous croyons être en plein treizième siècle, sur ces étangs et sur ces canaux qui en furent le brillant théâtre. On assiste aux manœuvres des matelots et des maîtres d'équipage ; nos yeux reçoivent le reflet de ces épées que les guerriers élèvent à l'en-

vi vers le ciel. — Enfin nous voyons apparaître Louis IX, accompagné de la reine et des princes, et montant sur son vaisseau, *ce sanctuaire flottant, dit M. Topin, où s'embarque avec eux la chapelle royale au'orisée pour la première fois à recevoir la Sainte Eucharistie*, L'heure solennelle a sonné ; on entonne le *Veni Creator*, les pilotes crient : *faites voile*, et tout s'ébranle au milieu des acclamations enthousiastes du rivage.

On a souvent recherché les motifs qui avaient fait choisir Aiguesmortes pour point d'embarquement. — Les rois de France ne possédaient à cette époque aucune issue sur la Méditerranée : Narbonne et Maguelonne avaient leur seigneur particulier; Montpellier obéissait aux rois d'Aragon, Marseille au comte de Provence, Agde au comte de Toulouse; Aiguesmortes même était une suzeraineté de la France, et Louis IX dut l'acheter aux moines de Psalmodi, qui possédaient là une puissante abbaye. Ce premier pas fait sur la Méditerranée, le port créé, les efforts constants des rois de France tendirent à consolider et agrandir sa fortune. Mais, suivant la juste observation de M. Germain, le savant doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, dans un livre plein de curieux détails sur l'origine des graux et ports du Languedoc, et sur leurs fortunes diverses (1), les faveurs accordées à la ville d'Aiguesmortes furent toutes basées sur le monopole. Ainsi les navires italiens, et surtout les nationaux devaient aborder dans ce port, sous peine de saisie judiciaire, et payer en outre un droit d'un denier par livre. Les rois espéraient ainsi faire servir Aiguesmortes aux progrès du commerce français, et par suite aux progrès de la royauté française; mais le but fut manqué par l'excès même des mesures adoptées. Les commerçants de Montpellier y avaient leur port; ils y payaient le droit du denier pour livre, mais non sans murmurer contre ce privilége. — Plus tard ils obtinrent la faculté de communiquer directement avec la mer par les graux creusés près de Maguelonne, en face de leur ville, et par le port de Latte. — Du reste ces diverses échancrures multipliées sur nos côtes par les nombreuses seigneuries qui, au moyen âge, se partageaient le sol du midi de la France, demeurent aujourd'hui encore comme un témoignage de ce morcellement politique. — Chacun voulait communiquer avec la mer sans subir les conditions

(1) *Histoire du commerce de Montpellier*, 2 vol.

de ses voisins. — Cependant le commerce de Montpellier payait toujours le denier pour livre à Aiguesmortes, sans même emprunter son port, et l'affranchissement complet n'arriva que graduellement. L'ensablement envahissait de plus en plus le port et le canal d'Aiguesmortes; les rois, ne voulant pas y renoncer, redoublèrent d'efforts pour leur restauration. Les impôts locaux furent doublés dans un certain rayon de territoire; les droits sur les navires furent également augmentés; et le résultat de ces mesures extrêmes fut d'éloigner le commerce maritime qui se dirigea désormais sur Marseille, Gênes ou Barcelone. La royauté, absorbée du côté du Nord par les graves événements du seizième siècle, abandonna dès lors à elle-même la cité qu'elle avait comblée de ses faveurs.

Une opinion généralement admise et partagée par des écrivains illustres : tels que Voltaire, Buffon, de Ségur, Sismondi, Henri Martin, Chateaubriand, c'est que la mer baignait autrefois les murs d'Aiguesmortes; et que depnis elle a abandonné ses anciens rivages.— L'embarquement de saint-Louis, qui est un fait acquis à l'histoire, a été le point de départ de cette erreur qui n'a fait que s'accréditer en traversant les siècles. M. Topin plaisante agréablement sur les aperçus éloquents que cette théorie a inspirés aux divers auteurs *sur le temps qui change tout, sur les flots reculés de leurs frontières, sur les générations nouvelles qui se retirent à leur tour comme les flots*. Nous n'avons pas assez étudié la question pour prendre part à la discussion; mais les développements donnés par M. Topin à l'appui de sa thèse, paraissent assis sur une base sérieuse. Aiguesmortes était relié à la mer par un canal, construit par saint Louis, et capable de porter les vaisseaux du plus fort tonnage; on en retrouve encore les traces. — Abel, dont la sûre et vaste érudition est connue (1), et M. Germain ne pensent pas autrement; et nous avons plus de confiance dans ces hommes sérieux, qui ont étudié sur les lieux mêmes et ont vu avant d'écrire, que dans ces écrivains d'imagination, illustres d'ailleurs, qui font de l'histoire locale à deux cents lieues de distance. A cette occasion, tout entier à son enthousiasmr pour une ville, devenue sa patrie d'adoption, M. Topin a rêvé un avenir digne de son passé. Il demande à son pays de ne pas reléguer Aiguesmortes dans l'histoire et de la faire participer aux progrès

(1) Histoire de la Monarchie française. 1er vol.

de la science moderne.— La nature elle-même a tout disposé pour faciliter cette œuvre de régénération. Il examine comparativement tous les points de la côte ; et cet emplacement lui présente des conditions plus favorables sous le rapport de la sécurité, comme pour l'économie dans les travaux qui ne rencontreraient qu'un sol sablonneux et facile. Cette situation d'une ville, assise sur les bords d'une mer intérieure,présente en outre des avantages stratégiques qui ne sont pas sans analogie avec celle des Martigues sur les bords de l'étang de Berre,et ici encore l'intérêt général paraît conspirer avec le patriotisme local de la cité de saint Louis.

M. Topin repousse avec le sentiment blessé d'un fils d'adoption les portraits de fantaisie,tels que nous les offrent les touristes ou les romanciers, dans lesquels la vérité est sacrifiée au coloris. Il a des paroles sévères pour ces auteurs qui n'ont pas craint de dépeindre Aiguesmortes comme une vaste et lugubre nécropole, où on trouve des *habitants pâles, mélancoliques, ravagés par les fièvres et semblent porter sur leurs traits le triste reflet des marais verdâtres et monotones qui les entourent.* — A ces poétiques récits, il répond par une statistique de mortalité, déclarant à ses lecteurs qu'il préfère manquer aux règles de l'art qu'aux exigences de la vérité. Néanmoins M· Topin est loin de vouloir fermer carrière à l'imagination ; il voudrait seulement qu'elle exploitât plus souvent les vieilles chroniques, ces mines précieuses, au lieu de suivre une marche vagabonde.

« Il y a peu de villes qui, comme Aiguesmortes, ren-
« ferment dans leurs annales autant de matériaux pour
« ces délicieux récits qui reproduisent le temps passé avec
« sa couleur poétique,et retraçant des émotions auxquelles
« nous ne sommes pas étrangers, appartenant à l'histoire
« par le fond,et étant du domaine de l'art par les détails et
« les ornements, intéressent notre curiosité, touchent
« notre cœur, satisfont notre esprit et séduisent notre
« imagination,tout en la maintenant dans les limites de la
« vraisemblance. »

C'est à cet ordre de faits qu'appartient le récit du massacre des Bourguignons.— Assiégés dans Aiguesmortes dont ils s'étaient emparés, ils furent vaincus par les troupes royales en 1421,et ensuite massacrés,leurs cadavres furent entassés sous des monceaux de sel, pour éviter la putréfaction, et placés dans une des tours de la ville, nommée

aujourd'hui encore *Tour des Bourguignons.* — Quelques écrivains, dit l'auteur, croient que c'est de là que vient la chanson :

Bourguignon salé,
L'épée au côté,
La barbe au menton,
Saute Bourguignon.

Comme on le voit, M. Topin ne dédaigne pas la légende, mais il la donne pour ce qu'elle est ; et le lecteur est prévenu du degré de confiance qu'il a lui-même pour son propre récit.

Il est peu de villes qui ne possèdent un point culminant d'où le voyageur peut contempler une dernière fois dans leur ensemble et dans leur beauté extérieure, tout ce qu'il vient d'admirer successivement et en détail. Paris a les tours de Notre-Dame et la coupole du Panthéon; Londres, Anvers, Milan, Strasbourg, toutes les cités, ornées d'une église monumentale, ont leurs tours ou leurs dômes ; Marseille et Lyon, ont leur colline vénérée où s'élève le sanctuaire de la Vierge. Aiguesmortes a aussi son point de vue ; et M, Topin ne veut pas terminer son récit ni donner congé à son lecteur, sans le faire participer à la grandeur d'un spectacle qui l'a si souvent ému. Il nous conduit donc sur la tour de Constance, choisissant de préférence l'heure où le soleil va disparaître, et dore cependant encore de ses faibles rayons les créneaux dentelés de ces murailles séculaires, ces tours majestueuses, cette mer agitée qu'ont sillonnée les vaisseaux de saint Louis et les galères de Charles-Quint. Mais il ne peut traverser l'intérieur de cette masse monumentale, sans évoquer les principaux évènements historiques qui s'y rattachent ; et sans payer un tribut de compassion aux victimes du fanatisme religieux, à qui ces murs avaient servi de prison. En parcourant ces pages inspirées par le plus pur sentiment de la tolérance chrétienne, nous nous sommes demandé s'il était bien opportun de dévoiler ainsi un coin de l'histoire ; et si, reconnaissant que de tous les côtés il y eut des excès et des victimes, il n'eût pas été à la fois plus prudent et plus juste de se borner à déplorer les guerres de religion. En effet les faits divers qui constituent l'histoire générale, ont entre eux une telle connexité, qu'on ne saurait en certains cas les exposer partiellement, fût ce même avec exactitude, sans blesser à la fois la justice et la vérité, Aussi croyons-

nous que, dans une course de touriste, il est au moins inutile d'exhumer ces lambeaux historiques en face des pierres qui en perpétuent le souvenir, et qu'il faut quelquefois savoir contenir ses émotions, même les plus justes et les plus généreuses.

Nous ne prolongerons pas davantage cette étûde qui nous a captivé beaucoup plus que nous ne l'aurions cru d'abord. — Le sujet, il faut l'avouer, ne nous paraissait pas susceptible d'exercer un pareil charme ; mais M. Topin sent vivement tout ce qu'il dit, et il réussit à faire participer le lecteur à tous les mouvements de son âme. Si, à ces qualités rares et précieuses, on ajoute un style à peu près irréprochable, on comprendra facilement que les principales *revues* de Paris accueillent ses travaux, et que l'Institut les couronne. Parvenu à la fin de cette notice sur un des points les plus curieux et peut-être les moins connus du littoral, nous nous reprochons d'avoir gardé si longtemps devant nous cette fleur littéraire, sans en respirer plus tôt le parfum.

MICHEL AGARD.

EVANGÉLINE,

NOUVELLE DE L'ACADIE.

Traduction du poème anglais de LONGFELLOW.

SECONDE PARTIE.

(Fin.)

Un an et plus s'était tristement écoulé, depuis l'incendie du village de Grand-Pré; depuis le jour où sur une mer agitée les malheureux Acadiens avaient fait voile vers un exil sans exemple dans l'histoire. Désormais sans patrie, ils furent dispersés sur des côtes inconnues, comme des flocons de neige què le vent emporte à travers les nuages qui couvrent les bancs de Terre-Neuve. Ils errèrent longtemps de ville en ville, des lacs glacés du Nord aux steppes brûlantes du Sud; des sombres rivages de la mer aux terres habitées par le Père des Vents qui les disperse sur la surface du globe. Vainement cherchaient-ils partout un toit pour les abriter, des amis pour les consoler. Sans abri et sans espérance, plusieurs demandèrent à la terre un tombeau, et une pierre pour le sceller et y graver leur triste histoire.

Parmi ces émigrés se distinguait une jeune fille au cœur brisé, mais souffrant patiemment ses peines. Elle était belle! mais, hélas! la vie projetait devant elle comme un immense désert, sombre et vide dont les sentiers étaient marqués par les tombes de ceux qui avaient vu leurs désirs étouffés et leurs espérances détruites. Telles on voit dans les vastes plaines de l'Ouest les traces de feu des caravanes depuis long-temps disparues, et des débris d'ossements

que le soleil a blanchis. Quelque chose d'incomplet, d'inachevé, comme si, dans une matinée de juin, le soleil s'étant levé avec tout son éclat, avait arrêté subitement sa course pour se replonger dans l'Orient.

On la voyait errer de ville en ville, poursuivant l'objet de ses pensées, jusqu'à ce que, tombant de lassitude et dévorée par la fièvre d'une attente sans espoir, elle se décidât à prendre quelque repos. Alors, égarée dans le cimetière, assise sur une tombe sans nom, les yeux fixés sur la croix qui en marquait la place, elle succombait au sommeil; mais son cœur blessé veillait toujours. Elle voyait dans ses rêves celui qui l'appelait à elle. Dans son anxiété, elle questionnait ceux qui pouvaient avoir connu ou rencontré son fiancé. Leur réponse était celle-ci : « Gabriel, le fils de Basile le forgeron, court les bois avec son père, et ils sont devenus d'intrépides chasseurs... — Il parcourt les terres de la Louisiane, » disaient les autres. Tous avaient entendu parler de lui; mais aucun ne connaissait le lieu de sa demeure. «Pauvre enfant, lui répétait-on, pourquoi songer encore à celui que tu cherches en vain depuis si long-temps? N'y a-t-il pas d'autres jeunes gens aussi beaux, aussi aimables que Gabriel? ne trouverais-tu pas ici un cœur aussi tendre, un caractère aussi loyal? Voilà Baptiste Leblanc, le fils du notaire, qui t'aime depuis plus d'une année. Donne-lui ta main, et tu seras heureuse. Tu es trop belle pour devenir un jour vieille fille.» Evangéline répondait d'une voix triste mais ferme : « Jamais je ne consentirai à suivre vos conseils; car ma main suivra mon cœur : c'est comme une lumière qui éclaire ce qui était caché dans l'obscurité et le rend aussi clair que le jour. »

Son ami et son protecteur, le père Félicien, était là, l'encourageant d'un sourire : « O ma fille, lui disait-il, Dieu parle par ta bouche; l'affection que tu nourris dans ton âme, aussi profonde que les eaux de la mer, retournera pure et limpide à sa source si elle n'enrichit pas le cœur de ton bien-aimé : ainsi les eaux de la pluie qui tombent, en rafraîchissant la terre, seront rendues aux fontaines qui les ont produites. Du courage, ma fille! accomplis ta mission et persévère dans ton amour. Les chagrins dans la solitude sont difficiles à supporter; mais si nous les endurons patiemment, nous devenons agréables à Dieu. Aime dans ton cœur, jusqu'à ce que, plus pur et plus parfait, i soit digne du ciel! » Encouragée par ces douces paroles ,

Evangéline poursuivait son œuvre dans l'espérance d'un bonheur futur. Parfois, les voix lugubres de l'Océan furieux faisaient résonner à ses oreilles des chants de mort; mais une voix plus intime lui disait: Espère! Ainsi traversait-elle les ronces et les épines de la vie! Elle marchait comme un voyageur qui côtoie dans un bois touffu les bords d'un ruisseau dont il n'entend que le murmure sans en distinguer le cours. Peu à peu il s'en approche assez pour apercevoir l'éclat brillant de ses eaux; heureux est-il s'il atteint le passage qui lui permet de le franchir librement!

II

C'était cependant le mois de mai: loin du beau fleuve de l'Ohio et de l'embouchure du Wabash, un bateau conduit par des rameurs Acadiens voguait dans les eaux dorées du large et tranquille Mississipi. C'étaient des exilés unis par les liens d'une commune infortune, naviguant ensemble avec l'espoir de retrouver ceux de leurs parents et de leurs amis qui avaient survécu à leur ruine.

Evangéline et le père Félicien partageaient avec eux leur existence vagabonde, tantôt dans les sables brûlants du désert ou sur les flots de l'impétueuse rivière sur les bords de laquelle ils jetaient chaque nuit leur tente. Ils venaient d'atteindre les îles verdoyantes où les cotonniers chargés de fruits inclinent leurs crêtes épaisses qui abritent des nids nombreux de pélicans. Là, le paysage en s'agrandissant laissait à découvert les bords de la rivère ombragés par des chênes; de luxuriants jardins entourent l'habitation des colons, les cabines des nègres et les pigeonniers; des bosquets d'orangers et de citronniers annoncent le voisinage des régions où règne un été perpétuel. C'est ainsi qu'en s'éloignant de leur but, ils entrèrent dans la baie de Plaquemine dont les eaux indolentes, semblables à des filets d'acier, se perdent à travers des labyrinthes dans des direetions opposées. Au-dessus de leur tête les branches épaisses des cyprès enlacées dans la mousse verte ressemblaient aux bannières appendues aux murs des cathédrales. Le silence de mort qui régnait dans la nature n'était interrompu que par le bruit des hérons qui rentraient à la nuit dans leurs nids perchés sur les cèdres, ou par le cri des hiboux fixant la lune avec des grimaces

de possédés. Tout, dans la nature, paraissait étrange et fantastique ; un sentiment de crainte et de tristesse remplissait les esprits. Mais le cœur d'Evangéline était soutenu par une vision céleste ; elle voyait son fiancé comme un fantôme se jouant dans les rayons de la lune, et chaque coup de rame semblait les rapprocher l'un de l'autre. Tandis que le bateau voguait au milieu des ombres de la nuit, celui des rameurs qui se tenait à la proue, se leva et sonna du cor. Les sons de cet instrument se perdirent à travers les labyrinthes de verdure et dans les profondeurs de la forêt. Une multitude d'échos répondirent à cet appel pour s'évanouir bientôt dans le lointain. Aucune voix humaine ne se mêla à ce concert aérien ; un silence de mort régnait de toute part, Evangéline s'endormit ; mais les bateliers continuaient à ramer dans les ténèbres, tout en fredonnant les chansons de leur pays. Ils s'arrêtaient pour écouter les bruits mystérieux du désert, le cri des grives, le son rauque des crocodiles.

Bientôt les ombres de la nuit disparurent, et ils aperçurent à travers un soleil étincelant les lacs d'Atchafalaya. Le contact de leurs rames écartait les muguets d'eau qui s'agitaient avec des modulations variées, et le lotus resplendissant soulevait autour d'eux sa couronne dorée. L'air était embaumé par le parfum des fleurs du magnolia ; autour d'eux se balançaient de petites îles boisées couvertes de haies de rosiers en fleur. Ils voguaient ainsi près de ces bords enchantés où tout les invitait au repos. Ils s'arrêtèrent donc et fixèrent leurs embarcations près des branches de saules de Wachita. Des pelouses vertes leur offraient un asile ; ils s'y étendirent enveloppés dans leurs voiles, sous l'ombre épaisse d'un cèdre, et les voyageurs fatigués ne tardèrent pas à s'endormir. Le cèdre qui les abritait étendait au loin ses larges branches autour desquels s'enlaçaient des pampres de vigne et des lianes qui, en retombant sur le gazon, formaient comme une échelle semblable à l'échelle de Jacob ; seulement ce n'étaient plus des anges qui en montaient et descendaient les degrés, mais de doux oiseaux voltigeant de fleur en fleur. Ce fut la vision d'Evangéline pendant son sommeil. Son cœur fut rempli d'amour et de consolation, et la gloire du ciel rayonna un instant sur son âme si pure.

Cependant, au milieu de ces îles nombreuses apparaissait une lumière qui semblait se rapprocher de plus en plus : c'était un léger bateau qui voguait à toute vitesse

poussé par les mains vigoureuses d'intrépides rameurs. La proue en était dirigée vers le nord, c'est-à-dire vers les terres habitées par les bisons et les castors. Un jeune homme au regard soucieux était assis au gouvernail : des cheveux noirs, en désordre, ombrageaient son front sur lequel le chagrin avait laissé des traces profondes. C'était Gabriel, cherchant dans les luttes et les fatigues de la vie errante un soulagement à ses peines. Il passait ainsi bien près de celle qu'il aimait ; mais Dieu permit qu'il ne la vit pas : une touffe de palmiers lui déroba la vue du bateau caché dans les saules et le choc des rames le détourna du lieu où dormaient ses compagnons d'infortune. Etrange destinée des choses humaines ! Il touchait au bonheur sans pouvoir le saisir ! L'ange de Dieu qui veillait sur Evangéline ne la réveilla pas. Le léger esquif glissa doucement comme l'ombre d'un nuage sur la prairie, et quand le bruit des rames se fut perdu dans le lointain, les Acadiens se redressèrent sortant comme d'un songe. Evangéline s'approcha du prêtre son ami, et lui dit en soupirant : « Père Félicien, quelque chose me dit au cœur que Gabriel est passé près de moi. Est-ce un rêve ou une illusion, ou bien un ange m'a-t-il révélé la vérité ? et ma crédule imagination ne s'est-elle pas méprise sur le sens de ses paroles ? » Le vieillard sourit : « Ma fille, lui dit-il, ce n'est pas en vain que ton cœur a parlé, et il ne te trompe pas. Gabriel n'est pas réellement loin de toi. Il habite, dans le Sud, les villes de Saint-Maur et de Saint-Martin. Là tu retrouveras ton fiancé, comme le berger depuis long-temps absent retrouve son troupeau et sa bergère. Là, les terres sont belles et fertiles, couvertes d'arbres fruitiers et de jardins en fleurs. Un ciel toujours serein abrite ce paradis terrestre ; ceux qui vivent dans ce séjour enchanté l'ont surnommé l'Eden de la Louisiane. »

Après ces paroles d'encouragement, ils continuèrent leur voyage. C'était le soir ; le soleil, semblable à un magicien, étendait sa baguette dorée sur toute la nature : le ciel, la mer et la forêt paraissaient confondus dans un océan de feu. Suspendu entre deux ciels, le bateau voguait librement, poussé par une brise légère. Le cœur d'Evangéline débordait de joie de revoir son bien-aimé : le spectacle de la nature la pénétrait d'un charme indéfinissable. Dans ce moment sortit d'un buisson l'oiseau-moqueur qui, se posant à l'extrémité d'une branche de saule, fit entendre des sons harmonieux si purs, si délicats, que tous se mi-

rent à l'écouter. Les préludes furent tristes et plaintifs ; mais bientôt prenant son essor, il se fit l'amphytrion des fêtes et des festins des bacchantes, jasant et ricanant tour à tour, pleurant et riant tout à la fois. C'était comme une pluie de perles ou une ondée du plus pur cristal. La petite embarcation était dans le ravissement. — Ils entraient alors dans la Têche qui coule à travers les belles plaines d'Opelousas; et sur la cîme des collines environnantes s'élevaient des colonnes de fumée, signe précurseur d'un pays habité.

III.

Aux bords de la rivière, ombragée par des chênes séculaires dont les branches étaient enlacées dans des mousses d'Espagne et de gui sacré que les druides coupaient avec leurs cognées dorées, était assise, calme et isolée, l'habitation d'un berger. La maison, entourée de jardins luxuriants, était bâtie en bois de cyprès soigneusement taillé. Des colonnes légères, couvertes de guirlandes de rosiers, supportaient le fronton de la porte où les oiseaux et les abeilles trouvaient un abri. Le colombier était à l'extrémité de la maison, au milieu des fleurs. Une ombre légère enveloppait ce lieu de mystère. En sortant du jardin on voyait un sentier qui se perdait dans des massifs de chênes et dans des prairies sans limites. Le soleil descendait lentement à l'horizon, remplissant l'air de vapeurs diaphanes.

La figure du berger se détacha bientôt du paysage : il était au pied de la montagne, vêtu d'un pourpoint en peau, chaussé de guêtres grossières et monté sur un cheval caparaçonné à l'espagnole. Abrité du soleil par un *sombrero*, il considérait ce qui l'environnait d'un air de maître et de possesseur. Des troupeaux de vaches paissaient tranquillement dans la prairie et humaient la brise rafraîchissante du soir. On les vit se rapprocher comme un nuage compacte et prendre le chemin du logis à la voix de leur maître qui venait de sonner du cor. A travers les portes du jardin, le berger aperçut bientôt un prêtre et une jeune fille qui s'avançaient vers lui. Il descendit aussitôt de cheval, et tout surpris s'élança vers eux en leur ouvrant les bras. C'était Basile le forgeron. Après avoir souhaité la bienvenue à ses compagnons d'infortune et les avoir

accablés de questions, il s'assit avec eux dans un bosquet de rosiers. Là, ils donnèrent cours à leur joie mêlée cependant de tristesse, car Gabriel n'était pas là. Des doutes cruels pesaient sur le cœur d'Evangéline; mais elle n'osait parler. Basile, quoique embarrassé, rompit le premier le silence : « Si vous venez du lac Atchafalaya, dit-il, com-
« ment n'avez-vous pas rencontré le bateau de Gabriel ? » Aussitôt un nuage passa sur le front d'Evangéline; des larmes remplirent ses yeux et elle s'écria d'une voix émue : « Parti ! Gabriel est parti ! » et laissant tomber sa tête sur sa poitrine, la tristesse de son cœur déborda. Basile voulut la rassurer. « Sois sans crainte, mon enfant, il n'y a
« qu'un jour qu'il nous a quittés. Pauvre garçon ! il était
« las de notre existence. Triste et soucieux, il pensait à
« toi sans cesse, ne parlant que de toi et de ses angoisses.
« Personne ne s'approchait plus de lui, et il finit par ne
« plus écouter mes conseils. Il est allé dans les villes
« d'Adages où se fait le commerce des mules avec les
« Espagnols. Il parcourt les montagnes d'Ozark avec
« les chasseurs Indiens, à la poursuite des bêtes à four-
« rure, et des castors au bord des rivières. Aie bon cou-
« rage, ma fille, nous suivrons sa trace, il n'est pas
« loin de nous. Nous partirons demain à l'aube, et nous
« nous hâterons pour le rejoindre et le ramener au milieu
« de nous. »

Un bruit de voix se fit entendre, et l'on aperçut bientôt Michel le ménétrier, porté par ses compagnons. Depuis longtemps il vivait sous le toit de Basile comme un dieu dans l'Olympe, n'ayant d'autre souci que celui de charmer ses hôtes par la musique; ses cheveux étaient blanchis par l'âge, mais il éta t devenu inséparable de son violon. « Longue vie à Michaël, notre brave ménétrier, » criaient ses camarades en le portant en triomphe. Le père Félicien et Evangéline félicitèrent le vieillard, lui rappelant le temps passé, tandis que le bon Basile était fier et heureux de l'arrivée de ses vieux amis. Mais ceux-ci étaient bien plus émerveillés de voir les richesses que possédait le forgeron, ses terres, ses troupeaux et sa demeure patriarchale. Le récit de la beauté du climat et des trésors que recelait le sol les charmait.

Aussitôt Basile invita ses hôtes à entrer dans la maison où le repas du soir l'attendait; il leur offrit cordialement de le partager pendant que la nuit se faisait au dehors. Tout devint silencieux; la lune paraissait à l'horizon, tandis que

des myriades d'étoiles étincelaient dans le ciel. A l'intérieur, la lumière d'une lampe éclairait tous ces visages joyeux de se revoir : le berger versait le vin à profusion. Tout en allumant sa pipe bourrée du plus doux tabac des Natchitoches, il adressa à ses hôtes ces bonnes paroles : « Encore « une fois, mes amis, soyez les bienvenus, vous qui avez « erré pendant si longtemps sans parents et sans abri. Il « ne pouvait rien m'arriver de plus heureux dans ma « vieillesse que de vous recevoir à ma table. Ici, voyez- « vous, nous n'avons pas d'hiver; les rivières ne gèlent « jamais; point de terrain pierreux : le soc de la charrue « trace ses sillons sur la terre aussi aisément que la quille « d'un vaisseau sur la mer. Autour de nous, des bouquets « d'orangers toujours en fleurs; et l'herbe croît plus en « une seule nuit que dans tout un été du Canada. De nom- « breux troupeaux errent sans gardien dans les prairies. « Ici, les terres sont propres à toutes les cultures, et les « forêts fournissent aux maisons les bois de charpente. « Nous sommes tranquilles chez nous, et il n'existe pas « de Georges, roi d'Angleterre, pour brûler nos demeures « et nous enlever nos fermes et nos moissons. » En parlant ainsi, un nuage épais s'échappa de ses narines, et il frappa un grand coup sur la table. Alors tous les convives se levèrent. Le père Félicien tenait encore à la main sa prise de tabac quand le brave Basile continua sur le ton de la plaisanterie : « Prenez garde seulement à la fièvre, « mes amis, prenez y garde! car on ne la guérit pas ici « comme dans notre Acadie, en portant une araignée « pendue au cou dans une coque de noix. » Tout à coup on entendit au dehors un bruit de voix qui se rapprochait de plus en plus. C'étaient les planteurs voisins, invités chez Basile le berger; cette réunion toute fraternelle respirait la gaîté et la joie du retour. On riait, on s'embrassait, et ceux qui se considéraient autrefois comme étrangers devenaient des frères dans l'exil, unis par les liens d'une souffrance commune.

Bientôt les sons de la musique interrompirent les conversations, Michaël venait d'accorder son mélodieux violon. Aussitôt, comme des enfants heureux d'oublier leurs chagrins, les anciens fermiers d'Acadie se livrèrent gaîment aux plaisirs de la danse.

Pendant ce temps le prêtre et le berger se tenaient à l'écart, conversant ensemble sur le présent, le passé et l'avenir, tandis qu'Evangéline paraissait sous le charme de

tristes souvenirs éveillés en elle par les sons d'une musique qui autrefois avait dû aussi la fêter. Mais, hélas! quelle étrange disproportion entre sa vie d'alors et son existence actuelle ! Oppressée par de pénibles pensées, elle se glissa lentement vers le jardin. La nuit était calme. La lune teignait les sommets de la forêt de lueurs argentées qui se répandaient sur la rivière comme les doux songes de l'amour sur un esprit égaré. L'air était embaumé par le parfum des fleurs, cet encens de leur prière à l'Eternel. Le cœur de la jeune fille était rempli de la rosée bienfaisante qui couvrait la terre, et son âme était inondée de désirs ineffables. Elle marchait à l'ombre des chênes et venait de traverser le pont qui conduisait aux prairies sans limite enveloppées dans un brouillard argenté au milieu duquel étincelaient des myriades d'insectes lumineux. Sur sa tête, les étoiles, ces pensées de Dieu dans le ciel ! Et l'âme de la jeune fille errait entre les étoiles et les papillons étincelants, et elle s'écria : « O Gabriel ! ô mon bien-aimé ! es-tu si près de moi et cependant je ne puis te voir ! es-tu si près de moi, et ta voix ne peut m'atteindre ! Ah ! combien souvent tes pieds ont-ils foulé le sentier de cette prairie ! combien souvent tes yeux ont fixé les montagnes qui m'environnent ! Que de fois, en retournant de ton travail, tu t'es assis sur ce chêne pour te reposer, et tu as rêvé à moi dans ton sommeil ! Ah ! quand te reverrai-je! »... Tout à coup, bien près d'elle, la voix d'un rouge-gorge retentit comme le son d'une flûte. L'oiseau, voltigeant de buisson en buisson, se perdit bientôt dans le silence de la forêt. Du milieu de l'obscurité de leur ombrage touffu, les arbres murmurèrent le mot « Patience ! » et les prairies luxurieuses répondirent en soupirant : « A demain !.... »

Le prêtre fit ses adieux à Basile sur le seuil ombragé de sa porte : « Voyez, lui dit-il, ce que nous apporte l'Enfant prodigue de son jeûne, et la Vierge folle qui dort quand l'Époux vient. » Évangéline sourit en suivant Basile aux bords de la rivière où les bateliers les attendaient. Ils continuèrent donc leur voyage au matin d'un jour radieux, suivant doucement la trace de celui qui les avait devancés, jeté dans le monde par la destinée comme une feuille morte dans le désert.

Après plusieurs jours de marche, ils ne l'avaient pas encore rencontré ; des renseignements vagues et incertains leur servaient de guide à travers ces contrées sauvages et désolées, jusqu'à ce qu'enfin ils arrivèrent dans la petite

auberge de la ville espagnole des Adayes. Harassés de fatigue, ils s'y arrêtèrent et apprirent de l'hôtelier babillard que la veille Gabriel avait quitté le pays avec des chevaux et des guides pour prendre la route des prairies.

IV

C'était au loin, vers l'ouest, une terre déserte où les montagnes montrent, à travers des neiges perpétuelles, leurs fiers et lumineux sommets. Au milieu des roches escarpées, de profonds ravins ouvrent un rude passage aux roues des chars émigrants. A l'est, au milieu des montagnes de Wind-river et à travers la vallée de Sweetwater, se précipite la chute de Nébaska. Au sud de la Fontaine-qui-bout et des sierras espagnoles agités par le sable des rochers et balayés par le sable du désert, de bruyants torrents descendent vers l'Océan, imitant les harmonies des cordes d'une harpe dans leurs plus solennelles vibrations. Çà et là se voient de merveilleuses prairies reluisant à l'éclat du soleil, au milieu des bosquets de roses et d'amorphas pourprés. C'est là qu'errent des troupeaux de buffalos, d'élans et de chevreuils, sans compter les loups et les chevaux en liberté. Avec eux vivent les tribûs dispersées des enfants d'Ismaël qui ont teint le désert de leur sang. Le vautour domine leur campement de guerre, semblable à l'âme vengeresse de leur chef tué dans un combat, qui monte et descend l'échelle du ciel. De distance en distance des nuages de fumée s'échappent des bivouacs de ces sauvages maraudeurs; ils vivent avec l'ours taciturne, cet habitant du désert qui ne hante que les sombres ravins et les rochers abruptes, et au-dessus de cette nature domine le ciel clair et transparent, comme la main de Dieu domine et protége tout.

C'est au milieu de cette riche nature, aux pieds des montagnes d'Oyark, que Gabriel s'était fixé avec les chasseurs qui vivaient avec lui. Basile et la jeune fille aidés de leurs guides indiens, suivaient jour par jour leur trace, espérant les rejoindre. Quelquefois ils croyaient apercevoir dans le lointain la fumée de leur camp; mais lorsque ce but était atteint, ils ne trouvaient plus que des cendres. Et malgré la tristesse de leur cœur et la fatigue qu'ils éprouvaient, l'espérance les guidait toujours, comme le mirage

du désert leur montrant des lacs de lumière qui s'évanouissaient devant eux.

Tandis qu'ils se reposaient un soir près du feu, une femme indienne dont le visage portait les traces du chagrin et dont la patience semblait égaler le malheur, entra silencieusement dans leur camp ; elle arrivait des terres lointaines et sauvages habitées par les cruels Camanches, où son mari, Canadien d'origine et chasseur de profession, avait été massacré. Chacun fut touché de ses malheurs et l'hospitalité la plus cordiale lui fut offerte. Elle s'assit au milieu de la petite caravane pour prendre part au repas composé de gibier et de viande de buffalo. Bientôt après, Basile et ses compagnons, fatigués par la longue marche du jour à la poursuite du daim et du bison, s'étendirent sur les peaux qui leur servaient de couverture et ne tardèrent pas à s'endormir. Les lueurs du feu éclairaient encore leur teint basané, tandis qu'Evangéline écoutait sa compagne étrangère assise à l'entrée de la tente, parlant à voix basse avec tout le charme de l'accent indien sur le sujet qui remplissait son cœur, c'est-à-dire l'amour avec ses joies, ses peines et ses angoisses. Evangéline pleurait au récit des malheurs de l'Indienne, car elle comprenait les souffrances d'un cœur qui avait aimé et qui était brisé dans ses espérances ; elle sentait son âme remplie de compatissante pitié, et c'était une sorte de consolation pour elle de penser qu'un cœur malheureux battait à l'unisson du sien. A son tour elle s'épancha avec l'inconnue qui resta muette d'étonnement et de pitié à la vue de tant d'infortune. Tout d'un coup, pénétrée d'une mystérieuse terreur, l'étrangère lui raconta l'histoire de Mowis, le fiancé de neige, qui épousa une nuit une jeune fille, mais qui, au matin, se perdit dans un rayon de soleil, tandis que la jeune fille le suivait encore des yeux dans la forêt... Puis, sur un ton bas et doux qui semblait participer de l'enchantement, elle renouvela la légende de la belle Silinau, aimée par un fantôme qui, à travers les pins ombrageant la maison de son père, dans le silence du soir, parlait d'amour à la jeune fille Silinan le suivit à travers les profondeur de la forêt et ne revint jamais plus... Evangéline écoutait, étonnée et silencieuse, ces merveilleux récits, car son interlocutrice avait eu le don de la charmer en un instant.

Cependant la lune se levait lentement à l'extrémité des monts Ozark, et la petite tente se trouva bientôt envelop-

pée d'une splendeur mystérieuse qui embrassa bientôt la nature entière. Un ruisseau coulait non loin de là et mêlait son doux murmure à celui du vent qui inclinait les branches des arbres sur ses bords. Le cœur d'Evangéline était rempli de pensées d'amour, mais non exempt d'une secrète terreur, semblable à l'étreinte glacée du serpent venimeux qui s'attache au nid d'hirondelle. Ce n'était point une crainte terrestre. Un souffle d'en haut semblait remplir l'air de la nuit: et elle crut un moment, comme la jeune fille indienne, qu'elle poursuivait un fantôme. Le sommeil la saisit alors et tout s'évanouit autour d'elle.

Le lendemain, de bonne heure, la caravane fut sur pied; l'étrangère, avant de continuer sa route, parla ainsi : « Là-« bas, sur la pente occidentale de la montagne, demeure, « dans son petit village, *la robe noire*, chef d'une mission. « Il instruit son peuple et lui parle de Jésus et de Marie; « ceux qui l'écoutent connaissent la joie et les larmes. » Evangéline, saisie d'une secrète émotion, répondit : « Al-« lons à la mission, car d'heureuses faveurs nous y atten-« dent. » Alors ils dirigèrent leur monture vers le but indiqué, et ne tardèrent pas à entendre un bruit de voix et à apercevoir au milieu de grandes et belles prairies, sur les bords d'une rivière, les tentes des chrétiens, la mission des Jésuites. Sous un chêne aux féconds rameaux occupant le milieu du village, était agenouillé *la robe noire*, entouré de ses enfants. Un Christ, fixé au haut du tronc de l'arbre et ombragé par des pampres de vigne, inclinait sa tête mourante vers la multitude qui était à ses pieds. C'était leur chapelle rustique; et à travers les arches touffues de ce toit aérien s'élevait le chant de leur prière qui se mêlait au doux murmure du vent. Silencieux et la tête découverte, les voyageurs s'approchèrent de ce groupe, et, s'agenouillant sur ce parquet de pelouse, se joignirent à la prière commune. Quand le service fut terminé et que la bénédiction tomba des mains du prêtre sur le peuple, comme la semence des mains du laboureur, l'homme de Dieu s'avança lentement vers les étrangers et leur souhaita la bienvenue; leur réponse amena sur ses lèvres un sourire d'une douceur ineffable, car elle était faite dans sa langue maternelle, et il les conduisit cordialement dans sa demeure. Le prêtre les interrogea sur le but de leur voyage, et voici le renseignement qu'il leur donna : « Il y a six « semaines que Gabriel, assis près de moi à la même place « qu'occupe maintenant cette jeune fille, me fit le même

« récit et me quitta pour continuer son voyage. » La voix de l'homme de Dieu était douce et il parlait avec un accent de bonté qui charmait ; mais ses paroles tombaient dans le cœur d'Evangéline, comme pendant l'hiver la neige tombe sur un nid vide que les petits oiseaux ont abandonné. « Il « est vers les terres du nord, continua-t-il, et à l'automne « prochaine, quand les chasses seront finies, il reviendra « à la mission. » Alors Evangéline lui répondit d'une voix faible et soumise : « Laissez-moi rester avec vous, car « mon âme est triste et affligée. » Ce parti semblait être le plus sage entre tous. Aussi, dès le lendemain, Basile et ses compagnons indiens, remontant sur leurs coursiers mexicains, s'en retournèrent, et Evangéline demeura à la mission.

Cependant les jours, les semaines et les mois se succédaient lentement ; les champs de maïs qui verdissaient à peine quand Évangéline était arrivée dans le pays, étaient maintenant couverts d'épis serrés et touffus, au milieu desquels les corneilles et les écureuils venaient s'alimenter. Puis vint le moment de la récolte, et il était curieux de voir chaque jeune fille rougir en rencontrant sous ses doigts un épis couleur de sang, parce qu'il lui présageait un amoureux. Evangéline travaillait aussi à dépouiller le maïs ; mais elle n'entrevit pas son fiancé.

« Patience, lui disait le prêtre, aie confiance, et ta prière sera exaucée. Regarde dans la prairie cette plante délicate dont la tige se soulève et dont les feuilles sont inclinées vers le nord d'une manière aussi certaine que l'aimant ; c'est la fleur boussole que la main de Dieu a suspendue sur sa tige délicate pour diriger le voyageur dans l'immensité du désert. Telle est la foi dans l'âme de l'homme. Les fleurs de passion sont brûlantes et pleines de parfum, mais elles nous trompent et nous trahissent, car leur respiration est mortelle ; seulement cette humble plante peut nous guider quand nous sommes égarés. »

L'automme passa ainsi que l'hiver, et cependant Gabriel ne revint pas. Le printemps arriva à son tour ; tout fleurissait dans la nature ; les oiseaux gazouillaient au fond des bois — et Gabriel ne revint pas. Toutefois la brise du vent d'été apportait à Evangéline un murmure plus doux que le chant des oiseaux ou que le parfum des fleurs ; elle lui disait que, dans les forêts du Michigan, aux bords de la rivière Saginaw, Gabriel avait dressé sa tente et qu'il

l'attendait là. La jeune fille n'hésite pas un instant ; et se mettant sous la conduite des guides qui se dirigeaient vers les lacs de Saint-Laurent, elle dit adieu à la mission. Elle atteignit enfin, à travers des chemins longs et périlleux, la profondeur des bois du Michigan ; mais, hélas! la tente des chasseurs était déserte et tombait en ruines.

Ainsi s'écoulèrent de longues et tristes années pendant lesquelles on vit à travers des contrées et des saisons diverses, errer une jeune fille, tantôt sous le toit hospitalier des missions moraviennes, tantôt dans le tumulte des champs de bataille ; ici dans les hameaux isolés, là dans les cités populeuses. Elle passait comme une ombre, et on ne la revoyait plus. Elle était jeune et belle quand, guidée par l'espérance, elle avait commencé son long voyage ; et maintenant elle arrivait au terme, portant sur son front les traces profondes de la douleur. Chaque année lui avait ravi quelque chose de sa beauté ; il ne restait plus sur son visage que le rayonnement d'une autre vie.

V.

Au milieu d'une terre fertile arrosée par la Delaware et gardant dans les profondeurs de ses bois le nom de Penn l'apôtre, reposait sur les bords de ce délicieux cours d'eau la ville qu'il avait fondée. Là les rues portaient encore les noms des arbres de la forêt, comme si elles voulaient par là apaiser les dryades qui les hantaient. Tel était le lieu d'exil où aborda Evangéline et où elle trouva une nouvelle patrie. Le vieux René Leblanc était mort là, n'ayant pour lui fermer les yeux qu'un seul de ses nombreux enfants. Quelque chose cependant parlait au cœur d'Evangéline et chatouillait agréablement son oreille dans ce pays lointain où elle ne devait bientôt plus rester étrangère ; c'était le tutoiement des quakers qui lui rappelait le temps passé en Acadie, là où tous les hommes égaux ne formaient qu'une seule et même famille. Elle en était arrivée au point où, après des recherches sans fruit et des efforts inutiles, renonçant à tout espoir de bonheur sur la terre, ses pas et ses pensées étaient tournés vers le ciel comme les feuilles vers la lumière. De même que sur le sommet d'une montagne on se voit enveloppé par les brouillards humides du matin, tandis que dans la plaine le paysage, en entier, est éclairé par le soleil ; ainsi l'ombre se faisait dans l'esprit d'Evangéline, tandis que le monde

autour d'elle lui paraissait illuminé par l'amour. L'illusion des sens lui montrait les chemins arides qu'elle avait parcourus jusqu'alors, faciles et unis. Gabriel n'était pas oublié; son image était gravée dans son âme revêtue de jeunesse et de beauté, tel qu'il était le jour où elle le vit pour la dernière fois, ou plutôt embelli à ses yeux par l'absence et l'éloignement. Le temps ni les années ne l'avaient pas changé; mais il était transfiguré. L'union de ces deux âmes était céleste. Evangéline écoutait intérieurement les leçons de son fiancé; il lui enseignait la patience, l'oubli de soi, le devouement aux autres. Telles étaient les pensées intimes qui nourrissaient son amour. Elle n'avait plus d'espérance en ce monde et ne désirait de vivre que pour marcher sur les traces de son Sauveur. Son existence était tout entière consacrée au soin des pauvres, et l'on aurait pu la suivre jour et nuit dans les rues étroites de la cité, là où la misère fuit les rayons du soleil, veillant au chevet des malades comme une sœur de charité. C'est là que brillait sa lampe lorsque tout reposait autour d'elle et que le crieur de nuit avait fait sa ronde pour annoncer aux habitants que les rues étaient calmes et désertes. La douce et pâle jeune fille était rencontrée chaque matin par le fermier allemand portant ses fleurs et ses fruits au marché voisin.

La ville qu'habitait Evangéline fut un jour envahie par la peste : des signes précurseurs semblèrent l'annoncer. Ainsi l'on vit le soleil obscurci par une nuée de pigeons n'ayant plus d'autre nourriture que celle du gland, et fuyant d'un vol serré et rapide vers des contrées plus saines. De même qu'au mois de septembre la mer, en s'élevant, entraîne des torrents qui envahissent les prairies; ainsi la mer, dépassant ses bornes naturelles, entraînait les flots de l'existence humaine dans cet abîme d'où l'on ne revient plus. La richesse n'avait pas de puissance pour corrompre l'oppresseur, et la beauté ne pouvait le séduire. Tout périssait sous la verge de l'ange exterminateur! Le malheureux qui n'avait plus ni parents ni amis se traînait pour mourir à l'hôpital, dernier asile de ceux qui n'en ont plus. Au milieu des splendeurs d'une cité, cette humble demeure paraît être l'expression des douces paroles du Maître : « Vous aurez toujours des pauvres au milieu de vous ». Evangéline redoublait de zèle et de dévouement pour les infortunés que le mal atteignait. Les mourants croyaient voir autour de son visage une auréole de lumière, telle que les peintres en entourent la tête des saints. Il y

avait dans ses yeux un rayon divin qui descendait sur l'esprit du moribond comme pour lui montrer les splendeurs éternelles où il allait entrer.

Un samedi matin, Évangéline traversait paisiblement les rues désertes et silencieuses de la ville, pour entrer à l'hôpital. L'air était embaumé par le parfum des fleurs du jardin qui l'entourait, et elle s'y arrêta un instant pour cueillir les plus belles, celles qui pouvaient le mieux réjouir une dernière fois la vue de ses malades. Le vent d'est soufflait dans ce moment, et pendant qu'elle montait l'escalier conduisant dans les salles, elle entendit la cloche de l'Eglise de Wicaco et le chant religieux des fidèles. Cette douce harmonie remplit son âme de calme et de résignation, et une voix intérieure sembla lui dire : « Voici la fin de tes épreuves! » ce fut comme un rayon de lumière, et elle entra dans les chambres des malades. Là les servantes des pauvres silencieuses et attentives auprès des moribonds dont elles essuyent le front brûlant, humectent leurs lèvres enflammées par la fièvre et ferment leurs yeux quand la dernière heure est venue. Plus d'une tête languissante se souleva à l'arrivée d'Evangéline, fixant sur elle des regards éteints; mais elle réjouissait les cœurs comme un rayon de soleil sur les murs d'une prison. Quel triste spectacle ! et combien la mort, ce consolateur suprême, avait étendu sa main pour guérir pour toujours ceux qui souffraient ici-bas. Pendant la nuit, plusieurs chefs de famille avaient disparu; leurs places étaient vacantes ou occupées par de nouveaux arrivants.

Soudain elle s'arrêta, saisie par un sentiment de crainte et d'étonnement, ses lèvres se décolorèrent tandis qu'un frisson parcourait ses membres ; les fleurs qu'elle tenait dans les mains échappèrent de ses doigts et un cri d'angoisse sortit de sa poitrine. Le mourant, près du lit duquel elle se trouvait, tressaillit à son tour et se leva sur son séant. Il avait l'aspect d'un vieillard : des cheveux en désordre, rares et gris, ombrageaient ses tempes. Toutefois, un rayon du matin passant dans ce moment sur sa figure sembla le revêtir une dernière fois de toute sa virilité. Ce dernier éclat d'un feu qui s'éteint se rencontre parfois chez les mourants. Ses lèvres brûlantes étaient dévorées par la fièvre, et elles rappelaient par leur rougeur de sang qui marqua la porte des Hébreux, signe de mort pour l'Ange exterminateur. Il était là sans mouvement, ayant perdu l'usage de ses sens, épuisé de force, dans cet

état de vague qui est le présage du sommeil de la mort, lorsque le cri de la douleur arriva jusqu'à lui. Mais aussitôt une voix céleste murmura à son oreille, de son accent le plus tendre, ces simples mots : « Gabriel, ô mon bien-aimé! » et la voix se perdit dans le rêve de ses pensées. Alors lui apparut comme dans une vision la maison qui avait abrité son enfance, entourée des rivières coulant au bord des bois dans les immenses prairies d'Acadie ; le village lui-même, les montagnes et les forêts voisines, et au milieu de frais ombrages, Evangéline marchant près de lui comme aux jours de sa jeunesse. Des larmes remplirent ses yeux : c'étaient les dernières; ses paupières se fermèrent et la vision s'évanouit. Cependant Evangéline, à genoux, à son chevet, essayait avec des accents ineffables de ranimer ce souffle déjà éteint; ses lèvres s'agitaient comme pour vouloir parler, mais sa langue resta muette. Evangéline baisait ses lèvres mourantes et pressait cette tête si chère sur sa poitrine. Son dernier regard fut rempli d'une douceur angélique, et il s'endormit de son dernier sommeil comme une lampe qu'un coup de vent éteint.

Tout était donc fini : espérance, crainte, angoisse; toutes les souffrances de l'âme, tous les désirs étouffés !. .. Evangéline pressait encore sur son cœur cette tête déja glacée par la mort, lorsqu'elle s'affaissa sur elle-même en prononçant ces seules paroles : « Mon Dieu, je vous remercie ! »

. . . .

La forêt primitive existait toujours; et loin de ses frais ombrages les deux amants dormaient du même sommeil, abrités sous la même pierre, inconnus, ignorés. Le torrent de la vie leur amenait chaque jour cette multitude de cœurs agités, de mains laborieuses, de pieds fatigués qui avaient terminé leur voyage pour entrer dans l'éternel repos.. ...

La forêt seule n'avait pas subi de changements; seulement elle avait donné asile à une autre race d'hommes avec des costumes et une langue différents. Quelques rares paysans Acadiens, dont les pères, après avoir vécu dans l'exil, étaient venus mourir dans leur pays natal, habitaient seuls les bords du triste et orageux Océan. Dans leurs cabanes de pêcheur, les jeunes filles au bonnet normand et au corsage bigarré, filaient encore sur leur métier, racontant au feu du soir l'histoire d'Evangéline; tandis que, du fond de ces cavernes rocheuses, l'Océan aux mille voix profondes répondait aux accents plaintifs de la forêt.

AMÉLIE DU BOISSET.

LE SONGE

D'UNE NUIT D'HIVER.

I.

Calme et tristesse aux champs, joie et bruit à la ville.
Déjà le carnaval allume ses falots,
Rit de ses cheveux blancs, et de sa main débile
Agite encore ses grelots.

Près du foyer, tandis que les flammes follettes
Dansaient en chuchotant au milieu des tisons,
Je songeais à l'hiver, à ses deuils, à ses fêtes,
A ses plaintes, à ses chansons.

Minuit! Là-bas, le cloître appelle à la prière;
Non loin, j'entends le bal fredonner le plaisir.
Les ivresses du ciel et celles de la terre :
Purs souhaits, profane désir.

A l'orchestre la cloche adresse un long murmure,
Comme un plaintif reproche emporté par le vent...
Et mon esprit rêveur, flottant à l'aventure,
S'envole du bal au couvent.

Le quadrille bruyant, le paisible cantique,
Dans un vague duo semblent unir leurs voix...
N'est-ce pas la lueur de la lampe mystique
Que dans les lustres j'entrevois?

Mais la valse, à son tour, cette reine en délire,
Déroule à mon regard ses tourbillons joyeux;
Les couples enlacés me jettent leur sourire...
Le rêve alors ferma mes yeux...

II.

Rêve étrange! La neige au loin blanchit la rue;
Sous un porche abrités, d'humbles petits enfants
Pleurent... Soudain vers eux quelle vierge accourue
Leur ouvre ses bras caressants?

Une foule en haillons, cortége misérable,
Accompagne ses pas, comme pour la bénir;
Son regard, où rayonne une grâce adorable,
A le don secret d'attendrir.

Jeune d'une jeunesse à son aurore à peine,
Les vieillards lui donnaient le tendre nom de sœur;
Belle d'une beauté touchante, surhumaine,
Son charme, c'était la douceur.

« — Par ce gros temps, lui dis-je, où vas-tu, jeune fille?
« L'hiver n'est pas, pour toi, le roi des folles nuits:
« Sous tes cils abaissés la sainte pudeur brille....
« Ah! qui donc es-tu? — Qui je suis?

« De Jésus reconnais la fille bien-aimée!
« Je vais de par le monde en essuyant les pleurs;
« Rarement des palais la porte m'est fermée:
« On me chérit là comme ailleurs.

« D'une main je reçois et de l'autre je donne;
« J'appelle dans mes bras richesse et pauvreté,
« J'apaise dans les cœurs la haine qui bouillonne,
« Rien qu'en me nommant: Charité!

« Plus dure est la saison, plus féconde est ma tâche!
« Viens, dit-elle, poëte, et nous irons, tous deux,
« Voir l'indigent qui souffre, et se tait, et se cache,
« Comme un coupable, à tous les yeux!

« Il est de ces douleurs que le cœur seul console...
« Viens! l'obole du pauvre au pauvre est un trésor...
« Un regard, une plainte, une bonne parole,
« Ont souvent plus de prix que l'or! »

. . . .

III.

En vain le froid réveil effaça ton image,
Sainte fille! c'est toi que j'ai revue, hier:
Une ample coiffe blanche, encadrant ton visage,
Brillait comme la neige au soleil de l'hiver.

Hippolyte MATABON.

ERRATA.

Les Anciens Chemins de Marseille. — Page 110, 17me ligne, au lieu de *Haminienne*, lisez : *Flaminienne*.— Page 112, 4me ligne, au lieu de *septembre*, lisez : *décembre*. — Page 118, 5me ligne, au lieu de *venir* lisez : *rouir*.

Foire de Saint-Lazare, (poésie). — 3me vers, au lieu de *prononcer*, lisez : *promener*. — 13me vers, au lieu de *menacés*, lisez : *menacer*. — 41me vers, au lieu de *leurs traits*, lisez : *les traits*. — 42me vers, au lieu de *auraient*, lisez : *auront*. — 85me vers, au lieu de *mes bons*, lisez : *nos bons*.— 99me vers, au lieu de *leurs*, lisez : *leur*.

Le Gérant : J. Mathieu.

Marseille — Typ. Veuve Marius Olive, rue Paradis, 68.

LES ANCIENS CHEMINS DE MARSEILLE.

(Suite).

Chemin de la Magdeleine.

1,600 mètres.

Même route. Ce quartier n'était qu'un hameau solitaire, possédant une toute petite chapelle élevée au XVme siècle; elle fut démolie pendant la révolution en 1790.—Quelques vieilles constructions qui existaient encore il y a environ trente ans, au point où se voit le Pénitencier Saint-Pierre, indiquaient confusément la place occupée jadis par le hameau de la Magdeleine. Là, se trouvait un petit carrefour traversé par le chemin d'Allauch, partant aussi de la Porte-Réale, comme il sera dit plus loin.

Chemin de Chappe.

1,200 mètres.

Même route. Ce nom est inscrit dans un acte de donation fait à la ville par Jean de Villages, où fut appelé, comme témoin, Vincent Chappe, citoyen de Marseille : cet acte porte la date de l'année 1458.

Chacun connaît la grande tour carrée que l'on voit sur ce point, et qui, paraît-il, n'a jamais été autre qu'un belvédère : mais il existe une légende sur cette tour. On dit qu'un mari ombrageux y tenait sa femme enfermée, qu'elle y demeura pendant vingt-deux ans, et que la pauvre créature y mourut : voilà pour la légende populaire. — D'autres, moins amateurs du merveilleux, disent que c'était une maison clandestine de jeu, et que les quatre fenêtres qu'on avait ménagées à la partie supérieure, servaient à faire le guet. Enfin, on y a vu aussi, à une époque plus rapprochée, une loge maçonnique.

Le passage par la traverse Chappe, fut abandonné probablement à l'époque où fut comblé le canal de Jarret, environ au XIVme siècle. Avant cette époque, la vallée de Saint-Banzili était inondée en hiver par les débordements du ruisseau, et demeurait marécageuse en été. Il était donc indispensable de se tenir sur les hauteurs, et on n'avait pas manqué à cette sage précaution : le tracé, du reste, qui vient d'être indiqué, était le plus direct pour

11

arriver à la Porte-Réale, vers laquelle convergeaient toutes les voies de la partie méridionale du territoire marseillais.

Chemin d'Allauch.

12,000 mètres.

Ce chemin commençait à la Porte-Réale, suivait le tracé des lignes indiquées précédemment, jusques au hameau de la Magdeleine. Arrivé à ce point, on rencontre à gauche, l'avenue qui conduit au Jardin Zoologique et les sinuosités de l'ancienne voie. S'écartant très-peu du ruisseau de Jarret, il traversait la vallée de Saint-Just, le quartier de la Rose, celui de la Croix-Rouge, et aboutissait, en suivant à peu près la ligne actuelle, à Allauch, ancienne seigneurie et prieuré du chapitre de Marseille en 1363.

D'après les anciens documents, cette petite ville portait nom *Alaudum*. On a écrit quelques fois *Albaudum*, d'où on en a conclu que ce nom venait des *Albicoï*, dont le pays, appelé *Albucien*, était bien voisin. Mais ses limites ne dépassant pas la rive septentrionale de Jarret, et Albaudum n'étant que l'exception, il faut remonter à une étymologie plus admissible.

Sous la domination romaine, Allauch était un bourg fortifié. Lorsque Jules-César leva des soldats dans les Gaules, on leur donna des casques ressemblant à des alouettes huppées : ces légions furent appelées *alaudæ*. De là vint le nom donné à cette localité, une des plus importantes, sur les confins, pour la défense du territoire marseillais (1).

Non loin de la Place-Maronne se trouvait la rue dite d'Allauch, qui existe encore de nos jours. Cette rue était primitivement un chemin, alors que les remparts de Marseille étaient situés en deçà des terrains occupés, plus tard, par la Place-Neuve. Ce chemin commençait évidemment à l'emplacement sur lequel s'élevait la Tour-de-Sauve-Terre destinée à faire le guet de ce côté (2).

La direction de la rue dite d'Allauch ne peut laisser aucun doute sur le tracé primitif. De là, obliquant vers les auberges de la place appelée de l'Oriol, fréquentées par les

(1) Il est probable que le territoire d'Allauch fut, durant longtemps, terre de Franc-Alleu — Terres-Allodiales : la juridiction de cette localité a toujours, à des époques même peu reculées, conservé des nuances particulières.

(2) Turris Salvæ-Terræ ; située sur l'emplacement du clocher des Accoules. *On a fait*, dit Grosson, *des campanilles et une flèche à cette tour, pour en faire un clocher.*

messagers du pays, on reconnaît la ligne dans toute son étendue, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.

Ce tracé ayant été abandonné, le chemin d'Allauch commença dès ce moment, à la Porte-du-Marché, située à l'entrée de la Grand'Rue, et de là allait joindre le Vieux-Chemin-de-la-Magdeleine dont il reste encore des traces sur divers points.

En deçà de la Porte-du-Marché, se trouvait une hôtellerie renommée, connue sous l'enseigne de l'*Oie*, et tenue par sieur Jaume Babota. En face, de l'autre côté du Cours, le faubourg appelé des Roubauds, occupé par des tanneurs et des teinturiers, formait l'entrée du nouveau chemin d'Allauch. On voyait dans ce faubourg, dont une partie était connue sous le nom de Robaud-le-Vieil, un couvent dit des Béguines. — Ces religieuses portaient pour coiffure un béguin. — La conformité du costume et de la Règle, autorise à croire que c'étaient les mêmes que celles que l'on a appelées plus tard les Sœurs-Grises ou Filles de la Providence, dont la maison était située dans la rue de ce nom, là où s'élève aujourd'hui le Mont-de-Piété. Cette maison a été démolie en 1853. Le Grand-Marché s'étendait jusqu'à la Place Jean-Guin. Là se trouvait *la cort de las Marchesas*, la cour des Femmes du Marché, *leis Partisanos :* c'est aujourd'hui la rue appelée des Marquises.

On voyait encore à ce faubourg, dont il reste des vestiges d'anciennes maisons dans quelques rues du quartier, un grand jardin appartenant à la famille d'Aquillenqui, celle qui vendit aux Chartreux, pour y faire édifier leur couvent, la vaste propriété qu'elle possédait près des bords de Jarret. Antoine de Ruffi, l'historien de Marseille, avait également, sur la même ligne, un jardin dont l'emplacement est à peu près indiqué par la partie supérieure de la rue dite du Petit-Saint-Jean.

Dans le terroir d'Allauch se trouvent de nombreuses montagnes formant la chaîne de *Garlaban*. Au sommet s'élève une grande croix que l'on aperçoit de fort loin. On rencontre, en divers endroits, des fragments de tuiles, des ruines d'un moulin à vent, des débris épars çà et là au milieu des rochers. On y voit une grotte nommée *Baoumo-Sourno* : la grand'messe y fut chantée une fois pendant la Révolution. Enfin, un hermitage figure parmi les souvenirs attachés à la montagne.

Le nom de *Garlaban* paraît venir de Κάρα Λίβανος, la montagne de l'Oliban, — l'encens. — Les nombreuses ap-

pellations, tirées des produits du sol, que l'on trouve dans cette contrée, justifie cette opinion. *Lou Pételin*, — le lentisque, — qui est un de nos arbres indigènes, produit la résine nommée oliban : de ces arbres il y en avait beaucoup, et il y en a encore sur ces montagnes.

Maintenant, d'après le sentiment de personnes très-érudites d'ailleurs, le nom viendrait de deux mots hébreux, *Khar-Labam*, montagne blanche, et aurait été donné par les Phéniciens : pour les navigateurs, le sommet de *Garlaban* se dessine en effet à l'horizon, comme un point blanc, et ceci serait d'accord avec l'aspect des montagnes blanches d'Aubagne, Albinia (1).

Le transport des denrées et du plâtre, que l'on extrait des carrières appelées *gipieros*, se faisait presque tout à dos de mulet. Ces quadrupèdes, d'une beauté remarquable, et beaucoup, d'une certaine valeur, on les voyait, chaque matin, arriver à Marseille, la tête haute, ornés de superbes simousses et s'annonçant au loin par le tintement de leurs grelots.

Les montagnes d'Allauch ont été, à diverses époques, le refuge des partis vaincus, dans les mauvais jours des discordes civiles : les proscrits y étaient là, sous la sauvegarde d'une discrétion qui ne s'est jamais démentie.

Allauch est dominé par la montagne de la *Bonne-Mère*, sur laquelle s'élève une jolie chapelle. D'anciens vestiges répandus çà et là attestent l'antique origine de ces lieux.

Chemin de Saint-Just.

3,500 mètres.

Même route. La vallée de Saint-Just était indivise entre le Chapitre et l'abbaye de Saint-Victor. L'église, — prieuré rural, — fut donnée à celle-ci, au XI[me] siècle. L'évêque y avait également une terre. On y voit plusieurs anciennes et grandes bastides. Le village de Saint-Just a pris depuis quelques années un grand accroissement, comparé à son état primitif (2).

(1) Ces deux étymologies sont pleines de rapprochements Λίβανος ! est aussi le nom du Mont-Liban. D'autre part, celui-ci est appelé le *Mont-Blanc de la Terre Promise*. Les Phéniciens partis de là, saluent notre montagne du nom de la Montagne de Syrie. L'une et l'autre fournissent le même produit, et ici le nom arrive jusques à nous, presque sans altération.

(2) On dit que Saint-Just est le patron des cuisiniers, obligés qu'ils sont à goûter tant de jus différents : que nos lecteurs veuillent bien ne pas sourire, ceci a été écrit encore par La Mothe le Vayer !

Chemin de la Rose.
5,500 mètres.

Même route. A ce point viennent se réunir de nombreux cours d'eaux descendant des hauteurs environnantes : c'est là que furent faits, en 1840, les travaux pour amener en ville les eaux dites de *la Rose*. Le nom de ce quartier est dérivé de Ῥόος, courant : l'endroit était connu sous celui d'*Aiguos Bouenos*.

Chemin de la Croix-Rouge.
7,400 mètres.

Même route. A trois cents mètres avant le village se trouve un lieu appelé les *Paroyes*, ce qui indique une station Romaine. Ce nom est une altération de *Paroques*, dérivé de *Parochus*, — officiers chargés de faire donner aux magistrats, qui voyageaient, ce qui leur était nécessaire pendant le séjour qu'ils faisaient dans les lieux où ils devaient s'arrêter. A trois mille mètres plus haut, on trouve dans les montagnes, une autre station appelée aussi les *Paroyes* : enfin, un ancien chemin descendant de ce point au village de Château-Gombert, porte le même nom : *Parochus*, dérivé de Παροικία —réunion d'habitations, — nous en avons tiré, nous, le nom de Paroisse.

Chemin des Aurengues.
8,300 mètres.

On le prend à la Croix-Rouge, à droite. Ce nom paraît venir du celtique *Arangia :* il y aurait eu alors, des plantations d'orangers sur ces terres. Nous savons que cet arbre a été apporté en France par le Dauphin Humbert ; le village peu éloigné de ces lieux, — Château-Gombert, — s'appelait *Castellum Humberti*. Enfin, d'après un écrivain qui s'était livré à tant de patientes recherches ; l'oranger était parfaitement acclimaté dans notre terroir, et la première mortalité ne date que de 1659 (1).

Chemin du Plan de Cuques.
8,000 mètres.

Nous nous trouvons, ici, sur la continuation de la route dite de Marseille à Draguignan ; nous sommes sur le terri-

(1) M. Toulouzan. Notice lue à l'Académie de Marseille, le 4 juin 1837.

toire d'Allauch que l'on voit à droite, adossé contre la montagne. L'aspect de la campagne a changé : les terres sont vastes, les bastides séparées par de grandes distances; des enfants colorés et joufflus, gambadent, pieds nus, par les champs, les chèvres broutent sur les bords de la route, le chant des coqs annonce le passage des voitures : on sent que la grande ville est déjà loin.

Le terroir du Plan de Cuques, était couvert, anciennement, de chênes nains, — en provençal, *l'avaussé ;* c'est sur cet arbuste que l'on trouvait le kermès, que les Grecs appelaient Κοκκος et les Romains *coccum*, d'ou est venu le nom de Plan de Cuques, *Planitias de Coccis* (1).

Non loin, — se trouvait un ancien hameau — les *Ambrosis*, nom tiré de Αμβροσια, — c'est ce que nous nommons l'Armoise, vulgairement appelée *herbe de la Saint-Jean*, en provençal, *l'arquemiso*, une des nombreuses plantes médicinales qui figurent, chaque année, à notre foire du 24 juin, la jolie foire de Saint-Jean.

Chemin de la Bourdonnière.

8,500 mètres.

Même route. Le logis de la Bourdonnière était le point où s'arrêtaient les pèlerins qui se rendaient à Notre-Dame-des-Anges. Ils portaient avec eux le bourdon de Saint-Jacques, ce long bâton dont se munissent les amateurs de courses sur les monts élevés, ceux qu'on appelle aujourd'hui les touristes.

Pour arriver à la montagne, on prend à gauche : un sentier escarpé conduit à la *Baoumo des Esglariats :* encore un peu de chemin, et on arrive à la *Baoumo Vidalo*. En 1845, un pensionnat de garçons fut établi en cet endroit : c'est l'édifice qui s'élève au milieu des ruines de divers monastères qui s'y sont succédés. *Esglariat* signifie en provençal fantôme. Ce nom se rapporte sans doute à une procession que faisaient les Franciscains pendant la nuit : pareille cérémonie avait lieu à Marseille, au XVIIme siècle. Les pénitents rouges, allaient, chaque année, à minuit, faire une station à Saint-Laurent : cette procession était vulgairement appelée la *Proucessien deis Esglariats*. D'ou vient le nom de *vidalo?* Si la version qui dit que c'est une

(1) Le kermès a complètement disparu de nos contrées bien qu'il reste encore des chênes-nains sur les collines. Cette petite graine, qui est le produit de la piqûre d'un insecte sur l'arbuste, formait anciennement l'objet d'un commerce assez important à Mareille ; on l'appelait vermillon, et en provençal *varmeou* ; on en fait l'alkermes.

altération de *vidame*, est exacte, il faut croire alors que là demeurait le garde chargé de défendre la juridiction de l'évêque : de ce nom est venu celui de *Bidaus*, — paysan armé.

Baumo Vidalo est le nom primitif de l'hermitage dont l'établissement remonte au XIII[me] siècle.

La continuation de la route de la Bourdonnière, conduit à Peipin et à Auriol, après avoir traversé le bois dont nous allons parler.

Bois de Pichaury.

9,000 mètres.

C'est dans la longue et sinueuse vallée qui se trouve au milieu du bois que passe la route. Le tracé que nous parcourons aujourd'hui, est le même que celui suivi par les peuplades Barbares, dont les nombreuses tentatives vinrent maintes fois menacer l'existence de la colonie Phocéenne. Cette gorge, profonde, tortueuse et solitaire, offrait un passage sûr pour arriver des divers points de la Gaule, que les Romains nommèrent Transalpine, sur le territoire Marseillais, et conduisait, directement, vers la partie de la ville que Jules-César nous désigne comme la seule attenante à la terre, *Reliqua quarta est, quæ aditum habet à terrâ* (1).

Sur la droite, et à une petite distance de la route, on voit des ruines que l'on croit être celles d'un ancien village appelé *Ners*, lequel avait été cédé au roi René en 1473. Si la tradition concernant ces vieux murs est vraie, ce devait être un gros bourg : peut-être *Ners* se trouvait-il plus loin, vers le vieux château, et alors ces restes de constructions lourdes et massives indiqueraient sur ce point une forteresse, eh! qui sait! un temple construit aux premières époques, et ainsi se trouverait expliquée l'étymologie de ce nom qui paraît venir de Νηός.

La route actuelle serait parfaite si les nombreux contours du bois avaient permis de la faire moins sinueuse, et partant, moins sombre. Des postes établis à des distances rapprochées, servent d'abri à la gendarmerie qui veille pendant la nuit à la sûreté des voyageurs. A l'entrée du bois, on passe sur un pont, au-dessous duquel coule un torrent appelé *lou Pichauret*. A la sortie, on gravit la côte sur laquelle s'élèvent les vieux murs de Peïpin. — Pagus-

(1) C'était le quartier de Cavaillon, auquel on arrivait par le chemin de Garbier.

Pepini : ce nom vient-il de Pepin-le-Bref dont les légions victorieuses avaient traversé la Basse-Provence, en retournant de Rome, défendre les États du Pape contre les envahissements d'Astolphe, roi des Lombards? Enfin, une pente rapide conduit sur le territoire d'Auriol et celui de Roquevaire : ces lieux s'appelaient *Laza*, dérivé de Λὰσιον — garni de broussailles.

Les montagnes de *Pichaury*, sont couvertes de pins. Chacun sait que de cet arbre on tire la résine appelée anciennement poix-grecque. *Pichaury* est dérivé de Πισσα-Ορος, montagne de la poix.

Chemin des Martégaux.

7,200 mètres.

Embranchement à droite, à deux cents mètres de la Rose. Cet ancien village, perché sur un côteau pittoresque, s'appelait primitivement les *Montégeaux*, nom dérivé de Μονιας-Τέγος — maisons-solitaires. — Cette étymologie ne détruit point la version relative au nom donné, seulement, au siècle dernier. On dit qu'une famille des Martigues, dont il reste encore des descendants, étant venue s'établir là, le village fut nommé les Martégaux. Au pied du côteau se trouve un cours d'eau qui prend sa source sur une pente appelée descente de *Fondacle*, nom que porte aussi le petit ruisseau. Ainsi qu'on l'a vu pour d'autres lieux voisins, celui-ci devait également tirer le sien des produits du sol : ce nom paraît dérivé de Εφυν-Αγλις — plantation d'ail (1).

Chemin des Olives.

7,800 mètres.

Même route. Le village des Olives a dû avoir dans le temps, une certaine importance ; il y avait quelques domaines très-étendus ; on y voit plusieurs maisons d'assez belle apparence. Tout près de là, est indiqué sur les anciens plans, un point appelé la *Bouvine*, attache des bœufs.

Le nom des Olives, aussi ancien que celui des Martégaux, vient de Ἐλαιών, d'ou, *Olivetum*, lieu planté d'oliviers.

Avant de nous éloigner de la partie du terroir traversée par l'Huveaune, et Jarret, il nous faut revenir à ces deux cours d'eau.

(1) On sait combien l'ail était estimé des anciens, non pas précisément comme aliment. c'était un préservatif contre les sortilèges : chacun en faisait ample provision. De nos jours encore, — moins le motif toutefois — s'est conservé l'ancien usage d'en faire emplète à la foire de Saint-Jean.

L'Huveaune.

40,000 mètres.

Cette rivière prend sa source sur le territoire de Saint-Zacharie et termine son cours à Mont-Redon, à deux cents mètres de l'extrémité de l'avenue du Prado.

L'Huveaune porte ses eaux et conserve son nom jusques à la mer. Il alimente nos fontaines, fertilise nos terres, met en mouvement un nombre considérable d'engins.

Ainsi était désignée notre rivière à la fin du siècle dernier : on écrivait alors Heuveaune (1).

Ajoutons que si l'Huveaune pouvait porter bateau, rien ne lui manquerait pour être mis au nombre des fleuves, au nombre des chemins qui marchent.

D'après une inscription trouvée à Auriol et portant ces mots :

MATRIBVS
VBELKABUS

le nom primitif aurait été *Ubelka*. Papon nous dit que ce nom vient de deux mots celtiques *Vb* et *Elk*, mauvaises déesses, ce qui ne donne pas une haute opinion de l'état de ces lieux dans les temps reculés. On a dit d'autre part, que le nom venait des Albicoï : c'est le sentiment des auteurs de *la Statistique des Bouches-du-Rhône*. Enfin Bouche nous apprend que le *Vueaune* était appelé *Yuelinus*.

L'explication donnée par Papon est d'autant plus exacte qu'elle s'accorde avec la nature des lieux dans les temps primitifs, elle n'est point détruite par l'appellation donnée par Bouche, celle-ci plus récente.

L'Huveaune est divisé en deux parties bien distinctes : celle d'Auriol à Aubagne, d'abord : ensuite celle qui par un angle fortement prononcé arrive sur le territoire Marseillais. On sait que cette partie-ci était coupée par plusieurs lacs avant que l'Huveaune eût été encaissé comme nous le voyons aujourd'hui. Ces marais ont été desséchés vers la fin du XVme siècle : au commencement du nôtre, on voyait encore des restes des nombreuses estacades établies pour faciliter l'arrosement des terres. Cette vallée était donc marécageuse. Elleproduisait entre autres plantes, du lin sauvage, ce qui est indiqué par le nom de *Yuelinus*, dérivé Υω Λινον. Ce nom désigne des marais pro-

(1) M. de Sinéty. — *Agriculteur du Midi.*

duisant du lin et ne saurait mieux se rapporter à ce qui a été dit déjà, des chénevières du Rouët.

Vbelka, s'appliquait à la partie comprise entre Auriol et Aubagne, *Yuelinus* à la vallée Marseillaise.

Revenons à *Vbelka* : les mauvaises déesses. Ce n'est pas au hasard que Papon a donné cette explication : on va voir si les anciens n'avaient pas raison, suivant les croyances auxquelles ils étaient attachés, de regarder ces lieux comme habités par des génies malfaisants.

Les terres traversées par l'Huveaune dans cette partie étaient dénommées *Laza*, dérivé de Λάσιον, lieu couvert de broussailles, Il y avait là, un ancien village que les habitants furent obligés d'abandonner : ils furent se réunir à ceux d'Allauch : ceci se passa vers le XII[me] siècle, Tous ces fonds incultes furent défrichés seulement au temps du roi René : enfin celle de Gémenos a conservé pendant longues années, une dénomination qui complète le tableau de ces lieux à cette époque reculée : on l'appelait *leis Neblats* : en voilà suffisamment pour l'épithète *Mauvaises*.

Maintenant, on sait que les anciens, pour chasser d'un pays les génies malfaisants, l'entouraient de temples dédiés aux divinités tutélaires : ici les preuves ne manquent pas.

Il y avait dans le terroir de Saint-Jean du Garguier, *Gargaria*, un culte à Bacchus : ceci résulte d'une inscription trouvée en ces lieux et portant : *Libero Patri*. Dans les environs fut trouvé, également, une petite statue de Diane. *Gurgara* vient évidemment de *Gargaria*, montagne habitée par les prêtres de Cybèle. Eh! Gémenos! ne vient-il pas de Geminus? c'était le surnom de Janus qui présidait aux chemins. Maintenant, si à ces faits on ajoute ce qui a été dit précédemment d'un temple probable à Ners, on retrouve, encore là, un culte payen, dans la partie supérieure.

Le Père-Papon a été jugé quelques fois un peu sévèrement, mais il semble que sur ce point, il ne s'est pas tenu très-éloigné de la vérité.

Nous arrivons, maintenant, à l'Huveaune marseillais. Avant la construction de l'aqueduc de la Pomme qui parcourant, en souterrain, la rue Bernard-du-Bois, amène jusques au quartier Saint-Laurent les eaux qui alimentent la ville, nos ancêtres, les Massaliotes, n'avaient pour les besoins de la cité, que quelques sources peu abondantes, mais précieuses pour la qualité. Il y avait là plus qu'il

n'en fallait pour l'usage journalier des habitants. Quant à ce qui concernait la distribution, il n'en était pas ainsi des alentours de Marseille. Sur ces terrains ne pouvaient arriver, naturellement, à cause de l'élévation du sol, les diverses sources de la ville. Les eaux de Jarret, d'après un document certain, ne dépassaient pas la ligne indiquée par le côté nord de la Canebière (1). Cependant, la partie basse de celle-ci était marécageuse jusqu'à la hauteur de la place du Grand-Théâtre, suivant une vue de Marseille au XVIme siècle. D'où pouvaient donc venir les eaux amassées sur ce point? évidemment d'une dérivation de l'Huveaune, qui partant du Rouët, comme il a déjà été dit, parcourait les terres inférieures du quartier Fongate et venait se jeter dans le Port : ceci repose sur une vieille tradition, et se trouve confirmé, aujourd'hui, par la découverte du tableau dont il vient d'être fait mention (2).

Cette opinion a été énergiquement combattue ; toutefois, lorsqu'une croyance arrive d'aussi loin, c'est qu'elle a quelque raison d'être. Ces faits ne s'inventent pas à plaisir, et ici tout s'accorde ; car l'existence d'une rigole se dirigeant vers la partie actuelle de la ville, où se trouvaient, à cette époque, plusieurs beaux jardins, n'implique pas la moindre contradiction avec le cours de l'Huveaune, dont l'embouchure a toujours été dans la direction où nous la voyons aujourd'hui (3).

L'Huveaune débite environ mille deniers : le denier équivaut à peu près à un module. Avant 1766, beaucoup de concessions étaient gratuites ; un arrêt du Conseil du Roi régularisa cette position, qui pour les usagers ne reposait que sur des droits révocables. Les concessions furent maintenues moyennant le prix de deux cent quarante francs, et une redevance annuelle d'un dixième, ce qu'on appelait le Denier du Roi : les réparations étaient, comme aujourd'hui, à la charge des propriétaires. Dans le volume

(1) Décision de l'évêque Benoît d'Alignano, concernant la colonne placée entre la muraille de la Canebière et le *petit ruisseau* tout près du Plan-Fourmiguier.

(2) Ce tableau représente la Canebière occupée par des marais, jusqu'à la hauteur de l'emplacement où se trouve aujourd'hui le Grand-Théâtre, c'est-à-dire la partie voisine du Port. Peint vers 1600, il fait partie d'une collection de tableaux, à Gand. Voir la *Tribune Artistique*, 1860, p. 136.

(3) Les jardins dont il est ici question se trouvaient dans la partie basse du quartier Paradis. Ils appartenaient les uns aux héritiers de Philippe de Casaulx ; les autres aux familles d'Albertas, de Montolieu, de Valbelle.

désigné, est compris le contingent fourni par Jarret ; la prise d'eau se trouve au Petit-Camas.

A certaines époques, l'Huveaune était loin de suffire aux besoins de la ville depuis son accroissement ; dans ces moments de pénurie, tout était réservé aux fabriques et aux établissements publics.

En 1773, la Ville avait vendu à une communauté une concession qui ne put être fournie, — les eaux se trouvant très-basses peu après l'acte passé entre les parties — de là procès : heureusement les pluies de Saint-Michel, qui cette année ne cessèrent qu'à Pâques, mirent fin à toute contestation (1).

Au commencement du siècle dernier, défense avait été faite de chasser sur les bords de la rivière : hâtons-nous d'ajouter que ce fut sur la requête d'une noble riveraine, Dame de Grignan, fille de Madame de Sévigné, et que la défense ne dut pas dépasser les limites du domaine, dans lequel étaient comprises les terres du château Borelly (2).

Avant de terminer ce qui a trait à l'Huveaune, il reste à parler de son embouchure, à cause d'un établissement qui a donné matière à bien des controverses ; le couvent des Cassianites. La première de leurs maisons fut édifiée près l'abbaye de Saint-Victor. Quant à la seconde, celle qui est admise par les uns, et contestée par les autres, celle-là on la place à l'embouchure de l'Huveaune. — Il a été déjà dit, qu'il y avait eu près Saint-Loup, un couvent de femmes qui existait à l'époque des Sarrasins. Ceci repose, non point sur une tradition vague et générale, mais sur la tradition constante et accréditée depuis longtemps. Ce couvent était situé au pied de la montagne de Saint-Cyr, nom que les Cassianites ont porté au VIme siècle : on les appelait les Religieuses de Saint-Cyr. D'un autre côté, il est dit, que ce monastère était situé à l'embouchure de l'Huveaune !... Peut-on concilier ces opinions si diverses ? Il le semble.

En examinant la plaine de Saint-Geniez, les amas de

(1) En 1834, pour prévenir tout empiétement sur le mince filet d'eau qui nous arrivait de l'Huveaune, on dut faire garder, pendant l'été, les bords de la rivière.

(2) Madame de Grignan, Marquise de la Garde, habitait, à cette époque, le château de Mazargues : pour avoir des droits sur les rives de l'Huveaune, il fallait que la propriété aboutît à ce point. Cette terre importante appartenait anciennement à la famille de Boniface et revint par dotation, en 1628, à celle de Grignan. La partie connue sous le nom de Château Borelly, fut achetée par le négociant de ce nom, en 1730. Ce château fut construit après cette époque.

sable accumulés sur divers points, la marche lente de la rivière, on arrive à reconnaître que des attérissements considérables se sont formés sur ce point : la mer a perdu là, ce qu'elle a gagné sur la plage de Séon. On peut bien admettre que cette plaine était un vaste étang, peut-être ce port de *Leonium* qui existait au IXme siècle, et dont il sera parlé en son lieu.

Cela posé, l'embouchure de l Huveaune peut être placée non loin du Rouet. Maintenant, de ce point à celui indiqué par les ruines du couvent, il reste bien encore plus de deux mille mètres, mais rien n'indique que cet édifice ait été considéré comme exactement placé à l'embouchure de la rivière.

A l'endroit où l'Huveaune se jette actuellement à la mer, il y avait, anciennement, les ruines d'un couvent regardé comme étant la seconde Maison fondée par les Cassianites. On reconnut, plus tard, que ce couvent avait appartenu aux Prémontrés, — la fondation de cet ordre remonte au XIIme siècle,— et alors de dire, que les Cassianites n'avaient jamais eu d'établissement dans cette contrée ! Grosson va visiter les ruines, partage l'opinion des opposants, et avec assez de vivacité, pour traiter de visionnaires les partisans de l'opinion contraire. Toutefois, le fait est affirmé par trop d'auteurs pour le rejeter avec assurance.

A l'époque où écrivait Grosson, si on avait songé que l'embouchure de l'Huveaune a pu être déplacée, si on avait tenu compte des ruines peu éloignées du Rouet, de la tradition constante sur ce fait, on aurait reconnu que si les Prémontrés ont pu, en 1204, fonder un couvent à l'embouchure actuelle de la rivière, rien ne s'oppose à ce que, en 410, les Cassianites aient fondé le leur à l'embouchure primitive.

Terminons par l'aqueduc de la Pomme. Sa création remonte, dit-on, au IXme siècle. Son étendue est d'environ huit mille mètres. De la Pomme il se dirige en souterrain vers la rue Bernard-Dubois, qu'il parcourt dans toute sa longueur. Le point extrême est indiqué par la fontaine et le lavoir situés rue Saint-Laurent.

Nous arrivons maintenant à Jarret.

MEYNIER.

Quartier Saint-Louis.

(*La suite au prochain numéro.*)

MASSILLON

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

CHAPITRE XI.

Mort de Louis XIV. — Massillon prononce son oraison funèbre. — Il est nommé à l'évêché de Clermont. — Retard de ses bulles. — Il prêche le *petit-carême.*

La résistance du cardinal de Noailles était d'autant plus opiniâtre que les Quesnellistes se croyaient à la veille du triomphe de leur parti. Le règne de Louis XIV touchait à son déclin. Malgré sa vieillesse, le grand roi tenait sans doute d'une main ferme les rênes du gouvernement, et les mécontents n'osaient pas braver son autorité, rendue plus vénérable par l'âge et le malheur. Mais il ne pouvait pas vivre encore de longues années. Quels changements allait apporter sa mort! Que de projets ajournés jusqu'à ce moment devaient s'exécuter alors avec toute l'audace que donne la certitude de l'impunité! Toutes les oppositions qui se cachaient dans l'ombre, par peur ou par respect pour une majesté inclinée vers la tombe, attendaient la mort du roi pour éclater au grand jour. Les Quesnellistes espéraient bien provoquer une réaction et en profiter. Ils ne prévoyaient pas que leurs amis de la veille deviendraient le lendemain leurs ennemis; que le ministre du régent réprimerait leur rébellion avec plus d'énergie que Louis XIV lui-même; qu'il traiterait leur interminable dispute non pas comme une opinion religieuse, mais comme une agitation politique.

Louis XIV mourut le 1er septembre 1715, dans les sentiments d'une profonde piété, tournant vers le ciel des yeux qui ne pouvaient plus regarder la terre sans être attristés par les perspectives de l'avenir. Il conserva jusqu'au dernier soupir sa grandeur et sa majesté, mais on eut dit que l'antique monarchie, dont il avait porté si haut la gloire, expirait avec lui. Les mécontents, qui s'étaient si longtemps contenus, troublèrent le deuil de la nation par l'expression soudaine de leur joie. Plus d'une statue du grand roi fut couverte d'inscriptions dérisoires. Son convoi ne rencontra point partout le respect dû aux dépouilles mortelles d'un monarque dont l'Europe entière avait admiré la grandeur. Le premier outrage fait à sa mémoire fut la violation de son testament qui conférait au duc du Maine la tutelle du jeune roi et n'attribuait au duc d'Orléans que la présidence d'un conseil de régence, où ses ennemis formaient la majorité. Ce monarque, si puissant pendant sa vie, ne put faire exécuter après sa mort sa dernière volonté. A peine eut-il rendu le dernier soupir que les grands du royaume entrèrent dans la chambre du duc d'Orléans et le saluèrent régent. Le lendemain, le Parlement ouvrit avec solennité le testament royal, bien décidé à l'annuler. En donnant des pleins pouvoirs au duc d'Orléans, malgré les dernières volontés de Louis XIV, il consacra le triomphe de l'opposition et condamna, autant qu'il pouvait le faire, la politique du règne qui venait de finir. Une foule innombrable, dans le palais et dans les rues voisines, salua l'annulation du testament comme la promesse d'un nouvel ordre de choses. La *Gazette de France* annonça au public, en trois lignes, l'acte du Parlement comme l'événement le plus ordinaire. Ce roi, qu'on avait tant de fois comparé au soleil, semblait ne laisser après lui aucun crépuscule en se couchant dans la tombe. Maintenant que la mort avait porté les premiers coups, on ne craignait pas de frapper et on se hâtait.

Le duc d'Orléans, disgracié par Louis XIV, fut amnistié par le Parlement qui, le 2 septembre 1715, se vengea de la déclaration royale du 22 octobre 1652, portant « très-expresses inhibitions et défenses aux gens tenant la cour, de prendre aucune connaissance des affaires de l'Etat et de la direction des finances. » Il fut amnistié aussi par tous ceux qui avaient été disgraciés comme lui ; par les jansénistes qui mirent en lui leurs espérances ; par les amis de Fénelon et du duc de Bourgogne, imbus de leurs idées politiques ;

par les opposants de toute sorte, par ceux qui attendaient des réformes et qui oubliaient plus facilement les fautes du premier prince du sang que l'autocratie du roi (1).

Le duc d'Orléans savait bien qu'il ne réussirait pas longtemps à contenter tout le monde. Ses premiers actes, du moins, prouvèrent qu'il voulait se montrer reconnaissant envers ses partisans les plus déclarés. Ceux que le dernier règne avait traités en ennemis ou en suspects ne tardèrent pas à jouir des faveurs du nouveau règne. Le cardinal de Noailles reparut à la cour et fut nommé président d'un conseil de conscience où se traitèrent les affaires ecclésiastiques. Le Père Letellier reçut l'ordre de quitter Paris, et quelques jansénistes exilés eurent la permission d'y rentrer. Massillon était du nombre des hommes de mérite que l'influence du Père Letellier avait fait tenir éloignés, les privant arbitrairement des récompenses que leur décernait l'opinion publique. Depuis onze ans il n'avait plus prêché devant la cour aucune station d'Avent et de Carême. Il fut naturellement chargé de prononcer l'oraison funèbre de Louis XIV dans la Sainte-Chapelle (2). Le désir de réparer une longue injustice ne dicta pas seul ce choix honorable. Quelle voix plus éloquente aurait pu alors exprimer les douleurs de la France en deuil et les grandes leçons de la religion, devant le cercueil de ce roi qui n'était mort qu'après tous les grands hommes de son règne, et qui tant de fois avait entendu Bossuet « égaler les lamentations aux malheurs. »

En consultant la tradition encore vivante de son temps, et peut-être aussi sa féconde imagination, Maury a très-heureusement raconté de quelle action oratoire Massillon

(1) Dès que les courtisans pressentirent la fin prochaine de Louis XIV, convaincus que le duc d'Orléans deviendrait la première autorité du royaume, ils sollicitèrent secrètement ses faveurs pour conserver leur position sous le nouveau règne. « L'avidité du duc de Noailles le poussa le premier à cette défection. Il voulait être principal ministre; on lui promit les finances et il accepta provisoirement. Le duc de Guiche, son beau-frère, moins fier dans son ambition, vendit, pour 500 mille francs, sa foi et son régiment des gardes-françaises. Reynold y joignit les gardes-suisses. Le maréchal de Villars se livra pour la présidence du conseil de guerre. Plusieurs marchés de ce genre furent conclus directement ou par l'entremise des roués. Ce furent le maréchal de Villeroi et le chancelier Voisins qui dévoilèrent les secrets du testament et stipulèrent leurs intérêts ». (Lemontey, t. 1).

(2) L'oraison funèbre de Louis XIV fut prêchée aussi à Saint-Denis, par Quiqueran de Beaujeu, évêque de Castres, et à Notre-Dame, par Maboul, évêque d'Alet.

accompagna les quatre premiers mots de son exorde et quelle impression à la fois profonde et soudaine produisit sur tous les auditeurs cette exclamation sublime qui retentit comme un éclat de foudre inattendu et dont le reste de l'oraison funèbre ne fut plus qu'un écho prolongé. Massillon avait pris pour texte ces paroles de Salomon, que Louis XIV semblait répéter du fond de son tombeau : « Je suis devenu grand, j'ai surpassé en gloire et en sagesse tous ceux qui m'ont précédé. . . et j'ai reconnu qu'en cela même il n'y avait que vanité et affliction d'esprit. » Il prononça d abord lentement et d'une voix grave cette condamnation des grandeurs humaines, portée au nom de tous les rois de la terre par le plus heureux de tous. Il parut ensuite frappé lui-même des réflexions que toutes ces idées divergentes de grandeur et de misère suggéraient à son esprit. Il voulut entrer en méditation pour se recueillir dans ses tristes pensées. L'émotion visible qu'il éprouvait devint une heureuse préparation oratoire, pour faire partager à ses auditeurs le sentiment profond de la douleur muette dans laquelle il était absorbé. Son silence étonna et inspira le plus vif intérêt. Avant de prononcer un seul mot de son exorde, Massillon, avec la stupeur de l'abattement, la tête baissée et les mains appuyées sur la chaire, resta immobile et taciturne durant quelques instants dans cette attitude. Ses yeux, à peine entr'ouverts, se fixèrent d'abord sur le deuil de l'assemblée qui l'environnait. Il en détourna bientôt la vue pour chercher avec anxiété, dans cette enceinte sépulcrale, d'autres objets moins tristes et moins lugubres. Il n'aperçut de tous les côtés, sur les murs du temple, que les trophées et les emblêmes de la mort. Ses regards ainsi contristés se réfugièrent vers l'autel encore plus surchargé de symboles et de décorations funèbres. Il semblait accablé d'un tel spectacle quand, se tournant avec effroi, pour se distraire des doubles angoisses de cet appareil et de ses noires pensées, il découvrit la représentation funéraire, élevée au milieu du temple comme le sanctuaire de la mort. Consterné de ne voir autour de lui que des spectres ou des diadèmes couverts de crêpes et une image universelle du néant, dans l'anéantissement de toutes les grandeurs humaines, Massillon voulut rendre compte à l'assemblée du résultat de son silence, lui faire partager la même impression qu'il avait éprouvée, et dès son point de départ, se montrant déjà très-loin des idées vulgaires, s'enfoncer dans son sujet, mettre ainsi, par

l'irrésistible ascendant de ses premières paroles, tout son auditoire dans la confidence et à l'unisson des mêmes réflexions solitaires que venait de lui inspirer le monologue secret de sa douleur, en s'écriant du milieu de tous ces débris qui succédaient à tant de gloire : *Dieu seul est grand, mes frères* ! Tel fut son début : il excita une émotion extraordinaire et l'éloquence de ce genre n'en fournit aucun d'une semblable énergie (1). »

Pour sentir que Dieu seul est grand et pour obliger son auditoire à se rappeler cette grande vérité, Massillon n'avait pas besoin des tentures funèbres et des images de la mort déployées sous ses yeux ; il lui suffisait de considérer autour de sa chaire ces courtisans si empressés d'oublier celui que son siècle avait surnommé Louis le Grand. Comme cette grandeur s'était promptement évanouie ! Comme l'outrage s'était empressé de remplacer l'adulation ! Faut-il voir dans ce début solennel : Dieu seul est grand ! une première condamnation de l'ambition de Louis XIV et de son amour excessif de la grandeur ? Un reproche adressé à ses flatteurs qui avaient vanté jusqu'à ses défauts ? Faut-il croire que l'âme si douce de Massillon n'était pas sans quelque levain d'aigreur, et qu'en écrivant cette oraison funèbre il s'est souvenu que le grand roi l'avait enveloppé dans la disgrâce dont les Oratoriens étaient frappés, sans lui donner, comme à Fénelon, un évêché pour se consoler ? Nous ne le pensons pas. Il serait injuste de reprocher à Massillon les restrictions qu'il a cru devoir apporter àl'éloge de Louis XIV. S'il semble parfois mêler le blâme à la louange, ce n'est point parce qu'il a écouté une mesquine rancune, mais parce qu'il a écouté la voix de sa conscience et qu'il a voulu faire son devoir. La plupart des critiques se sont placés à un faux point de vue en jugeant cette oraison funèbre. Laharpe, le premier, a regretté que la louange n'y fut pas sans réserve. L'auteur de l'*Essai sur les éloges* déclare que Massillon était plus « fait pour instruire les rois que pour les célébrer ». Telle est l'opinion du XVIII[e] siècle, mais je suis surpris qu'elle ait été reproduite de nos jours. « On a félicité Massillon, dit M. Villemain, du courage qu'il a montré en adressant de dures vérités à la cendre du grand monarque. Peut-être s'il eût été moins sévère, s'il eût oublié quelques

(1) Maury. *Essai sur l'éloquence de la Chaire*, chap, 50 des traits frappants.

fautes et quelques malheurs pour ne regarder que la gloire et *n'écouter que l'admiration*, il se serait montré éloquent sans être moins utile : car si l'éloge des grands hommes a pour objet d'exciter l'émulation en honorant la vertu, il ne faut pas craindre d'agrandir ce qui est déjà grand et d'embellir le modèle pour imposer plus de devoirs aux imitateurs. » M. Sainte-Beuve a sans doute raison de n'admirer que de beaux détails dans cette oraison funèbre qui pèche par l'ensemble, mais il a tort d'ajouter : « Massillon, en louant, ne sait point prendre de ces grands partis, comme Bossuet ; il mêle des vérités et des restrictions qui font nuance là où il faudrait une couleur éclatante, une touche large et soutenue. »

On oublie trop que Massillon ne pouvait pas écrire l'oraison funèbre de Louis XIV, comme Pline le jeune a écrit le panégyrique de Trajan. Qu'il ne se soit pas élevé à une hauteur d'aigle, qu'il n'ait pas su concevoir une grande idée générale et ramener à ce centre d'unité toutes les parties de son œuvre, rien n'est plus vrai ; mais qu'il ait mal fait de ne pas se borner à prodiguer d'éclatantes louanges, rien n'est plus faux. Le prédicateur chargé de prononcer une oraison funèbre, n'est pas un panégyriste officiel. Il doit avant tout faire naître dans l'esprit de ses auditeurs de saintes pensées et de religieux sentiments. Il ne peut pas parler en chaire comme il parlerait sur un fauteuil d'académie. Il trahirait son ministère si son discours n'était qu'un éloge de commande, s'il louait le défunt aux dépens de la vérité. Massillon avait le droit de dire dans son exorde : « La grandeur et les victoires du roi que nous pleurons ont été autrefois assez souvent publiées. La magnificence des éloges a égalé celle des évènements : les hommes ont tout dit, il y a longtemps, en parlant de sa gloire. Que nous reste-t-il ici, que d'en parler pour notre instruction ? »

Du reste, celui qu'on a surnommé le Racine de la chaire, toujours plein de tact et fidèle observateur des convenances, n'a manqué en rien à ce qu'il devait à la mémoire d'un roi tel que Louis XIV. Quand il a rappelé par quelles qualités éminentes, ce monarque a mérité d'être appelé grand, il a exprimé son admiration avec toute l'éloquence dont il était capable. L'orateur chétien ne pouvait être gêné par aucun scrupule lorsqu'il avait à louer la foi inébranlable de Louis XIV, sa piété constante, son exactitude à remplir ses devoirs religieux, sa grandeur d'âme

dans l'adversité, son humilité devant Dieu et son énergie devant les hommes, durant les désastres des dernières années de son règne, au moment où la victoire semblait avoir abandonné ses drapeaux et où la mort moissonnait autour de lui toute sa postérité. Outre ces solides vertus, Massillon n'a pas craint de rappeler et de décrire avec une délicatesse parfaite, l'heureux mélange d'affabilité séduisante et d'imposante majesté qui caractérisait Louis XIV. « Quelle grandeur quand les ministres des rois venaient au pied de son trône! Quelle précision dans ses paroles! Quelle majesté dans ses réponses! nous les recueillions comme les maximes de la sagesse ; jaloux que son silence nous dérobât trop souvent des trésors qui étaient à nous, et, s'il m'est permis de le dire, qu'il ménageât trop ses paroles à des sujets qui lui prodiguaient leur sang et leur tendresse. Cependant, vous le savez, cette Majesté n'avait rien de farouche : un abord charmant, quand il voulait se laisser approcher ; un art d'assaisonner les grâces qui touchait plus que les graces mêmes ; une politesse de discours qui trouvait toujours à placer ee qu'on aimait le plus à entendre. Nous en sortions transportés, et nous regrettions des moments que sa solitude et ses occupations rendaient tous les jours plus rares. Nation fidèle, nous aimons de tout temps à voir nos rois, et nos rois gagnent toujours à se montrer à une nation qui les aime. » Ce serait pousser jusqu'à la subtilité la recherche des restrictions, que de supposer, même dans ces paroles, un blâme discret habilement caché sous la louange, ces mots, *quand il le voulait*, ces phrases incidentes sur les moments trop rares, où le roi se laissait voir, sur ses paroles trop ménagées, à ses sujets, ont été écrits, ce me semble, très-innocemment. Avec le parti pris de découvrir sous chaque ligne une arrière-pensée, on trouverait une allusion à la médiocrité des prédicateurs, qui se succédaient à la cour depuis que Massillon n'y paraissait plus, dans cet éloge de la pieuse attention avec laquelle Louis XIV écoutait la parole de Dieu : « Malgré les dégoûts et les censures d'une cour éclairée et difficile, quel respect pour la sainte liberté du ministère et pour les défauts même du ministre! *Il nous en a dit assez pour nous corriger*, répondait-il à ceux de sa cour qui paraissaient mécontents de l'instruction. »

A quoi se bornent en réalité les dures vérités qu'on reproche à Massillon d'avoir adressées à la cendre d'un grand monarque? A deux réflexions qui contiennent à la fois un

regret pour le passé et un avertissement pour l'avenir. L'une déplore les maux qu'entraînent le désir des conquêtes et l'amour de la gloire militaire, l'autre rappelle comment la misère du peuple suit toujours le luxe effréné des grands. En faisant ces réflexions, Massillon ne flattait pas l'auditoire qui se pressait dans la Sainte-Chapelle; il le heurtait au contraire. Mais il se faisait l'interprète de la conscience publique, dans une occasion solennelle, où son silence eût été regardé comme un oubli des devoirs de son ministère et comme l'approbation d'une politique dont la France avait assez souffert pour en désirer une meilleure. Dans une magnifique prosopopée, Massillon s'adresse aux superbes monuments élevés au milieu des places publiques de la capitale pour immortaliser le souvenir des victoires de Louis XIV. Il leur demande ce qu'ils rappelleront aux âges futurs, et il s'écrie : « Vous leur rappellerez un siècle entier d'horreur et de carnage ; l'élite de la noblesse française précipitée dans le tombeau ; tant de maisons anciennes éteintes ; tant de mères point consolées (1) qui pleurent encore sur leurs enfants; nos campagnes désertes, et au lieu des trésors qu'elles renferment dans leur sein n'offrant plus que des ronces au petit nombre de laboureurs forcés de les négliger; nos villes désolées, nos peuples épuisés : les arts, à la fin sans émulation, le commerce languissant. Vous leur rappellerez nos pertes plutôt que nos conquêtes, Vous leur rappellerez tant de lieux saints profanés, tant de dissolutions capables d'attirer la colère du ciel sur les plus justes entreprises ; le feu, le sang, le blasphême, l'abomination et toutes les horreurs qu'enfante la guerre. Vous leur rappellerez nos crimes plutôt que nos victoires. O fléau de Dieu! ô guerre! cesserez-vous enfin de ravager l'héritage de Jésus-Christ! »

En gémissant avec tant d'éloquence sur les malheurs qu'avaient produits les guerres de Louis XIV, même les plus heureuses, Massillon ne faisait que répéter en style oratoire les plaintes qui s'étaient élevées de tout côté et que le roi lui-même avait été obligé d'entendre. Autour de son palais retentit un jour ce cri sinistre, au milieu de violentes clameurs : Du pain ! du pain! Le duc de Bourgogne ne put retenir ses larmes lorsque, dans un des conseils qu'il

(1) Massillon n'a pas osé écrire *inconsolées*. L'usage avait répudié ce mot pour ne conserver qu'*inconsolable*. De même on disait encore *invincible* mais le mot *invaincu*, si bien employé par Corneille, était ombé en désuétude.

présidait, le duc de Beauvilliers fit connaître, dans sa lamentable réalité, l'état de misère où la France était réduite. En 1697 le duc de Bourgogne avait demandé aux intendants une enquête sur l'état des provinces. Tous signalèrent d'une commune voix les guerres précédentes comme la principale cause de l'épuisement de la nation. « Les charges de la dernière guerre, disait l'intendant de Rouen, ont réduit le peuple à un état de misère qui fait compassion, puisque de 700,000 âmes dont la généralité était composée, s'il en reste ce nombre on peut assurer qu'il n'y en a pas 50,000 qui mangent du pain à leur aise et qui couchent autrement que sur la paille. » L'intendant d'Alençon ne signalait pas de moindres calamités. » Le nombre du peuple est considérablement diminué par la retraite des huguenots, la mortalité, la misère et les milices. Les villes sont presque abandonnées. La moitié des maisons périt faute de réparation et d'entretien, et la pauvreté répand partout une tristessse et une férocité qui surprennent. » Ainsi s'expriment tous les intendants. Si leurs mémoires, comme on l'a dit ingénieusement, sont les pièces justificatives du Télémaque, ils expliquent le langage de Massillon (1).

Le luxe toujours plus excessif de la cour et des grands seigreurs faisait un étrange contraste avec la misère du peuple. Le besoin de la richesse grandissait aú moment où diminuaient les moyens de la conserver et de l'accroître. La petite noblesse se ruinait. La bourgeoisie aspirait à devenir magnifique et semblait fatiguée de faire des économies. Si du temps de La Fontaine « tout marquis voulait avoir des pages », l'esprit d'imitation avait augmenté le nombre de ces victimes du luxe dont le fabuliste avait peint en quelques vers les ambitions et les mésaventures. Que de grenouilles s'enflaient si bien qu'elles crevaient ! Pendant que les poètes et les moralistes s'indignaient des exagérations d'un luxe qui n'avait d'autre principe que la vanité et d'autres résultats que la disproportion entre les dépenses et les revenus, l'accroissement des besoins, l'impossibilité de l'épargne, les orateurs chrétiens ne pouvaient pas être moins sévères et oublier que l'Evangile enseigne à chercher les parures de l'âme et non les parures du corps. Massillon n'est pas éloigné de condamner le luxe comme

(1) V. des Vicissitudes politiques de la France, par M. de Larcy, p. 431.

un fléau presque aussi redoutable que la guerre. Les embellissements de Paris, qui devaient prendre, depuis, de si vastes proportions, auraient trouvé grâce plus facilement à ses yeux, s'ils n'avaient pas été le signal d'une profusion universelle, et de l'empire tyrannique de la mode et de ses caprices toujours plus coûteux. « Paris, comme Rome triomphante, s'embellissait des dépouilles des nations. La cour, à l'exemple du Souverain, plus brillante et plus magnifique que jamais, se piqua d'effacer l'éclat des cours étrangères. La ville, l'imitatrice éternelle de la cour, en copia le faste. Les provinces à l'envi, marchèrent de loin sur les traces de la ville. La simplicité des anciennes mœurs changea ; il ne resta plus de vestiges de la modestie de nos pères que dans leurs vieux et respectables portraits, qui, en ornant les murs de nos palais, nous en reprochaient tout bas la magnificence. Le luxe, toujours le précurseur de l'indigence, en corrompant les mœurs, tarit la source de nos biens ; la misère même, qu'il avait enfantée, ne put le modérer, la perpétuelle inconstance des ornements fut un des attributs de la nation ; la bizarrerie devint un goût ; nos voisins mêmes, à qui nôtre faste nous rendait si odieux, ne laissèrent pas d'en venir chercher chez nous le modèle, et après les avoir épuisés par nos victoires, nous sûmes encore les corrompre par nos exemples. »

M. Sainte-Beuve, tout en se plaignant de trouver dans l'oraison funèbre de Louis XIV « des vérités et des restrictions, » regrette d'y rencontrer l'éloge de la révocation de l'édit de Nantes, et il prétend que cet éloge se concilie difficilement avec la réprobation de la Saint-Barthélemy. Cependant si injuste que puisse être la révocation d'un édit de tolérance, on ne peut la comparer à un épouvantable assassinat. Pas un de ceux qui ont approuvé le zèle imprudent de Louis XIV pour l'unité religieuse n'ont loué Charles IX déjouant une odieuse conspiration par un massacre plus odieux encore. Ne jugeons pas un orateur du XVII[e] siècle d'après nos idées modernes. Massillon, exprimait des idées que la France entière partageait lorsque il disait : « L'hérésie, depuis si longtemps redoutable au trône par la force de ses places, par la faiblesse des règnes précédents forcés à la tolérance, par un déluge de sang français qu'elle avait fait verser; par le nombre de ses partisans et par la science orgueilleuse de ses docteurs, par l'appui de tant de nations, et même par l'ancien sou-

venir et l'injustice de cette journée sanglante qui devrait être effacée de nos annales, que la piété et l'humanité désavoueront toujours, et qui, en voulant l'écraser sous un de nos derniers rois, ranima sa force et sa fureur, et fit, si j'ose le dire, de son sang, la semence de nouveaux disciples l'hérésie, à l'abri de tant de remparts, tombe au premier coup que Louis lui porte, disparaît et est réduite ou à se cacher dans les ténèbres d'où elle était sortie ou à passer les mers et à porter avec ses faux dieux sa rage et son amertume dans les contrées étrangères. » Il est certain que de nos jours aucun orateur chrétien n'emploierait de pareilles expressions en rappelant la révocation de l'édit de Nantes. A deux siècles de distance nous pouvons comprendre combien cet acte fut non-seulement injuste mais impolitique. Il changea des ennemis impuissants et intéressés à la soumission en ennemis passionnés et n'aspirant qu'à la vengeance. Il fit de Louis XIV, et par conséquent de la France, l'objet de la haine de tous les pays protestants. Il donna au prince d'Orange, devenu roi d'Angleterre en 1688, une force inattendue. Il mêla les tristes horreurs de la guerre civile aux malheurs de la guerre étrangère. Mais les contemporains ne pouvaient pas juger cet acte comme nous les jugeons nous-mêmes. La liberté des cultes n'existait alors nulle part en Europe. Elle n'était pas entrée dans le droit public. Les protestants étaient moins tolérants encore que les pays catholiques. Louis XIV désirait ardemment établir dans son royaume l'unité religieuse en même temps que l'unité politique, elles devaient l'une et l'autre se prêter un mutuel appui. Les meilleurs esprits partageaient ses désirs, ne prévoyant pas quels moyens on emploierait pour atteindre un but si excellent. L'abus de pouvoir ne choquait personne. Comment les évêques qui n'avaient pas protesté en 1682 contre la conduite de Louis XIV, envers la cour de Rome, auraient-ils protesté en 1685 contre la révocation de l'édit de Nantes? Dans l'un et l'autre cas ils admiraient un roi gravement préoccupé des intérêts de la religion. Sur ce point Jésuites et Jansénistes étaient d'accord. Bossuet croyait que cette mesure amènerait peu à peu la conversion de tous les protestants et le triomphe de la foi catholique. Est-il étonnant que Massillon n'ait pas été d'un autre avis que Bossuet, qu'il n'ait pas pressenti qu'on dirait un jour de Louis XIV ce qu'il a dit lui-même de Charles IX : « en voulant écraser l'hérésie, il ranima sa

force et sa fureur. » Le pape Innocent XI ne se méprit pas sur le principe et les conséquences de cette mesure aussi importune qu'arbitraire. Il ne croyait pas à la solidité des conversions forcées. Il n'osa pas blamer directement Louis XIV, mais il se garda bien d'adresser ni à lui ni à son ambassadeur un seul mot de félicitation. Ce blâme indirect fut senti en France. Pourtant Arnauld lui-même ne craignait pas de justifier le silence gardé par le pape. « Je pense, écrivit-il, qu'on n'a pas mal fait, à Rome, de ne point faire de réjouissances pour la révocation de l'édit de Nantes et la conversion de tant d'hérétiques, car comme on y a employé des voies un peu violentes, quoique je ne les croie pas injustes, il est mieux de n'en pas triompher (1). »

Massillon qui était entré dans sa cinquante-troisième année, lorsqu'il fut choisi pour prêcher l'oraison funèbre de Louis XIV, devait enfin recevoir ces récompenses ecclésiastiques que de moins dignes que lui n'avaient pas attendu si longtemps. Il fut pourvu d'abord de l'abbaye de Savigny en attendant d'échanger ce bénéfice contre un évêché. Sous le dernier règne on pouvait ne pas s'étonner qu'il ne fût pas élevé à l'épiscopat ; un seul mot expliquait tout : il était en disgrâce. Lorsque la dispensation des charges et des dignités dépend uniquement de la faveur des souverains, le mérite seul ne suffit pas pour les obtenir, il faut avant tout être en faveur. Le régent était comme obligé de réparer le long oubli du règne précédent ; Massillon pourtant ne fut pas compris dans les premiers choix. Le cardinal de Noailles, président du conseil de conscience et distributeur des bénéfices, pourvut d'abord ses amis. Ceux qui l'avaient servi étaient pressés ; ceux qui avaient servi l'Eglise durent attendre. Il fit nommer aux premiers siéges vacants les abbés de Castries, de Tourrouvre, d'Entraigues, de Lorraine, et enfin le très-petit neveu d'un grand homme, le triste abbé Bossuet. Le 6 novembre 1717, Massillon fut nommé à l'évêché de Clermont, sur le refus de l'abbé Letellier qui ne crut pas pouvoir accepter des fonctions que sa santé chancelante ne lui permettrait pas de remplir convenablement. Ses nombreux amis se réjouirent en apprenant sa nomination. Le P. Gauthier, supérieur de l'Oratoire de Marseille, ne pouvait oublier que Massillon avait fait ses études au collége de cette ville. Il s'empressa

(1) V. *la Monarchie Française au XVIII[e] siècle*, par M. de Carné. chap. 3 : les questions religieuses à la fin du règne de Louis XIV.

de lui écrire une lettre de félicitation. Il en reçut la lettre suivante qui, dans sa brièveté, nous révèle la piété vraiment épiscopale qui animait le brillant auteur du *Petit-Carême.*

« Un homme de Dieu comme vous, mon Révérend Père, doit me plaindre beaucoup et prier pour moi. C'est l'office le plus essentiel que je puisse attendre de l'amitié dont vous m'honorez. C'est tout ce que je puis vous dire dans l'accablement de lettres et d'affaires où je me trouve dans ces commencements. Je n'aurais rien à souhaiter si le diocèse de Clermont devenait un jour digne de votre zèle. Avec un ouvrier comme vous je me croirais bien fort, et je pense que je vous représenterai un jour si vivement les besoins de cette grande Eglise, que votre piété ne vous permettra pas de vous y refuser. Souffrez que je remercie ici tous nos Pères de l'honneur de leur souvenir, que je me recommande à leurs prières, et que je vous proteste de tous les sentiments d'estime et de respect avec lesquels je suis, mon Révérend Père, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« MASSILLON, Père de l'Oratoire.

« *A Paris, ce 2 décembre* (1). »

Les troubles qui agitaient l'Eglise de France, retardèrent l'expédition des bulles de Massillon. Le diocèse de Clermont attendait son nouveau pasteur avec une légitime impatience. Deux partis le divisaient : celui des Jésuites et celui des Oratoriens. Plusieurs petites intrigues dévotes s'agitaient en divers sens. Chaque parti espérait que l'évêque nommé épouserait ses querelles et servirait ses pieuses passions Mais ces agitations locales ne pouvaient pas émouvoir Massillon, trop préoccupé de la situation malheureuse où se trouvait l'Eglise de France. Les discussions religieuses prenaient une tournure qui inquiétait vivement la cour de Rome et l'obligeait à laisser sans pasteurs les siéges vacants.

Les jansénistes agissaient avec une audace qu'ils n'auraient pas osé déployer sous Louis XIV. Le 5 mars 1717, la Sorbonne, qui avait accepté trois ans auparavant la

(1) Cette lettre fait partie de la riche collection d'autographes de M. le comte de Claplers qui a bien voulu nous permettre de la publier.

bulle *Unigenitus*, vit quatre évêques munis d'un notaire, entrer dans la salle où les docteurs étaient assemblés, pour y déposer leur appel au futur concile général (1). Le régent, irrité d'un acte qui envenimait les querelles au moment où il s'efforçait de les apaiser, fit expédier aussitôt des lettres de cachet qui obligèrent les quatre évêques de se retirer dans leurs diocèses. Le notaire qui avait passé l'acte d'appel fut conduit à la Bastille. Le syndic de la Faculté de théologie dut aller mourir en exil. Soutenus par le hardi coup d'éclat des quatre évêques, les Jansénistes firent signer de tous côtés des lettres d'appel, offrant de l'argent à tous ceux que cet argument palpable pouvait déterminer à donner leurs signatures. Pour se procurer de l'argent et obtenir un plus grand nombre d'adhésions, on fit des emprunts, en employant des manœuvres déloyales qui trompèrent les crédules prêteurs et les ruinèrent. Les deux principaux emprunteurs furent arrêtés. L'un d'eux, Servien, secrétaire de l'évêque de Chalons, fut condamné aux galères. On écrivit en sa faveur à l'évêque de Marseille. Belsunce, devant qui Servien s'humilia, déplorant sa conduite passée, crut à la sincérité de son repentir. Il fit diminuer sa peine, puis obtint sa liberté. Le malheureux servit le parti avec plus de fanatisme que jamais.

Les jansénistes voulaient surtout déterminer le cardinal de Noailles à se joindre aux appelants. On vit un jour près de deux cents partisans de Quesnel traverser Paris en soutane et en long manteau et venir rassurer dans son palais l'archevêque incertain, en étalant sous ses yeux les forces du parti. Le cardinal, encouragé, rédigea son acte d'appel et le signa le 3 avril, mais il le tint secret, attendant une occasion favorable pour le faire connaître. Cette indécision ne contentait pas les principaux meneurs de la secte. Sans consulter le cardinal, ils publièrent son acte d'appel, qui fut inséré dans les registres de l'Université de Paris. Le chapitre de l'église métropolitaine y adhéra le 23 septembre (2). Le pape ne pouvait pas laisser se déployer impunément une audace qui ne reculait pas devant

(1) C'étaient MM. de la Broue, évêque de Mirepoix, Colbert de Croissi, évêque de Montpellier, De Langle, évêque de Boulogne, et Soanen, évêque de Sénès, dont nous raconterons les rapports avec Massillon.

(2) On a dit qu'en France tout finit par des chansons. Le jansénisme faisait trop parler de lui pour ne pas inspirer des couplets sans nombre. On publia, en 1724, deux volumes de *chansons et de poésies sur la constitution Unigenitus*. Nous n'emprunterons à ce recueil que

le schisme. Le 8 février 1718, il promulgua un décret condamnant l'appel des quatre évêques comme schismatique et contenant des propositions hérétiques. L'appel qui avait paru sous le nom du cardinal de Noailles était aussi censuré comme schismatique et approchant de l'hérésie. De plus, le Souverain-Pontife persista dans son refus d'accorder des bulles aux sujets nommés pour les évêchés vacants. « Ils me sont suspects dans la doctrine, disait-il, je ne puis leur confier les églises pour lesquelles le roi me les a proposés, que lorsqu'ils auront promis d'accepter la bulle *Unigenitus*. » Massillon était du nombre des évêques nommés que l'état de l'Église de France empêchait de recevoir leurs bulles. Le pape aurait consenti à faire une exception en sa faveur, mais le régent voulait recevoir toutes les bulles en même temps. Cette affaire commençait à s'aigrir. Le cardinal de la Trémouille, chargé des affaires du roi auprès du Saint-Siége, en appréhendait les suites. Il crut pouvoir, pour le bien de la paix, prendre sur lui de déclarer au pape que tous les sujets nommés depuis peu et à nommer dans la suite, observeraient la constitution *Unigenitus* et la feraient observer dans leurs diocèses. Il donna cette assurance par un billet écrit de sa main, ce dont la cour de France le blâma, tandis que la cour de Rome voulut bien s'en contenter. Pendant que le pape faisait expédier les bulles, on tenait à Paris des conseils de régence très-orageux. Le 15 mai, l'irascible duc de Saint-Simon ne proposa rien moins qu'une rupture éclatante avec Rome et un appel général au futur concile. Le régent, que ses vices n'empêchaient pas d'avoir du bon sens, résista à toutes les

les premiers vers d'une parodie de la fameuse scène du Cid. Le cardinal de Noailles interpelle Clément XI.

A moi, Clément, deux mots :
— Parle.
— Ote-moi d'un doute.
Connais-tu bien Quesnel ?
— Oui : — Parlons bas, écoute !
Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu,
La sagesse et l'honneur de son temps ? le sais-tu ?
— Peut-être.
— Cet esprit qu'en mes écrits je porte,
Sais-tu que c'est le sien, le crois-tu ?
— Que m'importe.
— En quatre mots d'appel je te le fais savoir.
— Prélat audacieux !
— Parle sans t'émouvoir.
C'est une fermeté que toute âme bien née
Eût voulu voir en moi dès la première année.

sollicitations du parti. Le même jour il apprit que le pape avait préconisé tous les évêques nommés aux siéges vacants.

Massillon n'était pas assez riche pour payer ses bulles. Un des plus célèbres financiers des dernières années du règne de Louis XIV, Antoine Crozat, marquis du Chatel, retiré des affaires, pourvut généreusement à tous les frais. Crozat était du petit nombre des parvenus que l'éclat de l'or n'avait pas éblouis. Son patriotisme croissait avec sa fortune. Dans un moment de pénurie du trésor, recevant de l'Inde quelques retours heureux, il prêta deux millions au régent et prévint ainsi une crise qui semblait inévitable. Il avait obtenu en 1712 le privilége exclusif du commerce avec la Louisiane, pendant quinze ans. Cette colonie, qui devait nous échapper comme tant d'autres, ne lui rapporta pas tous les bénéfices qu'il attendait. Il remit ses lettres patentes en 1717. L'on fondait alors la fameuse compagnie des Indes qui fit naître tant d'espérances suivies de tant de déceptions. Il semblait que l'or fabuleux du Pactole allait être roulé par les flots du Mississipi.

Le retard des bulles, qui ne furent accordées à Massillon que six mois après sa nomination, permit à l'orateur sacré, obligé par sa nouvelle dignité à s'éloigner de Paris, de se faire encore entendre une fois à la cour, avant d'aller cacher sa gloire et sa vie en Auvergne. Le régent le pria de prêcher un carême devant Louis XV, alors âgé de huit ans. Pour que l'attention du jeune roi ne fut point fatiguée par de trop nombreux sermons, Massillon ne prêcha que les dimanches, le vendredi saint, le 25 mars, fête de l'Annonciation, et le jour de la fête de la Purification, parce que c'était l'habitude à la cour de commencer ce jour-là la station quadragésimale. Dix sermons composent donc le *Petit-Carême*. Massillon nous invite lui-même à leur donner un nom moins solennel. « Ces sermons, dit-il modestement, ne sont que des entretiens particuliers faits pour l'instruction du roi Louis XV avant sa majorité, et pour les personnes de la cour qui composaient seules l'auditoire de la chapelle du château des Tuileries, quand ces discours y furent prononcés. »

Ce fut probablement en lui annonçant sa nomination à l'évêché de Clermont que le régent pria Massillon de prêcher le petit carême. Il se retira aussitôt dans la maison de campagne de l'Oratoire pour y composer dix sermons nouveaux, en rapport avec l'auditoire spécial qu'il allait avoir.

Six semaines lui suffirent pour choisir ses sujets d'instruction, pour en esquisser les plans, pour donner à ses sermons une forme presque définitive, que des retouches légères ne pouvaient plus modifier d'une manière sensible. S'il est vrai que d'ordinaire il ne mettait que huit jours pour écrire un sermon, il n'est pas étonnant que deux mois de solitude lui aient suffi pour achever le petit carême. Un admirateur de Massillon nous a décrit la maison de campagne où il se retira pour se préparer à parler aux grands de leurs devoirs. « Nous avons été nous-même, en 1820, visiter les lieux où Massillon composa ses discours. Une tradition certaine nous apprend que c'est à *Montataire*, village d'environ neuf cents habitants, situé au pied d'une montagne, sur la rivière. Sur cette montagne se trouve l'église et un ancien château flanqué de plusieurs tours, que possédait la maison Doria. On y conserve, par respect pour sa mémoire, la chambre où travaillait ce grand orateur et telle qu'elle était de son temps. De l'une des croisées on aperçoit l'Oise sur les bords de laquelle étaient alors le château de La Versine, au grand Condé, et où l'on découvre encore les vestiges d'un camp de César, le château de Verneuil, où avait demeuré Gabrielle d'Estrées, et celui de Creil, où fut renfermé Charles VI pendant sa folie. L'une de ses tours subsiste en entier, et c'est là que l'espoir de charmer la frénésie de cet infortuné monarque donna lieu à l'invention des cartes à jouer. De la seconde croisée, du côté opposé, on jouit de la vue de la délicieuse vallée de Mello, dans laquelle serpente le Terrain, et où est situé un château de ce nom, l'un des plus beaux de la France, habité à cette époque par la famille Montmorency. Pourrait-il exister une retraite plus propre à inspirer le génie? D'une part les souvenirs attachés à César, à Condé, ou au premier baron chrétien, au bon Henri et jusqu'à ses faiblesses ; de l'autre, l'état déplorable d'un roi de France, monté sur le trône à l'âge de douze ans et qui en régna quarante-deux, aux obsèques duquel ne se trouva aucun prince du sang, et pour qui le Parlement ordonna « que le Trésor n'ayant pas de quoi fournir à la pompe funèbre, on vendît, par provision, et le plus promptement que faire se pouvait, les bons meubles du feu roi, jusqu'à la somme qui serait nécessaire pour accomplir ses funérailles. » Que de tableaux divers pour fournir à l'éloquent Massillon tous ces grands traits qui peignent avec tant de vérité, d'onction, d'énergie, de talent, le faux éclat, la frivolité, les vicissitudes,

l'inconstance, la fragilité, le vide, le néant des grandeurs humaines! »

Il est à regretter que dans ce sejour inspirateur Massillon, averti sans doute trop tard par le régent (1), n'ait consacré que six semaines à la composition de son *Petit-Carême*. Il fallait sans doute sa merveilleuse facilité, son rare talent d'écrivain, pour achever si promptement l'œuvre qui a le plus contribué à sa réputation; mais en lisant attentivement ces dix sermons on remarque sans peine que Massillon, pour en tracer le plan et pour les écrire, s'est trop passé du secours du temps, oubliant cette maxime rarement démentie par l'expérience : « le temps n'épargne pas ce qui se fait sans lui. » Au XVIIIe siècle, le *Petit-Carême* dut sa célébrité à Voltaire, dont les jugements étaient regardés comme les oracles infaillibles du bon goût. Il avait toujours sur sa table, s'il faut en croire d'Alembert, le *Petit-Carême* à côté *d'Athalie*. Toujours est-il qu'il écrivait à d'Argental : « Les sermons du P. Massillon sont un des plus agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue. J'aime à me le faire lire à table; les anciens en usaient ainsi et je suis très-ancien. Je suis d'ailleurs un adorateur très-zèlé de la divinité. J'ai toujours été opposé à l'athéisme. J'aime les livres qui exhortent à la vertu, depuis Confucius jusqu'à Massillon. » Qui aurait osé, en ce temps-là, n'être pas entièrement de l'avis de Voltaire? D'Alembert ne craint pas de dire que « le *Petit-Carême* est sinon le chef-d'œuvre, au moins le vrai modèle de l'éloquence de la chaire. » Laharpe n'est pas moins enthousiaste : « Le *Petit-Carême* est composé dans le dessein de traiter de toutes les vertus et de tous les vices, dans leurs rapports avec les hommes chargés de commander aux autres hommes; et ce beau plan que Massillon sut adapter si bien aux circonstances est parfaitement rempli. Toutes les vérités importantes sont exposées ici avec un courage qui n'en dissimule rien et revêtues d'un charme qui ne permet pas de les repousser (2) ».

Si la richesse de la forme pouvait empêcher de remar-

(1) Massillon fut nommé à l'évêché de Clermont le 6 septembre 1717 et il prêcha le premier sermon de son *Petit-Carême*, le 2 février 1718.

(2) L'exagération d'un critique tel que Laharpe fut dépassée, comme il arrive toujours, par les petits écrivains. On peut lire cette phrase dans les *Principes des lois du goût* ou *Rhétorique raisonnée* : « Le *Petit-Carême* de Massillon vaut, à lui seul, les ouvrages de tous les autres prédicateurs ».

quer la pauvreté du fond, il faudrait louer sans réserve le *Petit-Carême*. Où trouver ailleurs un style plus harmonieux et plus élégant? Quel art de relever par l'expression des pensées communes! Quelle abondance d'images et en même temps quelle aimable simplicité! Quel mélange d'abandon et de délicatesse, de hardiesse et de retenue! Sans doute, on rencontre, çà et là, quelques phrases incorrectes, des tournures prétentieuses, des métaphores obscures, des traits qui visent trop à l'effet. On regrette que les antithèses soient si nombreuses, que certains mots soient répétés trop souvent. Mais ces taches légères disparaissent dans la magnifique ampleur de ce style abondant. Reconnaissons que Massillon se montre grand écrivain dans le *Petit-Carême*, mais hâtons-nous d'ajouter qu'il ne s'y montre pas profond penseur. Son rare talent lui permettait d'improviser en peu de jours cent cinquante pages d'un style toujours égal, dont la grâce, l'éclat, l'élévation, la souplesse ne cessent pas de charmer le lecteur. Mais l'art d'écrire ne suffit pas pour créer des chefs-d'œuvre oratoires. Il faut concevoir de grandes pensées. Massillon n'a pas médité assez profondément les sujets qu'il voulait traiter. Il s'est contenté trop facilement des premiers plans que la réflexion lui a suggérés. Le génie ne se révèle dans aucun de ses plans. Il s'est tracé à la hâte un cercle étroit et s'y est enfermé. Dans cette prison volontaire où il ne pouvait s'élancer d'un vol rapide vers les hautes régions de la pensée et planer avec majesté, il essayait de se faire pardonner par la grâce enchanteresse de ses mouvements le peu d'élévation de son essor. Les dix sermons du *Petit-Carême* traitent invariablement des inconvénients de l'ambition, de la fausseté de la gloire humaine, des avantages que la religion procure à la grandeur. Les mêmes idées reviennent à chaque instant, amenant les mêmes amplifications. On dirait une série de mélodieuses variations sur un thème unique. En laissant de côté les grandes vérités de la religion pour se borner à un petit cours de morale à l'usage des courtisans, Massillon s'est vu trop souvent obligé de développer plusieurs fois les mêmes lieux communs. La finesse de ses observations, digne parfois de La Bruyère, et la perfection de ses tableaux de mœurs ne corrigent pas la monotonie à laquelle il s'est condamné. Il aurait évité la fréquente répétition des mêmes pensées s'il avait donné à son cadre général de plus larges proportions.

N'oublions pas cependant que les auditeurs jugent un discours d'une autre manière que les lecteurs. Ils sont moins frappés de la faiblesse d'un plan et plus saisis par le développement oratoire de ses diverses parties. En excusant la fâcheuse rapidité avec laquelle Massillon, qui ne se croyait pas obligé de créer des chefs-d'œuvre, a dû choisir et diviser ses sujets, en lisant les sermons du *Petit-Carême* comme nous lirions des réflexions détachées, des portraits, des caractères, nous serons ravis nous aussi, par la beauté de l'élocution et la vivacité des peintures. Quels regards pénétrants jetés sur les dernières profondeurs du cœur humain ! Quelle analyse ferme et délicate des passions dont il subit le joug ! Que de réflexions dont la justesse frappera toujours parce que la nature de l'homme ne change pas ! Mais sans nous arrêter à ce qui sera vrai dans tous les temps et tous les états sociaux, cherchons, dans le *Petit-Carême*, un reflet de la société pour laquelle il fut écrit. Ce beau monument littéraire est aussi un précieux monument historique. Que valait la noblesse qui entourait Louis XV enfant en 1718? Massillon l'a peinte avec énergie mais en même temps avec la retenue que lui imposaient les convenances, dans plusieurs tableaux où la cour du régent pouvait facilement se reconnaître. N'était-ce pas à cette cour que les grands et ceux qui « tenaient en leurs mains la fortune publique, » renversaient sans peine tous les obstacles qui s'opposaient à leurs passions, ou plutôt n'était-ce pas à cette cour que leurs passions ne rencontraient aucun obstacle? « Les occasions préviennent presque leurs désirs, leurs regards, si j'ose parler ainsi, trouvent partout des crimes qui les attendent ; l'indécence du siècle et l'avilissement des cours honorent même d'éloges publics les attraits qui réussissent à les séduire ; on rend des hommages indignes à l'effronterie la plus *honteuse;* un bonheur si *honteux* est regardé avec envie au lieu de l'être avec exécration ; et l'adulation publique couvre l'infamie du crime public. Non, Sire, les princes, dès qu'ils se livrent au vice, ne connaissent plus d'autre frein que leur volonté, et leurs passions ne trouvent pas plus de résistances que leurs ordres (1). »

Cette société sensuelle dont toute l'activité se consumait à la recherche du plaisir ne trouvait pas le bonheur dans

(1) Sermon pour le 1er dim. de Car.— Sur les tentations des grands.

l'assouvissement des passions. Ils buvaient d'un trait la coupe enivrante et ne faisaient qu'allumer davantage la soif de leurs désirs. Lassés de tout, blasés, ennuyés, ils éprouvaient d'amers dégoûts, un vide immense, une honte d'eux-mêmes qu'ils ne parvenaient pas à se dissimuler malgré leurs efforts pour s'étourdir. Massillon essayait de faire sentir à ses voluptueux auditeurs, qu'ils étaient les jouets et les victimes de leurs passions. Il plaint l'heureux du monde allant toute sa vie de l'espérance au dégoût et du dégoût à une nouvelle espérance. « Sa prospérité rallume sans cesse le feu honteux qui le dévore et le fait renaître de ses propres cendres ; les sens, devenus ses maîtres, deviennent ses tyrans; il se rassasie des plaisirs et sa satiété fait elle-même son supplice ; et les plaisirs enfantent eux-mêmes, dit l'esprit de Dieu, le ver qui le ronge et qui le dévore. Ainsi ses inquiétudes naissent de son abondance, ses désirs toujours satisfaits, ne lui laissant plus rien à désirer, le laissent tristement avec lui-même, l'excès de ses plaisirs en augmente de jour en jour le vide, et plus il en goûte, plus ils deviennent tristes et amers. « L'ennui qui paraît devoir être le partage du peuple, ne s'est pourtant, ce semble, réfugié que chez les grands ; c'est comme leur ombre qui les suit partout. Les plaisirs presque tous épuisés pour eux, ne leur offrent plus qu'une triste uniformité qui endort ou qui lasse ; ils ont beau les diversifier, ils diversifient leur ennui. En vain ils se font honneur de paraître à la tête de toutes les réjouissances publiques ; c'est une vivacité d'ostentation ; le cœur n'y prend presque plus de part ; le long usage des plaisirs les leur a rendus inutiles ; ce sont des ressources usées qui se nuisent chaque jour à elles-mêmes. Semblables à un malade à qui une longue langueur a rendu tous les mets insipides, ils essaient de tout et rien ne les pique et ne les réveille : et un dégoût affreux, dit Job, succède à l'instant à une vaine espérance de plaisir dont leur âme s'était d'abord flattée (1). »

Les favoris du régent faisaient trop souvent de l'impiété un assaisonnement de leurs plaisirs. Massillon vit avec douleur les commencements de ce mépris hardi des choses saintes qui devait caractériser le règne de Louis XV. La mère du régent écrivait le 10 mars 1718 : « La jeunesse ne croit plus à Dieu et oublie tout exercice de piété. » Et

(1) Sermon pour le 3me dim. de Car. — Sur le malheur des grands qui abandonnent Dieu.

quelques mois plus tard : « Les jeunes gens d'ici sont si corrompus. .. qu'ils ne croient ni à Dieu ni à diable et qu'ils regardent l'impiété et la dépravation comme une gentillesse. » Pendant que la princesse Palatine s'indignait ainsi des progrès que l'incrédulité faisait à la cour. Massillon s'écriait dans la chapelle des Tuileries : « Aujourd'hui, hélas! l'impiété est presque devenue un air de distinction et de gloire, c'est un titre qui honore, et souvent on se le donne à soi-même par une affreuse ostentation, tandis que la conscience n'ose encore secouer le joug, et nous le refuse. Aujourd'hui c'est un mérite qui donne accès auprès des grands ; qui relève pour ainsi dire la bassesse du nom et de la naissance, qui donne à des hommes obscurs, auprès des princes du peuple, un privilége de familiarité dont nos mœurs mêmes, toutes corrompues qu'elles sont, rougissent ; et l'impiété qui devrait avilir l'éclat même de la naissance et de la gloire, décore et ennoblit l'obscurité et la roture. Ce sont les grands qui ont donné du crédit à l'impie ; c'est à eux à le dégrader et à le confondre (1). »

Cette noblesse incrédule et volupteuse aspirait aux plus hautes dignités du royaume. L'exemple du régent prouvait assez que ni les vices ni l'impiété n'empêchaient de gouverner l'Etat. Espérant arriver à tout par l'intrigue, on courait après la faveur. Les favoris du duc d'Orléans croyaient que rien n'était au-dessus de leur mérite ; volontiers ils eussent pris pour devise le *quo non ascendam* de Fouquet. Massillon avait connu de près ces ambitieux courtisans, leurs jalousies, leurs viles adulations, leurs abaissements, leurs déceptions amères, leurs cuisants chagrins. Il a tracé du malheur et de l'avilissement que l'ambition entraîne toujours après elle un tableau qui peut soutenir la comparaison avec les morceaux les plus achevés de son *Grand-Carême*. « L'ambitieux ne jouit de rien : ni de sa gloire, il la trouve obscure ; ni de ses places, il veut monter plus haut ; ni de sa prospérité, il sèche et dépérit au milieu de son abondance ; ni des hommages qu'on lui rend, il sont empoisonnés par ceux qu'il est obligé de rendre lui-même ; ni de sa faveur, elle devient amère lorsqu'il faut la partager avec des concurrents ; ni de son repos, il est malheureux à mesure qu'il est obligé d'être plus tranquille. .. L'ambition le rend donc malheureux, mais

(1) Sermon pour le 2me dim, de Car. — Sur le respect que les grands doivent à la religion,

de plus elle l'avilit et le dégrade. Que de bassesses pour parvenir ! Il faut paraître non pas tel qu'on est, mais tel qu'on nous souhaite. Bassesse d'adulation ; on encense et on adore l'idole qu'on méprise ; bassesse de lâcheté, il faut savoir essuyer des dégoûts, dévorer des rebuts et les recevoir presque comme des grâces ; bassesse de dissimulation, point de sentiments à soi et ne penser que d'après les autres ; bassesse de déréglement, devenir les complices et peut-être les ministres des passions de ceux de qui nous dépendons, et entrer en part de leurs désordres pour participer plus sûrement à leurs grâces ; enfin, bassesse même d'hypocrisie, emprunter quelquefois les apparences de la piété, jouer l'homme de bien pour parvenir à faire servir à l'ambition la religion même qui la condamne. Ce n'est point là une peinture imaginée ; ce sont les mœurs des cours et l'histoire de la plupart de ceux qui y vivent (1) ».

On rencontre, dans le *Petit-Carême*, plus d'une grave leçon semblable à celles qu'on vient de lire. Ces fragments prouvent assez que Massillon ne songeait pas à flatter son auditoire et que, s'il ne dédaignait pas de lui être agréable, il voulait encore plus lui être utile. Il n'a épargné aux grands seigneurs de la régence réunis autour de sa chaire, aucun des sévères enseignements que le cadre trop restreint qu'il s'était tracé lui permettait de développer. Nous croyons donc que Maury fait peser sur le *Petit-Carême* une accusation injuste, lorsqu'il prétend que cette prédication, d'un genre nouveau, fut, pour l'éloquence de la chaire, le signal de la décadence. Il est certain qu'avant même le milieu du XVIIIe siècle, l'austère et majestueuse éloquence qui avait retenti avec tant de liberté chrétienne aux oreilles des peuples et des rois, sous le règne de Louis XIV, fut remplacée par « le bel esprit, par le philosophisme, par le mauvais goût, par le jargon de la métaphysique, par la manie de réduire toute la morale à la bienfaisance. . . On s'efforça de traiter philosophiquement les sujets chrétiens et chrétiennement les sujets philosophiques, en les ralliant ou en les suspendant le mieux qu'on put à l'étendard de la religion (2). » Mais cette décadence de la prédication n'eut

(1) Sermon pour le 1er dimanche de carême.

(2) *Essai sur l'éloquence*, ch. XXIV. Maury ajoute : « On prêchait alors, je m'en souviens avec douleur, sur les petites vertus, sur le demi-chrétien, sur l'humeur, sur l'antipathie, sur l'amour paternel, sur la société conjugale, sur la compassion, sur la dispensation des bienfaits, etc., etc.; enfin sur la *sainte agriculture*. On aurait pu suivre

été ni moins prompte ni moins rapide si Massillon n'eût pas prêché le *Petit-Carême*, qui n'a pu opérer dans la chaire aucune « révolution ». N'oublions pas que les dix sermons dont il se compose ne furent publiés qu'en 1745, trois ans après la mort de Massillon, en même temps que ses chefs-d'œuvre de 1699 et de 1704, où il est difficile de constater une première déviation de l'éloquence sacrée. Ce ne sont point les sermons prêchés en 1717 dans la chapelle des Tuileries qui ont décidé les prédicateurs du XVIIIe siècle à laisser de côté l'Evangile ou à le cacher sous un voile épais de métaphysique, de morale naturelle, de philosophie mondaine. N'accusons que le temps où ils vivaient. Pour se faire écouter, ils parlaient le langage que leurs contemporains aimaient à entendre. Il n'est pas facile de résister à l'influence de son siècle et de ses goûts capricieux, quand on veut « fendre des flots d'auditeurs pour arriver en chaire. » Les orateurs sacrés qui s'accommodaient de leur mieux à l'état normal de leur époque et n'osaient pas secouer sa mollesse trop vigoureusement, apportaient, pour se justifier, une excuse qui n'est pas sans quelque valeur. En théorie elle semble un paradoxe, en pratique elle semble une nécessité. S'il est vrai, comme le dit si bien saint François de Sales, qu'on prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre, quand on veut en prendre beaucoup il faut choisir le miel qu'elles aiment le mieux. A quoi bon prêcher comme Bourdaloue à des gens que cette dialectique serrée, cette parole mâle et sans ornements ferait fuir de l'Eglise? Pourvu qu'on fasse des conversions, qu'importe qu'on ne fasse pas des chefs-d'œuvre? les bons moyens ne sont pas les meilleurs quand les mauvais réussissent mieux.

Massillon, en écrivant le *Petit-Carême* devait avoir son auditoire de courtisans toujours présent à sa pensée. Est-il étonnant qu'il n'ait pu se soustraire entièrement à l'inévitable influence qu'un auditoire exerce toujours sur l'orateur? On était en pleine régence. Comment se faire écouter à la cour en y tenant le même langage que lorsqu'on exposait devant un roi, désireux de les entendre, les

un carême entier des prédicateurs à la mode sans entendre jamais parler des quatre fins de l'homme, du délai de la conversion, d'aucune homélie, d'aucun sacrement, d'aucun précepte du décalogue, d'aucune loi de l'Eglise, d'aucun mystere et d'aucun péché mortel ». Notre siècle ne ressemble plus à celui qui l'a précédé. L'aberration dont se plaignait Maury en 1777, sans avoir disparu entièrement, devient de plus en plus rare. Les sermons reprennent généralement dans la chaire la place que les discours avaient usurpée.

grandes vérités de la religion ? Massillon se plaignait lui-même de ce que la différence des temps entraînait une différence de prédication. « Nous-mêmes, dans ces chaires chrétiennes qui seules parlent encore aux grands le langage de la vérité, nous-mêmes nous venons ici affaiblir ce langage divin, respecter ce que nous devrions combattre, adoucir par des idées humaines la sévérité des règles saintes, autoriser presque leurs préjugés avant d'oser combattre leurs passions et, sous prétexte de ne pas les révolter contre la vérité, la leur rendre presque méconnaissable (1) ». Malgré cet aveu, dont il ne faut pas abuser, nous ne croyons pas que Massillon ait fait assez de concessions aux exigences de son auditoire, pour que Maury ait eu raison de dire : « Combien toutes ces consciences de courtisans, pendant les dissolutions de la régence, durent savoir gré à Massillon de n'avoir pas remué la lie infecte de leurs vices et de leurs débauches, de ne les traduire jamais au tribunal du Souverain-Juge et de pouvoir se distraire ainsi des remords, devant son ministère, par des applaudissements ! »

Le reproche de n'avoir pas assez parlé au nom de Dieu n'est pas le seul qu'on ait adressé à l'auteur du *Petit-Carême*; on lui a reproché aussi d'avoir trop parlé au nom du peuple. En donnant à Louis XV enfant des conseils dont ce roi devait si peu profiter, Massillon n'a pas été le précurseur des révolutionnaires, dont les traits, dirigés d'abord contre l'absolutisme, devaient si promptement atteindre la monarchie ; il a été seulement l'écho des précepteurs du duc de Bourgogne, qui aurait peut-être épargné à notre patrie de sanglants déchirements et des ruines irréparables, s'il avait pu régner et servir de transition entre Louis XIV et Louis XVI. Dans un temps où l'amour du roi se confondait avec l'amour de la patrie, Massillon était aussi attaché que personne à la monarchie et voyait un fils de saint Louis dans le royal enfant qui l'écoutait. Il parlait à ce jeune prince d'après un idéal du roi très-chrétien tel que l'avaient conçu Fénelon, le duc de Beauvillers, d'Aguesseau et tant d'autres qui sentaient qu'une redoutable réaction s'accomplirait tôt ou tard, si le pouvoir royal s'obstinait à disposer, sans contrôle, de toutes les forces de la nation. L'auteur du *Petit-Carême* avait évidemment lu et relu le Télémaque. Les conseils qu'il donne à la royauté sont ceux que Fénelon n'avait pu présenter sous le voile de la fiction

(1) Sermon pour le vendredi saint. Sur les obstacles que la vérité trouve dans la cour des grands.

sans être éloigné de la cour comme un « bel esprit chimérique ». Le grand roi ne prévoyait pas que les paroles de Mentor arriveraient publiquement aux oreilles de son arrière petit-fils en passant par la bouche de Massillon. L'année même de la condamnation des *Maximes des Saints* (1699), le Télémaque fut imprimé, à l'insu de son auteur, sur une copie obtenue de l'infidélité d'un domestique. Les exemplaires furent saisis et on eut recours aux mesures les plus rigoureuses pour anéantir un livre où Louis XIV croyait voir une critique hardie de son règne. On ne pouvait l'atteindre en Hollande, il fut imprimé à Lahaye et se vendit à Paris, sous le manteau, dix fois au-dessus de son juste prix (1). Le duc d'Orléans, qui relevait volontiers ce que Louis XIV avait abaissé, fit donner lui-même une édition du Télémaque, voulant laisser au jeune roi de bons conseils, s'il ne lui laissait pas de bons exemples. En reproduisant les paroles de Mentor, Massillon ne craignit donc pas de déplaire au régent. Il lui était permis de dire : « C'est pour le peuple tout seul que le trône lui-même est élevé ; les grands et les princes ne sont, pour ainsi dire, que les hommes du peuple (2)... un roi ne saurait être l'homme de Dieu s'il n'est pas l'homme de ses peuples (3) ». Fénelon n'avait-il pas dit : « Ce n'est point pour lui que les dieux l'ont fait roi ; il ne l'est que pour être l'homme de ses peuples. C'est aux peuples qu'il doit tout son temps, tous ses soins, toute son affection (4). » Télémaque, dans l'île de Crète, fait l'éloge des rois pacifiques et déplore l'ambition des rois conquérants : « Les longues guerres entraînent toujours après elles beaucoup de désordre ; les victorieux mêmes se dérèglent pendant ces temps de confusion. » Massillon est du même avis : « Dans les guerres les plus justes, les victoires traînent toujours après elles autant de calamités pour un état que les plus sanglantes défaites (5) ».

La politique de Massillon, si l'on peut employer cette expression qui l'aurait étonné, ne se révèle nulle part plus

(1) « Il y a longtemps qu'il n'a pas paru de livre qui ait été recherché de tout le monde avec plus d'empressement. » Nouvelles de la république des lettres, août 1999. C'est à la fin de cette année que Massillon parut pour la première fois à la cour pour y prêcher l'Avent.

(2) Sermon pour le 4e dimanche de Carême.

(3) Sermon pour le dimanche des Rameaux.

(4) *Télémaque*, liv. v.

(5) Sermon pour la fête de la Purification. — Comparer, surtout la seconde partie du sermon pour le 4e dimanche, avec la fin du xe livre du Télémaque.

clairement que dans les lignes suivantes : « Ce sont les peuples qui, par l'ordre de Dieu, ont fait les rois tout ce qu'ils sont ; c'est à eux à n'être ce qu'ils sont que pour les peuples. Oui, Sire, c'est le choix de la nation qui mit d'abord le sceptre entre les mains de vos ancêtres ; c'est elle qui les éleva sur le bouclier militaire et les proclama souverains. Le royaume devint ensuite l'héritage de leurs successeurs ; mais ils le durent originairement au consentement libre des sujets. Leur naissance seule les mit ensuite en possession du trône : mais ce furent les suffrages publics qui attachèrent d'abord ce droit et cette prérogative à leur naissance. En un mot, comme la première source de leur autorité vient de nous, les rois n'en doivent faire usage que pour nous. Les flatteurs, Sire, vous rediront sans cesse que vous êtes le maître et que vous n'êtes comptable à personne de vos actions. Il est vrai que personne n'est en droit de vous en demander compte ; mais vous vous le devez à vous-même, et, si je l'ose dire, vous le devez à la France qui vous attend et à l'Europe qui vous regarde. Vous êtes le maître de vos sujets, mais vous n'en avez que le titre si vous n'en avez pas les vertus. Tout vous est permis ; mais *cette licence est l'écueil de l'autorité*, loin d'en être le privilége. » Fénelon avait dit près de vingt ans auparavant : « La puissance montée jusqu'au dernier excès d'autorité absolue est l'avant-coureur du renversement des rois et des royaumes (1) ».

Les meilleurs esprits de cette époque semblent préoccupés du désir de prévenir une révolution dont la possibilité les effraie. Ils voudraient mettre des bornes au pouvoir absolu du souverain sans déchaîner la licence populaire ; ils voudraient faire participer la nation, dans une certaine mesure, à la gestion de ses intérêts, sans porter atteinte au légitime pouvoir du souverain. Comment concilier l'autorité et la liberté de telle sorte qu'une nation développe régulièrement ses destinées, sans que les sujets puissent abuser de sa liberté contre le souverain, sans que le souverain puisse abuser de son autorité contre les sujets ? Grand problème ! qu'il est plus facile de poser que de résoudre. Nous

(1) *Télémaque*, livre XVI. La même pensée est exprimée avec une égale force au livre X et au livre XVII. « Quand les rois s'accoutument à ne plus connaître d'autres lois que leurs volontés absolues, ils sapent les fondements de leur puissance. Il n'y a qu'une révolution soudaine et violente qui puisse ramener dans son cours naturel cette puissance débordée ; souvent le coup qui pourrait la modérer l'abat sans ressource. » Il semble qu'en 1699 Fénelon prévoyait 1789.

sommes loin nous-mêmes d'être arrivés à une solution dont tout le monde soit satisfait. Où trouver le juste et parfait milieu, également éloigné de l'excès de pouvoir et de l'excès de liberté ? Massillon et Fénelon n'étaient pas seuls à chercher ce milieu. Daguesseau écrivait de son côté : « Toute autorité humaine et qui s'exerce sur des hommes est comme un vaisseau qui flotte toujours entre deux écueils opposés : d'un côté l'excès ou l'abus de la domination de la part du souverain, de l'autre l'excès ou l'abus de la liberté de la part des sujets. Ces deux écueils contraires sont cependant très-voisins l'un de l'autre. C'est principalement dans cette matière qu'il est vrai de dire que les extrémités se touchent ; jamais la domination n'est plus proche de sa chute que lorsque, franchissant les bornes de la raison et de la loi, elle veut que sa seule volonté en tienne lieu et excite par là ses sujets à se souvenir qu'ils sont nés libres. Jamais, réciproquement, la liberté des citoyens n'est plus près de sa fin que lorsque les désordres, les troubles, les guerres intestines qui en naissent, obligent enfin les peuples fatigués à chercher leur sûreté et leur tranquillité en se donnant ou en recevant un maître qui les fasse passer, souvent sans milieu, de l'excès de la liberté à l'excès contraire de la servitude. Le salut commun des rois et des sujets et la stabilité du gouvernement exigent donc que dans les monarchies mêmes on puisse trouver un juste milieu entre les extrémités contraires ».

Ni les réflexions du célèbre chancelier, ni les fictions poétiques du Télémaque, ni les sermons du *Petit-Carême* ne devaient porter leurs fruits. Il n'y avait plus, hélas ! un duc de Bourgogne pour comprendre ces conseils et en profiter. Massillon vécut assez pour voir que Louis XV était incapable de réaliser les vœux et les prophéties qui rendaient si éloquentes ses péroraisons. Le triste successeur de Louis XIV entendit gronder les bruits avant-coureurs de la tempête qui devait renverser le trône le plus antique et le plus glorieux de l'Europe. Il ne fit rien pour éloigner la foudre. Absorbé dans les honteuses voluptés que lui apportait le présent, il se consolait des malheurs à venir par la pensée qu'il n'en serait pas le témoin. « Après moi le déluge, » disait-il, en jouissant de sa vie et de sa royauté avec toute l'insouciance de l'égoïsme.

A. BAYLE,

De l'Académie de Marseille.

La fin à un prochain numéro.

UN SOUVENIR DE COLLÉGE.

LES COSAQUES A JUILLY

En 1814

Un succès bien légitimement acquis, un succès auquel ont applaudi le bon sens non moins que le bon goût, la morale la plus sévère autant que le patriotisme le plus pur, c'est celui qu'a obtenu, qu'obtient encore l'*Histoire d'un Conscrit de* 1813.

Les scènes émouvantes que renferme ce livre, les réflexions qui les accompagnent, la conclusion qui les termine, m'ont rappelé quelques pages écrites à l'occasion des mêmes événements, mais à une époque qui en était contemporaine : il y a quarante-six ans.

Peut-être trouvera-t-on dans la publication de ces pages, une nouvelle preuve de la grande vérité si dramatiquement démontrée par M. Erckmann-Chatrian. S'il devait en être ainsi, je me permettrais de signaler cette circonstance : ce que l'on va lire n'est pas une œuvre d'imagination composée avec des détails historiques sur un canevas de fantaisie; c'est une histoire vraie de tous points, une histoire personnelle, un souvenir. Ici, en un mot, *Joseph Bertha*, c'est l'auteur, c'est moi-même (1).

Aussi, je l'espère, le fond excusera la forme à laquelle j'ai conservé sa couleur primitive. On pardonnera donc au vieillard l'inexpérience du jeune homme, et au style sa ressemblance facile à comprendre avec celui d'une amplification de rhétorique.

I.

Dans l'ancienne province de Brie, aujourd'hui département de Seine-et-Marne, à trois lieues de Meaux, se trouve un petit village composé de quelques métairies groupées çà et là d'une manière assez pittoresque, c'est Juilly. Dans la partie la plus base de ce village, du milieu d'une magnifique enceinte d'ormeaux et de marronniers, s'élèvent de

(1) Joseph Bertha est le héros du livre de M. Erckmann-Chatrian, c'est le conscrit de 1813.

vastes bâtiments dont les divisions, les clochers, les longues façades, les innombrables fenêtres offrent l'aspect d'une riche et ancienne abbaye, c'est le collége.

Son heureuse position engagea, vers la fin du XVIme siècle, plusieurs pères del'Oratoire à choisir ce lieu pour celui de leur retraite. Voulant utiliser leur pieuse inactivité, ces religieux appelèrent auprès d'eux, de Paris et des environs, leurs neveux, leurs jeunes parents à l'éducation desquels ils consacraient leurs loisirs, et dont quelques-uns, après avoir été leurs élèves, devinrent successivement leurs novices et leurs confrères. Resserrée d'abord entre les limites de la famille, la sollicitude des bons pères s'étendit insensiblement à mesure qu'ils acquéraient de nouveaux collaborateurs. Les amis, puis les étrangers eux-mêmes obtinrent le privilége d'abord réservé aux seuls parents; peu à peu le nombre des instituteurs s'accrut avec celui des élèves; de nouvelles acquisitions furent faites,de nouveaux bâtiments furent élevés, et enfin, sous Louis XIII, à la sollicitation du cardinal de Bérule, supérieur des Oratoriens, cette nouvelle maison de son ordre reçut le titre d'Académie royale de Juilly.

A partir de cette époque, la prospérité de cet établissement alla toujours croissant. Rival des colléges d'Harcourt, Mazarin, la Flèche, la sagesse de ses institutions, la célébrité de ses professeurs, celle même des élèves sortis de son sein, la beauté de son local, acquirent à Juilly une réputation qui s'étendit dans les deux mondes. Cette réputation a traversé plus de deux siècles; elle a survécu à l'orage de la Révolution, et à toutes les secousses qui ont ébranlé depuis notre pays. Sous le premier empire, Juilly, soustrait seul avec Sorèze et Tournon au régime universitaire, conserva ses institutions particulières. Aux mêmes titres qui ont fondé sa célébrité, cette antique maison mérite aujourd'hui encore d'être placée au premier rang des établissements consacrés en France à l'éducation publique.

Avant la Révolution, mes grands parents avaient été élevés à Juilly. Un grand nombre de familles marseillaises avaient continué à y envoyer leurs enfants et s'en applaudissaient hautement. Cette double considération détermina la mienne à m'y envoyer aussi.

Je partis avec ma mère au mois d'août 1812, j'avais alors onze ans. Ses pressantes recommandations m'assurèrent tout d'abord la protection d'un des chefs du collége,

le père Sonnet ; quelques succès dans mes classes la fixèrent sur moi, par la suite, d'une manière tout à fait particulière.

Je n'étais pas au reste le seul parmi les élèves auquel il accordât ainsi sa bienveillance et sa sollicitude ; plusieurs de mes condiciples, de toutes les classes, les Marseillais surtout, la partageaient avec moi. Il était l'administrateur prudent de nos petits pécules, — produit des gratifications paternelles à l'occasion d'un bulletin *Très-bien* dans toutes les colonnes, — le distributeur économe des friandises, envois particuliers des mamans pour adoucir la sécheresse de notre déjeuner ordinaire : un morceau de pain bis.

De ces friandises, il se faisait entre les divers protégés du père Sonnet, une masse générale qui fournissait aux déjeuners de toute l'année. Aux jours de gala, pour les grandes fêtes, sa table que nos mains empressées débarrassaient, dans un instant, de ses longues listes des classes, de ses innombrables tabatière, est de ses bréviaires de toutes grandeurs, présentait dans l'assortiment des mets, un coup d'œil qui l'eût disputé à celui des tables les mieux servies. On y voyait figurer à la fois, — chaque commensal recevant de son pays et apportant en écot ce qu'il produisait de plus recherché, — les volailles froides de Lyon, les pâtés de foie d'oie de Toulouse, les jambons et le chocolat de Bayonne, les fromages de Châteauroux, le thon mariné et les fruits secs de Marseille. Juilly lui-même fournissait son tribut à nos agapes ; son excellente eau de Sainte-Geneviève, tenait la place du Bordeaux et du Champagne. On a dit vrai : Tout est relatif. Quelque froides, quelque stériles qu'eussent été pour d'autres convives les inspirations de ce nectar Juillacien, je n'ai jamais ressenti plus vivement qu'aux réunions du père Sonnet, toutes celles que peuvent faire naître l'abandon et la gaîté.

La partie gastrononomique n'était pas, comme on doit le penser, le but essentiel de ces réunions ; il se faisait, pendant ces déjeuners et sous la présidence du père Sonnet, une répétition générale des classes ; c'était précisément le cas d'appliquer le mot d'Horace : *utile dulci*. L'élève de seconde y lisait ses vers, celui de sixième son thème ou sa version, tout en grignotant une croûte de pâté, ou en déchirant à belles dents une tranche de jambon. De son côté, le père Sonnet relevait avec la plus grande promptitude le solécisme ou la faute de quantité, citait le plus heureusement du monde le vers de Virgile

ou l'exemple du rudiment, tout occupé qu'il était cependant à satisfaire l'appétit de jeunes convives, tous mieux disposés les uns que les autres à lui tailler de la besogne.

On ne saurait croire quels avantages résultaient pour les élèves, de ces instructions familières et paternelles, quelle émulation surtout faisait naître en eux cet assemblage des différentes classes, mises en rapport et en contact les unes avec les autres. L'écolier de sixième, après avoir lu sa traduction de Phèdre, écoutait l'écolier de quatrième scandant des vers, et brûlait d'atteindre le jour où comme lui, il pourrait savoir le nombre de dactyles ou de spondées contenus dans le vers de Virgile : *Tytire tu patulæ*, etc.; celui-ci à son tour admirait, en l'enviant, le génie poétique du rhétoricien qui avait enfanté cinquante vers de son cru, sur un simple sujet donné : *Régulus retournant à Carthage*, ou bien *Coriolan fléchi par les prières de sa mère*. L'élève intelligent qui suivait assidûment ces répétitions et savait les mettre à profit, acquérait nécessairement sur ses condisciples, en se familiarisant ainsi d'avance avec les difficultés des classes supérieures, des avantages faciles à apprécier.

A l'exemple du père Sonnet, les autres chefs de l'établissement avaient aussi leurs réunions, leurs protégés qui, du nom de leurs patrons, étaient appelés dans le collége les *Viel*, les *Lombois*, les *Crénière* ; de sorte que, comme l'a très-bien rappelé un des anciens élèves de ce collége, « dès qu'un élève entrait à Juilly, un des maîtres s'attachait à lui, devenait son Mentor, son protecteur, tempérait par son crédit la sévérité qu'appelaient sur lui ses étourderies ou ses fautes, comme il faisait ressortir ses bonnes qualités, ses progrès, son application. Rassurés par ce patronage constant, nous nous montrions devant l'homme qui l'exerçait, tels que nous étions et non tels que la dissimulation nous faisait paraître devant tous les autres. Par ce moyen, il étudiait sans peine et connaissait à fond notre caractère, nos goûts, nos penchants, nos défauts et nos qualités. Cette connaissance communiquée par lui à nos autres instituteurs servait à modifier la manière de nous élever, à la modeler presque sur chaque individu et à introduire ainsi, dans l'éducation publique, un des plus grands avantages de l'éducation particulière (1). »

(1) M. Eusèbe de Salverte, préface du *Telemachiados*, ou soit Télémaque traduit en vers latins par le Père Viel, de l'Oratoire.

II.

Ma première année au collége ne fut signalée par aucun événement remarquable. Il ne devait pas en être longtemps ainsi. L'année 1814 venait de commencer, les armées alliées avaient envahi notre territoire. La victoire, si longtemps fidèle à Bonaparte, avait abandonné les drapeaux français, hélas ! alors qu'ils ne guidaient plus nos vieilles phalanges à la conquête d'une terre étrangère, mais à la défense des foyers.

Les ennemis s'avançaient rapidement vers Paris ; un violent orage allait fondre sur la France. La prudence de nos professeurs, l'insouciance de notre âge, nous en laissèrent ignorer les approches ; ce ne fut que lorsqu'il éclata sur nos têtes, que nous perdîmes notre ignorance et notre sécurité.

Quelques bataillons, enfermés à la hâte dans Meaux, arrêtérent pendant plusieurs jours la marche des alliés, en défendant le passage de la Marne, dont les eaux grossies par la fonte des neiges, secondaient la résistance de nos troupes. Une fois encore nos bravès soldats firent des prodiges de valeur, une fois encore ils se couvrirent de gloire..... Magnanimes mais inutiles efforts ! d'un côté vingt ans de gloire et de triomphes, un courage héroïque, un dévouement sublime ; de l'autre, l'avantage du nombre..... Ce fut le nombre qui l'emporta ; le torrent renversa cette dernière digue, les ennemis passèrent la Marne le 20 mars et s'avancèrent, sans obstacle, jusqu'aux portes de la capitale.

Juilly n'est qu'à trois lieues de Meaux. La canonnade que nous avions entendue les jours précédents, l'explosion du magasin de poudre que la garnison fit sauter avant de rendre la ville, la consternation qui depuis ce moment se répandit parmi nos professeurs, tout commença à nous inspirer les craintes les plus vives sur notre situation.

Rien n'est aussi contagieux que la peur. Dans un instant elle devient générale dans le collége. Les balles, les cerceaux, tous les jeux sont abandonnés ; la gaîté et l'insousiance font place à la tristesse, à l'apathie. Ces heures de récréations, naguère si bruyantes, sont presque aussi paisibles que les heures d'étude ; ces cours, naguère pleines de vie, de mouvement, sont silencieuses et désertes. De loin en loin quelques promeneurs, dans les angles, des groupes, des rassemblements. Chacun donne sa nouvelle,

révèle ses craintes ou ses espérances. On se flatte que la position de Juilly, assez éloigné de la grande route, nous garantira de la visite des Cosaques si redoutés ; on espère que, dans le cas même ou quelques détachements, quelques maraudeurs pousseraient jusqu'à nous, l'inscription *maison d'éducation*, placardée en lettres colossales et dans toutes les langues connues, de quinze en quinze pas, le long des murs extérieurs du collége, paratonnere d'un nouveau genre, écarterait l'orage de nos inoffensives demeures.

Le jour de la prise de Meaux, jour à dater duquel j'ai déjà dit que les craintes étaient devenues sérieuses, le père Sonnet avait mandé dans sa chambre tous ses protégés; et après un petit discours sur l'économie, sur le bon emploi de l'argent, discours dont nous concevions fort bien la justesse, mais nullement l'opportunité, le bon prêtre remit à chacun de nous son pécule, pour qu'il eût à le mettre en sûreté de la manière la plus convenable, la gravité des circonstances l'obligeant, nous dit-il, à se décharger de toute responsabilité. Je reçus pour ma part une somme de quarante francs. Quarante francs à la fois ! pour un écolier c'était une fortune. Avec quels soins, quelles précautions elles furent pliées et repliées dans du papier ces huit pièces de cinq francs, et déposées au fond de mon gousset. Que de fois elles en furent retirées pour les voir, les compter, les voir et les compter de nouveau ! Que de projets conçus, d'achats médités, de châteaux en Espagne bâtis, dès l'instant que j'en fus possesseur!

Après beaucoup d'hésitations, je me décidai à diviser ma fortune, partie en immeubles, partie en propriété mobilière. Les balles en gomme élastique constituaient, pour nous, cette seconde propriété, dont les fonds, véritable monnaie, servaient aux marchés, aux trocs, à tous les contrats nommés et innommés, si nombreux et si fréquents dans les colléges. On disait à Juilly : « tel a dix balles » ; et cette phrase emportait le même sens que lorsqu'on dit dans le monde : « Monsieur tel a dix mille francs de rente. »

Quant aux immeubles, ils étaient représentés par un grand pupitre et une *barraque*. On renfermait dans le grand pupitre : les plumes, papier, règle, canif et tout ce que l'on appelle fournitures de bureau, et l'argent, quand on en avait — *rara avis* ; dans la *barraque*, petite armoire de bois blanc : les livres et les provisions de bouche ache-

tées, les jours de promenade, dans les villages voisins; encore *utile dulci*.

De tels objets étaient fort rares dans les classes inférieures ; et ils excitaient d'autant plus nos petites ambitions, nos jeunes cupidités. Qui les possédait, se croyait pour ainsi dire d'une autre nature que ses camarades, ayant, pour la plupart, le modeste petit pupitre seulement, qui servait à transporter de la salle d'étude à la classe, les livres des leçons et les cahiers de devoirs.

Risum teneatis ?... Des écoliers, des enfants, avaient leurs supériorités sociales, leur grande et petite propriété, j'ai presque dit, leurs électeurs d'arrondissement et de grand collége. Au lieu d'une cote d'imposition de cent écus, ou de deux cents francs, c'était la dimension d'un pupitre qui établissait la différence.

Mais ce qui était sérieux, et vraiment touchant, c'était l'existence et le fonctionnement, parmi nous, de cet élément que les économistes recommandent avec tant d'insistance et duquel ils attendent les plus grandes choses : l'association. (1)

Deux élèves au cœur aimant, à la nature expansive, se trouvaient-ils pris, l'un pour l'autre, de cette affection si vive, si profonde, si durable, qui n'a point d'analogue et qui s'appelle *amitié* de collége ; de cette affection dont ne peuvent avoir aucune idée ceux dont l'enfance s'est écoulée près du foyer domestique, ceux auxquels n'ont jamais fait défaut, pendant de longues et rudes années, les caresses d'une mère, la tendresse paternelle, l'intimité des frères et des sœurs... ces deux élèves, à Juilly, étaient plus qu'amis, ils étaient FAISANTS.

J'ignore l'originede ce mot, mais je puis en expliquer la portée. Les *faisants* possédaient tout en commun. L'un apportait-il dans l'association des billes seulement ; l'autre, au contraire, dix, vingt balles élastiques, un grand pupitre, une *barraque*, des pièces d'or rapportées des vacances, la communauté n'existait pas moins, toujours à parts égales ; ou, pour mieux dire, tout ce que l'un avait, l'autre l'avait aussi. Le plus fort se battait pour le plus faible, et le plus intelligent faisait le devoir de celui qui avait moins de facilité. Aux récréations, pour les jeux de barre et autres,

(1) Ces pages, on le rappelle, ont été écrites en 1820. A cette époque, le corps électoral avait ses petits et ses grands colléges ; et d'un autre côté, les créations prodigieuses que l'on doit à l'association, n'étaient encore que des promesses.

les *faisants* étaient toujours dans le même camp ; ils s'étudiaient à contrefaire réciproquement leur écriture, pour faire à deux les gros pensums infligés à chacun : 200 vers, 100 chacun. Il n'est pas douteux, que si les maîtres d'études s'y fussent prêtés, l'un des *faisants* aurait très-volontiers tendu la main pour recevoir la moitié des coups de *martinet* encourus par l'autre (1).

La joie de posséder dans mes quarante francs le moyen d'acquérir les richesses convoitées par tous et d'en faire jouir mon *faisant*, ne laissa pas de place dans mon esprit à l'inquiétude que devait naturellement faire naître cette même possession et la cause qui me l'avait procurée. Je montai au dortoir, je m'endormis tout plein de mes projets, décidant en moi-même la largeur de mon pupitre, la grosseur de mes balles et la hauteur de ma barraque... hélas! il en fut de mon pupitre, de ma barraque et de mes balles comme des œufs, de la couvée et du veau de Perrette... quelques heures plus tard, mes belles pièces de cinq francs avaient passé de mes mains dans celles d'un hideux kalmouk.

Je dormais comme à mon ordinaire du sommeil le plus profond, il était deux heures après minuit. Un bruit extraordinaire me réveille en sursaut. Dans le dortoir, séjour du silence le plus absolu : des cris et des sanglots ; au dehors : un bruit de sabres traînants sur l'escalier, et des vociférations épouvantables. A ce moment notre veilleur s'écrie éperdu : « Les Cosaques « sont entrés dans le collége ! ils pillent tout, ils tuent « tout ! »

(1) *Le Faisantisme* Juillacien a survécu à la vie de collége. A notre époque d'égoïsme et d'individualité, il vient de faire acte de vie et de se constituer pour cinquante ans, sans préjudice de ce qui suivra.

Deux cents élèves environ des diverses époques, se sont associés pour acheter, posséder et administrer en commun notre cher Juilly. Ils seront *faisants* du collége même (1).

Je n'ai pas besoin d'ajouter que toute pensée de spéculation est étrangère à cette société. Ses membres ont obéi en même temps à l'inspiration filiale de leur cœur et au noble désir de conserver au milieu de notre pays cet antique foyer d'éducation chrétienne.

Ne pereat totus Juliaciensis honos, se sont-ils écrié après le père Viel;

« Viel, qui de Fénelon virgilisa la prose, »

comme l'a si bien dit notre compatriote, le poète Barthélemy, un de ses élèves.

Je dois ajouter qu'il existe aussi entre les élèves de Juilly de toutes les époques, une nombreuse association pour secourir les camarades malheureux.

(1) Le président d'honneur est M. Berryer, député ; le président M. Dariste, sénateur.

A peine ces mots ont frappé mon oreille, le bruit augmente et s'approche, les cris et les sanglots redoublent. Tout à coup les rideaux de mon lit s'ouvrent avec violence, un homme,— sa voix seule m'empêcha de le prendre pour une bête sauvage, — tire rudement les couvertures sous lesquelles je m'étais blotti transi de frayeur. Je le regarde : une barbe rousse, sale et épaisse descendait sur sa poitrine; une peau de mouton serrée autour de ses reins par une ceinture à laquelle pendaient deux pistolets, enveloppait une partie de son corps; quelquels haillons de différentes couleurs en couvraient le reste; un bonnet à poil ajoutait à l'élévation de sa taille et complétait ce sauvage accoutrement. *Argente!* me crie-t-il d'une voix qui retentit encore à mon oreille, *argente* ! Je ne me fais pas répéter cette invitation; je jette précipitamment dans la main que le Cosaque n'avait cessé de tendre et d'agiter devant moi mes huit pièces de cinq francs, et lui fais signe que je n'en possède pas davantage. A cette vue, l'horrible expression de sa figure s'adoucit comme par enchantement; je crus même y distinguer un sourire, si toutefois ce mot peut se dire d'un Cosaque. D'nn œil rapide et exercé, il énumère la somme que je viens de jeter dans sa main, m'indique d'un signe de tête qu'il est satisfait, tire mes rideaux et s'éloigne.

III

Après que les armées alliées eurent passé la Marne, les hordes innombrables de Cosaques qu'elles traînaient après elles s'étaient répandues dans la campagne, avides de rapine et de pillage. La vue des vastes et beaux bâtiments du collége excita vivement leur cupidité. Le seul obstacle à surmonter, les portes extérieures, quoique très-solides, furent bientôt brisées à coups de hache. Parvenus à l'intérieur, ils se répandirent d'abord dans le parc et dans les cours, puis pénétrèrent dans les salles d'étude où ils ne trouvèrent que des livres et des papiers, objets fort peu de leur goût, qu'ils se contentèrent de bouleverser et d'éparpiller sur le parquet. Une incursion dans la maison les dédommagea de ce premier mécompte. La lingerie, les caves, la caisse du collége, les hardes et effets particuliers des professeurs, en un mot tout ce qui avait une valeur quelconque devint la proie de ces insatiables pillards. L'argenterie des élèves, composée de trois cents couverts et autant de timbales, fut seule sauvée par la présence d'esprit d'un domestique. A la

première alerte, il jeta les paniers qui les contenaient dans un égout d'où on les retira plus tard.

Les dortoirs, situés dans la partie la plus élevée de la maison, furent l'objet de leur dernière visite. Pour mon compte, j'en fus quitte, comme on vient de le voir, pour la peur. .. et mes quarante francs. Il en fut de même de tous mes camarades; ils ne reçurent aucun mauvais traitement. Tous cependant ne purent pas, comme moi, se procurer leur sécurité au moyen de ce talisman avec lequel on peut tout, on obtient tout, même le sourire d'un Cosaque. Quelques-uns, à l'interpellation *argente! argente!* qui leur était adressée, envoyaient précipitamment la main dans le gousset de leur pantalon, en retiraient un couteau, une clé, des billes et présentaient le tout au Cosaque en disant : « M'seu, je n'ai que ça. » Celui-ci, jetant un regard dédaigneux sur une pareille offrande, la rejetait brusquement au visage de l'élève et courait au lit voisin dans l'espoir, souvent déçu, d'une meilleure aubaine.

Un de mes condisciples qui, en qualité de futur magistrat, avait déjà le sentiment de la justice : *jus suum Cuique tribuens*, et par conséquent aux vainqueurs ce qui leur appartient par droit de conquête, reconnaît que *son* Cosaque a enlevé tous les effets contenus dans sa malle, mais que son chapeau d'uniforme est encore dans la boîte destinée à le renfermer. Présumant que ce ne pouvait être qu'un oubli, et ne voulant pas garder ce qu'il pensait ne plus lui appartenir, il s'élance dans le dortoir, court en chemise, son chapeau à la main, en criant de toutes ses forces : « M'seu le Cosaque ! m'seu le Cosaque, vous oubliez mon chapeau d'uniforme, tenez, venez le prendre. » Il en fut pour sa loyale intention; son Cosaque et ses camarades étaient déjà loin, chargés de leur butin.

Les choses ne se passèrent pas ainsi dans le dortoir des *Grands*: une méprise qui pouvait avoir les résultats les plus funestes, fit connaître jusqu'à quel point l'un des chefs, dont j'ai déjà parlé, le père Sonnet, portait le dévouement pour ses élèves. Quelque temps avant l'invasion de la France, les institutions de Juilly avaient subi de nombreuses modifications. L'habit d'uniforme, l'exercice, le tambour, en un mot tout le régime des lycées y avait été introduit. Parmi celles de ses institutions particulières qu'on avait conservées, était l'existence d'une académie composée de l'élite des élèves et dont les membres portaient, en signe de dis-

tinction, sur leurs habits, un ruban rouge semblable à celui de la Légion d'honneur.

Les premiers Cosaques qui pénétrèrent dans le dortoir des Grands, apercevant sur les lits ces habits uniformes à revers et parements bleus, ces boutons jaunes, ces aigles et ces rubans rouges, s'imaginent qu'ils appartiennent à des officiers français réfugiés dans le collége et cachés parmi les élèves. Comme s'ils ne savaient pas depuis longtemps que des Français ne se cachent jamais à l'approche de l'ennemi! Ces militaires sont en petit nombre, à moitié endormis, sans armes, incapables d'opposer la moindre résistance... Les Cosaques ne prennent pas la fuite. Aux cris mille fois répétés d'*ofciers françous* ! de *houras*! *houras* ! leurs compagnons dispersés dans la maison ont bientôt envahi le dortoir. Attiré par le bruit, le père Sonnet s'y précipite avec eux. Ces habits qu'ils tiennent à la main, ces cris *d'ofciers françous*, quelques mots des élèves l'ont bientôt mis au fait. Il se jette aussitôt au milieu des Cosaques, les arrête, les repousse, s'efforce de leur expliquer par signe le motif de cette décoration, s'écrie que ce ne sont pas des militaires, que ce sont ses élèves, ses enfants. La fureur des Cosaques se tourne alors vers lui. Ils le saisissent, l'accablent de coups de plat de sabre et le précipitent dans l'escalier. Le malheureux vieillard se relève, rassemble toutes ses forces pour remonter les degrés et vient tomber en défaillance sur le seuil du dortoir en s'écriant: « Épargnez mes enfants, mes pauvres enfants ! »

Les Cosaques qui avaient continué leur visite dans le dortoir et trouvé le même habit sur le lit de chaque élève, comprirent que ce devait être l'uniforme du collége, et la réflexion apaisa enfin, en l'éclairant, leur stupide brutalité.

IV.

Dès que le jour eut paru, nous descendîmes dans nos salles d'étude. Dieu ! quel charmant spectacle elles nous offrirent! les livres éparpillés sur le parquet, pêle-mêle avec les cahiers et les écritoires, les pupitres forcés ou brisés en mille pièces. En vérité, nous n'eussions pas mieux fait nous-mêmes. Tandis que, sur l'invitation du maître d'étude de réparer le désordre, chacun s'évertuait à l'accroître de son mieux, y voyant la certitude de ne point avoir de classes ce jour-là, ordre supérieur

de nous réunir dans la grande cour. Là, nouveau sujet de joie. La force des circonstances fit fléchir la sévérité du réglement. On laissa les divisions se confondre, les *Minimes* parcourir librement le canton des *Grands*, adresser impunément la parole à un rhétoricien ou à un philosophe, ce que la veille encore ils n'auraient pu faire, sans encourir une punition proportionnée à l'énormité d'une pareille faute.

Le sujet de toutes les conversations fut, comme on le pense bien, les événements de la nuit. Chacun dépeignait la figure, l'accoutrement de *son Cosaque*, racontait la manière dont il en avait été traité, ce qui lui avait été pris. Tous nous leur pardonnions la frayeur qu'ils nous avaient causée, le mal qu'ils nous avaient fait, en faveur de cette réunion extraordinaire dont nous leur étions redevables. Ce sentiment se conçoit facilement pour qui connaît les écoliers, pour qui sait combien ils aiment le fruit défendu, combien leur plaît tout ce qui est changement, désordre, infraction à la règle ordinaire. Nous ne savions pas que bientôt, au prix d'une frayeur bien plus grande encore, nous aurions à leur adresser de nouveaux et plus vifs remercîments.

La nuit entière n'avait pas suffi à nos aimables hôtes, pour assouvir leur insatiable rapacité. Dès que nous eûmes quitté nos dortoirs, ils y remontèrent en foule, pour visiter, d'une manière plus détaillée, chaque malle, chaque lit et remonter, aux dépens de la nôtre, leur garde-robe qui avait un pressant besoin de cette restauration. L'escalier des dortoirs aboutissait dans la cour où nous nous trouvions; au fond de cette cour, ouvrait la porte extérieure du collége; de sorte que chaque Cosaque, retournant au bivouac chargé de nos dépouilles, était obligé de traverser la cour et de passer au milieu de nous. Je laisse à penser s'ils étaient examinés, toisés de la tête aux pieds, à leur passage ; je laisse à penser les éclats de rire qui partaient de tous côtés, lorsque nous les voyons s'avancer gravement vers nous, drapés à la romaine avec nos rideaux de cotonnade bleue, ou bien marcher lentement et avec peine, chaque jambe passée dans une enveloppe vide d'oreiller, en guise de pantalons. Cette gaîté nous coûta cher.

Déjà les Cosaques s'étaient écoulés peu à peu ; déjà chaque division avait repris son rang ; la cloche allait sonner l'étude ; tout, à notre grand regret, allait rentrer dans l'ordre accoutumé, lorsque tout à coup un bruit de chevaux se fait entendre, la porte extérieure s'ouvre avec

violence, soixante cavaliers se précipitent dans la cour, se rangent en bataille, et chargent sur nous, au galop, le sabre levé.

Je n'essaierai pas de peindre notre situation dans cet instant affreux, il est plus facile de la concevoir. Nous nous jetons tous à plat-ventre contre terre, poussant des cris lamentables, persuadés que nous allons être sabrés sans pitié. Quelques élèves auxquels la peur donne des forces et pousse vers un danger non moins grand que celui qu'ils veulent éviter, ont escaladé, malgré sa hauteur, le mur de clôture et sauté dans le village ; les professeurs se précipitent sous les pieds des chevaux, les mains jointes, criant grâce et miséricorde, l'officier adresse quelques mots à sa troupe... elle s'arrête..! nous revînmes à la vie.

Cet ordre avait été donné en allemand ; le professeur de cette langue s'avança aussitôt et servit d'interprète. Il demanda quelques explications. Quelle crainte devaient inspirer des enfants qui n'avaient opposé et ne pouvaient opposer, en effet, aucune résistance ?

L'officier répondit que depuis que nous étions rassemblés dans la cour, nous avions manifesté des intentions hostiles, que nous avions comploté contre les Cosaques, que plusieurs d'entre eux avaient été insultés par nous et désignés du doigt pour être les premiers immolés à notre vengeance; que ceux-ci étaient venus donner l'alerte au bivouac, et qu'on avait jugé à propos d'envoyer son détachement pour nous tenir en respect. On expliqua alors la cause toute innocente de ces rires et de ces désignations de la part des élèves ; et comment leur en attribuer sérieusement une autre? Comment supposer que nous eussions voulu nous porter contre les Cosaques à des extrémités sans aucune utilité pour nous et pouvant avoir les plus funestes conséquences, puisque la connaissance qui en serait bientôt parvenue au camp, nous eût exposé aux plus terribles représailles ? Ces explications parurent satisfaire l'officier ; à un nouveau commandement, sa troupe fait un mouvement rétrograde, remet les sabres dans les fourreaux et met pied à terre.

Cette manœuvre fit cesser l'état affreux dans lequel nous étions depuis quelques instants. Jusque-là, en effet, il n'y avait rien de changé dans notre position, si ce n'est qu'on nous avait laissé le temps d'en ressentir toute l'horreur; les sabres étaient toujours levés sur nos têtes, les chevaux nous tenaient toujours refoulés contre le mur. C'est dans cette situation que nous attendions le résultat de la haran-

gue de notre professeur. Nous savions bien qu'il donnerait d'excellentes raisons, mais il est si rare que les raisons n'aient pas tort avec les sabres!

Lorsque la réponse du commandant nous fut connue, nous jugeâmes tous que son intention avait été seulement de nous effrayer; et il faut avouer qu'il était impossible de mieux réussir; quant à moi, c'est bien le plus mauvais quart d'heure que j'ai passé de ma vie.

Cependant les chasseurs Bavarois ne voulurent pas s'en retourner les mains vides. A peine eurent-ils attaché leurs chevaux, qu'ils se répandirent dans le collége, enlevant ça et là tout ce qui avait pu échapper aux yeux des Cosaques, qui, il faut le dire, ne leur avaient pas laissé grande besogne à cet égard. Troupes irrégulières et indisciplinées, s'il en fut jamais, ils sont bien, sur l'article du pillage, les premières troupes du monde.

Pendant ce temps, les chefs du collége tenaient conseil.—Ce dernier épisode avait effrayé les plus courageux; la peur dicta tous les avis. Entourés des toute parts de troupes ennemies, peu éloignés de la route qu'elles suivaient pour se rassembler autour de Paris, nous serions chaque jour exposés à de semblables alertes; et si les alliés venaient à être repoussés sous les murs de la capitale, que n'aurions-nous pas à craindre de la férocité des Cosaques qui, toujours les premiers à fuir, mettent tout à feu et à sang dans les pays qu'ils sont contraints d'abandonner? Enfin, dans la crise où l'on se trouvait, n'était-il pas prudent de se décharger de toute responsabilité, en remettant les élèves entre les mains de leurs parents ou correspondants?

La décision fut d'abandonner le collége et de se réfugier à Paris. On nous cacha cette grande, cette importante nouvelle. D'ailleurs la résolution de nos supérieurs devait recevoir la sanction d'un pouvoir au-dessus du leur, celle de l'officier Bavarois qui, en homme sachant son métier, avait posté des sentinelles à toutes les issues, de peur de surprise. Le professeur de langue allemande fut donc député de nouveau, et lui présenta humble supplique pour qu'il voulut bien nous permettre de sortir du collége dont on lui abandonnait ensuite la libre et entière possession. Ce militaire s'imaginant apparemment s'être emparé d'une place forte, et croyant voir la garnison venant lui demander de sortir avec les honneurs de la guerre, répondit qu'il nous accordait volontiers cette permission, mais que nous

étions prisoniers et qu'il fallait tout premièrement payer notre rançon. Si ce n'eût pas été un Allemand qui eût fait cette réponse, s'il ne l'avait pas faite avec le flegme et le sang-froid qui caractérisent sa nation, et surtout si nous n'eussions pas appris à nos dépens combien peu il aimait la plaisanterie, nous aurions cru volontiers qu'il voulait rire. En effet, demander une rançon à des gens qui, pendant plus de douze heures avaient été si complétement dévalisés par les Cosaques, à des gens auxquels sa troupe elle-même enlevait, dans le moment, tout ce qui pouvait leur rester de quelque valeur, paraissait au moins une chose fort singulière.

Heureusement, les désirs de l'officier étaient assez raisonnables, et on put les satisfaire. Les grandes robes noires que portaient les pères Oratoriens, d'un drap très fin, avaient excité sa convoitise ; il en demanda six et je ne sais combien de livres de tabac. — Les pères se depouillèrent donc de leurs robes qu'ils remplacèrent par de vieilles soutanes dédaignées par les Cosaques eux-mêmes ; toutes les bouteilles, toutes les tabatières furent mises à sec, et lorsque la quantité demandée eut été trouvée, le tout fut apporté au milieu de la cour et remis solennellement au commandant, en présence de toute sa troupe d'un côté et de tout le collège de l'autre.

Ignorant ce qui s'était passé précédemment, nous ne savions comment expliquer cette étrange cérémonie ; nous en connûmes enfin les motifs. Quelle joie ! quelle ivresse ! quels transports ! Commencer les vacances au milieu de l'année, quitter le collège pour aller à Paris ; l'esprit ne pouvait croire, comme le cœur ne pouvait suffire à tant de bonheur. Basquirs et Kalmoucks, Cosaques du Don et de Crimée, vous surtout Chasseurs Bavarois auxquels nous en avions la principale obligation, quelles actions de grâces, quels souhaits, quelles bénédictions ne nous inspira pas notre reconnaissance. Votre insatiable rapacité, votre brutale agression, vos figures épouvantables, tout cela fut oublié. Pour nous vous devîntes les plus désintéressés, les plus aimables, les plus polis de tous les hommes. Vive les Cosaques ! Vive nos amis les ennemis ! fut le cri qui partit de toute les bouches ; qu'on nous le pardonne, dans ce moment, il était aussi dans tous les cœurs.

On court, on se hâte ! dans un clin d'œil, chacun est à son rang ; on trépigne d'impatience, on craint toujours un contre-ordre ; enfin le signal du départ est donné, nous dé-

filons en silence, nous franchissons les portes extérieures, nous sommes sur la grande route.

Rien de plus comique, rien de plus triste en même temps que le spectacle de notre émigration ! Qu'on se figure près de trois cents enfants, dont les plus jeunes atteignaient à peine leur huitième année, errant sur les chemins, vêtus de la manière la plus bizarre et la plus singulière. La plupart étaient nu-têtes ; les uns, avec un habit bourgeois portaient un chapeau d'uniforme, les autres, avec un habit d'uniforme, étaient coiffés de bonnets de coton. J'étais enveloppé dans un épais carrick de gros drap — nous étions au mois de mars, — mon compagnon était entièrement habillé d'été. Les Cosaques ne nous avaient pas laissé le choix de la toilette ; nous n'avions absolument que ce qu'il fallait pour nous couvrir. Mais au milieu de cette variété de costumes, un seul sentiment se peignait sur tous les visages, celui de la joie la plus vive et la plus pure, le bonheur de la liberté.

Cette joie devait bientôt être à son comble. Nous avions déjà fait un quart de lieue : nous gravissions une hauteur d'où l'on apercevait le village et le collége. Au sommet, nous portons nos regards de ce côté ; nous mesurons avec délices la distance qui déjà nous sépare de notre prison ; tout à coup de vives flammes s'élèvent dans les airs, c'est dans la cour même du collége que le feu est allumé. « Ils mettent le feu au collége ! s'écrie-t-on aussitôt, bravo ! bravo ! ils mettent le feu au collége. » Et nous voilà donnant les signes de la joie la plus immodérée, riant, sautant, nous embrassant les uns les autres, tandis que nos malheureux professeurs, accablés sous ce nouveau coup qui achevait leur ruine, les yeux tournés vers le Ciel, offraient en silence à Dieu ce dernier sacrifice. *Cet âge est sans pitié*, dit La Fontaine en parlant de l'enfance ; c'est surtout à des écoliers que cette maxime doit être appliquée dans toute sa rigueur.

Malgré cette admirable résignation de nos chefs qui aurait dû nous arracher des larmes, au moment où, descendant le revers de la colline, nous perdîmes de vue ce spectacle qui avait excité en nous de si joyeux transports, nous le saluâmes encore et par trois fois, des plus vives et des plus unanimes acclamations.

V.

En suivant la grande route, nous n'avions que neuf lieues à faire pour atteindre Paris ; deux jours de marche forcée auraient suffi pour y arriver, mais cette grande route était déjà occupée par les ennemis : impossible de la suivre. Il fut résolu dès lors que nous prendrions des chemins détournés, et que nous attendrions en route la suite des événements. Nous fîmes donc un circuit de trente lieues, et marchâmes pendant huit jours, dans les villes, logés chez les habitants ; dans les villages, passant la nuit sur la paille des écuries et des greniers ; réduits à des repas bien plus exigus encore que ceux du collége. Cependant, cette manière de voyager nous plaisait infiniment, et la gaîté la plus vive ne cessa de régner dans nos rangs pendant toute la route. Un incident assez singulier vint seul troubler pendant quelques instants ces heureuses dispositions de nos esprits, et nous rappeler des dangers auxquels nous croyions avoir échappé pour toujours.

C'était le second jour de notre marche, à l'entrée de la nuit. Nous approchions d'un village dont les maisons nombreuses et bien bâties nous annonçaient une bonne étape ; nous n'en étions plus qu'à quelques pas, lorsque tout à coup les cloches du village sont ébranlées avec violence, c'est le tocsin qu'elles sonnent. Les paysans accourent en foule des champs, traînant après eux leurs femmes et leurs enfants, poussant des cris d'effroi : *Voilà les Cosaques* ! *Voilà les Cosaques* ! A ce cri, la frayeur s'empare de nous, les rangs sont rompus, élèves et professeurs se sauvent à toutes jambes dans le village, croyant déja sentir derrière eux les longues lances des Cosaques. Chaque habitant s'enferme dans sa maison, s'y barricade, et nous restons seuls sur la place, en proie à la plus vive terreur, en nous voyant ainsi exposés à être les premières victimes de la fureur des Cosaques. L'effroi que nous éprouvâmes dans ce moment, fut peut-être plus fort encore que celui que nous causa la charge des Chasseurs Bavarois dans la cour du collége. L'obscurité, l'épouvante d'une population entière, les cris des femmes et des enfants, le son des cloches, les maisons barricadées, tout contribuait en effet à former un tableau dont l'horreur est encore présente à ma mémoire.

Heureusement, cette fois encore, nous en fûmes quittes pour la peur. Au bout d'une heure passée dans les plus

terribles angoisses, ne voyant point arriver les Cosaques, on commença à se remettre un peu. On interrogea les paysans qui avaient les premiers donné l'alerte et qui avaient vu les Cosaques ; on leur demanda le lieu, l'heure, leur nombre ; enfin on découvrit, à la grande satisfaction de tous, que ce n'était qu'une terreur panique. L'obscurité, l'éloignement et surtout la peur, avaient donné lieu à une funeste méprise. C'était nous qu'on avait aperçu aux approches de la nuit, descendant la colline et nous dirigeant vers le village; c'était notre bizarre costume, notre nombre, les bruyants éclats de notre gaîté, qui avaient donné le change à ces bons villageois; c'était nous enfin qui étions les Cosaques. Nous avions eu peur de notre ombre.

Le sixième jour de notre voyage, nous apprîmes la capitulation de Paris. C'était près de Meulan, au château de M. de Saint-Aignan, où nous avions été recueillis en masse. Nous prenions notre repas de midi dans les vastes écuries du château, lorsque, tout à coup, entre le père Sonnet, et d'une voix solennelle et émue : « Messieurs, dit-il, Paris s'est rendu ! »

Il m'est impossible d'exprimer ce que j'éprouvai de douleur, et d'étonnement plus encore peut-être. Ainsi en fut-il de mes camarades. Un morne silence accueillit les paroles du père Sonnet; le repas ne fut pas achevé ; la tristesse et l'abattement s'emparèrent de nous, et, chose bien rare chez des écoliers, une nuit sans sommeil succéda à une journée sans appétit et sans gaîté.

On ne doit pas en être surpris. Nous n'avions connu des évènements que le beau côté, par les *Te Deum* chantés à la chapelle du collége. Pour nos jeunes imaginations frappées par de si grandes, de si nombreuses victoires, cela ne devait pas avoir de fin... et nous apprenons, tout d'un coup, que les ennemis ont envahi la France, qu'ils vont assiéger Paris... mais Paris est imprenable..... ou s'il devait en être autrement, notre patriotisme, s'inspirant de notre érudition classique, n'admettait qu'un siége aussi long que celui de Troie... Hélas ! non, Paris a été investi... Paris s'est rendu ! (1)

Nous avions successivement traversé Dammartin, le Louvre, Luzarche, Beaumont, l'Isle-Adam, Pontoise,

(1) Depuis 1814, il m'est arrivé certes, plus d'une fois, d'apprendre, soudainement, des nouvelles aussi graves qu'imprévues, mais jamais je n'ai ressenti une émotion pareille à celle que produisirent sur moi ces trois mots : *Paris s'est rendu !* Le souvenir seul m'impressionne encore aujourd'hui.

Mantes et Meulan. A Saint-Germain-en-Laye, on nous emballa par douzaines dans des fiacres qui nous conduisirent à Paris, où chacun se rendit chez ses parents, et à défaut chez son correspondant. Nous y restâmes une semaine ; nous y fûmes témoins des grands événements qui, au mois d'avril 1814, changèrent les destinées de la France et de l'Europe ; et le jour où le chef de la dynastie des Bourbons revoyait, après un long exil, le ciel de la patrie, de notre côté, nous retournions reprendre paisiblement possession de Juilly.

La tentative faite par les Cosaques n'avait pas eu le résultat que nous avions cru. Après leur départ, quelques domestiques, aidés des paysans du village, étaient parvenus à se rendre maîtres du feu et à l'éteindre complétement.

VI.

Pendant notre voyage, dans les villages, et les hameaux aussi bien que dans les villes, partout les habitants de toutes les classes exercèrent envers nous les devoirs de l'hospitalité de la manière la plus touchante et la plus généreuse. Menacés eux-mêmes du sort que nous venions d'éprouver, ils oubliaient le sentiment de leurs dangers personnels pour se livrer tout entiers au soulagement d'une infortune étrangère. A peine notre arrivée, nos malheurs et nos besoins étaient-ils connus, que les autorités et tous les citoyens à l'envi, accouraient sur la place où nous étions rassemblés. Là, et sous la direction de nos chefs, se faisait la répartition générale des élèves. Chaque habitant s'imposant lui-même, suivant ses moyens, emmenait trois, cinq ou un plus grand nombre d'entre nous, qu'il logeait et hébergeait jusqu'au lendemain, où chaque élève se rendant, de son côté, au rendez-vous indiqué la veille, la caravane se remettait en marche accompagnée des vœux de nos hôtes, auxquels notre émotion, en nous séparant d'eux, devait prouver, mieux encore que nos paroles, toute notre gratitude.

Les femmes surtout, qu'un sentiment inné, qu'un instinct secret entraîne irrésistiblement vers le malheur, la faiblesse, la souffrance, furent excellentes pour nous. Toutes réclamaient les élèves les plus jeunes et les plus délicats, comme exigeant des soins plus attentifs et plus empressés. S'en trouvait-il un par hasard malade

ou indisposé, il s'élevait aussitôt une lutte entre elles pour l'avoir, et c'était une faveur que de l'obtenir. J'ai vu des femmes de la classe la moins aisée arrivant sur la place, après que la répartition avait été faite, accourir dans les maisons où plusieurs élèves avaient été recueillis, et réclamer comme un droit, qu'on leur cédât un ou deux de *ces pauvres enfants*. A Mantes, la femme d'un simp'e savetier qui vint m'enlever de cette manière, me disait en me reconduisant chez elle, toute joyeuse : « Vous ne « serez peut-être pas si bien cheux nous, mon p'tit mon- « sieur; vous n'aurez que de la soupe et des légumes; « dame ! les pauvres gens ne peuvent donner que ce qu'ils « ont ; mais ils le donnent de bon cœur, c'est sûr ça. » Je fus reçu là avec l'empressement le plus vif, la cordialité la plus franche; ce fut un jour de fête pour cette honnête famille.

Depuis cette époque, déjà bien éloignée, j'ai toujours été poursuivi par le regret, je dirais presque le remords de n'avoir donné à ces bonnes populations aucun témoignage de ma reconnaissance. Je suis heureux aujourd'hui d'en consigner ici, au moins l'expression ; je suis heureux encore d'opposer leur conduite si humaine, si généreuse envers de pauvres enfants, au traitement que ne craignirent pas de leur faire subir les vainqueurs de 1814.

Auguste LAFORET,

de l'Académie de Marseille.

CHARITÉ.

Il est sur cette terre, où le mal surabonde,
Une fille du Ciel en prodiges féconde,
Au regard souriant, au front modeste et doux,
Ange consolateur qui, déployant ses ailes,
Est un jour descendu des sphères éternelles
Pour s'asseoir au milieu de nous.

Le Christ, accomplissant les desseins de son Père,
Léguait, en expirant au sommet du Calvaire,
Un céleste trésor à notre humanité;
Et ce trésor, c'était l'inextinguible flamme
Qui dévora sa vie et que garde en son âme
L'Ange qu'on nomme Charité.

Ah! pour purifier ce siècle de ses crimes,
Que de nobles élans, de dévoûments sublimes
La Charité produit partout et chaque jour!
Pour elle, abandonnant le toit qui la vit naître,
La Sœur de Charité, semblable au Divin Maître,
Voue au prochain tout son amour!

L'une, passant les mers et bravant les orages,
Radieuse s'en vâ sur de lointains rivages
Annoncer l'Évangile et propager la Croix;
Une autre, en la mansarde où la souffrance veille,
Apparaît, et, soudain, éclatante merveille,
Le bonheur revient à sa voix.

Celle-ci, sans trembler à travers la mitraille,
Véritable héros sur un champ de bataille,
Porte au soldat qui tombe et le baume et le miel;
D'une mère elle sait faire oublier l'absence;
Elle porte au mourant l'immortelle espérance,
Et du doigt lui montre le Ciel!

D'autres encor du monde ont voulu fuir les charmes ;
De leur famille, en vain, avaient coulé les larmes ;
S'appuyant sur Dieu même et sur sa volonté,
Avec joie elles vont, sans que leur cœur regrette
Un riant avenir, cacher dans la retraite
Et leur jeunesse et leur beauté !

Et là, sous l'œil de Dieu, chacune sert de mère
A de pauvres enfants délaissés sur la terre,
Les élève au milieu des plus saintes vertus !
Et, miracle d'amour, la douce jeune fille
Qui laissa tous les siens, se fait une famille
De ces êtres qui n'en ont plus.

Charité ! nos respects, notre amour, nos louanges
Sont-ils donc réservés seulement à ces anges ?
Sous le souffle du Ciel ton feu s'agrandissant
Ne cesse d'embraser d'autres cœurs, leur inspire
Le mépris du danger, et, dans un saint martyre,
Leur fait verser même leur sang.

En des temps de malheur, lorsque dans nos murailles
Passaient et repassaient les longues funérailles,
Et que tout s'éloignait sous un fléau cruel,
Ah ! n'était-ce pas toi qui produisais encore
Tant de beaux dévoûments dont Marseille s'honore,
Et rendais Belsunce immortel ?

Et de nos jours, alors que, fléau plus terrible,
La discorde jetait dans une lutte horrible
Lutèce, et faisait d'elle un immense cercueil ;
Quand des fils égarés, sans pitié pour leur mère,
Oubliant les devoirs du frère envers le frère,
Plongeaient la France dans le deuil;

Charité ! c'était toi qu'en son âme meurtrie,
Pour arrêter le sang qui souillait sa patrie,
Invoquait un Prélat en marchant à la mort !
C'était toi qui mettais sur sa lèvre glacée
Le sourire divin, reflet de la pensée
Qui lui faisait bénir son sort !

Ah ! loin de nous ces temps de lugubre mémoire !
Ciel ! à la Charité réserve une autre gloire ;
Montre-la désormais plus riante à nos yeux !
Et telle qu'on la voit parmi nous à toute heure,
Puisse-t-elle toujours pour l'indigent qui pleure
Garder ses élans généreux !

La cité catholique et du Midi la reine,
Où de Vincent de Paul la charité chrétienne,
Héritage d'amour, passe de cœur en cœur;
Marseille ne doit point, elle si bienfaisante,
Aux cris de la pitié rester indifférente,
Ni sourde à la voix du malheur!

A son appel pressant qui ne voudrait répondre?
Tous les rangs sont unis et semblent se confondre
Pour calmer la souffrance et répandre le bien!
Des bonheurs qu'ici-bas l'âme parfois éprouve,
Le plus vrai, le plus pur est celui qu'elle trouve
En donnant à ceux qui n'ont rien!

Donner lorsqu'on le peut, c'est aimer la justice;
C'est servir le Seigneur et le rendre propice;
C'est arrêter de Dieu la foudre dans sa main.
Donner, c'est être utile à nous-mêmes encore,
Car, heureux aujourd'hui, chacun de nous ignore,
Hélas! ce qu'il sera demain.

Donner, c'est embellir doucement notre vie;
C'est écraser du pied le serpent de l'envie.
Donner, c'est amasser un trésor précieux!
Donner, c'est voir un ange, à notre heure dernière,
Venir, en souriant, nous fermer la paupière
Et nous conduire dans les Cieux!

B. POUJOULAT.

Le Gérant : J. Mathieu.

Marseille. — Typ. Veuve Marius Olive, rue Paradis, 68.

LES ANCIENS CHEMINS DE MARSEILLE.

(Suite).

Jarret.

12,000 mètres.

Ce cours d'eau prend naissance au quartier de la Bourdonnière, et se jette dans l'Huveaune, au pont de Sainte-Marguerite. Il est désigné sous le nom de Jerrenus, et plus tard sous celui de Jarret de Gontardy.

Le premier nom vient de *Jrinus* : — espèce de joncs qui porte des fleurs, — on en voyait beaucoup autrefois. sur les bords du ruisseau, et durant longtemps, ces lieux ont été couverts de joncs. La seconde appellation paraît se rapporter à de grandes terres dépendantes de la montagne de l'Étoile, — il en sera fait mention en son lieu. Près de la *Croix-Rouge*, il y a encore un endroit appelé *Gontard*.

Le nom de Jarret a été porté par des familles marseillaises.

En 1478 une fourniture de draps pour les couvertures des mules fut faite à l'escuyer Jarret. Il n'en faut pas moins revenir au nom primitif Ιρις, d'ou est venu d'abord, le nom de Jerrenus Flumen, le ruisseau des joncs, et primitivement Flumen Gerre, dérivé de Γέρρου, ouvrage d'osier.

D'après l'opinion accréditée, Jarret déversait primitivement ses eaux dans le Port : il semble qu'il y a, ici, erreur ou au moins confusion. Ce n'est pas Jarret qui se dirigeait vers la ville, mais bien certainement un bras de ce ruisseau. C'est ce torrent qui grossi par les eaux pluviales, encombrait le Port et donnait tant de soucis aux

habitants de Marseille, qu'ils en étaient toujours à chercher les moyens de se garantir de ses invasions périodiques.

En examinant attentivement la configuration des terrains depuis les Chartreux jusques au pont de Saint-Pierre seulement, il est facile de reconnaître que rien ne s'oppose à ce fait : que Jarret ait toujours coulé là où nous le voyons aujourd'hui. Dans l'hypothèse contraire, il faut admettre des travaux d'art considérables, non-seulement pour creuser un nouveau lit à ses eaux, mais encore pour raccorder par des tranchées profondes, tous les chemins qui le traversent.

Il est cependant bien établi qu'une dérivation a été opérée; elle était devenue indispensable pour préserver le Port des alluvions qui menaçaient d'en combler une partie. Mais en disant que ce travail s'applique seulement à un bras de Jarret, il semble que l'on se rapproche davantage de la vérité : car, les chaussées, les murs de soutènement que l'on rencontre sur divers points, tous ouvrages où il faut bien sûrement, voir la main des hommes, ont été faits par les riverains, pour garantir leurs terres des débordements accidentels.

Le bras de Jarret commençait au point voisin de l'ancien Jardin des Chartreux, parcourait la vallée Saint-Bauzily, une partie du Cours, aboutissait au Port par la place dite *la Fusterie,* située à l'extrémité de la Rue-des-Fabres actuelle.

Il est probable que la dérivation fut pratiquée au moyen d'une digue, sans toucher au lit du petit ruisseau, et que c'est sur cet ancien lit que fut établi le Canal des Arrosants de la Magdeleine, construit au XIIIe siècle. L'usage de ces eaux fut réglé par divers statuts, toujours pour garantir le Port; mais malgré la surveillance du commissaire, chargé de faire observer les règlements, les jardiniers continuant à envoyer leurs eaux bourbeuses vers la ville, les teinturiers et les tanneurs établis au bourg des Roubauds aggravant encore le mal; toutes ces raisons réunies renouvellèrent les inquiétudes des magistrats, et les décidèrent à supprimer définitivement ce ruisseau, connu sous le nom de *Valat deis Cougourdos.* — On pense généralement que ce nom venait des plantations de courges que l'on voyait en cet endroit; mais il y a une autre explication d'après laquelle ceci signifiait: Rendez-vous galant, seulement qu'à cette époque l'expression provençale avait un sens beaucoup moins honnête.

Lou valat deis cougourdos, à son embouchure, s'étendait vers le quartier des Auffiers. Dans une requête présentée par les habitants, pour demander la suppression du ruisseau, un des principaux considérants s'appuye sur les *Escandales* qui s'y produisaient : cette requête est de l'année 1559.

La place dite *la Fusterie* était principalement occupée par des hangards, où l'on confectionnait les *Fustailles*. C'est celle qui fut appelée, plus tard, *Quei de Buous*, traduit mal à propos par Cul-de-Bœuf ; le nom vient du marquis de Buous, dont la fille avait épousé Léon de Valbelle. Cette famille, illustrée par les plus hautes charges, habitait la maison des Quatre-Tours située au fond de la Rue-des-Templiers. Cette place était contiguë au mur d'enceinte du Plan-Fourmiguier dont il sera fait mention plus loin (1).

Le petit ruisseau supprimé, les tonneliers se replièrent sur les rues voisines, et conservèrent très longtemps le privilége de déposer leurs bottes d'osier dans les eaux et contre le quai du Port.

Chemin de Château-Gombert.

7,900 mètres.

Nous sommes maintemant sur la gauche du chemin d'Allauch : celui de Château-Gombert se prend à la Rose. Cette voie est antérieure à l'embranchement de Mal-Passé dont il sera parlé plus loin. Château-Gombert, — il a déjà été dit au chemin des Aurengues, — est nommé dans les titres, *Castellum Humberti*, appellation venant, on n'en saurait douter, du Dauphin Humbert. Ce village, d'après Grosson, est un des plus anciens du terroir de Marseille : une lampe de cuivre, trouvée dans le quartier, et portant un Croissant, indiquait suivant le même auteur, qu'il y avait eu là un culte en l'honneur de Diane.

Château-Gombert se trouve à mille mètres du terroir d'Allauch. Les limites sont indiquées par un ancien chemin appelé du *Cavau*, — ce nom en Provençal signifie

(1) Le 14 mai 1664, le cardinal Flavio Chigi débarqua à Marseille, et vint, en carosse, descendre à l'hôtel des Quatre-Tours. Il fut complimenté sur le quai : peut-on douter que ce fut à celui voisin des Augustins, — lieu des réceptions officielles — là où avait été reçu le Pape Clément, VII, en 1533, — et que les familles de Valbelle, de Pontevès, de Buous, n'aient fait à cette occasion, réparer et orner le quai, qui de là en conserva le nom.

cheval. Ce chemin, tout l'indique, était, sous la domination Romaine, une voie militaire : — un *Escart* voisin était désigné dans les possessions du Chapitre sous le nom de *Cavalerie supérieure.* Plus haut se trouve, *lou Valat deis Guides.* — Ceci trouvera sa place à la montagne de l'Étoile. — En dessous, on rencontre une station des *Paroyes* correspondant avec celle de la Rose ; — tout près, un autre point nommé les *Médecins* : ce nom vient de *Médica* , *Médoise*, fourrage pour les chevaux ; vers la montagne, la maison *Carri* qui se rapporte aux chars ; —*Carri* s'est conservé dans le Provençal ; — toujours sur la même ligne se dirigeant du côté d'Allauch, la *Peyre* de *lestang*, dérivé de *Stativa*, nom des camps Romains, lorsque l'armée y séjournait plusieurs jours. Enfin, en prolongeant ce chemin par une ligne droite, on arrive sur le tracé transversal indiqué pour deux embranchements de la voie Aurélienne, entre Draguignan et Riez.

Le chemin du *Cavau*, avons-nous dit, formant les limites entre les deux territoires, on avait placé, là, des *termes*, pour fixer la division. La ligne, partant du moulin du *Cavau*, (1) tout proche de l'Oratoire de l'Annonciade, s'étendait sur le chemin des *Gipieros* allant vers Allauch. En 1687, les *termes* furent arrachés, et quelques recherches que l'on fît pour découvrir les auteurs, on ne put y parvenir. On soupçonna que le méfait avait été commis dans le but de favoriser l'entrée, à Marseille, des vins étrangers à son terroir (2).

La circulation des vins, sur les chemins, était soumise à des règlements très sévères. Un Gentilhomme Marseillais, Raynold d'Altovitis, armateur du navire la *Marie-Magdeleine*, s'était chargé d'en faire parvenir au Pape , des vignobles du dehors. Acheminé par terre, l'envoi fut arrêté aux limites, et l'entrée refusée. La Municipalité s'assembla pour en délibérer, et ce ne fut qu'après plusieurs séances, que l'introduction fut autorisée, mais par exception expresse, eu égard au respect dû à la Cour de Rome. — L'amende en cas d'infraction était très-rigoureuse : à

(1) Cavau : ex eo, quod ungulà terrum cavat.

(2) Anciennement, dans le terroir de Marseille, pour indiquer les limites des propriétés , on fichait en terre une pierre longue, flanquée d'autres plus petites, nommées *Agachouns* ; en dessous on plaçait, à plat, trois tuileaux, provenant d'un seul morceau, — l'un deux retourné. Aujourd'hui on emploie des pierres taillées, ce qui facilite les recherches : les tuileaux sont appelés *Témoins*

une époque, où la *carterée* de vignes ne valait que cinquante livres et la charge de vin quinze sous, cette amende était de cent livres. Aux Echelles du Levant, les mêmes mesures étaient prises dans chaque ville, pour le quartier Franc (1).

Ce produit de nos champs, était l'objet d'une constante sollicitude de la part des gouvernants. Une loi statutaire de Marseille faisait défense de mettre de l'engrais aux vignes, afin d'améliorer la qualité des vins et leur conserver le renom dont ils avaient toujours joui. Les vignes y étaient d'une grosseur remarquable : on voyait, dans la vieille cité Phocéenne, une patère faite d'un cep de cette plante, que les anciens avaient placé un rang des arbres (2).

Chemin de Saint-Jérôme.

5,300 mètres.

Même route, embranchement à la Rose. L'entrée du chemin de Saint-Jérôme se trouve maintenant, chacun le sait, à Mal-Passé, à six cents mètres après Saint-Just, à gauche.

L'église de ce quartier dépendait d'un couvent de Frères-Mineurs ; c'était une des plus grandes et des plus belles du terroir ; il y reste encore des vestiges de l'ancien cloître. A quelques pas avant d'arriver au village, se voit la grande bastide, dite du roi René. Cette propriété avait été laissée à Jeanne de Laval ; le quartier s'appelait *Sartuvan*. La maison, de construction lourde et massive, a cependant un aspect seigneurial. Parmi les tableaux conservés dans la galerie, il y en a où se révèle le caractère de l'instituteur des jeux bizarres de la Fête-Dieu ; ce sont les portraits : les yeux sont mobiles, au moyen d'une petite coulisse on leur imprime un mouvement de va et vient, ce qui donne à ces figures un air des plus étranges. D'après Ruffi, un inventaire des meubles, fait en 1494, ne porte

(1) La carterée équivant. à deux mille mètres. Le nom vient de Καρτερος, qui indique la possession.
La *charge* de vin était représentée par deux barils formant ensemble soixante pots. — *soixante-cinq litres*, — c'était la charge d'une bête de somme. Dans la région montagneuse, on transportait le vin dans des outres, usage qui existait encore, il y a peu d'années.

(2) *Extraits de l'histoire naturelle de Pline*, par M. Guéroult - 1785. p. 207. Le fait est cité à cause de l'incorruptibilité du bois, tant il y a, cependant, que le diamètre d'une patère, indique suffisamment la grosseur du cep.

aucune mention pour l'argenterie. Le bon roi Réné n'offrait-il que des couverts d'étain à ses commensaux ? C'était conforme à la simplicité des mœurs de l'époque (1).

L'entrée du chemin de Saint-Jérôme, avons-nous dit, se trouve à Mal-Passé ; suivant la vieille tradition, la reine Jeanne, malade depuis quelque temps, se rendant à sa bastide, fut guérie en arrivant à ce point ; de là le nom. Ceci est la légende mystique, peu d'accord, il faut le dire, avec l'itinéraire, car pour venir d'Aix, où habitait Jeanne de Laval, à Saint-Jérôme, on arrivait par le chemin du *Cavau*. Mal-Passé s'appelait anciennement *Male-Pouigne*, que l'on croit venir de Méchant-Combat. Il semble que le nom vient tout simplement de Mal-en-Point, — en mauvais état ; — ce passage était, dans le temps, ce qu'on appelle, communément, un mauvais pas. — Non loin se voit un ancien moulin nommé *Sartan*, altération de *Sarturan*, nom primitif du quartier, lequel est dérivé de Χαραξ — retranchement θυρος — porte, étymologie qui se rapporte exactement à ce qui vient d'être dit aux chemins voisins de Château-Gombert. Enfin, un peu plus haut, vers Jarret, se trouve la *Bégude*, nom plus réeent, qui, en Provençal, sert à désigner une auberge isolée. Revenant au chemin de Saint-Jérôme, il y a tout près du village un lieu appelé les *Politres*, — dérivé de Polytric, plante semblable à la fougère ; un peu au dessus les *Serens*, — nom venant de *Serento*, qui, en Provençal, signifie Sapin.

Le séjour du roi Réné à Saint-Jérôme n'a pas peu contribué à la pompe que l'on retrouve encore, surtout dans ces contrées, à la célébration des fêtes patronales — les *Vogues*, nommées, en Provence, *Roméra*ges ; à Marseille *lou Trïn*. La vieille église du quartier, avec son large perron et sa place ombragée, était une des plus favorables, aussi, à l'éclat de ces fêtes patriarchales, auxquelles la religion apportait son concours, par la bénédiction, que, du porche de la Paroisse, et avant la Messe-Haute, le Curé, entouré des Prieurs et des Chantres, donnait à la foule silencieuse et prosternée. On y voyait, alors, les villageoises, avec le chapeau bordé de clinquant, la jupe courte et les bas rouges ; les jeunes gens, — se rendant

(1) Jean Casse, riche négociant de notre ville, au XIVe siècle, ne possédait pour toute argenterie que six cuillères : du reste, il y a à peine cinquante ans, dans beaucoup de bastides, — excepté les grandes Maisons, — on ne se servait encore que de couverts de bois, à cette époque ceux d'étain étaient déjà un objet de luxe.

quelques fois de loin, à la fête, ceux qu'on appelait *leis Quichiers*, — montés sur de superbes mulets, portant le couvre-pied traditionnel (1).

Sur la continuation du chemin de Saint-Jérôme, se trouve un embranchement qui conduit au centre de la montagne de l'Etoile, dont il sera parlé plus loin.

Chemin de Mont-Olivet.

4 900 mètres.

On arrive à Mont-Olivet par le chemin de Saint-Barnabé, mais la voie par celui des Chartreux paraît la mieux désignée. Elle est située, à droite, dans le chemin appelé anciennement *traverse* d'Allauch, dont l'entrée se trouve au pont du Jardin des Plantes ; nombre dé constructions nouvelles, ont complètement changé l'aspect de la localité sur ce point.

Mont-Olivet ! ce nom conservé en d'autres lieux, et aussi en souvenir de la Terre-Sainte, a été emprunté à la montagne de Judée, sur laquelle Jésus-Christ apparut à ses disciples, et de là, monta au ciel (1).

Une grande ressemblance se fait remarquer ici. La montagne du miracle est aux portes de Jérusalem ; elle en est séparée par une longue vallée ; elle est à l'Orient, à ses pieds coule un torrent, sur ces coteaux fleurissent l'olivier, le figuier et la vigne, et, pour complèter la similitude, la pointe d'un minaret de Derviches s'élevait non loin de là, comme, du Mont-Olivet marseillais, se dessinent à l'horizon les gracieux campanilles du monastère fondé par les Chartreux.

D'après la tradition, Notre-Seigneur laissa sur le sol Israëlite l'empreinte de ses pieds ; ajoutons, pour ce qui sera dit plus loin, que les Turcs ont enlevé celles du pied droit, prétendant qu'elle appartenait à Mahomet.

Notre Mont-Olivet a aussi une légende, imitation poé-

(1) Il y avait toutes sortes de réjouissances à ces fêtes. Pour la course des ânes on avait fait le quatrain suivant :

Bel ay que vas en roumavagi,
Ti recoumandi à Sant Aloy,
Afin, que de retour de viagi,
Noun vengues ni borni, ni goy.

(2) On lit dans le dictionnaire de Furetière :
« On appelle de ce nom plusieurs lieux, en cette commémoration Le faubourg d'Olivet à Orléans. »

tique et mystérieuse de celle qui s'est conservée sur la montagne de l'ancien pays des Jébuséens. — Un homme, poussé par un fantôme noir, qui lui promit de grandes richesses, immola sa femme au pied d'un oratoire. De la bouche de la pauvre martyre s'échappa une blanche colombe qui prit son vol vers les cieux. Le fantôme entraîna le criminel ambitieux après avoir détruit tout ce qui s'opposait à son passage ; il ne resta que l'oratoire, devant lequel vinrent s'agenouiller les habitants de la contrée.

Le quartier de Mont-Olivet, outre sa vieille chapelle, ses anciennes et belles bastides, possédait avant le Grand-Séminaire, la Maison des Missionnaires-Oblats, fondée par Mgr de Mazenod. C'est à Aix, il y a cinquante ans à ce jour, que notre ancien Evêque posa les premières règles de cette communauté destinée à évangéliser les populations rurales en Provençal (1).

Chemin du Lauret.

600 mètres.

C'est le dernier chemin que l'on trouve sur le tracé primitif de celui d'Allauch, dans la partie voisine de la ville. Ce nom avait été donné à la voie comprise entre la porte dite du Lauret et le Champ de Mars. La Porte-du-Lauret, ainsi appelée, parce que le pesage des grains et de la farine y était établi, devint, plus tard, Porte-Réale, le Champ-de-Mars, Plan-Saint-Michel, le chemin du Lauret, chemin du Laurier.

Lauret vient du celtique *Lieourat*, vente à la livre, et ce qu'il faut remarquer comme souvenir de ces noms, c'est l'usage, conservé sur nos marchés, de placer une branche de laurier, au support des balances-romaines ; usage, du reste, très ancien (2).

Tout près la Porte-du-Lauret, à l'angle de la Canebière, s'élevait la Tour-de-Meolhon; les Barons, de ce nom, avaient

(1) Malgré le merveilleux dont est entourée la légende Marseillaise, elle repose toutefois sur une vieille tradition. Ce serait beaucoup s'aventurer d'ajouter que, connue des Chartreux, elle leur fit donner la préférence à ce quartier. Il paraîtrait que la Maison des Montolieu était originaire de là, car on les appelait les Montolive anciennement.

(2) Le nom de Laurier fut aussi donné au *Mazeau*, l'ancien marché, et ici, sans doute, on peut encore regarder cette dénomination, comme une altération de Lauret.

été Capitaines de cette porte, dont le commandement fut confié plus tard à Pierre-Bayon-de-Liezbertat.

L'historique de ces lieux, sous la domination de Cazaulx, est connu : on sait que celui-ci y fut tué par Liezbertat, le 16 février 1596; cette scène fut le dénouement du complot ourdi avec les chefs des Bigarrats, dont la réunion eut lieu à la Pomme, à la suite du conciliabule tenu à Saint-Jullien; ceci a déjà été dit, pour chaque fait, aux passages concernant ces localités.

Nous voyons là, aujourd'hui, la Place-Maronne, nom qui porte vieille date, sans être, toutefois, officiellement ancien. Cet emplacement où s'assemblaient autrefois les ouvriers de la campagne avant de se rendre à leurs travaux, fut affecté plus tard à la vente des melons, *deis mérouns*, de là est venu, dit-on, le nom de *Méroune* dont on a fait Maronne. L'appellation fut donnée, dans le principe, à la petite fontaine, avec lavoir, qui se trouvait au milieu de la place.

A l'extrêmité de l'ancien chemin du Lauret, a été ouverte, il y a une vingtaine d'années, la Rue-Napoléon. A cette époque, on y voyait, perchées sur les terrains de la Rue-Sibié, plusieurs bastides devenues maisons de ville. A gauche un petit chemin appelé Traverse-des-Bernardines, longeait les murs du couvent de ce nom, et conduisait, par une pente rapide, vers l'emplacement occupé aujourd'hui par les Allées de Meilhan. Enfin, on se souvient encore de cette jolie habitation, où était établi le service du Campement, à l'angle droit de la rue dite du Laurier et de la Plaine Saint-Michel. Dans cette maison fut célébré, en 1795, le mariage de Joseph Bonaparte avec Mlle Julie Clary ; Lucien et Bernadotte étaient présents. A côté d'eux se faisait remarquer, par son maintien sérieux, un jeune Général accompagné de plusieurs officiers des armées républicaines ; quelques années après, le jeune Général s'appelait Napoléon Ier (1).

La famille Clary, dont le chef appartenait au Commerce Marseillais, avait donné son nom à l'avenue appelée actuellement Boulevard-de-Rome ; Mme Lætitia Bonaparte habitait à cette époque, avec ses deux filles, une maison de la Rue-Lafont, voisine de ce boulevard.

(1) De ce fait, ressort le nom donné à cette rue, dont l'appellation se rattache à l'historique de notre ville.

Chemin des Chartreux.

2,500 mètres.

La première porte, connue sous ce nom, fut celle que l'on ouvrit, vers la fin du XVII[e] siècle, sur la nouvelle enceinte, à la Rue-Bernard-Dubois : on l'appela Porte-Saint-Lazare, nom qui ne fut pas adopté par la population.

Les appellations décernées par la multitude sont basées sur des faits matériels. A cette époque, les Chartreux s'occupaient encore activement de la construction de leur couvent, dont la première pierre de fondation était posée depuis l'année 1633. Obligés qu'ils étaient de se rendre très-souvent auprès de l'Evêque, leur chemin le plus direct était celui de *Garbier*— aujourd'hui : Saint-Charles, —l'Evéché, on le sait, se trouvait dans la Ville-Haute. Le passage fréquent de ces Religieux, fit donner à cette porte, le nom qu'elle a conservé jusques en 1743 ; depuis, elle fut appelée, Porte-Bernard-Dubois.

Dès ce moment le chemin des Chartreux commença à la place dite aujourd'hui des Capucines ; là se trouvait une nouvelle porte que la municipalité nomma de la Magdeleine, et là, encore, le choix ne fut pas ratifié par le peuple, qui préféra dire, Porte-des-*Faitnéants*.

Il n'est personne qui n'ait entendu gratifier du nom de fainéants, ces pauvres Frères-lais qui ne méritent certainement pas cette épithète injurieuse. Il faut croire qu'à l'époque où la porte fut ouverte, les Frères des nombreux couvents qui se trouvaient tout près des lisses, avaient l'habitude de stationner sur ce point, avant d'entrer en ville: et de là, le nom qui s'est conservé jusques à nos jours: il vient d'être dit que cet emplacement s'appelle maintenant, des Capucines.

A la fin du siècle dernier, ces lieux changèrent complètement de face. Aux *Oulieres* de blé et de vignes succédèrent les Allées des Capucines : elles longeaient le mur du couvent de ce nom, dont la chapelle se voyait encore, il y a une trentaine d'années, sur l'alignement de la Rue-Villeneuve. L'entrée du chemin des Charteux fut dès lors reculée au carrefour des Réformés : à cette époque fut ouvert le Grand Chemin de la Magdeleine, qui n'en garda pas moins le nom de Chemin des Chartreux : ce fut la troisième protestation populaire, déposée sur cette voie rebelle aux appellations officielles.

Le Chemin-Neuf-de-la-Magdeleine, pour parler suivant l'étiquette municipale, a été créé en 1788. Il fait suite aux Allées de Meilhan, dite précédemment, Cours des Lyonnais : ceci était le nom d'un couvent établi sur l'emplacement du Gymnase. En 1792, — appelées Champ-du-Dix-Août, -- les Allées de Meilhan devinrent le rendez-vous des *Muscadins* de la ville (1).

La jolie route des Chartreux a été pendant longues années, pour le beau monde, la promenade des jours de fête : le but était le Jardin-des-Plantes. Disposé suivant les traditions de l'Ecole Française, cet établissement fut créé, en 1803, en l'honneur de l'Impératrice Joséphine, et par les soins du Préfet Charles Delacroix. Les travaux furent confiés à Me Penchaud, architecte du département. Me de Lacour-Couffé en avait été Directeur. Sur le chemin des Chartreux, à gauche, vinrent s'installer en 1824, les *Montagnes-Russes* : il reste encore des traces de la tour restaurée et appropriée pour habitation.

Enfin, à l'agrément de ces lieux, dont la ligne du chemin de fer a changé en partie l'aspect, est venu s'ajouter en compensation le Jardin Zoologique, ce souvenir heureux de l'Arche-de-Noé.

Passer sous silence le Dimanche des Pois-Chiches, *lou Diminché deis Céze*, ce serait oublier une de nos vieilles coutumes locales. Les couvents ont pour règle, la pieuse habitude, comme chacun sait, de distribuer la soupe aux indigents, toutes les semaines. Les Chartreux, le Dimanche des Rameaux, donnaient des poids-chiches ; la tempête révolutionnaire emporta tout cela ; les pauvres revenaient au couvent, ils s'en retournaient les mains vides : de là, l'usage d'y envoyer, chaque année, de crédules montagnards ; heureux, quand à la mystification dont ils sont victimes, ne viennent pas s'ajouter des scènes suivies de nombreux horions.

Le chemin des Chartreux, reculé cette fois à ses dernières limites, commence là où fut jadis le hameau de la Magdeleine dont il a déjà été parlé. L'avenue qui de ce point s'étend jusqu'aux Allées de Meilhan, ouvertes en 1775, par les soins de l'Intendant de Provence qui leur a donné

(1) A la suite d'une fête républicaine, en 1796, on avait planté, devant la fontaine, un arbre de la liberté : c'était un Catalpa qu'on y voyait encore il y a une trentaine d'années. Cet arbre, souvent visité par les patriotes, fut le sujet de maintes rixes entre ceux-ci et les muscadins.

son nom, s'appelle maintenant, Boulevard de la Magdeleine. Il y a quarante ans, les constructions ne dépassaient guères la ligne de la Rue Saint-Savournin : presque tout le reste était jardin ou terrain vague. Non loin de là, se voyait une ancienne briqueterie : elle était située à droite, et fut exploitée quelque temps encore après cette époque.

Montagne de l'Etoile.

12,000 mètres.

C'est par le chemin de Saint-Jérôme que l'on arrive au centre de la chaîne de collines, qui, des Aigalades, s'étend jusques à Château-Gombert. Aplaties à leur sommet, et séparées par des vallons, la plupart, peu profonds, ces collines dont le parcours est facile, sont sillonnées par plusieur anciennes routes et par de nombreux *Carreiraus*. Au-dessus d'elles s'élève, majestueuse, l'Etoile : l'accès en est pénible de tous côtés. Au sommet s'étend un énorme rocher, terminé par un vaste plateau. Le pied de cette masse, coupée à pic, repose sur une plate-forme, et présente une longue excavation, au-dessous de laquelle on peut se tenir à l'abri et commodément assis : ces lieux, que l'on distingue parfaitement de la Place-Pentagone, on voit que la main des hommes a passé par là ; après est venue la dévastation.

Les collines de l'Etoile ont été habitées ; elles l'étaient dès la fondation de Marseille : — *Albicos, barbaros hominos* nous dit Jules César, *qui in eorum fide antiquitùs erant montes que supra Massiliam incolebant ad se vocaverant.* Quel était ce peuple ? les notes des commentaires répondent : *Albici, populi Galliæ*, qui *sint? Nescitur.* — Les uns les placent à Viviers, d'autres, à Riez ; toujours est-il, que ce sont ceux qui avaient pour chef Caramandus, qui venaient souvent vers les Marseillais devenus leurs alliés, et dont l'itinéraire a laissé des traces qu'il sera possible de préciser.

Le nom de l'Etoile, l'*Estello*, vient de Στελίς, — Guy de chêne. Les Druides, chaque année, allaient, sur les montagnes, cueillir les surgeons de chêne ; c'est là, que, le Croissant d'or d'une main, et le Guy de l'autre, ils en faisaient la distribution au peuple. Cette fête accompagnée d'une certaine pompe, avait lieu le premier jour de l'année, d'où, l'expression populaire conservée en divers en-

droits : — pour demander les étrennes, les enfants parcouraient les rues en criant *Au-guy-l'an-neuf* (1). Ce que l'on sait des coutumes gauloises amène à croire que la cérémonie avait lieu à la *Baoumo-Loubiere*, nom dérivé de Βωμός-Λοιβή, Autel des Libations. La route que l'on suivait en descendant la vallée de Jarret, sur laquelle débouche le chemin de la *Loubiere*, dont il a déjà été question en son lieu, laissait la ville à droite ; traversait la coline de Notre-Dame-du-Mont, et de là se dirigeait vers le Bois-Sacré.

La *Baoumo-Loubiero* est située au milieu des collines de l'Etoile. Un passage bas et étroit forme l'entrée. Quelques pas de faits, on descend dans une première salle vaste et élevée, au fond de laquelle, de belles concrétions pierreuses présentent la forme d'un autel entouré de tronçons de colonnes, la plupart transparents. A quelques pas de là se trouve la source, à laquelle on arrive par un sentier escarpé et encore éclairé par un demi-jour ; ce sentier se dessine à gauche. On prétend que la Loubière s'avance fort loin dans l'intérieur de la montagne ; quelques excavations, que l'on remarque dans la partie la plus reculée, ont propagé cette croyance qui n'est rien moins que justifiée. Cependant, il y a une quarantaine d'années, trois jeunes gens de Château-Gombert, s'y étant un jour aventurés sans précaution, s'égarèrent, demeurèrent, dit-on, plusieurs jours, sans pouvoir retrouver leur route, et ne furent délivrés de leur prison souterraine, que par le dévouement de quelques habitants, qui, inquiets de leur absence, se décidèrent à aller à leur recherche.

Dans la partie qui domine les Aygalades, se trouve la Mûre ; c'est un grand *Ménage* entouré de terres cultivées. Le nom vient de Μόρα — tribu. Le chemin qui de là conduit à Simiane, porte le nom de *Fremo-Mouarta*, qu'on ne saurait appliquer à aucune légende locale, et qui est dérivé de Φραγμος-Μυρτος — retranchement des myrtes. Ce chemin est la continuation de celui, qui, de Sainte-Marthe, arrive à la Mure, et qu'on appelle chemin du Four de Buze, nom qui vient de Φόρου-Βοός, marché aux Bœufs. A l'entrée, se trouve un point très-connu, nommé le *Melon*, dérivé de Μῆλον troupeau : sur la crête de la mon-

(1) Au XVIe siècle, cet usage avait lieu le premier jour de janvier, — le jour de l'an, — mais antérieurement c'était au mois de mars, conformément au calendrier des anciens ; c'est l'époque à laquelle les arbres commencent à pousser.

tagne, — *lou Barri de la Catoguo*, Βάρις Κατοιχίυς, muraille de la Colonie ; plus loin, *lou Barri de Nioulan* — Βάρις-Ναίν-λάας, muraille du Rocher-fortifié ; enfin *lou Pieloun d'oou Rei*, — Πύλων-Δόυρειος, la Porte-de-Bois, en descendant vers Château-Gombert, on rencontre *Palamar*, dérivé de Παλάμη — d'où est venu Palemail, jeu de mail.

Sur les limites orientales de l'Etoile se trouve *lou valat deis Guidos* : c'est un chemin creux qui aboutit à Jarret. (1) Le nom vient certainement d'une ancienne famille Provençale, les *Guido*-Guigues de Moreton. Alliée avec les Simiane dont les terres sont limitrophes, il est probable qu'elle était propriétaire de la Mure, d'où serait venu le nom de Moreton ; les dépendances de la Mure s'étendaient fort loin. Au-dessus de Palamar, la dénomination d'un bois, appelé *lou Négré*, serait une traduction altérée de cette appellation. Enfin, le nom de Jarret de Gontardy, rappelle celui des *Gontardes* ; c'étaient des terres appartenant à cette famille. Elle a compté aussi parmi ses membres les Humbert, — Château-Gombert était nommé *Castellum-Humberti* ; — les Montaigu-Frémigières, — ne serait-ce pas ici un dérivé des Montegeaux, — les Martégaux, quartier voisin de Jarret ? — Les Lupi, qui auraient donné leur nom au village de Saint-Loup ? (2)

On rencontre, sur cette ligne, *Baoumo-Galante* dérivé de Βωμός-Γάλλον-Αντρου — Antre de l'Autel des *Galles*. — Les Prêtres de Cybèle. On lit dans Grosson, que sur l'une des montagnes du terroir de Marseille, fut trouvé, en 1586, un autel en marbre blanc. Le bûcheron qui fit cette découverte, remit cet objet précieux au Prieur de Notre-Dame de la Bourgade, — aujourd'hui Notre-Dame du Mont, — et celui-ci le fit servir de bénitier à son église. Cet autel était de forme ronde et entouré d'une guirlande de feuillage et de fruits. Grosson ne désigne pas la montagne, mais à l'époque dont il parle, ce ne pouvait être celle de Notre-Dame du Mont qui était déjà couverte de bastides ; il semble qu'ici tout indique la montagne de l'Etoile, dont la route était la plus directe et la plus rap-

(1) On a écrit quelques fois : les Ouïdes. De même, anciennement, on écrivait aussi : Wido. On ne saurait rencontrer de concordance plus parfaite.

(2) Notes généalogiques et historiques concernant la famille des Guigues-de-Moreton, par M. Barjavel ; *Revue de Marseille*, 1862, p. 192. Hatons-nous d'ajouter que les inductions nous sont personnelles, sans engager en rien l'auteur de cette curieuse notice.

prochée de ces lieux ; enfin, Grosson dit que cette antique doit être regardée comme consacrée à Cybèle.

De ce qui précède, on peut en conclure que toutes ces hauteurs sont bien celles sur lesquelles vivaient les *Albicoï* ; que leur route principale était celle du *Four de Buze* qui correspondait avec le chemin du *Trou des Masques* et le quartier de *Cavaillon*, aujourd'hui les Grands-Carmes ; il sera reparlé de ceci plus loin, afin de ne pas intervertir l'ordre des localités.

La montagne de l'Etoile était toute boisée dans le temps. Le sommet est à cinq cent nonante-cinq mètres au dessus du niveau de la mer. De ce point élevé, Marseille, on la dirait au pied du spectateur, tellement est immense l'étendue d'eau qui se prolonge au delà ; une longue traînée blanche, indique, dans le lointain, l'arrivée des eaux du Rhône venant se jeter dans la Méditerranée.

Du côté du Nord, la montagne, très escarpée, présente plusieurs issues qui conduisent vers les bois de Simiane. Ces lieux sont coupés par d'anciennes routes, la plupart peu accessibles ; mais on sait que les premiers véhicules gaulois étaient dans le principe portés par des bœufs ; on appelait ces voitures *Basternes*, mot qui paraît venir de Βάσταγμὰ, transport.

Une société d'amateurs faisait anciennement, chaque année, l'ascension de l'Etoile ; elle avait son Grand-Maître, ses Officiers, sa Croix, son Drapeau. La réception des Chevaliers avait lieu au pied du Grand-Rocher ; mais le plus sérieux de l'affaire consistait dans un copieux déjeuner, servi sur la plate-forme gauloise (1).

Chemin de Saint-Bauzily.

1200 mètres.

Il commençait à la porte dite de la *Frache* ; traversait le quartier de *Fuen-Cuberte*, celui du Chapitre, et de là arrivait à la vallée Saint-Bauzily, ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de quartier Long-Camp. La Porte de la *Frache* était une des anciennes de Marseille. Elle s'ouvrait sur la Rue-Sainte-Barbe, son emplacement est in-

(1) Les archives de la Société ont été soigneusement conservées. L'étendard était blanc à une étoile d'or ; le grand-cordon vert, liseré d'argent ; les officiers étaient dénommés *Pics* de droite, et *Pics* de gauche : l'orateur *La Clarté*. La première ascension remonte à l'année 1803, l'organisation en 1814.

diqué par le point de jonction avec la Rue-des-Chapeliers. Son nom vient de Φράσσω, fortifier, d'où on a fait *frachan*, terrain escarpé. Ces lieux sont parfaitement dessinés sur le plan de Maretz ; la pente était tellement rapide, que la voie, en sortant, formait une ligne circulaire. La Rue-Sainte-Barbe commençait à cette époque à la Porte de la *Frache* ; elle était sur l'alignement des remparts. Le quartier de *Fuen-Cuberte*, s'étendait depuis cette ligne jusqu'au Chapitre. On y voyait la source de la *Frache*, celle sans doute qui alimentait une grande fontaine placée dans la partie basse du quartier, vers le Cours, mais qui toutefois ne remontait qu'au XVI[e] siècle.

Les anciens titres désignent ces lieux sous le nom de *Fons Coopertus*. Ici, le sens ne correspond à aucun des deux mots *Fuen-Cuberte*, dans lesquels il semble qu'on aurait dû voir, plutôt, *Fundus Cubitus*, — fonds habité, car ce quartier était primitivement connu sous le nom de *Casaou*, habitation (1).

On y voyait un certain nombre de maisons qui formèrent plus tard le faubourg appelé des Oliers ; il en reste encore quelques-unes, bien petites, dans une ruelle située Rue-Longue-des-Capucins, à droite, avant d'arriver à la Rue-Bernard-Dubois.

Le nom de Bauzily paraît venir de *Basilea* : c'était un des surnoms de Vénus. Ceci indiquerait un culte en l'honneur de cette divinité, sur ce point voisin de la ville, mais solitaire, comme il convenait aux fêtes de la peu chaste Déesse ; et ici il faut remarquer que c'est au même endroit qu'est venu, aux siècles d'après, se nicher le nom très messéant du ruisseau dont il a été fait mention déjà : *lou valat deis Cougourdos*.

La même dénomination se retrouve, encore, dans les jeux que l'on pratiquait à l'occasion de ces fêtes ; les Grecs nommaient Βασιλεύς certaine disposition qui se rencontrait au jeu des Osselets ; c'était leur jeu favori, dans les lieux de réunion, et Vénus était aussi la Déesse des jeux. Au siècle dernier, on jouait, encore, aux Osselets, à Marseille ; au coup indiqué précédemment l'expression était relative, on disait *faïre Rei*.

(1) Le *Casaou* était ainsi dénommé, par opposition à d'autres clos voisins, et notamment le clos Cepède, situé au commencement du chemin de Garbier ; sur celui-ci, quoique couvert de vignes, on ne voyait, en 1592, aucune habitation.

Le nom de *Saint* venu plus tard, est peu en harmonie avec la dénomination payenne, — il faut bien en convenir! — il fut ajouté par les premiers Chrétiens, empressés qu'ils étaient, à couvrir, de tout ce qui se rattachait à leurs nouvelles croyances, les vestiges du Paganisme. Les preuves de ceci, ne manquent point dans l'histoire de Marseille (1).

Maintenant, si de cette époque lointaine, on arrive au XVII[e] siècle, on trouve à la place du faubourg des Oliers, le couvent dont les *Récollects* jetèrent les premiers fondements en 1683. Leur jardin comprit presque tout le quartier de *Fuen Cuberte*, qui se composait de plusieurs propriétés, formant en tout vingt-cinq *carterées*, couvertes de vignes pour une partie ; le reste était en jardinage. L'acquisition faite par les Religieux, s'étendait jusqu'à la rue dite de la Fare qui formait la clôture ; on sait que celle du Saint-Sépulchre ouverte en 1808, demeura pendant longtemps fermée de ce côté, il n'y a qu'une quinzaine d'années que furent aplanies les difficultés qui s'opposaient à son ouverture dans cette partie. Une ancienne famille Marseillaise, la Maison Barthélemy des Oliers. avait tiré son nom de ce faubourg ; l'appellation primitive paraît venir de *Oleris*, herbes potagères, dont on a fait *Ouliero*, espace réservé entre les vignes pour y semer des légumes.

L'église des Recollets, aujourd'hui, est sous le vocable de saint Théodore. Les Chevaliers de saint-Louis y faisaient, chaque année, célébrer une messe; la consécration, en 1648, avait été faite sous le titre de saint Louis, roi de France.

Sur l'alignement de la Rue d'Aix, et adossée contre l'église, se voyait la chapelle du Saint-Sépulchre ; elle était de forme ronde, sur le modèle de celle de Jérusalem. En dernier lieu elle servait de remise ; on y avait établi un abreuvoir, alimenté par l'ancienne concession du couvent des Récollets. La coupole, très-élevée, présentait encore des restes de la corniche circulaire et des premières fresques.

Au commencement du quartier du Chapitre, se voyait,

(1) On ne peut rien citer de plus concluant à cet égard, que la promenade du bœuf, conduit par des hommes, en costume de saronide. Le jeune enfant qne le prêtre gaulois présente au peuple, indique celui qui, suivant l'ancienne croyance, devait être sacrifié. Mais ici les rôles sont changés : l'enfant représente Saint-Jean-Baptiste, le Précurseur du Messie. Placé en avant de la procession, ce cortège était l'image de l'idolâtrie chassée par le Christianisme.

avant 1789, la maison des Dames de Saint-Sauveur, occupée plus tard par le Petit-Séminaire. Devant l'édifice, qui n'était alors protégé par aucune clôture, se trouvait une petite place où se réunissaient, pour jouer à la boule, les amateurs du quartier des Recollets : on la nommait Place-Saint-Sauveur. Elle était en face de l'avenue, appelée, à cette époque, Boulevard-Thibaudeau, dont la voie latérale venait longer le mur oriental du vaste jardin de l'ancienne Raffinerie Mendret : c'était le tracé primitif du chemin Saint-Bauzily (1). Sur la partie élevée du quartier, se trouvaient plusieurs excavations qui servaient de gîte aux étameurs ambulants : ces potiers nomades étaient connus à Marseille sous le nom de *Magnïns*, vieux mot dérivé de Μανής, -- poteries.

Le Cours du Chapitre a commencé à se former en 1788. C'était un carré long sans issue. A gauche, se voyait sur les hauteurs le Pavillon-de-Panisse, une des plus jolies habitations de l'époque.

Chemin de Garbier.

2,600 mètres.

Il commençait à la porte dite de l'Annonerie, — celle qui fut remplacée, plus tard, par la Porte-d'Aix, — traversait le quartier Bernard-Dubois, suivait le tracé du chemin appelé, aujourd'hui, Saint-Charles, et aboutissait au chemin d'Allauch, comme on le voit encore, un peu au-dessus des Chartreux.

La porte appelée de l'Annonerie tirait son nom du marché au blé qui était voisin : *Nounarie*. Elle s'ouvrait sur la rue qui conduit aux Grands-Carmes : ce quartier était dénommé *Càvaillon*, dérivé de Καπηλεία, cabaret. Ce mot n'avait pas à cette époque, le sens qu'on lui donne, aujourd'hui : c'était le quartier des Hostelleries,

Le nom de Garbier dont on a fait, *Garbo*, en provençal, vient de Καρπός, blé. Ce quartier rural était, sous la domination romaine, le marché aux grains. Plus tard il

(1) Antoine-Claire Thibaudeau, fut appelé à la préfecture des Bouches-du-Rhône, en 1803 ; il y demeura jusques à l'époque de la Restauration : il avait succédé à Charles Delacroix.

correspondait avec une foire importante qui se tenait à Saint-Jean-de-Garguier, par une route dite le Puits-de-Roumi, passant près d'Allauch, et ouverte, dit-on, par les soins du roi René.

A l'entrée du chemin de Garbier, se voyait sur les hauteurs, à gauche, l'Ossuaire des Israëlites : on l'appelait *lou Mount-Jusieon*. On rencontrait sur ce point un petit chemin qui forma, plus tard, l'extrémité, telle que nous la voyons aujourd'hui, de la Rue-Longue-des-Capucins. Plus loin, à droite, vers le Chapitre, se trouvait le Clos-Cépéde, clos de vignes qui contrairement à celui de *Fuen-Cuberte* était inhabité, comme il a été dit précédemment. Enfin il y avait dans le même quartier, et faisant partie des possessions du Chapitre, un lieu appelé *leis Cauquadieres*, nom qui désigne tantôt les *Fouloirs* pour les vendanges, tantôt les aires à battre les grains.

Le petit chemin, cité plus haut, était connu sous le nom de *Travesso deis Massouns* : il commençait au faubourg des Oliers : tout indique que le nom a été altéré, et qu'on devait dire *Travesso deis Meissouns* : le chemin parcouru par les moissonneurs du faubourg, qui se rendaient aux aires.

La porte dite de l'Annonerie a toujours été remarquable par son importance : elle était considérablement fortifiée. Cette porte se trouvait sur le point le plus exposé aux attaques par terre, à cause de sa communication directe, par l'embranchement de Garbier, avec l'ancienne voie de Pichaury.

Chemin de Sainte-Marthe.

6,100 mètres.

Le chemin primitif commençait à la porte appelée de l'Annonerie, suivait le tracé de la Rue-Turenne actuelle, celui du *Trou des Masques*, la Belle-de-Mai, le chemin de la Palud et de là aboutissait au village de Sainte-Marthe.

La continuation du chemin se dirigo vers les terres de la Mure par celui du *Four-de-Buze* dont il a déjà été parlé. Cette voie paraît être, la première, suivie par les habitants de Marseille, pour arriver aux points extrêmes du territoire. Mais ce fut, probablement, par leurs ennemis, qui connaissaient avant eux les passages les plus favorables, qu'elle fut ouverte dans les premiers temps : ce qui a trait à cette époque lointaine sera mieux placé un peu loin.

L'église de Sainte-Marthe était un Prieuré rural, autour duquel se groupaient quelques chétives maisons. A droite avant le village, se trouve le Château-de-Vento, qui doit son appellation nobiliaire à la famille de ce nom, dont le chef était Adam de Vento. La construction de cette grande bastide appuyée contre d'énormes *Encoulos*, remonte au XVI[e] siècle. Tout auprès se voyaient plusieurs moulins à vent, aujourd'hui abandonnés, il n'en reste que les tours, dont les unes servent de colombiers, d'autres ont été transformées en belvédères, faisant partie du domaine; c'étaient les *Moulins-basnaux*.

A gauche, sur l'un des coteaux voisins, s'élève la Tour-Sainte. Ce monument majestueux, a été inauguré le sept décembre 1856. La cérémonie fut présidée par Monseigneur de Mazenod. Douze paroisses des environs, vinrent assister à cette fête qui avait attiré un grand concours de monde, accouru de la ville et des quartiers avoisinants. Le coteau domine un vallon profond situé au levant, et appelé chemin des Bessons : il se dirige vers la Mure : son nom vient de Βῆσσα, — lieux enfoncés.

C'est au quartier de Sainte-Marthe, du côté de la Palud, que se trouve le premier bassin établi pour l'épuration des eaux du canal.

Le chemin de Sainte-Marthe, commence maintenant au faubourg Saint-Lazare : ce n'était dans le temps qu'une *Traverse* peu fréquentée, et qui fut rectifiée il y a environ deux cents ans.

Chemin de la Palud.

4,800 mètres.

Même route. Une vieille chapelle abandonnée, et qu'on dit avoir été fort belle, indique l'ancien point central du quartier de la Palud : elle appartenait au couvent des Trinitaires; ces Religieux vinrent plus tard s'établir en ville, là où nous voyons, aujourd'hui, l'église de la Trinité, communément appelée la Palud. Ce nom, pour ce qui concerne le quartier rural, vient de Παλύνω — arroser — d'où, le nom provençal, *Palun* — marécage. La nature de plusieurs terres, dans la partie basse, confirme amplement cette étymologie. Les Trinitaires quittèrent ce quartier, il y a à peu près deux siècles (1).

(1) L'établissement des Trinitaires, au quartier Fongate, a donné le nom à la rue de la Palud. Ils étaient déjà connus, sous ce nom, au quartier rural : il y avait, tout près de là, un point appelé *Fons obscura*, situé dans la partie basse du chemin de Sainte-Marthe.

Chemin de Saint-Barthélemy.

4,000 mètres.

Cette localité faisait partie, anciennement, de celle de la Palud : on y a bâti, depuis peu, une fort belle église. Tout auprès se voit la Maison Hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu.

Chemin de Belle-de-Mai.

2,600 mètres.

Ce quartier qui compte aujourd'hui une population très nombreuse, ne possédait, jadis, qu'une petite hôtellerie entourée de quelques maisonnettes.

Le nom vient de *Bella-Maia*. — La gentille Maïa. — Il paraît qu'il y avait, là, un culte en l'honneur de cette Déesse, et ce n'est pas le seul qu'on retrouve en ces lieux ; notamment, à la *Floride*, comme il sera dit plus loin.

Le souvenir des fêtes de Maïa s'est conservé, à Marseille, dans l'ancien usage de la *Belle Maïo*. Ce jour-là, c'est-à-dire le premier Mai, on pare une jeune fille, on la place, assise sur une table couverte d'un tapis, et tenant un bouquet de chaque main. Ses jeunes compagnes présentent un bassin aux passants en leur disant :

Quauquaren per la Belle Maïo, qu'a tant boueno graci coumo vous.

Il va sans dire, que pour que le compliment ne soit fautif, on choisit parmi les plus jolies, la plus jolie fille du quartier (1).

Chemin de Bon-Secours.

3,200 mètres.

Au fond d'une petite traverse que l'on rencontre, à gauche, en quittant la Belle-de-Mai, se trouve une ancienne chapelle appelée Notre-Dame de Bon-Secours. Elle a appartenu, durant longtemps, comme annexe, à l'église de Saint-Théodore, et par l'intervention de plusieurs habitants du quartier des Recollets, qui avaient leurs maisons de campagne aux environs de Bon-Secours. C'est dans une de ces bastides, vers la Belle-de-Mai, qu'eurent lieu les premières ordinations faites par Monseigneur de Cicé, Archevêque d'Aix, au moment du rétablissement du Culte, en 1802.

(1) On verra au passage d'Arenc, que la cérémonie de *Caramantran* est aussi, dans cette région, un souvenir d'une fête payenne.

MEYNIER.

Quartier Saint-Louis.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES JEUNES FILLES DE POLA

CORRESPONDANCE

Entre deux Familles pendant la persécution de Dioclétien.

Le steamer Autrichien le *Lloyd* venait de doubler la pointe de Sainte-Catherine et entrait dans la jolie baie de Pola. Les sommets des Alpes présentaient alors un spectacle magnifique. Ils se montraient à nos regards teints par les derniers rayons d'un soleil d'avril. Au-dessous des cimes rosées, de blanches chaumières et de hautes flèches brillaient çà et là, et perçaient les bois touffus des collines illyriennes; le paysan menait ses bœufs au pâturage. Comme c'était le samedi, les cloches de la cathédrale et de l'île Sainte-Catherine sonnaient pour vêpres. Le golfe de l'Adriatique, ordinairement d'une teinte azurée, semblait à cette heure un miroir d'or parfaitement uni, et de nombreux passagers sortaient joyeusement d'un vaisseau anglais qui venait de jeter l'ancre.

— Oh! quelle magnificence, quel calme! dis-je à un prêtre illyrien qui résidait à Trieste et qui était monté à bord à Rovigno.

— Et quels aspects variés nous avons devant nous, répliqua-t-il.

— Oui, et cependant ils s'harmonisent parfaitement comme en un même tableau.

— Si vous le voulez bien, j'aurai l'honneur de vous accompagner pour vous faire visiter la ville. Les *caveæ* sont remarquablement belles, et quelques-uns des siéges sont

séparés pour marquer à chacun sa place. Pola renferme encore une peinture plus vive des premières persécutions.

— Où donc ? demandai-je.

— Dans le temple de Diane qui est aujourd'hui le Musée.

Il s'y trouve une nombreuse collection de lettres écrites du temps de Dioclétien. Je m'étonne qu'aucun savant ne les ait encore éditées.

— Comment ! des lettres chrétiennes ?

— Oui, vraiment.

— Pourriez-vous me les faire voir ? demandai-je vivement.

— J'essaierai. Nous allons d'abord examiner l'amphithéâtre, et nous rendrons ensuite visite au bibliothécaire qui est de mes amis.

Pendant que notre bateau laissait échapper sa fumée, nous obtînmes aisément *pratique* et mon nouvel ami et moi nous dirigeâmes vers le rivage. L'amphithéâtre méritait réellement sa réputation. Les siéges, le trône du préfet, les antres des bêtes fauves, les bancs des chevaliers, tout était intact. Le monument offrait cette singularité : outre l'ovale ordinaire, il y avait quatre tours carrées à des intervales réguliers et que l'on supposait être des vomitoires, c'est-à-dire des issues par où le peuple sortait à la fin des spectacles. Nous restâmes là à parler sur toutes sortes de sujets, jusqu'au moment où Vénus vint se mirer dans l'Adriatique.

Ce ne fut pas sans difficulté que j'obtins la permission de voir ces précieux mémoires.

Ce ne sont certainement pas les originaux, mais de fidèles copies. Il peut y en avoir cinquante en tout. Je choisis les plus importantes de ces lettres ; je les ai mises en ordre, essayant de les traduire le mieux possible et y ajoutant des notes lorsqu'il était nécessaire.

Afin de rendre ces lettres plus claires, je vais donner la liste des personnes qui les ont écrites :

1° Dioclétien, empereur de Rome, résidant à Salone.

2° Marcus Acilius Dolabella, préfet d'Istria, résidant à Pola.

3° Quintus Flaminius Acerra, ex-préfet de Dalmatie, résidant à Pomerium, à trois lieues sud de Pola ;

4° Justus, évêque de Trieste ;

5° Anastasius, prêtre chrétien à Pola ;

6° Pythodorus, officier de police ;
7° Terentia, femme d'Acilius Dolabella ;
8° Agnella, sa fille;
9° Caïa, femme de Flaminius Acerra ;
10° Correlia, sa fille ;
11° Isiphilus, égyptien chrétien, résidant à Pola.
La date est a. d. 303.

I.

Quintus Flaminius Acerra, ex-préfe. de Dalmatie, à Marcus Acilius Dolabella, préfet d'Istria, deux fois imperator, salut.

J'ai acheté dernièrement une petite statue d'airain de Corinthe dont le travail, m'a-t-on assuré, vaut plus que le métal. C'est une Victoire qui fut transportée d'Athènes à Trieste où mon frère la vit et me la fit remarquer. Je la destine au temple d'Auguste, à Pola. Cet emblême représentant parfaitement la fortune éternelle de l'Empire romain, j'ai donné des ordres pour qu'il vous fût remis, sachant que rien ne vous est plus cher que le culte des dieux immortels. Je vous prie de faire faire, par le meilleur artiste, un piédestal du marbre que vous choisirez, pour y placer cette statue. Mon nom serait gravé sur ce piédestal et, si vous l'approuvez, mes titres aussi. Quand vous m'aurez annoncé que mes intentions ont été remplies, je vous ferai une visite afin d'examiner le travail. Adieu.

De Pomerium, le 6 des calendes de mai

II.

Marcus Acilius Dolabella, préfet d'Istria, à Quintus Flaminius Acerra, ex-préfet de Dalmatie, salut.

Votre Victoire, mon cher Flaminius, est un vrai trésor, digne d'être classé parmi les ouvrages de l'antique Scopus ou du grand Praxitèle. Du premier, par ses vives couleurs, du second, par son glorieux ciseau. Tous deux inspirés pour retracer les traits de Dieu ou de l'homme seulement. C'est du moins ce que dit Horace. J'ai consulté de suite notre sculpteur Eratosthènes, homme d'un grand mérite, et il a été décidé que nous emploierions le marbre de Pisinum(1), pour le piédestal. Le travail est terminé

(1) Aujourd'hui Mitterburg, en Illyrie.

et nous nous proposons de le placer dans le temple d'ici à trois jours. Et pour me payer de mes peines, je vous invite vous, ainsi que votre fille

Plus belle que sa mère si belle.

(O doux Horace !), à venir assister à cette solennité. Je prononcerai un discours en l'honneur du culte des dieux, et pour remercier l'Empereur de purger la terre de ces mécréants qui refusent d'honorer nos dieux. J'ai envoyé mon affranchi Agathodorus vous porter cette lettre et je l'attends avec une réponse qui, je n'en doute pas, sera favorable. Adieu.

Du palais de la Préfecture, le 3 des nones de mai. Dioclétien VIII, Maximin VII. consuls.

III.

Corellia à sa chère Agnella.

Savez-vous, chère amie, que le jour des nones (O heureux jour!) nous irons à la ville pour assister à la dédicace de la statue de la Victoire donnée par mon père. Il y a près de deux mois que je n'ai vu votre visage bien-aimé ; et le temps me semble bien long. Aussi resterons-nous ensemble le plus que nous pourrons. Agathodorus vous porte ce pli.

En hâte. — De Pomerium, le 3 des nones

IV.

Anastasius, prêtre, à Justus, évêque, salut dans le Seigneur.

Vous m'avez chargé, mon vénéré Père, de vous nommer toutes les victimes de cette nouvelle persécution où il semble qu'il soit permis à l'Antechrist de déployer toute sa force devant le Seigneur. La dernière fois que je vous écrivis, je n'avais pu compter plus de vingt-six ou vingt-sept fidèles dans la ville. Ainsi que vous le savez, nous avions des libellés en abondance, mais à peine un seul apostat. Depuis lors j'en ai perdu deux ; l'un est mort tranquillement, l'autre d'une manière violente. La pauvre vieille Apollonie, l'esclave affranchie du préfet Acilius Dolabella, et nourrice d'Agnella, fille de ce magistrat, s'envola hier dans le séjour des bienheureux, après une longue maladie. Elle avait été baptisée depuis quatre ans, et probablement sa maladie, qui la retenait au lit, a empêché qu'on ait remarqué son changement de foi. Je ne doute pas qu'elle ne

soit avec Lazare dans le sein d'Abraham où les douleurs, la pauvreté et tous les maux sont finis.

L'autre mort est un événement plus grave. Nous eûmes hier une cérémonie splendide en l'honneur de la dédicace de la Victoire dans le temple d'Auguste et de Rome ; c'est une statue offerte par un certain Flaminius Acerra, demeurant dans cette ville. Le préfet prononça un discours devant un nombreux auditoire. La Victoire ailée était placée sur une sorte de table devant lui. Les Flamines étaient là, se tenant debout. On remarquait aussi les moutons ornés de fleurs et les bœufs prêts pour le sacrifice. Le donataire était présent avec sa femme et sa fille en compagnie de la famille du préfet. Il arriva que je passais devant le Forum en me rendant chez Apollonie. Le préfet proclamait encore les vieilles calomnies dont on nous accable : la tête de l'âne, les abominables mystères, le meurtre des enfants. Que Dieu veuille lui pardonner! Quand tout à coup, il se fit une rumeur terrible parmi ceux qui se tenaient près du Tribunal. Le jeune Roscius Aquilinus, dont le père et la sœur sont au nombre de nos martyrs, et auquel j'ai déjà reproché son zèle indiscret, perça la foule au moment où Acilius menaçait les chrétiens d'une entière destruction, et s'écria : « Préfet! tu mens. » En disant ces mots il frappa la statue d'un coup si violent qu'il lui brisa la tête et la fit rouler avec le pied. Un tumulte affreux s'éleva ; le sacrifice fut interrompu et Aquilinus fut jeté dans le donjon. J'ai en vain essayé de le revoir. Il fut appliqué à la torture pendant la nuit dernière, et j'ai appris qu'il l'avait endurée avec une grande fermeté, ne disant que ces paroles : « J'ai vaincu votre Victoire. Qui fera une autre tête à cette pauvre idole (1). » Et plusieurs autres railleries de ce genre. Ce matin on l'a cousu dans un sac avec un coq, un singe et un serpent, et on l'a jeté dans l'Adriatique. Il est bien vrai qu'il a triomphé. Quoique je n'aie point appris, par l'exemple du Christ, à approuver son action, cependant je ne doute pas qu'il ait été accepté par notre Maître. Je crains seulement que sa tentative ne fasse verser, de nouveau le sang innocent Je vous écrirai sous peu. Souvenez-vous de moi dans le divin sacrifice et priez pour que je sois prêt à paraître devant le Seigneur lorsqu'il m'appellera à lui. Adieu.

En hâte du lieu habituel.

(1) *Quis de novo caput idolello imponet*. Tel est l'original.

V.

Corellia à sa chère Agnella.

Le désordre occasionné par ce mécréant de chrétien m'a empêché, ma chère amie, de vous voir aussi longtemps que je l'aurais voulu.

Mais je crois m'être apercue que quelque chose préoccupait l'esprit de ma bien-aimée Agnella, sans qu'elle me l'ait confié. Cependant nous nous aimons depuis notre plus tendre enfance; pourrions-nous avoir quelque chose de caché l'une pour l'autre? Tout ce que je pourrai faire ou dire ou demander pour mon cher agneau, je le ferai avec joie. Mon père, comme vous pouvez le supposer, est plus furieux que jamais contre cette race maudite depuis cette dernière insulte. Ecrivez-moi bien vite et dites-moi ce qui remplit votre cœur. Fiez-vous à moi pour trouver remède à vos peines. Adieu.

De Pomerium, le 4 des ides de mai.

VI.

Agnella à sa chère Corellia.

Vous avez deviné juste. Il est vrai que j'ai été, que je suis encore bien malheureuse.

Je vais vous confier ce que je ne dirais à personne; cependant je veux que vous m'assuriez que mon secret sera gardé. Cette confidence ne ressemble en rien à celles que nous nous faisions étant enfants. Donnez-moi votre parole que personne au monde n'apprendra de vous ce que je vais vous dire; et ce sera un grand soulagement pour moi de le confier à un autre moi-même. Adieu.

Du palais de la Préfecture, le 12 des calendes de juin

VII.

Marcus Acilius Dolabella, préfet d'Istria, à Quintus Flaminius Acerra, ex-préfet de Dalmatie, salut.

Enfin, mon cher Flaminius, la Victoire a été placée dans le temple d'Auguste.

Le malheureux sacrilége qui l'avait si indignement profanée a, comme vous le savez, subi la peine de son

crime ; mais non pas seul. Je ne croyais pas qu'il y eût encore des Chrétiens dans cette ville ; à force de recherches, faites avec soin, j'en ai découvert deux que j'ai fait appliquer à la torture, puis jeter dans l'Adriatique.

J'ai un nouveau sujet d'inquiétude et pour lequel je viens implorer votre assistance. Ma femme et moi avons observé que, depuis votre départ, notre chère Agnella est devenue mélancolique et recherche la solitude, ce qui est tout à fait contraire à sa nature.

J'ai consulté l'affranchi Epaminondas qui est médecin. Son art n'a pu lui faire découvrir la cause du malaise de ma fille. J'ai cru devoir, il y a quatre jours, sacrifier au dieu Pan quatre moutons noirs. Mais soit que les divinités, en vieillissant, cessent d'entendre nos prières, soit que notre méchanceté ne nous donne plus accès auprès d'elles, toujours est-il que ma fille va de mal en pis. Epaminondas dit maintenant que le changement d'air peut lui faire du bien.

Pouvez-vous, ainsi que votre chère Corellia, la recevoir pour quelques jours ? Le voyage la distraira et surtout la société de sa chère Corellia.

Adieu.

Du Palais, le 12 des calendes de juin. Dioclétien étant consul pour la 8e fois et Maximien pour la 7e.

VIII.

Corellia à sa chère Agnella.

Ecrivez-moi ce que vous voudrez, mon petit cœur, seulement faites vite et en toute confiance. Pylade ne fut pas plus fidèle à Oreste que je ne serai fidèle à ma chère Agnella. Ne croyez jamais ces vieux et stupides philosophes qui disent qu'une femme ne peut garder un secret.

Adieu.

De Pomerium, le 11 des calendes de juin.

IX.

Agnella à sa bien-aimée Corellia.

Oh ! l'heureuse nouvelle ! Mon père vient de m'apprendre à l'instant même que je vais aller passer quelque temps avec vous et il veut que je m'apprête à partir le 7 des calendes.

Cependant je préfère vous écrire ma confidence, plutôt que de vous la faire de vive voix ; le courage me manquerait.

Vous m'avez souvent entendue parler de ma pauvre vieille nourrice, Apollonia ; la même qui, pendant que vous étiez avec moi, alla au more (colline). Elle est restée plusieurs mois malade. Je l'ai vue bien souvent pendant ce temps, et toujours j'étais étonnée de sa grande patience, je dirais presque qu'elle se trouvait heureuse dans son état de souffrance. Il me semblait miraculeux même, que dans un âge avancé, accablée par le mal, elle fût si gaie, si reconnaissante pour le moindre petit présent, si prête à s'entretenir continuellement de sa pauvre famille, oubliant tout à fait son mal pour penser aux autres.

Je lui demandais souvent la cause de sa joie et de sa résignation, et sa réponse constante était : Vous le saurez avant ma mort.

Je vis un jour, dans sa chambre, un vieillard aussi bon que vénérable qui lui parlait d'un ton paternel et semblait la consoler de son mieux. Je lui demandai quel était ce visiteur. Elle me fit encore la même réponse : Vous le saurez avant ma mort.

Il y a deux jours, je me rendis de nouveau auprès d'elle, laissant Agathodarus en bas.

Ne me haïssez-pas, ne me méprisez pas, ma bien-aimée !

Je trouvai ma pauvre nourrice étendue sur une vieille robe; un paquet de paille formait son oreiller ; évidemment elle allait mourir. Ses mains étaient croisées sur sa poitrine, sa respiration était difficile. A côté d'elle se tenait le bon vieillard.

— Oh ! nourrice ! dis-je, et je fondis en larmes.

— Ne pleurez pas sur moi, cher agneau, murmura-t-elle, je vous dirai pourquoi. Mais si je vous le dis, vous me garderez le secret, jusqu'à ce que j'aie rendu le dernier soupir.

— Oh ! bien sûr ! nourrice, m'écriai-je.

— Vous pouvez la croire, mon Père ! Maintenant lisez-nous l'histoire que vous savez et dont je ne me rappelle plus le nom.

D'une voix très-douce, mais avec un accent étranger, il lut une délicieuse histoire concernant un pauvre qui se tenait à la porte d'un riche. Ce pauvre était couvert de plaies et il demandait à être nourri des miettes qui tombaient de la table du riche. Les chiens vinrent lécher ses blessures;

puis il mourut. Vous direz qu'il n'y a rien de surprenant dans ce récit. Le vieillard continua ainsi : — Le pauvre homme fut porté par des messagers célestes dans le sein de Dieu, et l'homme riche mourut et fut enseveli; il s'éveilla dans le Tartare. Il demandait une goutte d'eau pour rafraîchir sa langue desséchée, et personne ne fit attention à sa prière ; il endura de cruels tourments, tandis que le pauvre était heureux et entouré de biens.

— Qui a dit cela, demandai-je?

Le vieillard réfléchit un instant et répondit : Le Christ.

Alors il me vint à l'esprit qu'ils étaient chrétiens.

— Oh! nourrice! comment pouvez-vous abandonner les puissants dieux de l'Empire? Qu'allez-vous devenir?

— Ce que je vais devenir? dit-elle, par la grâce de Dieu, dans quelques heures je serai où est maintenant le pauvre Lazare, et je voudrais bien que vous vinssiez m'y retrouver un jour, mon cher agneau.

— Jamais, jamais! adorer une tête d'âne! jamais!

— Mon enfant, dit le vieillard, vous apprendrez un our, je l'espère, que nous ne commettons point des abominations. Vous saurez que nous n'adorons que Dieu et son fils unique, Notre-Seigneur, avec lequel votre chère nourrice va bientôt vivre pour toujours.

Je ne pus m'empêcher d'être frappée de ces paroles et je me mis à pleurer.

— Venez plus près, ma bien-aimée, mon enfant! Voilà ce que j'avais toujours l'intention de vous dire avant de m'en aller. Vous vous étonniez de me trouver si heureuse, vous saviez bien que le culte de vos dieux ne pouvait opérer ce prodige; oui, j'étais heureuse, parce que toute ma confiance est en Jésus-Christ!

— Mais c'est un misérable crucifié! dis-je.

— Seigneur, pardonnez-lui, dit le vieillard, elle ne sait ce qu'elle dit.

— Oui! il a été crucifié, dit Apollonia. Il a souffert tout ce que je souffre et mille fois plus encore; et voilà pourquoi je l'aime et j'ai foi en lui, et j'espère bientôt être avec lui. Mon père, vous prierez pour elle.

— Oui, dit-il.

— Depuis combien de temps êtes-vous chrétienne, nourrice?

— Depuis quatre ans, dit-elle.

Elle éprouva alors un accès de suffocation; et je pensai qu'elle allait mourir. Mais elle se remit un peu et dit :

— Maintenant il faut partir et me dire adieu, car vous ne me reverrez plus, mais vous reverrez ce prêtre, j'espère.

— Non, non, répondis-je.

— Je l'espère, dit-elle, et si, par la grâce de Dieu, j'obtiens le repos éternel, je ne cesserai de prier pour vous. Je ne dois point vous prédire que vous viendrez m'y rejoindre, mais.,.

— Noble jeune fille, dit le prêtre, si Dieu touche votre cœur, si jamais vous voulez me revoir, vous n'aurez qu'à me le faire savoir par un écrit que vous déposerez dans cette chambre ; je me mets en quelque sorte en votre pouvoir, mais je suis sûr que je puis me fier à vous.

— Vous le pouvez, lui dis-je, car quoique je haïsse votre religion et le Christ, vous n'aurez jamais à me reprocher d'avoir trahi quelqu'un qui s'est fié à moi.

Je dis donc adieu à Appollonia et je retournai à la maison avec Agathodorus. Je ne sais comment, ce que j'ai vu là a fait une grande impression sur moi, même pendant que vous étiez ici, et plus encore lorsque j'appris que ma pauvre nourrice était morte. Je ne pus m'empêcher de me rappeler vivement l'histoire de ce mendiant qui fut porté par des messagers célestes dans le sein des dieux. Mais depuis que vous êtes partie, quelque chose de plus surprenant encore est survenu.

Mon père a donné un grand souper dans le nouveau stibadium que vous avez admiré. Comme je le fais habituellement pour contenter son désir, j'y assistais et je me trouvais assise à côté de lui et de Marcus Terentius, qui est venu ici envoyé par les Augustes. Ce souper n'a été pour moi qu'un long ennui.

Entre les œufs et les pommes il s'est écoulé au moins quatre heures. Nous avions un stupide poète placé au bout de la table et qui a lu un panégyrique de mon père. Après ses compliments, des mets nombreux lui furent servis. Enfin je me retirai, heureuse de me retrouver dans ma chambre et de renvoyer Glycerium dès qu'elle eut déchargé ma tête du poids de sa tour (1).

(1) La Tour était une manière particulière et toute fashionable d'arranger les cheveux sous les derniers empereurs. La chevelure était posée très-haut et disposée par rangée, ce qui lui donnait un air monumental. Il fallait quelquefois trois heures pour organiser cette coiffure.

Je m'assis alors devant ma fenêtre qui donne sur le jardin que nous avons si souvent regardé ensemble. La nuit était complète, une nuit douce et parfumée de printemps. Hors le croassement des grenouilles, nul bruit ne se faisait entendre ; la brise de la nuit m'apportait les mille parfums de notre jardin. Comme je la respirais avec bonheur cette douce brise, après les chaleurs et les tourments de la journée. Je ne sais pas combien de temps je restai là, ne regardant positivement rien. Ma lampe s'était éteinte et j'étais encore là, pensant comme en rêve, à notre banquet, au mullet qui mourut dès qu'il fut posé sur la table, ce qui contraria beaucoup mon père, et à l'homme riche qui était dans le Tartare et aux chiens qui léchèrent les plaies du pauvre. Tout à coup Apollonia m'apparut. Je ne puis dire comment je pus l'apercevoir dans les ténèbres, et cependant je la vis réellement. Apollonia semblait se tenir debout devant moi : ses traits étaient les mêmes que pendant sa vie, seulement beaucoup plus jeunes et plus beaux. Elle portait non pas les haillons avec lesquels je l'avais vu la dernière fois, mais un vêtement splendide, tout blanc et brillant comme de l'or. Elle souriait avec une grande douceur et me dit : « Je vous ai promis de prier pour vous, j'ai prié. » Puis tout devint sombre encore.

Vous allez penser, ma chérie, que j'ai perdu le sens commun. Quelquefois je suis tenté de le croire moi-même. Cependant je ne puis vous dire combien je suis obsédée par cette vision.

Je suis persuadée que vous me garderez le secret, car mon père serait bien courroucé s'il savait que j'ai eu quelque relation avec ces chrétiens. Je vous dirai que je n'ai pu fermer les yeux toutes ces nuits et que j'ai été sur le point d'appeler Glycerium plusieurs fois ; je me suis retenue, car je ne savais quelle excuse donner pour la faire rester ainsi près de moi. Le lendemain matin, mon père me demanda si j'étais malade, et il a pris, depuis, la résolution de m'envoyer auprès de vous. Avant de partir, je veux savoir par un mot de vous si vous ne me croyez pas insensée et si vous m'aimez toujours autant. Adieu.

De Pola, le 9 des calende

X.

Corellia à sa chère Agnella.

Vous aimer moins ! oh ! jamais ! seulement je vous plains d'être tombée dans les piéges de cette misérable secte. Mais cela passera, ma chérie. Des têtes plus solides que la vôtre ont été entortillées et dupées pendant quelque temps. Venez, et je vous dirai grand nombre d'histoires qui vous feront rire et quelques-unes qui vous feront trembler, au sujet de ces gens-là. Il y a deux ans, lorsque mon père était préfet de Dalmatie, il condamna un de leur diacre aux scorpions ; et quand la torture le força à confesser la vérité, il dit que tous les matins du jour de sabbat, ils avaient l'habitude de boire le sang des enfants dans des coupes d'argent. Je ne puis penser que ma chère Agnella consente jamais à boire le sang des enfants et à observer le jour du sabbat comme ces vilains juifs. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il ne sortira pas de mes lèvres un seul mot, mais je suis heureuse que vous veniez. Adieu.

De Pomerium, le 7 des calendes.

XI.

Marcus Acilius Dolabella, préfet d'Istria, à Pythodorus, salut.

J'apprends, mon cher Pythodorus, que lorsque nous inventons toutes sortes de moyens pour nous défaire de cette exécrable secte, il reprennent au contraire courage et unissent tous leurs efforts pour faire des prosélytes. On m'a révélé d'étranges choses sur cette Apollonia qui a été nourrice dans ma propre famille. Je vous charge donc de découvrir ceux qui l'ont visitée durant sa dernière maladie et de savoir dans quelle croyance elle est morte. Adieu.

De Pola, le 7 des calendes.

XII.

Agnella à Corellia.

Il paraît, ma chère amie, que mon père ne pourra m'accompagner, comme il en avait l'intention. Il est retenu ici par des affaires de magistrature. Il m'a demandé si je pré-

férais retarder mon voyage pour l'attendre, ou si je voulais partir de suite avec Agathodorus pour compagnon. A vrai dire, Corellia, je me sens mieux seule dans le moment présent, que dans aucune autre compagnie, fût-ce même la vôtre. Quoi que vous disiez, quoi que mon père dise, il y a dans cette religion plus que nous ne pensons. N'est-il pas bien surprenant que ma pauvre vieille nourrice, accablée par la misère et la souffrance et par la certitude de la mort, se soit, malgré tout, trouvée heureuse? Avez-vous jamais connu quelqu'un d'entre nous pauvre et heureux de l'être? Ce qui me surprend au dernier point, c'est que ces hommes puissent tous mourir avec autant de joie pour une fausseté, tandis que personne de nous ne voudrait donner sa vie pour ce que nous appelons la vérité. Vous dites qu'un homme a avoué que ses coreligionnaires buvaient le sang des enfants; mais moi, j'en ai entendu un grand nombre nier ce fait au milieu des plus affreux supplices, et cela jusqu'à leur dernier soupir.

Si je pouvais, je me procurerais quelques-uns de leurs livres sacrés, mais je ne sais comment y parvenir. D'une manière ou d'une autre, pourtant, je veux approfondir mes doutes et je n'aurai de repos que lorsque j'aurai pu converser avec des chrétiens ou que j'aurai lu leurs écrits. Ne soyez pas fâchée contre moi, plaignez-moi, car je donnerais beaucoup pour ne pas avoir vu cette pauvre Apollonia. Enfin, quand je serai près de vous, j'espère que mes ennuis cesseront. Adieu.

De Pola, les calendes de juillet.

ELISA EXPILLY.

(Traduit de l'Anglais).

La suite au prochain numéro.

LES SAUTERELLES EN PROVENCE.

Il y a longtemps qu'on l'a dit : *Rien de nouveau sous le soleil.*

En feuilletant quelques vieux livres, ces jours passés j'ai trouvé des détails assez intéressants sur les mêmes fléaux qui, tout récemment, ont désolé l'Angleterre et l'Algérie : l'invasion des sauterelles et la maladie des bêtes à cornes.

Voici d'abord un extrait de Giraud-Soulavie (*Histoire de Largentière*, page 46).

Ceux qui pensent — et je suis du nombre — que pour préserver les hommes et les animaux d'un mal contagieux, le meilleur remède est la non communication, trouveront dans cette citation mieux qu'un argument : un fait positif.

« En 1746, dit Giraud-Soulavie, les bœufs éprouvèrent » une maladie contagieuse et singulière. La maladie se » communiquait entre eux, lorsqu'ils flairaient les excré» ments des bœufs attaqués ; et ces excréments étaient si » attrayants pour les animaux sains, qu'ils les attiraient » de cinquante pas. Les hommes qui respiraient l'air ex» halé par les animaux malades, étaient attaqués de vomis» sements, de coliques et de diarrhées, quoique la viande » de ces bœufs ne fût pas nuisible à ceux qui en man» geaient.

» Plusieurs villages se préservèrent de l'infection en » éloignant tous les bestiaux des villages attaqués ; tandis » que dans ceux où l'on n'observa aucune police, il mourut

» à peu près dix-neuf bœufs sur vingt qui avaient été at-
» taqués. »

Parlons maintenant des sauterelles. Il n'est pas question des sauterelles voyageuses, de ces essaims innombrables qui dévastèrent des provinces entières en Asie, en Afrique et même en Europe et qui dans la Bessarabie arrêtèrent la marche de l'armée de Charles XII.

L'extrait que nous donnons ne se rapporte qu'à des sauterelles nées sur le sol provençal, et aux ravages qu'elles y exercèrent en 1613 et en l'an 12 de la République.

Au mois de Mai de l'année 1613 ces insectes dévastèrent, en quelques heures, vingt-sept mille carterées (ancienne mesure) de terres cultivées, ou soit 5,500 hectares. Les prairies, les champs de blé et les jardins furent successivement dévastés, et on évalue à plus de vingt mille septiers, mesure d'Arles, la perte de grains qu'ils firent éprouver au territoire de cette ville.

« Ces sauterelles, continue l'auteûr auquel nous em-
» pruntons ces détails, avaient fiché leur eschine contre
» terre, et principalement aux lieux sablonneux et cre-
» vassés, où elles firent des tuyaux pleins de petits œufs
» un peu plus gros que ceux des fourmis, en une telle
» abondance, que c'était chose esmerveillable : ces tuyaux
» estaient enveloppés d'une certaine membrane qui leur
» servoit comme d'un estuy pour se conserver contre l'in-
» jure du tems, tout le long de l'hyver.

» Mais au printemps de l'an 1614 les paysans ayant
» découvert ces tuyaux pleins d'œufs, et l'ayant rapporté
» aux consuls et eschevins des villes d'Arles, Tarascon et
» Beaucaire, ils firent une assemblée, là ou il fut résolu de
» faire amasser le plus de ces tuyaux que l'on pourroit
» trouver : et pour ce faire députèrent des gens experts,
» et leur donnèrent la charge de les faire amasser avec
» la plus grande diligence qu'il se pourrait. Ces députés
» firent aussitôt crier à son de trompe par tous les carre-
» fours de ces villes qu'un chacun en allast amasser et les

» portast aux lieux par eux destinés, où on leur en don-
» neroit deux sols de la livre.

» Sur ce commandement le peuple rechercha ces
» tuyaux en telle diligence, qu'en moins de douze ou
» quinze jours il en amassa plus de six-cent quintals en
» la cité d'Arles ; plus de douze cents à Tarascon, et au-
» tant ou plus à Beaucaire, qui est un nombre incroya-
» ble : car en faisant la supputation du nombre des œufs
» à vingt-cinq pour tuyau, il s'en trouva à la livre plus
» de dix-sept mille et au quintal un million sept-cent
» cinquante mille ; par ainsi, il est aisé à considérer
» quelle grande quantité il y en avoit en trois mille quin-
» tals. (5,250,000,000.)

» Sur un advis donné aux députés, que plusieurs œufs
» commençoient d'esclore, et mesme qu'il y avait quan-
» tité de nouvelles sauterelles, ils firent écraser tout ce
» qu'on trouva d'œufs, à coup de sachets pleins de sable,
» et prendre les sauterelles avec des linges mouillez et
» avec des linceuls tendus en forme de filets, près des
» halliers et buissons ; car le soir et le matin elles s'y ran-
» geoient, pour se garantir du froid de la nuit, telle-
» ment qu'en battant ces halliers et buissons, et pensant
» sortir elles se prenaient au piège dans ces linceuls, en
» si grand nombre, que quelquefois on en remplissoit
» d'un coup un sac de demy-charge.

» La puanteur de ces bestioles mortes estant fort à
» craindre, les députés firent crier que l'on n'eust à les
« brusler, de peur d'en infecter l'air : et que ceux qui
» estoient près du Rhône les eussent à jetter dedans : et
» enjoignirent aux autres de faire des fosses, et les met-
» tre si avant en terre qu'il n'en peust advenir d'incom-
» modité et ainsi ils s'exemptèrent en l'an 1614 de ces sau-
» terelles.

» Les philosophes naturalistes tenoient qu'elles s'es-
» taient engendrées en 1613 de la grande seicheresse qui
» avait régné au pays de Provence l'espace de quatre ou
» cinq ans : non pas toute fois *ex putri materiâ*, puisque

» l'on voyoit leur accouplement comme les autres insec-
» tes, et que leurs œufs prouvaient assez qu'elles ve-
» naient par génération. » (*Mercure de Richer*, page 155).

D'après un manuscrit cité par Achard, dans son dictionnaire de la Provence, la communauté d'Arles dépensa en 1614 pour délivrer son territoire des sauterelles, 23,574 livres 14 sous 2 deniers. Le même manuscrit évalue à 30,000 livres de sauterelles et à 300,000 de livres d'œufs ce qu'on en recueillit dans ce pays (1).

La veille de l'Ascension, le 19 floréal an 12 de la République, on aperçut dans quelques terrains incultes situés près de Château-Gombert, une multitude prodigieuse de petits insectes blancs qui sortaient de la terre par millions.

Depuis deux ou trois ans, on avait remarqué dans le territoire de notre ville la multiplication des sauterelles; celles de la voracité desquelles le quartier de Château-Gombert fut la victime, appartenaient à l'espèce appelée *Gryllus italicus*.

Les arbres fruitiers et des champs entiers de haricots, de pommes de terre, d'oignons furent dépouillés de leur verdure ainsi que toutes les vignes.

Les champs de luzerne ne conservèrent que les grosses tiges de cette plante, et les figuiers, malgré l'âcreté de leur sève, furent tellement dévorés, qu'il ne resta plus que les grosses nervures de leurs feuilles.

On essaya plusieurs moyens de destruction, on ébouillanta les sauterelles, en se servant d'arrosoirs, on mit le feu aux chaumes et aux herbes sèches. Mais leur nombre ne paraissant pas diminuer sensiblement et le mal gagnant d'autres quartiers: les Olives, Sainte-Marthe, Saint-Jérôme, le Plan-de-Cuques, etc., les habitants s'a-

(1) Voir ussi Bouche : *Histoire de Provence*, t. 2, p. 855.

dressèrent à l'autorité pour lui demander des secours et des préservatifs.

Le Préfet des Bouches-du-Rhône, à cette époque M. Thibaudeau, prit, à la date du 28 messidor, un arrêté portant les dispositions suivantes :

ARTICLE PREMIER.

Tous les propriétaires et habitants des quartiers de Château-Gombert, Sainte-Marthe, St-Jérôme, le Plan de Cuques, les Olives et autres environnants, sont invités à concourir de tous leurs moyens à la destruction des sauterelles.

II. Il est accordé une prime de dix centimes (2 s.) par livre de sauterelles, et de vingt centimes (4 s.) par livre d'œufs de ces insectes.

III, La prime sera payée par les Desservans des quartiers, nommés Commissaires à cet effet, et sur la présentation qui leur sera faite des sauterelles et des œufs.

IV. Le Commissaire de chaque quartier tiendra un registre sur lequel il inscrira, chaque jour, le poids des sauterelles et des œufs qui lui auront été présentés, et les sommes par lui payées.

Il veillera à ce que les sauterelles et les œufs qui lui seront présentés soient détruits de suite et enfouis de manière à ne pouvoir nuire à la salubrité.

V. Chaque Commissaire est autorisé à payer en outre, et chaque jour, une prime de dix sous à l'individu qui lui aura apporté le plus fort poids de sauterelles ou d'œufs.

Le *Zéramna*, journal de Philippeville, recommandait dernièrement la chasse aux œufs de sauterelles, pour lesquels l'autorité municipale offrait cinq francs le kilog. — Ainsi 2 sous la livre en 1614, 4 sous la livre en l'an 12

et cinq francs le kilog. en 1866! On a bien raison de dire que le prix de toutes choses suit une progression effrayante; même le prix des œufs de sauterelles ..

L'arrêté qui précède fut pris à la suite d'une visite sur les lieux et d'un rapport fait par deux Membres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de notre ville, visite et rapport que le Préfet avait provoqués.

Les délégués de la savante Compagnie signalèrent comme une chose très-regrettable, au point de vue de la multiplication des insectes nuisibles, la rareté des oiseaux, résultat de la passion immodérée de la chasse. Que dire aujourd'hui où, en fait d'oiseaux, on ne voit plus guère que ceux élevés dans des cages?

Ces académiciens, MM. Casimir Rostan et Delyle-Saint-Martin, rappelèrent dans leur rapport le fait, qu'en Prusse, après avoir provoqué la destruction des moineaux par une mesure inconsidérée, et mis leur tête à prix, on fut obligé d'en faire venir, à grands frais, de pays très-éloignés. Ils auraient pu rappeler encore (1) ce qui, dans le même ordre d'idées, a lieu en Arabie. Il y existe un oiseau destructeur spécial des sauterelles et qu'on appelle *Samarmog*, le mange-sauterelles. On prétend néanmoins que ces insectes se défendent quelquefois contre lui et le dévorent, avec les plumes, quand ils l'ont accablé par leur nombre. Si les enfants attrapent une sauterelle vivante, ils la posent devant eux et crient *Samarmog*! Et comme elle se baisse alors, toute effrayée par ces cris, l'on a fait accroire aux enfants qu'elle craint le seul nom de son ennemi.

Quoi qu'il en soit, arrive-t-il qu'une localité reçoive de trop fréquentes visites de sauterelles, les autorités envoyent alors des hommes spéciaux dans une plaine du Khorassan, séjour de prédilection du *Samarmog* et où coule

(1) Voir ce rapport dans le second volume des Mémoires de l'Académie de Marseille, page 89. On n'y trouve pas la mention des quantités de sauterelles et d'œufs détruits à cette époque, (an 12) et de la somme que paya la commune.

une source qui ne tarit jamais. Là, les envoyés remplissent, avec un cérémonial prescrit pour cela, une grande caisse de l'eau de cette source; ils la ferment le mieux possible pour empêcher l'évaporation, et se remettent en route. La caisse doit toujours rester entre ciel et terre, sans qu'on la pose sous un toit, ni sur le sol, à moins qu'on ne veuille que l'eau perde toute sa vertu. Faut-il traverser une ville entourée de murailles, la caisse ne passe pas sous la porte, mais on la hisse pardessus le mur d'enceinte. Enfin arrivée à sa destination, on la découvre et on la place sur le faîte de la Mosquée. La population croit que si l'eau a été puisée et la caisse transportée avec les précautions prescrites, un grand nombre de *Samarmog* (mange-santerelles) ont dû quitter la plaine du Khorassan, et demeureront dans le pays tant qu'il restera une goutte d'eau dans la caisse (1).

La Providence a placé beaucoup plus souvent qu'on ne le croit, le remède à côté même dn mal: ainsi pour les sauterelles. Elles ont d'abord leur utilité générale, pour ainsi dire; elles servent à la nourriture d'un grand nombre d'hommes en Orient; on les mange au beurre, ou bouillies, ou grillées sur des charbons. On les conserve dans une saumure, et elles ont alors le goût de sardines sèches. On les fait aussi sécher sur les toits, puis on les reduit en farine et on en fait du pain. Les Arabes affirment que les sauterelles femelles pleines d'œufs sout un mets très-délicat et des plus fortifiants; ils les prennent par leurs longues pattes et n'en font qu'une bouchée, comme un gourmet d'un ortolan. — Les Européens ne trouvent-ils pas délicieuses les écrevisses et les crevettes?

Mais l'utilité spéciale des sauterelles, c'est qu'elles don-

(1) *Description de l'Arabie*, par Niebuhr, tome 1er, page 243.

nent la vie et la fécondité, là même où elles ont apporté la destruction et la mort.

Dans un tableau très-curieux (1) qu'il vient de faire paraître, M. le Dr Amédée Maurin d'Alger, résume tout ce qu'ont publié de lui sur les sauterelles les divers journaux de l'Afrique française. Il y indique notamment les moyens les plus efficaces de destruction : 1° au moment de l'invasion ; 2° après la ponte; il termine ainsi :

« Les sauterelles, comme engrais, ont une importance » extraordinaire. Cet engrais, obtenu par leur enfouisse- » ment dans des fosses profondes, est supérieur au meil- » leur guano.

» On a évalué à plus d'un million de tonnes la quan- » tité de sauterelles que le désert a vomi, cette année, sur » l'Algérie ; en calculant à la valeur infime de 50 francs » une tonne de pareil engrais, on arrive à cette déduction » rigoureuse que le sol de l'Algérie a reçu, en quelques » jours, pour plus de 50 millions d'engrais. »

Noël DESCOINS.

(1) En vente chez Camoin, libraire.

LES RÉGATES MARSEILLAISES (1)

Les Régates ont eu lieu le 20 de ce mois, dimanche de la Pentecôte, conformément au programme publié d'avance par la Société des *Régates Marseillaises*, sous la présidence de M. Allègre.

Une partie de notre population avait ce jour-là, renoncé à ses habitudes de campagne, et de tous les points de la ville on se rendait en foule vers nos ports.

A 2 heures, les rivages de la mer, la jetée, les hauteurs de la Tourette le Phare, Endoume, la montagne de Notre-Dame de la Garde étaient littéralement couverts de monde.

Toutes les embarcations inscrites pour la course, étaient là mouillées, se balançant sur leurs ancres, établies sur plusieurs lignes, par catégories qu'indiquait la couleur des pavillons et le numéro d'inscription.

Une affluence énorme de canots, de toutes formes, s'agitait à leur entour; on voulait voir de près la construction, la mâture, l'installation de ces embarcations, si coquettes, si jolies; objet de tant de recherches, de calculs, d'essais.

On regardait encore avec plaisir leur équipage, composé de jeunes amateurs, portant l'uniforme adopté pour les régates; le nom de leur yacht était inscrit en lettres d'or sur le ruban noir de leur chapeau de paille.

Les navires stationnés dans tous nos ports étaient couverts de pavillons.

3 à 4 bateaux à vapeur du commerce, chargés de monde sur leur pont, parcouraient en tous sens les lignes de course.

On remarquait les vapeurs de guerre le *Daim*, le *Passe-Partout*, sous le commandement de M. le capitaine de vaisseau Devoulx, chef d'escadre. A ces vapeurs était venu se rallier par une gracieuse prévenance de M. le vice-amiral Préfet maritime de Toulon, la jolie corvette à roues l'*Eclaireur*, commandant Vicary. Ces navires étaient mouillés sur rade, entièrement pavoisés, et rehaussaient l'éclat de cette fête par leur appareil militaire.

(1) L'abondance des matières ne nous a pas permis de publier cet article dans le numéro de Mai.

Le temps était beau, le soleil brillait radieux au milieu d'un ciel sans nuages, le fond de l'air un peu frais, la mer belle, sans levée, sans houle, une jolie brise O. variable O. S. O. fraîchissait, s'allongeait, en élevant sur l'eau un petit clapotis.

Le canon de la corvette le *Daim* se fait entendre, et donne le 1er signal *d'attention*.

Les coups de canon se succèdent, et les diverses séries d'embarcations mettent à la voile, chacune à leur tour.

Peu après, sans aucun accident, toute la flottille couvrait de ses voiles arrondies l'espace de mer soumis à la course ; c'était un spectacle saisissant, plein d'émotion, que l'on ne peut traduire, ni décrire; c'est toujours beau !

Un navigateur anglais Horsburg, a dit :

« They that go Down to the sea in ships, thatdo Business in great waters; those see works of the Lord, and his wonders in the Deep. »

La distance à parcourir sur divers points et sous toutes les allures était d'environ 12 milles pour la 1re série, et de 9 milles pour les autres.

Pendant que l'on suivait avec intérêt les manœuvres qui s'exécutaient au large, l'attention des autres spectateurs était portée sur les jeux nautiques qui avaient lieu en dedans de la jetée, vers l'entrée des ports.

Mais bientôt, au bruit des acclamations et des applaudissements de la foule, des fanfares, de la musique du 22me de ligne, et des coups de canon de l'une des corvettes de guerre, arrivaient successivement toutes les embarcations engagées dans la lutte.

Pour abréger notre récit, nous ne parlerons que des récompenses obtenues, sans détailler pour chaque concurrent le temps écoulé dans leur parcours.

Dans la 1re série, le *Zéphir*, à M. Craviot, obtenait le premier prix; le *Félix*, de MM. Gabriel et Fraissinet, gagnait le 2e; et le 3e prix était échu à l'*Euxène*, de M. Arghalier.

Dans la 2me série, l'*Etincelle*, à M. Nicolas, gagnait le 1er prix; le *Phocéen*, à M. Lasserre, de Toulon, obtenait le 2e prix ;

3e série : 1er prix *Papillon*, à M. Ollive ; 2e prix *Bouchon*, à M. G. Gras ; 3e prix *Intimes*, à M. Ansaldi ;

4e série: 1er prix *Aigle*, à M. Audibert ; 2e prix *Philippine*, à M. Giraud ; 3e prix *Joséphine*, à M. Barry.

Bateaux d'amateurs à voiles latines : 1er prix *Caroline*,

à M. de Fesques; 2e prix *Marie-St-Lazare*, à M. Isnard ; 3e prix *Trident*, à M. François Olive.

Bateaux Pilotes : 1er prix au bateau n° 12 ; 2e prix au bateau n° 8.

Bateaux Pêcheurs : prix unique, *St-Antoine*, patron Canore.

Dans les courses à l'aviron, la 1re série n'a pas concouru.

2e série : la *Biche*, de M. Pilar, a obtenu le 1er, et le *Charivari*, de M. Argenterie, le 2e prix.

Dans la 3e série, la yole du *Daim* a gagné le 1er prix, et celle du bateau à vapeur la *Stella*, cap. Reynier, a obtenu le second.

Les spectateurs étaient vivement impressionnés par ces courses à l'aviron, qui avaient lieu le long de la grande jetée au dehors, presque à portée de voix.

C'est qu'en effet, il y avait du plaisir à voir la rapidité de ces gracieuses embarcations fuyant sous les efforts de *leurs rameurs*, qui nageaient avec un ensemble, une précision et une adresse bien remarquables.

A 4 heures et demie tout était fini. A notre tour, si nous avons éprouvé du bonheur à assister à toutes ces courses, nous en éprouvons un autre en ce moment : c'est d'adresser nos compliments, au nom de la population qui se pressait sur le littoral, à tous ces habiles manœuvriers, dont la pratique, le sang-froid, le coup d'œil et l'adresse ne font plus doute pour personne.

Terminons notre récit, en mentionnant un de ces faits qu'on est heureux de signaler.

Le 1er prix de la 1re série (embarcations de 7.50 à 12 mètres) était composé, suivant le programme, d'une médaille d'or offerte par Sa Majesté l'Empereur et d'un objet d'art, plus une somme de 500 fr. donnés par le cercle de la Société des Courses,

Nous avons appris par les journaux de la localité que le propriétaire du *Zéphir*, gagnant le 1er prix, avait fait remettre à M. le Maire cette somme pour être distribuée aux pauvres.

On a apprécié, comme il le méritait, cet acte de bienfaisance qui, en honorant son auteur, a complété pour tous le bonheur de cette journée.

H. A.

A MES NIÈCES

BERTHE LA BLONDE

Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

— Pourquoi demeures-tu rêveuse?
Je vois des larmes dans tes yeux.
Toi, d'ordinaire si rieuse,
Ton front s'incline soucieux.

— Que désires-tu, mon bel ange?
Je veux souscrire à ton souhait ;
Est-ce un baiser? est-ce une orange?
Berthe, réponds, est-ce un jouet?

— Est-ce une blanche tourterelle
A l'aile grise, au collier noir?
Ou bien une chanson nouvelle
Que tu veux entendre ce soir?

— Veux-tu de charmants souliers roses
Pour tes jolis pieds de satin?
Veux-tu ces fleurs à peine écloses
Aux fraîches brises du matin?

— Veux-tu ce petit chien d'Espagne,
Ou le grand épagneul anglais,
Que nous envoya de Bretagne
Notre beau cousin de Morlais?

— Veux-tu courir dans les prairies?
Sous les grands bois? par les sillons,
Sur les marguerites fleuries,
Après les légers papillons?

— Vois, ton silence m'épouvante
Et dans mon cœur sème l'effroi.
Serais-tu malade, souffrante?
Déjà ton corps me semble froid! —

Aussitôt, la mère inquiète
Prit sa fille sur les genoux;
Elle baisait sa blonde tête,
Lui donnant les noms les plus doux.

Quoique l'enfant restât muette,
On pouvait lire sur ses traits
Une douleur vive et secrète,
Que trahissaient ses yeux distraits.

Puis, elle leva sur sa mère
Ses yeux humides et voilés,
En rejetant en arrière
Ses cheveux blonds comme les blés :

— Je pense aux pauvres du village,
A tous ces enfants inconnus,
Aux jeunes filles de mon âge
Qui, par le froid, vont les pieds nus.

— Je pense à cette tendre mère
Foulant la poudre du chemin,
Et qui pleure sur la misère
De son enfant mourant de faim.

— Je pense aux vieillards sans asile,
Que nous rencontrons si souvent,
Blottis aux portes de la ville
Sans nul abri contre le vent.

— Je pense à toutes les souffrances
Qu'endurent ces infortunés ;
Je les compare aux jouissances
Des riches et des gens bien nés.

— La balance est trop inégale :
Aux uns, la joie et le bonheur,
Aux autres, naissance fatale,
Le froid, la faim et la douleur.

— Dans le beau livre de prières
Que nous lisons toutes les deux,
On dit que « les hommes sont frères ; »
Pourquoi voit-on des malheureux ?

— On lit aussi que les apôtres,
Ces disciples du Rédempteur,
Disaient : « Aimez, aimez les autres,
Et portez-les dans votre cœur. »

— Quand on possède la richesse
Et qu'on regorge de tout bien,
Peut-on laisser dans la détresse
De pauvres êtres qui n'ont rien ?

— Non. C'est mal. Et seraient coupables
Ceux qui, sourds à la vérité,
Quand Dieu dit : « Soyez charitables ; »
Ne feraient pas la charité.

— Aussi, pour que Dieu me pardonne
Tous les péchés que je commets,
Je veux donner, faire l'aumône...
Mère, dis oui... tu le permets...

— Berthe, mon enfant si chère,
Venons en aide aux pauvres gens,
Et que ta porte hospitalière
S'ouvre toujours aux indigents.

Tu dois adoucir leur torture ;
Deviens des faibles le soutien ;
L'égoïste, dans la nature,
Est indigne du nom chrétien.

La mère au front baisa sa fille,
Mit une bourse dans sa main,
Et le soir, dans chaque famille,
Les malheureux avaient du pain.

Imitez donc Berthe la blonde,
Vous, jeunes filles de haut lieu,
N'oubliez pas qu'en ce bas-monde :
« Qui donne aux pauvres prête à Dieu. »

VESIN

BIBLIOGRAPHIE.

L'un de nos collaborateurs, M. E. de Barthélemy, vient de faire paraître à la librairie Didier un très-curieux volume intitulé : *Journal d'un Curé Ligueur de Paris sous les trois derniers Valois*, suivi du *Journal du secrétaire de Philippe du Bec, archevêque de Reims*, et comprenant les événements accomplis de 1554 à 1605 Ce curé, très-ardent ligueur, raconte jour par jour les incidents importants survenus dans Paris, et mentionne ceux qui ont eu le reste du royaume pour théâtre : son journal présente des détails fort intéressants et souvent nouveaux ; nous citerons, notamment, la mort du connétable de Montmorency, la bataille de Jarnac, la scène entre le roi et M. de Thou, qui refusait de déchirer la page du registre du Parlement où était transcrit l'arrêt contre Coligny ; la Saint-Barthélemy, racontée le jour même, la mort de Montgommery, l'état de Paris sous la tyrannie des Seize, la journée des barricades, l'assassinat de Henri III.

L'auteur enregistre avec soin le prix des denrées, le cours des monnaies, etc. M. de Barthélemy a joint à ce journal des notes assez nombreuses sans jamais être trop longues, et il le fait précéder d'une Etude sur la Ligue qui mérite d'être signalée. ***.

Le Gérant : J. MATHIEU.

Marseille. — Typ. Veuve Marius OLIVE, rue Paradis, 68.

UN CONFLIT

ENTRE

LES TRÉSORIERS GÉNÉRAUX DE FRANCE

ET LES CONSULS D'AIX

Les questions de préséance et de cérémonial ont joué un grand rôle à toutes les époques. De nos jours, plus d'un observateur est tenté de sourire avec dédain aux nombreuses contestations qu'elles ont soulevées, peu dignes, dit-on, du sérieux et de la gravité qui nous caractérisent ; et cependant serait-il difficile de citer aujourd'hui même de fréquents exemples qui offriraient à nos regards, en pareille matière, ce que la passion a de plus obstiné ?

Nos annales de Provence sont fécondes en faits aussi nombreux que variés de l'amour-propre vivement froissé, quelquefois avec un juste motif, plus souvent pour une cause légère en apparence, mais colorée du prétexte de l'observation des règles et du maintien des principes. Des scènes regrettables en furent la conséquence, et à leur récit on est tenté de dire avec Montaigne : « Nous ne sommes « que cérémonie, la cérémonie nous emporte et laissons « la substance des choses : nous nous tenons aux branches « et abandonnons le corps et le tronc (1). »

Le conflit qui va faire le sujet de ces recherches est peu connu et puisé dans des documents inédits (2). Il m'a paru assez curieux, eu égard à sa longue durée, à l'insistance des parties en cause et aux puissantes interventions auxquelles il donna lieu, quoique le fond du débat fût d'une bien minime importance.

(1) Chapitre de la Présomption.

(2) Archives municipales de la ville d'Aix. Armoire des documents, section, 2, carton 12, liasse C,

Les acteurs étaient d'un côté les trésoriers généraux de France tenant les bureaux de finances établis dans les différentes généralités. Les attributions de ces officiers consistaient principalement à veiller à la conservation du domaine du roi, de ses revenus et à en faire payer les charges locales ; ils connaissaient des causes dudit domaine et exerçaient toute juridiction envers les comptables.

D'un autre côté figuraient les consuls dont l'élection était considérée comme la plus belle prérogative de notre ville. Administrateurs nés du comté de Provence, les possesseurs de ces charges se montraient singulièrement jaloux de l'honneur du chaperon.

Ces deux corps, constamment en état de lutte, ne laissaient échapper aucune occasion de faire valoir leur prééminence respective : les trésoriers, attendu que leur autorité émanait directement du souverain; les consuls comme chefs de la cité, nommés par les libres suffrages de leurs concitoyens. La mésintelligence éclatait surtout dans les cérémonies religieuses et autres solennités où les uns et les autres étaient appelés.

Vainement les parties avaient voulu régler leurs droits réciproques par une transaction faite et publiée dans l'Université d'Aix, le 30 avril 1658 et qui, entre autres dispositions, portait ce qui suit : « Les consuls et leurs successeurs « à perpétuité demeureront en possession des places qui « leur sont accordées dans l'église métropolitaine Saint-« Sauveur et de celles qu'ils ont accoutumé de tenir aux « actes et à la conduite des docteurs, et quant aux actes où « les trésoriers généraux et leurs successeurs seront et « marcheront avec messieurs de la Cour des Comptes, les-« dits sieurs consuls n'entendent les empêcher et les trou-« bler en leurs séances... Plus ont convenu et accordé que « lesdits sieurs trésoriers de France ne troubleront point « lesdits sieurs consuls en leurs actes et séances consulai-« res et là où ils sont nécessaires avec leurs marques, « comme pour les jours où ils portent le bâton du poële et « assistent aux processions qui sont faites pour le peuple... « et en tous autres actes où les sieurs trésoriers seront avec « leurs robes, ils précèderont les sieurs consuls, lorsqu'ils « se rencontreront avec eux (1). »

(1) Extrait du registre des titres du bureau des finances de la Généralité de Provence, collationné par le secrétaire dudit bureau.

Ces accords ne devaient pas tarir la source des contestations.

Ainsi les trésoriers prétendaient avoir la petite voirie dans leurs attributions, quoique ce droit appartînt à la ville comme corps municipal et à ses administrateurs en qualité de lieutenants généraux de police (1). Ils avaient même voulu empêcher les consuls de se livrer à des réparations urgentes aux remparts de la cité, à peine d'amende et de punition corporelle; mais un arrêt du Parlement les débouta de leur opposition et déclara que la propriété des murs de la ville appartenait à la communauté, suivant les anciens titres, tels que les concessions de la reine Jeanne et des rois de France ses successeurs (2).

En 1712, à l'occasion de la pompe funèbre qui eut lieu à Saint-Sauveur pour la mort du Dauphin et de la Dauphine, les consuls firent l'aspersion avant les trésoriers. Plainte de ceux-ci et instance au Conseil d'État devant lequel ils soutenaient que, venant à la suite du Parlement, ils avaient le droit de donner l'eau bénite immédiatement après ces officiers. Les consuls répondaient qu'ils avaient rang et séance avant les trésoriers et que leur place étant au-dessus d'eux, les honneurs de l'Église et de la cérémonie étaient réglés en conséquence. Arrêt du Conseil qui sanctionne encore les droits des consuls.

Aux obsèques des personnes éminentes, le cercueil était placé sous un grand dais dont les consuls portaient les cordons. A la mort du duc de Villars, les trésoriers réclamèrent pour eux cette prérogative et surprirent au Parlement un arrêt en leur faveur. Les consuls en obtinrent la révocation par un ordre formel de Sa Majesté (3).

Mais j'ai hâte d'arriver à la grande affaire que j'ai surtout pour but de raconter et qui occupa les esprits pendant un demi-siècle.

D'après un ancien usage, le jour de la solennité de la Fête-Dieu, le Chapitre de Saint-Sauveur adressait par son administrateur et un autre chanoine, aux divers corps qui avaient assisté à la grand'messe, une invitation à un repas, et cela immédiatement après l'office divin et dans cet ordre : A messieurs du Parlement, aux consuls siégeant dans le chœur, et en dernier lieu, aux trésoriers généraux de

(1) Armoire des délibérations. — Conseil tenu le 16 juin 1776.
(2) Armoire des délibérations. — Conseil du 29 juin 1729.
(3) Armoire des délibérations. — Conseil du 2 may 1770.

France, placés autrefois à la chapelle de Notre-Dame-d'Espérance et transférés plus tard derrière le grand autel, à la chapelle dite de Saint-Mitre.

En 1726, les trésoriers crurent trouver peu convenable le rang qui leur était assigné dans cette invitation, et allèrent exposer au Chapitre leurs plaintes et doléances à ce sujet, la veille de la Fête-Dieu. Soit par faiblesse, soit par suite de l'impression que firent sur leurs esprits les motifs allégués par les trésoriers, messieurs du Chapitre se laissèrent séduire et donnèrent l'assurance que le lendemain l'ordre d'invitation serait modifié.

En effet, messire de Fargues, chanoine administrateur, et un autre dignitaire, après avoir invité messieurs du Parlement au repas, passèrent derrière l'autel du côté de l'épître, pour faire le même compliment aux trésoriers généraux et vinrent ensuite par le côté de l'évangile adresser l'invitation aux consuls.

Ceux-ci fort étonnés de cette innovation et apprenant que les trésoriers étaient déjà invités, répondirent qu'ils étaient fâchés de ne pouvoir pas accepter un honneur troisième dans l'ordre du compliment, puisqu'ils occupaient le second dans celui des places; que l'usage, la raison et les titres étant pour eux, on ne pouvait y déroger en cette circonstance.

Alors M. de Grimaldy, Capiscol, aborde les consuls; il les supplie de vouloir bien prendre part au repas, en les assurant que, s'ils n'ont pas été invités à leur rang, c'est par suite d'un malentendu et que l'erreur sera réparée l'année suivante. Les consuls défèrent à ce désir exprimé d'une manière si pressante, tout en protestant de leurs droits et avec réserve de soumettre la question aux personnes compétentes.

Mais les promesses de M. le Capiscol ne devaient point se réaliser. En 1727, comme l'année précédente, les trésoriers sont invités avant les consuls. Ceux-ci, sans daigner répondre aux députés du Chapitre, se retirent immédiatement à l'Hôtel-de-Ville pour retourner plus tard à Saint-Sauveur, au moment de la procession générale.

Ici commence la série des hostilités; les parties préparent leurs armes et font appel aux lumières des jurisconsultes, MM. Simon, Audibert et Baculard, qui rédigent des mémoires où ils citent des arrêts et des autorités. Les consuls jurent de ne plus paraître au repas tant que la question ne sera pas souverainement vidée. Hélas ! elle ne

devait pas l'être de longtemps, et on peut dire qu'elle ne le fut jamais, du moins au gré des parties. Chaque année amenait de nouvelles protestations.

Dans l'intérêt des consuls, on disait : La communauté de cette ville est intéressée à conserver les droits honorifiques qui lui sont attribués en la personne de ses consuls contre qui que ce soit qui prétende les y troubler et principalement dans ceux dont elle a le privilége de jouir dans l'église métropolitaine. Elle ne saurait souffrir sans se plaindre que messieurs du Chapitre aient entrepris de leur refuser la préséance qui leur a toujours été donnée dans le chœur de cette église par leurs titres et leur possession sur les sieurs trésoriers de France. Tandis que les consuls ont leur place au chœur d'une manière très-distinguée, conjointement avec les sieurs juge royal et viguier, les trésoriers-généraux n'y seraient pas admis même à la suite d'un autre corps. Telle est la règle consacrée par divers arrêts du Conseil, notamment en 1644 et 1656. Les consuls doivent donc se pourvoir devant le lieutenant général contre messieurs du Chapitre qui, par leur fait, les troublent dans les honneurs qui leur sont dus, avec défense d'innover à l'avenir au sujet de leur droit de préséance.

Les trésoriers répondaient : Placés hors du chœur et dans la chapelle de Saint-Mitre, nous ne pouvons voir si nous sommes invités avant ou après les consuls. S'il y a trouble, est-ce juste de nous en attribuer la cause et pouvons-nous refuser l'honneur qui nous est fait? Voudrait-on nous obliger de dire à l'administrateur du Chapitre d'aller vers les consuls avant de s'adresser à nous, et n'est-ce pas à lui de savoir quels sont les droits des parties?

Ainsi ces officiers oubliaient ou feignaient d'oublier qu'ils avaient eux-mêmes prié le Chapitre d'intervertir l'ordre de convocation.

Quoiqu'il en soit, la solution de l'affaire resta suspendue pendant plusieurs années, sans que les parties pussent parvenir à s'entendre.

En 1744, M. Canceris, avocat et ancien assesseur, homme tout dévoué au pays et d'un esprit pacifique, voulut essayer une conciliation. Il convoqua chez lui les trésoriers et les consuls, leur proposa d'être l'arbitre de leurs différends, quand il aurait entendu leurs moyens respectifs. Ce qui fut accepté de part et d'autre.

M. Dubreuil, assesseur, au nom de ses collègues, rappela les principaux motifs dont les consuls s'étaient déjà préva-

lus dans leurs mémoires: Nous ne voulons pas autre chose, disait-il, que nous conformer aux arrêts rendus en notre faveur et à la transaction de 1658. Nous sommes placés, le jour de la Fête-Dieu, dans le chœur, du côté gauche, vis à vis du Parlement, en vertu de nos titres et possession; l'invitation nous est due, en conséquence, à la place que nous occupons et avant les trésoriers qui siégent dans une chapelle derrière l'autel et hors du chœur.

MM. Ganteaume, Deguisier Brignol et Grandin, trésoriers généraux, insistaient sur cette circonstance que la transaction de 1658 était muette sur l'objet du litige, mais que leur droit de préséance résultait de la clause portant : Qu'en tous autres actes où les trésoriers seront revêtus de leurs robes, ils précèderont les consuls lorsqu'ils se trouveront avec eux. Ils ajoutaient qu'il y avait lieu de distinguer la place de l'invitation et que celle-ci devait être réglée suivant les qualités des parties. D'ailleurs, disaient-ils encore, messieurs les consuls d'Aix sont nos justiciables et ils n'ont pas le droit de nous précéder en vertu de prétendus titres qui n'ont rien de précis.

M. Canceris, d'abord un peu embarrassé, *tantæ molis erat...*, crut trancher la difficulté par un terme moyen qui lui parut propre à concilier toutes choses. Après mûre réflexion, il décida dans sa sagesse que l'invitation au repas serait faite à messieurs les consuls aux places qu'ils occupent dans le chœur immédiatement après messieurs du Parlement et avant messieurs les trésoriers généraux de France, et que lorsque les uns et les autres se rendraient audit repas, les consuls venant à rencontrer les trésoriers, ils seraient obligés de les laisser passer et placer, les arrêts du Conseil et la transaction de 1658 concernant la préséance des trésoriers généraux devant, au surplus, être exécutés selon leur forme et teneur.

La convention fut donc rédigée, le 19 juin 1744, conformément à l'avis de M. Canceris. Les consuls étaient assistés de MM. Leblanc et de Champorcin, anciens assesseurs (1).

C'était là, on le voit, une demi-mesure et les demi-mesures ne satisfont point ordinairement les parties. Aussi, en donnant leur adhésion par pure déférence pour M. Canceris, les consuls et les trésoriers se promettaient bien de

(1) Un extrait collationné de cette transaction est aux archives d'Aix, armoire des documents, section 2, carton 12, liasse C.

ne point observer ces accords. Aurait-il pu en être autrement quand leur contenu renfermait le germe de nouveaux débats ; quand la préséance allait être en quelque sorte le prix de la course, comme la suite ne le prouva que trop ?

Par cette transaction, l'objet principal de la préséance se trouvait modifié ; l'invitation était assurée aux consuls en première ligne et plus de doute désormais à cet égard. Toute la question consistait sur l'entrée dans la salle du banquet. Les trésoriers avaient alors le pas sur les consuls, seulement en cas de rencontre ; sinon, la préséance semblait réservée à ces derniers. Mais qu'importait au surplus?... La rencontre était peu dans l'ordre des choses, alors que les consuls sortaient du milieu du chœur et les trésoriers du fond de la chapelle de Saint-Mitre, à moins qu'il n'y eût une précipitation et une course affectée dégénérant en scandale. En admettant la possibilité de cette rencontre, elle était indifférente, puisque, en principe, les divers corps devaient aller au repas en *tourbe*, sans distinction de compagnie et dans une marche ni attributive ni exclusive d'aucuns droits. Il eût été, en outre, bien difficile de conserver les rangs à table ; il aurait fallu pour cela autant de tables que de compagnies, et bien certainement le Chapitre ne se serait pas soumis à une pareille servitude.

Ainsi des dispositions dictées uniquement dans l'intérêt de la paix et de la concorde allaient avoir un résultat tout différent.

Cependant les passions sommeillèrent pendant de nombreuses années. L'usage du banquet fut-il interrompu ; les consuls, les trésoriers ou les deux corps en même temps, crurent-ils devoir s'abstenir d'y prendre part ? C'est ce que nous ignorons, vu l'absence de tous documents. Mais en 1770, les animosités se reproduisirent avec plus de violence que par le passé, et le temps, remède souverain à tant de maux, semblait avoir perdu ici toute son influence.

Alors se passèrent des actes vraiment extraordinaires dont la cause remontait à la transaction Canceris. Tel était l'aveuglement des esprits que chacune des parties interprétait le fait au gré de ses prétentions.

On lit ce qui suit dans un procès-verbal dressé par les consuls peu de jours après la solennité de la Fête-Dieu :

« Le Parlement étant sorti par la grande porte du chœur,
« traversant une partie de la grande nef et la petite du
« côté de la chapelle *Corpus Domini* pour se rendre à la
« salle du repas, nous l'avons suivi, et comme nous étions

« dans la petite nef, les trésoriers généraux qui étaient
« sortis par la petite porte du chœur ont doublé le pas
« avec nombre d'huissiers à leur tête qui se sont jetés sur
« nous indécemment et avec effort pour nous couper dans
« notre marche; à quoi ayant résisté de notre mieux pour
« conserver nos places, nous sommes montés avant eux
« dans ladite salle. »

M. le marquis de Vento des Pennes, premier consul, écrivant, le 24 juillet, à un de ses anciens collègues alors à Paris, pour lui rappeler quelques affaires d'administration, s'exprimait en ces termes au sujet du même incident :

« On a vu les trésoriers partir avant le Parlement, cou-
« rir à toutes jambes pour se mettre à portée de nous
« couper. D'ailleurs, la forme dont ils se sont servis est
« impertinente et répréhensible. Est-ce au milieu d'une
« métropole, en face de toute une capitale qu'ils doivent
« faire pousser par leurs huissiers les officiers municipaux
« se trouvant à la place qu'ils doivent occuper à la sortie
« de la grande porte du chœur? »

Les trésoriers généraux s'assemblaient le 15 juin 1770 et un des membres de la compagnie, M. Silvy, exposait ce qui suit :

« Dans la marche pour se rendre au sortir du chœur à la
« salle du repas, nous avons rencontré, dans la petite nef
« de l'église, les sieurs consuls de cette ville, qui s'em-
« pressaient de marcher à la suite du Parlement; il leur
« aurait été représenté que, conformément à la transac-
« tion du 30 avril 1658 et notamment au concordat du
« 19 juin 1744, ils devoient laisser passer et placer les
« officiers de la Compagnie avant eux, et ne pas les sépa-
« rer d'avec le Parlement; mais nonobstant des raisons
« aussi justes que convaincantes, lesdits sieurs consuls ne
« laissèrent pas que de continuer avec encore plus d'affec-
« tation, à se serrer contre messieurs les gens du roy au
« Parlement, en répondant au sieur Silvy qu'ils ne vouloient pas lui céder le pas, et que cette contestation se décideroit en tems et lieu; à quoy ledit sieur Silvy repliqua que le droit de la Compagnie étoit tout décidé depuis longtems par les titres cy-dessus; malgré la solidité de ces raisons, lesdits sieurs consuls continuèrent leur marche avec la plus grande rapidité jusques à la salle, et empêchèrent indécemment par cette voie de fait

« irrégulière, la Compagnie de prendre la place qui lui est « dévolue et si bien reconnue de leur part (1). »

Il fut délibéré unanimement que ce procédé serait déféré à Sa Majesté pour en obtenir la répression. Ce qui fut exécuté séance tenante. Le ministre auquel on s'adressa était prié par les trésoriers de leur faire accorder par le roi un ordre ou toute autre décision authentique qui les mît désormais à l'abri de pareille entreprise de la part des consuls.

M. le duc de la Vrillière répondit ainsi aux trésoriers, le 23 mars 1771 :

« J'ay rendu compte au roy, messieurs, de la contesta-« tion qui s'est élevée entre vous et les consuls d'Aix au « sujet de la place que chacun des deux corps doit occuper « en allant, le jour de la Fête-Dieu, de l'église métropo-« litaine à la salle du repas que le Chapitre de cette église « est dans l'usage de donner ce même jour. Sa Majesté, à « qui j'ay mis en même temps sous les yeux la transac-« tion du 30 avril 1658 et le concordat du 19 juin 1744, « a jugé qu'il ne pouvoit y avoir aucun doute sur la pre-« seance qui vous est assurée par ces deux actes. Elle a « decidé, en consequence, que lorsque les consuls d'Aix se « trouveroient en concours avec vous pour se rendre à la « salle du repas dont il s'agit, ils doivent vous céder le « pas et vous laisser passer immédiatement à la suite du « Parlement. Je les instruis de même que vous de cette « décision de Sa Majesté.

« Je suis véritablement, messieurs, etc. »

Après une décision aussi expresse que solennelle, tout semblait devoir être terminé... Il n'en fut rien cependant ; nous trouvons encore parmi les pièces une lettre adressée, le 30 mai 1777, par les officiers du bureau des finances de Provence à M. Amelot, ministre de la maison du roi ; d'après les trésoriers, les consuls, au mépris de la décision rendue par Sa Majesté en 1771, se seraient portés jusqu'au point de prendre de force le pas sur eux immédiatement après le Parlement. « Quand nous leur avons représenté, ajoutaient ces officiers, l'irrégularité de leur conduite et la force des titres qui condamnent une prétention aussi déplacée, ils nous ont répondu simplement qu'ils n'en

(1) Extrait collationné du registre des délibérations du bureau des finances de la Généralité de ce païs de Provence.

connaissaient aucun... Nous prenons la liberté de vous supplier de vouloir bien notifier de nouveaux ordres de Sa Majesté dans les termes les plus forts et dans la forme qu'elle jugera la plus convenable à messieurs les consuls, qui, d'ailleurs, tentent tous les jours d'usurper sur nos droits, afin qu'ils ne commettent plus à l'avenir de pareilles indécences dans le temple même du Seigneur, et qu'ils n'empiètent plus sur le droit de préséance que nous avons sur eux dans toutes les occasions. »

M. Amelot écrivait en réponse, le 5 octobre 1777, à M. de la Tour, premier président et intendant de Provence:

« Je vous envoye, monsieur, une lettre et quelques piè-
« ces qui m'ont eté adressées par les officiers du bureau
« des finances d'Aix pour se plaindre d'une entreprise
« faite contr'eux par les consuls de la même ville à l'oc-
« casion de la procession de la Fête-Dieu. Il me paroit que
« cette difficulté est précisément la même que celle que les
« consuls avoient déjà élevée en 1770 et sur laquelle le roi
« décida en faveur des trésoriers de France, décision qui
« fut annoncée à toutes les parties par une lettre de feu
« M. le duc de la Vrillière, le 23 mars 1771. Je vous prie
« de faire vérifier si les consuls ont eu quelques motifs lé-
« gitimes pour s'écarter de cette décision, et de joindre
« votre avis aux éclaircissements que vous voudrez bien
« me donner à ce sujet.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Par sa lettre, datée de Saint-Aubin, le 4 novembre 1777, M. de la Tour priait messieurs les procureurs du pays de vouloir bien le mettre en état de répondre au ministre.

Ici s'arrêtent nos documents. A défaut de notions ultérieures, il est permis de supposer que le Chapitre, mieux avisé, se détermina enfin à supprimer une fête qu'il avait maintenue, au milieu de tous ces orages, uniquement par égard pour une longue tradition et qui, sans doute, n'offrait plus un tableau touchant des sentiments d'union et de cordialité qui auraient dû animer les convives.

L'époque d'ailleurs n'était pas éloignée où devaient surgir d'autres et bien plus graves préoccupations. Déjà se manifestaient à l'horizon les premiers symptômes de cette Révolution qui, renversant nos anciens usages, substitua un ordre de choses nouveau à celui que les siècles avaient fondé. Encore quelques années, et les trésoriers généraux, les consuls et le Parlement seront emportés par

la tourmente politique et avec eux jusqu'aux derniers vestiges du repas du Chapitre le jour de la Fête-Dieu.

J'ai raconté dans toute sa simplicité cet épisode de notre histoire locale. Loin de moi la pensée d'avoir voulu par ce récit suggérer des idées qui ne seraient point en harmonie avec la considération si justement acquise à deux compagnies illustres dont nos annales conservent de glorieux souvenirs. Excusons ce que de pareils faits offrent de regrettable en nous rappelant le zèle de nos pères pour le maintien de leurs droits et priviléges, leurs soins assidus pour en prévenir l'oubli ou la violation... Et d'ailleurs, combien de graves et sérieux personnages ont apprécié eux-mêmes tout l'intérêt se rattachant à des questions futiles en apparence, et signalé ce que leur négligence pourrait avoir de fâcheux. « Observez avec le plus grand soin, disait le chancelier d'Aguesseau, quant aux prérogatives, ce qui regarde les cérémonies par rapport au rang et aux questions de préséance. » Ajoutons que l'homme, profondément imbu de ces maximes, luttera de toute son énergie pour les maintenir dans toute leur intégrité. Ce qui blesse le corps auquel il appartient le blessera lui-même et les choses d'ordre public deviendront sa propre cause. Ainsi un double ressort mettait en mouvement la fibre sensible de nos aïeux. De tels sentiments, si louables par eux-mêmes et indépendamment de la forme sous laquelle ils se manifestent, ont animé et animeront toujours nos cœurs provençaux.

MOUAN.

LES ANCIENS CHEMINS DE MARSEILLE.

(Suite).

Chemin du Trou-des-Masques.

1,800 mètres.

A une petite distance, avant la Belle-de-Mai, se voit dans la partie creuse de la route, un ancien souterrain, qui, de là, conduit les eaux pluviales à la mer ; c'est ce qu'on appèle *lou Trau deis Masquos :* ce dernier nom en Provençal signifie enchanteur. D'après une vieille légende, un habitant du Quartier Malaval, s'en revenant, vers minuit, du cabaret de la Belle-de-Mai, rencontra, en cet endroit, une troupe de sorcières qui l'ayant planté au milieu du chemin, dansèrent autour de lui une horrible sarabande ; de quoi, le pauvre campagnard fit une maladie qui le mena jusques aux portes. Quoiqu'il en soit de cette histoire, il n'en est pas moins resté, pendant longues années, à ce point solitaire, nombre d'idées de *Fouletouns*, de lutins, de revenants, auxquelles se trouve mêlé le souvenir de la *Garamaudo*, dont le nom vient directement de Caramandus ; c'était le terme, employé dans les campagnes, pour faire peur aux enfants : *se siès pas bravè*, leur disait-on, *ti dounaren à la Garamaudo*.

Bien qu'il ne reste ici pas seulement l'ombre d'une tradition sur l'origine de cette voie, cependant, il est impossible de ne pas s'arrèter devant les probabilités qui se présentent et nombreuses et analogiques.

On a déja vu qu'une peuplade de guerriers occupait la montagne de l'Etoile : on sait que ces Barbares avaient

pour chef Caramandus : *Dux consensu omnium Catumandus regulus eligitur* ; dit Justin. Ce chef, couché sous sa tente grossière, la veille du jour où il devait donner l'assaut — *crut voir ou feignit de voir*, en songe, Minerve. — Il serait inutile d'insister sur ces faits si souvent racontés. Revenons à la route suivie par les assiégeants, et aux conjectures qu'on peut déduire des points de l'Etoile qu'il suffira de rappeler.

La Mure, Μόρα, parait bien être le centre de la tribu des *Albicoï*. La première voie qui se présente pour descendre dans la plaine est celle du *Four-de-Buze*, Φορου Βοος, — après vient le *Melon* Μήλου, — plus bas la *Palud* Παλύνω, — enfin *lou Trau-deis Masquos*, la *Garamaudo*.

Nous sommes maintenant sous les murs de Marseille ; tout près de la tente sous laquelle dormait le chef Gaulois s'élevait *Roque-Barbe* dérivé de Ρόγκος Βάρϐαρου, le sommeil du Barbare ; non loin de là *lou Terras* dérivé de Τερας, prodige; eh! le nom de *Sainte-Paule!* n'indique-t-il pas le point où eut lieu la suspension d'armes ? Ce nom vient de Παῦλα cessation. — On a déjà vu que la qualification de Saint ajoutée à certaines appellations anciennes, remonte à l'époque où le Christianisme commença à s'établir à Marseille. — On parvenait ainsi à faire disparaître les traces des dénominations payennes.

Suivons Caramandus. Il se rend au temple de Minerve, pour déposer son *Torques* d'or ; ce temple était voisin de la Tour-de-Sauve-Terre. Le nom de *Salvæ-Terræ*, vu l'ancienneté de l'édifice, n'a pas été l'appellation primitive, ce nom vient de plus loin, il vient certainement de Σῦλον Τερας, offrande en souvenir du prodige. C'est au pied de la tour que fut conclu, avant de pénétrer dans le temple, le pacte entre les Albicoï et les Massaliotes.

De ce qui précède faut-il en induire que le chemin dont il vient d'être parlé est bien celui fréquenté par les alliés des Marseillais, aux premières époques ? S'ensuit-il que le point auquel il aboutissait est aussi celui où se sont passés les faits relatés plus haut ? Ah ! il faut bien en convenir ! ce serait téméraire d'affirmer ; mais il semble, toutefois, que le doute n'est pas permis.

Le passage ouvert par le Faubourg Saint-Lazare, était devenu indispensable à cause des côtes rudes que l'on rencontre sur le Chemin du Trou-des-Masques, qui était presque inaccessible aux voitures ; à son entrée, la pente commençait au niveau de la Rue-du-Bon-Pasteur. Le Grand-

Chemin d'Aix n'existait pas à cette époque, et ce n'est qu'à grand'peine qu'on arrivait à la Rue-Turenne actuelle. Au sommet de cette rue, se voit, à gauche, faisant face au Levant, une ancienne savonnerie, appelée la *Badaraque*. — C'était le nom du négociant qui l'avait faite construire. — L'embrasure de la porte principale, coupée à fausse équerré, incline vers le Nord, ce qui indique que l'avenue, pour le transport des marchandises par charrette, se trouvait de ce côté ; il y avait effectivement, sur le Boulevard-de-la-Paix, une *Traverse* fermée par une porte commune à diverses propriétés, au nombre desquelles devaient se trouver la Badaraque et le moulin de Chabaud. L'aspect de la Rue-Turenne s'est maintenu tel qu'il était à cette époque.

Son nom ne date que d'une cinquantaine d'années, et pendant bien du temps encore, on a continué à lui donner son ancienne appellation. En 1776, la Badaraque, reçut la visite du Comte de Provence.

Le Chemin de Sainte-Marthe et de la Belle-de-Mai commence maintenant, il a déjà été dit, au Faubourg Saint-Lazare. Arrivé à l'embranchement qui se dirige vers la Palud, on prend à gauche ; cette partie est connue sous le nom de Chemin du Melon. La continuation, est celle désignée sous celui de Chemin des Bessons ; du Melon à Sainte-Marthe on compte environ cinq cents mètres. Le point où on rencontre l'embranchement qui conduit à Saint Barthélémi et à la Palud, s'appèle *Plombières*, dénomination qui s'applique à l'ancien et vaste quartier limitrophe ; d'un côté, de la Palud ; et de l'autre, du Canet. Le cours d'eau, qui le traverse, descend vers Arenc ; on le nomme *Valat-de-Ploumbiero*. Les lieux qu'il parcourt étaient tous marécageux. C'étaient les Marais-Pontins du terroir, comme l'indique son nom qui vient de *Ploumb*, maladie causée par les vapeurs méphitiques.

Chemin de Saint-Joseph.

6,700 mètres.

Il commence au Faubourg Saint-Lazare ; traverse le Canet, Saint-Joseph, et aboutit à Fontainieu.

L'église de Saint-Joseph avait été bâtie par les soins de sieur Imonier, Procureur du Roi à l'Amirauté. A sept cents

mètres au-dessus, se trouve Fontainieu. Ce domaine, dans lequel sont comprises plusieurs collines de l'Etoile, est à l'entrée d'un vallon par lequel on arrive à la Mure ; c'était l'avant-poste de la grande Tribu, la Μόρα. Son nom vient de Εφυν-Τελνο — *Fonds-Tenanciers*, ce que nous appelons aujourd'hui terres communales. Tout près de là, vers les Aygalades, une colline boisée est connue sous le nom de *Castellas*, ce qui indique l'importance de ce point fortifié, encore à l'époque de la domination Romaine (1).

Le nom de Fontainieu est généralement regardé comme venant de fontaine. Cette appellation, pleinement justifiée de nos jours par les belles sources de cette propriété, ne saurait infirmer l'étymologie primitive.

Le Château de Fontainieu, avec ses beaux ombrages, placé au pied de la montagne, dans un site solitaire, porte avec lui un cachet antique et grandiose. Son nom rappelle celui d'une de nos vieilles familles Marseillaises. M. Barrigue de Fontainieu était membre de l'Académie Royale de peinture et sculpture, avant la Révolution ; ses goûts artistiques se sont fidèlement conservés après lui. Monsieur le Chevalier de Fontainieu a laissé plusieurs tableaux représentant divers sites des Aygalades. Paysagiste distingué, il a doté notre Musée d'une de ces œuvres où se révèle le talent du Maître : c'est une vue des environs de Naples.

Non loin de Fontainieu, se trouve un petit hameau appelé les *Bessons*. Il a déja été parlé du chemin qui porte ce nom, dérivé de Βῆσσα, — lieux enfoncés ; les terres qui sont en avant du hameau on les appelle chemin de *Rastit*, nom qui vient de Ῥηχός — haie vive : elles sont traversées par la branche-mère du Canal qui passe sur le versant de la colline, derrière le château.

La belle habitation occupée aujourd'hui par le pensionnat du Sacré-Cœur, fondé primitivement à Marseille sous le nom de Dames de Grenoble, avait été érigée en Baronnie. Elle devait ce titre nobiliaire à son propriétaire, M. d'Anthoine, Maire de notre ville, et nommé Baron de Saint-Joseph, en 1808.

Sur la ligne occidentale, se voit le château de M. de

(1) Le nom de Castellas se retrouve dans plusieurs localités de la Basse-Provence, et toujours pour indiquer les lieux fortifiés ; tels étaient dans notre terroir : *Castellum Humberti* et *Castellum Massiliense*, Château-Gombert et Saint-Marcel.

Roux, membre de la Chambre des Députés sous la Restauration.

Non loin de là, s'élève une grande bastide bien antérieure aux châteaux dont il vient d'être parlé, on l'appelle la *Morelette*, ou mieux la *Moureleto*. Sa position oblique dénote qu'elle est plus ancienne que la voie actuelle, dont la ligne a dû être rectifiée dans le temps; un perron à fausse équerre, précédé d'une belle avenue d'arbres de haute futaie dissimule habilement le biais du bâtiment qui est carré. La Morelette est à mi-chemin de la Mure par la route de Fontainieu. Elle est comprise dans la ligne où furent faits les premiers défrichements indiqués par Ruffi. Son nom parait venir de Μόρα Αἶτος, — tribu inculte (1).

D'après ceci et ce qui a été dit précédemment, on peut se faire une idée des limites primitives de la Mure; limites qui n'ont du reste pas subi de grandes modifications, surtout vers Fontainieu.

Sur la même route, à droite, mais en venant de la ville, et plus rapprochée du Canet, on rencontre la Floride, donc la construction est exactement semblable à celle de la Morelette. On y arrive par un perron, celui-ci établi carrément; la nature du sol nécessitait, anciennement, cette disposition, pour préserver de l'humidité les pièces d'en bas (2).

Guillaume du Vair, Premier Président du Parlement de Provence, était propriétaire de cette habitation dès la fin du XVI[e] siècle. Il venait y passer la belle saison et y recevait une nombreuse société où se faisaient remarquer les beaux esprits de l'époque.

Au-dessus de la porte d'entrée se lit l'inscription suivante:

FLORENTEM-FLOREM-FLORIDA-FLORA-FLEAT.

Quel que soit le sens de ce *vers bizarre*, toujours est-il qu'on y retrouve le nom de la Déesse Flora, qui d'après

(1) De cette ancienne appellation, sans doute, sont sortis plusieurs noms marseillais; en 1722, il y avait la famille de Maurellet.
Voir pour ces noms, la notice déjà citée: *Revue de Marseille* 1862, p. 192.

(2) Il y a une quarantaine d'années, le propriétaire de la Floride, à cette époque, eut l'idée de faire une plantation d'orangers; il la fit grandiose, il en mit douze mille! Il n'en échappa pas un: le froid les emporta tous.

Ruffi, avait un culte à Marseile, culte qui s'accorderait avec celui de Maïa, à la Belle-de-Mai.

L'opinion de l'Historien de notre ville, basée sur le passage de Justin : *Solemni Floraliorum*, a trouvé des contradicteurs ; toutefois, on a de la peine à comprendre quelle grande distinction peut être faite entre ces deux expressions : Florales et Flora ; l'une la fête, l'autre la déesse des fleurs (1).

Chemin du Cannet.

4,300 mètres.

Même route. Antérieurement au XVII[e] siècle, le quartier de Notre-Dame-du-Canet était connu sous le nom de Marignelle. Le Chevalier d'Arvieux, Envoyé extraordinaire du Roi à la Porte, en 1666, et anobli à cette époque, y possédait une grande bastide ; mort en 1702, il fut enterré dans l'église du quartier où était la sépulture de ses ancêtres.

On retrouve ce nom dans la Milice Marseillaise, en 1596 Balthazar Arvieu avait fait partie de la Garde de la Porte-Réale. Il se trouvait à ce poste, le jour ou la domination de Charles de Cazaulx tomba sous la dague de Liezbertat.

Marignelle paraît être un diminutif de Marignane, dérivé de *Mare Nunum*—petite mer. —On sait que la partie, dite le Bas-Cannet, était un étang dans lequel venaient se mêler, aux eaux de la mer, les sources des Aygalades et de Plombière qui se réunissent toutes à ce point. Le nom du Cannet vient de Κάννα — roseau, d'où *Canne*, *Cano* et *Canna* : il est peu de noms qui se soient conservés aussi intacts, dans les quatre dialectes qui se sont succédé sur le territoire Marseillais.

Non loin de là, se trouve le *Bachas*. C'est une grande propriété baignée du côté du Couchant par le ruisseau des Aygalades appelé *Caravelle*. Bachas, en Provençal, signifie fondrière, dénomination parfaitement conforme à l'état

(1) Voici la note relative, copiée textuellement : « Floralia—qui a deux formes du génitif — en grec Ανθεστήρια-de-ανθος flos, — une fête de printemps. Quelques historiens de la Provence ont abusé de ce passage pour écrire que la déesse Flore eût un culte à Marseille. » *Justini Historiæ Philippicæ*, avec notice, arguments et notes en français, par M. F. Dübner. Paris. 1847.

de ces lieux autrefois marécageux ; mais l'appellation vient de *Bacchœ*, ce qui indiquerait un culte à Bachus (1). Ici encore, pas l'ombre d'une tradition. Mais ce que nous avons vu cependant de nos jours, c'est l'usage conservé par les habitants des vieux quartiers, de se rendre, chaque année, au Bachas, le Mardi de Pâques ; rien n'existait là qui parut devoir y attirer périodiquement les promeneurs, sinon une ancienne coutume dont personne ne connait l'origine d'une manière certaine. La foule y a été quelquefois si grande, que l'on prenait des mesures pour que l'ordre ne fut pas troublé ; on va au Bachas et on s'en retourne sans avoir rien vu, autre, qu'une vaste prairie, silencieuse et déserte, les autres jours de l'année (2).

L'ancien propriétaire du Bachas avait formé, dans un enclos contigü à la maison d'habitation, une collection d'antiquités et objets d'art.

Le ruisseau de Caravelle qui descend des hauteurs de Saint-Antoine n'est ainsi dénommé que dans la partie basse qui commence à la Cascade des Aygalades.

On appelait Caravelles, les petites galères Espagnoles qui sans doute venaient mouiller tout près du Pont-d'Arenc, car certainement, la mer arrivait jusques à ce point ; ceci trouvera sa place en parlant du port qu'on voyait là.

Il y a, sur ces lieux, toute une petite histoire. C'était en 1667. Un nommé Mario Plati, s'était fourvoyé dans une mauvaise intrigue, où il ne s'agissait de rien moins que de livrer Marseille aux Espagnols.

L'équipée fut jugée au sérieux. Le Gouverneur de Provence, Louis de Vendôme, sitôt averti, dépêcha, immédiatement, le Premier Président, Meynier d'Oppède, pour instruire l'affaire. Ce Magistrat, au lieu d'entrer en ville, s'arrêta à une maison de campagne du Bachas appelée la Bastide-de-Durbec. Il manda auprès de lui le Gouverneur-Viguier, les Échevins, tous ceux enfin qui pouvaient l'aider dans sa mission ; l'arrestation du coupable et la re-

(1) A l'époque des vendanges, les enfants qui s'offraient a nettoyer les tonneaux criaient : *Lios Oroyos*. C'était le refrain d'une ode pindarique qui se chantait à Marseille en l'honneur de Bacchus. Cette expression paraît venir de Λοῦω Ωρχῖος — *C'est le moment de laver*.

(2) On célébrait plusieurs fêtes en l'honneur de Bacchus ; l'une d'elles était celle du printemps ; l'*ouverture des tonneaux*. C'est celle qui se rapporterait le mieux à la promenade au Bachas, à cause de l'époque ou elle avait lieu. Il y avait tout près de là, le *Campus Martius*. Champ des fêtes du mois de mars.

cherche des complices. Le Premier Président jugea à propos de ne pas paraître dessuite à Marseille afin d'éviter, on le pense ainsi, de donner l'éveil. Mais il parait qu'il se détermina à séjourner dans ce quartier par une raison majeure ; celle de voir, de près, ce qui s'y passait ; car voici ce que nous apprend une tradition accréditée.

A cinq cents mètres, au Couchant, se trouvait, avant les travaux des nouveaux ports, une anse appelée l'Attaque, dont le nom viendaait d'un complot tramé par des Espagnols pour opérer une descente sur ce rivage. Plus tard, on y éleva une batterie dont il reste encore des vestiges. Un mur, avec ses embrasures, indique la place qu'elle occupait. La mer venait battre au pied de la petite redoute. En rapprochant ces faits, il semble qu'il existe entre eux une corrélation peu douteuse.

Au commencement du Chemin du Cannet, vers le Faubourg Saint-Lazare, s'élevaient plusieurs anciennes et grandes bastides ; toutes ces constructions remontaient à une époque assez reculée.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de dire que beaucoup de lienx dont il vient d'être parlé, ont subi des modifications telles, que plusieurs en sont devenus méconnaissables ; ces modifications il serait peu utile de les indiquer ; d'autant plus que sur divers points, les embellissements ajoutés aux récentes tranformations sont loin d'être achevés.

Chemin de Gibbes

2,800 mètres.

Embranchement à droite, sur la route du Cannet, et à six cents mètres du Faubourg Saint-Lazare. Les détours et les anfractuosités que l'on rencontre sur ce chemin, expliquent le nom de *Gibbes*, qui n'est, toutefois, malgré son exactitude, qu'une altération de la dénomination primitive. *Gibbos* vient de Γη Βόσχω — terre des pâturages.

Vers le milieu de cette route, dans une propriété située à main droite, on voyait à son entrée, deux pistachiers qui malheureusement n'existent plus ; ils étaient d'une grosseur remarquable et avaient reçu la visite de nombreux amateurs. Ils faisaient l'admiration de l'ancien directeur de notre Jardin des Plantes, le regrettable M. Salze ; dans

l'*Horticulteur provençal* de janvier 1853, il avait consacré un article à ces arbres séculaires.

La plupart des voies dont il vient d'être fait mention, ont leur débouché sur le chemin de grande communication qui commence à Saint-Louis, passe à la Valentine, et de là, va rejoindre la petite route d'Aubagne, un peu avant la Rainarde ; ce chemin a été créé il y a envtron trente ans.

Chemin de Saint-Antoine.

8,500 mètres.

Embranchement à gauche, à l'angle du Chemin-de-Fontainieu, en quittant Saint-Joseph.

L'ancienne église de Saint-Antoine dépendait d'une propriété appartenant aux Religieux de ce nom ; ils vinrent s'y établir en 1680. Le quartier qu'ils choisirent, s'appelait, avant cette époque, *leis Baoumos*, pris dans l'acception Provençale — Grottes.

Cette Communauté, érigée en Commanderie, existait déjà à Marseille en 1180 ; c'était dans le principe une Maison séculière d'Hospitaliers voués aux malades attaqués du *Feu d'enfer*. Il résulte d'un acte de 1769, que le clos et les aires du Couvent des Antonins étaient situés sur l'emplacement de la rue dite plus tard des *Mauvestis*, voisine de celle de Saint-Antoine. *Mauvestis* est synonyme de *Mau-Eigas*, — mal accommodés, — et se rapporte aux malades que l'on recevait dans cette maison.

La Communauté fut reformée au commencement du XVIIe siècle, il paraîtrait que ce fut à la suite de cette mesure, qu'ils fondèrent leur maison à Saint-Antoine ; on sait qu'elle y était en 1680, comme il vient d'être dit.

Il y avait tout près de là un champ appelé *Cros del Pebre*, expression Provençale qui signifie : plantations de piments : *Pébrouns*. Parmi les diverses charges imposées aux anciennes possessions de l'Eglise de Marseille, se trouvent mentionnées, il est vrai, des redevances de poivre, — nos anciens Historiens l'on dit et répété, — mais ce ne peut être qu'une erreur de traduction, car rien n'indique que l'arbuste qui produit le poivre ait jamais pu s'acclimater dans nos contrées.

Au-dessus de Saint-Antoine se voient dans une vaste prairie située sur la gauche de la grande-route d'Aix, les *Bouilhidous* ; ce sont deux trous, à niveau du sol, souvent à

sec en été. Lorsqu'il pleut abondamment pendant l'Automne, l'eau arrive et jaillit en bouillonnant. Depuis que le terrain est arrosé par les eaux de la Durance, on s'en préoccupe bien moins, mais anciennement on y attachait, et avec raison, beacoup d'importance, car alors la sécheresse était conjurée pour l'année ; on disait à cette occasion : « *aquest an a avenat*, » cette année les sources sont avivées.

A l'arrivée des pluies, les jeunes campagnards faisaient de fréquentes visites aux *Bouilhidous*. Celui qui, le premier, avait la chance de les voir *crever*, partait immédiatement pour la ville, et venait en porter la nouvelle aux Officiers Municipaux ; il recevait pour récompense, un *Pichot-Escu*. On sait ce que cela valait à l'époque où la journée d'un bon laboureur ne se payait que vingt sous.

La continuation du Chemin de Saint-Antoine, se confond avec l'ancienne route qui conduisait à Aix.

Chemin des Aygalades.

6,900 mètres.

Il commence aux Crottes, traverse le Quartier Chaudelle, le village des Aygalades, et aboutit, non loin de là, au Chemin de Saint-Antoine.

On regarde généralement le nom comme venant de *Aqua lata*. Ceci n'a aucun rapport avec le sens Provençal. Les campagnards disent : « *Anan eis Galades*. » Ce nom est tiré de *Callis*, chemin des troupeaux, dont on a fait *Calado*. On sait combien était longue la Calade qu'il fallait gravir pour arriver au village, alors que le chemin passait au fond du vallon sur lequel s'élèvent aujourd'hui les arches du pont construit depuis quelques années.

Il y avait dans la partie élevée du quartier, vers la colline, un endroit appelé anciennement *Muzagne*, dérivé de Μυζ-Αγος,—clôture des Terres.—De ces clôtures on en trouve encore, répandus çà et là, de nombreux vestiges. Enfin il y a sur le même point, des tesres appelées les Acates. Le nom ne parait pas avoir, ici, la même signification que celle des Accates près les Camoins. Il parait dérivé de Αγαθύς, excellent, et s'appliquer dans les temps primitifs aux charges remplies par les habitants de la contrée ; on remarque, du reste souvent, une différence dans la manière de l'écrire.

La constuction du Château-des-Aygalades, due au Maréchal Duc de Villars, remonte au XVIIe siècle. Cette belle habitation a été, durant longtemps, le rendez-vous des gens de grande maison, de Marseille et de la Provence, alors que le fils du Maréchal, Gouverneur, venait y passer la belle saison.

Cent cinquante ans après, le vieux manoir était habité par Barras, l'un des membres du Directoire. Il vint s'y retirer après le dix-huit Brumaire. Il se fit remarquer aux Aygalades par un genre aristocratique qu'il avait délaissé à l'époque où il oublia que le Vicomte de Barras ne devait pas prendre rang parmi les ennemis de la Cour. Exilé à Rome par Napoléon Ier à la suite des conciliabules tenus aux Aygalades pour enlever de Marseille Charles IV, Barras quitta le château en 1812.

Dépourvu d'ornementation extérieure, l'édifice est peu remarquable. Mais les embellissements que M. le Comte de Castellane avait fait disposer lorsqu'il devint acquéreur de cette belle propriété, et surtout, ceux ajoutés dans les dernières années de sa vie, ont fait de ce vaste domaine une habitation splendide.

Au fond de la propriété se voit une grande bastide très-ancienne, ayant appartenu à M. de Mazargues, et précédemment à M. Mestre d'Aigalades, Trésorier-Géneral de France.

A l'entrée du village, à gauche, s'élève un autre manoir que le roi René, avait, dit-on, fait constrire ; c'était un de ses rendez-vous de chasse. Cette ancienne construction a l'aspect d'un château fortifié.

Dans le quartier et voisine du château, vers Fontainieu, se trouvait la maison de campagne de Nioselles, le courageux défenseur des franchises municipales, en 1660.

L'Eglise paroissiale est l'ancienne chapelle du couvent que les Carmes avaient fondé aux Aygalades (1).

D'après la tradition, Sainte Magdeleine, avant d'aller à la Sainte-Baume, avait séjourné dans le quartier. Peut-être, avait-elle choisi pour retraite, la grotte qui se trouve dans la nef latérale. Cette partie de l'Eglise, il paraîtrait que c'est le Duc de Villars qui l'aurait fait bâtir, ou, plutôt, seulement restaurer.

(1) Ces Religieux avaient fait élever à l'endroit dit la Petite-Viste, au dessus de Saint-Louis, un oratoire en l'honneur du patron de ce village ; on appelait cet endroit les Carmes. On sait que les Carmes ont été amenés en France par Louis IX.

Non loin de là, à l'extrémité supérieure du village, et à une petite distance, à droite, se trouve une source souterraine que l'on rencontre sur un chemin isolé et caillouteux nommé Traverse de Sainte-Magdeleine.

On connait le grand jardin de l'établissement appelé le Châlet ; le chemin au-dessous, se dirige, par une pente rapide, vers le vallon où coule le ruisseau de Caravelle, dans un ravin profond. Là se trouve un petit pont très-ancien, et qui ne manque pas de hardiesse ; on le nomme le Pont-de-Casse, appellation qui vient, dit-on, d'un propriétaire voisin, Jean Casse, riche négociant de Marseille au XIVe siècle.

Ruisseau de Caravelle.

10,500 mètres.

Ce cours d'eau prend sa source au dessus de Septêmes, et arrive à Arenc.

La partie comprise entre Septêmes et les Aygalades est appelée communément : Ruisseau de Saint-Antoine. Le nom de Caravelle est donné à la partie basse qui commence à l'endroit dit la Cascade, une des plus ravissantes chutes d'eau que nous ayons en Provence.

Avant d'atteindre à ce point, on aperçoit, à droite, dans la partie boisée, l'Hermitage. Ce sont deux grottes contiguës, auxquelles on arrive par un chemin étroit et escarpé ; précédées d'une plate-forme, et fermées par des restes de vieux murs, elles ont servi de retraite, à diverses époques, à des hermites. On voit, tout près de là, les vestiges d'une carrière Romaine, et au dessous, une partie de la voie d'exploitation parfaitement bien indiquée ; un peu plus loin, toujours sur le versant de la colline, un petit aqueduc, découvert à la suite de fouilles faites il y a quelques années.

De la Cascade, on descend au quartier appelé, autrefois Saint-Raimond. Là se voyait un ancien moulin, remplacé aujourd'hui par une grande minoterie. Il appartenait dans le temps aux Chevaliers de Malte ; on l'appelait la Commanderie, nom qui a été conservé. Plus bas, c'est le Quartier Chaudelle, dénomination qui vient dit-on de *Ager Caladio*. Ce quartier a toujours été connu sous le nom des propriétaires, M. Fabron de Chaudelle. Enfin on arrive au Val d'Arenc, qui outre le Bachas dont il a déjà été parlé,

comprenait quatre quartiers principaux : la *Fons de Lion* ; le moulin de la *Taulisso* ; *Gat mort*, sive *Peire Plantado* et *Marignelle.*

Il a été dit plus haut, que *Marignelle* était un diminutif de Marignane, *Mare nanum*,—petite mer.—La *Fons de Lion* parait dérivé de *Fundus Lues*,—fonds contagieux.—Ce qui confirme l'étymologie, et ensuite la corrélation qui existe entre ces lieux, c'est qu'il y avait près de Marignane, un étang appelé l'*Estang de Lion.* Cet étang fut desséché antérieurement au XII[e] siècle ; de même que *Marignelle*, il faisait partie des possessions de l'Eglise.

Gat-mort vient de Καμάρα, voûte, *Peire-Plantado* de Πειρα-Πλίνθου, signe de briques. moulin de la *Taulisso* de Μυλων-θόλου, moulin de la voûte.—Les anciens du pays se souvenaient encore de la vieille bâtisse qui portait ce nom, et le nom était demeuré au point où elle était située (1).

On voit que *Peire-Plantade*, indique l'écluse ; *Gat-mort* la voûte ; et *Taulisso* le moulin à arche. Celui-ci était particulièrement désigné, parce que, sans doute, ce fut, dans le terroir, le premier moulin, où l'eau fut employée comme force motrice. On sait que cette invention a été apportée dans les Gaules par les Romains. Les dénominations Grecques n'impliquent, toutefois, ici, aucune contradiction, les Marseillais ayant conservé, très-longtemps, l'usage de leur langage primitif. Au siècle dernier, les campagnards se servaient encore du mot *Artoun*, pour désigner le pain ; il faut remarquer, surtout, les campagnards voisins des montagnes, ceux qui, de Φωγω avaient fait *Fougasso*, gâteau de braisière ; de Λαμπας, *Lamp*, éclair ; de Τρυφαω, *Trufo*, moquerie, etc. (2).

On regarde le nom de Caravelle, comme venant de celui des barques Espagnoles qui stationnaient à Arenc. Mais ce fait ne remonte qu'au XVI[e] siècle. C'est, à l'époque des anciennes appellations du quartier, qu'il faut rapporter celle du ruisseau qui le traversait, et qui parait venir de Κάραβος crabe ; ce que nous nommons à Marseille *Favouilho.* On se souvient encore de cette grande bâtisse flanquée de tours,

(1) *Gat-mort* ne pourrait jamais signifier, chat mort, il faudrait pour cela qu'il y eut *gat mouart* ; du reste il faut s'arrêter à l'explication · *Peire Plantado.*

(2) Ces campagnards, issus de la cité Phocéenne, devenus les alliés des *Albici*, furent les premiers colons du territoire Marseillais, dans toute la partie susceptible de quelque culture, là ou commencèrent plus tard les grands défrichements.

qui s'élevait sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'Abattoir, on l'avait surnommée, et elle était connue sous le nom de *Casteou Favouilho*, à cause de la quantité de crabes que l'on y trouvait. Il y a là un rapprochement qui mérite d'être mentionné, car les eaux de Caravelle baignaient les bords de cette propriété dont il sera reparlé plus loin.

A l'époque des orages, ce cours d'eau si inoffensif en été devient alors un torrent impétueux. En 1800, l'année du *Déluge*, les riverains éprouvèrent des dommages considérables ; le Ouartier-d'Arenc fut complètement submergé.

MEYNIER.

Quartier Saint-Louis.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES JEUNES FILLES DE POLA

CORRESPONDANCE

Entre deux Familles pendant la persécution de Dioclétien.

(Suite.)

XIII.

Anastasius à Justus, évêque, salut dans l'auteur de tous biens.

En vérité, saint Père, maintenant comme toujours,

Le sang des martyrs rend l'Église féconde.

Je vous ai parlé dernièrement de l'heureuse mort d'Apollonia, qui avait été nourrice dans la famille d'Acilius Dolabella, le préfet actuel. Je n'ai pas ajouté, je crois, que la fille même d'Acilius avait plusieurs fois visité sa nourrice durant sa longue maladie, et que quelques instants avant sa mort elle se trouvait encore dans la chambre de l'humble affranchie, où je l'ai vue et où j'ai cru pouvoir lui apprendre que nous étions chrétiens. Apollonia, soit par une espérance toute naturelle, soit par un instinct prophétique que j'ai souvent remarqué chez les mourants, se tourna vers la jeune fille qu'elle avait nourrie et lui dit, avec des larmes dans la voix, que si jamais elle se dégoûtait aussi du culte des idoles, elle n'avait qu'à laisser une ligne dans cette même chaumière et que je répondrais à son appel.

La destruction de la statue de la Victoire, ainsi que je l'ai prédit à votre sainteté, sera cause de perquisitions plus vives parmi les chrétiens. Nous avons encore deux martyrs : Epitherses, qui était droguiste et qu'on dit avoir été empoisonné avec de la thériaque de vipère, et Palmella, une jeune fille de seize ans, qui a été exposée dans un lupanar, et délivrée miraculeusement par l'ange du

Seigneur. On l'a conduite après sa délivrance à la porte de Terjeste et on lui a tranché la tête.

On affirme qu'au moment de son triomphe une blanche colombe a été vue s'élançant de la terre au ciel.

Mais voici ce qu'il y a de plus merveilleux.

Cette même chambre où demeura Apollonia, est maintenant occupée par Isiphilus, un Egyptien qui s'est converti au christianisme. Il est vieux et infirme et je le visite souvent. J'allai le voir, il y a deux jours, et il me remit un billet en me disant qu'il avait été apporté par une femme qui désirait rester inconnue. Je lus ceci : « Je viens vous rappeler une promesse que vous avez faite, au chevet d'une mourante, à une personne qui est bien malheureuse et qui voudrait vous voir. »

Il serait trop long de vous raconter comment, après d'innombrables difficultés, je trouvai le moyen de fixer un rendez-vous à Agnella (car c'est elle-même ! Puisse le pasteur du troupeau lui accorder la grace d'être un de ses agneaux).

Elle vint dans cette même chambre d'où Apollonia s'était envolée vers le Ciel. Elle était soigneusement voilée, et toute seule. J'allai à sa rencontre ; mais, sans faire attention à moi, elle s'élança sur la chaise que je lui avais préparée, s'appuya sur la table et cacha son visage dans ses mains. J'attendis que ce premier accès de douleur fût passé, car elle pleurait amèrement.

— Mon enfant, lui dis-je enfin, si vous avez voulu voir le pauvre prêtre d'une secte méprisée, c'est parce que le Seigneur a touché votre âme. Dites-moi quels sont vos doutes ou vos douleurs, et je prierai le Seigneur de m'envoyer la sagesse pour que je puisse venir à votre aide.

Alors elle leva les yeux, se calma avec peine et rejeta son voile en arrière.

Elle peut avoir environ dix-huit ans, et il y a tant de paix et de douceur dans toute sa personne qu'on croirait qu'elle est déjà chrétienne. Elle est fort belle, ce qui augmente les difficultés pour sa conversion ; car, riche et belle, Satan fera les plus grands efforts pour la garder.

— Je suis malheureuse, bien malheureuse, dit-elle en redoublant ses sanglots.

— C'est aux malheureux et aux affligés que le Seigneur se révèle, et c'est à eux aussi que j'appartiens principalement. Dites-moi donc d'abord la cause de vos chagrins pour que je puisse les adoucir.

— Vous vous rappelez le jour où je vins ici pour la première fois?

— Parfaitement.

— Et ce que j'y ai vu?

— Je ne l'oublierai jamais.

— Je fus extrêmement étonnée de la paix et des espérances que nous montra Apollonia à ses derniers moments. Sa mort a produit sur moi un effet dont je ne puis me rendre compte. Et depuis...

— Et depuis? car je voyais qu'elle hésitait.

— Vous ne me croiriez pas!

— Je vous vois trop dans l'anxiété pour ne pas vous croire entièrement.

Alors elle me raconta qu'un soir, après un banquet donné por son père, et lorsqu'elle se trouvait seule dans sa chambre, au milieu des ténèbres, elle vit cette même Apollonia lui apparaître toute glorieuse.

— Puis-je faire autrement que d'adorer le Dieu qui opère de telles merveilles! Que signifie cette vision?

— Elle signifie, mon enfant, que Dieu veut que vous soyez à lui, puisqu'il vous a permis de voir votre chère nourrice telle qu'elle est aujourd'hui. Marchez sur ses traces, et vous obtiendrez la récompense qu'elle a reçue.

— Si je pouvais croire à votre Dieu ! car je ne sais ce que je crois, ou plutôt je ne crois à rien. Je me suis figurée parfois adorer le Dieu de Majesté en sacrifiant à Jupiter, ou le Dieu de la Beauté en sacrifiant à Phébus.

En parlant ainsi, ses joues devenaient d'une rougeur extrême.

— Vous voulez dire que le culte qu'on rend à ces dieux, loin de vous paraître digne de la perfection des Dieux immortels, vous parut, au contraire, honteux, et vous fit même souffrir quelquefois.

— C'est vrai!

— Surtout ce culte rendu dans le temple grec, à Aphrodite, et où vous-même avez joué un rôle.

Je n'obtins pour réponse qu'une rougeur plus vive.

— Peuvent-ils être Dieux, lui dis-je, ceux dont vous me parlez? Celui qui est le vrai Dieu, celui qui a fait le ciel et la terre, et qui doit un jour juger les vivants et les morts, celui-là aussi est un Dieu d'infinie pureté. Comme vous, j'ai été la dupe des erreurs de l'idolâtrie et j'ai connu toutes les abominations dont vous parlez. Maintenant, mon enfant, dites-moi ce qui vous amène ici. Vous n'ignorez pas

qu'une semblable conversation peut être périlleuse, même pour vous.

Alors elle me parla avec confiance. Il est merveilleux de voir, comme le dit le bienheureux Apôtre des Gentils, la manière dont Dieu amène à lui ses élus. Ce n'était pas la vision seulement qui avait impressionné Agnella, quoique ce fût un moyen puissant que Dieu avait employé pour l'attirer à lui. Depuis longtemps le messager divin lui avait été envoyé, ce dont je pus me convaincre par ses récits. Depuis longtemps elle avait besoin d'une terre ferme pour appuyer sa croyance, et son âme se remplissait de dégoût pour les impurs mystères du paganisme. Nous avons conversé pendant plus de deux heures; toutes les difficultés ne sont pas levées. Cependant les fables de la tête de l'âne et du sang des enfants ne subsistent plus chez elle. La pierre d'achoppement, c'est un Dieu de souffrance. De même que saint Paul cite Aratus et Ménandre, j'ai cru devoir faire de même pour cette pauvre enfant qui a été instruite dans la langue grecque. Je lui ai rappelé quelques vers de Sophocle. Je lui ai cité ce beau passage de la fin de *Philoctète*, où Hercule dit que la vraie gloire ne peut être achetée que par la souffrance.

Je ne sais comment tout cela finira. Dieu seul le sait! Dans six jours nous nous rencontrerons encore à Pomerium, où elle se rend pour faire une visite à l'ex-préfet de Dalmatie. Je devais, dans tous les cas, aller dans cette ville pour consoler trois ou quatre chrétiens dispersés dans ce lieu de ténèbres.

Je me suis aperçu aussi que la mort de Palmella, les insultes auxquelles elle a été exposée et sa délivrance miraculeuse par l'ange de Dieu ont agi profondément sur l'esprit d'Agnella. Aussi j'espère que bientôt nous la compterons au nombre de nos brebis. A cette fin, saint Père, je vous demande le secours de vos prières et le sacrifice de l'agneau sans tache. Adieu.

Du poste qui m'a été assigné pour le moment

XIV.

Dioclétien, Empereur, Consul pour la huitième fois, à Marcus-Acilius Dolabella, préfet d'Istria, deux fois Imperator, Salut.

J'ai toujours loué votre zèle, mon cher Acilius, lorsqu'il s'est agi de traquer et de punir comme ils le méritent ces

exécrables mécréants qu'on appelle chrétiens. Voilà pourquoi je suis si chagrin (je ne voudrais pas affliger un ami en disant : colère) de l'horrible sacrilége qu'on m'a dit avoir été commis dernièrement à Pola. On m'a rapporté que la statue de la Victoire avait été indignement brisée et foulée aux pieds par un malfaiteur sorti de l'Enfer. De cela, aussi bien que de la punition de ce misérable, vous aurez à me rendre le compte le plus scrupuleux.

Adieu.

De mon palais de Salone, le 10 des ides de juillet, moi étant consul pour la huitième fois, et Maximien pour la septième fois.

XV.

Agnella à sa chère Corellia.

Vous m'écouterez, du moins, avec patience, chère amie, si vous ne m'approuvez pas ; peut-être un jour viendra où vous penserez comme moi. Autant vous le dire maintenant que plus tard : J'ai vu un prêtre chrétien, et lorsque j'ai discuté les accusations que l'on fait peser sur les disciples du Christ, j'ai été forcée d'avouer que j'ai été trompée sur tous les points. Je n'ai pu résister au désir de connaître ces hommes et leur doctrine. Ce n'est cependant pas sans hésitation que j'ai déposé une courte lettre dans la maison d'Apollonia, suppliant instamment le prêtre qui avait assisté ma chère nourrice de vouloir bien y venir sur ma prière.

Enfin, je l'ai vu ! Oh ! quelle bonté ! Et comme il paraît plein de confiance en une vie meilleure que celle de ce bas-monde ! Il ne semble pas surpris de ma vision et me dit que son Dieu savait opérer de telles merveilles. Quand je songe que nous avons tant insulté, ridiculisé ces pauvres gens, ne leur laissant ni maison, ni espérances, je ne puis m'empêcher d'admirer leur douceur lorsqu'ils disent qu'ils nous pardonnent, parce que nous ne leur faisons aucun mal, au contraire, puisque nous les renvoyons dans leur véritable patrie par une route plus courte. Corellia, je suis sûre qu'ils sont dans le vrai. Cependant je dois encore éclaircir bien des doutes, et pour cela je le verrai encore. Il affirme constamment que les chrétiens n'adorent rien de construit par la main des hommes, mais uniquement le seul Dieu très-grand et très-bon, et son Fils unique Jésus-Christ, auquel chaque jour ils offrent un sacrifice qu'il a refusé de

m'expliquer jusqu'à ce que je sois initiée à leurs premiers mystères. Ne vous méprenez pas sur le sens de mes paroles : Je n'ai encore rien décidé, et je ne le ferai certainement pas sans vous avoir vue. Or, je vous verrai le lendemain de ma seconde rencontre avec lui. Il m'a dit une chose qui m'a surprise. Il m'a dit que toute connaissance réelle est un dou de Dieu et ne s'obtient que par la prière. — Priez donc, dit-il, notre Dieu, si vous avez foi en son existence. Dans tous les cas, priez le Dieu qu'il vous plaira, et le Dieu que vous adorez sans le savoir vous entendra. Oh! comme j'ai été frappée par cette recommandation de prier n'importe quel Dieu! Quel prêtre romain m'aurait jamais parlé ainsi! De tous les prêtres que j'ai vus, c'est le seul qui ait une idée juste du mal et de la punition qu'il attire sur nous, et qu'aucune hécatombe de bœufs ne peut détourner. Il y a quelque chose dans sa religion qui parle à mon cœur.

Je vous en dirai plus long quand je vous verrai; seulement, comme Agathodorus part pour Pomerium aujourd'hui, j'ai voulu vous écrire sans perdre de temps.

Adieu; aimez-moi toujours.

De Pola, le 8 des ides de juillet.

XVI.

Pythodorus à Marcus-Acilius Dolabella, salut.

Les lettres que j'ai reçues de Votre Grandeur auraient eu une plus prompte réponse, si la commission dont vous m'aviez chargé n'avait motivé de longues recherches. J'ai fait toutes les perquisitions nécessaires relativement à la mort de votre esclave affranchie Apollonia, aux personnes qui l'ont assistée et visitée à son lit de mort et qui l'ont accompagnée à sa dernière demeure. Je suis parvenu à savoir dans quelle croyance elle avait quitté ce monde.

Votre Grandeur n'ignore pas que, pendant quarante-trois ans, j'ai été officier de police dans cette ville. Jamais je n'ai été taxé d'indifférence dans mon service ni de faiblesse envers nos ennemis.

J'avoue cependant qu'aujourd'hui je dois vous conseiller de ne point faire de plus minutieuses recherches à ce sujet. J'ai des motifs que je dois garder pour moi.

En vous recommandant à la garde des Dieux immortels, je vous prie d'accepter l'assurance de mon respect.

De Pola, le 12 des calendes.

XVII.

Marcus-Acilius Dolabella à Quintus-Flaminius Acerra, salut.

Le monde avec tout ce qu'il renferme est-il devenu vieux, comme disent les philosophes, ou revient-il à l'état de nature, ou bien tous ceux que j'ai connus dans mon jeune âge perdent-ils la raison?

Vous connaissez Pythodorus aussi bien que moi pour un fidèle officier. Je l'ai chargé de prendre tous les renseignements possibles au sujet de la mort de mon esclave affranchie Apollonia, et je vous transmets sa réponse. Que me conseillez-vous? Serait-il possible que ce chien fût devenu membre de cette secte maudite (vous savez quelles sont mes craintes)? ou bien parle-t-il dans l'intérêt de l'Empereur, et vaut-il mieux, pour le bien de la république, que je cesse toute enquête à ce sujet? Quelle que soit votre opinion, faites-la moi connaître promptement; car ces choses ne souffrent pas de délai.

J'aime à croire que votre beau climat rétablira la santé de ma chère fille. Je lui envoie toute l'expression de l'amour d'un père.

Adieu.

Du palais de la Préfecture à Pola, le 11 des calendes.

XVIII.

Anastasius, prêtre, à Justus, évêque, salut dans l'Auteur de tous biens.

Vénéré Père, vous qui, à l'exemple du bienheureux saint Paul, avez souvent reconnu que la grâce de Dieu se sert de tous les moyens, réduisant quelquefois à néant ce qui paraît quelque chose, et, au contraire, faisant de grandes choses avec ce qui nous semblait n'être rien, vous serez peut-être moins étonné que je ne le suis moi-même, lorsque je vous apprendrai qu'Agnella, la fille du préfet, s'est faite chrétienne. Louange et gloire à Celui qui opère ces merveilles!

Comme vous m'avez recommandé de vous instruire de tout ce qui arriverait dans ces lieux, je dois vous raconter ce qui s'est passé, il y a trois jours, quand je quittai Pola

Il ne m'a pas été facile d'en sortir, puisque depuis trois mois les portes sont scrupuleusement gardées du côté de la terre, et personne ne peut sortir sans un permis du gouverneur. J'ai donc dû louer un bateau d'Athenodorus qui, quoique libellé, accomplira une pénitence quand la persécution sera terminée. Je mis à la voile avec lui et une autre personne, hissant les côuleurs qui pouvaient faire croire que nous allions prendre des poissons dans le golfe. Cette même nuit, non sans danger, nous courûmes le long de la côte et nous jetâmes l'ancre dans un port, par une matinée brumeuse. Ce port était celui de Palm, à peu près à une demi-lieue de Pomerium.

Ainsi que je vous l'ai dit, j'avais là deux ou trois brebis de mon troupeau à visiter, et particulièrement la veuve Olympia, dont le mari est mort pour le Christ dans la dernière persécution. Elle-même, à la suite des tourments qu'elle a endurés, a perdu l'usage du bras gauche, preuve glorieuse de sa foi.

M'y traînant à la dérobée, par une matinée pluvieuse, je m'entendis avec Olympia sur la manière dont je pourrais parler à celle que je cherchais particulièrement. Dieu me montra une voie inespérée : le frère d'Olympia, nommé Stasimus (car ils sont Grecs), païen, il est vrai, mais bon par nature, et à certains égards digne de confiance. Il demeure près d'Olympia ; il est ouvrier en marbre d'Istria; le piédestal d'un Mercure qui se trouve sur le portique d'Acerra ayant été brisé, il fut appelè pour le réparer. Le travail terminé, sa sœur s'est offerte pour le porter à la ville, Stasimus étant trop occupé pour y aller lui-même. C'est ainsi qu'elle a reçu la parole d'Agnella et est revenue pleine de joie :

« — Que Dieu soit loué, mon père, dit cette excellente
« femme. Elle est bien impatiente de vous voir. Je suis
« sûre que tout ira bien. Elle ne peut vous fixer une heure;
« mais elle viendra à tout prix d'ici à deux jours. Soyez
« prêt seulement à la recevoir, soit le jour, soit la nuit. »

Le lendemain matin, pendant que les ténèbres enveloppaient encore la terre, j'entendis la voix de mon hôtesse me dire : « La voici, mon père. » Je me levai aussitôt et me rendis dans la chambre de la chaumière, chapelle et cuisine tout à la fois. En effet, c'était Agnella. Je crus d'abord qu'elle allait s'évanouir; mais, faisant un effort, elle se remit bientôt.

— Qu'ai-je fait ! qu'ai-je fait ! s'écria-t-elle. Oh ! mon

père, ne me trompez pas! Je suis trop peu de chose pour raisonner. Je veux seulement essayer de croire. Êtes-vous bien profondément convaincu que ce Jésus qu'on nous a appris à haïr et à mépriser est en vérité Seigneur et Dieu?

— Mais, mon enfant, quel autre que Jésus pourrait nous soutenir dans nos souffrances? Quel autre que Jésus aurait consolé votre chère nourrice dans ses misères, ses maladies? Vous l'avez vu vous-même, je pourrais vous citer mille exemples aussi frappants. Vous m'avez dit que votre croyance ne pouvait satisfaire ni votre esprit ni votre cœur; qu'elle n'avait aucune base, aucune certitude.

— Vous-même l'avez dit, interrompit-elle, comme si vous aviez lu dans mon cœur.

— Oui, je puis lire dans votre cœur, ma pauvre enfant, parce que bien d'autres avant vous sont venus me dévoiler leurs doutes, leurs anxiétés, qui se sont changés en certitudes et en joies.

Puis, je lui exposai tour à tour les grands mystères de notre foi, plus clairement que je ne l'avais jamais fait. Pendant que je lui parlais, je sentais que ce n'était ni moi ni la force de mes arguments qui portaient la conviction dans son âme; le Seigneur lui-même était visiblement à mes côtés, et la grâce du grand Consolateur brillait de plus en plus dans l'esprit obscurci de cette pauvre enfant.

— Enfin, jamais, dit-elle, je n'ai pu prier le Dieu que vous adorez; maintenant il me semble que je le pourrai. Voulez-vous prier avec moi et pour moi?

Alors nous nous mîmes à genoux, et pendant qu'autour de nous les oiseaux chantaient leur douee antienne au Seigneur, s'envola vers le Ciel le cri d'une belle âme vers son Créateur.

Elle me demanda instamment à être baptisée, ce que je crus devoir différer encore. Je lui dis que d'ici à un mois, si toutes choses allaient comme nous le désirions, elle entrerait dans le bain salutaire. Je lui donnai un parchemin contenant des instructions et des prières, lui recommandant de le garder avec le plus grand soin.

Je n'ai aucun doute à son égard; mais je pense que le devoir d'un prêtre chrétien est de ne point prendre avantage d'une première impulsion, surtout chez une jeune fille de son âge. Plutôt courir le risque d'une chute pendant qu'elle sera catéchumène que de l'exposer à apostasier.

Je recommande cette nouvelle brebis et moi-même à la sainteté de vos prières, car je sais de quel poids elles sont auprès de Dieu.

Du lieu où je suis maintenant.

XIX.

Justus, évêque, à Agnella, catéchumène ; augmentation de la grâce en l'Auteur de toutes choses.

J'ai appris avec une joie inexprimable, mon enfant bien-aimée, qu'il a plu à Dieu, le Dispensateur de tous dons, de vous appeler à la connaissance de la vérité éternelle. Je le prie de vous faire persévérer jusqu'à la fin, et de vous accorder, après les tribulations de ce misérable monde, une heureuse entrée dans son royaume éternel. Je ne cesserai de prier pour vous, afin que les tentations vous trouvent inébranlable et afin que vous gardiez toujours sans tache la robe de pureté que vous allez bientôt revêtir. Adieu.

De Tergeste, les calendes de Sextilis.

XX.

Corellia à sa chère Agnella.

Je ne saurais vous dire, ma bien-aimée, combien de fois j'ai demandé à Olympia si elle avait quelque lettre pour moi.

Mon père et ma mère se sont absentés pendant quelque temps, et j'ai pu tout à loisir me promener dans cet épais bois de pins où nous avons été si souvent ensemble. Ils sont maintenant de retour, et je dois prendre garde de ne point attirer leur attention sur cette pauvre vieille veuve.

Cette attente est bien pénible ; pourtant je suis sûre que ma chère Agnella n'oubliera pas sa promesse et qu'elle s'empressera de m'instruire de ce qui pourrait arriver. Quant à moi, je suis telle que j'ai toujours été. Je ne crois ni ne désire croire que tout ce qu'on nous a enseigné n'est que mensonge et que nos prêtres sont des imposteurs. Certainement je me rappelle votre chère nourrice ; je la vis avant que nous eussions toutes deux sacrifié notre chevelure à Vénus. Elle avait adoré les Dieux aussi dévotement qu'elle adora ensuite votre Christ. Vos chères petites lèvres ont une manière si agréable de dire les choses qu'il

est presque impossible de résister à vos discours. Écrivez-moi bien vite et bien sincèrement.

Adieu.

De Pomerium, le 4 des ides de Sextilis.

XXI.

Agnella à sa chère Corellia.

Je pensais bien, chère amie, que vous étiez désireuse de recevoir des nouvelles de celle que vous aimâtes, que vous aimez toujours, n'est-ce pas?

Mais il n'était pas facile de suivre les désirs de mon cœur, ni de trouver un commissionnaire fidèle pour porter cette lettre à Olympia.

J'en ai trouvé un maintenant sur lequel je puis compter aussi bien que sur vous, compagne chérie de mon enfance; et par-dessus tout, je me repose en Dieu, en Celui que les chrétiens adorent. Je suis chrétienne aujourd'hui et je crois en son Fils unique, Jésus-Christ, Notre Seigneur.

Pendant le mois dernier, j'ai reçu deux lettres du prêtre Anastasius et je l'ai vu une fois. Enfin depuis quatre jours je fais partie de l'Église chrétienne.

Je ne puis vous dire où cela s'est passé. Seulement, vers la fin du jour, je trouvai un prêtre au lieu qu'on m'avait désigné, et il me conduisit dans la petite église des chrétiens. Elle est située sous terre, hors la ville. L'entrée est un établissement de bains, dans une maison de campagne. Il était nuit quand nous nous y rendîmes; cependant nous marchâmes séparément tant que nous fûmes dans la ville, de peur de rencontrer quelqu'un qui pût me connaître. Quand nous eûmes quitté la grande route, le prêtre attendit que je l'eusse rejoint. Il me parla d'une manière si consolante de la douce espérance des chrétiens et de la nécessité de souffrir en cette vie pour être couronnés dans l'autre, que je sentais mon cœur embrasé et désireux de souffrir pour l'amour de Jésus-Christ.

Nous entrâmes dans la maison de bains dont la porte s'ouvrit après qu'on eût frappé d'une façon particulière. Un vieillard à l'air grave et d'un visage doux, me dit: « Soyez la bienvenue au nom du Seigneur. »

Nous descendîmes l'escalier et entrâmes dans l'église. Elle est petite; quelques lampes brûlaient çà et là. Au

fond se dressait une sorte d'autel avec une croix. Il y avait quelques hommes à gauche et quelques femmes à droite. Je ne connaissais personne, excepté Isiphilus. Ils se levèrent tous.

Le prêtre dit : « J'amène un nouveau sujet au Christ. Qui veut être son parrain? »

Alors une femme se leva. Son visage était d'une extrême douceur, mais je ne l'avais jamais vue. Elle dit : « Si notre nouvelle sœur veut bien m'accepter, je serai sa marraine. »

— Eusèbe donc sera votre marraine, dit le prêtre.

Et je la remerciai de tout mon cœur.

Oh ! combien alors, chère compagne de mon enfance, mon cœur battit violemment ! J'hésitai presque un moment et je frémis devant cet acte qui allait pour toujours me séparer de ma famille.

J'aurais déjà dû vous dire qu'à l'extrémité de l'église où nous étions assemblés se trouvait un bassin de marbre rempli d'une eau aussi claire que le cristal; on descendait quelques marches pour y entrer.

La diaconesse de l'église, Octavie, âgée d'environ trente ans, et couverte d'un manteau sombre comme en portent les veuves, s'avança, et Anastasius fit cette question :

— Tout est-il prêt?

— Oui, père, dit-elle.

Puis, s'adressant à moi, il reprit :

— Alors la diaconesse Octavie va vous préparer à recevoir le sacrement de vie.

Elle me prit, en effet, par la main, et de l'air le plus gracieux me conduisit dans un petit cabinet touchant le bassin. Elle me déshabilla, m'enlevant jusqu'aux simples ornements que je portais et laissant tomber mes cheveux. Elle me revêtit alors d'une longue robe blanche et, après m'avoir embrassée, elle me conduisit, pieds nus, au milieu de l'assemblée. Pendant ce temps, le prêtre avait aussi revêtu une robe blanche, quelque peu semblable à celle des prêtres de Jupiter.

Il me fit tenir debout, regardant du côté de l'autel, et je promis alors de renoncer à Satan et à ses œuvres ; il me signa avec la croix, me souffla dessus, ordonnant au malin esprit de me quitter. Alors Octavie me conduisit par la main vers les marches qu'elle ne descendit pas avec moi. L'eau s'élevait à la hauteur de mes épaules.

Le prêtre me dit :
— Crois-tu en Dieu, le Père tout-puissant?
Je répondis :
— Oui, je crois.
— Et en son Fils unique?
— Oui, je crois.
— Et au Saint-Esprit !
— J'y crois.
— Et en l'Église Catholique?
— J'y crois.
— Et au pardon de tous les péchés?
— J'y crois.

Puis il me versa sur la tête de l'eau contenue dans un vase d'argent, en disant :

— Agnella, je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, maintenant et pour toujours et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Après cela, on me revêtit de nouveau de mes habillements et l'on me donna à manger du miel. Toutes les femmes, ayant à leur tête Eusébia, vinrent, les unes après les autres, me donner le baiser de paix.

Oh ! Corellia, que je me sens heureuse malgré les doutes et les craintes que j'éprouve encore ! Comme la vie m'apparaît aujourd'hui différente de ce que je la voyais au temps de mon ignorance ! Puisse le Seigneur vous appeler un jour aux mêmes espérances et nous lier ensemble par le même amour.

Adieu.

De Pola, le 10 des calendes de septembre.

XXII.

Dioclétien, Empereur et pour la huitième fois Consul, à Marcus Acilius Dolabella, préfet d'Istria, salut.

Quoique, mon cher Acilius, vous vous soyez, comme toujours, montré parfait citoyen et très-zélé en poursuivant et en punissant l'horrible profanateur dont vous m'avez parlé, cependant il me semblerait qu'il se trame contre les Dieux immortels un complot dont cet attentat est l'explosion.

Comme personne n'est exempt des soins que réclame le

culte des Dieux, je me propose de visiter, à cet effet, votre province dans quelques jours. Si d'ici-là on vous amène quelques-uns de ces mécréants de la superstition chrétienne, je désire qu'ils soient gardés afin que je les interroge moi-même.

Adieu.

De Solone, le 9 des calendes de septembre.

XXIII.

Pythadorus à Marcus-Acilius Dolabella, préfet d'Istria, salut.

Puisque votre désir est d'être informé du résultat de mes recherches concernant la mort de votre esclave affranchie Apollonia, je me conforme à vos ordres.

Je me suis assuré qu'elle est morte dans l'hérésie chrétienne. Elle a été visitée dans sa dernière maladie par Justus, qu'on dit être l'évêque de cette infâme secte, par Isiphilus, un Égyptien boîteux qui demeure dans la même maison, et enfin par une personne que je voudrais laisser ignorer à Votre Grandeur, par votre propre fille Agnella.

Adieu.

De Pola, le 7 des calendes.

XXIV.

Agnella à son cher père Anastasius, prêtre, salut.

Comment osé-je vous appeler mon père! moi qui ai renié la vie, l'espérance, la consolation, comment parler de salut!

Lisez, mon père, lisez ce qui suit et vous me direz si je puis espérer encore et être pardonnée! Moi qui depuis si peu de temps ai revêtu la robe d'innocence et ai été jugée digne de manger la chair et de boire le sang de l'Agneau immaculé. Malheur à moi! Il eût mieux valu que je n'eusse jamais entendu parler de la vraie foi, ou que j'eusse fermé mes oreilles à vos saintes prédications plutôt que d'avoir reçu toutes les grâces pour les renier ensuite. Mais écoutez.

Un matin, pendant que je causais avec ma mère qui

filait dans l'appartement des femmes, et tandis que mon cœur s'élevait vers Dieu pour le prier, lui qui dirige tous les cœurs, de toucher celui de ma mère et d'ouvrir ses yeux à la lumière de l'Evangile, Glycerium vint me dire que mon père m'attendait près de l'étang à poissons. Je m'y rendis aussitôt. La matinée était calme, comme on en voit à la fin de l'automne, alors que les feuilles commencent à tomber et que la rosée devient plus abondante.

Je trouvai mon père qui se promenait de long en large et plus défait que je ne l'avais jamais vu.

— Agnella, me dit-il sévèrement, venez ici. Savez-vous que votre nourrice Apollonia est morte chrétienne?

Je sentis la rougeur me monter au visage et je repris :

— Qu'elle est morte chrétienne?

— Ne répétez pas mes paroles, dit-il, je vous fais une question précise, donnez-moi une réponse analogue. Le savez-vous?

O mon père! pardonnez-moi, mais je répondis faiblement :

— Non.

— Vous ne le saviez pas?

— Non! répondis-je plus fermement.

— Vous êtes sûre?

— Tout à fait sûre.

— Mon enfant (il me regardait fixement), vous avez fait plus d'une visite à cette femme; n'avez-vous vu personne autre auprès d'elle?

Oh! mon père, après avoir renié Dieu, je vous reniai vous-même!

— Non! dis-je.

— Jamais?

— Non, je n'ai jamais vu personne, excepté ma pauvre nourrice.

Alors son visage s'éclaircit et il parla plus doucement.

— C'est un poids de moins dans mon esprit. Je ne pense pas que vous puissiez jamais me tromper. Mais si vous étiez amenée à embrasser les croyances de cette secte maudite, je prierais les Dieux immortels de répandre sur vous et vos complices toutes leurs malédictions. Mais non, cela n'arrivera jamais, n'est-ce pas?

Et une fois encore, je répondis :

— Jamais!

Maintenant, mon père, dites-moi : Y a-t-il encore pou moi quelque espoir de pardon? Je ferai tout ce que vou

ordonnerez. Si vous me dites d'aller trouver mon père, et là où j'ai renié le Christ, de le confesser hautement, je vous obéirai. Dites-moi qu'à ce prix j'obtiendrai le pardon et que tout n'est pas perdu pour moi. Dites-moi tout ce que je devrai souffrir, et si mes souffrances rachèteront ma faute. Avec quel bonheur je les endurerai.

Adieu.

De Pola, le 6 des calendes.

XXV.

Anastase, prêtre, à sa fille Agnella, repentir et amour.

J'ai reçu votre lettre, ma fille, avec un chagrin et une honte que Dieu seul peut connaître, lui qui sonde les cœurs.

Vous dites avec raison qu'ayant été si récemment lavée dans les eaux de la régénération, si récemment fortifiée par la nourriture de toute force, il est inconcevable que vous soyez tombée si profondément, que vous ayez renié Celui qui vous a appelée avec tant d'amour. C'est un chagrin bien grand pour moi, si grand que je n'en ai jamais éprouvé de pareil.

Cependant il y a de l'espoir.

Je ne voudrais pas vous voir réparer votre lâcheté par la présomption et exciter votre père à de nouveaux actes de fureur contre le Christ en le confessant hautement. Mais priez, priez nuit et jour, afin que votre faute soit effacée. Rappelez-vous les paroles de David : « Mes yeux préviendront les veilleurs de nuit. » Levez vous au milieu de la nuit, et puisque vous avez péché comme Pierre, pleurez comme Pierre a pleuré.

Et s'il arrive que vous soyez éprouvée de nouveau, que le Seigneur Jésus vous fasse la grâce de le confesser à quelque prix que ce soit, de peur qu'à son tour, il ne vous renie un jour.

Si vos dénégations avaient été publiques, vous auriez dû vous soumettre à une pénitence publique, lorsque Dieu rendra le calme à son Eglise. Je vous défends néanmoins, pour quelque temps, de vous approcher de la table sainte. Je ne vous fixe aucune époque; elle dépendra de la ferveur de votre repentir et en partie aussi du danger des circonstances actuelles.

O ma fille ! je vais prier de toute mon âme ; priez aussi ; autrement Satan, qui vous a vaincue une fois, pourrait triompher de nouveau, et alors vous couvririez de honte mes cheveux blancs et vous me conduiriez au tombeau.

Adieu.

De mon poste.

XXVI.

Agnella à son père en Dieu, salut.

Oh ! cher père, vous m'avez ramenée de la mort à la vie. Combien je hais ma faute, et que je voudrais me punir moi-même ! Priez pour que je reste ferme et que mon repentir augmente de jour en jour.

Mon père a déjà fait publier que, dans quelques jours, notre maison sera prête pour recevoir l'Auguste qui vient ici, paraît-il, pour s'informer du nombre des chrétiens que renferme la ville.

Encore une fois, priez pour moi, afin que si je suis appelée à confesser le nom du Christ devant l'Empereur, je le fasse avec joie.

Adieu.

Du Palais, en hâte, le 5 des calendes.

XXVII.

Anastase, prêtre, à sa bien-aimée fille Agnella, salut.

Encore un mot, ma chère enfant, afin de vous recommander d'être ferme. Si l'Empereur vient, l'Enfer verra se vérifier encore une vérité touchant les serviteurs de l'Agneau, car il est écrit : « Ils l'ont vaincu par la vérité et « par le témoignage qu'ils ont rendu, et ils n'ont point « voulu garder la vie par la mort. »

Et maintenant, d'après les pouvoirs que le Seigneur m'a donnés pour élever, non pour détruire, et considérant les dangers imminents auxquels nous expose la venue de l'Auguste, je vous exempte, chère fille, de toute censure ecclésiastique, à condition que vous pratiquerez toutes les pénitences que les circonstances permettent. N'essayez donc pas de me voir à présent, à moins que ce ne soit pour un cas de la plus grande urgence. Si donc cela est nécessaire, vous savez où vous devez venir.

Adieu.

De mon poste.

XXVIII.

Corellia à sa chère Agnella.

Nous sommes sur le point de nous rendre à la ville, ma chère amie. Mon père a reçu les ordres de l'Empereur qui doit, comme vous le savez sans doute, visiter l'Istrie.

Comme il me tarde de vous revoir! Ce qui est arrivé n'a pas altéré mon affection que rien ne saurait diminuer. Mais je dois avouer que j'éprouverai une sensation étrange quand je vous reverrai pour la première fois.

Vous m'en direz plus que vous ne m'en avez appris, tout ce qui ne vous est pas défendu. Déjà je suis convaincue qu'il n'y a point de mystères pleins d'iniquité dans une secte où vous vous trouvez heureuse.

Mais alors comment puis-je être certaine que vous connaissez tout à présent, puisque vous m'avez dit vous-même, en parlant de quelques mystères, que vous les ignorez parce qu'ils demandaient une certaine préparation et purification.

J'espère apprendre tout cela de votre bouche le plus tôt possible; jusque-là, croyez à mon affection.

Adieu.

De Pomerium, le 4 des calendes de septembre.

XXIX.

Agnella à son père Anastasius, salut et amour

Vous m'avez défendu, cher père, de chercher à vous voir sans une cause particulière. Je pense maintenant avoir un motif sérieux.

Vous savez que mon amie Corellia est ici depuis quelques jours avec son père Flaminius-Acerra, chez lesquels je suis restée dernièrement.

Déjà et maintenant encore, Corellia me questionne beaucoup sur ma conversion et vient enfin de me dire: « Tu m'as presque persuadée d'être chrétienne. »

Enfin, si vous voulez le lui permettre, elle désire vous voir Je ne pourrais vous dire si elle pourrait trouver auprès de vous la solution des difficultés qui l'inquiètent. Elle sait que je ne puis l'instruire complètement et je crois que

le Seigneur lui-même la conduit à la connaissance de la vérité.

Si vous voulez bien lui accorder ce qu'elle demande, il faut que ce soit avant l'arrivéé de l'Auguste.

Je dois vous dire encore, mon père, que je me suis vue forcée de mettre dans le secret mon esclave Glycerium.

Elle a été élevée avec moi et j'ai la conviction que ni la torture ni les scorpions n'arracheront ce secret de son cœur. J'en suis sûre, elle mourrait pour moi avec bonheur.

Si vous pensez que j'ai été imprudente, rappelez-vous que si je n'avais pas fait ainsi, il aurait fallu me confier à d'autres.

XXX.

Anastasius, prêtre, à Justus, évêque, salut dans le Pasteur des pasteurs.

Les jours s'écoulent, cher père, apportant sans cesse de nouveaux trophées de la grâce de Dieu. Si je ne me trompe, le temps n'est pas éloigné où cette grâce se manifestera en moi lorsque je serai exposé aux lions.

Mais en même temps que la parole de Dieu prospère et se propage avec rapidité, il surgit des difficultés qui m'embarrassent au dernier point, et je viens en soumettre une à votre sagesse.

Agnella se trouve dans un grand péril. Il est annoncé que le César, pour tirer vengeance de la destruction de cette Victoire, va sous peu visiter Pola; il résidera à la préfecture où les notables de la ville et des faubourgs s'assembleront. Parmi eux se trouvera Acerra, autrefois préfet de Dalmatie; sa fille Corellia l'accompagnera; c'est une excellente amie d'Agnella.

Je reçus hier une visite, pleine de périls, de ces deux jeunes filles; car Corellia désire aussi se donner au Christ. Je ne puis pas dire que je suis complétement satisfait de ses dispositions. Certainement son désir est vrai. Elle a un esprit au-dessus de son âge et de son sexe. Elle est sûrement prête à rompre les chaînes de sa vieille superstition, et déjà elle comprend la beauté de notre foi. Mais il me semble que son cœur n'est point touché par l'amour de Dieu. Agnella a commis des fautes, une faute bien grande surtout. Mais son âme est toute de feu pour le Seigneur. Cela seul contrebalance bien des chutes et l'amènera sans tache

devant le trône de Dieu. Dans Corellia, tout est froid, du moins pour les choses du Ciel; car certainement elle est susceptible d'éprouver une affection sérieuse; toute sa conduite envers son amie le démontre, je crois qu'elle mourrait pour elle s'il le fallait. Corellia demande le baptême; mais je crois plus sage de différer encore. Approuvez-vous, saint père, ma détermination? Je vous écris toutes ces choses afin que, si je venais à être emprisonné, vous ayez connaissance des motifs qui m'ont déterminé à agir ainsi.

Adieu. Rappelez-vous mon troupeau et moi-même dans vos prières et vos sacrifices.

De mon poste.

Elisa EXPILLY.

(Traduit de l'Anglais.)

La suite au prochain numéro.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Le Seizième Siècle av point de vve des Convictions Religievses, principalement dans les contrees dont a ete formé le Departement de Vavclvse : esqvisse historico-philosophique et bio-bibliographiqve, ov l'on essaye d'interpreter vne inscription gravee svr la Tovr de la Grande Horloge d'Apt, par le Dr Barjavel.

M. le docteur Barjavel, un des écrivains les plus érudits et les plus consciencieux de la Provence, le savant auteur du *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse*, vient de publier un nouveau travail qui, sous un titre un peu long peut-être, tient cependant tout ce que promet son enseigne. L'historien comme le philosophe, le biographe comme le bibliographe, trouveront à y apprendre quelque chose, et nous ne craignons pas de dire que cette étude est destinée à devenir une source sérieuse, pour ceux au moins qui voudront s'occuper de l'histoire de la ville d'Apt.

M. Barjavel a voulu expliquer une inscription du XVIe siècle qu'on lit encore sur la tour de la grande horloge de la cité Julienne ; je dis expliquer et non traduire, car soit que ces quatre mots :

APTA JVLIA AMICA VERITAS

signifient : Apt la vérité t'est chère ; ou bien : Apt que la vérité te soit chère ! ou bien encore : quant à la ville d'Apt la vérité est son amie ! il n'y a là que des formules de déclarations ou de conseils à suivre. Ce qui constitue l'originalité du travail de M. Barjavel, c'est l'interprétation qu'il tente, pour faire connaître sous quelle inspiration cette devise aurait été tracée et recommandée à l'attention de tous les habitants d'Apt.

Je n'ai pas à me déclarer pour ou contre cette interprétation, puisqu'elle ne s'appuie sur aucun document précis; je me contente de l'énoncer. J.-B. Rambaud de Simiane, évêque d'Apt, eut le malheur de se laisser séduire par les doctrines calvinistes; en 1571, il fit livrer aux flammes les archives de l'évêché, et étant sorti un matin de la ville avec son grand vicaire, François d'Albertas, « et l'abbesse d'un couvent qu'il avait pervertie, » il se rendit à Genève. C'est pendant que l'évêque favorisait l'introduction de la réforme dans son diocèse, que les consuls firent placer l'inscription : APTA JULIA AMICA VERITAS, sur la tour la plus élevée de la ville, sur la façade qui regarde le quartier de la *Bouquerie*, habité par les gens soumis depuis longtemps à la puissance épiscopale, et partisans très-ardents des opinions théocratiques, dans l'intention de leur rappeler la nouvelle profession de foi de l'évêque et de les engager à suivre son exemple.

M. Barjavel, dans une note, nous apprend que cette interprétation lui a été suggérée par M. l'abbé Rose, curé de La Palud, qui avait exprimé en 1829, dans un ouvrage resté manuscrit (*Recherches historiques sur l'Église d'Apt*), une opinion diamétralement opposée à celle qu'il adopte aujourd'hui : à savoir que cette inscription faisait allusion aux sentiments indéfectibles des Aptésiens pour la foi catholique. Comment M. Barjavel a t-il été conduit à partager la récente interpretation de M. l'abbé Rose ? C'est, dit-il, par une analyse raisonnée et une étude sérieuse de l'époque où le problème a été posé, c'est, en un mot, par la philosophie de l'histoire, qu'il a pu déduire sans effort une explication plausible ! Et il ne craint pas, en effet, dans un travail fort intéressant et très-entraînant de remonter aux causes de la réforme, et de chercher dans le ravage qu'elle fit dans les âmes de nos aïeux, l'explication un peu douteuse d'une inscription. En vérité, c'est montrer un courage peu commun, et pour notre part, nous ne dédaignons pas ces esprits solides, auxquels un peu d'aventure sert à développer une érudition qui, même lorsqu'elle s'écarterait de son but, serait toujours une bonne fortune pour les curieux de l'histoire.

M. Barjavel est-il bien certain qu'il faille attribuer la réforme au simple progrès de la raison, et son développement extrême à la corruption du clergé? Est-il bien certain que s'il y avait eu plus de charité « sur les hauteurs sociales, » moins de relâchement dans les mœurs du cler-

gé; et surtout si l'on eût consenti à accorder les réformes reconnues les plus urgentes et les plus praticables, « on » eût supprimé d'emblée tout motif de récriminations, et » arrêté dans leur germe, l'épanouissement funeste des » discordes civiles ? »

Ce serait s'exposer, croyons-nous, à faire fausse route, que de juger les événements du XVIme siècle avec nos idées. La réforme ne fut pas une guerre entreprise au nom de la raison, ni pour conquérir la liberté et la vérité ; comme conséquence elle a abouti à la liberté de conscience, comme point de départ, ce fut une révolte politique autant que religieuse, et la preuve, c'est que ce n'est pas seulement la foi catholique qui résista avec énergie aux réformations, mais aussi de grands politiques et de grands penseurs. Le protestantisme fut l'élément politique profondément mêlé avec l'élément religieux, et ce furent ces deux principes offerts à l'impatience de tous les jours, qui convrirent l'Europe de sang et firent le succès des dissidents. Sous ce rapport il y a, à notre avis, une gaande différence entre l'hérésie du XVIme siècle et celles des précédentes époques, à partir de Donat et d'Eutichés. En France rien ne ressemble aux guerres de religion du XVIme siècle : la guerre des Albigeois fut nationale et finit par une croisade, la Jacquerie fut une insurrection des pauvres contre les riches, une révolte sociale ; la guerre des Cévennes fut exclusivement locale et de peu de durée, elle ne fut soutenue que par des partisans grossiers, fanatiques, et ne produisit ni un homme ni une idée. Les guerres de la réformation se présentèrent sous un autre aspect : elles eurent des princes à leur tête, des écrivains, des ambassadeurs, elles adoptèrent des principes politiques et voulurent les faire prévaloir. Dans le Midi, pour ne nous occuper que de ce qui se passa chez nous, nous les voyons produire les formules les plus républicaines et aboutir à des plans et à des exigences d'économie sociale. En Languedoc naquit la première idée d'une fédération républicaine entre les protestants, et c'est dans cette province que les membres des assemblées disaient à leurs *modérateurs* ou présidents, en les installant dans leurs charges : « Nous qué valen autan qué vous et qué pouden » maï qué vous, vous éligen nouastré moudératour, en talé » coundition que nous pouden maï qué vous (1) ! Quant,

(1) *Les Actes du Synode universel de la Sainte réformation tenu à Montpellier.*

en 1573, après l'Assemblée de Nimes; les députés du Midi portèrent à Charles IX, à Villers-Cotterets, les resolutions adoptées, ceux de Provence frappèrent la cour de stupeur en parlant bien moins de la religion que des impôts: ils demandèrent au nom de la Provence, la suppression de toutes les taxes pendant dix ans, et ce terme écoulé, leur réduction au taux du règne de François Ier (1). Jamais voix plus sévère n'avait retenti aux oreilles d'un roi; la Reine Mère ne put contenir sa colère: « Vous n'en » demanderiez pas tant, s'écria-t-elle, si Condé était » encore dans Paris avec 50,000 hommes. »

Je ne sais pour quelle part la corruption du clergé a pu contribuer au succès de la réforme, et c'est, je crois, une erreur que de vouloir attribuer une trop grande importance aux mauvaises mœurs des ecclésiastiques dans un mouvement aussi considérable. Je n'ignore pas que des prélats très-remarquables ont cependant émis et soutenu cette thèse: dés le XVIme siècle, Pierre Paparin de Chaumont, évêque de Gap, déclarait que les malheurs du temps avaient pour cause principale la mauvaise conduite et l'ignorance des prêtres; il leur reprochait durement leurs fautes et les exhortait à faire pénitence. M. Barjavel a fouillé dans les histoires et chroniques de l'époque, pour énumérer une lamentable liste d'apostats sortis du clergé du Comtat, mais le clergé des autres provinces ne donna pas ce triste spectacle, et la sœur du comté Venayssin, la Provence, n'eut à déplorer que la défection de l'archevêque d'Aix, Jean X, de la maison d'Urgel Saint-Priest, plus connu sous le nom de Romain Saint-Chaumont. Du reste, les prêtres et les moines qui apostasièrent étaient entraînés moins par leurs convictions que par le désir de donner une libre carrière à leurs passions, et à ce titre leur exemple n'eut probablement pas un grand retentissement autour d'eux: « leur réforme, disait Erasme, » finit par un mariage, comme dans les comédies. »

Est-il bien vrai que des concessions faites à temps, que les réformes les plus urgentes accordées à temps, eussent suffi pour empêcher les guerres de religion? Je ne veux pas discuter cette question, qui touche à des points qui exigeraient un grand développement, je me bornerai à dire que les meilleurs esprits, ceux qui nous apparaissent à tous comme les plus grands qui aient vécu à cette

(1) Voir: La Popelinière, t. II, p. 189.

époque et qui auraient vu les hommes et les évènements de près, étaient contraires à l'introduction du culte public des réformés. Etienne Pasquier, qu'on ne peut accuser de fanatisme, voyait avec terreur la réforme enhardie par les édits de pacification et de tolérance, lever la tête et devenir toujours plus envahissante. De tous ces princes, ces seigneurs, ces bourgeois qui ne parlaient que de liberté de conscience, « je n'en vois pas un tout seul, dit-il, » qui sous ces beaux prétexte ne ruyne totalement le » royaume de fond en comble. » Parlant des tentatives de conciliation du chancelier de l'Hôpital, il les juge honorables mais impuissantes et chimériques : après l'édit de 1561 il écrivait : « On ne parle plus que de guerre, » chacun fournit son harnois, M. le chancelier s'en con- » triste. tous les autres y prennent plaisir. » En supposant que quelques-uns des chefs eussent désiré déposer les armes devant certaines concessions, il est probable qu'ils ne l'auraient pu, car les guerres ciles portent en elles-mêmes l'indiscipline et l'anarchie : « les chefs, dit » Tacite, ont le pouvoir d'exciter les séditions, mais ils » n'ont pas celui de les arrêter. »

Si M. Barjavel avait été, parmi nous, un écrivain vulgaire, j'aurais laissé passer son livre sans m'en occuper : ma critique puise sa justification dans la valeur scientifique et littéraire de l'homme dont j'étudie l'œuvre ; il y a dans cette œuvre mieux qu'une interprétation ingénieuse d'une inscription impénétrable, il y a beaucoup de renseignements généalogiques et bibliographiques curieux et inédits. Ces recherches donnent au travail de notre savant confrère une haute saveur, qui le fera toujours rechercher de tous ceux qui aiment l'érudition franche et sans pédanterie.

Dr G. LAMBERT.

LES VOIX DE LA PLAGE BRETONNE

ODE

Qui a obtenu une Amarante d'or aux Jeux Floraux (1).

—

Année 1865.

... Et Spiritus Dei ferebatur super aquas

I.

Salut, plages d'Armor; salut, mouvants abîmes;
Echos bruyants des mers, voix de l'immensité.
Venez dire à mon âme, en vos concerts sublimes,
L'hymne saint de l'espace et de l'Éternité!
Salut, déserts des flots, solitudes profondes
Où tout jette à la terre un sombre cri d'adieu (2)!...
Quand l'aile de mon rêve au loin cherche vos ondes,
Mon âme, en l'Infini des mondes (3),
Par delà les soleils, va contempler son Dieu.

(1) 112 pièces de vers ont été présentées à ce concours.

(2) Ceux qui n'ont pas vécu sur l'Océan peuvent difficilement se rendre compte de la tristesse qui saisit le cœur de l'homme à la vue de ces éternelles solitudes n'offrant partout que le ciel et l'eau. Le cri de *terre*!... *terre*!..., jeté par lui à l'aspect du rivage, explique mieux que toutes les phrases, la pensée de l'auteur.

(3) L'auteur ne donne pas à ces mots, *infini des mondes*, *âme du monde*, le sens rigoureux de la métaphysique; pour lui, l'infini des mondes matériels n'est que l'indéfini, et l'âme du monde la vie universelle, le souffle de Dieu, *spiritus Dei*, qui anime le monde.

Oui, Mer, à ton aspect l'Infini se révèle!
Il me parle, et mon cœur le bénit en tremblant.
O visible reflet de la gloire éternelle,
Combien ta majesté confond notre néant!
Des flots, toujours des flots... dans le temps, dans l'espace
Où tout l'orgueil humain laisse à peine une trace,
Pour suprême horizon tu prends l'immensité,
Et l'homme, ombre qu'un jour efface,
Dans son abaissement, demeure épouvanté.

Tout passe autour de toi, les siècles, les royaumes...
Et tout meurt, nos héros, nos dieux, nos vanités,
Et nos rêves de joie, et l'amour, vains fantômes
Nés d'un souffle, et bientôt par un souffle emportés.
Ah! de ces doux soleils, de tant de jours de gloire,
A peine si, gardant un rayon affaibli,
La terre indifférente en sauve la mémoire :
L'arche fragile de l'histoire
Sur l'océan du monde erre au vent de l'oubli.

En toi rien ne vieillit : ta force est immortelle;
Tes eaux roulent toujours les saphirs du ciel pur;
Et le temps n'a jamais, des ombres de son aile,
Effacé tes splendeurs, terni ton front d'azur.
Tu connais tous les cieux, dès l'aurore des âges;
Et quand le jour s'endort aux sublimes rivages,
Tous les mondes errants sur les vagues des airs
Viennent contempler leurs images
Que berce le roulis de tes mouvants déserts.

Et Dieu seul te commande; il dit... et la tempête
Sur les gouffres amers déchaîne l'aquilon;
De leurs plis écumants se redresse la crête;
L'onde s'enfle et gémit; déjà l'humble sillon
Se change en monts altiers, en immenses spirales.
Tels qu'au bruit de la foudre au loin déchirant l'air
Hennissent effarés, sous le fouet des rafales,
Des essaims de blanches cavales,
Tu mugis sous le vent, tu bondis sous l'éclair.

Et la terre frémit, car tu cherches la voie
Où passa ta fureur jadis avec la mort,
Et rôdant comme un tigre à l'entour de sa proie,
Tu veux briser la rive en un suprême effort.
Parfois ton lit s'entr'ouvre... alors tout meurt, tout sombre:
Les flottes, les cités et les îles sans nombre;
Puis l'onde se referme en un cercle béant...
Pas un sillon, pas même une ombre,
Rien ne marque leur tombe, image du néant,

Pleure à jamais ces jours où loin de tes limites,
T'élançant, implacable, immense, solennel,
Sur l'univers infâme et les races maudites,
Tu venais, sombre abîme, au nom de l'Eternel,
Apporter sa justice en tes vagues profondes.
De l'humide tombeau les sinistres contours
Engloutirent la terre, à la face des mondes,
Et du sombre chaos des ondes
Jusqu'aux cieux étonnés les flots montaient toujours.

Pleure à jamais ces jours où Dieu frappant le crime,
Te prenait pour ministre et t'enivrait d'horreurs.
Tu ne les verras plus. Suspendus sur l'abîme,
Nos vieux caps indomptés méprisent tes fureurs.
Comme un noble taureau lancé dans la carrière,
De son front incliné jette au loin la poussière,
Ils dispersent tes flots de leurs fronts de granit.
Obéis donc à Dieu!... pour vaincre ta colère
Un grain de sable lui suffit.

II.

Que d'autres, en leurs vers, fruits aimés de leurs veilles,
De tes vastes trésors racontent les merveilles,
Et, de tes profondeurs levant le voile obscur,
Disent les régions de ton immense empire,
Tes forêts de corail qu'ignore le zéphire,
Tes palais de nacre et d'azur.

C'est toi, sombre Océan, ce sont tes voix que j'aime,
J'aime ton air sauvage et ta beauté suprême,
Et jusqu'en tes fureurs, dans les plaintes du vent,
Je trouve un chant suave, une langue bénie,
Echos mystérieux, ineffable harmonie
Que mon âme écoute en rêvant.

O toi qui, sur le front de la terre Bretonne,
Mets avec majesté la pompeuse couronne
De tes blanches vapeurs et de tes brumes d'or;
Toi qui, pressant ses bords de ta verte ceinture,
Viens, en tes jours de fête, avec un long murmure,
Bercer le doux pays d'Armor (1) :

(1) Armor, nom celtique de la Bretagne. *ar*, près, *mor*, mer.

Mer, que lui dit ton onde en sa langue sublime ?
Lui parles-tu de l'heure où, penché sur l'abîme,
D'un geste créateur Dieu bénissait ton sein,
Cette heure où l'Armorique, étoile pure encore (1),
Entr'ouvrant sa paupière aux baisers de l'aurore,
Naquit à l'ombre de sa main ?

III.

Moi, le fils de tes rives,
Je sais tes chants joyeux, je sais tes voix plaintives,
Je comprends tes sanglots.

J'ai bravé tes fureurs, j'ai bondi sur tes cimes ;
J'ai sondé sans pâlir les funèbres abîmes
Où sous les flots profonds hurlent encor des flots.

Que de fois sur la dune, à l'ombre des grands chênes,
Quand la rive, orgue immense aux chants mélodieux,
Vibre et redit les voix des horizons brumeux,
J'ai rêvé des plages lointaines !

Et là, souvent j'ai cru, dans un songe béni,
Entendre tressaillir la grande âme du monde,
Et pensif j'ecoutai, dans les soupirs de l'onde,
Les murmures de l'Infini...

Que l'homme vous ressemble, ô plaintives mouettes !...
Sur les gouffres mouvants, sur l'aile des tempêtes
Pauvre atome jeté,
Il s'en va tournoyant aux souffles des orages,
Et retombe, meurtri par la vague des âges,
Aux gouffres de l'Eternité.

Mais si l'homme ici-bas n'est qu'un peu de poussière,
Que le souffle d'un jour dispersé par la mort,
Ah ! du moins pour monter vers le céleste port,
Pour aller jusqu'à Dieu son âme a la prière.

J'aime à voir dans la nue et sur les flots vermeils
Où s'épanche des cieux un fleuve de lumière,
Comme des yeux mourants s'éteindre les soleils.
Au loin de l'Océan la surface étincelle,
Et mollement bercée au souffle des zéphyrs,
Sur le sable argenté l'onde court et ruisselle
En longues gerbes d'or, en laves de saphirs.

(1) Quand, autour de la terre, astre éteint seulement à la surface, les vapeurs nées de ce refroidissement s'étant condensées devinrent de l'air et de l'eau, le sol de la Bretagne émergea avant les autres parties de notre globe.

Comme ces beaux rayons qui semblent disparaître
Dans l'ombre de la nuit pour ne plus revenir,
Et renaîtront demain dans les foyers de l'Etre,
C'est en vain qu'à nos yeux l'homme semble mourir.

Et quand le jour a fui, j'aime encor sur les grèves
Au sein de l'invisible égarer mes doux rêves.

L'homme en la solitude écoute mieux son cœur.
Pour celui qui t'appelle, Eternité profonde,
Ce monde est un désert, mais son âme est un monde...
Un espoir immortel console sa douleur.

Non, ce n'est point un fils de la terre Bretonne (1)
Celui qui tremble, ô Mer, ou dont le cœur s'étonne
En t'écoutant gémir ;
Quand la reine des nuits, éloignant les ténèbres,
Vient éclairer nos bords de ses pâleurs funèbres ;
Quand tout semble dormir ;

Oh ! dans le vent des mers qui pleure en nos vieux chênes,
Il n'a pas entendu, comme des voix humaines,
Gemir aussi d'étranges voix ;
Et dans l'anse où le flot bat lentement la roche,
Des murmures plaintifs, comme des sons de cloche
Mourants, le soir, au fond des bois.

Soyez bénis de Dieu, saints murmures des âmes,
Doux appels de la mort par mon âme entendus ;
Parlez-moi de tous ceux qu'ici-bas nous aimâmes,
De ceux qui vont mourir, de ceux qui ne sont plus.

Et vous, montez à Dieu, voix des plages sonores,
Voix de l'immensité, voix des gouffres amers !
Dans les splendeurs des nuits, dans les feux des aurores,
Chantez, hymnes du vent ! chantez, esprits des mers !

Loin de la terre embrasée,
Un jour, ô vieil Océan,
Comme une humble vapeur, fille de la rosée,
Dieu te dissipera dans l'ombre du néant.

(1) La Bretagne a ses baies des trépassés comme l'Irlande et l'Écosse ; le pêcheur de la côte en jetant ses filets à la mer, le matelot pendant les veillées du banc de quart, croient parfois entendre les flots gémir. Pour l'un, ce sont des âmes du Purgatoire qui viennent demander des prières ; pour l'autre, c'est l'annonce de la tempête. Dans l'épisode de Velléda, Châteaubriand a tiré de ces légendes et de ces croyances un merveilleux parti.

Mais il est d'autres mers, il est d'autres rivages
Où l'on ne connaît pas la douleur et la mort.
Là nous verrons bercés dans l'océan des âges
Une sainte Bretagne, un doux pays d'Armor;
Là nos âmes verront les âmes de nos pères;
Là plus de doute affreux, plus de sombres mystères;
Aux rêves de nos cœurs, aux célestes amours
Le Seigneur donnera le sourire des Anges,
Les saints ravissements, les sublimes louanges;
Et dans son infini l'éternité des jours.

G. D'AUDEVILLE.

Le Gérant : J. **Mathieu.**

Marseille. — Typ. Veuve Marius Olive, rue Paradis, 68.

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

LES TROIS CITÉS MARSEILLAISES

AU MOYEN AGE

Lecture faite, le 27 mai, à la Séance publique de l'Académie de Marseille.

Notre histoire présente dans la série des événements qu'elle embrasse et dans l'ensemble de ses évolutions un des faits les plus intéressants à observer pour l'étude du développement des sociétés modernes. Je veux parler de cette aspiration constante que la France a eue pour l'unité nationale à partir des temps féodaux et à laquelle elle est arrivée par une progression lente, mais persévérante, par des moyens, tantôt énergiques, tantôt, et le plus souvent, pacifiques, surmontant avec un égal succès les obstacles qui ont surgi, soit du dedans, soit du dehors. Cette unité, qui fait maintenant notre force et notre gloire, semble résumer la loi constante de notre marche vers le progrès social; elle nous est définitivement acquise, lorsque de grands peuples, aujourd'hui encore, la demandent, peut-être en vain, les uns aux hasards de la guerre, les autres aux tourmentes des révolutions. Et qu'on ne dise pas que pour nous la tâche a été toute aplanie. Elle a été, au contraire, hérissée de difficultés et parsemée d'obstacles. Voyez à

l'origine : trois peuples se partagent la Gaule et chacun d'eux est un mélange de peuplades constamment en guerre. Kimris, Celtes, Aquitains s'entendent si peu, qu'au moment de la conquête, un grand capitaine dut ses succès autant à la mise en œuvre de la célèbre maxime de Tacite qu'à ses talents militaires. Sur ces populations dont la vie se passe dans les agitations et dans les luttes, vient se superposer l'élément romain, qui jette sur le sol de si profondes racines, que sa puissance s'y révèle de nos jours partout et dans tout, qui sait dominer sans détruire, et se maintient jusqu'au moment où les races les plus sauvages et les plus indisciplinées, venues on ne sait d'où, remettent en question chacun des principes conservateurs de la société, et ne semblent s'entendre que sur un point : tout désorganiser et détruire.

C'est après tant de secousses, source trop féconde de bouleversements, de malheurs et de désordres et lorsque quelques siècles ont ramené un peu de calme au milieu d'éléments si hétérogènes, qu'un sentiment nouveau se réveille en France, l'amour de la paix, du travail qui grandit et monte autour de l'autorité. La conscience populaire enveloppe et dirige le pouvoir vers ce but d'unité dont nous recueillons aujourd'hui les glorieux et bienfaisants avantages.

Cette loi générale dont je viens d'esquisser rapidement le caractère, nous en trouvons l'application à chaque pas de notre histoire, et, si vous le permettez, je vais avec vous en rechercher la manifestation dans nos propres annales.

Au moyen âge, l'ensemble de l'université marseillaise était partagé en trois cités bien distinctes, obéissant chacune à un pouvoir différent, ayant chacune son existence propre, ses droits, ses privilèges bien définis, et, par conséquent, les rivalités qu'engendre trop souvent ce qu'on est convenu d'appeler le bon voisinage.

C'était, le long de la rive septentrionale du port, la Cité Vice-Comtale, soumise à la famille des Vicomtes de Marseille dont l'origine remontait aux premiers temps de la féodalité. Sur la hauteur, la Cité Supérieure, sous la domination de l'Évêque dont le pouvoir avait grandi sans qu'on sache comment il avait commencé. Enfin, vers le couchant, sur ce point où une tradition, fort contestable, nous dit que Jules César a laissé trace de son nom, la Cité Capitulaire, obéissant au Chapitre de la Major.

Je n'oserais pas affirmer que chacune de ces trois villes, composant une seule Cité, ne fût munie de ses propres défenses et entourée de remparts, tellement il est difficile de se rendre compte de notre topographie ancienne. Il est certain, toutefois, que chacun de ces trois maîtres dominateurs avait, au centre de la population qui lui était soumise, son château-fort pour la défendre et surtout pour la dominer :

Le Tholonée, manoir seigueurial des Vicomtes; le château de Roquebarbe où résidait l'Evêque; le château Babon dans les dépendances du Chapitre.

Je ne parle pas d'un autre compétiteur qui se trouvait sur la rive opposée, l'abbé de Saint-Victor, avec lequel les démêlés ne manquèreut pas non plus; mais alors il ne possédait que des cultures et des salines dont il recüeillait les produits. Ce fut seulement à partir du XVIe siècle que quelques habitations vinrent se grouper autour de l'abbaye. Je vous laisse à penser quels conflits, quelles rivalités, quels embarras devaient surgir entre ces pouvoirs similaires toujours en présence, au sein de ces populations, naturellement jalouses les unes des autres, précisément parce qu'elles ne jouissaient ni des mêmes droits, ni des mêmes priviléges, ni des mêmes avantages.

Aussi il n'était pas indifférent d'être citoyen de telle ou telle partie de la ville. De fréquentes mutations de domicile avaient lieu d'une cité dans l'autre, suivant l'intérêt qu'un habitant croyait y trouver. De nombreux actes sont là pour l'attester.

A quelle époque peut-on faire remonter cet état de choses? à quelle cause peut-on l'attribuer ? Faut-il y voir des vestiges de l'occupation des Romains? La ville épiscopale était-elle la partie qui leur fut exclusivement soumise, puisqu'on sait qu'en général la puissance ecclésiastique se substitua aux divisions territoriales opérées sous l'administration des Romains? Les actes du martyre de saint Victor sembleraient appuyer cette conjecture. Je ne pense pas cependant qu'il faille s'y arrêter, je dirai bientôt pourquoi. Est-ce là quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé en Orient avec qui Marseille a toujours entretenu de fréquents rapports, et faudrait-il voir dans notre vieille cité un autre Tripoli ? Je ne le crois pas non plus. Dans les villes d'outre-mer, la distribution par quartier a tenu à la nationalité des habitants. Grégoire de Tours parle bien aussi d'un partage de Marseille intervenu entre Chilpéric

et Gontran, les fils de Clotaire; mais ces divisions politiques, aussi éphémères que les événements qui les avaient amenées, ne laissèrent aucune trace après la disparition des causes qui les avaient produites.

D'autres villes provençales présentent, comme Marseille, une division en trois cités. Leur population, quoique destinée, par la nature des choses, à avoir une existence et des intérêts communs, fut amenée à subir le joug de plusieurs maîtres et à vivre sous la dépendance d'un pouvoir morcelé.

Aix, par exemple, colonie romaine, et par conséquent dans une condition politique bien différente de Marseille, ville autonome, fut, comme Marseille et à la même époque, divisée en trois cités ayant les mêmes dénominations: Cité Vice-Comtale, soumise au Comte de Provence; Ville Episcopale, soumise à l'Evêque, appelée comme à Marseille: *Ville des Tours;* Cité du Prévôt, soumise au Chapitre, et pour compléter l'analogie, la porte à laquelle aboutissait la ligne de démarcation qui partageait les deux cités et qui de là s'étendait vers le territoire, s'appelait, comme à Marseille, la *Porte de la Frache.*

Ce rapprochement suffit pour acquérir la certitude que ce fut à la suite de transactions intervenues entre les trois pouvoirs rivaux qui exercèrent simultanément l'autorité dans la plupart des villes de Provence, qu'il fut procédé à un partage dont la conséquence fut de mettre fin à des querelles sans cesse renaissantes; mais où la population n'eut pas cette unité de rapports et d'intérêts si nécessaire au développement des intérets communs.

Avant de pénétrer plus profondément dans l'organisation spéciale de chacune des trois cités et de dire comment cet état de choses prit fin, je dois faire remarquer que jusqu'ici les divers historiens de Marseille et ceux qui les ont suivis, en rapportant les faits relatifs à la période qui nous occupe, n'ont pas tenu compte de cette individualité propre à chacune des trois communautés. Pour eux, la Cité Vice-Comtale a à peu près absorbé tout leur intérêt, rejetant dans l'ombre les événements accomplis dans les deux cités voisines. Cette préférence tient sans doute à ce que les documents originaux sont plus abondants pour la Cité Vice-Comtale et que la vie municipale y ayant été plus accidentée, offre un certain attrait à l'historien qui en étudie les destinées.

Les institutions communales sont à cette époque em-

preintes au plus haut degré de l'esprit qui domine la société. Ce droit qui compète aux habitants d'une même agglomération de nommer des mandataires locaux et l'exercice du pouvoir qui leur est conféré, supposent une certaine liberté d'action, s'exerçant en dehors de toute pression supérieure; il permet au sentiment public de se développer dans toute sa force ; il détermine avec précision la nature des phases diverses au milieu desquelles se déroule la vie communale, et résume parfaitement la somme des volontés individuelles. Exposer l'organisation municipale d'une cité, c'est aborder le plus directement possible le côté par lequel on peut le mieux pénétrer dans le mécanisme de ses divers éléments d'action et de vitalité.

Comme je l'ai dit, la Cité inférieure ou Vice-Comtale était soumise, comme son nom l'indique, à l'autorité des Vicomtes de Marseille. Mais des immunités mal définies, il est vrai, paralysaient sur bien des points l'exercice du pouvoir seigneurial. Cette espèce d'émancipation tacite, sinon convenue, de la commune, tenait à ce genre de liberté que les transactions commerciales et les richesses qu'elles procurent amènent tôt ou tard. Ainsi au commencement du XII[e] siècle, pendant que l'autorité des Vicomtes ne se montre guères que dans les fréquentes donations dont ils gratifient les établissements religieux, et parviennent par ces libéralités à démembrer leurs domaines et amoindrir leurs prérogatives, la bourgeoisie, au contraire, grandit à tel point qu'elle peut traiter en son nom avec les principales villes libres du littoral de la Méditerranée, telles que Pise et Gênes. La commune reçoit des rois de Jérusalem des priviléges importants dans les pays d'outre-mer, en reconnaissance des services qu'elle avait rendus dans le cours de la Croisade : ce qui fait supposer que des ressources importantes, en hommes et en argent, étaient à sa disposition, et qu'une Assemblée délibérative devait être chargée de la direction et de la surveillance de ses intérêts collectifs. Nous avons, dès 1178, une liste de consuls de la cité Vice-Comtale; ils figurent comme témoins dans un acte par lequel les seigneurs de Marseille accordent aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem une franchise générale de tous les droits perçus dans le port de Marseille et autres dépendant de leurs domaines, ce qui prouve que leur autorité n'était pas contestée.

Mais au commencement du XIII[e] siècle, une révolution s'accomplissait au sein de la population marseillaise.

Placée dans le courant de liberté qui, traversant l'Europe, semblait relier les communes naissantes du Nord aux vieilles républiques italiennes, Marseille résolut aussi de se constituer en commune indépendante, et, chose étrange, au lieu d'adopter la forme administrative suivie en Italie, son premier acte d'émancipation consiste dans une association qui n'est autre chose qu'un *ghilde*, une confrérie à la fois religieuse et politique, d'après la formule adoptée dans toute la Germanie, qui prit le nom de *Confrérie du Saint-Esprit*. Pour ne pas fatiguer votre attention, je ne ferai pas passer sous vos yeux les clauses diverses de cette association. Je craindrais, en outre, de ne pouvoir reproduire dans une traduction, si fidèle qu'elle fût, toute la grandeur et la simplicité du texte original. Il me suffira de dire que vous en trouvez la mise en œuvre bien dégénérée dans ces sociétés de secours que la civilisation moderne croit avoir inventées; mais qu'au XIIIe siècle ce fut un des leviers les plus puissants pour soulever les masses contre la puissance décrépite de la féodalité.

A partir de la formation de cette Confrérie, on peut suivre pas à pas les progrès rapides que fait la commune inférieure vers son émancipation, et l'on est justement étonné de l'importance des ressources dont elle peut disposer pour arriver au but qu'elle se propose.

Quoique la généalogie des Vicomtes de Marseille soit assez bien connue par les travaux de Ruffi, il n'existe pas moins une grande obscurité sur la part que chacun des membres de la famille vice-comtale avait dans ses apanages au moment de la constitution de la Confrérie du Saint-Esprit. Les Vicomtes avaient ou aliéné ou mis en gage des parties plus ou moins considérables de leurs droits ou de leurs domaines. Alors, et huit générations après, Guillaume Ier, le plus ancien des Vicomtes de Marseille dont l'histoire fasse mention, la seigneurie était partagée en cinq branches: Adalacie, fille de Geoffroy III, mariée à Raymond de Baux; Mabille, fille de Guillaume III, épouse de Gérard Adhémar de Monteil; Barrale, épouse de Hugues de Baux; Raymond Geoffroy II et Roncelin.

Ce fut là une cause évidente de l'affaiblissement du pouvoir vice-comtal, et ici, comme dans d'autres occasions dont l'histoire nous offre tant d'exemples, les plus intéressés coururent eux-mêmes au-devant de leur perte et donnèrent à la bourgeoisie l'occasion d'acquérir succes-

sivement le reste des prérogatives qu'ils avaient conservés dans leur famille depuis un temps immémorial.

Le nouvel usage de cette liberté ne fut pas sans embarras, sans doute, et comme toujours, bien des ambitions rivales durent percer au milieu des désordres qui suivirent ces premiers moments d'émancipation. L'on vit la commune naissante essayer, sans être satisfaite, diverses formes de gouvernement: passer successivement sous le régime des viguiers, des recteurs, des podestats. Ces agitations tournèrent au profit d'une autre ambition; Marseille se trouvait dans le voisinage d'un seigneur trop puissant pour pouvoir échapper à ses convoitises. Le comte de Provence ne perdait pas de vue ce riche domaine, le seul qui fût en dehors de ses immenses possessions. A la suite de démêlés sans nombre, dont je supprime les détails, la ville supérieure succomba sous l'autorité de Charles d'Anjou, qui avait épousé Béatrix, fille de Raymond Béranger. Le pacte qui fut convenu à cette occasion ne laissa à la commune qu'une ombre de liberté; le Conseil municipal ne fonctionna plus que sous la surveillance d'un viguier nommé par le roi, et la justice ne se rendit qu'au nom du souverain.

Pendant que ces événements se passaient dans la ville inférieure, la ville supérieure n'était pas à l'abri des révolutions: les vassaux de l'Evêque et du Chapitre avaient été naturellement entraînés à suivre l'exemple de leurs turbulents voisins et à s'affranchir du joug du pouvoir ecclésiastique. Une émente ayant éclaté, les habitants avaient envahi et saccagé l'évêché. Un pacte secret avait été convenu entre tous les citoyens de la ville; une ligue offensive et défensive avait été signée; il s'agissait de renverser l'autorité épiscopale et d'y substituer le régime municipal libre, sous une seule et même administration. L'Evêque n'avait à sa disposition, comme moyen de défense, que les armes spirituelles. Il lança contre ses sujets en révolte les foudres de l'excommunication. Mais ces moyens ne firent qu'apaiser momentanément les ferments de discorde; ils ne diminuèrent pas les exigences toujours croissantes du peuple. L'Evêque appela le Comte de Provence à son secours et, pour ne pas encourir le risque d'être violemment dépouillé de son pouvoir seigneurial. il s'en dessaisit en faveur de Charles d'Anjou, qui lui donna en échange quelques terres dont il se réserva la suzeraineté.

L'autorité du Comte de Provence s'étendit, à partir de ce moment, sur les deux villes supérieure et inférieure.

Restait la Cité Capitulaire, la moins importante de toutes par son étendue et sa population Elle avait maintenu son indépendance sous la seigneurie du Prévôt et du Chapitre. Un Conseil municipal, dont quelques actes subsistent encore, délibérait sur les questions d'utilité publique ; un juge et des officiers attachés à sa cour étaient préposés à l'administration de la justice. Mais le Chapitre avait des revenus insuffisants pour faire face aux dépenses qu'entraînait l'entretien d'un tribunal et pour subvenir aux gages des hommes d'armes préposés à la garde de la ville. Il décida, par une délibération du 13 décembre 1343, de se défaire d'un fardeau si onéreux à soutenir, et la reine Jeanne en fixa le prix à 2,300 florins d'or (un peu moins de 13,000 francs en valeur actuelle) qui servirent à réparer quelques édifices publics.

Cet acte consacrait définitivement la suprématie du pouvoir royal sur toute la ville de Marseille. Mais des traces de l'ancien état de choses se conservèrent encore quelque temps dans l'ordre administratif et judiciaire; chaque cité continua à nommer ses délégués. Trois juges instruisirent les procès.

Ce fut seulement en 1348 que la reine Jeanne, à la sollicitation de ses sujets eux-mêmes, coupa court à toutes les complications qui naissaient de l'exercice de plusieurs fonctions d'un égal degré; et pour rendre à la justice l'uniformité nécessaire à sa bonne administration, à la commune l'unité indispensable à sa prospérité, il n'y eut plus dans Marseille qu'un seul tribunal royal, qu'un seul Conseil municipal nommé par l'ensemble de tous les citoyens.

Moins de deux siècles avaient suffi pour arriver à ce résultat. Une nouvelle organisation plus large, plus rationnelle, plus régulière a pris la place de ce régime des petites convoitises et des mesquines rancunes. Il sera permis désormais, en travaillant à l'intérêt commun, de trouver dans le succès des satisfactions à de légitimes ambitions. Les idées généreuses grandiront avec le cercle au milieu duquel elles prennent naissance.

Cependant Marseille, devenue provençale, n'est point encore française. Bien des années s'écouleront avant qu'elle entre dans la grande unité qui s'est ralliée autour du drapeau de Fontenoy, de Fribourg et de Rocroy. Plus tard,

elle enverra ses cohortes soutenir l'honneur national, en entonnant des chants de victoire, et puisant une nouvelle force dans la longue paix qui a suivi nos désastres, elle grandira dans des proportions inouïes.

Grâce à son activité, à son commerce, à son industrie, elle deviendra le plus beau fleuron de la couronne de France et elle sera proclamée la reine de la Méditerranée.

MORTREUIL.

LES ANCIENS CHEMINS DE MARSEILLE

(Suite).

Chemin d'Aix.

30,000 mètres.

La voie de Marseille à Aix a subi de nombreuses modifications. Elle passait primitivement par Saint-Joseph et Saint-Antoine. Antérieurement au XII[e] siècle, le parcours du Val-d'Arenc était presque impraticable, et à des époques peu éloignées, il était encore fort difficile en hiver. De 1816 à 1818, les diligences et les fiacres avaient adopté, plusieurs fois, cette route primitive : celle qui lui avait succédé est indiquée par les traces qui en restent sur la voie actuelle. Elle commençait à la Porte-Royale, appelée communément Porte-d'Aix ; suivait le tracé de la Rue du Bon-Pasteur, celui du rivage jusques à Arenc, de là se dirigeait vers la Viste ; on en voit encore les vestiges au fond du ravin qui borde la montée à droite (1). La continuation est indiquée par ce qu'on va lire.

En 1720, le Chevalier Roze se rendant à Paris, obligé de faire réparer sa voiture, s'arrête au village de la Gavotte que *traversait alors la grande route* ; de là on arrivait à un bourg appelé *Campania*. Le nom est resté à la localité, le Plan-de-Campagne. De ce point la route se dirigeait vers Aix en passant par les *Milles*.

(1) C'est à l'ancienne Porte de l'Annônerie que fut donné officiellement le nom de Porte-Royale, mais le nom de Porte-d'Aix prévalut.
Il faut ajouter ici qu'on arrivait également à Marseille par le Chemin de Malaval, qui commençait à la Porte-Galle : ceci trouvera sa place en son lieu.

En 1752, un honorable citoyen de Marseille, Pierre-Augustin Guys, se rendant aussi à Paris, *fait visiter ses paquets au bureau de Notre-Dame et passe par le Pin.*

L'époque du changement de la route se trouve, on le voit, parfaitement désignée. La première ligne est celle suivie par Louis XIV, lorsque ce Souverain se rendit à Marseille. La seconde eut l'honneur d'être parcourue, la première fois, par un Prince Royal, en 1777, lors du voyage du Comte de Provence dans le Midi. On éleva vers la Rue-de-Rome un Arc-de-triomphe portant l'inscription suivante :

DISCITE GENTES A GALLIS,
REGES, QUID SIT, AMARE SUOS (1).

Ce fut au Comte de Provence, devenu plus tard Louis XVIII, que les Patrons-Pêcheurs adressèrent ce naïf compliment :

Mounsignour, que Dieou vous fasse vieoure finquo nostre bateou sache escrieoure.

Le relevé des distances de la route telle que nous la voyons aujourd'hui, donna, en 1750, le résultat suivant, en Pas-Géometriques :

D'Aix à la Croix-d'Or de Bouc	6,298
De la Croix-d'Or au Pin..................	4,000
Du Pin à Septèmes.......................	1,800
De Septêmes à Notre-Dame	1,000
De Notre-Dame à la Viste	1,500
De la Viste à Saint-Louis................	800
De Saint-Louis à Marseille...............	4,300
Total...	19,698

On connait la voie actuelle : elle fut ouverte vers le milieu du XVIIe siècle, du moins dans la partie comprise entre la Ville et la *Viste*. On connaît aussi l'historique du Cours. Il se trouve tellement lié au Grand-Chemin-d'Aix, qu'on ne saurait passer outre, sans lui consacrer quelques lignes.

Bien avant l'établissement de cette promenade, exis-

(1) C'est à l'occasion de la visite que le Prince fit à la fabrique de faïence du sieur Savy, que fut élevé cet Arc-de-triomphe : la fabrique était située hors la Porte-de-Rome.

taient déjà les anciennes hôtelleries de ce quartier : les *Deux-Pommes*, les *Deux-Indes*, la *Seille-d'Or*, le *Mouton-Couronné*, d'autres enfin à diverses époques. Là où se voit, aujourd'hui, l'*Alcazar*, s'élevait avant la Révolution, la Chapelle du Couvent de Saint-Hommebon. Les jardins s'étendaient jusques à la Rue-du-Baignoir et comprenaient preque toute l'île de maisons (1).

Il y a, ici, une version dont il faudrait bien se garder de garantir l'authenticité : cela dit, il suffit de raconter.

Le nom des *Deux-Pommes* serait dérivé de Πῶμα, *leis Goubelets*, les *Deux-Indes*, *leis Doueis-Jarros*, — on appelait *Indé* les cruches en cuivre rouge, — enfin, le troisième hôtelier voulant renchérir sur ses voisins, prit pour enseigne la *Seille-d'Or*, *lou Pouairé en or*.

Quant à celle du *Mouton couronné*, quelle que soit, d'ailleurs, la date de son origine, il n'est pas question d'elle dans la légende; tout ce que l'on sait, c'est qu'en 1357, fut battue une monnaie d'or, ainsi appelée, et portant l'empreinte d'un mouton.

Une appellation tirée du Grec, — Πῶμα; — sur le Cours ! et arrivée jusques à notre époque ! paraît difficile à admettre. Mais si on fait attention que là se trouvait cet ancien faubourg nommé Robaud-le-Vieil ; que depuis bien longtemps déjà, les cours intérieures de tous ces hôtels avaient un aspect d'ancienneté réelle, on arrive à croire qu'il y avait eu, sur ce point, des auberges où séjournaient les charrettes dont la circulation, dans l'intérieur de la ville, était presque impossible à cette époque lointaine.

Les Fontaines-des-Méduses formaient la division entre les deux Cours. C'étaient deux bassins oblongs, d'une construction très-gracieuse, qui servaient d'abreuvoir à l'usage des auberges dont il vient d'être parlé. Elles furent faites en remplacement d'une ancienne fontaine située en face de la Grand-Rue et appelée la Méduse. Il semblerait que ce nom vient de *Médoise*, — fourrage pour les chevaux. On sait que l'emplacement, occupé aujourd'hui par

(1) La Maison de Saint-Hommebon fut fondée à Marseille en 1638. On dit que les jardins comprenaient toute l'île de maisons, telle que nous la voyons aujourd'hui. Ceci ne doit pas être bien exact, car pour l'hôtellerie du Petit-Saint-Jean son établissement remonte au moins à l'année 1646. Il faut donc croire qu'elle était contiguë aux jardins, ou bien située sur un autre point du Faubourg des Roubauds, voisin de celui-ci.

le Cours, était arrosé par les eaux de Jarret: — par la branche qui traversait le Quartier-Saint-Bauzily (1).

A l'époque de la Foire de Saint-Lazare, on était astreint aux règles de la plus sévère étiquette, sur la promenade du Cours : c'était le rendez-vous du monde élégant, le Mardi et le Jeudi (2).

La partie supérieure, celle connue sous le nom de Petit-Cours, était une vraie friperie. On s'y heurtait contre toutes sortes de vieux meubles. On y remarquait, toutefois, les grandes baraques des *Peirouliers*, — les marchands d'ustensiles de cuivre. —

La ligne que les distinctions sociales avaient tracée entre les deux Cours, disparaissait complètement le jour de la Foire de Saint-Jean. Depuis quatre heures du matin jusques à midi, une foule considérable couvrait la promenade. Les *Muscadins* y venaient en jaquette de batiste, les artisans en veste d'indienne : ce pêle-mêle, unique dans l'année, était un innocent défi jeté à l'aristocratie.

Le Petit-Cours était occupé en partie par les *Magasiniers*. On appelait de ce nom les Saleurs de poissons de mer, corporation, certainement, aussi vieille que Marseille (3).

A certains jours de la semaine, cet emplacement ressemblait à un champ de foire. Une longue foule de véhicules de toutes sortes arrivait dès le matin et s'allongeait jusques aux Méduses, les auberges n'ayant pas de remises assez spacieuses pour les contenir tous.

Un seul agent maintenait l'ordre au milieu de cette foule de gens affairés! C'était Gobet dont la stature colos-

(1) La plupart des faits relatés ci-dessus ont toujours été dits par les anciens du quartier. Ceux qui y ont passé leur jeunesse, au commencement de notre siècle, se souviennent de les avoir entendu répéter : c'est ainsi qu'on disait que Grand-Rue signifie vieille rue, — l'épithète vient de Γραῦς et qu'on disait ; *Grand-Carriero*, comme *Maïre-Grand*.

(2) Cette partie de la promenade était appelée *lou Grand Caïré*, et plus tard lo Cours.

Entre la Rue du Tapis-Vert et celle du Poids-de-la-Farine, s'élevait le couvent des Franciscains. Il fut démoli en 1525. Les débris furent employés, dit-on, à la construction du Fort Notre-Dame-de-la-Garde.

(3) Les anciens préparaient leur *Garum*, Γάρου., avec le poisson salé, ce qui prouve leurs connaissances dans ce genre de travail. Au commencement du XIe siècle, c'était déjà une branche de commerce importante. De notables améliorations furent introduites, plus tard, par Buckeldius, auquel les Hollandais élevèrent un tombeau. Ce monument reçut la visite de Charles-Quint.

sale et le regard sévère en imposaient aux plus hardis ; il ne s'inclinait que devant un seul homme, M. de Permon, Commissaire-général de police sous l'Empire.

Les Fontaines des Méduses ont été supprimées il y a environ vingt-cinq ans, vers l'époque où les vieux ormeaux furent remplacés par les platanes, dont l'arrivée fut précédée de si vives discussions au sein du Conseil Municipal.

L'Arc-de-Triomphe a été élevé en souvenir de la guerre d'Espagne de 1823.

La statue de Mgr de Belsunce a été inaugurée en 1853.

Chemin d'Arenc.

2,400 mètres.

Même route. Le Quartier-du-Bon Pasteur où cette voie prenait naissance rappelle le nom de la *célèbre et sainte* maison fondée par Mgr de Belzunce (1).

Dans ce quartier se voyait le local des Fiacres, ces beaux carrosses à six places, qui ne sortaient que dans les grandes occasions. La course en ville coûtait *un Escu noou*, — six francs; — à la campagne, le double. Introduit à Paris en 1650, par un nommé Sauvage qui demeurait à l'Hôtel de Saint-Fiacre, l'usage de ces voitures ne se répandit à Marseille qu'après la Revolution. La savonnerie que l'on voit à l'extrémité de la rue, a été construite en 1809.

De la Rue-du-Bon-Pasteur, le chemin se dessinait vers la Rue-Gérin, appelée communément Chemin des Tamaris, longeait les murs du Lazaret, le rivage jusques à Arenc, franchissait le ruisseau de Caravelle, très-resserré sur ce point, et suivait le parcours de la traverse contiguë au Château-Vert.

On ne voyait, autrefois, au Quartier-d'Arenc que quelques maisons qu'il est facile de reconnaître à leur ancienneté. Elles sont assises au niveau et sur ce qui reste du sol qui formait la plage couverte, aujourd'hui, par les remblais opérés sur ce point. On écrivait alors : *Areng.*

On se souvient encore de cette anse toujours calme où venaient s'abriter les bateaux pêcheurs.

(1) La ligne par la Rue du Bon-Pasteur paraît être aussi ancienne que celle de Malaval, mais cette dernière était spécialement réservée aux réceptions officielles, et ainsi il en fut jusques vers la fin du XIVe siècle.

A l'époque où le Chemin d'Aix passait par Saint-Joseph et Saint-Antoine, il paraît que cette anse s'avançait dans les terres et occupait une certaine étendue. On y avait établi des salines. Ceci résulte d'un passage que l'on trouve dans l'ouvrage de M. Fabrot (1) :

« Il y avait à Marseille, dans la partie du Septentrion, « un port nommé Harem, nom tiré des salines. »

De là est venu le nom d'*Harencados*, — poisson salé. *Harem*, à son tour, vient certainement de *Garum*, cette préparation si estimée des anciens et si exactement définie par Martial :

Expirantis adhuc scombri de sanguine primo
Accipe fecosum, munera cara Garum.

Qu'il y ait eu plusieurs ports, et l'un deux situé au Septentrion de la ville, ceci est parfaitement établi, mais la place occupée par ce dernier n'est indiquée que d'une manière vague. Pour ne pas anticiper, il nous faut renvoyer au passage concernant le Chemin du Lazaret ce qui a trait à ce port. Ici, toutefois, il faut constater qu'on y arrivait, d'abord, en traversant les terrains sur lesquels s'élevèrent plus tard les Infirmeries, ensuite par le Chemin-de-Malaval.

La direction de ces voies indique que les désignations données à diverses époques, peuvent bien mieux s'appliquer, — on le verra plus loin, — à l'anse vaste de *Harem* qu'à celle de la Joliette, très-petite et ravagée depuis si longues années par l'action continuelle des flots.

Au XIVe siècle, on voyait encore à Arenc, les Fourches-Patibulaires. On appelait de ce nom un gibet à plusieurs piliers, élevé dans la campagne. On y exposait les suppliciés.

Il serait difficile de préciser le point où elles étaient. Ordinairement c'était sur des hauteurs. Celles-ci se trouvaient au Nord d'Arenc, probablement sur le monticule voisin de la mer avant les travaux des nouveaux ports (2).

De nos jours, nous avons vu brûler, à Arenc, *Caramantran*. Il n'est personne à Marseille qui ne se souvienne de ce mannequin qu'on suspendait, le Mardi-Gras, à la ver-

(1) *Antiquités de Marseille*, par M. Raymond de Solliers, traduit du latin par M. Ch. Annibal Labrot, avocat au Parlement de Provence. 1615.

(2) C'est ainsi, à peu près, indiqué sur une vue de Marseille faisant partie de la précieuse collection de M. Segond-Cresp.

gue d'un navire, et qu'on allait, le lendemain, livrer aux flammes sur le grand rocher qui dominait le rivage. La foule y était nombreuse. Comme aujourd'hui au Prado, les équipages s'y rendaient. En parlant de cette promenade, on disait : Le Jour d'Arenc.

L'usage de *Caramantran* est tiré, dit-on, des fêtes que les Payens célébraient en l'honneur de *Mithra*. Ce jour-là on portait un mannequin appelé *Phérédou*, — dérivé de Φορηδου, — *porté sur un brancard ;* — il était suivi d'une cavalcade et d'une troupe d'hommes masqués ; il y avait aussi la cérémonie des purifications : toutes fêtes qui coïncidaient. Enfin, comme *Caramantran*, le mannequin de Mithra était noyé ou brûlé (1).

Nous arrivons maintenant au Grand-Chemin d'Aix, ouvert dans le courant du XVIIe siècle.

En 1664, le Cardinal Flavio Chigi, partant pour Paris, fut salué par les Échevins aux Aqueducs. Ceci fixe l'époque de l'élargissement de la Rue d'Aix : en 1657, une partie de ces terrains appartenait encore aux Récollets.

Vers le milieu de la descente, après la Place Pentagone, il y avait, à gauche, une maison isolée servant de poudrière : plus loin se voient, à droite, les ruines de l'Hôpital Saint-Lazare, dont la fondation remonte à l'année 1699 ; à gauche, l'ancien Château de Mgr de Belzunce ; on y distingue, comme spécimen des fermetures usitées autrefois, un contrevent peint encore en rouge brun (2).

Plus bas, un établissement de bains, fondé en 1777, indique l'époque des dernières modifications : la ligne droite de Saint-Lazare à Arenc, la longue chaussée d'où la vue s'étendait sur la mer, le Pont ; toutes ces améliorations remontent à peu près à la fin du siècle dernier.

Un peu avant la Villette, et à deux cents mètres environ de la route actuelle, s'élevait le vieux Château Jarente. Il se trouvait, dans le temps, au bord de la grève. Abandonné depuis longues années, ce grand édifice a été dé-

(1) *Caramantran* vient, dit-on, de *Carmentalia*, fêtes Romaines qu'on célébrait en Janvier ; comme Carnaval vient du Celtique *Carnovi*, — purification. — Il est facile de saisir tous ces rapprochements : il faut aussi remarquer combien ces lieux sont voisins du *Bachas* et ce qui a été dit précédemment de cette localité.

(2) Nos anciennes bastides étaient toutes munies de forts contrevents ainsi peints. Les abat-jour et la couleur verte n'y sont en usage que depuis une soixantaine d'années. Il faut toutefois excepter le Château-Vert, et ce fut pour imiter un hôtel renommé à Marseille, cité encore comme exception : sans doute celui de la Croix-de-Malte.

moli il y aura bientôt un demi-siècle. Jean de Jarente, citoyen notable de Marseille, vivait en 1652. Vis-à-vis, sur la plage Nord, s'élevait le Château-Vert; Il avait appartenu à la famille du Chevalier Roze. Qui n'a connu le Château-Vert? devenu, en dernier lieu, le temple de la gastronomie, le rendez-vous de tant de joyeux convives; combien ont pu dire, en passant auprès de ces lieux, ces vers de Berchoux, l'aimable poète :

Je vous ai vu tomber, le cœur gros de soupirs,
Mais je vous ai gardé d'éternels souvenirs (1).

Enfin, un peu plus loin, le Château dit *Favouilho*, déjà cité. Son propriétaire, Jean-Baptiste Estelle, Échevin, à l'époque de la peste, anobli en 1722, était Seigneur d'Arenc. Le portail de fer, surmonté d'une étoile, était établi sur la ligne de la grille intérieure de l'Abattoir.

L'éminence sur laquelle s'élevait l'habitation a disparu. Cette propriété était louée, il y a une quarantaine d'années, au prix de deux cent cinquante francs; elle s'étendait jusques à la mer. La petite Chapelle abandonnée, que l'on voyait dans un enfoncement à droite du Pont d'Arenc, était sous l'invocation de Saint-Jean-Baptiste : elle vient d'être démolie.

Au XV[e] siècle, le nombre des maisons de campagne au centre du terroir était peu considérable; il n'en était pas de même aux abords de la ville, au Quartier-de-Saint-Lazare, surtout, où on en voyait depuis longtemps une grande quantité. Il en reste encore quelques-unes sur l'éminence qui domine la Villette : cet endroit s'appelle les Moulins.

Placées en général sur les points élevés, ombragées par des pins ou des tamaris, ces bastides se trouvaient sur la partie la plus ingrate du sol Marseillais. Les premiers habitants de notre ville n'avaient du reste pas trop à choisir autour d'eux; et l'agriculture était bien leur moindre souci. Justin nous dépeint les Phocéens dans leurs habitudes et leurs goûts,—*studiosius mare quam terras exercuere.* Ainsi ils furent pendant longtemps encore, et il a fallu

(1) Le Château-Vert a été démoli en 1865. On se souvient encore de la jolie plage sur laquelle s'élevait sa gracieuse façade. On avait créé dans son vaste jardin un établissement pareil aux *Montagnes-Russes* et appelé, celui-ci, *Montagnes-Françaises.*

bien des siècles pour voir changer la topographie primitive du pays (1).

Il n'est pas de ville, en Provence, où l'amour de la bastide soit aussi vif, aussi général qu'il l'est à Marseille, et cette heureuse inclination porte vieille date. D'après Ruffi, le nombre des bastides du terroir, à l'époque où il écrivait, s'élevait à cinq mille, et au commencement du même siècle, en 1614, César Nostradamus, fils du célèbre astrologue, nous a laissé ces lignes significatives en parlant de nos aïeux : *Quel est celui qui ne veuille avoir une canne de bastiment sur l'estendue d'un meschant arpent de vignes?*

Chemin des Crottes.

3,400 mètres.

Même route. Du point où se trouve aujourd'hui l'entrée de l'Abattoir, on arrivait au Quartier-des-Crottes par un chemin qui décrivait une grande ligne circulaire à droite. Les premières maisons qui se présentent, l'église même, n'existaient pas anciennement ; la construction de cette partie du quartier ne remonte qu'à une trentaine d'années.

On voyait, un peu plus haut, une agglomération de quelques petites bâtisses seulement : on appelait ce hameau les *Trois-Frères* et primitivement *la Pinède*. Le premier de ces noms vient, dit-on, de la grande maison de campagne que l'on voit à gauche. Elle avait appartenu dans le temps à trois frères qui la possédaient par indivis et l'habitaient conjointement.

Le nom de la Pinède se rattache à cette partie des terres qui s'étendaient vers le Cap Pinède, et qui formaient, au XIII[e] siècle, un des biens emphytéotiques de l'Eglise de Marseille.

La Chapelle-des-Crottes se trouvait plus loin, au milieu des prairies et voisine du ruisseau de Caravelle. Un petit nombre de maisonnettes formaient tout le village. On y voit encore une ancienne auberge dominée par la route ac-

(1) Bien que les Phocéens eussent apporté avec eux des instruments d'agriculture, des plants de vigne et d'olivier, on ne saurait en induire qu'ils aient beaucoup trouvé de terres cultivables, à leur arrivée : ces terres se réduisaient au Quartier Paradis — Παράδεισος ;— on retrouve encore les traces primitives à Robaud-le Vieil, où on récolta la médoise ; à *Fuen-Cuberte*, — les Oliers-Oleriis ; — enfin, à Saint-Lazare, — *Prat-Long*, — Grand Pré. La ligne circulaire ne peut être mieux indiquée.

tuelle, dans la partie où commence la haute chaussée. Autrefois le chemin était au niveau des terres, et devenait par là impraticable en hiver : c'était, suivant l'expression *Franciote*, le passage des *Tartes-Bourbonnaises*.

L'opinion populaire veut que le nom de Crottes vienne de l'état de ces lieux qui étaient, à l'époque des pluies, une veritable fondrière ; mais il paraît plutôt venir de *Crypta* : la petite chapelle du quartier, appelée Notre-Dame-de-la-Crote, était basse et voûtée.

A l'extrémité du quartier et sur la voie actuelle, s'est aligné, depuis quelques années, un hameau nommé la *Cabusselo*. On y rencontre à droite, bornée par la traverse de Chaudelle, une ancienne bastide appelée la *Cabassudo*. Ce mot, en provençal, signifie artichaut sauvage; il paraît que le nom actuel est venu de là.

On voit, sur ce point, la Raffinerie Saint-Louis, construite en 1857 : plus loin, vers la rive opposée, se dessine, sur l'alignement du Chemin des Aygalades, le Couvent des Petites-Maries : édifice imposant, que l'on prendrait pour une forteresse, si le signe de la Rédemption ne couronnait le sommet du frontispice.

Chemin de Saint-Louis.

5,700 mètres.

On arrivait, anciennement, à Saint-Louis, par un chemin creux et escarpé. Ce chemin traversait l'emplacement occupé aujourd'hui par la Chapelle des Pénitents. De là, parallèle à la façade de l'église et supérieur au sol sur lequel elle est assise, il décrivait une légère courbe à gauche, et se dirigeait vers la *Viste* en suivant les sinuosités du ravin profond qni se trouve à droite. L'ancien tracé est là parfaitement intact. On y voit encore deux bastides qui étaient primitivement des auberges. Passé ce point, il n'est plus possible de reconnaître l'ancienne voie couverte, sans doute, par la haute chaussée de la route actuelle. On n'en retrouve la trace qu'à trois cents mètres après le sommet de la *Viste* : on connaît ce point élevé d'où la vue embrasse tout le terroir et la mer (1).

(1) C'est vers le commencement de la *Viste*, à droite, que se trouvait le petit Oratoire des Carmes dont il a déjà été parlé. Amenés en France par Louis IX, ces Religieux le firent élever, sous l'invocation de ce saint, à l'époque de sa canonisation. On ne saurait douter que le nom du quartier vient de là.

A cinq cents mètres avant le village, on aperçoit, à gauche, le *Tumule-de-Protis*. C'est là, sur une petite éminence plantée de pins, que se trouve, d'après la tradition, la sépulture du fondateur de Marseille. Un peu plus haut, s'élève le Château de la propriété Diocésaine. Cette belle habitation avait été achetée par Monseigneur de Mazenod. Les armoiries, gravées sur le tympan, rappellent le souvenir de notre ancien Evêque. On voit aujourd'hui, à l'extrémité du bois, le Collége Catholique. Ce bel établissement a été fondé sous l'épiscopat de Monseigneur Cruice. La Maison est sous l'invocation du Sacré-Cœur.

La pose de la première pierre eut lieu le 24 octobre 1862. Après la cérémonie de la bénédiction, Monseigneur Dupanloup, Evêque d'Orléans, prononça un discours religieusement écouté; une société nombreuse était accourue de la ville et des environs. Placé sur un tertre ombragé par un pin séculaire, l'orateur évangélique fit une peinture saisissante des bienfaits de la civilisation Chrétienne, à la même place où, à mille ans de distance, se réunissaient les chefs Sarrasins, et de là se montraient du doigt les murs de la ville dont ils méditaient le pillage.

Le plateau très-élevé sur lequel nous venons de nous arrêter s'étend jusques vers Saint-Louis. La partie qui domine le village s'appelle la *Plaine-des-Morts*. Ce nom vient, dit-on, d'une grande bataille livrée en cet endroit, à la suite de laquelle ce point fut choisi pour lieu de sépulture. A diverses époques, on a trouvé, disséminés dans les environs, des débris de terre cuite, connus dans le pays sous le nom de *Téoulé Sarrasin;* la dimension de quelques-uns de ces fragments, la rosace dont ils sont ornés, le fini de l'ouvrage, indiquent que ce que l'on a pris souvent pour des tuileaux, étaient bien des débris de couvercles ayant appartenu à des tombeaux Sarrasins.

Au XII[e] siècle, une grande partie du Quartier de Saint-Louis était connue sous le nom de *Frech-Pestel*. Elle s'étendait, — et ce sont encore les limites actuelles, — jusques à la traverse dite de la *Cabusselo*. Cette *carreirade,* — une des plus longues du terroir, car on en trouve les traces jusques à Allauch, — s'appelait dans cette partie-ci le Tor-de-Bonafous : c'était le nom d'un ancien propriétaire qui demeurait vers la mer. *Tor* ou *Tour* doit s'entendre ici par moulin ; le moulin de Bonafous. Divers indices prouvent qu'il y avait eu là un moulin à huile.

Quant à *Frech-Pestel,* l'appellation s'en est allée sans

laisser la moindre trace de son origine. Il paraît, toutefois, que cette dénomination, indiquée daus les possessions de l'Eglise de Marseille, viendrait de *Fractus-Pestis*, sol inculte et contagieux, et s'appliquerait, ici, à la vallée profonde de Caravelle. A l'époque de la peste, en 1720, cette localité fut fortement atteinte : onze personnes succombèrent dans une des bastides voisines de cette vallée.

L'Eglise de Saint-Louis fut élevée en 1619. Soixante-trois ans après, en 1682, l'édifice fut démoli, déjà il menaçait ruine : c'est que, sans doute, suivant l'usage du pays, à cette époque, il avait été bâti avec de la terre argileuse, si commune dans le quartier. On se cotisa pour subvenir à la dépense. Dans l'acte passé le 13 octobre 1681, figurent les noms de plusieurs propriétaires dont il reste encore des descendants à Saint-Louis (1).

La façade laisse beaucoup à désirer : on peut la regarder comme non achevée. Quant au vaisseau, la forme en est irréprochable. Il faut ajouter que la construction en est attribuée à Pierre Puget. L'illustre artiste était du pays; il était natif de Saint-Henri.

On voit au fond du sanctuaire une *Assomption de la Sainte-Vierge* : cette œuvre largement traitée, est due, dit-on, au pinceau de Serre. Dans tous les cas, elle fait honneur au maître. On remarque encore, parmi d'autres tableaux, un *Christ* aux grandes proportions; il fut donné en 1689, par une ancienne famille propriétaire dans le quartier, la famille Crudère.

Contiguë à l'église, se trouve une petite porte donnant entrée à un passage qui conduisait à la Chapelle des Pénitents devenue, plus tard, la sacristie actuelle de la Paroisse. La nouvelle chapelle est celle qui s'élève, aujourd'hui, à l'entrée du village, précédée d'un jardin. Au dessus de la porte extérieure du local, on lit l'inscription suivante, ainsi écrite :

CONFRAIRIE DES FRÈRES PÉNITENTS
BLANCS SOUS LE GLORIEUX
TITRE DE NOTRE DAME D'AYDE
DITTE LA TRINITÉ
FONDÉE EN 1615.

(1) Il paraît que l'église fut bâtie, dans le principe, sur les ruines d'une ancienne chapelle qui se trouvait enfouie : il y a eu sur ce point un remblai considérable; de plus, des ossements trouvés là, à une certaine profondeur, confirmeraient cette opinion.

On ne saurait trop admirer le zèle de ces bons Pénitents, que l'on rencontre, le Dimanche, venant quelques-uns de fort loin, se réunir à leurs Frères, dans la banlieue, pour assister à l'Office du matin et à la Messe. On sait que le Saint-Sacrifice ne peut être célébré dans les Chapelles, que tout autant qu'il y a un certain nombre de Frères présents.

Autour du village de Saint-Louis, considérablement agrandi, se voient aujourd'hui plusieurs belles usines, au nombre desquelles on remarque le grand établissement des Hauts-Fourneaux.

A l'extrémité du village, on rencontre, à gauche, le chemin qui conduit à Séon. Cette voie est peu ancienne; ce n'était, autrefois, qu'une *Carreirade*. La route qui de Marseille se dirigeait vers cette partie du terroir était tracée au bord de la mer : nous la retrouverons plus loin. Ici, il suffira de relater l'éboulement qui eut lieu le 30 novembre 1862, à l'endroit dit *Capeto*. A la suite des pluies, un hectare de terre s'affaissa presque subitement, et glissa jusqu'à une distance d'environ cinquante mètres ; un petit bassin, les oliviers qui l'entouraient, tout marcha régulièrement. Les murs latéraux de la route, poussés vers une maison qui fut complètement lézardée, se rapprochèrent, le terrain détrempé fut soulevé, et là où la veille on voyait un chemin creux, il y eut le lendemain une chaussée; c'est depuis cette époque que la voie a été rectifiée sur ce point (1).

Depuis que la Grande-Route parcourt le village de Saint-Louis, longue serait l'énumération des Souverains, des Princes qui ont traversé le pays ou qui y ont reçu des ovations. C'est là que se sont, maintes fois, rendus les Echevins, les Consuls, pour faire cortége aux nobles visiteurs. Autour d'eux venaient se grouper les habitants familiarisés avec le cérémonial des réceptions officielles.

(1) *Capeto* vient du provençal *Escapar*. C'est le vallon par lequel s'enfuirent une partie des Sarrasins, ceux qui ne furent point précipités du *Saut de Maroc*, dont il sera parlé un peu plus loin.

Chemin de Notre-Dame.

9,600 mètres.

Le nom de Notre-Dame-de-la-Douane, sous lequel est désigné ce quartier, indique qu'il y a eu là, pendant un certain temps, un bureau de perception pour les droits d'entrée sur les marchandises dirigées vers les villes de l'Intérieur. Ce bureau a fonctionné jusques à l'époque où notre port fut dépossédé de son ancienne Franchise. Sous l'Empire, on avait, de plus, créé à Marseille un Tribunal des Douanes, dès que cette administration commença à être établie sur des bases plus larges. Cette juridiction fut supprimée en 1814; la Franchise du Port fut rétablie: et les Bureaux de la Douane transportés de nouveau à Notre-Dame. Ce privilége en faveur de Marseille dura peu de temps. La contrebande qui avait été si active précédemment, n'avait pas encore oublié ses anciens exploits à travers les montagnes de l'Etoile: la ligne allait devenir très-difficile à garder, et mieux que tout cela, le Commerce, dit-on, ne montra aucun empressement à conserver l'avantage d'une faveur demandée et obtenne dans un moment d'enthousiasme.

On remarque à Notre-Dame la porte monumentale qui donne entrée à la cour de l'ancien château.

Chemin de Septèmes.

14,000 mètres.

Placée à peu de distance au delà des limites actuelles, cette localité faisait partie anciennement du territoire Marseillais. Le nom paraît dérivé de *Septum*. — clôture.— Cette opinion est d'autant plus admissible, qu'au vallon de Gémenos, également très-étroit, il y avait un point qui portait le même nom, et la position des lieux est parfaitement semblable. En delà de Septèmes, se trouve le Plan-de-Campagne défendu à cette époque par un bourg fortifié. Le Septèmes de Gémenos était protégé par un bourg pareil, situé au centre du Plan-d'Aups. On voit que, sous le rapport stratégique, la même idée avait présidé, de part et d'autre, à la disposition des ouvrages de défense établis sur ces lieux isolés.

C'est par les gorges de Septèmes que nous arrive, dit

on, le *Mistral*. Il n'est personne qui ne connaisse, au moins de réputation, ce vent impétueux que les Grecs nommaient Τυφών et les Romains *Circius*. Il parcourt vingt mètres par seconde, dure trois jours ou neuf, et nous visite cinquante ou soixante fois par an. En 1556, il souffla avec tant de violence qu'il renversa un nombre considérable de bastides; c'est Bouche qui nous l'apprend (1).

En 1793, c'était le 24 août, Septèmes vit arriver du Pin un corps de trois mille hommes commandé par le Général Cartaux, qui jugea à propos de camper; de là, il lança la fameuse proclamation :

« Marseillais !

« Aujourd'hui j'entre, demain vous êtes morts... »

Il entra le 25 à neuf heures du matin ; les rues étaient silencieuses et désertes : Marseille fur surnommée la Ville sans Nom.

On voit aujourd'hui, à Septèmes plusieurs belles fabriques de produits chimiques, établies là déjà depuis longues années.

Chemin des Pennes.

14,000 mètres.

L'entrée de ce chemin se trouvait autrefois dans la partie du village de Saint-Antoine voisine du ruisseau, alors que la route d'Aix passait par là. De ce point, par une montée rapide, la ligne se dirigeait vers les Bouillidous.

Le village des Pennes faisait partie du domaine de la République Marseillaise : un Bas-Relief décrit par Grosson, fut trouvé en cet endroit et placé plus tard sur la porte de l'église.

La description indique qu'il y avait eu sur cette montagne, un culte en l'honneur de Cybèle : l'inscription *Matri, Deum magnæ...* ne peut laisser aucun doute à cet égard. Quant au nom, il ne paraît pas venir de *Pinus*, mais plutôt de *Penna*, dont on a fait Pennes, qui est un terme de fauconnerie. Les aires des faucons s'étendaient, perchées de distance en distance, depuis les montagnes de Mazargues jusques aux Pennes. En 1688, les Echevins envoyèrent au Roi deux faucons pris à Gignac. Ce village, on le sait,

(1) L'appellation provençale *Mistrau* vient, dit-on, de Magister, comme étant le principal des vents, en Provence

est tout voisin. Il paraît impossible que l'art difficile de la fauconnerie, pratiqué dans le terroir par les Gentilshommes du pays, n'ait pas laissé au moins cette trace de son passage sur le sol Marseillais.

La route, telle qu'on la voit aujourd'hui, a été créée il y une quarantaine d'années; l'exécution des travaux fut confiée à l'architecte Cantini (1), Avant cette époque, on passait au fond du vallon; sur les roches, dans la partie la plus basse du ravin, se distingue la trace des roues. On appelle cet endroit l'*Assassin*. D'après la version accréditée, un vol accompagné de meurtre fut commis dans une bastide voisine; on tua tous ceux qui s'y trouvaient; on n'épargna qu'un seul des habitants qui était aveugle. Cet homme fut amené à Marseille : étant sur le Cours, il reconnut les coupables au son de la voix.

En 1679, le Chevalier d'Arvieux, venant de Paris par la route de Salon, fut complimenté aux Pennes. La voie, à cette époque, traversait le village dans toute sa longueur. Il dit dans la relation de son voyage, qu'il s'était mis en route avec deux litières et six cavaliers, ce qui indique combien était difficile le parcours du vallon. La continuation de cette voie se dirige vers les Martigues dont il sera fait mention plus loin.

Dansla partie rapprochée de Saint-Antoine, se voit, sur la hauteur, le Moulin-du-Diable. D'après l'opinoin populaire, ce moulin à vent aurait été le premier construit dans les environs de Marseille. L'équipage d'un navire venant du large, ayant aperçu cette grande machine tournante, déclara, à son arrivée, avoir vu le Diable sur les montagnes de la Viste.

Non loin de là, on trouve le Vallon-de-la-Bataille. Suivant une tradition accréditée, Comanus, général Gaulois, aurait été tué en cet endroit (2).

MEYNIER.

Quartier Saint-Louis.

(1) On doit à Cantini, dont le nom est encore si bien connu à Marseille, la propagation de l'art des rocailles dans nos campagnes. Le premier modèle, fait par lui-même, se voit encore au fond du magasin de comestibles créé par lui rue Longue-des-Capucins.

(2) C'est le Comanes dont Justin raconte la fourberie envers les Phocéens ses alliés. Prévenus par une jeune Ligurienne, ceux-ci firent une sortie et poursuivirent, dit-on, le traître jusques en cet endroit, où il aurait été tué.

La suite au prochain numéro.

LES JEUNES FILLES DE POLA

CORRESPONDANCE

Entre deux Familles pendant la persécution de Dioclétien.

(Suite.)

XXXI.

Quintius-Flaminius Acerra à son petit cœur Caïa.

Je suis si triste, ma bien-aimée femme, de ce que l'influence maligne qui règne vous ait empêchée de m'accompagner ici, que je ne puis me dispenser de vous écrire en vous donnant le détail des solennités qu'on prépare. En vérité, je donnerais beaucoup pour que vous fussiez ici, non pas à cause des préparatifs pour la réception de l'Auguste : les feux de signaux qui seront allumés par toute l'Istrie aussitôt qu'il aura doublé le promontoire de Pomerium ; les prêtres qui choisissent les victimes, et les jeunes filles qui tressent les guirlandes, je suis trop vieux pour m'intéresser maintenant à toutes ces fêtes. Je dois vous dire qu'il y a quelque chose ici que je ne puis m'expliquer et qui me préoccupe. Écoutez : je me sens tout fiévreux et les brises embaumées de la nuit qui soufflent autour de moi pendant que j'écris, me rafraîchiront avant de me mettre au lit.

Vous vous rappelez le petit bois de pins qui borde la colline juste devant le palais de la préfecture. Il y a deux jours, après mon bain, je me promenais de bon matin, car vous savez que j'ai l'habitude de me lever de bonne

heure; soit hasard, soit qu'une Divinité eût dirigé mes pas de ce côté, je gravis la colline et de là je jetai mes regards le long de la côte étendue de l'Istrie qui s'allonge même au delà de Pomerium. Je restai là si longtemps que je craignis d'être en retard pour le repas du matin, et par conséquent je m'empressai de revenir par le plus court chemin.

Je me trouvai bientôt en face d'Agnella agenouillée sur la terre et en apparence adressant de ferventes prières aux Dieux immortels. Ses bras étaient étendus et, si grande était sa contemplation, qu'elle n'entendit même le bruit de mes pas que lorsque je fus presque à côté d'elle. Alors elle tressaillit et sembla prête à s'enfuir ; puis elle changea de contenance et s'avança vers moi.

J'allais la plaisanter sur l'office de prêtre qu'elle paraissait accomplir, mais je vis des larmes dans ses yeux et je ne fis aucune allusion.

Nous ne parlâmes donc que de choses indifférentes, jusqu'à ce que nous entrâmes dans les terres de la préfecture.

Alors elle parut prendre une grande résolution et, rassemblant tout son courage, elle dit :

— Le hasard vous a conduit tout à l'heure vers moi : je vous demande, Flaminius, de garder pour vous ce que vous avez vu.

— Certainement, dis-je, la fille de mon vieil ami pourrait me demander quelque chose de plus difficile que cela. Dites-moi, mon enfant, que puis-je faire pour vous? Vous paraissez préoccupée. Puis-je vous aider? J'ai de l'influence sur votre père, et je l'exercerais très-volontiers pour vous.

— Je vous remercie, dit-elle avec douceur et fermeté tout à la fois : je ne suis point préoccupée et n'ai aucune autre demande à vous faire que celle que je vous ai déjà adressée ; je sais que, s'il en était autrement, je pourrais en toute assurance m'adresser à votre bonté.

Je vous dis ces choses, ma Caïa, sans crainte de manquer à ma promesse, en les confiant à un autre moi-même ; c'est surtout la suite qui me porte à agir ainsi.

J'avoue que je soupçonnai quelque amour caché là-dessous, quelque amour froissé d'Agnella, et plaise à Jupiter qu'il en soit ainsi !

Le soir de ce jour, le préfet avait fait venir une grande quantité de fleurs d'un certain horticulteur des faubourgs.

Sa femme, ses esclaves et notre Corellia se mirent en devoir de former des guirlandes pour les animaux et les pié-

destaux, particulièrement pour celui d'Auguste et celui de l'éternelle Fortune de l'Empire romain. J'étais dans l'appartement des femmes, Acilius aussi.

— Qu'allez-vous faire toutes deux avec Glycerium ? demanda la mère.

— Que ferons-nous, Agnella ? dit notre fille.

— J'ai autre chose à faire, répondit Agnella avec précipitation. Faites ce que vous voudrez, mais ne m'attendez pas.

Et elle quitta l'appartement.

— Cette pauvre enfant va de mal en pis, dit sa mère. Personne n'aimait autant qu'elle à faire des guirlandes pour les temples, et maintenant elle n'y prend plus le moindre intérêt...

— Elle me paraît être beaucoup mieux, dis-je, que lorsqu'elle était à Pomerium.

— En effet, dit Terentia, son appétit est meilleur, et notre médecin, l'affranchi, dit qu'elle est beaucoup plus forte. Mais je ne veux pas qu'elle reste ainsi seule. Allez, Glycerium, et dites-lui que je désire qu'elle vienne.

Glycerium partit et revint bientôt avec Agnella.

— Vous m'avez envoyé chercher, ma mère ?

— Oui, ma fille, je désire que vous redeveniez vous-même et nous aidiez. Regardez ces roses; quel malheur qu'elles se fanent si vite ! elles se conserveront bien encore deux jours.

— Où les placera-t-on ?

— Comme couronne, je pense, pour la tête de l'éternelle Rome.

Elle les prit négligemment et dit :

— Et le trône de l'Empereur, ne l'ornera-t-on pas ?

— Oui ; préféreriez-vous cette tâche ?

— Oui ! et elle se mit à l'ouvrage.

— Ah ! ma bien-aimée, dit son père (vous savez combien il l'aime), vous aussi êtes comme le reste de cette race dégénérée du siècle présent et ne vous inquiétez plus guère du culte des Dieux.

Il ne la regardait pas en lui parlant ; mais j'avais les yeux sur elle. Ses joues, son cou, ses épaules brûlaient de la rougeur que ces paroles y avaient fait monter, et dans cet instant une affreuse pensée traversa mon esprit. Depuis lors, je me suis confirmé dans ma croyance par plusieurs preuves insignifiantes prises séparément, mais qui, réunies, m'apportent la conviction.

Je reste persuadé que cette pauvre fille a été séduite par les superstitions des chrétiens.

S'il en est ainsi, je ne puis supposer que l'inflexible Auguste épargne sa vie, et s'il le faisait, la confession de cette faute serait un déshonneur pour son père et pour sa mère, déshonneur que je voudrais leur épargner.

Je désire avoir votre avis. Croyez-moi lorsque je vous dis que, d'après divers incidents trop longs à détailler ici, je suis persuadé que mes soupçons sont une certitude.

Voulez-vous que je lui parle en particulier et lui offre un asile auprès de vous, pendant que l'Auguste est à Pola? Nous la garderions ainsi et il lui suffirait de dire à son père, qui cède à tous ses caprices, qu'elle a besoin de repos.

Vous diriez qu'une compagne vous serait agréable dans l'état actuel de votre santé. Ce secret sera connu de nous seuls et peut-être lui ouvririons-nous les yeux sur les menées honteuses de ces hommes grossiers. J'envoie l'esclave Stilicho vous porter cette lettre afin qu'il puisse recevoir en même temps la réponse, car il n'y a pas de temps à perdre.

Adieu.

Du Palais de la Préfecture à Pola, les calendes de septembre.

XXXII.

Caïa à son époux bien-aimé.

J'approuve tout ce que vous ferez, mon cher époux. Je plains Agnella, s'il en est ainsi que vous le dites. Les Dieux immortels la sauveront peut-être. Ma santé est meilleure.

Adieu.

Très-pressée. De Pomerium.

XXXIII.

Agnella à celui qui est plus que son père.

Que le Dieu tout-puissant, notre Sauveur, soit loué, cher père, de ce qu'il m'est donné d'avoir recours à vous dans le péril! En vérité, je suis toute troublée.

J'avais remarqué que, depuis quelque temps, l'ami de mon père, Flaminius, m'observait de près; et quoiqu'il n'en ouvrît pas la bouche à Corellia, j'avais peur qu'il ne

me soupçonnât plus que personne ; cependant, il est si bon ; il a un amour si parfait pour sa femme et sa fille, c'est un maître si généreux pour ses serviteurs, que j'ai prié beaucoup afin que Dieu lui fasse miséricorde.

L'autre jour, il me surprit en prières dans mon bois de pins favori. Je lui demandai de ne dire à personne ce qu'il avait vu, et il a tenu parole.

Depuis lors, j'ai pensé qu'il chercherait à surprendre mon secret, et je ne me suis pas trompée.

Cet après-midi, je me trouvais dans le jardin, auprès de la fontaine, donnant à manger aux poissons, pendant que Corellia s'était rendue au temple avec les autres. Tout à coup j'entendis des pas dans l'allée, et Flaminius Acerra vint à moi.

— Vous n'êtes pas au temple? me dit-il.

— Vous le voyez, répondis-je.

— Est-il indiscret de vous demander pourquoi? dit-il,

Je souris et dis :

— Mes poissons ne vous répondent-ils pas pour moi ?

— Bien, dit-il, cette fois, peut-être.

Et il me parla de leur beauté ; mais je sentais qu'il n'allait pas en rester là. Enfin :

— Vous n'allez pas souvent aux temples, je crois?

— Il y a quelque temps.

— Vous ne faites pas, non plus, de guirlandes pour les Dieux immortels ?

Je ne répondis pas.

— Vous ne mangez pas, non plus, des viandes consacrées ?

Je restai silencieuse ; puis :

— Agnella, dit-il, vous êtes chrétienne !

Je sentis mon cœur battre comme si c'eût été pour la dernière fois. Mais j'étais décidée à ne plus renier Celui que j'aime au-dessus de tout.

— Je le suis, dis-je.

Alors il me parla avec la plus grande douceur, m'assurant qu'il n'était point de ceux qui approuvent les persécutions, car probablement toutes les sectes étaient un peu dans la vérité. Ce qu'il avait fait autrefois contre les chrétiens était uniquement pour obéir aux lois de la république, dont il était un des fonctionnaires. Il me montra les dangers que je courais ; la douleur de mon père et de ma mère si l'Auguste venait à découvrir mon secret, et il me supplia d'aller chez sa femme, à Pomerium, pendant

le séjour de l'Empereur ici. Il donnerait à mon père toutes les excuses nécessaires. Personne, excepté lui et sa femme, ne connaîtrait ce secret.

Maintenant, mon père, que me conseillez-vous?

Tout ce qu'il me dit est vrai; je suis dans le plus grand danger si je reste. J'ai renié ma foi devant mon père, ne dois-je pas la confesser hautement aujourd'hui? Je resterais si je n'avais personne à consulter. Si vous me dites de partir, je partirai. Je lui ai promis une réponse demain. Si je pars, je dirai à Corellia qu'il sait tout, cela lui épargnera bien des ennuis.

Ne croyez-vous pas que s'il est permis à tout autre de fuir, je doive rester, moi, pour expier mes fautes passées? Dites-moi ce que vous aurez décidé et j'obéirai.

Adieu.

De Pola, le 3 des nones.

XXXIV.

Anastasius, prêtre, à sa chère fille.

Notre-Seigneur l'a dit, ma fille : « Quand on te persécute dans une ville, fuis dans une autre, » quoique ses prêtres et quelques élus ne soient point soumis à cette loi. Quant à vous, il faut vous y conformer sans aucun doute. Ce n'est pas par la présomption que vous devez effacer le souvenir de votre faiblesse. Partez donc, et que le Pasteur des brebis soit avec vous aujourd'hui et pour toujours. Allez, et que Dieu vous accorde de nous retrouver devant lui; car je crains bien que nous ne nous revoyions plus en ce monde, si l'Empereur commence une persécution dans ce pays.

Adieu.

De mon poste.

XXXV.

Quintus-Flaminius Acerra à sa chère Caïa.

Mes suppositions, ma bien-aimée, se réalisent. Le papier ne devant point renfermer de tels secrets, je me réserve de vous dire de vive voix comment les choses se sont pas-

sées, ou bien celle que cela concerne vous confiera tout lorsqu'elle vous verra. Elle ne consentit pas d'abord, disant qu'elle devait prendre conseil ; mais, quelques heures après, elle vint me dire que, si j'arrangeais tout avec son père, elle partirait avec joie. Je n'eus aucune peine à décider le père en lui représentant l'ennui et le tracas qu'occasionnerait l'arrivée de l'Empereur. Beaucoup de jeunes filles se laissent séduire par l'éclat de ces fêtes. Mais Agnella n'est point de ce nombre. Je lui parlai de cette visite comme devant vous être très-agréable à cause de l'affection que vous avez pour cette enfant. Enfin, comme il tient plus à la santé de sa fille qu'à toute chose, je l'emportai avec ce dernier motif.

Sa mère se décida plus difficilement ; elle parla des sacrifices offerts en vain, du voyage qu'elle venait de faire, de la nécessité de la présenter à l'Auguste ; Dolabella demeura ferme dans sa résolution.

Enfin elle partira demain avec Agathorus ; je vous dépêche donc Tosias ce soir. Recevez cette enfant comme si elle n'était pas coupable de cette folie ; c'est la meilleure manière de la gagner.

Adieu.

Du palais de la préfecture, le 3 des nones de septembre.

XXXVI.

Corellia à sa chère Agnella

Il n'y a que trois jours que vous êtes partie, ma chère amie, et il me semble déjà qu'il y a un an que je ne vous ai vue.

Je vais vous raconter tout ce qui s'est passé.

Il y a quatre mois, vous me demandiez pardon de ce que vous me disiez ; j'en fais autant aujourd'hui. Ecoutez-moi donc.

L'Auguste est arrivé. Il avait été attendu avant hier de bien bon matin : le peuple s'assemblait sur le rivage et dans la ville. Un grand nombre montaient à l'amphithéâtre et demeuraient sans crainte en dehors des plus hautes arches ; dans ces secousses et ces poussées, on aurait pu être jeté facilement en bas. Mon père et le vôtre, l'édile de

la ville et le chef des augures, plusieurs autres avec les prêtres de Jupiter, tous étaient sur la jetée où l'Empereur devait aborder et où un autel temporaire avait été élevé; un bélier tout entouré de guirlandes y fut conduit; le sacrifice devait être offert à Neptune.

Enfin, nous aperçûmes les voiles de la galère impériale; le vent était à souhait; nous entendîmes le son des flûtes et des hautbois et le froissement des rames. Le vaisseau fut amené, une planche y fut jetée pour joindre le quai, et chacun, d'après le nouvel usage, se prosterna pendant que l'Auguste se rendait sur le rivage. Il s'arrêta près de l'autel et dit :

— Levez-vous, citoyens. La meilleure manière de me remercier est, en effet, d'offrir un sacrifice dans ces temps où le culte des Dieux immortels est méprisé par tant de mécréants. Honorons donc d'abord les Dieux ; devant cet autel, je jure que si un ou plusieurs de ces blasphémateurs peuvent être découverts pendant mon séjour dans cette ville, nous les offrirons comme les oblations les plus agréables aux Dieux.

Agnella, je regardai mon père, car j'étais sûre qu'il pensait à vous. Oh! que l'Auguste était terrible même dans son calme! Que serait-ce donc si l'on excitait sa colère? Vous le dirai-je? Vous allez me haïr sans doute; mais tôt ou tard, vous l'apprendriez : eh bien! je résolus de lui tout révéler. Votre prêtre a dit vrai : mon cœur n'est pas dans ma foi. Je sentis pour un instant le désir d'être enrôlée parmi ceux qui professent une croyance si belle. Je ne puis m'astreindre à des craintes, à des exhortations, à des dangers perpétuels, et je sais pourtant qu'à la première sensation des scorpions, tout mon courage s'évanouira. Il faut que je croie comme je le puis. Peut-être le Dieu suprême m'acceptera-t-il, si je l'adore sous la forme de l'art grec ou romain. Les temps d'ailleurs peuvent changer.

Je me décidai donc, comme cela ne pouvait vous faire aucun mal, de tout confesser à mon père, afin qu'il pût me protéger.

Oh! comme l'Auguste avait l'air terrible!

Le sacrifice s'accomplit très-bien. Le foie de la victime était large et plein de sang. L'augure promit à l'Empereur la protection des Dieux.

Nous retournâmes tous au palais de la préfecture où l'Empereur se rendit pour présider le banquet ; les princi-

paux de la ville étaient à ses côtés. Six *stibadia* (1) étaient préparées. Terentia était à celle de l'Auguste, ainsi que mon père. Je ne pensais pas y assister; mais l'Empereur, remarquant votre absence, voulut que je vous remplaçasse.

D'abord on parla peu; l'Auguste donna les détails de son voyage; il s'informa du port de Pola, de ses temples, et peu à peu on vint à s'entretenir de la foi chrétienne.

— Qu'avez vous découvert, demanda l'Auguste, au sujet du dernier sacrilége?

— Trois mécréants ont expié leur forfait, répliqua votre père.

— Bien, dit l'Empereur; mais trois fois autant de cette vermine n'auraient pas satisfait la colère des Dieux. Le prêtre était-il parmi eux?

— Non, seigneur.

— Avait-il donc déjà expié ses crimes?

— Malheureusement, non. On dit qu'il est à Tergeste ou à Aquila.

— Qu'on le cherche, dit l'Empereur. Avant cette nuit, que des ordres soient donnés à ce sujet. Quel est l'officier en chef de la police?

— On l'appelle Pythodorus, seigneur.

— Est-il dans Pola?

— Il était sur le quai aujourd'hui, et dans ce moment il se trouve aux alentours du palais.

— Bien, qu'on lui dise de se présenter à deux heures après minuit. Assez maintenant sur ce chapitre.

Alors on parla d'autre chose. Oh! ma chère Agnella, dans quelles craintes j'ai été pendant tout ce repas! Si votre prêtre était découvert! Si l'on venait à connaître votre changement! Pensez tout ce que vous voudrez de moi à cause de ma légèreté, de mon peu de courage; mais croyez que je vous aime toujours, et si je ne puis croire à rien autre, je crois en vous.

Aussitôt que j'ai pu voir mon père seul, je lui ai tout avoué. Je lui ai caché cependant que j'ai vu votre prêtre; je crois devoir garder ce secret. Mon père a pris un air sévère, mais il a été très-bon. Il m'a conseillé de dire toute la vérité à l'Empereur. Le pire qui pourrait arriver serait

(1) Sorte de table en fer à cheval très en usage dans le troisième et le quatrième siècle.

d'être désignée pour être offerte en sacrifice, ce que Jupiter sait, j'accepterais volontiers.

Il m'a appris que Pythodorus a vu l'Empereur et doit encore le voir demain.

Il a affaire à Pomerium et me servira de messager. Répondez-moi de la même manière si vous pouvez.

Du palais de la préfecture, le 8 des ides.

XXXVII.

Pythodorus à Dioclétien, Empereur, pieux, pacifique, victorieux et toujours Auguste.

Sachant, seigneur, que votre plus grand désir est de recevoir les nouvelles les plus complètes au sujet de l'esclave affranchie du préfet, Apollonia, qui mourut dans la foi chrétienne, je demande humblement que le préfet ne soit pas présent lorsqu'il vous plaira de m'interroger plus longuement à ce sujet. Je ne puis vous écrire la raison de cette mesure que vous et vos conseillers trouverez bonne, je l'espère.

De Pola, le 8 des ides de septembre.

XXXVIII.

Agnella à sa chère Corellia.

Quel chagrin, ma bien chère amie, ai-je éprouvé en lisant votre lettre! Il me semblait que le prêtre avait été bien sévère en se refusant à votre désir; maintenant je comprends toute sa sagesse et sa véritable bonté. Si vous vous sentez telle, remerciez Dieu de n'être pas baptisée. Vous me parlez du danger que je cours, et moi je n'y pense pas en réfléchissant à ce que vous êtes et à ce que vous auriez été. O vous, qui êtes plus que ma sœur! si vous saviez combien je prie pour que Dieu touche votre cœur, afin qu'aucune peine, qu'aucun danger ne vous épouvante en songeant à la joie d'être à Celui auquel j'appartiens et à qui vous étiez si près d'appartenir.

Votre mère est la bonté même. Lorsque nous fûmes seules, elle me prit dans ses bras, me caressa et pleura.

— Soyez ce que vous voulez, me dit-elle, mais jamais vous n'entendrez aucun reproche, aucune mauvaise parole d'une vieille femme comme moi. Seulement pour l'amour de votre père et de votre mère, pour le nôtre aussi, ne vous exposez point au danger! Puissent les Dieux vous préserver!

Votre messager a hâte de s'en retourner; ainsi je vous dis adieu.

De Pomerium, le 7 des ides de septembre.

XXXIX.

Quintus-Flaminius Acerra à sa chère Caïa.

Les événements et les dangers se suivent avec rapidité.

Avant-hier au soir, notre fille m'avoua qu'elle avait été sur le point d'embrasser cette maudite superstition. Mais je n'ai aucune crainte à son sujet, et j'en aurai encore moins lorsque nous serons ensemble.

Ce matin, après que l'Auguste eut quitté le bain, il désira me voir en particulier.

Après les salutations d'usage :

— Lisez cela, dit-il, et dites-moi ce que vous en pensez,

C'était une lettre de Pythodorus. Je me contins (1).

Je me doutais bien de ce qu'elle renfermait: mais quel avis donner? Fallait-il que Dolabella fût présent lors de l'accusation de sa fille?

Je réfléchis si longtemps que l'Auguste en parut irrité.

— Bien, dit-il; peu importe ce que vous pensez. J'ai résolu de faire ce que m'a demandé Pythodorus, et je réclamerai votre présence.

Je saluai et ajoutai seulement :

— A quand, seigneur!

— A six heures. J'ai déjà reçu des renseignements sur un certain Isiphilus, Egyptien de naissance et chrétien. On le dit caché à Parentiolum, qui est, je crois, entre ce lieu-ci et Pomerium?

— Oui, seigneur, à égale distance des deux endroits.

(1) C'était sans doute la lettre marquée XXXVII dans la présente collection.

— J'ai ordonné au préfet de surveiller l'arrestation de ce misérable et de me l'amener. Il part dans ce but. Aussi longtemps que durera son absence, j'ai besoin que vous le remplaciez.

Je me présentai donc encore à six heures, dans la petite salle du banquet, qui a vue sur l'Adriatique. J'y trouvai Siagrius, son secrétaire particulier; Pythodorus fut introduit, et quatre gardes stationnaient à la porte.

— Vous avez désiré me parler sans que le préfet fût présent, c'est en dehors des usages, mais on m'a dit que vous êtes un officier actif et loyal. Qu'avez-vous à me dire?

— Votre Grandeur s'est informée hier des circonstances qui ont accompagné la mort de l'esclave affranchie, Apollonia?

— C'est vrai,

— Et de ceux qui l'ont visitée?

— C'est encore vrai.

— J'ai pensé, seigneur, que vous préféreriez apprendre, en l'absence du préfet, que sa fille était du nombre des visiteurs d'Apollonia?

— Comment? Agnella? dit-il en me regardant.

— Il n'a pas d'autre fille, seigneur, dis-je.

Le front de Dioclétien s'obscurcit.

— L'avez-vous dit au préfet?

— Oui, seigneur.

— Qnand et comment?

— Seigneur, dans cette lettre (1).

Et Pythodorus tendit un pli à Siagrius.

— Et qu'a dit le préfet?

— Il fut affreusement agité. Il parla ensuite à sa fille qui avoua sa visite à cette femme; mais elle ignorait qu'elle fût chrétieune.

— Et comment avez-vous appris qu'elle connaissait la religion de cette femme?

— Seigneur, parce qu'il y avait là un prêtre chrétien nommé Anastase, et maintenant elle est chrétienne aussi

La rage de Dioclétien était à son comble.

— Ah! dit-il, tout cela est-il une déception? Flaminius, elle est maintenant chez vous; saviez-vous tout cela?

— Je ne savais rien, seigneur, dis-je avec un calme

(1) Sans doute celle qui est marquée XXIII dans la présente collection.

apparent. Cette jeune fille, qui nous est bien chère, était malade et la tranquillité lui était recommandée par les médecins. Ma femme, souffrante aussi, était heureuse de sa compagnie, et elles sont ensemble à présent.

— Quelle preuve avez-vous de l'abjuration de cette fille? dit-il à Pythodorus.

— Seigneur, elle alla voir le prêtre dans la maison qu'habitait Apollonia et resta là pour être baptisée.

— Vos témoins?

— Je puis vous en amener un, seigneur, qui est dans la ville. C'est un garçon appelé Emilianus, que j'emploie à la recherche des criminels.

— Ce n'est pas la peine, dit l'Empereur après quelque réflexion. Que l'on amène Agnella demain. Je veux d'abord voir son père. Tout ce qui s'est passé ici, Flaminius doit être secret.

Je lui répondis que oui; et ma Caïa sait comment j'ai tenu ma parole.

J'ai envoyé à son maître le fidèle Agathodocus, afin qu'il soit averti et prenne les mesures qu'il jugera à propos. Je suis sûr que si Agnella persiste, ni la faveur, ni le rang de son père ne la pourront sauver. L'Auguste a dit: Si ma propre fille adorait le Christ, elle mourrait.

Je n'ose faire plus. Avertissez Agnella du danger qu'elle court, et dites-lui que je ne puis la sauvegarder: qu'elle songe donc à elle.

Nous vivons dans de bien mauvais temps, ma chère Caïa.

Adieu.

Du palais de la préfecture, le 8 des ides de septembre.

XL.

Agnella à son père. Que la volonté de Dieu s'accomplisse!

Mon père, je vous écris très-probablement pour la dernière fois. S'il en est ainsi, croyez que j'ai remis tous les événements entre les mains de la Providence.

Vous avez appris que je suis ici; je ne puis vous dire avec quelle bonté j'ai été reçue par Caïa et quels heureux jours j'ai passés auprès d'elle.

Mais quelle douleur pour moi d'apprendre l'apostasie de ma chère Corellia!

Nous avons reçu une longue lettre écrite en grande hâte par Flaminius à sa femme. Il nous annonçait que l'Auguste avait été instruit par la police de ma conversion et qu'il avait ordonné mon retour à Pola, en disant que ma vie paierait pour mon crime, malgré la haute position de ma famille. Il a écrit aussi à mon père qu'il avait envoyé à Parentiolum pour appréhender Isiphilus.

Mon père est venu ce matin avant le jour; je n'étais pas encore levée.

Je jetai joyeusement un manteau sur mes épaules, et i entra.

Il me questionna sur ma conversion.

Je lui dis qu'elle était réelle.

Il me demanda pourquoi je lui avais parlé autrement quelques jours auparavant.

Je lui répondis tout en larmes que je m'étais rendue coupable d'un grand mensonge, si grand que je ne me le pardonnerais jamais.

S'approchant alors de moi, il me dit alors avec le plus grand calme :

— Ainsi vous êtes chrétienne?

— Oui, lui dis-je.

Oh! comment vous peindre cette scène déchirante, mon père! Moi, son enfant adorée, qu'il avait entourée de soins et de marques d'une si profonde tendresse! Eh bien! il me frappa!

Le coup et l'immense douleur que je ressentis dans mon âme plus encore que dans mon corps me firent tomber sur le sol devant le lit.

— Ecoutez, me dit-il, Flaminius pense que je remuerai ciel et terre pour vous sauver, je n'irai pas seulement au bout de cette chambre! Vous avez déshonoré une famille restée sans tache depuis la journée de Cannes! Et s'il y a des Furies, puissent-elles!...

— Oh! non, mon père, de grâce!...

— S'il y a des Furies, je vous livre à elles, vous et tous ceux qui croient à cela!

Je ne puis écrire tout ce qu'il ajouta d'outrageant pour mon Dieu.

— J'adresserai seulement une prière à l'Auguste : je lui demanderai un emploi qui me tienne, avec votre mère,

éloigné de Pola, pendant qu'il fera de vous ce qu'il voudra.

Je le conjurai de me laisser une dernière et seule bonne parole, de me dire qu'il me plaignait et qu'il croyait à mon amour.

Il m'avait frappée, il me maudit! et c'est ainsi qu'il me laissa.

Alors Caïa vint à moi, si bonne, si affectueuse, me disant qu'elle ne savait quelles consolations m'apporter.

— Mon mari me dit dans sa lettre qu'il ne pouvait plus rien faire pour vous; mais je suis sûre qu'il cherche à vous sauver et invente des moyens de fuite!

Oh! mon père! ai-je bien fait? j'ai refusé de fuir. Après la malédiction de mon père, il me semblait que je n'avais plus d'asile en ce monde, et d'ailleurs je ne veux pas entraîner ces excellents amis dans ma perte.

Je ne crois pas avoir mal agi. Ce n'est pas présomption dans mes propres forces, mais entière confiance en Celui qui est tout-puissant! Nous attendons à chaque instant le messager qui doit me conduire à l'Auguste. Caïa, dans son affection toute maternelle, veut m'accompagner.

Adieu, ô mon père à qui je dois tout espoir et toute confiance, adieu! Priez pourque, morte ou vivante, je sois toujours au Seigneur!

De Pomerium, le 7 des ides de septembre.

XLI.

Marcus-Acilius Dolabella, préfet d'Istrie, à Dioclétien, Empereur.

Vous avez appris, seigneur, le crime de ma fille, et vous comprenez ma douleur.

Je ne ferai aucune prière pour la sauver; mieux vaut pour elle mourir comme une misérable que vivre chrétienne!

Mais si mes services ont droit à quelque faveur de la part de l'Empereur, je le supplie d'accepter ma démission comme préfet de l'Istrie, et de me donner un emploi immédiat dans une province éloignée où je pourrai me rendre avec ma malheureuse femme.

De Parentiolum, le 7 des ides de septembre.

XLII.

Dioclétien, Empereur, à Marcus-Acilius Dolabella.

J'ai reçu, mon cher Acilius, votre lettre, et je joins ma douleur à la vôtre.

J'accepte votre démission de la préfecture de l'Istrie.

Et désirant donner une preuve de ma nouvelle estime à celui dont l'amour pour les Dieux le fait renoncer à une fille indigne, je vous élève au poste, précisément vacant, de Préfet Auguste.

Vous partirez dans deux jours, et pendant ce temps votre fille restera prisonnière libre dans Pomerium.

Adieu.

De Pola, le 7 des ides de septembre.

XLIII.

Quintus-Flaminius Acerra, préfet d'Istrie, à sa chère Caïa.

Vous serez surprise, ma chère Caïa, de ce nouvel honneur que je voudrais qu'il eût plu à Jupiter de ne point m'envoyer.

Je ne suis pas exactement instruit de ce qui s'est passé à Pomerium. Hier, Dolabella est revenu presque insensé, à ce qu'il m'a semblé.

Il avait déjà adressé une pétition à l'Empereur pour le supplier de le laisser résigner ses fonctions de préfet de l'Istrie, et de le charger d'un autre emploi, abandonnant sa fille à toute la rigueur des lois.

Il reçut presque aussitôt le titre de Préfet Auguste dont personne ne jouissait dans le moment. Ordre lui était donné de partir pour entrer dans ses nouvelles fonctions.

Je me rendis en toute hâte auprès de lui, le conjurant d'intercéder pour sa fille. Il demeura inébranlable, disant qu'il ne voulait pas de vipère chrétienne dans sa famille. Je lui représentai son enfant exposée dans l'arène aux in-

sultes et aux moqueries de toute la populace; une frêle jeune fille comme elle, qui n'avait jusqu'alors connu que les caresses si douces de son père et de sa mère et qui maintenant allait être déchirée par les verges ou écartelée sur le chevalet, ou exposée en croix. Je le suppliai, s'il ne voulait pas demander sa grâce, au moins d'intercéder pour que sa mort fût la plus douce possible. Je ne pus même pas le décider à cela et il ne voulut pas me permettre de voir sa femme; mais je m'imagine ce qu'elle doit éprouver. Il l'emmène avec lui ce soir pour se rendre tous deux à Tergeste ou Justinopolis (1), d'où ils mettront à la voile pour Alexandrie.

Enfin, nous nous sommes quittés complétement ennemis. J'ajoutai :

— Si vous souffrez que cette faible enfant, que cette aimable fille soit donnée en spectacle dans l'arène, sans avoir essayé de la sauver, votre nom sera confondu avec ceux de Médée et de Thyeste.

Si peu que je puisse espérer de mes efforts, je les tenterai. Je suis un fidèle adorateur des Dieux immortels, mais je suis sûr qu'ils ne seront pas plus honorés de cette cruelle justice ou injustice, comme vous préférerez.

Ainsi donc, ma chère Caïa, je me présentai à l'Auguste et j'échouai complétement.

— Qu'Agnella sacrifie aux Dieux! répéta-t-il toujours, et pas un cheveu de sa tête ne sera touché. Si elle refuse, je lui donnerai une chance de se sauver en prolongeant la punition. Elle ne sera pas immédiatement écharpée. Avec quelques douleurs bien aiguës, nous aurons certainement raison de cette fille obstinée.

Il me nomma alors préfet à la place de Dolabella.

Je pensai qu'on exposerait peut-être Agnella dans le théâtre, et qu'alors mon devoir m'obligeait à être là; je remerciai alors.

Cependant, j'espère que cette enfant reviendra à de meilleurs sentiments. Ce qui m'afflige, c'est que les femmes, dans ces temps de troubles, ont montré plus de courage que les hommes.

Essayez, ma chère Caïa, de tous les moyens. En lui représentant la douleur de sa mère et de ses amis, tâchez

(1) Aujourd'hui Capo d'Istria.

de la faire changer de détermination. Rappelez-vous que le temps presse.

Nous prendrons ensemble les mesures nécessaires pour notre changement de résidence, car je désire vous voir ici le plus tôt possible.

Adieu.

Elisa EXPILLY.

(Traduit de l'Anglais.)

La fin au prochain numéro.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Inventaire sommaire des Archives communales (de Toulon) antérieures à 1790. — Tome I (Toulon, E. Aurel. 1866) Un in-4° de 248 pages.

Un homme dont l'opinion m'est à bon droit précieuse, se plaignait naguère, qu'en je ne sais trop quelle brochure je n'eusse pas établi entre le Bibliophile et le Bibliomane une ligne de démarcation bien tranchée. Ce que me représentent ces honorables victimes de la fantaisie. . le diraisje ?... Ce sont deux forçats liés à la même chaine et traînant le même boulet, à cette différence près que l'un est affublé du bonnet vert et l'autre du bonnet rouge. J'ai voulu fixer entre le Bibliophile et le Bibliomane une certaine limite, et je me suis demandé quel est le millimètre qui de l'arbuste fait un arbre, ou quelle est la goutte d'eau qui du ruisseau fait la rivière.

En attendant qu'un congrès scientifique élucide, discute et *Monographie* la question, voici un livre que le Bibliomane repousse à première vue. Il porte la date de 1866 et le Bibliomane n'admet à la date du XIXme siècle que le *Manuel du Libraire*, le *Dictionnaire des Anonymes* et les *Joyeusetés* de Caron ou Techener. Il réserve toute sa tendresse aux gothiques du XVme siècle et aux poëtes et conteurs du XVIme. Le Bibilophile est un peu moins absolu ; mais le grand in-4° l'effraye, il aime, lui, les Elzeviers et leur a voué une sorte d'adoration. Il sait par cœur les millimètres de toutes les éditions et cela lui suffit. L'Inventaire lui paraîtra de trop grand format, il se plaindra qu'il ne soit pas imprimé sur un papier sentant de loin son Hollande pur fil. Si cependant on avait pu tirer, exprès pour lui, un exemplaire — un seul exemplaire sur papier mar-

qué *à la tête de bœuf*, je crois bien qu'il l'aurait joyeusement accepté malgré sa date de 1866.

Mais si M. Audemar, Maire de Toulon, a eu l'heureuse idée de publier l'inventaire de ses archives, et s'il a eu la bonne inspiration de confier ce vaste travail à M. Octave Teissier, ce n'a certes pas été pour enfouir un bouquin de plus dans les armoires de quelques Bibliotaphes. A leur défaut, les hommes d'étude, les hommes sérieux apprécieront à sa juste valeur ce large tableau des mœurs et des usages de nos pères.

Je n'ai peut-être pas les mêmes idées que beaucoup d'autres, sur l'importance et l'étude exclusive des archives. Je ne sais si la vérité officielle est toujours la plus vraie, mais sans trop développer ces fantaisies, je suis heureux de voir résumées en 218 pages, tant de choses utiles et singulières.

Les privilèges et franchises dont jouissait la ville de Toulon remontent assez haut, et tout en laissant de côté Telo-Martius et les antiques et contestables chroniques, les archives offrent une longue série de chartes. La plus ancienne, à la date de 1252, octroyée par Sibille, des vicomtes de Marseille, confirme simplement des franchises autrefois accordées. Presque tous les comtes de Provence, et après eux les rois de France, s'empressent de reconnaître ces privilèges et fort souvent en concèdent de nouveaux. Le sage roi Robert, en 1321, règle par un statut particulier les droits et charges des Notaires de Toulon (1). Puis viennent quantité de règlements sur l'importante affaire des élections. — Ce thème ancien et nouveau de tant de brigues et de luttes !

En tête du registre affecté à cette spécialité, je ne sais quel mauvais rimailleur a barbouillé ces vers du XVII[e] siècle, et peut-être applicables à bien d'autres époques :

En ce monde mortel se trouvent deux moiens
Pour acquérir l'honneur et venir à grands biens :
L'ung est pour bien scavoir et escripture faire,
L'autre pour manyer mainte publique affaire (2).

Après les élections, la grosse affaire de la Commune, on peut bien le deviner, c'étaient les finances ; et à ce sujet on aurait tort de croire que les emprunts, les amortissements, les virements de fonds, et tant d'autres systèmes

(1) *Inventaire*, p. 21.
(2) *Inventaire*, p. 23.

ingénieusement développés pour le plus grand épuisement des contribuables, on aurait tort de croire que toutes ces subtilités financières soient l'œuvre du XIXme siècle. On les connaissait et on les pratiquait très-bien dès le XVIIme, peut-être même avant, et le dépouillement des archives offre sur ce point de très-curieux aperçus (1).

Il n'est pas surprenant d'ailleurs que les finances aient toujours eu la plus grande part dans les affaires de la Commune. Mon Dieu, comme on était accoutumé à les gaspiller! Que de petits présents! que de gros repas! A chaque instant, c'était un présent au Gouverneur, à la femme du Gouverneur, au fils du Gouverneur, au chargé d'affaires de la Commune, à l'Evêque. Que sais-je, un peu à tout le monde, et à la fin de l'année, tous ces cadeaux, ajoutons tous ces repas, formaient dans le budget un assez gros article. En 1660, on en prit souci et on délibéra que le repas du jour de l'Election ne coûterait pas plus de trente sous par tête. Quelques années plus tard, il s'agit (1669) de bien traiter un ambassadeur Turc. Il y eut un banquet pour lequel on alloua, je ne sais trop quelle somme : le cuisinier ne s'en tint pas au menu Municipal, et il dépensa quelque chose en sus. Le Conseil de ville s'en émut et mit à sa charge cet excédant de dépenses (3).

Les flambeaux en cire, les eaux de senteur (on en donna jusqu'à deux quintaux à la fois (4), et surtout le vin, formaient la base de ces présents. La ville se montrait quelque peu parcimonieuse à l'endroit du vin, elle bornait souvent ses libéralités à six ou douze bouteilles... Parfois aussi, oubliait-elle cette prudente réserve, et lorsque Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne, passa à Toulon (1599), on lui fit agréer neuf barils de vin blanc et quatre milleroles de vin claret, plus un quintal de poisson et huit cents pains blancs (5).

C'est qu'à Toulon, comme en la plupart des villes, le vin n'était pas une denrée indifféremment débitée ou exportée. Le lourd privilége du vin pesait sur le commerce et donnait lieu à une multitude de violences, de fraudes, de querelles et de procès. Tautôt l'Evêque actionnait la Commune, parce que celle-ci refusait l'entrée au vin qu'il avait acheté

(1) *Inventaire*, p. 180-6.
(2) *Inventaire*, p. 107.
(3) *Inventaire*, p. 112.
(4) *Inventaire*, p. 87.
(5) *Inventaire*, p. 66.

hors l'étroite limite du terroir (1). Tantôt on proclamait à son de trompe, que nul n'osât vendanger avant que la ville eût fait juridiquement constater la maturité du raisin (2). Telle autre année l'Evêque obtient la permission d'introduire jusqu'à trente *boutes* de vin (3) — tandis que le sieur de Cuers, ayant essayé de tromper la surveillance des gardes, voyait (1637) son vin confisqué et ses charrettes brûlées (4).

Peu de choses, je l'avoue, m'ont intéressé au même point que l'analyse des délibérations de la Commune, et surtout celles dont la date est antérieure au XVIIme siècle. On y trouve une naïveté de mœurs, une simplicité d'usages, et une sorte de vigueur morale dont les traditions n'existent plus. La Commune, en ces temps-là, c'était simplement une grande famille, liée par des intérêts et des principes identiques. Aussi n'était-il pas facile à l'étranger de participer aux charges et bénéfices de cette union. Il y avait pour obtenir le titre de bourgeois, une multitude de conditions à remplir et c'était humblement et à genoux (1352) que la demande était formulée (5).

La Commune pourvoyait à toutes les dépenses utiles ; c'était elle qui payait le prédicateur *« pour les bonnes doctrines qu'il prêche »* (1432). Le père Garnier recevait à ce titre trois florins (6). C'était encore la Commune qui payait la sage-femme et le médecin. Bertrand Michel de Riez, chargé du service médical de la ville, était rémunéré (1451) à raison de 50 florins par an (7).

On doit encore aux sacrifices de la Commune, l'établissement de l'Imprimerie à Toulon. Une délibération du 2 août 1650 alloue 120 livres à Benoist Colomb, imprimeur, pour frais de voyage et transport depuis Lyon, de sa famille, de ses meubles et de ses presses (8), et un peu plus tard, la ville, qui n'aimait pas Mazarin, payait (8 janvier 1652) à Colomb, six livres pour l'impression de l'arrêt du Parlement contre le ministre (9).

Les détails concernant l'administration militaire ne sont

(1) *Inventaire*, p. 67.
(2) *Inventaire*, p. 74.
(3) *Inventaire*, p. 88.
(4) *Inventaire*, p. 88.
(5) *Inventaire*, p. 25.
(6) *Inventaire*, p. 33.
(7) *Inventaire*, p. 47.
(8) *Inventaire*, p. 79.
(9) *Inventaire*, p. 100.

pas les moins curieux. Anciennement la ville avait elle-même à pourvoir à tous frais de police, d'armement et de défense militaire. Elle s'en tirait avec le plus d'économie possible, et si elle jugeait bon de faire le guet de nuit, elle le confiait (1396) aux femmes veuves (1). — Craignait-on quelque surprise par mer, on faisait faire le *Stoût* (1448) (surveillance des côtes) par *quatre* hommes (2). — Quelque temps après on désignait trois hommes pour la garde du port pendant le jour et six pendant la nuit. Lorsque les troubles de la Fronde eurent ici leur écho, on arma à grand'force (1649), et la ville se trouva posséder une garnison de 4 capitaines et 400 soldats (3). Il est vrai que le gouvernement ayant égard aux grandes dépenses de la ville, l'exemptait de toutes charges et redevances pour passage et logement de troupes (4). Mais ces vieilles franchises octroyées par François Ier et Henri II, ne servaient pas à grand'chose, et malgré les doléances des habitants, la ville se trouvait successivement grevée de toute sorte d'impôts.

Aussi bien, quelque désir qu'eût la Commune d'alléger les charges publiques, son budget ne répondait jamais à ses bonnes intentions. En 1385 il se bornait à 792 florins, en 1587 il montait à 3423 écus, en 1602 il lui faut 22,902 livres, en 1798 il s'élève à 55,471 francs, et enfin en 1865 il offre le chiffre assez rond de 2,966,756 francs plus 25 centimes (5).

J'abrége ici des détails fort intéressants sans doute, mais qui m'amèneraient peu à peu à transcrire l'inventaire tout entier; ce serait là une bonne fortune pour quelques hommes d'étude, mais la plupart des lectrices réclameraient peut-être en sens contraire. Je crains d'être obligé de déférer à leur avis, mais non pas toutefois sans féliciter de nouveau MM. Audemar et O. Teissier : l'un de l'idée, l'autre de l'exécution de ce travail.

L[t] DE CROZET.

(1) *Inventaire*, p. 29.
(2) *Inventaire*, p. 46.
(3) *Inventaire*, p. 98.
(4) *Inventaire*, p. 221-2.
(5) *Inventaire*, p. 211-13.

LES CHANTS D'HORACE

ODES, ÉPODES, CHANT SÉCULAIRE

Traduits en vers français

Par le Docteur ADRIEN REY (1).

En Appulie, sur les bords riants de l'Aufide, se trouvait une petite ville nommée Vanouse. C'est là que naquit, soixante-cinq avant l'ère chrétienne, Quintus-Horatius Flaccus.

Son père, fils d'un affranchi, avait pour le jeune Horace une tendresse extrême, bien justifiée d'ailleurs par les rares qualités de l'enfant. Quoique dans une position de fortune voisine de la gêne, il s'imposa de lourds sacrifices pour léguer à son fils, à défaut de richesse, une brillante et solide instruction. C'est ainsi qu'à l'égal des fiers rejetons de familles patriciennes, l'humble petit-fils d'un esclave put aller étudier, à Rome et ensuite à Athènes, la philosophie et perfectionner son goût naissant pour les lettres.

Ses premières poésies, les épodes, l'eurent bientôt lié avec tous les hommes d'élite de son temps. Virgile le présenta à Mécène. On connaît l'intimité d'Horace avec le noble confident d'Auguste; mais la postérité sait aussi la vive reconnaissance du poète, qui immortalisa dans ses vers le nom de son généreux protecteur.

Horace mourut, peu de temps après Mécène, à peine âgé

(1) Marseille, imprimerie Vᵉ Marius Olive. — Un joli volume in-12 en vente chez nos principaux libraires.

de cinquante-neuf ans. Il fut inhumé à côté de l'ami qui, par sa munificence délicate, lui avait créé une existence indépendante et des loisirs dont les fruits seront l'éternelle gloire des lettres latines.

Horace aimait le plaisir, mais en homme aimable, en sage. Rien de vulgaire, de grossier dans son épicurisme. Sauf quelques pièces qui *bravent l'honnêteté*, et qu'il faut mettre sur le compte des mœurs de l'époque, son œuvre révèle un esprit droit et élevé, une âme douce et bonne s'ouvrant à tout ce qu'il y a dans la nature de grand et de beau. Ses goûts, ses penchants, ses amitiés sont là pour l'attester. Au sein même des magnificences de la cour d'Auguste, loin de rougir de l'obscurité de son origine, il garde religieusement le souvenir d'un père adoré et se plaît, à l'occasion, à lui exprimer publiquement sa filiale gratitude.

« Horace, dit Laharpe, est le seul des poètes lyriques « latins qui soit parvenu jusqu'à nous ; mais ce qui peut « nous consoler de la perte des autres, c'est le jugement de « Quintilien qui assure qu'ils ne méritaient pas d'être lus. « Il fait, au contraire, le plus grand éloge d'Horace, et « cet éloge a été confirmé dans tous les temps, chez tous « les peuples. Horace semble réunir en lui Anacréon et « Pindare; mais il ajoute à tous les deux. Il a l'enthousiasme « et l'élévation du poète Thébain ; il n'est pas moins riche « que lui en figures et en images ; mais ses écarts sont un « peu moins brusques ; sa marche est un peu moins vague ; « sa diction a bien plus de nuances et de douceur. Pindare, « qui chante toujours les mêmes sujets, n'a qu'un ton « toujours le même. Horace les a tous ; tous lui semblent « naturels, et il a la perfection de tous. Qu'il prenne sa « lyre, qu'il soit transporté dans le conseil des Dieux ou « sur les ruines de Troie, sur la cîme des Alpes ou près de « Glycère, sa voix se monte toujours au sujet qui l'inspire. « Il a les grâces d'Anacréon avec beaucoup plus d'esprit « et de philosophie, comme il a l'imagination de Pindare « avec beaucoup plus de morale et de pensées. Si l'on fait « attention à la sagesse de ses idées, à la précision de son « style, à l'harmonie de ses vers, à la variété de ses sujets ; « si l'on se souvient que le même poète a fait aussi des sa- « tires pleines de finesse, de raison et de gaîté ; des épi- « tres qui contiennent les meilleures leçons de la société « civile en vers qui se gravent d'eux-mêmes dans la mé- « moire ; un art poétique qui est le code du bon goût, on

« conviendra qu'Horace est un des meilleurs esprits que « la nature ait pris plaisir à former. »

Eh bien ! c'est ce « poète de tous les honnêtes gens, de « toutes les mémoires cultivées, de tous les esprits ingé- « nieux, de toutes les philosophies raisonnables (1); » c'est enfin ce poète de tous les siècles, dont M. Adrien Rey vient, après bien d'autres, nous offrir une traduction en vers français.

Pour n'être pas nouvelle, la tâche n'en était pas moins des plus ardues. Outre la difficulté de saisir l'exacte interprétation du texte, sur lequel les commentateurs ne sont pas toujours d'accord, il y a encore un grand obstacle à translater dans un idiome, rebelle et pauvre surtout en poésie, des pensées écloses dans une langue souple et riche. Donc, le labeur a dû être long et pénible, la voie à parcourir hérissée d'épines cachées sous les roses. Mais, on l'a dit, la fortune suit les audacieux, et l'on va voir que le travail si courageusement entrepris par notre érudit compatriote n'est pas une œuvre stérile.

A cet égard, le meilleur moyen pour faire partager notre conviction aux lecteurs de la *Revue*, c'est de placer sous leurs yeux quelques fragments de l'ouvrage qui nous occupe. Nous citons :

A DÉLIUS.

Délius, tôt ou tard tu dois perdre la vie :
Sache te rappeler qu'il faut garder toujours
Un cœur affable et bon, une âme épanouie
Et dans les jours heureux et dans les mauvais jours;

Que tu traînes partout une triste existence ;
Ou qu'aux jours fériés te livrant au plaisir,
Tu boives un Falerne illustre à sa naissance.
Dans les prés écartés où règne un doux loisir.

Là les peupliers blancs et les pins gigantesques
Donnent une ombre épaisse en joignant leurs rameaux ;
Là, d'un cours sinueux formant mille arabesques,
Un ruisseau frais t'endort au murmure des eaux :

(1) Jules Janin.

Fais-y porter des vins, des parfums et des roses,
Elles brillent un jour dans leurs vives couleurs;
Profite; ta jeunesse et la paix sont écloses;
Profite du répit que donnent les trois Sœurs.

Un jour il te faudra quitter ces beaux ombrages,
Ta maison, ta villa que le flot limoneux
Du Tibre baigne. Hélas! ces riches héritages
Feront jouir un jour un parent plus heureux.

Devant la froide Mort nous devons tous paraître :
Elle fauche sans cesse et le fils d'Inachus,
Fils opulent et noble, et l'homme sans ancêtre,
N'ayant ni feu ni lieu; tous nous serons vaincus :

Tous nous irons là-bas : car de l'urne fatale
Pour tous le Sort affreux sortira tôt ou tard;
Pour atteindre l'exil de la rive infernale,
Nous connaîtrons la nef que pousse un noir vieillard.

Sont-ce là des vers qui trahissent la fatigue d'un mot à mot obligatoire? Ne semblent-ils pas, au contraire, l'expression mélancolique d'une pensée toute personnelle? Cependant, on peut s'assurer, par le texte mis en regard, que les sept strophes françaises ne sont ici que la reproduction scrupuleusement fidèle des sept strophes latines. Rien de plus, rien de moins.

M. Rey a été peut-être encore mieux inspiré dans l'Ode *A Bacchus.* Il y a là un mouvement, un souffle, une harmonie qui décèlent le vrai poète. Qu'on en juge :

Je me sens plein de toi, Bacchus. Quel doux transport!
Je parcours les forêts, les monts. Je suis plus fort
De la force qu'un Dieu nous donne.
Dans quel antre inspiré retentira ma voix
Promettant à César l'Olympe pour pavois,
Et près de Jupiter un trône!

Aucun n'a dit encor ce que je vais chanter :
C'est merveilleux, splendide; il le faut écouter.
Mais quel vertige m'enveloppe!
La bacchante de Thrace en éprouve un pareil,
Quand elle voit la neige éblouir son réveil,
Et l'étranger sur le Rhodope.

Quel plaisir d'admirer dans mon égarement
Ces rochers et ces bois sans leur vert ornement!
Toi, qui des Nymphes des fontaines,
Toi, qui de la bacchante es le Dieu protecteur, —
Car l'ardente bacchante en proie à sa fureur
De ses mains ploie et tord les frênes; —

O Bacchus, j'oserai, tout plein de ton nectar,
Ne rien dire, en chantant la gloire de César,
Qui ressemble à la voix mortelle.
Mais le péril est doux quand on est dominé
Par le Dieu dont le front est toujours couronné
Du pampre vert de la tonnelle.

Toutefois, est-ce à dire que nous prenons au hasard, et que toutes les pièces aient la grâce et la vigueur de traduction de celle-ci? Nous n'oserions l'affirmer. Un petit nombre révèlent, à côté de sérieuses beautés, des anachronismes de langage, l'emploi d'épithètes auxquelles le goût n'a pas toujours présidé, des enjambements malheureux, des rimes à peine suffisantes ; bref, une versification négligée ou tourmentée. Mais laissons à quelque pédant l'ennuyeuse et fade besogne de relever une à une ces légères imperfections de détail qui disparaissent dans les franches et solides qualités de l'ensemble, et continuons à butiner dans ce délicieux jardin de l'antiquité païenne. Nos lecteurs n'y perdront rien.

Comme son sublime modèle, M. Rey varie ses tons, et passe aisément du genre badin aux pompeux récits. Nous empruntons à l'ode à *Jule-Antoine*, où il invoque le cygne de Dircé, ces strophes empreintes d'un lyrique enthousiasme :

Tel qu'un fleuve grossi du haut des monts s'élance,
Et, bien loin de son lit, se répand en tous lieux,
Pindare ainsi s'exalte, et de sa bouche immense
Répand des flots harmonieux.

Les lauriers d'Apollon sont dus à son génie,
Soit que, du rhythme ancien abandonnant les lois,
Il invente des mots d'une audace inouïe
Dans le dithyrambe aux cent voix.
. . . .

Soit qu'il donne aux vainqueurs qu'Élide élève aux nues,
Dans les combats du ceste et les courses des chars,
Des vers valant pour eux bien plus que cent statues
Qui surgiraient de toutes parts.
. . . .

Sur le mode élevé de ta lyre, ô poète,
Chante César couvert de lauriers mérités,
Qui doit traîner vainqueur au Capitole en fête
Les fiers Sicambres indomptés.
. . . .

Nous chanterons les jours de joie après la guerre,
Où Rome dans ses murs attend César vainqueur,
Où les jeux sont rendus, où le Forum, naguère
Si bruyant, calme sa clameur.

Alors, s'il m'est permis de la joindre à la tienne,
On entendra ma voix ; alors, tout transporté,
Je dirai : « Luis, Soleil, pour que César revienne
Triomphateur dans la Cité ! »

Pendant que durera la marche triomphale;
Les cris : « Vive César ! va, triomphe ! César ! »
Tous les échos des monts de notre capitale
Les porteront jusqu'à son char.

L'*Eloge de la Vie rustique* est un tableau bien imagé. Au milieu d'un paysage ravissant, l'épisode du repas du métayer vient paisiblement contraster avec le magnifique tumulte de la Rome des Césars. Quelle joie pour l'homme des champs! ses enfants, ses serviteurs sont à ses côtés. L'épouse, — quelque Sabine ou quelque Appulienne, alerte, au front hâlé, — vide une amphore et sert sur la table « les vins d'un an et les mets du logis. » Pendant ce temps, les bœufs reviennent du fond des vallons verts... Quel bonheur de les voir

Traîner languissamment la charrue à l'étable
Et des moutons les pas précipités !...

Ne croirait-on pas entendre, grâce à cette heureuse harmonie imitative, le pas lent et fatigué des bœufs et le rapide piétinement du bétail?

Horace, on le sait, mariant volontiers à ses peintures agrestes une pensée philosophique, a mis cette idylle dans la bouche d'un citadin, le riche Alphius. — Il ment! s'écrie le poète. Vienne le jour des Ides, et, loin de fuir, comme un bon métayer, la ville pour les champs, si notre homme se ravise et reprend son or...

. . . . C'est qu'il a par l'usure
Dans la quinzaine un meilleur placement.

Ce trait, qui termine la pièce, caractérise bien l'usurier de toutes les époques.

L'Ode à *la Fortune* renferme de bons vers et des idées habilement reproduites. Nous en détachons ces strophes dans lesquelles on retrouve une sorte d'actualité :

L'Espérance te suit. On voit la blanche mante
De la Fidélité près de toi quelquefois,
Surtout quand des palais où souffle la tourmente,
Changeant d'habits, tu fuis abandonnant les rois.
....

Honte soit aux fauteurs de nos guerres civiles
Où les frères entre eux dans le sang ont lutté !
Que notre âge de fer a violé d'asiles!
Quel objet saint et grand avons-nous respecté?

Que de réflexions fait naître aujourd'hui ce dernier vers !

On ne lira pas non plus sans intérêt et sans faire un curieux rapprochement avec notre époque l'ode sur *le Luxe* :

Des palais somptueux s'élèvent sur la place
Où passait la charrue : auprès des pièces d'eau,
Des lacs creusés par nous le lac Lucrin s'efface;
Le platane remplace et la vigne et l'ormeau.

On ne voit déjà plus dans nos vergers antiques
Ni les arbres à fruit, ni les verts oliviers;
Mais des serres, abris de plantes exotiques,
D'odorants végétaux, des myrtes, des baumiers.

Aux rayons du soleil partout impénétrables,
Des bosquets de lauriers s'élèvent en tous lieux.
Les lois de Romulus ne sont plus praticables :
Quel dédain pour Caton et nos rudes aïeux!

Leurs intérêts privés à la chose publique
Etaient sacrifiés : personne, avec raison,
Ne faisait élever un splendide portique
Pour respirer le frais au seuil de sa maison.

Les lois voulaient qu'un fils respectât la chaumière
Qu'un père lui léguait : nos ancêtres pieux
Sagement réservaient ou le marbre ou la pierre
Aux monuments publics, aux saints temples des Dieux.

Les anciens, on le voit, ne le cédaient guère aux modernes pour les folles prodigalités et les habitudes fastueuses. Hélas! où trouverait-on, aujourd'hui, celui dont le poète a pu dire :

Il vit content de peu celui qui sur sa table
Voit de ses bons aïeux la salière briller...

Il faut être de son temps, dira-t-on ; soit. — C'est même là, pour tous, une loi d'absolue nécessité. — Mais, en subissant une civilisation dont le principal progrès consiste dans le développement du luxe et la glorification de la matière, regrettons l'époque encore peu lointaine où, en atténuation de ses défaillances, l'homme portait en lui, sincère et vivace, le culte viril des choses de l'esprit. Dans ce temps, en effet, une nouvelle traduction d'Horace eût mis en émoi toute la jeunesse intelligente. Il n'en est plus ainsi : les œuvres puissantes et éternelles de l'antiquité sont aujourd'hui pour nous comme ces beaux fruits de marbre ou d'albâtre auxquels un art factice a donné presque tout l'éclat et le coloris des savoureux produits de la nature ; par une vaine ostentation, on tient à les avoir, on les étale, on les admire... mais on n'y mord pas.

HIPPOLYTE MATABON.

Le Gérant : J. MATHIEU.

Marseille. — Typ. Veuve Marius OLIVE, rue Paradis, 68.

LES ANCIENS CHEMINS DE MARSEILLE.

(Suite).

Chemin de la Madrague.

1,900 mètres.

Ce chemin commence à l'Abattoir et aboutit au point appelé la Calade, situé à quatorze cents mètres au dessus de la Madragne.

A l'entrée on trouve d'abord l'*Attaque,* dont il a déjà été question au Bachas, c'est le point où les Espagnols tentèrent, dit-on, une descente. On voit, vers la mer. une très-ancienne bastide étroite et surmontée d'un fronton : elle était connue sous le nom de Château de l'*Attaque* (1).

Plus loin, à droite. s'élève l'Usine à Gaz. Enfin, comme souvenir, il faut citer les Grands-Bains-de-mer-de-la-Méditerranée, bornés, aujourd'hui, par les remblais opérés à la suite des nouveaux ports.

Au dessus de ce point, on trouve le Cap-Pinède qui faisait partie anciennement des possessions de l'Eglise de Marseille, sous le nom de la Pinède-de-l'Evêque. Il y avait autrefois, là, une batterie, et, plus tard, un télégraphe; de celui-ci il reste encore la tour carrée; la batterie vient d'être complètement restaurée.

La Madrague de la Ville était au Nord du Cap Pinède. L'espace qu'elle occupait est recouvert ajourd'hui en partie par les terrains reconquis sur la mer. Madrague vient du Celtique : *Mad-Drag*, — bon filet. — Ces établissements sont sous les ordres d'un Patron chef, — *lou Rey-de-Madrago.* — C'est celui qui dirige les manœuvres et les opérations de la pêche. Ruffi cite une levée de huit mille thons, dans un seul jour. Ce nombre a été certainement dépassé; mais, tel qu'il est, il représente actuellement une valeur de quatre cent mille francs. Dans un récit de la pêche faite, le 16 octobre 1864, on a pu voir ce poisson désigné sous un nom qui n'est rien moins que usuel; on l'a appelé *Acanthoptérygion,* — le poisson aux nageoires épi-

(1) Cet édifice étoit anciennement une chapelle.

neuses. — On ne dira pas que nous répudions la langue de nos fondateurs!

L'emplacement où se trouvait la Madrague de la Ville est contigu à l'anse de *Balava*. Sur la falaise où on ne voyait, autrefois, que quelques cabanes ombragées par de maigres tamarins, se sont élevées, depuis plusieurs années, en nombre considérable, des bastides aux formes et aux couleurs variées.

Plus loin, on voit la maison de campagne dite des Mamelucks. Elle appartient aux descendants du Général Jacob qui avait fait partie de l'expédition d'Egypte en 1798. Avant cette époque, la famille du Chevalier Roze en était propriétaire. L'entrée et la façade principale se trouvent sur le chemin de la Madrague. La maison offre un aspect antiqu e et seigneurial.

A l'extrémité de la *calanque*, sur les hauteurs du Cap Janet, se présente la belle Fonderie de plomb connue sous le nom de : Usine-de-Saint-Louis.

Le nom de *Balava* vient de *Baou-Lava*. Il s'applique au petit vallon qui re çoit les eaux pluviales des coteaux voisins. A l'extrémité supérieure s'élève le versant occidental du *Tumule de Protis*, déjà cité.

Cap-Janet est une altération de Jaumet, diminutif de Jacques. Ces lieux dépendaient du quartier dit la Pinède-de-l'Evêque, qui s'étendait depuis celui des Crottes jusques aux Aygalades et à Saint-Louis.

Maintenant, si on revient sur le chemin de la Madrague, qui, dans cette partie, n'est séparé du rivage que par une lisière circulaire de terre de quelques cents mètres de largeur, on rencontre la belle entrée du Petit-Séminaire dont il a déjà été parlé. Cet édifice majestueux se présente là dans toute son étendue. Immédiatement après, on arrive au plateau qui domine la Calade.

L'embranchement que l'on trouve à droite se dirige vers le chemin de Séon, à l'endroit dit *Capete*, où s'élève le gracieux aqueduc de la dérivation de Saint-Louis; et de là, par une traverse escarpée, on arrive à la Viste (1).

La Calade est une très-ancienne *carreirade* dont la pente est fort roide. A peu de distance, on trouve le *Saut-de-Maroc*. On donne ce nom au sentier escarpé taillé sur le versant de la falaise, et qui de ce point élevé descend

(1) Cet embranchement n'existait pas autrefois. Il n'est point indiqué sur un ancien plan du terroir de Marseille, exactement dessiné et faisant partie d'une grande carte de France. Ce plan est un fragment de celui de Cassini.

brusquement vers la mer. Dans la partie qui précède, le chemin est tracé à une petite distance du rivage. On appelle cet endroit la *Calanque du Fournat* et le cap qui la domine porte le même nom ; il fait suite au Cap *Janet.*

Cette petite baie porte les traces évidentes de l'envahissement des eaux de la mer. Des blocs de rochers se détachent de la côte qui borde le rivage et mettent à découvert des pavés en mosaïque d'une conservation parfaite. D'autres étaient enfouies sous les herbes marines.

Fournat paraît venir de *Fourniau,* nom qui, en Provençal, signifie un emplacement où les oiseaux de proie font leur nid. La position de ce plateau stérile et élevé, qui domine la mer de Séon, confirme pleinement cette opinion, et amène à savoir qu'il y avait là des aires de faucons, comme on en voyait aux montagnes de Mazargues et à celles de Gignac.

En 1282, Etienne Aicard, citoyen Marseillais, acheta de Raymond de Ricas-Novas, une vigne située dans le terroir, au lieu dit *Uil-de-Falcon. Uil* doit s'entendre ici par *Us* qui en Provençal signifie : demeure. Cette vigne ne pouvait se trouver sur aucune des montagnes arides citées plus haut. Elle était cependant voisine d'un point où les faucons avaient l'habitude de nicher. On trouve indiqué, dans les *Emphythéoses de l'Église*, un quartier proche du Saut-de-Maroc, et appelé *les Aycardenques.* Ce nom se rapporterait à la famille des Aïcard, qui jouissait d'un grand renom ; — l'un d'eux, peut-être celui-ci, avait commandé une troupe de Croisés Marseillais. — Enfin, non loin de là, se trouvait un autre quartier nommé *Vigne-Blanche.*

En rapprochant ces diverses circonstances, il semble qu'on peut en conclure que les vignes de Aïcard étaient tout près du *Saut-de-Maroc,* et que *Fournat* viendrait bien de *Fourniau*, aire des faucons.

L'origine du nom de *Saut-de-Maroc* est trop généralement établie pour ne pas l'admettre complètement. On dit qu'à la suite d'une grande bataille livrée contre les Sarrasins, ceux-ci prirent la fuite, et un grand nombre fut précipité de cette hauteur dans la mer. Le plateau qui domine le *Saut-de-Maroc* est le même, à l'extrémité opposée duquel se trouve la *Plaine-des-Morts*, déjà citée au quartier Saint-Louis, ainsi que la descente de *Capeto* (1).

(1) On a vu plus haut que le nom de cette côte indiquerait qu'une partie des Sarrasins s'enfuit par là, et c'était bien le point le plus

Au pied de la colline, là où se termine la pente escarpée du sentier, et non loin du rivage, s'élève un vieux manoir qui avait appartenu à la Maison Riqueti de Mirabeau.

La simplicité dé cet édifice nobiliaire, connu sous le nom de la Mirabelle, serait faite pour étonner, si l'on ne savait que, malgré ses habitudes fastueuses, Thomas Riqueti de Mirabeau se contentait à son époque, en 1625, de l'hotel que l'on voit encore sur la Place de Lenche, et qui n'a, certes, rien de bien remarquable.

La Mirabelle dépend de la belle propriété qui appartient à la famille de l'ancien Maire de Marseille, M. Consolat.

Chemin de la Joliette.

600 mètres (1).

Ce chemin commençait à la porte à laquelle on avait donné le même nom, — Joliette, qui vient, dit-on, de *Julii Statio*, — il longeait les lisses du Boulevard-des-Dames et aboutissait au carrefour de la Porte-d'Aix.

Cette porte, dite de la Joliette, était, en réalité, la Porte-de-l'Ourse. Souvent, elle a été confondue avec la Porte-Galle, ce qui fait naître quelques doutes sur l'époque de sa construction. Ce que l'on sait, c'est qu'elle fut mûrée en 1524, ainsi que la plupart des portes de Marseille, à l'époque du siége tenté par Charles de Bourbon, et enfin, reconstruite, en 1666, par Pierre Puget. C'est la porte monumentale qui a été démolie en mars 1857. Elle était située à l'extrémité du Boulevard-des-Dames et en face de la rue de l'Evéché; ceci sera complété en parlant du Chemin-de-Malaval.

L'opinion qui fait remonter au temps de César le nom de la Joliette est loin d'être généralement admise. On dit que Louis XIV, étant sorti de l'hôtel de Mirabeau, situé sur la place de Lenche, et où il logea en 1660, se dirigeant vers la Cathédrale, une jeune fille lui présenta un bouquet. Le Roi le reçut gracieusement et, se tournant vers les Seigneurs qui l'accompagnaient, leur dit : « *Elle est*

favorable pour se sauver. et de là gagner les montagnes de la Nerthe.

(1) Pour les chemins dont il va être parlé, le point de départ est pris sur la ligne du Boulevard-des-Dames. Cette avenue était dénommée précédemment · Lisses de la Joliette, et plus tard : Boulevard de Belloy, nom qui subsistait encore en 1809. Anciennement, il y avait là un bourg appelé des *Eygadieros*. — les Buanderies. Il y a là aussi la source nommée Puits-Mouret, vers la rue du Bon-Pasteur.

vraiment joliette. » De là serait venu le nom du quartier, appelé auparavant de l'Ourse.

La version de la Joliette paraît être très-exacte, mais les dates ne correspondent pas. Le mot a été dit par un autre que Louis XIV, à l'occasion d'une ovation populaire antérieure à cette époque. Ce qui jette quelque confusion sur ce fait, c'est qu'un bouquet fut offert au Roi, aussi par une jeune fille, le jour où il se rendit à l'hôtel de Valbelle.

A gauche de cette porte se trouvait l'ancien Abattoir; à droite, il y avait autrefois un moulin à farine; en dernier lieu, on voyait encore l'écluse dans laquelle venaient se réunir les eaux des vieux quartiers. En deça, il y avait une savonnerie; elle fut visitée, en 1814, par le Comte d'Artois, auquel on présenta un buste en savon frais d'une blancheur transparente; c'était celui de Louis XVIII. Le socle portait cette inscription :

Il efface toutes les taches.

Le nom de Boulevard-des-Dames, personne ne l'ignore à Marseille, vient de l'époque où notre ville assiégée par le Connétable de Bourbon, transfuge de la cour de France, opposa une si héroïque résistance : c'était en 1524, une des dates les plus mémorables dans les annales de la vieille Cité Phocéenne. Les Marseillaises accoururent se joindre aux travailleurs pour défendre la patrie en danger. Nobles Dames et vaillantes Plébéiennes! toutes, femmes aussi courageuses que belles, oublièrent ce jour-là le soin de leurs atours, se mirent à la tête des combattants, et l'ennemi fut repoussé.

La Maison-Episcopale s'élevait anciennement sur cette esplanade; ce vieil édifice fut reconstruit à la fin du XIIe siècle.

Environné de nombre de tours, le quartier était dénommé *Villa-Turrium.* Une de ces tours, perchée sur les hauteurs de *Cavaillon*, — les *Grands-Carmes*, — était le siége de la Douane. On l'appelait *Palatium-Tholonei*; on y arborait l'étendard du quartier, — blanc et rouge. —

Il paraît que, dans les temps anciens, Cavaillon, — Καπηλεια. — était la partie bruyante de la ville.

L'épitaphe décrite par Grosson et portant :

ZOSIMO
SODALI
THALLVSA

fut trouvée dans ce quartier. Le nom de la dame Thallusa, l'épithète dont elle gratifie son ami Zosime, indiquent qu'elle n'était pas de mœurs bien pacifiques (1).

Chemin de Malaval.

500 mètres.

Ce chemin commençait à la Tour-Sainte-Paule. De là, par une montée roide, on arrivait au carrefour appelé aujourd'hui Pentagone.

On sait qu'une Dame Romaine, chrétienne, portait le nom de Sainte-Paule ; mais le nom primitif de la tour n'en vient pas moins de Παῦλα, — repos : l'endroit où stationna l'armée de Caramandus, comme il en a été parlé en son lieu.

En 1365, le Pape Urbain V fit son entrée à Marseille par la porte de cet édifice, ce qui indique que, outre la *Petite-Porte*, la vieille tour était percée de deux ouvertures grandioses. L'une d'elles visait sur le Boulevard-des-Dames, l'autre vers le Chemin-de-Malaval. C'est, du reste, bien indiqué sur les anciens plans, comme entrée principale. Cette porte était connue sous le nom *Porta-Gallega*, ce qui prouverait que celle de la Joliette, construite plus tard, lui avait emprunté son appellation, si toutefois il est bien certain que ce soit à celle-ci qu'ait été réellement appliquée celle de Porte-Galle, à diverses époques déjà éloignées de nous (2).

Malaval était le nom du propriétaire d'une grande bastide située sur le coteau. Le campagnard qui figure dans la légende du Trou-des-Masques était *méger* chez M. de Malaval.

(1) Le nom de Zosime offre ce curieux rapprochement. Celui-ci était voisin du Θολος, la tour où on percevait les droits. Le Zosime indiqué dans l'inscription de Saint-Jean-de-Garguier, on le trouve mêlé dans une contestation fiscale. Un Romain de ce nom était, lui, avocat du fisc. On peut le dire, c'était une dénomination générique. Quoiqu'il en soit, le nom vient de Σῶσαι qui indique un surveillant du Trésor. Suivant leur dignité, on les appelait : Πρυτανίς—Επισκοπος—Πατρων.

(2) A côté de la Tour-Sainte-Paule s'ouvrait *la Petite-Porte*, ce qui indiquerait que le passage à travers la tour était réservé aux entrées officielles.

Chemin des Siffleurs.

300 mètres.

De la Place-Pentagone, — la place aux cinq angles, — au Chemin du Trou-des-Masques. Pour arriver à l'origine du nom de cette voie, qui n'était anciennement qu'une ruelle isolée, il faut l'écrire suivant l'idiome de l'époque, *lou Camin-deis-Siblaïres*, expression provençale qui s'appliquait à ces hommes dont les délits clandestins étaient compris dans les cas prévôtaux.

Anciennement, ce chemin, par une pente rapide, longeant les murs des Infirmeries, aboutissait à la mer. Les habitants des bastides voisines demandèrent la suppression de la partie rapprochée du rivage, comme étant un lieu de scènes scandaleuses. C'était en 1717.

Chemin du Lazaret.

300 mètres.

C'était l'avenue qui conduisait de la porte dite de la Joliette à notre ancien établissement sanitaire, transporté depuis quelques années déjà au *Frioul*.

A gauche de ce chemin se trouvait la petite anse généralement regardée comme le port qui dépendait de la Porte-Galle. Ceci, toutefois, est loin d'être absolument admissible.

Les auteurs anciens sont si peu explicites à cet égard, l'anse de la Joliette était si exiguë, que la place d'une station maritime est bien mieux indiquée par le port d'*Harem* dont il a été fait mention en son lieu. Outre que l'on y arrivait par plusieurs chemins, c'était bien celui qui méritait le nom de *Portus* de *Porta Gallega*, — la Porte de la Tour-Sainte-Paule, par laquelle on y arrivait directement, la véritable Porte-Galle, déjà citée au Chemin de Malaval. Voisine du fief de Sainte-Marie, suivant les anciens titres de la Major, cette anse ne peut être mieux désignée, soit pour son étendue, soit pour sa position, relativement à la station des navires à l'Estaque.

La porte qui donnait entrée à l'avant-cour du Lazaret, placée au sommet de l'avenue, avait un aspect grandiose; à droite se trouvait la galerie où on était admis à voir les

passagers retenus en quarantaine, et dont on était séparé par deux fortes grilles de fer fixées à distance.

Les règlements sanitaires concernant Marseille et Toulon remontent à l'année 1683. La terrible peste de 1720 prouva si l'on pouvait impunément les enfreindre. La Convention Nationale, par décret du 9 mai 1793, se borna à les confirmer pour les ports de la Méditerranée. Mais, en 1821, la crainte de la fièvre jaune fit songer à la lacune qui existait dans la loi. On avisa aux moyens de protéger immédiatement les frontières de l'Espagne. On eut recours à l'article 14 de la Charte. L'année suivante, une loi nouvelle vint sanctionner l'ordonnance rendue par Louis XVIII pour la sûreté de l'Etat.

A cette époque, l'émoi fut grand à Marseille, et surtout dans les vieux quartiers ; les nouvelles les plus exagérées allaient, chaque jour, grossissant. L'autorité n'hésita pas. Une maison de la petite place voisine de la rue Servian fut suspectée de contagion ; on la fit évacuer. Les habitants, le mobilier, tout fut consigné au Lazaret ; les portes et fenêtres de la maison furent murées : les mesures de précaution prises d'une manière complète.

L'intérieur du Lazaret était disposé comme un vaste Caravansérail. La police de ces établissements est soumise à des règlements très-sévères : l'infraction de quelques-uns n'entraîne pas moins que la peine de mort.

Le nom vient de Lazare. Chez les peuples d'Orient, les hôpitaux étaient sous l'invocation de ce Saint.

Chemin de Séon.

9,000 mètres.

Ce chemin, on n'en saurait douter, a subi de nombreux changements. Avant les envahissements considérables que la mer a opérés sur cette partie du littoral ; alors qu'une plage sablonneuse s'étendait depuis la Joliette jusqu'à l'Estaque, il est certain que la route de Séon passait par là. De cette ancienne route il n'en reste aucune trace. Mais sur cette ligne primitive, on retrouve les vestiges de nombreuses constructions dont elle était bordée.

A l'époque de la domination Romaine, les terrains de la Joliette s'étendaient du côté du couchant à trois cents mètres de l'église de la Major ; et ce n'est pas trop dire.

Nous avons donc reconquis aujourd'hui ce que la mer avait dévoré, peu à peu, dans l'espace de dix-huit siècles. Une colonie de marchands et d'ouvriers occupait l'esplanade sur laquelle s'élevent les édifices des nouveaux ports. La grande voie qui de là se prolonge déjà jusques au Cap Pinède, nous désigne, dans cette partie, le tracé de l'ancien Chemin de Séon. Ce chemin devait donc commencer au port de Marseille : le *Lacydon*.

Le rocher sur lequel est assis le fort Saint-Jean était connu sous le nom de *Mangeo-Vin*. A droite, on voyait, sur la hauteur, *Casteou-Joly*. Plus loin, vis-à-vis de la *Tourrette*, il y avait un autre rocher appelé l'*Esteou*. De ce point, la voie suivait les sinuosités du rivage : les mosaïques trouvées à diverses époques au *Baou* des Crotes et à l'anse du *Fournat*, indiquent qu'elle était peu éloignée de ces lieux. Enfin, au point extrême, non loin de l'*Estaque*, s'élève la tour Saumaty.

LE LACYDON.

Ce nom paraît venir de Λακίδος, — déchirure. — C'est le canal étroit et sinueux dont parle Denys de Carax : l'entrée du port de Marseille à son état primitif : *Flexuosum portum habens*.

MANGEO-VIN.

On ne peut voir dans ce nom qu'une profonde altératioa de *Magna Vinœa*, — grande machine de guerre, une de celles que Trébonius fit placer dans la partie voisine du port pour faire le siége de Marseille. *Una erat proxima portui* : ainsi est désignée, par César, la partie où fut placée la machine.

CASTEOU-JOLY.

On a toujours attribué à Jules César la construction de ce vieil édifice situé entre le Port et l'Eglise de Saint-Laurent. L'opinion générale est, invariablement, pour l'affirmative. D'un autre côté, on sait qu'il y avait à Marseille, au XIVe siècle, une famille du nom de Joli. Il semble cependant qu'ici tout peut s'accorder. Cette famille, devenue propriétaire de *Casteou-Joly*, a bien pu tirer son nom de là ; n'est-ce pas l'origine de la plupart des appellations patronimiques?

L'ESTEOU.

C'était un rocher à fleur d-eau, situé vis-à-vis de la Tourrette, à environ cent mètres de l'ancien rivage. Non loin de là, on distinguait, lorsque la mer était calme, des vestiges d'édifices et parmi eux, dit Grosson, *la forme d'un puits*. Ces divers ouvrages indiquent le mouvement de circulation qui se faisait remarquer sur ce point à cette époque éloignée, et ceci conduit à l'étymologie de l'*Esteou*, qui paraît bien venir ds Εσται, —*aller, venir.* — c'est-à-dire passage fréquenté.

TOUR SAUMATY.

Nous sommes ici en présence d'un monument qui remonte aux premières époques de Marseille. Elevé cinq cent cinquante ans après la fondation de nctre ville, son nom primitif, il le porte encore de nos jours. Un passage de Grosson, très-intéressant à étudier, semble fixer positivement la destinatiou de cet édifice, autour duquel voltigent, ce qui ne manque jamais, de plus ou moins authentiques légendes.

Voici ce que dit cet auteur :

« Pendant le séjour que Milon fit à Marseille, il sut s'y « faire des amis; si nous en croyons l'historien Ruffi, ces « amis firent dresser, après sa mort, un cénotaphe en sa « mémoire. Le savant Scaliger étant venu à Marseille en « 1583, assure avoir vu le tombeau de Milon dans la mai- « son de M. de Saumaty : c'était probablement ce cénota- « phe; car Milon ne mourut point à Marseille, et rien ne « nous donne à croire que son corps eût été transporté de « la Calabre, où il fut tué pendant les guerres de César et « de Pompée. Quelques informations que j'aye pris des « héritiers de la maison de Saumaty, je n'ai pu récupérer « aucun vestige de ce cénotaphe, ni savoir l'endroit où il « était situé. »

En lisant ces lignes, on s'aperçoit de suite de la méprise. Grosson a oublié que les anciens Marseillais, outre leur maison de ville, avaient, eux aussi, leur maison de campagne. C'est dans la propriété rurale de Séon, appartenant à M. de Saumaty, que Scaliger a vu le monument. Les héritiers, il paraît, n'y mettaient pas grande importance; du reste, ils devaient partager l'opinion généralement

adoptée dans le pays, et qui attribuait aux Sarrasins la construction de la vieille tour. De l'époque où écrivait Grosson, cette opinion est arrivée jusques à nous, sans s'appuyer sur aucune probabilité (1).

Ce qui peut paraître étonnant au premier abord, c'est que le nom d'une famille qui existait au XVI[e] siècle se trouve mêlé à un fait qui remonte aussi loin; mais tout s'explique si on se reporte à l'appellation primitive, qui vient de Χῶματος, — tombeau. —M. de Saumaty, devenu propriétaire de l'ancien domaine de Milon, a tiré son nom de là; ainsi il en a été de la plupart des qualifications données à diverses époques (2).

Séon s'appelle en Provençal *En-Sens*, composé de deux mots. On dit dans la campagne : *Anan-en-Sens*. Ce nom paraît venir de Σειώ, — tremblement de terre. — On sait qu'en l'an 365, les rives de la Méditerranée furent bouleversées par d'affreuses commotions souterraines, et dans cette région, les traces de ces anciennes secousses ne manquent pas.

Maintenant si nous arrivons au XII[e] siècle, nous trouvons le Chemin de Séon disparu en entier et reculé bien en arrière; il conduisait aux divers villages dont il va être parlé plus loin.

On ne saurait traverser le quartier de Séon, sans admirer tout le parti qu'une population intelligente et laborieuse a su tirer des ressources que lui offrait la nature du sol. Depuis longtemps, on y voit des briqueteries, mais alors tout se bornait à la fabrication des carreaux ou des tuiles. Aujourd'hui il n'est sortes d'ouvrages que l'on n'y confectionne avec succès; nombre de bâtiments y sont décorés d'ornementations en terre cuite d'un goût irréprochable.

L'établissement des tuileries de Séon remonte à une époque très-éloignée. Personne n'ignore l'habileté des anciens dans l'art de la poterie, appelé aujourd'hui Céra-

(1) Il est impossible de confondre cet édifice avec les tours dont les anciens bordèrent le rivage, et qui depuis longtemps ont disparu sous les ondes. Celle-ci était trop éloignée, à cette époque, de la mer, pour pouvoir admettre cette hypothèse qu'elle put servir comme les autres à la défense du littoral.

(2) Grosson ajoute que les Romains n'auraient pas permis peut-être qu'on élevât un monument, au lieu même de son exil, à un citoyen proscrit par ordre du Sénat; de là le doute qu'il exprime. Mais il en résulte alors que le monument était hors de la ville, car l'assertion de Scaliger ne peut laisser aucun doute sur son existence.

mique, nom qui vient de Κέραμος, — quartier d'Athènes où il y avait une fabrique de tuiles (1). Les potiers qui travaillaient aux ouvrages d'art destinés à l'ornement des temples étaient en grand honneur chez les peuples de l'antiquité. Une famille, descendant des premières tribus d'Israël, exerçait l'art de la poterie, travaillait pour le Roi et demeurait dans ses jardins.

Une partie du rivage de Séon est connue sous le nom de *Mourepiano*, qui paraît venir de Μορα-Πιαίωω, — tribu fertile. Dans cette partie se trouvaient deux quartiers appelés, l'un *Babilone*; l'autre, *Fons-dens-Pollas*. Le premier indique un endroit populeux ; le second présente le même sens, Εφυν Δεν-Πολλά, — Fonds depuis longtemps nombreux (2).

On sait que le Chemin de Séon commence maintenant à Saint-Louis.

Chemin de Saint-André.

7,700 mètres.

A l'époque où commence l'historique du nouveau Chemin de Séon, l'aspect de la Joliette a complètement changé. La Tour Saint-Jean s'élèveà l'entréedu Port. Une chaîne, qui de là va s'attacher à la rive opposée, garantit les navires des surprises nocturnes. Une petite église, sous le vocable de Saint-Jean, se voit au bord de la mer. Un mur d'enceinte protége la Tourrette qui reçoit son nom des petites tours bâties sur l'alignement des remparts. — Cette esplanade s'appelait auparavant *Miradour*.

Ce vieux nom de *Miradou* paraît se rapporter aux observations astronomiques faites par Pythéas en cet endroit, devant le Temple de Diane. Ceci est établi par les calculs modernes qui donnent pour la Major la même latitude : — 43" 47' 56" — que celle reconnue 350 ans

(1) Les tuiles creuses que l'on fabrique maintenant expliquent le passage de Vitruve où il dit qu'on en confectionnoit, à Marseille, de si légères, que, plongées dans l'eau, elles surnageaient : *Projecti natant in aquâ*. Elles étaient évidemment creuses et sans ouverture.

(2) Ce quartier était habité par les principaux emphytéotes de l'Église de Marseille, en 1141. Ceci confirme, de plus, l'étymologie de *Mourepiane*, — tribu fertile, — citée plus haut. On peut dire que ces lieux ont été les premiers cultivés parmi ceux éloignés de la ville. La facilité d'y arriver par le chemin du littoral explique cette préférence.

avant l'Ère-Chrétienne, par le célèbre navigateur, notre compatriote.

Une tour plus élevée que les autres, était nommée le *Phanal*. Pendant la nuit elle servait de guide aux barques en retard. Enfin, six pièces de canon sont constamment braquées contre la mer. Sur les hauteurs de la Tourrette, se voient les moulins à vent : il n'y en avait pas moins de dix-huit. A ce nombre faut-il encore en ajouter trois situés vers la mer et presque adossés aux remparts. Ceux-ci devaient appartenir à la ville et avaient été construits pour moudre le blé pour les pauvres, d'après l'inscription suivante trouvée à la Joliette en décembre 1856 :

D. O. M.
QVOD. ME. SAXVM. FECIT. NATVRA
POSVERVNT.
IN. LOCO. QVEM. DEDERVNT.
CLARI. ET. VIGILANTISSIMI. INCLITÆ. CIVITATIS
MASSILIÆ. CONSVLES. ET. GVBERNATORES.
D'ANTONIVS. DE. FÉLIX. JOANVS.
DE. FARGVES. STEPHANVS. BENOIT.
NECNON. JACOBVS. D'ALTOVITIS.
ASSESSOR. DIGNISSIMVS.
REGNANTI.
JVSTISSIMO. AVGVSTO. POTENTE.
LVDOVICO. XIV. FRANCORVM. ET. NAVARRORVM.
REGE.
ÆTERNVM. PIETATIS. ET. RELIGIONIS.
MONVMENTVM. VOTIVVS. LAPIS.
INSCVLTVM. HABEO.

—

TERTIO. IDVS. SEPTEMB. DNI. ANNO. REPARATÆ.
SALVTIS.
M.D.C.L.IIII.

A l'extrémité Nord s'élevait la *Porta-Gallega*. C'est là que commençait le Chemin de Saint-André. De ce point, le tracé se dirigeait vers celui de la Madrague et aboutissait au Saut-de-Maroc. Il n'y avait pas d'autre issue. L'embranchemént que l'on rencontre à droite, avant la descente de la Calade, n'existait pas à cette époque.

La haute falaise sur le flanc de laquelle glisse en serpentant le sentier escarpé du Saut-de-Maroc, porte les traces des bouleversements périodiques qui ont ravagé cette côte

déserte, inculte et inaccessible. La continuation de la voie, on la retrouve à huit cents mètres plus loin, en bas, tout près du rivage : l'ancienne n'existe plus depuis longtemps. Cette voie est représentée aujourd'hui par la traverse qui se dirige vers le village. C'est le chemin de l'église primitive et d'une grande bâtisse qui était une dépendance de l'Abbaye de Saint-Victor.

Cette paroisse remonte à une époque déjà éloignée : on la trouve mentionnée dans une Bulle du Pape Anastase IV en 1153 ; elle jouissait de certaines préséances particulières, ainsi qu'on le voit d'après un fait arrivé en 1345. A cette époque, Robert de Mandagot, nommé Evêque de Marseille, s'étant rendu à Avignon, eut besoin d'une crosse et d'une mitre; ce fut un Prieur de Saint-André, Rostang Barrallier, qui fut chargé d'aller auprès du Chapitre faire la demande d c ces ornements.

Le Quartier de Saint-André était soumis, vis-à-vis de l'Eglise de Marseille, à diverses redevances, entre autres, de poivre, sans doute des piments, comme il a déjà été dit pour celles de Saint-Antoine.

Sur les hauteurs de Saint-André s'élève le Château des Tours, dont l'entrée principale se trouve à une petite distance, après la Viste, sur la route d'Aix. La construction de cet édifice, complètement restauré depuis une vingtaine d'années, par les soins de son propriétaire, M. le Marquis de Foresta, remonte au XIIIe siècle. Intérieurement, les murailles, qui sont de vrais remparts, rappellent le faire de l'époque des Sarrasins, dans toute la partie du rez-de-chaussée. Au-dessus de la porte d'entrée, on lit, sculptée avec les armoiries de l'ancienne Maison de Foresta, la vieille devise : *A nido devota Tonanti.*

Chemin de Saint-Henri.

8,700 mètres.

Même route. Le Quartier Saint-Henri a pris, depuis un certain nombre d'années déjà, un accroissement considérable. Quelques anciennes maisons, à peine, rappellent la physionomie primitive du pays. On y rencontre plusieurs grandes bastides dont la construction remonte à l'époque des Sarrasins ; le premier étage repose sur des voûtes ; les murs sont d'une épaisseur formidable. On arrivait à Saint-Henri par un embranchement qui commençait à *Mourepiane*, la continuation de cette voie tra-

versait l'ancienne place où est située l'église et de là se dirigeait vers la montagne : toutes ces voies existent encore.

Le ravin qui s'étend vers la mer s'appelle *lou Valat de Mariagi*. C'était le nom d'un ancien propriétaire du pays : M. Mariage, allié à la famille des Tours, habitait la maison de campagne située près de la mer, sur les bords de l'anse du Fournat.

On a déjà vu, plus haut, que Puget était originaire de Saint-Henri. Il partait des Riaux, quartier qui dépend aujourd'hui de l'Estaque. Il reste encore là des descendants de cette ancienne famille.

Chemin de l'Estaque.

10,900 mètres.

Même route. Ce village s'élève au fond du golfe et à l'extrémité des terres de Seon. C'est une colonie de pêcheurs, tous excellents marins, dont les traits vigoureux portent l'empreinte de la physionomie des premiers habitants de Marseille.

L'église est bâtie depuis une quinzaine d'années; le quartier, avant cette époque, dépendait de Saint-Henri.

Le nom de l'*Estaque* est généralement regardé comme venant du Provençal *Estaquo*, — attache des bateaux.

Le nom vient de Εστηκα, — qui indique bien l'action de fixer, attacher.

Les hauteurs qui dominent l'Estaque sont connues sous le nom de *Casteou-Falet*, dérivé de Φάλος, — rocher qui s'élève au-dessus de la mer. Il y avait là de vieilles ruines, disparues aujourd'hui devant les nombreuses bâtisses qui se sont élevées sur ce point.

A quatre mille mètres de l'Estaque, en suivant la chaîne de collines qui s'allonge vers le Midi, on rencontre le port de *Nieouloun*. Au delà de cette chaîne, on aperçoit dans le lointain les parages du Cap-Couronne. Le premier nom paraît venir de Νέων-Λφων, — plage favorable. — Le second, Bouche l'écrit *Colone*, dénomination qui a sa raison d'être : le nom viendrait de Κολωνος, — hauteur (1).

En 1720, à l'époque de la peste, on avait établi à l'Estaque un entrepôt de blé.

(1) Au fond du golfe se trouve *Carry*, où s'élèvent depuis quelques années de nombreuses constructions.

Chemin de la Nerthe.

13,400 mètres.

De l'extrémité du chemin qui conduit à l'Estaque, celui de la Nerthe, par un contour brusque, se dirige vers la montagne et, de là, conduit au village qui est très-ancien. C'est au dessous de cette région qu'a éte creusé le souterrain de la voie ferrée.

D'après la tradition, il y aurait eu un temple payen à la Nerthe. Le nom du pays vient de myrte, appelé en Provençal *Nerto*.

Cette localité fournissait à l'Abbaye de Saint-Victor, des verges, — *virgas Nerthœ*, — pour châtier les écoliers, — *ad vapulandos pueros scholœ*. — Cette école, sans doute, se trouvait à la grande maison voisine de la mer, dont il a été fait mention au quartier de Saint-André, et qui était sous la jurisdiction de Saint-Victor.

Chemin du Rove.

14,000 mètres.

On arrive au Rove par la même voie. Le nom vient du Celtique *Rove*, — forêt de chênes. — Il n'est personne à Marseille qui ne connaisse *leis Broussos d'oou Rové*. La vente de ce laitage a été introduite en notre ville, il y a une cinquantaine d'années, par un homme bien connu sur toute la route par son humeur joviale. Comme les marchands d'aujourd'hui, il criait ses *Broussos* à tue-tête. Ce brave *Rouveren*, que l'on rencontrait si souvent, avec son petit âne, avait rempli diverses fonctions honorifiques sous la République une-indivisible, dont il parlait toujours gaîment.

Quelques vestiges de fortifications sont attribués aux Templiers.

Pendant la Révolution, le Rove servit d'asile à un grand nombre de proscrits. Une grotte où la messe fut célébrée plusieurs fois, leur servait de retraite en cas d'alerte.

La vieille église, dédiée à Sainte-Anne, fut bâtie en 1790. Une plus ancienne remontait à deux cents ans.

En delà des deux montagnes du Rove et de la Nerthe, se trouve le point appelé le *Pas-des-Lanciers*. Le Maréchal de Belle-Isle qui, en 1747, sauva notre pays de l'invasion des Autrichiens, avait formé là, dit-on, un camp d'hommes de cette arme (1).

(1) Les dénominations que l'on trouve sur les hauteurs sont en

La continuation de cette route se dirige vers les Martigues. C'est le tracé de l'ancien chemin ; il faisait partie de la grande voie dont il va être parlé.

Chemin du Littoral Marseillais.

50,000 mètres.

Lorsque la Colonie Phocéenne vint jeter les fondements de notre ville, son premier soin fut, on n'en saurait douter, de s'assurer la libre possession du rivage, d'y établir ses moyens de défense, d'y créer les voies de communication nécessaires à son développement. S'il a été possible de retrouver les nombreuses traces des chemins créés sur le territoire Marseillais, il n'en est pas de même sur le littoral. Ici, la mer a presque tout emporté. On rencontre bien, çà et là, quelques appellations Grecques, derniers jalons laissés par les fondateurs de Marseille ; mais il faut arriver à l'époque de la domination Romaine pour trouver des indices certains.

L'étendue du territoire Marseillais a subi, on le sait, à diverses époques, de nombreuses modifications ; toutefois, la partie comprise entre La Ciotat et les Martigues est celle qui se rapporte le mieux aux anciennes limites (1).

Pour ce qui concerne notre ville, la première voie du littoral commençait certainement à *Tauroïs-Castellum*, la *Cioutad ;* de là se dirigeait vers *Carsici Portus*, — Cassis. La côte qui de ce point s'étend jusques au Cap-Croisette ne présente, en général, que des collines rocheuses, dentelées par une foule de criques solitaires et peu connues. On y trouve une foule de dénominations portant chacune le cachet de leur époque.

On rencontre là : *Port-Miou*, *Port-Pïn*, *Caïrouns*, *l'Oulle*. Plus loin, mais se rapportant à une période de temps plus rapproché de nous : *Podestat*, *la Mounino*, *Cale-Longo*, *leis Goudes*.

Quelque problématiques que soient les étymologies que l'on peut appliquer à des appellations d'une origine aussi ancienne, la concordance qui existe entre elles leur donne une raison d'être. Ainsi : *Port-Miou* viendrait de Πορος-Μυlου,

rapport avec cette version. Trois buttes fortifiées y sont désignées. On les nomme : Mont-Grand, Mouraille et Baume-Noire.

(2) La ligne des anciennes possessions de l'Eglise de Marseille commençait à La Ciotat et finissait à Carry. La ligne extérieure s'étendait de Roquebrussane à Vitrolles.

— plage dea algues; — *Morgiou* de Μόργου, — ouvrages d'osier; —*Sormiou* de Σώρος-Μνιου, — monceaux d'algues; — *Courtiou* de Κυρτου, — nasse d'osier; ceci désigne *lou Jambïn*; — *Caridon* de Καρίδος, — écrevisse, en Provençal *lou Carambot;* — *Port-Pïn* de Πορος Πίννη, — plage des nacres; en Provençal *leis Bïous;* — *Cairoun* de Κατρος, — filet; — *l'Oulle* de Οῦλος, — bottes d'osier.

Les dénominatioos Provençales se traduisent d'elles-mêmes : *Podestat*, le Roi de la Madrague ; — *la Mounine*, le treuil appelé anciennement *Sïngé ; Cale-Longue* s'explique par la configuration de cette calanque étroite et profonde.

Au commencement de la partie occidentale du rivage, on rencontre *leis Goudes*. Ce nom vient de *Mons Gaudii*, — Mont-joie. C'étaient des monceaux de pierres qui servaient à marquer l'entrée des chemins. Cette vieille appellation se retrouve deux fois sur la montagne, ainsi qu'on le verra plus loin.

Non loin de là, on trouve à une certaine élévation, l'Hermitage de Saint-Michel-d'Eau-Douce. — *Aiguo-Douço*. Il paraît qu'il y avait à cet endroit un passage très-fréquenté. La chapelle contiguë à la grotte était sous l'invocation de *Sancti Michaelis Iteriorum*. Elle était gardée par des Frères Hospitaliers. Il n'est pas probable que le nom vienne de Itier, un des fondateurs de la Maisou de Marseille, mais bien plutôt de *Itiner*. Enfin, *Aiguo-Douço* vient, à son tour, de *Ago-Duces*, qui indique un chemin parcouru par des guides.

En face de cette côte abrupte s'élève l'île de Riou célèbre par l'établissement de la vigie qui a fonctionné depuis 1384 jusques à 1695, sur ce point élevé. Quant à la tour de la cabane, il n'en reste que les ruines.

Le rocher, presque coupé à pic, se termine par un plateau sur lequel s'élevait la tour; il est à cent nonante-deux mètres au-dessus du niveau de la mer. Son nom vient de Ρίου, — cîme, — et ce n'est pas sans difficulté qu'on peut parvenir jusques au sommet.

Au pied du rocher s'ouvre un petit vallon précédé d'une anse appelée *Menesteirol* ou *Menesteirau*, vieux mot Provençal qui indiquerait qu'il y avait là le siége d'une industrie. Une citerne de construction ancienne, située non loin du rivage, semble confirmer cette opinion. Quoiqu'il en soit, l'endroit est aujourd'hui habité. Un dépôt de

sable exploité depuis quelques années y attire un certain nombre de travailleurs.

Dans ce même parage, mais plus rapprochée de la côte, à une distance de cinquante mètres, par la pointe la plus avancée, se trouve *Maïre*. Autour sont trois îlots ; au couchant, *Peirot;* à l'opposite, *Jarre* et *Cale-Seragne.*

Le nom Provençal *Maïre* vient de Μήτηρ. — mère. — On verra, plus loin, que les trois îlots doivent effectivement leur naissance à cette île. — Notons en passant, pour y revenir en son lieu, que Maïre est désignée dans l'Itinéraire Antonin, sous le nom d'*Immadras*, appellation antérieure aux faits qui ont motivé le nom de Μήτηρ, et postérieure au nom primitif de l'île qui s'appelait, dans ces temps reculés, Πειρω, — percé. — On remarque, en effet, que la partie occidentale de la crête est percée d'une énorme lucarne. que l'on aperçoit distinctement de divers points de la côte, avec une bonne lunette (1).

Les profondes déchirures que l'on rencontre sur ces rives tourmentées, sur ces lieux qui ont reçu le nom de *Mauvais-Pays*, font supposer, — et cette opinion est partagée par des hommes compétents, — que les îlots ont été violemment séparés de *Maïre*. Ceci se rapporterait à l'époque où le rivage Marseillais fut ébranlé par d'affreux tremblements de terre, au quatrième et au sixième siècle. On sait que ces commotions souterraines se firent sentir sur toutes les côtes de la Méditerranée. C'est à la suite de cette effroyable secousse et de la transformation de ces lieux, que l'île devint la mère des rochers qui s'en détachèrent, et que le plus apparent reçut le nom primitif. Celui-ci, les cartes ont beau l'appeler *Thiboulen*, les pêcheurs lui donnent toujours son premier nom de *Peirot* (2).

D'où vient le nom de *Thiboulen*, que l'on rencontre sur un rocher semblable, en avant de Ratoneau? Probablement de *Tubulus*, — trompette. — Y avait-il eu, sur ce point, des vigies de guetteurs, comme on en a vu plus tard au sommet de Riou? C'est ce qu'on ne saurait affirmer. Mais ce que l'on sait, c'est que la trompette est l'instru-

(1) *Immudras* vient peut-être de *Immadesco*, — mouillé, — ce côté de l'île étant constamment battu par les vagues. Il semblerait qu'il y a ici anachronisme dans l'ordre des noms, mais le doute cesse si on remarque que les Massaliotes ont conservé pendant longtemps encore les appellations Grecques sous la domination des Romains.

(2) La foudre a produit des effets si extraordinaires dans ces lieux, qu'on peut dire qu'elle y achève l'œuvre de dévastation sur les points ébranlés.

ment le plus ancien dont on se soit servi dans les temps les plus reculés et à toutes les époques. — Le Roi Salomon en avait deux cent mille pour le service de ses armées. — Cet usage de sonner la trompette, en maintes occasions, est arrivé jusques à nous sans interruption. Le Gardien de ville qui correspondait avec les diverses vigies du littoral, c'est avec sa trompette, — *ambe se trompeta*, — qu'il était obligé de prévenir, pendant la nuit, le Corps de ville. *Thiboulen* est le dernier nom officiellement donné à *Peirot*.

Maintenant, si on demandait dans quelles archives se trouvent relatés ces curieux actes de naissance dont il a été parlé plus haut, on serait un peu embarrassés de répondre : le lecteur jugera.

Pour terminer l'historique de Maïre, il reste à citer deux îlots au midi : *Jarre* et *Seragne*. Autrefois, les navires suspectés de peste étaient relégués à *Jarre*. Le nom vient de Ιερά, — maladie désespérée. — Quant à *Seragne*, il y a là une grotte dite des Morts. Etait-ce le lieu choisi pour la sépulture de ceux qui succombaient? On peut le supposer. Quoiqu'il en soit, le nom vient certainement de χηραμός,— caverne.

Vis à vis et au nord de Maïre, la côte s'abaisse et forme le promontoire appelé Cap-Croisette. Une croix fut placée sur ce point, à la suite d'une descente tentée par les Anglais, expédition aventureuse qui leur coûta beaucoup de monde, suivant uno vieille tradition.

Les rives dont il vient d'être parlé sont dominées par de hautes montagnes : *Marsilho-Veiré*, *Luminy*, *Mont-Puget*, *la Gardiole*. Le nom de celle-ci vient de *Gardia*, — vigie, Mont-Puget tire son nom du célèbre artiste. On sait que la crête de cette montagne, vue du terroir, représente un énorme profil humain. C'est à Puget qu'on en attribüe la découverte. Luminy est un immense domaine où rien ne manque aujourd'hui de ce qui constitue une belle propriété. Son nom rappelle celui d'une ancienne famille Marseillaise. L'Abbé de Luminy, membre de l'Académie de Marseille, vivait vers le milieu du siècle dernier.

MEYNIER.

Quartier Saint-Louis.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES JEUNES FILLES DE POLA

CORRESPONDANCE

Entre deux Familles pendant la persécution de Dioclétien.

(Fin.)

XLIV.

Agnella à son père en Jésus Christ.

Je n'ai pas reçu de vos nouvelles, mon bien cher père en Jésus-Christ, depuis ma dernière lettre; cependant, aussi longtemps que je le pourrai. je vous écrirai.

A peine vous avais-je écrit que Pythodorus arriva. Il était chargé de me conduire à l'Auguste.

Caïa insista pour m'accompagner, ainsi que ma fidèle Glycerium.

Nous fûmes, Caïa et moi, conduites en litière.

Pour la première fois, mon père, je connus combien les lois de la politesse et des simples convenances sont violées à l'égard de ceux qui professent la religion du Christ. Caïa fut placée devant et avec tous les témoignages de respect qui conviennent à son rang, à son sexe et à son âge J'allais derrière et Pythodorus était à cheval à côté de moi.

Je ne pourrais vous exprimer ce que me fit éprouver la manière irrespectueuse dont il me traita. Comme il rit, et se moqua, et proféra des plaisanteries qui. faites il y a un mois, lui aurait occasionné au moins la perte de sa place. Et quand il me récita ces vers d'Horace :

...... *Tu nisi ventis*
Debes ludibrium, cave,

« Prends garde de n'être que le jouet du vent, » il posa sa

main sur mon épaule d'une telle façon, que je fus sur le point d'appeler au secours.

Quand nous descendîmes pour prendre un peu de repos, je suppliai Caïa de se tenir près de moi pendant le voyage. Je fus ainsi délivrée des insultes de Pythodorus.

En arrivant à Pola, nous fûmes conduites au palais de la préfecture. Nous fûmes reçues au portique par Flaminius, maintenant préfet, mon père étant devenu Auguste. O Dieu! que signifie tout cela!

Il me reçut avec bienveillance, mais avec tristesse, et me dit que ma chambre était préparée; que Glycerium m'y attendait; que je n'en sortirais qu'après avoir vu l'Auguste, et qu'il ne serait point permis à Corellia de venir me voir.

Il me conduisit à mon appartement et me dit, les larmes aux yeux :

— Mon enfant, si vous persistez, vous vouez à la tombe ma tête blanchie par le chagrin.

Je viens de vous raconter tout ce qui s'est passé jusqu'à notre arrivée.

Je confie cette lettre à Glycerium qui, de quelque manière que ce soit, vous la remettra; car je prie Dieu qu'il en soit ainsi, tout en disant que sa sainte volonté soit faite.

Continuez à prier Dieu pour moi.

Adieu.

De ma chambre, au palais de la préfecture, avant les ides de septembre.

XLV.

Corellia à sa chère Agnella.

On m'a dit que je ne pouvais vous voir, mais je puis vous écrire. O ma bien-aimée Agnella, ne vous illusionnez pas. Si vous persistez dans votre nouvelle croyance, rien ne pourra vous sauver.

J'ai entendu l'Auguste déclarer qu'il voulait faire de vous un exemple terrible.

Pensez à ce que cela signifie!

Vous dites que d'autres ont souffert! Oui, ma chérie; mais peu d'entre eux furent élevés avec autant de délicatesse, d'amour et de sollicitude. Pensez aux tortures, sinon à la honte!

Vous m'avez demandé si ces Dieux pouvaient être purs qui se plaisent dans les rites que vous connaissez!

Je vous demanderai, à mon tour, s'il peut être pur celui qui souffre que son serviteur endure pour lui la honte d'une exposition au théâtre! Lui, tout-puissant, ne devrait pas le permettre!

Vous avez sans doute vu le chevalet? Avez-vous pu seulement en supporter la vue? Pensez maintenant à votre faiblesse et il en est temps encore...

Je ne vous blâmerai pas de faillir; je l'ai fait moi-même. Mais, ma bien-aimée, revenez à nous, je vous en supplie!

Plaignez-moi, si vous voulez. L'Auguste ayant appris que j'étais sur le point de faire comme vous, m'a fait venir devant lui, m'a ordonné de sacrifier, et m'a dit que si mon repentir était sincère, on devait me voir aux siéges réservés lorsque vous seriez exposée dans l'arène.

Que vous dirai-je de plus! Je ne puis que vous supplier de sacrifier, en vous réservant de croire ce que vous voudrez. Si votre Dieu est miséricordieux comme vous me l'avez représenté, il vous pardonnera. Si donc vous m'avez dit vrai, ne craignez rien en obéissant en apparence à l'Auguste.

Je puis à peine vous dire adieu.

Avant les ides de septembre.

XLVI.

Agnella à son bien-aimé père en Jésus-Christ.

C'est bien pour la dernière fois que je vous donne ce doux nom de père.

J'ai comparu devant l'Auguste dans cette même chambre où je me suis vue tant de fois entourée par des gens pleins de respect pour mon père, pour ma mère et pour moi-même.

J'y suis aujourd'hui exposée à un honteux interrogatoire et à toutes sortes d'outrages.

Il y avait là présents : l'Auguste, Pythodorus, Acerra, le secrétaire particulier de l'Empereur, Siagrius et deux autres personnes.

L'Auguste me parla en ces termes :

— Etes-vous chrétienne? Depuis quand? Qui vous a convertie?

Je nommai ma nourrice.

— Quels autres chrétiens connaissez-vous?

Je refusai de répondre, et alors, ô mon père, l'Auguste commanda à Pythodorus de me frapper, moi, une fille Romaine! moi la fille du Préfet!

Acerra n'intervint point...

On me demanda si je n'avais point réfléchi à toutes les conséquences de mon obstination ; que je devrais rester un jour au pain et à l'eau pour y penser, et cela en prison; qu'après, je serais amenée au théâtre devant l'Auguste.

Ils viennent me chercher maintenant pour me conduire en prison.

De la prison de Pola, les ides de septembre.

XLVII.

Anastasius à Agnella.

Demeurez ferme, chère fille. Le Fils de Dieu a été frappé à la face, la fille du préfet peut-elle se plaindre? Sachez que tous les chrétiens prient pour vous ici ; car personne ne saurait vous oublier. Le Seigneur lui-même ne vous abandonnera pas.

Persistez, quoiqu'il arrive, et vous verrez ce que peut la grâce de Dieu! Que ne puis-je le confesser avec vous!

Qué le Seigneur demeure avec vous!

De mon poste.

XLVIII.

Isiphilus à Anastasius.

Au péril de ma vie, j'ai appris ce que voici :

On dit qu'elle est on ne peut plus abattue.

Ils ont parié dix contre un qu'elle cèdera.

J'ai vu Glycerium qui le croit aussi.

Vous déciderez alors ce que vous devez faire et me dicterez ma conduite.

La septième heure de la nuit, les ides de septembre.

XLIX.

Anastasius, prêtre, à Justus, évêque, joie toujours en Dieu

Toute la ville, saint père, retentit de sa victoire. Satan

n'a rassemblé toutes ses embûches que pour qu'elles soient déjouées.

Son premier ministre, l'Auguste, altéré du sang des chrétiens, s'est montré dans l'arène. Les jeux avaient été fixés pour trois heures; mais j'appris, la veille, qu'ils avaient été retardés.

Agnella avait été emprisonnée, et personne, pas même Glycerium, ne pouvait l'approcher.

Vers sept heures, comme nous étions en prières, nous entendîmes un léger bruit à la porte. Celui de nous qui est le moins connu sortit pour voir ce que c'était. Un jeune homme, voyant venir quelqu'un, lui donna une lettre et s'enfuit. Elle était d'Isiphilus qui me disait que notre pauvre captive perdait courage. Alors je pris conseil de nos frères, au nombre de sept ou huit. Après quelque discussion, une pensée que Dieu m'inspira sans doute s'offrit à mon esprit. J'envoyai par un messager sûr une lettre à Pythodorus, qui m'a cherché longtemps en vain, et je lui offrais, s'il m'était accordé de me trouver avec Agnella, de me remettre entre ses mains.

Aussitôt que l'Auguste s'éveilla, ce qui arrive toujours de bon matin, il se réjouit à la pensée de m'avoir enfin. Il était encore de bonne heure que je reçus un sauf-conduit avec le sceau de l'Empereur, m'ordonnant d'être auprès de lui à quatre heures.

Tous alors nous nous réunîmes. J'accomplis encore les saints mystères, et nous reçûmes ensemble le corps et le sang du Sauveur. J'en réservai une parcelle pour Agnella; je la renfermai dans une boîte d'argent. Je recommandai aux frères de demeurer en prières constantes pour notre chère Agnella, en disant au notaire de l'Eglise d'être prompt et exact en rapportant ces choses.

Ensuite, je leur dis adieu en pleurant et en les recommandant à Dieu. Puis, je me rendis à la prison. Les portes grincèrent sur leurs gonds et Pythodorus parut.

— Vous avez tenu votre parole, dit-il, et nous tiendrons la nôtre. Entrez; elle ne sait pas que vous êtes ici.

J'entrai donc dans une petite chambre carrée, éclairée par une étroite fenêtre grillée, très-haute. Cette chambre était simplement pavée, triste et froide. Agnella était agenouillée ou plutôt couchée sur la terre. Quand la porte s'ouvrit, elle n'y fit aucune attention; mais lorsque je dis : — Mon enfant! elle se dressa sur ses pieds, remer-

clant Dieu mille fois. En vérité, la joie était en quelque sorte trop forte pour elle.

— Je suis venu pour rester avec vous jusqu'à la fin, lui dis-je.

Et lorsque je lui montrai alors la force que je lui apportais :

— C'est maintenant, s'écria-t-elle, que je puis prononcer mon *Nunc dimittis.*

Je ne saurais jamais exprimer avec quel espoir, quel amour, elle reçut les saints mystères!

Je lui demandai si elle avait quelque peu hésité. Elle resta quelques minutes à me répondre, puis :

— Jamais pour moi; mais, à la vue de mon cher et pauvre père me vouant aux divinités infernales, je ne sus tout d'abord ce que je devais faire. Je repris bientôt courage et confiance en notre divin Sauveur, et je n'ai même pas répondu à l'Empereur, lorsqu'il me dit :

— Avant peu, vous demanderez cette grâce que vous méprisez maintenant.

Le seul désir d'Agnella était, en ce moment, de voir son père, sa mère, sa chère Caïa, si bienveillante pour elle, sa bien-aimée Corellia, et Acerra lui-même embrasser un jour cette croyance si belle, si consolante !

— Bientôt, chère enfant, vous intercéderez pour eux devant le trône de Dieu!

— Mais, dites-moi, mon père, savez-vous comment, quand, de quelle manière je dois?...

— Vous devez aller au Ciel, n'est-ce pas, mon enfant? Celui qui vous y attend le sait seul.

Jusque-là elle ne s'était pas expliquée comment j'avais pu m'introduire auprès d'elle.

Je ne sais comment il arriva que quelques-unes de mes paroles vinrent à le lui faire découvrir.

Sa reconnaissance eut alors une expression de tristesse. C'est en vain que je lui assurai que ma récompense était bien au-dessus du sacrifice.

Aussitôt que je l'eus un peu calmée, je priai avec elle, et nous avions à peine terminé que Pythodorus entra avec quatre de ses suivants.

— La prisonnière à l'amphithéâtre ! dit-il.

Agnella prit mon bras; le sien était ferme.

— Vous prierez pour moi jusqu'au dernier moment?

— Notre Seigneur Jésus-Christ entendra mes prières.

Et, placés au milieu des gardes, nous suivîmes Pythodorus.

Il y avait à peine quelques personnes dans les rues; tout le peuple était à l'amphithéâtre. L'Adriatique était d'un bleu d'azur. Quelle était charmante cette petite île de Polella (1)!

Qu'elles étaient gracieuses les criques et les baies de ce rivage dentelé! et ces oliviers, et ces vignes!

— Je pourrais presque faiblir, dit Agnella, quand je pense que je dis adieu à toutes ces merveilles...

— C'est vrai, répondis-je, la lumière est belle et le soleil est splendide; mais qu'est-ce donc en comparaison de la vraie lumière et du soleil éternel!

Au-dessus de nous se levaient les masses blanches de l'amphithéâtre ; quelques oiseaux aquatiques voltigeaient lentement autour de ses arches les plus hautes, arches trop éblouissantes pour que l'œil pût s'y reposer. Partout les bannières étaient déployées. Nous fûmes conduits autour du monument, que gardaient des troupes nombreuses. Nons entendîmes le bruit confus de milliers de voix à l'intérieur de l'édifice et les hurlements des bêtes sauvages enfermées.

Agnella s'appuyait plus fortement sur mon bras; mais je pensais que c'était seulement parce que le chemin était mauvais.

Une petite porte s'ouvrit.

— Prisonniers, entrez!

Je passai le premier; elle me suivit.

Nous traversâmes encore un passage tournant. Enfin on nous fit entrer dans une petite salle, et Pythodorus était avec nous.

— L'Empereur vous attend; suivez-moi! dit-il.

Il ouvrit une porte et nous poussa dans l'arène.

Quelle mer tumultueuse d'êtres humains!

Les hommes se levaient et se penchaient en avant.

— Qu'on en finisse avec eux! Les lions! les lions! Ah! que Jupiter conserve l'Auguste!

Agnella trembla alors terriblement. J'élevai mon cœur vers Celui qui fut amené devant Pilate.

Dans le centre de l'arène se trouvait une sorte de gibet.

Comme on nous conduisait devant l'Empereur, nous aperçûmes une mare profonde et affreuse pleine de sang.

(1) Aujourd'hui la petite île de Sainte-Catherine.

Dioclétien était sur son trône. A sa droite était Corellia, à sa gauche Flaminius Acerra.

— A genoux devant l'Empereur! dit Pythodorus, en nous donnant l'exemple.

Nous saluâmes seulement.

A l'entrée de l'une des portes qui conduisait à l'arène se tenait une jeune fille. Agnella la regarda avec empressement.

— Oh! mon père! dit-elle tout bas, c'est ma pauvre Glycerium!

L'Empereur prit la parole :

— Quand ceux qui, par leur position, devraient donner l'exemple sont au contraire les premiers à violer la loi, il est inutile de perdre le temps en discours. Jeune fille! voulez-vous sacrifier aux Dieux?

Je fus étonné d'entendre cette douce voix prononcer d'un ton ferme :

— Non!

Et la foule se mit à crier :

— Qu'on en finisse avec cette misérable! cette chienne! Qu'on la brûle! qu'on la déchire! Les lions! Le feu! Qu'on en finisse avec elle! Le chevalet!

L'Empereur agita les mains :

— Je vous le demanderai par trois fois : voulez-vous sacrifier?

— J'ai déjà répondu, seigneur.

On entendit encore les hurlements et les cris forcenés de la multitude.

— Voulez-vous sacrifier? dit encore l'Auguste.

— Je ne sacrifie pas.

— Je veux vous prouver, dit alors Dioclétien, en s'adressant au peuple, que, lorsqu'il s'agit des Dieux immortels, je ne favorise aucune classe de la société. Cette jeune fille, quoique appartenant à un père qui a été deux fois et à juste titre Imperator...

— S'il plaisait à Votre Majesté...

Et Acerra sembla vouloir faire quelque observation. Le front de l'Empereur se rembrunit.

— Silence! dit-il, et continuant : Quoique cette fille appartienne à un père salué deux fois du titre d'Imperator, quoiqu'il soit un de nos plus loyaux patriciens, puisque elle a choisi la religion d'un esclave, elle sera traitée en esclave. Qu'elle soit donc fouettée de verges jusqu'à ce qu'elle sacrifie ou qu'elle meure!

Pendant qu'une clameur de joie s'élevait, Glycerium s'élança et se jeta aux pieds de sa maîtresse.

— Je le savais, dit-elle; on me l'avait dit ce matin... Il m'a été permis de rester avec vous! Je pensais que vous y trouveriez une consolation...

— Oh! oui, une consolation, ma chère Glycerium; seulement, un jour, crois ce que je crois, et nous nous retrouverons!

— Oh! non, s'écria Pythodorus, Glycerium a trop de bon sens. Mais, venez, le peuple ne doit pas attendre.

Et prenant Agnella par les épaules, il la conduisit au gibet.

Elle se tourna vers moi et me dit très-bas :

— Si j'allais faiblir!

— Dieu vous entendra, mon enfant! Pensez aux prières que tous vos frères adressent pour vous en ce moment! Les martyrs des persecutions précédentes sont tous ici; vos douces compagnes, Martine, Thécla, Anastasie, et le Fils de Dieu lui-même!

— Oui, je le sais, il est avec moi, et il ne souffrira pas que je sois confondue.

— Celui qui a été fouetté comme vous aura pitié de vous, mon enfant!

Tandis que je lui parlais, ses yeux brillaient d'un éclat céleste.

Deux hommes masqués s'avancèrent dans l'arène; l'un tenait un fouet de lanières de cuir, et l'autre deux scorpions.

Le premier s'empara d'Agnella pour la déshabiller.

— Ma suivante va le faire, dit-elle.

Comme on commençait ces préparatifs, je me mis à genoux pour prier. Glycerium prit les vêtements de sa maîtresse.

— Je vous les donne, dit Agnella avec calme.

— Que Jupiter m'extermine! s'écria le premier bourreau, ceci m'appartient, et elle ne l'aura que si elle le paie!

Alors l'âne avec une corde et un crampon fut amené.

— Pourquoi cela? demanda-t-elle à Glycerium.

— Pourquoi? répondit Pythodorus; voilà une plaisante question! Pour vous traîner hors d'ici quand on en aura fini avec vous!

Elle se tourna vers moi avec un doux sourire, le dernier... et me dit : « Il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. »

Vous ne pourriez concevoir, saint Père, quels mots horribles, quels sarcasmes, quelles grossières et brutales plaisanteries lui lança la foule, alors que, presque nue, et qu'après un moment suprême, elle leva les yeux au Ciel, en même temps que ses lèvres murmuraient une prière! D'un côté, des milliers de ministres de Satan se réjouissant et applaudissant à l'œuvre de leur maître; de l'autre, une faible jeune fille abreuvée de honte et méprisant les tortures pour l'amour de Celui qui avait tout bravé pour elle.

Un des bourreaux, saisissant les mains d'Agnella et lui serrant les poignets l'un contre l'autre, y adapta une sorte de manchettes garnies de pointes en dedans.

Je vis alors les sombres teintes de l'agonie se répandre sur son visage.

— Courage! lui criai-je. La lutte a commencé, Dieu vous soutiendra!

A ces manchettes, les bourreaux attachèrent la flèche de la poulie, un mouvement fut imprimé et bientôt la pauvre Agnella ne toucha plus terre que de la pointe des pieds.

L'un des bourreaux prit alors un nouvel instrument de supplice (un *scutica*).

— O Jésus! murmura-t-elle alors, ne m'abandonnez pas! Jésus, qui êtes mort sur la croix pour moi, ayez pitié de moi!

Corellia avait caché sa figure dans ses mains.

Je compris que l'Empereur venait de lui ordonner de les retirer, car elle les baissa immédiatement. Alors l'Auguste se tourna vers le bourreau et donna le signal.

Un rapide et cruel sifflement se fit entendre. Agnella allait recevoir la première cicatrice du martyre.

Le fouet, manié par un bras robuste, s'enfonçait profondément dans cette chair si tendre; et c'est alors que la parole du Prophète fut accomplie : « Le bouclier de ces hommes puissants est devenu tout rouge. »

Cependant, comme si elle avait trouvé de la force en prononçant ce saint nom, elle criait encore :

— O Jésus-Christ! ô Jésus-Christ! secourez-moi! pendant que celui des bourreaux qui ne fonctionnait pas, comptait d'une voix impassible :

— Quarante-six, quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf, cinquante.

— Changez! dit Pythodorus.

— Il est temps! s'écria le misérable tourmenteur; mon bras est fatigué.

— Dieu vous soutiendra; il ne vous abandonnera pas! dis-je à cette chère enfant, tandis que le second bourreau s'apprêtait à la saisir.

— Oui, répondit-elle; mais priez-le de me prendre bien vite.

Je vis par les convulsions et les mouvements involontaire de ce pauvre corps, que les souffrances devenaient plus affreuses par les coups que lui portait une main nouvelle et des lanières sèches et non ensanglantées.

Le bourreau fut encore changé.

Alors les paroles ne s'échappèrent plus de sa poitrine qu'avec la plus grande peine. Mais, ô surprise! ce n'étaient plus des supplications qu'elle adressait au Ciel, c'étaient des actions de grâces!

Même lorsque les coups emportaient la chair avec des gouttes de sang caillé, même lorsque les os de la martyre étaient à nu, elle disait :

— Gloire à toi, ô Jésus-Christ! ô vrai Dieu!

Et quoique la sueur de l'agonie inondât son visage, il resplendissait déjà de la beauté des Anges! Certainement, c'est ainsi que doivent être les Bienheureux!

Un long cri résonna dans l'amphithéâtre; la martyre ne l'entendit pas! Corellia venait de tomber inanimée. On l'emporta.

Pour la cinquième fois le bourreau fut changé. Elle dit alors d'une voix éteinte :

— C'est presque fini! merci, Jésus...

J'adréssai alors cette hymne au Seigneur : « Dieu, Fils unique de Dieu... »

Et elle répondait encore faiblement. Mais quand les deux cent trente-neuf coups de fouet eurent été portés, un tremblement convulsif saisit tout son corps, et la respiration s'arrêta.

— Evanouie! dit l'un des bourreaux.

— Allons chercher de l'eau! dit l'autre.

Oh! comme je priai Dieu ardemment pour que cette pauvre martyre eût perdu la sensation pour toujours!

Ils lui jetèrent de l'eau à la face, mais en vain. Ils brûlèrent sous ses narines des plantes aromatiques, sans plus d'effet.

Enfin ils délièrent la corde et le corps tomba lourdement sur la terre.

A ce moment, deux hommes que je connais, mais que je me dispense de nommer, s'avancèrent et trempèrent leur mouchoir dans le sang de la sainte.

La foule, saisie de terreur, oublia d'injurier le Dieu qui remportait de telles victoires!

Aussitôt qu'il fut reconnu que l'âme était enfin libre, l'homme qui tenait le fouet frappa brutalement avec le manche cette pauvre tête.

L'âne fut alors amené; les pieds furent attachés au crochet, et le corps, traçant un long chemin de sang, fut traîné dans l'arène.

Ce sang qui venait d'être offert en holocauste à Dieu...

....

(Anastasius raconte ici un miracle opéré par le martyre d'Agnella; mais il nous paraît inutile de le rappeler ici.)

Maintenant, saint Père, je vous supplie de m'accorder le secours de vos prières. Lorsque cette lettre vous parviendra, serai-je encore dans le cachot ou en liberté?

Immédiatement après le martyre d'Agnella, je fus reconduit en prison Je ne sais pas encore ce que l'on doit faire de moi.

Tout cela est arrivé avant-hier; mais c'est seulement aujourd'hui que j'ai pu me procurer tout ce qu'il faut pour écrire.

Réjouissez-vous donc pour notre heureuse et glorieuse enfant, et intercédez, dans le saint sacrifice, pour ceux qui restent dans cette ville.

Adieu.

De la prison de Pola, le 16 des calendes d'octobre.

Le martyre d'Agnella porta ses fruits. Du haut du Ciel elle put voir ses vœux réalisés : sa famille, ainsi que celle de Flaminius Acerra, touchées par la grâce divine, embrassèrent le christianisme. La mort de Dioclétien arrêta la persécution contre les chrétiens. C'est alors que le père de Corellia écrivit la lettre suivante qui termine ce récit.

L.

Quintus-Flaminius Acerra, Préfet d'Istrie, à Térentia, veuve de Marcus Dolabella.

Tout s'est fait, ma très-chère sœur en Jésus-Christ, comme nous l'avions arrêté.

Je vous ai dit plusieurs fois combien l'Eglise qu'on élève ici est magnifique, et combien le nombre des chrétiens augmente depuis le martyre de saint Anastasius et de sainte Agnella.

Hier, le vénérable évêque de Tergeste vint nous voir, et nous transportâmes les restes précieux de ces deux martyrs dans la nouvelle église ornée des marbres les plus rares.

La vengeance de l'impie Dioclétien lui avait inspiré d'enterrer les deux martyrs dans de la chaux vive. De sorte que nous ne pûmes transporter que les os dans le nouveau tabernacle. Mais ils n'en paraîtront pas moins glorieux le jour de la grande résurrection.

L'évêque, qui est très-vieux, célébra la sainte messe: il parla de la félicité des saints.

Près de ceux d'Agnella, je veux déposer les restes de ma bien-aimée Caïa. Espérons que j'irai moi-même un jour les rejoindre.

Dans quelques jours, nous avons l'intention de conduire la première fille de ma chère Corellia pour recevoir les eaux salutaires du baptême, où notre chère petite Agnella sera consacrée à Dieu.

Et maintenant, ma chère sœur en Jésus-Christ, puisque vous êtes isolée sur une terre étrangère, et que Dieu, dans sa sagesse éternelle, ne vous a pas permis de déposer les restes de votre époux dans un cimetière chrétien (j'espère pourtant qu'il trouvera miséricorde devant Dieu), ne voulez-vous pas venir passer vos derniers jours avec nous qui vous aimons? Votre cœur de mère trouvera quelque consolation à se trouver auprès du tombeau de la vierge et martyre Agnella.

Du palais de la Préfecture à Pola, les nones de mars.

ELISA EXPILLY.

(Traduit de l'Anglais.)

PHILIPPE II ET SANCHEZ COELHO.

ANECDOTE HISTORIQUE.

Charles-Quint, fatigué des vicissitudes du monde, avait cherché, en prenant l'habit religieux dans le monastère de Saint-Just, le bonheur et le calme qu'il n'avait pu trouver sur la terre.

Ce fut sans joie, du moins apparente, que son fils Philippe II reçut la plus belle couronne, non-seulement de l'Europe, mais de l'univers.

Ayant épousé une femme plus âgée que lui de douze ans et d'un caractère triste et maussade, Philippe s'était adonné entièrement aux affaires de l'Etat. Les jours se passaient de telle sorte que jamais le moindre signe de contentement ne venait dérider, ne fût-ce que pour un moment, ce front que les soucis et le travail rendaient toujours sombre.

Habituellement seul, la voix d'un ami ne venait jamais animer sa solitude; il passait les nuits en prières dans sa chapelle, et la reine elle-même vivait loin de lui. La douleur inconsolable qu'avait laissé dans son âme la mort de sa première femme, Dona Marta, infante de Portugal, était pour quelques-uns l'explication de la tristesse du roi. D'autres en attribuaient la cause à une maladie dont il avait été atteint dans son enfance. Ce qui est certain, c'est qu'on ne le vit jamais rire, et que ses vieux serviteurs ne l'approchaient qu'en tremblant, quoiqu'il ne leur eût jamais adressé une parole dure; mais quand il avait un

reproche à faire à quelqu'un, il le faisait d'un geste et d'un regard d'une éloquence si terrible, que son vieux chambellan, Fernando Bing, mourut de peur à la suite d'un de ces signes muets de mécontentement.

La seule distraction que le roi se permettait, c'était de courir, la nuit, les rues de Bruxelles, suivi de loin par deux ou trois gardes de confiance qui veillaient sur sa personne. Philippe II, en bourgeois, enveloppé d'un grand manteau, rôdait dans les quartiers les plus déserts de la ville, l'oreille aux portes et s'efforçant de voir ce qui se passait dans l'intérieur des maisons. Souvent il découvrait ainsi les secrets des familles et s'amusait ensuite à les intriguer. Rarement il faisait un mauvais usage de ce qu'il entendait. Il se contentait du plaisir que lui causait la surprise de ces pauvres gens, et terminait toujours ce singulier passe-temps par quelque bonne œuvre.

Un soir, le roi aperçut un jeune homme qui dormait sur un banc de pierre; il lui frappa sur l'épaule et le réveilla.

— Vous ignorez, sans doute, lui dit-il en flamand, qu'il est défendu de coucher à la belle étoile? Vous allez voir arriver une patrouille qui vous conduira en prison.

— Je vous avoue que cela ne me plairait pas du tout, répondit le jeune homme en castillan, je vais donc terminer une affaire que je n'aurais voulu conclure qu'à l'aube.

— Une affaire! à une heure si avancée!

— Oui, Monsieur, une affaire très-importante.

— Probablement enfoncer la porte de quelque citoyen et le voler; je ne comprends pas qu'une affaire soit possible lorsque tout le monde dort.

— Ah! il me semble, ami, que vous connaissez le métier, à en juger par la façon dont vous m'en parlez; je vous avouerai que cette pensée m'est venue; mais je l'ai repoussée comme une tentation et j'en suis toujours à ma première idée.

— Et ne pourrait-on pas savoir en quoi elle consiste?

— Je n'ai pas l'habitude de prendre pour confidents ceux que je rencontre, la nuit, dans les rues; cependant, rendez-moi un service. Je suis étranger, veuillez me dire de quel côté est le fleuve?

Philippe indiqua le chemin à l'inconnu et le laissa partir, mais il le suivit de loin. Arrivé près du fleuve, le jeune homme s'arrête, s'agenouille et, après une courte prière, il va se précipiter dans l'eau, lorsque un bras vigoureux le saisit. C'était le bras de Philippe II.

— Ne me forcez pas à commettre un crime dans ce moment, dit l'infortuné en tirant un poignard. Il faut que je choisisse entre la mort et un crime... Laissez-moi donc mourir ou; sur mon honneur, je vous tue!

— Comment, vous êtes chrétien, et vous voulez vous suicider?

— Il est assez extraordinaire que vous vous arrogiez le droit non-seulement de me questionner, mais encore de me juger; il l'est encore plus que je vous réponde et convienne de ce droit. Cependant, puisqu'il en est ainsi, je vous dirai que je suis parti de Lisbonne dans l'espoir de rencontrer une jeune fille que j'aime et que ses parents me refusent. Elle a déjà quitté Bruxelles et toutes mes ressources sont épuisées... Je ne sais où aller pour gagner un maravédi; que voulez-vous que je fasse : que je suive votre conseil et que je vole?

— Mais comment! vous vivez dans la misère et vous voulez vous marier? Quelle folie!

— Ce n'eût pas été une folie à Lisbonne, croyez-moi. Si les parents de Dona Luisa Reynalte avaient consenti à me donner leur fille, je serais aujourd'hui sans nul doute le peintre de Dona Joanna, la sœur de votre roi Philippe II. Mais les grands seigneurs ne veulent pas pour gendre de pauvres peintres. Les parents de Dona Luiza sont partis pour les Pays-Bas où son père avait à remplir une mission importante auprès du roi. Je l'ai suivi parce qu'il emportait toute mon âme; mais comme il voyageait en voiture et moi à pied, quand je suis arrivé ici, il était déjà parti, et il m'a été impossible de savoir en quel pays il est allé. Hier, mourant de faim, j'ai offert à un aubergiste de lui faire un portrait moyennant un dîner, et pour toute réponse il m'a mis à la porte... Laissez-moi me noyer, car le Diable m'a souvent inspiré de mauvaises pensées, et il n'y a pas de conseiller plus terrible que la faim.

— On ne doit pas cependant se décourager si facilement.

— Ne faut-il pas manger?

—Eh bien! vous m'avez parlé d'un portrait pour un écu, et j'ai envie de faire faire le mien. Je vous assure que je dépenserai volontiers jusqu'à vingt livres tournois pour me passer cette fantaisie. Voici une pièce d'or.

— Je ne veux pas une aumône, reprit le peintre en refusant l'argent.

— Sur mon honneur! c'est un portrait que je veux; tenez, écrivez à la lueur de cette lampe qui éclaire l'image de la Vierge, un reçu dans ces termes : « Je déclare avoir reçu le prix du portrait qui me sera demandé par le porteur de cette quittance, » et signez-le.

Le peintre fit tout ce que l'on avait exigé et signa : SANCHEZ COELHO.

Ils venaient de se séparer lorsque ce dernier appela son bienfaiteur.

— Comment ferons-nous pour nous retrouver puisque je ne sais pas moi-même où je logerai?

— Soyez tranquille, je vous retrouverai bien!

Sanchez Coelho prit alors le petit sac qui contenait ses pinceaux et ses couleurs et alla frapper à la porte d'une auberge où on le reçut cette fois.

Le lendemain, il dormait encore, lorsqu'on lui annonça qu'un aide-de-camp du roi le demandait.

— Voilà plusieurs jours, Monsieur, lui dit l'officier, que je vous cherche dans cette ville par ordre du roi; il faut que vous comparaissiez immédiatement devant Sa Majesté Catholique Philippe II.

— Devant le roi?

— Oui, devant le roi.

— Mais ces haillons ne me permettent pas de me montrer devant un si grand prince.

— Il faut obéir; le roi n'aime pas attendre; venez! et ne vous inquiétez pas de vos vêtements.

Chemin faisant, Sanchez Coelho se demandait ce que pouvait lui vouloir Philippe II, et comment il était possible que le roi d'Espagne et des Pays-Bas sût qu'il existait au monde un Sanchez Coelho et qu'il était arrivé à Bruxelles. Il comparut devant le monarque qui, selon sa coutume, était vêtu de noir et entouré des plus illustres personnages de sa cour. Ce ne fut pas sans confusion que le pauvre peintre se vit au milieu d'une aussi brillante assemblée.

— Segnor Allonso-Sanchez Coelho, lui dit le roi, notre sœur bien-aimée nous a fait savoir que vous étiez à Bruxelles, et elle a recommandé à notre bienveillance son peintre favori; nous attendons de vous un tableau représentant quelque trait de la vie de notre bienheureux patron saint Philippe; nous voudrions l'offrir avec pompe à l'église cathédrale, le jour de la fête de ce saint, qui est justement dans un mois.

— Sire, c'est bien peu de temps ; cependant, pour être agréable à Votre Majesté et lui donner une preuve de ma reconnaissance pour un si noble accueil, je m'engage à terminer ce tableau la veille de saint Philippe.

— J'accepte votre promesse : vous aurez un logement et un atelier dans mon palais ; mes serviteurs seront à vos ordres ; et quant à l'argent dont vous aurez besoin, vous n'aurez qu'à vous adresser à notre trésorier.

Sanchez Coelho croyait rêver, mais il fut bien forcé de croire à la réalité, lorsqu'il se vit le maître d'une chambre quasi royale et entouré d'un nombreux domestique. Il commença de suite le tableau commandé par le roi. Malgré toute son ardeur et son assiduité, l'ouvrage était si important qu'il fallait perdre plusieurs nuits pour avoir l'espoir de le terminer le jour prescrit. Au moment où il était presque sûr de pouvoir le finir, il vit entrer chez lui un inconnu qui s'écria en le voyant :

— C'est lui ! enfin je vous retrouve ; je vous assure que ça n'a pas été sans peine ; mais comment supposer que l'homme qui voulait se noyer, faute de pain, demeurât dans le palais du roi, et eût une foule de domestiques à son service ! Voici ce qui m'amène : ma femme s'appelle Philippa, et vous me devez mon portrait ; je vous l'ai payé d'avance ; je viens vous le demander pour le lui offrir le jour de sa fête, et vous savez que nous n'avons que fort peu de temps.

Pendant que cet homme parlait, Sanchez cherchait à reconnaître au son de sa voix si c'était celui qui lui avait sauvé la vie ; mais son bonheur si inespéré avait effacé de sa mémoire non-seulement le son de voix, mais encore les traits de son libérateur qu'il n'avait vu qu'à l'incertaine lueur de la petite lampe de la Vierge. Cependant, comme l'inconnu lui disait des choses qui ne pouvaient être connues que de lui, et ce qui plus est, lui présentait la quittance qu'il avait signée lui-même, il lui répondit qu'il était prêt à acquitter sa dette, mais pas pour le jour de saint Philippe, parce qu'il était obligé de finir pour le même jour un tableau pour le roi.

— J'ai commandé mon tableau avant le roi, et sans moi vous n'auriez pas en ce moment un pinceau à la main. Faites donc mon portrait, autrement je vous tiendrai pour un homme sans parole.

— Vous avez raison, reprit le peintre en soupirant ; je vais compromettre mon avenir... manquer de parole au

roi et tout perdre... Mais, patience; asseyez-vous et prenez une pose quelconque, je vais me mettre à l'œuvre.

L'inconnu avait une noble et belle physionomie ; il regardait travailler le peintre avec la plus grande attention, faisant voir qu'il se connaissait en peinture par trois ou quatre observations faites à l'artiste. Après six heures de travail, le portrait se trouvait très-avancé, mais il fallait plus de temps encore pour le terminer. Sanchez dit à son modèle de revenir le lendemain. qui était la veille de saint Philippe.

Il finit le portrait; mais il eut beau travailler toute la nuit, le tableau du roi était loin d'être terminé; harassé de fatigue, il travaillait encore, lorsque Philippe II entra dans l'atelier.

A la vue du tableau inachevé, le visage du roi exprima le plus vif mécontentement.

— Vous êtes un homme sans parole! dit-il au peintre, de cet air sévère qui avait causé la mort de son vieux chambellan.

Sanchez baissa les yeux sans répondre. Philippe, regardant autour de lui, aperçut le portrait de l'inconnu.

— Diable! s'écria-t-il avec colère, vous employez votre temps à faire le portrait d'un bourgeois au lieu de vous occuper de ma toile! Ainsi, à cause de votre cupidité, je ne peux pas offrir le tableau et la cérémonie est manquée par votre faute. Vous êtes bien coupable, maître Sanchez!

Et il sortit, laissant le pauvre peintre dans la désolation.

Une demi-heure après, un officier vint chercher Sanchez Coelho pour qu'il eût à comparaitre devant le roi. Le malheureux peintre fut atterré en voyant le corrégidor de la cour assis dans l'antichambre de Philippe II.

— Maître Allonso-Sanchez Coelho, lui dit le roi, vous m'avez manqué de parole, mais vous avez rempli religieusement une promesse que vous m'avez faite.

Le peintre regardait le monarque avec étonnement.

— Oui, continua Philippe, le roi et l'inconnu que vous avez rencontré la nuit où vous vouliez vous noyer, sont une seule personne; seulement j'ai envoyé à ma place le plus grand peintre des Pays-Bas, le célèbre Ottovenius, dont vous avez fait le portrait. Vous pouvez achever le tableau de saint Philippe tout à votre aise, parce que nous allons nous occuper de vous.

Il prit ensuite le sifflet d'argent qu'il portait à la ceinture et le fit résonner. Au même instant, on vit entrer

maître Ottovenius donnant la main à Dona Luisa, et après eux, Don Reynalte et sa femme. L'heureux peintre, fou de joie, ne savait comment exprimer sa reconnaissance envers le roi; il se jeta à ses pieds qu'il embrassa avec transport. Son mariage avec Dona Luisa fut célébré, le même jour, dans la chapelle du palais.

Philippe II témoigna, depuis lors, à Sanchez Coelho une affection sans égale. Il l'emmena avec lui à son retour en Espagne, et voulut l'avoir toujours à ses côtés dans ses expéditions militaires, lui écrivant de sa propre main quand il était absent, l'appelant son fils dans ses lettres, l'adresse étant toujours ainsi conçue :

Al muy amado hijo Allonzo-Sanchez Coelho.

Voici ce que l'historien Pacheco raconte au sujet de l'amitié de Philippe II pour le peintre portugais :

« Le roi lui donna un vaste logement contigu au palais, « et, comme lui seul en avait la clé, il entrait sans être « aperçu et surprenait l'artiste et sa famille au milieu de « leur dîner. Quand il voulait se lever pour saluer respec- « tueusement son roi, celui-ci lui ordonnait de ne point se « déranger, et il allait ensuite dans l'atelier pour se dis- « traire. D'autres fois, il le trouvait qui travaillait; alors, « marchant très-doucement, il appuyait ses mains sur les « épaules du peintre et le forçait ainsi à continuer son « travail.

« Sanchez fit plusieurs fois le portrait de Philippe II, à « pied, à cheval, en costume de guerre, en habit de « voyage, etc., etc. Il fit aussi ceux de dix-sept personnes « de la famille royale.

« Les Papes Grégoire XIII et Sixte V, le Grand-Duc de « Florence, celui de Savoie et le Cardinal Alexandre « Farnesi l'honorèrent de leur amitié.

« Par suite de la faveur toute particulière que lui « accordait Philippe II, chacun briguait sa protection. Sa « maison était fréquentée par une infinité de grands sei- « gneurs, d'ambassadeurs et de princes, et il arrivait « souvent que les deux cours de sa demeure étaient rem- « plies d'équipages.

« Il fut le plus grand peintre de l'époque. Toutefois, ses

« toiles devinrent très-rares, même à Madrid, La galerie
« de cette ville n'en possède qu'une, qui représente saint
« Sébastien ; toutes les autres sont réunies à l'Escurial, où
« ne sont admis que très-rarement les amateurs de pein-
« ture (1).

NOÉMI DE MONTEIRO.

(1) Allonso-Sanchez Coelho, un des plus grands peintres portugais, avait eu pour maître Raphaël. Il mourut à l'âge de soixante-quinze ans, après avoir foudé et doté, à Velladolid, un orphelinat de jeunes filles.

(Traduit du portugais.)

FRAGMENTS INÉDITS

DES MÉMOIRES

DU DOCTEUR FRÉDÉRIC-ERIC OLIMBARIUS

De l'Université d'Upsal (en Suède).

Depuis dix ans, je n'avais plus ouï parler de feu mon ami le Docteur Eric Olimbarius et je ne pensais plus à ce gothique et poudreux personnage. — Dieu veuille avoir en paix son âme ! — Le hasard est venu tout à coup me le remettre eu mémoire. Il y a quelques mois qu'accompagné du Baron d'Aioli, je voulus revoir les paisibles vallées des Grisons. Arrivés à Coïre, nous prîmes un *char de côté* et nous nous acheminâmes par Tusis vers les gorges étroites où le Rhin se fraie un passage. Fort inutile il serait de copier ici deux ou trois pages du *Guide du Voyageur*, et de redire d'après lui les romantiques horreurs de la Via-Mala et de la Selva-Plana. Mon Dieu, qui a vu et qui n'a pas admiré ces étranges aspects où rien de ce que rêve l'imagination ne trouve un reflet et où les déchirements des Alpes semblent ouvrir la voie à un autre monde?

L'Hôtel de la Poste à Splügen est pittoresquement situé au milieu des montagnes et des glaciers; mais ce voisinage devient fâcheux lorsque les nuages descendent dans la vallée, l'inondent et rendent impraticables les sentiers alpestres. Tel fut, pendant deux ou trois jours, l'état de l'atmosphère. — Pluie et vent, grêle et tonnerres... Impossible d'aller plus loin : Le char de côté se mit en devoir de nous ramener à Coïre. Mais, aux environs de Reichenau, la bourrasque devint si forte qu'il nous fallut chercher un abri. Notre voiturier nous conduisit en une sorte

de manoir seigneurial, moitié bois, moitié pierre; vaste ramassis d'écuries, étables, remises, ferme, château, entremêlé de cours et d'impasses et pour le moment noyé dans les brouillards et la pluie.

L'hospitalité est une chose trop douce et trop rare en voyage pour qu'il soit possible d'en perdre le souvenir. La Providence nous avait conduits chez un vieux patricien âgé de soixante-dix ans au moins et façonné et vêtu comme l'étaient, au seizième siècle, les Avoyers de Berne et Lucerne. — *Boffres* étrangers! comme ils *toivent* être mouillés! — Et en disant cela, il fit jeter trois ou quatre troncs de sapin dans une immense cheminée. — Puis il mit, et pour aussi longtemps qu'elle ne nous déplairait pas, sa maison à notre service.

Tandis que la pluie et le vent redoublaient de violence, mon ami le Baron d'Aioli conservait les anciennes traditions de sa famille et faisait de profondes recherches dans le garde-manger et la cave de notre hôte. Ce genre d'études n'était pas le mien et je m'estimai très-heureux lorsque le seigneur Hubert Möllener m'offrit de visiter son *betit pipliotek*... Le digne homme n'avait qu'une faible connaissance de notre langue; car *son betit pipliotek* ressemblait fort aux collections Boulard, Quatremère, Boissonnade et autres *entasseurs* de livres. C'étaient à peu près dix-huit ou vingt mille bouquins alignés dans une galerie à perte de vue et recouverts d'une poussière que mon ami le Baron eût bien préféré contempler sur un assortiment de bouteilles.

Il me serait impossible de décrire les collections bibliographiques du château de Reichenau. Il y avait par masse de ces énormes *incunables* par lesquels débutaient les imprimeurs du XVe siècle, — des gothiques de toutes les langues et des reliures de toutes les époques. Le temps ne me permettait pas de trop examiner ou de trop fouiller dans ces profondes nécropoles. Je me bornai aux manuscrits, et parmi ceux-ci, et à ma grande stupéfaction, je reconnus les journaux et œuvres inédites de feu mon ami le Docteur Frédéric-Eric Olimbarius, de l'Université d'Upsal et de beaucoup d'autres... Oh! si j'avais eu assez de poches, de manches ou de savoir-faire, vite j'aurais essayé d'escamoter les quatorze in-folios! Un scrupule de conscience me retint et me persuada qu'autant valait s'adresser au sire de Mölliner. Celui-ci fit à ma requête le plus gracieux accueil et mit à ma disposition ce que bon

me semblerait dans cette énorme masse. Laissant de côté les rêveries agronomiques, astronomiques et astrologiques de mon savant ami, je bornai mon choix à deux volumes intitulés : VARIA.

Un séjour de quelques semaines à Lucerne me permit de parcourir ce curieux recueil et d'en extraire bien des passages... ce qui peut-être ne me servira jamais à rien ; mais au moins ce qui entretiendra dans ma pensée le souvenir de mon regrettable ami !

Et au fond, lorsque j'y songe, je ne sais si je dois rire ou pleurer. C'était un fort honnête homme que mon ami ; non-seulement il s'abstenait scrupuleusement de tuer et de voler, mais son amitié était sûre et constante. Il la comparait volontiers au lierre, qui s'attache à l'arbre et que rien n'en peut séparer. Il croyait à Dieu, à l'Enfer et à beaucoup d'autres choses de même genre. Sa manie de l'éclectisme lui avait fait parcourir le cercle de toutes les sciences et de toutes les religions. On l'avait vu successivement Luthérien, Calviniste, Quaker, Juif, Mahométan et Boudhiste. Puis il était devenu fervent Catholique, et la mort l'avait surpris lorsqu'il achevait une Dissertation de 1500 pages où il prouvait que l'Antéchrist n'avait jamais été Notre-Saint-Père le Pape.

Une des fantaisies de notre Docteur consistait à amalgamer les conditions et les lois morales et physiques. — L'Art, disait-il, est plus fort que la Nature, et il citait tel individu si fort accoutumé à combattre ses goûts et ses inclinations, qu'il était devenu tout autre que la nature l'avait fait. Partant de ce principe, le savant Docteur avait pris toutes les peines du monde pour acclimater au Sénégal les sapins des Alpes, et dans le Groënland les orangers de Malte. Et il ne comprenait pas qu'au rebours de son axiome favori, l'Art eût été vaincu par la Nature.

Olimbarius s'était toujours fait remarquer par l'austérité de ses mœurs et de ses habitudes. Il disait que le bonheur d'être uni à une femme aimante, intelligente et point du tout coquette et volage, c'était presque le ciel sur la terre. Or, il avait employé cinquante années à chercher cette femme. Il s'était enrôlé parmi les Saints-Simoniens ; il avait tâché de découvrir à leur suite la FEMME LIBRE en Egypte, et le résultat de ses recherches, tel qu'il le consigne dans ses manuscrits, est d'une misanthropie que je crois inutile de reproduire.

Une autre chasse, et celle-ci plus fructeuse, avait été

celle des bouquins. Partout où il passait, il les achetait, les empruntait, — Dieu me garde de dire qu'il les volait par centaines! Puis, lorsqu'il ne savait qu'en faire, il fabriquait un catalogue et vendait à son de trompe ce qui l'embarrassait. C'était alors un vrai plaisir de voir notre homme, comme il le fit en 1859 à Kœnigsberg, endosser l'habit noir et la cravate blanche et s'installer dans la salle de vente. Avec quel intérêt il suivait les enchères! Quelles poignées de mains il donnait aux plus gros acheteurs! Quel peu de cas il faisait des autres! Puis il trouvait moyen de faire enchérir pour son propre compte, et, en somme, l'adroit bibliomane! il ne vendait que les rebuts de sa bibliothèque.

Au tome II de ses *Varia*, page 974, il rend lui-même compte de ses idées au sujet des livres et des collections.

« Jacques Absconditus, mon excellent ami, n'ayant plus rien à voir ou à faire dans ce monde, s'en alla voyager dans l'autre. Deux médecins et la fièvre l'aidèrent beaucoup dans ce voyage. Lorsque je sus de quoi il s'agissait, j'eus quelque envie d'en faire de même. Mais je n'avais pour lors ni fièvre ni médecin à portée et je dus ajourner mon idée.

« Mon ami s'était procuré un peu partout toutes sortes de livres. Le Diable me poussant, je les acquis, et me mis à les inventorier et classer. Il m'en coûta un mois de travail, une forte migraine et quelques ophthalmies. Cela fait, je voulus étudier ou, pour mieux dire, lire, çà et là, quelques in-folios. — Feu mon ami disait qu'un gros in-folio avait toujours à ses yeux une forte présomption de science. — Mais ma lecture acheva d'épuiser mes yeux et surcharger ma mémoire, et je me dis qu'après tout, et pour bien des choses, il vaut mieux penser que lire... Puis il m'est avis que le bonheur gît dans le désir et non dans la possession. C'est en obéissant à ces idées que, par trois fois, à Upsal, à Kœnigsberg et à Paris, j'ai vendu mes livres et me suis même fort amusé à les voir vendre; j'étais assez heureux que de n'y rien perdre. Puis je recommençais. »

Vers la fin de sa vie, le Docteur Eric Olimbarius sentit que le repos lui devenait nécessaire. Il envoya un peu partout ses œuvres, et il obtint en échange les diplômes de vingt-sept Académies ou sociétés savantes.

« Mon médecin m'avait conseillé la plus grande activité. — Mon ami, me disait-il, ne soyez jamais inoccupé; lisez. écrivez, chantez, faites n'importe quoi, mais surtout fai-

tes quelque chose. — Je pris à la lettre l'ordonnance et me résolus à ne rien faire du tout. Or, après avoir mûrement réfléchi, j'avais acquis la preuve que rien au monde n'était aussi bien que les Académies le symbole de l'indolence et de l'oisiveté. J'en connaissais une qui, tous les dix ans, publie le recueil des discours de réception et les réponses de Monsieur le Président (1). J'en avais avisé une autre de laquelle on n'a jamais vu autre chose que son inscription annuelle dans le *Guide* de son département (2). On m'en avait signalé plusieurs autres qui s'épargnent même ce faible signe de vie. Où pouvais-je donc réaliser mieux que dans les Académies cette utopie de repos après laquelle courait le bon roi Pyrrhus ? Qui, moins qu'un académicien, écrit, pense ou travaille?

« Je briguai l'honneur d'être admis en ces honorables et somnolentes compagnies. La chose me réussit plus et mieux que je ne l'avais espéré. En moins de deux ans, je pus former une ample collection de diplômes, accompagnés de lettres à peu près coulées dans le même moule. Toutes ces Académies étaient également heureuses et fières de me compter parmi leurs membres. Très-rarement elles me demandaient la primeur de mes travaux, mais jamais elles n'oubliaient le chiffre de la cotisation annuelle. On ne saurait être en France homme d'esprit sans payer de 5 à 25 francs par an, selon les statuts ou tarifs académiques. Je ne sais même pas si en certaines sociétés savantes et litteraires, on ne met pas en première ligne ces détails arithmétiques. — Monsieur, m'écrivait naguère un secrétaire perpétuel, nous sommes heureux d'adjoindre aux nôtres un nom si honorable, etc., etc., que le vôtre. Votre diplôme est prêt ; mais nous vous l'enverrons seulement lorsque vous aurez acquitté votre cotisation de..... »

Olimbarius s'accommoda quelque temps de l'oreiller ou des pavots académiques ; mais ce genre de vie ne tarda pas à lui paraître un peu trop monotone. Il se remit à voyager, tout en suivant ses idées, qui n'étaient jamais celles d'aucun autre. On le voyait habituellement à Naples en juillet ; et en décembre, il aimait à vivre au cœur des Alpes. « Le philosophe, écrivait-il (*Varia*, t. I, p. 74), ne tient nul compte des saisons; ni la neige, ni la pluie, ni le soleil, ni la tempête ne sauraient l'effleurer. » Ce système ne lui réussit pas toujours, car il faillit mourir des suites d'un bain de mer pris dans les eaux du Bosphore le 20 décembre. Puis, en outre, il semblait tou-

jours poursuivre de relai en relai quelque idée. Je me rappelle lui avoir vu faire deux voyages : l'un en Suisse, pour étudier les registres où les voyageurs inscrivent leurs noms; et l'autre dans les Basses-Alpes, pour y recueillir les inscriptions des montres solaires.

Le 15 septembre — *Ann. Dom.* 1829 — la fantaisie m'avait conduit en France, dans le département des Basses-Alpes. Je désirais surtout d'y étudier l'antique tour de Porchères. Je passai plusieurs jours à la contempler et l'admirer dans ses détails, et je ne puis douter, ainsi que je l'ai prouvé dans ma Dissertation *De Industriâ et Artibus qui gigantorum in temporibus floruere*, — je ne puis douter qu'elle n'ait été jadis l'un des contreforts de la tour de Babel. Si Dieu me prête vie, j'ai même le projet (que mon pauvre ami n'exécuta pas!) de faire, en deux volumes in-folio, une courte MONOGRAPHIE de cette Tour et du vieux manoir des Laugier de Porchères.

Puis je pris un singulier plaisir à parcourir et admirer le pays. Les formes du paysage y sont, en général, hardies et fortement accentuées. La vallée de Limans, le Bouquet-du-Roi, les collines de Fontienne et Saint-Etienne, Niozelles, le prieuré de Ganagobie, Volx, Dauphin... Tout ici porte un caractère particulier. Ce ne sont pas les vastes horizons ni les profonds déchirements des Alpes ou des Pyrénées. Ce ne sont pas non plus ces vulgaires monticules que la nature entremêle ailleurs avec des plaines fertiles et monotones. La topographie des Basses-Alpes semble exprimer partout l'idée du repos et de la tranquillité. Le tiède soleil d'automne enveloppant à la fois les montagnes et les vallées, les imprégnait d'une douceur qui rarement est traduite par les brûlants rayons dé l'été. Combien de fois le cœur n'a-t-il pas été serré au départ d'un ami! Les belles journées de l'Automne produisaient ici sur moi les mêmes impressions, et je passais de longues heures à contempler ces arbres dont la feuille jaunissait, et ces prairies dont le gazon se flétrissait. Chose singulière! il me parut que beaucoup d'autres devaient penser comme moi et que les montres solaires étaient partout l'écho d'une pareille mélancolie.

Il y a peu d'horlogers dans les Basses-Alpes ; et, sauf un individu à Forcalquier, qui régle les horloges, ferre les chevaux et vend des sangsues, je ne crois avoir vu personne se livrer à cette ingrate industrie. Mais, par contre,

on voit un peu partout des montres solaires, — toujours accompagnées de maximes ou sentences.

Le Docteur Olimbarius, oubliant ici sa concision habituelle, sacrifie vingt-neuf pages et demie à la transcription et à l'explication de ces inscriptions. Il admire surtout celle de l'horloge du collége de Forcalquier :

Enfant, souviens-toi que je sers
A marquer le temps que tu perds.

Il la fit imprimer à dix mille exemplaires par un imprimeur fort en renom à Forcalquier, et il l'envoya à tous les lycées, colléges et écoles du vieux monde.

Un peu plus loin, il décrit avec une complaisance assez prolixe le gothique manoir d'Ardenne, perché et presque suspendu sur un immense ravin, au bas duquel devrait rugir un torrent. Ce n'est qu'à force de travail qu'on a rendu ces lieux habitables. Aussi l'inscription de l'horloge solaire est-elle un hommage à ce travail :

Horam si quæras hora laboris adest!

Un autre jour, égaré dans les rues sinueuses et tortueuses de Mane, il avisa la tour ou clocher de l'Eglise dominant les masures du village et vivement colorée par le soleil. Au haut de cette tour, l'horloge solaire indiquait mélancoliquement les heures avec cette inscription :

Me Lumen, Vos umbra regit!

A quelque cent pas du château de Porchères, Olimbarius remarqua une terrasse d'où la vue embrassait un vaste horizon. Depuis la cîme aiguë de la Roche-Amère jusqu'aux larges rochers de Ganagobie, c'était une multitude de tertres, de rochers et de vallées pittoresquement amalgamées. Il oubliait les heures en admirant ce merveilleux spectacle. Puis l'ombre se formait et la nuit rapide et profonde couvrait le pays. L'horloge traduisait philosophiquement cette impression, et au-dessous du cadran on lisait : ITA VITA.

Feu mon ami ne redoutait aucune course. Il était heureux d'avoir trouvé à Mane un cordonnier qui sut apprécier la bizarre configuration de ses pieds, et il profitait de cette chance. Un jour, il fut à Ganagobie. Aucuns y seraient allés pour étudier les ruines gothiques du Prieuré, beau-

coup y auraient grimpé pour chasser le lièvre et le lapin. Quelques-uns même n'auraient eu d'autre idée que celle de contempler un immense panorama. C'est presque le Righi de la Provence. Olimbarius avait vraiment d'autres fantaisies et il se bornait à recueillir les inscriptions des montres ou horloges solaires. A la Brillanne, il lut celle-ci dont la brièveté lui plut infiniment : *Ultima Latet.* Sur la porte d'une auberge, il en remarqua une autre : *Tempus Fugit.* — Ailleurs, à Niozelles, je crois, il avisa celle-ci : *Dies Sicut Umbra Fugit* ; tandis qu'un peu plus loin, il transcrivait celle-ci : *C'est peut-être la dernière.*

Fontienne, petit village situé sur un plateau de rochers, plaisait encore beaucoup à notre Docteur. Il y admirait, non pas les belles et romantiques proportions du paysage, — parfois il goûtait fort peu ces choses-là, auxquelles, quelques jours plus tard, il n'en préférait aucune, — ici, ses souvenirs relatent simplement les patients et incessants travaux de l'agriculture. Il observe que, si tourmenté que soit le sol, quelque impatient de la culture qu'il paraisse être, il est partout dompté par l'industrie de l'homme. Aussi fit-il un cas tout particulier de l'inscription de l'horloge : N'EN PERDS AUCUNE.

En 1837, le Docteur accomplit en Suisse sa douzième pérégrination. Voici comment il en parle, tome I, page 606 et suivantes :

« De 1814 à 1835, j'avais, si je ne me trompe, onze fois exploré les vingt-deux cantons de la Suisse Française, Allemande ou Italienne. Je savais par cœur toutes ses curiosités; et peu s'en faut que, pour caractériser mon opinion à ce sujet, je n'emploie la brutale et familière expression du Père Duchesne...

« Si, en la présente année 1837, je suis retourné dans ce pays, qu'on veuille bien ne pas attribuer ce voyage à quelque sotte fantaisie de *Touriste.* Je savais et tout le monde sait que, de dix-huit à quarante ans, rien n'exalte les jeunes imaginations comme l'idée d'un voyage en *Suisse*. C'est là le *nec plus ultra* des jouissances et des surprises. — Et certes, le pays est bien fait pour outrepasser toutes les idées et pour faire bégayer poètes et prosateurs qui veulent le décrire. Moi, je n'en dirais rien, mais je me bornerai à rechercher quel effet il a produit sur la tourbe de ses admirateurs.

« Aucun moyen pour atteindre ce but ne me parut préférable au dépouillement des registres d'hôtel où les voya-

geurs inscrivent leurs noms, et surtout à la lecture des observations consignées dans une colonne spéciale. En certains pays d'Italie et d'Allemagne, on ne se borne pas à demander à l'étranger son nom, son domicile et sa profession ; on veut encore connaître son âge, on veut savoir d'où il vient, où il va; le but de son voyage, la date de son passeport, son état civil : célibataire, veuf ou marié; le culte qu'il professe, etc., etc. En France, on se contente de la simple indication du nom et du domicile. Les aubergistes en Suisse sont bien plus malins et ne sont nullement fâchés de voir leurs registres servir en quelque sorte de journal à de naïfs voyageurs. — *Ne vous arrêtez pas*, dira l'un, *aux bains de Rosenlaui. Le maître des bains, non content de nous avoir trompés sur une pièce de monnaie, nous a injuriés et menacés d'une manière épouvantable.* Un Anglais recommande comme *Confortable* la Clef-d'Or d'Altorf et dit que l'aubergiste est *Charmant.* — *Charmant pour les Anglais!* inscrit même au-dessous un Lyonnais.— *Mme ..... y a payé deux francs un peu de beurre et de pain.* Le duc d'Orléans passa deux fois, il y a un an, à Meyringen, et deux fois il inscrivit son nom sur le registre de la même auberge. Un plaisant écrivit en latin : *Beati illius regionis incolæ qui viderunt ipsissimis oculis Illustrissimum, Magnanissimum, Clarissimum, Incomparabilissimum et Longissimum Dœcem Rossolinum Pouletum Principem Hæreditarium* Du Roâ de notre Choâ...

« Un Prussien dépose sur le même registre qu'il vient de voir les *Très-intéressants travaux entrepris pour resserrer la Limmat et qu'il part le lendemain pour le Grimsel pourvu que le temps soit beau*! Il est, on effet, fort désagréable d'être accompagné par la pluie. Un Grenoblois nous apprend naïvement au Weissenstein qu'il y est arrivé *tout mouillé.*—*Sèche-toi, animal*! se hâte d'écrire un Génevois.

« A ces révélations fort insignifiantes s'en mêlent parfois de plus curieuses. Les unes peuvent être utiles, les autres apprennent à juger celui qui les a formulées. Ainsi Paganini et Mme Malibran, hébergés à l'hospice de la Grimsel, au lieu de désigner leur patrie, se bornent-ils à dire qu'ils sont EUROPÉENS. Ainsi l'ambassadeur de France, dédaignant tous les détails, écrit-il simplement et en grosses lettres : LE DUC DE MONTEBELLO. Les Anglais aussi affectent une très-grosse écriture et les mots de GENTLEMAN et ENGLAND sont toujours en évidence.

Au lieu d'indiquer les dernières villes où ils ont séjourné,

les voyageurs aiment assez à désigner la plus éloignée. Les uns arrivent en droite ligne de Calcutta, les autres de Constantinople. Voici un Breton qui vient de Jérusalem, un Suédois qui compte partir demain pour Tombouctou; tandis qu'un Ecossais arrive directement du Golfe Persique à Martigny.

« Lorsqu'il s'agit de déterminer la profession qu'on exerce, on rencontre de singulières explications. Mme ..... ne sachant qu'écrire, nous apprend qu'elle est *mère de plusieurs enfants*. A Schaffouse, nous sommes prévenus que Mlle ..... *est amateur de la belle nature*. Plusieurs commis voyageurs se qualifient de négociants. — Presqne tsus les Français sont avocats, presque tous les Anglais sont *Gentlemen*, sauf M..., à Soleure, qui ne sait encore ce qu'il est.

« Deux rimailleurs de Rouen ont aligné je ne sais combien de rimes pour décrire au Grimsel les horreurs de la nature. — M.... est beaucoup moins poétique; et si vous essayez l'ascension des glaciers au Grindelwald, il vous engage à vous *munir de pelles et de pioches en cas qu'on soit surpris par une lavange!* — Un peintre parisien à Ragatz prie les amateurs du beau sexe d'aller au bourg d'Appenzell et surtout de descendre à l'Hôtel du Brochet où ils auront pour hôtesse *la femme la plus jolie et la plus coquette assurément de toute la Suisse. Elle porte un costume pittoresque et extrêmement piquant. Il est inutile d'ajouter que son miroir lui a souvent appris qu'elle est jolie.*

« Quelquefois l'aubergiste croit devoir passer légèrement la plume sur certaines annotations; mais il le fait d'une manière discrète et de telle sorte que rien n'échappe à la vue. Les malencontreuses observations ont très-souvent un caractère égrillard. Plus souvent encore elles sont irrespectueuses à l'égard des vingt-deux louables cantons et particulièrement à l'endroit des procédés de la police à Genève et à Bâle.

« J'ai pareillement observé la crainte qu'ont la plupart des hommes d'avouer le mauvais état de leur santé. En quelques villes et notamment a Genève et Zurich, la police désire savoir de chaque voyageur quel est le but de son voyage. A cette demande on répond invariablement par l'un de ces deux mots : AFFAIRES ou AGRÉMENT... Et dans un pays où se rassemblent habituellement tous les riches poitrinaires de l'Europe, aucun ou presque aucun n'ose écrire ces tristes mots : *pour cause de santé*.

« Vive Dieu ! poursuit le Docteur, il valait bien la peine que le Bon Dieu se fatiguât à mettre au monde tant et de si grandes et si belles choses ! Il valait bien la peine qu'il multipliât en ce coin de terre toutes les merveilles de sa puissance, toutes les splendeurs de ses œuvres pour que leur vue ou leur considération aboutît à ces beaux résultats. — Bonne cave, écrit l'un ; — mauvaise cuisine, observe l'autre. — Jolie hôtesse, annote celui-ci ; — détestable voiture, remarque celui-là... — Et puis, tout est dit. De la considération des œuvres de Dieu, il ne ressort pour la tourbe des oisifs que de puériles et grossières impressions. Vraiment il a eu raison le Prophète lorsqu'il écrivait QUE LES LIEUX RACONTENT LA GLOIRE DE DIEU ! S'il avait compté sur les récits et les louanges des voyageurs, certes l'Inspiration Divine aurait autrement caractérisé sa phrase. »

Mon ami conserva de tout ceci un souvenir amer, une impression moróse et fâcheuse. Comme, au fond, il était assez bon homme. il laissait peu remarquer les nuances pénibles de son caractère et, plutô que de heurter ses amis st voisins, il borna son esprit de critique à l'appréciation de quelques œuvres purement littéraires. Le pauvre homme avait eu la sottise de conserver sa conscience, telle que Dieu lui avait donnée, et il lui était impossible de dire que la monographie de tel édifice était un chef-d'œuvre, ou que l'histoire de telle bourgade était écrite en pur allemand. Il croyait encore que dire à un homme ce qui était vrai n'était point le blesser et le blesser à mort. Il fut tout surpris lorsque les petits hommes auteurs de gros livres se ruèrent sur lui et lui disputèrent jusqu'à son titre d'honnête homme !... Il changea donc de système et c'est à lui que l'on doit, en effet, une manière neuve et tout à fait originale de juger et disséquer un livre.

« J'avais loué, dit-il, tome II, page 319 et suivantes, j'avais loué une petite cabane sur la plaine inculte d'où la rivale de Sparte, Thèbes, dominait les vallées de la Béotie. Un jour, le facteur m'y remit une lettre et un paquet. La lettre était de mon ami le chevalier Wardtweinoff de Münster et le paquet renfermait un in-quarto de six cents pages patiemment élaboré par mon ami. Le livre était intitulé : *Essai de description analytique et abrégée d'une charrue nouvellement perfectionnée*. A l'âge de soixante ans, le chevalier s'était imaginé qu'il était agronome et il s'était mis à écrire avec une telle hâte et un si

grand entrain qu'il n'y eut bientôt plus une question agricole ou forestière sur laquelle il n'eût émis son opinion. Or, il me demandait la mienne sur son livre. Moi qui de ma vie n'avais rien eu à démêler avec de telles utopies, j'étais fort embarrassé pour répondre au désir du savant agronome. Lire son livre! Six cent quatorze pages sur une charrue! C'était plus que ne pouvaient le lui promettre ma vue et ma patience. Je laissai donc là le livre et continuai mes recherches sur l'emplacement où fut enterré Pélopidas.

« Quelques jours après, en retournant de Thèbes à Athènes, je dus passer par Eleusis et revoir le champ que Cérès avait autrefois ensemencé de ses mains divines. Que pouvais-je imaginer de mieux que de raconter la légende de Cérès? — J'ajoutai la description du pays qu'elle avait fécondé. Puis, s'il n'y a pas erreur dans mes souvenirs, je décrivis un bas-relief antique enseveli dans les eaux du golfe Saronique. D'habiles plongeurs m'en avaient procuré le fac simile, et j'y avais deviné la forme un peu altérée d'une charrue. Cette charrue était sans nul doute celle de Cérès, et c'était précisément celle que venait d'inventer ou perfectionner le chevalier de Wardtweinhoff. Tout ceci forma un assez long article inséré dans le *Münstern Zeitung*. Le monde savant lui fit bon accueil et trois Académies, onze Sociétés d'agriculture et quatre Sociétés de statistique me nommèrent membre correspondant.

« Le hasard m'avait appris ainsi la meilleure manière de critiquer un livre. C'était ds n'en rien dire. Ce système me servit à merveille et pour en rendre l'application plus aisée, je me nantis du *Dictionnaire de la Conversation*. Je trouvai dans ce recueil, et n'importe sur quel sujet, un article tout prêt. C'est au plus si je me permettais de modifier la première phrase, et de tailler la dernière en forme de péroraison. Je mettais en tête le titre de l'ouvrage et surtout je n'oubliais pas d'indiquer le libraire qui le vendait; puis, je cousais çà et là dans le texte quelques lambeaux du livre. Je donnais un aperçu de la TABLE DES MATIÈRES, et ce genre de critique pas trop difficile me valut une telle popularité que je ne sus bientôt plus où caser les livres et brochures qu'on m'offrait. »

Le Docteur Olimbarius ne s'était jamais piqué de constance. On pourrait écrire tout un volume sur les entreprises qu'il essaya, les projets qu'il forma, les livres dont il écrivit les premières pages, etc., etc. Bref, au bout de

quinze ou dix-huit mois, il ne voulut plus entendre parler de critique littéraire. — A quoi sert, disait-il, de s'occuper de livres qu'on ne voudrait pas avoir faits? — De signaler à la bienveillance du public des rapsodies qui n'ont ni mérite ni utilité? — De vanter de gros volumes où les exigences de la grammaire ne sont pas respectées ?... Ces motifs et beaucoup d'autres que je ne me permets pas d'indiquer engagèrent feu mon ami à porter sur un tout autre point le but de ses études. Le pauvre homme jouissait de quelque fortune; il n'avait ni femme, ni enfants, ni neveu, ni nièce, pas même de filleul ou de filleule ! et il se livrait au travail avec une ardeur fébrile. Il lui fallait toujours sept ou huit heures d'étude par jour, terme moyen, et il se serait pendu plutôt que de ne pas humer la poussière de ses bouquins. On a même assuré que, pour moins les perdre de vue, il fit un jour transporter son lit au centre de sa bibliothèque.

Il y avait en ces temps-là, en Suède et surtout en Allemagne, des nuées de savants qui n'avaient ni feu ni lieu. — La nuée s'abattait tantôt en une ville et tantôt en une autre, et là elle formait, — aux frais des savants indigènes, — ce qu'elle appelait à volonté un Congrès scientifique, historique ou littéraire. Quelquefois même, au lieu de Congrès, elle organisait à grand bruit des Assises littéraires. Ce genre de vie, un peu partout, ne pouvait manquer de plaire à mon savant ami. Il se mit à la suite des susdits savants et siégea avec eux à Stockholm, Upsal, Gœttingue, Iéna, Heidelberg, Wurtzbourg, Mayence, etc., etc. Mais il était au nombre de ceux que tout séduit et que rien ne contente. Aussi se laissa-t-il vite aller de l'engouement le plus irréfléchi à la répulsion la plus absolue.

« Le Congrès siégeait, dit-il (tome I, page 777), depuis huit jours à Carlsruhe, et une forte migraine ne m'avait permis d'assister à aucune de ses réunions. On vint me chercher et on m'obligea en quelque sorte de prendre part à la séance de clôture. C'était vraiment imposant. Tous les savants, — mon Dieu, qu'il y en avait de savants ! vingt-cinq douzaines, dit-on, — étaient assis sur triple rang et sur une estrade au fond de la salle. Ils avaient régulièrement endossé l'habit noir couronné d'une cravate blanche, et ils écoutaient leur président avec une gravité qui tenait fort de l'engourdissement ou du sommeil.

« Messieurs, s'écriait le Président, la modestie peut

être permise à un individu ; mais une Société Savante doit avoir la conscience de sa valeur et de son importance, Lors même que vous ne le diriez pas, les pierres rendraient témoignage à votre haute intelligence et à vos lumineuses découvertes. C'est grâces à vous que le champ de la science peut véritablement être dit *sans limites*. Vous avez apporté la lumière jusqu'au creux des ténèbres, et vous pouvez dire avec Milton que ce sont aujourd'hui des Ténèbres Visibles :

Darkness visible.

« C'est vous qui avez su découvrir et prouver philosophiquement que la lumière différait de la nuit et que les éléments constitutifs de l'ombre n'étaient qu'une négation des principes essentiels du jour. Avec le même talent que Socrate, vous avez étudié les puces et savamment prouvé qu'elles fuient à l'avance les régions menacées par une épidémie. Vous avez discuté le sens d'une inscription Arabe, Phénicienne, Cophte, Carthaginoise ou Samscrite, et bien que vos mémoires aient établi cinq ou six interprétations tout à fait diverses, Il n'en demeure pas moins acquis à la science que vous avez fait ce qu'avant vous nul autre n'eût osé faire, et que vos heureuses témérités nous ont valu cinq ou six traductions également vraies ou plausibles.

« Que vous dirai-je, Messieurs et doctes Confrères, de vos MONOGRAPHIES ? Avant vous, le monde savant ignorait l'énergie et la puissance de ce mot. Vous lui avez donné uue si grande souplesse que la thèse de Pic de la Mirandole, — *De omni re scibili et quibusdam aliis*, — peut seule en exprimer l'idée. Vous avez vu naguère une de ces savantes Monographies en deux gros volumes sur l'aiguille de Cléopâtre. L'auteur y traite magistralement de tout ; et si dans le premier volume il ne dit rien de l'Egypte et de Cléopâtre, on ne peut nier qu'il n'en parle quelquefois vers la fin du second volume.

« Vous avez mis en lumière, Messieurs et doctes Confrères, d'incroyables systèmes et découvertes en agriculture, en astronomie, en mathématiques, en chimie et alchimie. Vous avez surtout vulgarisé et mis à la portée de toutes les intelligences cette belle et prodigieuse science de l'Economie Sociale. Quelques esprits chagrins et moroses ont bien pu dire qu'elle n'était guère applicable à

nos mœurs et à nos habitudes; mais là n'est pas la question. Il était digne de vous d'élaborer une œuvre gigantesque et, plus habiles que les architectes de Babel, de parachever un monument où rien ne reflète la vieille idée de Dieu. »

Le Président alors se couvrit; les habits noirs, les cravates blanches s'inclinèrent profondément, tandis que du sein de l'auditoire, une voix stridente,, — la voix d'une femme. — appliquait aux savants je ne sais trop quelle dénomination... qu'en France on éviterait d'employer ailleurs qu'en la célèbre Académie d'Asnières.

Un Ex-Bibliophile.

La fin à un prochain numéro.

La *Revue* ne saurait être indifférente à tout ce qui honore notre cité. M. Pierre de Campou, dont la famille est des plus honorablement connue et estimée à Marseille, vient d'être nommé professeur de mathématiques au Lycée impérial d'Avignon, après être sorti le second de l'Ecole Normale supérieure et avoir été admis à l'agrégation ès-sciences. M. de Campou a à peine vingt-trois ans. Il a fait ses études à Marseille à l'Institution Saint-Augustin, d'où il est sorti bachelier ès-lettres et ès-sciences, et les a complétées au Lycée de Montpellier. C'est un succès obtenu très-rarement à cet âge et qui honore à la fois le lauréat, sa famille et sa ville natale.

LA DIRECTION.

Le Gérant : J. Mathieu.

Marseille. — Typ. Veuve Marius Olive, rue Paradis, 68.

TENUE DES GRANDS-JOURS A PERTUIS.

—

ANNÉE 1628

I.

L'article qu'on va lire a pour but de remettre en lumière un épisode de l'histoire d'une ville de l'arrondissement d'Apt, qui mérite, par son importance, une faveur exceptionnelle.

En vue des lecteurs à qui ce terme de *Grands-Jours* aurait cessé d'être familier, je me hâte de dire qu'il n'a rien à démêler avec les jours naturels, dont la croissance marche progressivement jusqu'au solstice, mais qu'il s'agit de ces grandes assises qui se tenaient de temps à autre, par ordre du Roi ou du Parlement, tantôt dans un lieu tantôt dans un autre, selon les besoins du moment et la nécessité des circonstances.

Pertuis a eu maintes fois l'avantage de donner asile au Parlement de Provence, dans des temps de trouble ou de calamité publique, et cet avantage n'est pas un des moindres ornements de ses annales. Comme cette ville est placée, par son admirable situation géographique, de manière à former du côté du midi, une sorte de trait-d'union entre la haute et la basse Provence, il est facile de comprendre que cette Compagnie, avec les précédents qu'elle gardait par devers elle, se déterminait plus aisément pour cette localité que pour toute autre qui ne pouvait invoquer à son bénéfice les droits de la centralité et l'agrément du climat.

A l'époque où devait être fixée la tenue des Grands-Jours de Pertuis, la peste sévissait en Provence et surtout dans la ville où siégeait le Parlement. Voyant qu'il n'y avait plus de chance d'en arrêter le cours, et que c'était peine perdue de s'opposer à des dangers imminents, devenus chaque jour plus redoutables, l'auguste Compagnie avait à prendre une mesure décisive. Préoccupée de la pensée qu'elle était redevable de la distribution de la justice à tous les habitants de la province, elle résolut d'abandonner Aix, principal foyer de la contagion, et de se transporter à Salon, ville charmante qui porte bien son nom par l'agrément de son site et l'excellence de ses conditions hygiéniques. Ajoutez à cela l'avantage de se trouver dans le voisinage d'Aix, qui, à titre d'affligée et d'aînée de toutes les villes du Comté, devait recevoir la première les marques d'intérêt des représentants du Prince, et les secours dont ils disposaient pour consoler ses infortunés habitants.

Le Parlement, avant de se séparer, arrêta qu'une Chambre, tirée de son sein, serait envoyée à Pertuis, pour y rendre la justice, par forme de Grands-jours, et connaître des appels des siéges de Digne et de Forcalquier, seules sénéchaussées de la Haute-Provence ; mais on déclara, dans cet arrêté, que les magistrats , qui étaient demeurés à Aix pendant la contagion, auraient le choix sur leurs anciens, pour faire partie de cette Chambre.

Dès qu'à Pertuis on eut reçu ampliation de l'arrêté dont je viens de parler, la ville se mit en mesure de faire convenablement approprier un local pour les audiences de la noble Chambre. Il le fallait vaste et spacieux, d'autant que les affaires qu'on avait à débattre pendant la durée des Grands-Jours, attiraient un grand nombre de citoyens d'en deçà et d'au-delà du Luberon. C'était, à coup sûr, une église ; mais, faute de documents, je ne puis en dire le nom. Cependant, d'après ce que j'ai ouï à Pertuis, de la bouche d'hommes instruits, tout me porte à croire qu'on choisit l'église des Carmes, dont le beau vaisseau, fruit de la munificence de Marguerite d'Oraison-Cadenet, fait encore aujourd'hui l'admiration des connaisseurs. La chose devient encore plus probable quand on se souvient de l'application qui fut faite à la Chambre de Pertuis, d'une antienne de Notre-Dame-du-Carmel, pour célébrer le succès fort contestable et, à mon avis, de mauvais aloi, de cette Chambre sur le Parlement de Salon.

Le principe de l'établissement des Grands-Jours fut donc posé à Aix ; mais il ne reçut son application que lorsque le Parlement se trouva installé dans sa nouvelle résidence. L'un des premiers soins, en effet, de l'auguste Compagnie fut de former la Chambre de Pertuis. Je place ici les noms de ceux qui firent partie de celle-ci, parce qu'ils appartiennent à l'histoire de l'arrondissement d'Apt. Ces noms sont ceux des présidents de Coriolis et de Saint-Jean (qui mourut avant d'avoir eu le temps de franchir la Durance), des conseillers de Peiresc, de Thomassin, de Saint-Marc, de Dedons, de Flotte, d'Arnaud, de Leydet-Sigoyer, de Leydet-Fombeton, de Joannis, de Suffren, d'Espagnet et de Cheylan, tous séculiers, à l'exception de l'illustre Peiresc, qui était conseiller-clerc, chargé de représenter l'Eglise dans toutes les questions où elle était mêlée. A la tête du Parquet, on voyait les sieurs de Thomassin et de Guérin, avocats et procureurs généraux.

Après cette opération, la Compagnie, séance tenante, détermina les attributions de la Chambre de Pertuis. D'abord, l'avis prévalut de ne la considérer que comme un démembrement de ce sénat souverain. Ainsi la Cour de Salon, représentant le corps, conserva la juridiction de la police, la vérification des édits, la réception des magistrats et généralemont tout ce qui excédait les simples fonctions judiciaires; sauf, dans ces cas, à consulter la Chambre de Pertuis, ou à recevoir les députés qu'elle enverrait pour intervenir aux délibérations de la Cour précitée.

Sur les réclamations de cette Chambre, quelques articles du règlement que je viens de résumer, ne tardèrent pas d'être modifiés ou même d'être remplacés par d'autres mieux au gré des parties intéressées; mais ces concessions parurent insuffisantes. La suprématie que conserva sur sa rivale la Cour de Salon devint le point de départ d'une division qui, comme on le verra bientôt, eut les suites les plus fâcheuses.

Les Grands-Jours de Pertuis auraient achevé leur cours sans encombre, si la séparation de la Compagnie en deux parties avait pu s'accomplir dans des conditions ordinaires et au milieu du calme profond du pays; mais la passion, avec laquelle il faut toujours compter, vint bientôt y déposer ce triste germe, dont l'éclosion devait produire la discorde entre deux branches sorties du même tronc, branches respectées de chacun, parce que celui-ci se montrait vénérable à tous.

Le sujet de cette discorde est des plus futiles et, si on le jugeait avec nos idées, il serait tout au plus justiciable des journaux officiels ou officieux, comme on voudra les appeler. Cependant il ne parut pas tel aux graves magistrats dont il s'agit dans ce mémoire. Tant est vraie cette remarque de Montesquieu, qu'on n'offense jamais plus les hommes, qu'alors qu'on les choque dans leurs cérémonies ou leurs usages, surtout lorsque ceux-ci sont une des formes d'un grand pouvoir, d'un pouvoir illuminé par les splendeurs du trône! C'est, en effet, une violation de ce genre qui mit le trouble dans le Parlement de Provence, et y rompit l'heureuse harmonie dont la présence au sein des corporations produit tous les biens, et dont l'absence y engendre tous les maux.

II.

Dans l'ancienne monarchie, l'annonce des Grands-Jours et leur tenue en dehors de la ville où siégeait le Parlement, formait un événement qui mettait en émoi toute une province; car les hommes sont enchantés de rencontrer sur leur passage l'extraordinaire, comme les fervents sont émus à la vue du merveilleux que désire leur imagination. Ce sentiment a d'autant plus de prise sur eux, qu'il donne ouverture à de nouvelles idées, avec lesquelles ils défraient les instances et les répliques de la conversation.

Tenir des Grands-Jours à l'écart de la ville parlementaire, c'était d'abord fournir à la curiosité l'agrément de voir la justice distribuée dans un ordre différent de celui auquel on était depuis longtemps habitué. Et puis, n'y avait-il pas un attrait particulier à la suivre dans sa marche lente, sous sa forme nouvelle, alors qu'elle avait pour but d'arrêter et de châtier, d'un côté, les violences de la noblesse feudataire; de réprimer et de punir, de l'autre, les désordres de la haute et de la basse cléricature!

Pourquoi donc s'étonner que les populations fussent en mouvement, dès l'instant que l'indiction de ces solennelles assises était publiée dans les villes et les campagnes? Pourquoi s'étonner de voir que les écrivains taillaient leur plume, afin de se mettre en mesure de raconter les phases diverses qu'avaient à traverser ces assises dramatiques, qui devaient se dénouer devant des juges en robes rouges, siégeant dans une vaste église convertie en prétoire?

Ainsi, Fléchier, le célèbre auteur des *Oraisons funèbres*, n'a pas dédaigné de se faire l'historien des Grands-Jours de l'Auvergne, tenus en 1665-1666. Ruffi nous a laissé un récit intéressant de ceux qui s'ouvrirent à Marseille presque sous ses yeux, pour l'expédition d'affaires de toute nature, qui abondent toujours dans une ville de premier ordre. Cependant une chose singulière à constater, c'est qu'aucun historien de Provence n'a parlé des Grands-Jours de Pertuis, ou, s'il en a parlé, il ne l'a fait que d'une manière superficielle. Le seul fait qui vienne à l'appui de ce silence, c'est la lutte qui s'éleva, dès le principe, entre la Chambre de cette ville et la Cour de Salon, lutte déplorable qui, en détournant les magistrats de leur voie, ne leur permit pas de remplir le mandat qu'ils avaient reçu de leur mandant couronné. Je laisse ces généralités pour entrer dans les détails.

Faible d'abord, et à l'état latent, couverte d'une gaze assez peu transparente pour dérober au public ses nuances, cette lutte s'accentua bientôt sous l'éclat flamboyant de l'atteinte, d'une simple atteinte portée au cérémonial usité à Aix entre *Messieurs de la Cour*. Voici comment la chose s'était passée, d'après le rapport de M. Prosper Cabasse, auteur d'un excellent résumé sur l'histoire du Parlement de Provence.

Le président de Coriolis, qui présidait les Grands-Jours de Pertuis, s'était contenté de ne prendre sa robe rouge qu'à la salle d'audience, ainsi que l'avaient constamment pratiqué les présidents à mortier, lorsque le premier président était dans la ville, lui seul ayant alors le droit d'aller au palais et de revenir à son hôtel avec son costume.

Une malheureuse idée d'indépendance et de rivalité sur le Parlement de Salon, fit désirer à la Chambre de Pertuis que son président y jouît des mêmes honneurs que le chef de la Compagnie. Le président de Coriolis fut obligé d'exécuter cette délibération et de se rendre, en robe rouge, de chez lui à l'église des Carmes, qui servait de salle d'audience. La Chambre de Pertuis donna aussitôt connaissance de cette détermination au Parlement de Salon. Mais la sagesse du premier président et son amour pour le bien public qui l'avait fait s'éxposer courageusement à tous les dangers d'une maladie pestilentielle, ne surent pas le prémunir contre sa susceptibilité, lorsqu'il apprit cette résolution.

Transporté de colère, il crut y voir une insulte person-

nelle, et en conçut un profond ressentiment. La chose pourtant paraît légère et ne mérite pas, ce semble, tout le fracas qui se fit autour d'elle; mais les flatteurs qui se trouvent partout où il y a des gens dignes d'être exploités par ceux qui veulent vivre à leurs dépens, l'enflèrent jusqu'au point de lui donner les proportions d'un véritable triomphe des Grands-Jours sur le Parlement de Salon.

Evoquant leurs souvenirs classiques, et mettant les paroles de la liturgie au service de leur malignité, ils appliquèrent à la Chambre de Pertuis et à son président l'antienne dont j'ai déjà parlé. La teneur de cette antienne, toute à l'adresse de la Vierge du Carmel, est celle-ci : GLORIA LIBANI DATA EST EI, DECOR CARMELI ET SARON. Ici un *lapsus linguæ*, facile à exécuter et commis à dessein, mettait à la place du plantureux SARON de la Bible le charmant SALON de la Provence. Ainsi, à l'aide de ce changement, on semblait dire au président de ces Grands-Jours : « Assis sur les fleurs de lis d'or dans le temple du Car- « mel, vous y luttez de prérogative avec le fier Liban « d'Aix et avec les modestes vergers de Salon. »

Il y avait dans cette bluette assez de feu pour incendier les matières inflammables que couvait la tête des magistrats composant la Cour de cette dernière ville. Solidaires de la susceptibilité de leur chef et animés du même courroux, ils écrivirent à ceux de Pertuis pour les inviter à venir conférer avec eux sur cet objet. Mais, empreinte des sentiments qui les dominaient. cette lettre était peu propre à amener une conciliation. En effet, elle donna lieu à une réponse dont les expressions étaient encore moins modérées. Cette circonstance fut cause que des plaintes furent portées au Roi contre la Chambre de Pertuis.

Le moyen d'arrêter les maux qui allaient jaillir de cette division paraissait facile, et Louis XIII, de prime abord, jugea qu'il existait dans la réunion des deux corps dont la jalousie ne pouvait que s'alimenter par l'éloignement. Ainsi quand deux parties d'un même composé cessent, étant séparées, de soutenir de bons rapports entre elles, et que chacune, dans sa vie de relation, s'écarte de l'état normal, ce que la saine philosophie nous conseille, c'est de mettre un terme à cette séparation et à revenir à l'état primitif qui, à titre de plus ancien, se rapproche aussi davantage du type fourni par l'étude de l'idéal : *Quod antiquius hoc quoque verius*; or, l'union des parties dans le tout

étant cet état primitif, arrière donc toute fantaisie des hommes qui voudraient en détacher quelques-unes : *Quod Deus conjunxit homo non separet.*

III.

Le Roi profita de cette leçon et se hâta de la mettre en pratique. La réunion fut prononcée et eut pour conséquence le retour à l'unité si profitable aux corporations tant civiles que religieuses.

Les magistrats des Grands-Jours, ayant eu connaissance de cette décision souveraine, se mirent en mesure d'envoyer le conseiller Dupérier à Salon, afin de ménager un accommodement. Mais, par une malheureuse fatalité, il arriva trop tard. Déjà les lettres de réunion étaient parvenues, et en obtenant ce succès, le Parlement de Salon, oubliant tout à coup ce qu'il devait de ménagement et d'indulgence à des membres de son propre corps, parut moins vouloir terminer une querelle qu'étaler un triomphe. De sorte qu'au lieu de ramener doucement à lui les magistrats de Pertuis, il leur députa le conseiller de Paule et le procureur général, pour leur signifier avec appareil les lettres royales.

Ce procédé hostile ne manqua pas de produire l'effet que la sagesse aurait dû prévenir. Il porta l'irritation au comble. Au lieu de se réunir au Parlement de Salon, la Chambre de Pertuis adressa au Roi des remontrances dans lesquelles elle se plaignait avec amertume des autres membres du Parlement, et députa le conseiller d'Espagnet pour soutenir ces plaintes auprès du monarque.

Les lettres précédemment obtenues par les magistrats de Salon n'en furent pas moins confirmées ; mais, pour ménager l'amour-propre de ceux de Pertuis, le Roi permit qu'ils ordonnassent eux-mêmes leur réunion, par une espèce de *motu proprio*, ainsi que le Parlement de Salon en fut averti par Mgr le garde-des-sceaux.

C'était un léger avantage accordé à la Chambre de Pertuis, et cependant elle voulut en abuser à son tour. En effet, elle s'empressa de casser le premier arrêt d'enregistrement des lettres de réunion rendu à Salon, de même que la procédure qui en avait été la suite, et cela dans des termes qui pouvaient blesser les convenances. C'est ainsi que les magistrats de Pertuis se séparèrent ; mais ils se

firent précéder à Salon par leurs sceaux et leurs registres. Un conseiller, en qualité de garde des sceaux de la province, fit briser sur le champ les premiers, pour abolir la mémoire de cette Chambre, dont les prétentions rappelaient au Parlement de fâcheux souvenirs. Les registres étant ensuite examinés excitèrent, chez les magistrats de Salon, des cris d'indignation, parce qu'ils y lurent l'arrêt dont je viens de rendre compte, et cette découverte fit rassembler la Cour à la hâte pour en délibérer.

La Chambre de Pertuis s'était attendue à ce que cet arrêt, par lequel elle avait clos ses travaux, ne pourrait être accueilli avec indulgence. Aussi députa-t-elle deux de ses membres pour expliquer les motifs qui le lui avaient dicté. Mais en vain ceux-ci demandèrent-ils à la Cour de Salon de ne point prendre de délibération au sujet de cet arrêt jusqu'à ce que le Parlement fût rétabli à Aix, ou du moins jusqu'à ce que la Chambre de Pertuis eût été admise à délibérer avec la Compagnie dont elle faisait partie. Ces propositions dilatoires furent hautement repoussées ; et le procureur général, en insistant sur la nullité et l'inconvenance de l'arrêt dont il s'agissait, crut être infiniment modéré en concluant seulement à ce qu'au lieu de procéder par voie de cassation, le Parlement se bornerait à demander justice au garde-des-sceaux. Cet avis fut accueilli et finit par amener un arrêt du Conseil qui cassa toutes les procédures faites par la Chambre de Pertuis, et termina une querelle dont tous les honnêtes gens avaient gémi du fond de l'âme.

Cet arrêt, sans doute, coupa court à toutes les discussions ; mais il n'éteignit pas dans les cœurs le ressentiment de la Chambre de Pertuis provoqué par la révocation de ses pouvoirs.

Envisagé comme l'auteur de cette disgrâce, le premier président devint l'objet de sa haine ; et ce sentiment qui, d'ordinaire, conduit à l'injustice ceux dont l'âme n'est pas assez généreuse pour s'en défendre, dicta aux magistrats une conduite dont ils auraient rougi, s'ils avaient pu la juger de sangfroid.

Mais il y a plus : le service du Roi et le bien des justiciables souffrirent de cet état de choses amené par de vaines questions sur la préséance ou sur le *puntiglio*, par lequel les esprits vulgaires semblent seuls capables de se laisser impressionner. Cependant, dans la circonstance dont il s'agit, de graves magistrats, de savants légistes

qui, au nom du Prince, étaient venus ouvrir les Grands-Jours dans une ville qui les entourait de ses respects, au lieu de remplir cette noble mission, donnèrent l'exemple d'une susceptibilité indigne de leur caractère. La justice qu'ils étaient chargés de distribuer exigeait tout le temps que devaient prendre ces trop courtes assises, et ce temps ils le perdirent en de frivoles discussions sur lesquelles, par respect pour la majesté du lieu où se trouvait leur prétoire, ils auraient dû invoquer carrément la question préalable. Ainsi il y avait beaucoup d'affaires à juger sur l'appel interjeté par les parties ou par le ministère public à l'encontre des décisions rendues par les juges de Digne et de Forcalquier ; ainsi il y avait beaucoup d'appels comme d'abus pour excès de pouvoir de la part des juges d'église ou pour défaut de compétence de la part des supérieurs majeurs ; ainsi la noblesse feudataire, toujours disposée à tracasser ses pauvres vassaux, avait besoin qu'une main forte et autorisée traçât autour d'elle un cercle qu'elle n'osât pas franchir ; mais tout cela, la Chambre de Pertuis qui, en le faisant, se serait attiré les bénédictions populaires, le laissa de côté au préjudice du bien public. Elle aima mieux s'abandonner au droit fil du courant de la vanité, que de remplir des fonctions austères dont les masses attendaient les plus heureux résultats. Tant il est vrai que l'amour-propre, toujouts mauvais conseiller quand on n'écoute que lui, entraîne ses complaisants sur une pente rapide qu'il faut fatalement descendre, et au bout de laquelle on ne rencontre que mécomptes et déceptions.

L'Abbé ROSE.

Lapalud, le 14 juin 1866.

LES ANCIENS CHEMINS DE MARSEILLE.

(Suite).

Marsilho-Veire, dont on a fait Marseille Veire, est le point sur lequel fut établie la seconde vigie. Celle-ci recevait les signaux de Riou, les transmettait à celle de la Garde qui, à son tour, les communiquait au gardien de la Maison-Commune.

Une partie de la montagne appartenait à Pierre Puget. Une bergerie en porte encore le nom; on l'appelle le Jas-Puget. Elle est peu éloignée de la *Baume-Roland*, à laquelle on arrive par un sentier escarpé.

L'entrée de cette grotte est pénible. Semblable à un tuyau de cheminée, il faut se hisser des pieds et des mains pour y pénétrer. La grotte est un profond corridor, à l'extrémité se trouve une petite salle assez élevée, où une station prolongée n'est guères possible. On y respire avec peine. La retraite n'est pas sans difficulté. En quittant l'excavation souterraine, il faut gravir le sentier pierreux, et on se trouve satisfait de revoir la lumière et de respirer l'air de la montagne, après cette excursion dans ce séjour ténébreux. Le nom vient, dit-on, d'un fameux détrousseur qui habitait cette grotte (1).

De ce point, on monte au plateau. Là, gisent les débris des anciennes vigies. Lorsque le grand lac bleu n'est pas agité par la tempête, c'est à une distance de quatre-vingts kilomètres que l'œil découvre l'horizon; aussi, n'est-ce que à la paix que ce poste a cessé de fonctionner. La vigie de Marseille-Veire a été supprimée en 1814. L'élévation de la montagne est de quatre cent trente-trois mètres.

(1) On a dit qu'une longue galerie conduit de la grotte jusques à Cassis. Outre que ce passage n'est pas facile à reconnaître, il est probable que jamais personne n'a tenté cette course aventureuse.

Sur une des hauteurs voisines, du côté de Luminy, se trouvent deux localités appelées *Mont-Joie*. La plus rapprochée est surnommée la *Fontaine-d'Ivoire*. MontJoie, ainsi qu'il a été dit plus haut, était le nom donné à des monceaux de pierres, qui servaient à indiquer les chemins; aussi, semble-t-il que la seconde appellation renferme le même sens et viendrait de *Fundus Viarum*.

Le nom de *Marsilho-Veire* paraît venir de *Mas-Salium-Viarum*. — Métairie des Chemins Saliens, — étymologie qui s'accorde avec celle de *Mas*, — Αργος, — Mazargues, — métairie neuve. — Cet ancien village, rapproché de la plaine, aurait succédé au hameau bâti par les Saliens, probablement à l'entrée des divers chemins qui se dirigent vers la montagne.

Le mélange des différents idiomes que l'on rencontre, disséminés, sur la première partie du Chemin du Littoral, depuis Cassis jusques au Cap-Croisette, témoigne du passage successif des peuplades qui ont constamment fréquenté ces parages, attirées qu'elles y étaient par la pêche du corail, très-fructueuse autrefois. On y trouvait aussi des éponges et des coquillages de toutes sortes dont cette côte est encore abondamment pourvue. On lit dans Grosson, que les Romains avaient établi une teinturerie pour la couleur pourpre de Tyr, et qu'ils l'obtenaient avec le coquillage pêché sur ce rivage, connu sous le nom de *Pourpre* et vulgairement appelé : *Porcelaine* (1).

Outre les corailleurs, ces lieux étaient encore fréquentés par les dénicheurs de faucons, qui parcouraient tout le pays pour prendre ces oiseaux si recherchés autrefois. Les plus renommés étaient ceux de l'île de Riou. Chaque année, on en faisait cadeau au Roi, à l'époque où l'art de la fauconnerie était l'apanage exclusif des Grands Seigneurs.

Nous arrivons maintenant à la partie occidentale du chemin; elle commence aux Goudes et longe le rivage jusqu'à l'embouchure de l'Huveaune, laissant à gauche les Bains-Phocéens; plus loin, l'ancienne Chapelle de Mont-Redon.

Le point où l'Huveaune se jette à la mer ne présente aujourd'hui que un faible obstacle au tracé d'une route en cet endroit; mais il n'en serait pas de même si la plaine de

(1) On trouvait beaucoup de ces petites coquilles sur le rivage de la Tourrette Il y en avait de deux sortes : *leis Virantos* et leis *Bouzelanos*.

Saint-Geniez était un vaste étang, et surtout si à une époque reculée, ces eaux formaient le port de *Leonium*, dont il a déjà été parlé. En ce cas, il faut admettre que la voie quittait le rivage pour suivre les sinuosités du port.

L'existence de *Leonium* repose sur des documents certains. L'abbaye de Saint-Victor avait sur les droits d'ancrage de cette rade des privilèges octroyés par Charlemagne et confirmés par Louis Ier en 823. Ceci, certainement, n'indique point que la plaine de Saint-Genièz fut l'emplacement occupé par cette station de navires, mais cequi parait plus concluant, c'est que l'Abbaye possédait des salines voisines de l'Eglise Saint-Pierre-de-Paradis. Cette église était peu éloignée du Petit-Saint-Geniès; elle existait encore au XIVe siècle, et les salines figurent dans des récits où sont relatés des faits arrivés en 1319, le voyage du Comte Robert à Marseille.

Faut-il maintenant çiter des rapprochements qui ne sont pas sans intèrêt? Le Martigues, bâti au XIIIe siècle, — au bord d'un étang, — fut appelé Saint-Geniés, les eaux de Marignane, étang de Lion. Ce nom, que l'on retrouve en d'autres lieux, a toujours servi à désigner des plaines ou des étangs marécageux; il paraît venir de *Lues*, — contagion, — dont on a fait *Leoniam*, et plus tard, *Lion*. Enfin, ce qui précède vient à l'appui de ce qui a été dit au sujet de l'embouchure de l'Huveaune et de la place occupée par le Couvent des Cassianites (1).

Revenons maintenant à notre voie. Elle se dirigeait vers le Roucas-Blanc, Endoume et aboutissait au Farot.

Dans le vaste périmètre, borné d'un côté par la mer et de l'autre par le Quartier d'Endoume, on rencontre les *Catalans*, la *Tête-de-More*, la Citadelle *Saint-Nicolas*, la *Fontaine-du-Roi*.

Le Farot.

On écrit aujourd'hui *Pharo*. On suppose que l'Arsenal de marine dont parle Strabon était situé sur l'éminence orientale, vers le Port. Plus tard, on y a vu les Infirmeries. Le nom vient de Φάρος, — phare. Il paraît que les anciens y avaient élevé un fanal pour diriger les vaisseaux du-

(1) Voir la *Major*, p. 465, pour quelques faits relatifs à ce port de *Leonium*.

rant la nuit. Quoiqu'il en soit, ce signal a été maintenu là à diverses époques. En 1340, le Consul de Naples était obligé de fournir une partie de l'huile nécessaire à l'éclairage du fanal placé sur les hauteurs du Farot.

L'esplanade, telle qu'on la voit aujourd'hui, a été créée au commencement de notre siècle. Ce fut pendant quelque temps la promenade à la mode. On s'aperçut bientôt de son éloignement. Les mécontents se vengèrent par des chansons. Une d'elles avait pour refrain :

I Ho !
Es oou Faro
Mounté vant leis Dameisellos
I Ho !
Es oou Faro
Mounté vant leis Moussuros.

Ce qui indiquait clairement que l'on n'y voyait ni *Muscadins* ni *Grandes Dames*.

Une fête où le caractère méridional se manifesta par les démonstrations les plus expansives, eut lieu au Pharo en 1814, à l'occasion du banquet donné au Comte d'Artois. Cette fête, éminemment populaire, se termina par une immense *Farandoule*, organisée spontanément autour du Pavillon occupé par le Prince et les Autorités.

Les Catalans.

Là où l'on voit, depuis quelques années, le bel établissement de bains qui a conservé le nom du quartier, vivait anciennement une colonie de pêcheurs Catalans. D'après la tradition, une famille de ce pays, poussée jusques à nos rives par le mauvais temps, se décida à s'établir sur cette côte : c'était, dit-on, quelques années après la peste de 1720. Un certain nombre de leurs compatriotes vinrent planter leur tente au même lieu.

Dans un long batiment dont la façade peu élevée portait encore les traces des arcades des Vieilles Infirmeries, les Catalans établirent leur demeure. Ils vivaient là du produit de la pêche, ayant conservé leur nationalité, leurs usages, leur costume, lorsqu'en 1790, on voulut les inscrire sur les rôles de la marine. Un beau matin, une petite

flotte s'acheminait vers les côtes de Mataro ; elle emportait toute la colonie, qui ne revint que à l'époque de la Restauration.

Les Catalans ne s'écartaient guères de leur quartier; ils venaient rarement en ville. On les voyait, le Dimanche après la messe, sur la Place Saint-Victor, les hommes avec leur grand bonnet de laine écarlate, les femmes, la taille serrée dans un casaquin de velours frangé d'or.

Il y a une trentaine d'années que la colonie Catalane a quitté le pays. Des manifestations turbulentes eurent lieu plusieurs fois dans le quartier, après la Révolution de Juillet; ce n'était pas fait pour y retenir de paisibles pêcheurs : ils partirent! Chaque année, à l'époque de la belle saison, il en revient quelques-uns, — aujourd'hui les fils des anciens habitants. — Ils se rendent au Cap-Croisette avec leurs barques, se livrent à la pêche du corail, et s'en retournent à l'approche de l'hiver.

La Tête de More.

On appelle de ce nom le promontoire qui s'élève à droite à l'entrée du Port. Il domine le rivage si renommé où l'on trouve les *cloonvissos* de la *Réserve*, — les cames. — Le nom vient de Μόρα-Τήθος, — réserve de coquillages. —

D'après Nostradamus, le nom de Tête-de-More aurait été donné à ce rocher à cause de sa forme. Ceci a bien pu s'accréditer, malgré que l'on n'ait jamais pu voir là un profil Ethiopien, et du reste ne saurait détruire le nom primitif. C'est une altération consacrée par le temps.

La Citadelle Saint-Nicolas.

Il n'est personne qui ne connaisse le mot si souvent répété : — « *Chacun ici a sa bastide ; je veux aussi y avoir la mienne.* » Ainsi parla Louis XIV : c'était pendant son séjour à Marseille, en 1660. La construction de la Citadelle fut résolue. Elle fut achevée dans peu de temps. Il y avait tout près de là, et voisine de la mer, une petite Chapelle appelée Notre-Dame-de-Bon-Port ; elle occupait l'emplacement sur lequel s'élève aujourd'hui le Palais-Impérial (1).

(1) Maître Annibal, qui mourut à cent vingt ans, avait été em-

La Fontaine du Roi.

C'est le nom donné au rocher de la Réserve, faisant face au Port. C'était le point de débarquement ; il était indiqué par une petite colonne. Sur l'éminence on voyait l'ancienne Poudrière.

L'appellation Française n'a ici aucune raison d'être ; car, avant notre Canal, il n'y a jamais eu ni fontaine ni source en cet endroit. Mais si on revient à la dénomination Provençale : *Fouent d'oou Rei*, on arrive à l'origine du nom : Εφυν-Δόρεί. — Fonds-de-Guerre ; — ce qui indiquerait l'entrée de l'enceinte où était situé l'arsenal de marine dont il a été parlé au passage du Farot.

Nous nous trouvons maintenant à l'entrée du port de Marseille, — le *Lacydon*, déjà cité. — A droite s'élève la célèbre Abbaye de Saint-Victor, fondée par Saint Cassien, venu de Constantinople en 410. Ce vieil édifice dont les terrains étaient presque contigus au rivage, s'en trouve séparé aujourd'hui par le Bassin du Carénage, créé en 1831. En creusant ce bassin, on a trouvé une certaine quantité de tombeaux, et au-dessous, une carrière de pierres à bâtir qui remonterait donc à une époque très-ancienne ; elle était fort peu élevée au-dessus du niveau de la mer. L'étendue de cette carrière autorise à croire que, de là, ont été extraites les pierres qui ont servi à élever les premiers remparts de notre ville. Un passage de Grosson semble indiquer que c'était avec celles du Cap-Couronne ; mais cet Ecrivain n'a pu soupçonner ce qui a été découvert de nos jours. On trouva, de plus, dans les fouilles, des débris de fresque verte parfaitement conservée, et des fragments de mosaïques ; ceux-ci composés de pièces irrégulières, blanches, paraissent appartenir à la mosaïque à compartiments, la plus simple de toutes, celle qu'on employait, comme pavé, dans les passages publics.

Nous avons laissé le Chemin du Littoral à la pointe des Catalans. De là, il se dirige vers l'éminence occupée plus tard par la Citadelle Saint-Nicolas. La voie qui traverse la forteresse indique le tracé de cet ancien chemin, dont la

ployé, en qualité de journalier, à la construction du Fort Saint-Nicolas. Il avait constamment, dit-on, une gousse d'ail à la bouche. Il est, du reste, représenté sur des anciennes gravures devenues fort rares, avec un panier de glanes d'ail.

continuation se développait sur la plage sablonneuse appelée aujourd'hui Rive-Neuve.

Ce quartier a commencé à se former en 1786. Plusieurs appellations servaient à en désigner les diverses parties : la Terre des Prud'hommes, — la Pierre de Marbre, — la Construction, — le Quai aux Huiles, — le Quai de la Machine, — le Cabotage.

Terre des Prud'hommes

On appliquait aux Prud'hommes-Pêcheurs le nom de ce terrain vague où l'on entreposait les bois de la Marine : c'est l'emplacement occupé aujourd'hui par le Bassin du Carénage.

On sait que les Prud'hommes, *Probi Homines Piscatorum*, exercent une jurisdiction qui informe des délits de pêche. Il paraît toutefois que la dénomination des lieux a une toute autre origine, quels que fussent, d'ailleurs, les droits acquis, plus tard, par les chefs du Corps des Pêcheurs sur ce sol occupé à diverses époques par les Calfats.

Il y avait à Marseille plusieurs Aumôneries : elles distribuaient les dons en denrées du pays ; l'administration en était confiée à des Recteurs nommés : *Probi eleemosinæ piscatorum*. On retrouve là le souvenir des Prud'hommes et l'appellation de cette terre, qui fournissait les produits destinés aux pauvres. Ces produits consistaient en vin, huile et autres récoltes.

L'Œuvre établie à Saint-Victor était connue sous le nom de Petite-Miséricorde. Les petits gâteaux, — *leis Navettos*, — dont il se fait un si grand débit à l'occasion de la fête de la Chandeleur, nous rappellent ces anciennes aumônes.

Tout près de ces lieux, on voyait un faubourg appelé du Revest, *Villa de Revesto*. Il était sous la jurisdiction de l'Abbaye de Saint-Victor. On trouve parmi les Supérieures du Monastère de Notre-Dame-de-Sion, Thérèse d'Arcussia, du Revest.

La Pierre de Marbre.

La partie du quai que l'on rencontre après le Carénage, en venant vers la ville, doit son nom à un énorme bloc de marbre qui a séjourné sur la rive pendant près d'un demi-siècle.

La Construction.

Placé primitivement au Plan-Fourmiguier, puis tout près la Place-aux-Huiles, puis enfin sur l'emplacement où nous le voyons aujourd'hui, le chantier de construction a vu s'élever tant et de si beaux navires qui firent la fortune des vieux comptoirs Marseillais. Ce terrain fut acheté par la ville en 1689.

C'était un jour de fête, le jour où on lançait un vaisseau à la mer. Une population nombreuse accourait pour assister à ce spectacle toujours grandiose, toujours saisissant.

En 1822 eut lieu le lancement d'une frégate. L'opération réussit à merveille ; mais, arrivée au milieu du Port, cette masse énorme, lancée à toute vitesse, brise les amarres, poursuit sa marche furibonde vers la rive opposée, et, sans la résistance qu'elle trouve devant plusieurs rangs de barques mises en pièces, devant les fortes dalles du quai, c'en était fait de la maison située sur ce point. La façade fut légèrement labourée par les pièces de l'avant (1).

Quai aux Huiles.

C'est la Place que traversent, depuis plus de cent ans, les chargements d'huiles qui viennent alimenter nos savonneries. Sur ce quai, on voit les vestiges du Couvent des Bernardines, transformé plus tard en magasins d'entrepôt ; à côté, le grand bâtiment connu sous le nom de Marquisat.

Cet emplacement avait été promis aux Récollets en 1621, mais Charles de Lorraine étant parvenu à se le faire céder, y fit construire, entourée de vastes jardins, une résidence appelée l'Hôtel-de-Guise.

Quai de la Machine.

On donnait ce nom à la partie située devant le Hangar-de-la-Douane. On y voyait, faisant face à la Rue Fortia, la Machine à mâter, cette longue et massive échelle double plantée au bord de l'eau.

Un Turc paria de faire trois fois le plongeon du haut de la machine en bas. Le premier saut périlleux s'accomplit

(1) Ce fait se passa tout près de la Place des *Bousquetiers*. On sa combien le quai était étroit avant d'arriver à ce point.

aux applaudissements des spectateurs ; ainsi en fut-il du second ; quant au troisième, pour cette fois la foule n'applaudit pas. Le pauvre Turc succomba à la tâche. La machine égalait la hauteur des maisons de Rive-Neuve.

Quai du Cabotage.

Ce petit quai fermait l'entrée du canal sur la ligne de la Rue Breteuil. C'était autrefois la Darse, précédée de l'ancien chantier de construction.

Tel était le Quai de Rive-Neuve à la fin du siècle dernier. Mais en remontant à l'année 1687, on y trouve l'Arsenal des Galères. Borné par la Rue Sainte, il s'étendait depuis le Couvent des Bernardines jusques à l'emplacement où s'élève aujourd'hui le Grand-Théâtre , et de ce point à l'extrémité de la Canebière. Celle-ci , ainsi que la Place-Royale, était traversée par le mur de clôture qui se dirigeait vers l'Eglise des Augustins et interceptait par conséquent la vue du Port.

L'établissement de l'Arsenal nécessita la suppression du Chemin du Littoral dans cette partie des quais. On y remédia par un chemin de ronde indiqué par le tracé de la voie, qui, de la Rue Sainte, venait aboutir à la Porte de la Calade, située vis à vis la Rue des Templiers.

Plan-Fourmiguier.

Antérieurement aux époques dont il vient d'être parlé, c'est sur cet emplacement que se trouvait le chantier de construction. C'est là que fut établi l'Arsenal, qui ne fut prolongé que plus tard sur les terrains de Rive-Neuve. Le mur d'enceinte du chantier, décrivant une ligne circulaire qui commençait à l'extrémité de la Rue-Vacon, se terminait, comme il a été dit plus haut, vers les Augustins ; la partie du centre était distante de la mer d'environ deux cents mètres.

On avait ménagé deux portes : l'une voisine du Cabotage, s'appelait la Porte-Rouge. Il y avait , tout près , une tour et une maison de garde nommée *la Gardetto*. Du côté des Augustins , l'autre était désignée sous le nom de *Pourtalet*. A côté s'élevait la tour dite des Augustins et aussi de Sainte-Barbe. De ce point, une voie se dirigeait vers la rue de ce nom.

Quelques détails sont ici nécessaires pour compléter ce qui a été dit déjà du Plan-Fourmiguier, — *Podium Formiguerium.* — Podium était une butte fortifiée remontant à l'époque des Romains; *Formiguerium* vient de Φόρου-Μέγα. — grande esplanade, — appellation primitive de ces lieux. Mais on y voyait aussi un grand puisard nommé *Puteus Formiguerius*. D'après Ruffi, l'eau de ce puits avait une propriété merveilleuse; d'abord trouble et puante quand on la mettait en barrique, elle reprenait sa bonté et sa limpidité après y avoir séjourné pendant quelques jours. Ce récit a trouvé des incrédules. Cependant un Historien aussi consciencieux que Ruffi n'a pu citer un pareil fait au hasard ; s'il n'a pas donné d'explication, c'est que sans doute, il l'a trouvée trop simple. Ce puits n'était autre que une grande mare; l'eau était à fleur de terre; la moindre agitation soulevait la vase; un repos de quelques jours mettait tout en état. L'humidité de ces lieux est établie par une inscription Grecque trouvée en cet endroit à la snite de fouilles faites en 1785. Cette inscription remonte à l'année 974. Faut-il citer encore le tableau qui se trouve à Gand, *une Vue de Marseille au XVI*[e] *siècle*, qui représente ces lieux couverts de marécages (1).

Le mur de clôture du Plan-Fourmiguier, élevé en 1406, fut sans doute construit pour garantir cet emplacement de l'envahissement des eaux de la Canebière. On sait que celle-ci fut occupée fort longtemps par les cordiers de chanvre, mais si on tient compte de l'étymologie primitive Κάνναβις, il faut bien reconnaître que ces lieux étaient couverts de cette plante.

Quai du Port.

De la Porte de la Calade, voisine du Plan-Fourmiguier, le chemin suivait la ligne du rivage jusques à la Tour Saint-Jean. C'était alors une grève bornée par les remparts; ceux-ci étaient percés d'un nombre d'ouvertures correspondant avec les rues principales : on les appelait *Crotos*, souterrain voûté. Une grille de fer en interdisait le passage pendant la nuit (2).

(1) L'inscription porte que sous Nicéphore, Philochreste fit construire, en ce lieu humide, des édifices pour servir d'entrepôt aux laines.

(2) Il y avait sous ces grottes des petites boutiques, des bureaux ·

En 1511, on commenca à construire les quais. Une longue file de maisons s'éleva dans peu de temps. Ces quais, agrandis à diverses époques, n'étaient que de *quatre pans* dans les premières années. La partie contiguë au Plan-Fourmiguier fut celle qu'on nomma *Quai de Buous*, dont plus tard on fit très-improprement, — soit dit sans jeu de mots, — *Cuou de Buou*. Il en a été parlé déjà.

Le premier quai, celui des Augustins, fut choisi pour le lieu de la réception faite à Clément VII, à l'occasion du mariage de Catherine de Médicis, sa nièce, avec Henri d'Orléans, fils de François I[er]; le Pape mit le pied sur le sol Marseillais, le 11 octobre 1533. L'île de la Rue-Jérusalem, qui fait maintenant façade sur le Port, appartenait à un riche marchand de la ville, Augier de la Mer, devenu, en 1319, Chambellan de la Comtesse Robert. On trouve, dans des documents du XIV[e] siècle, deux noms patronymiques semblables : Guillaume de la Mer et Olivier de la Mer. S'ils étaient, ceux-ci, également propriétaires de maisons voisines du Port, cela ne peut se rencontrer que vers le Quartier Saint-Jean.

L'île de la Place-Neuve, pour une partie, appartenait à Jean de Villages, qui avait épousé Perrette Cœur, la nièce du célèbre argentier.

La dernière correspondait avec la petite Rue de Rome qui prenait son nom d'une ancienne famille Marseillaise, la famille de Romme.

La Loge.

Le seul édifice remarquable que l'on voyait sur le Port, —édifice qui a dû être reconstruit peut-être plusieurs fois, si les choses se sont passés comme il est permis de le supposer, —était un grand bâtiment connu sous le nom de *Hostal d'oou Rey*. —la Maison du Roi, — comme on a dit plus tard. Pas plus que la Fontaine-du-Roi, cette construction, du reste très-ancienne, ne pouvait avoir aucun rapport avec le Souverain. L'appellation vient de

Actum Massilie in butigia domus Ludovici Boquerii site in rippa portus. — Acte du 5 mars 1380, Notaire Laurent Aycardi. — De nos jours, on a vu encore la Grotte-de-Villages à la Place-Neuve dont les terrains furent donnés par Jean de Villages, en 1458.

Ασερτ-Λότός, — la Maison aux armes de la Ville. — C'était l'Arsenal civil, ainsi que l'on voyait à l'entrée du Port l'Arsenal maritime. Dans les premiers temps, cet édifice se trouvait placé à l'angle formé par les anciens remparts (1).

D'après le plan de Maretz, l'*Hostal d'oou Rey* est remplacé par la grande bâtisse désignée sous le nom de *la Loge*, nom qui fut donné à la rue sur l'alignement de laquelle elle était à peu près établie. La façade principale, celle du Midi, avait vue sur la grève; tel nous voyons aujourd'hui l'Hôtel-de-Ville, sur le Port.

Cette maison ne peut être autre que celle indiquée par Ruffi sous le nom de : *Domus Officy Guerræ*.

On appelait, à cette époque, *Loges*, les baraques des marchands forains, et c'était bien là que se tenait la foire.

Presque tous les genres de commerce étaient représentés dans ce quartier, et, sans doute, la grande maison devint le rendez-vous habituel des négociants. Les banquiers y avaient leurs tables. Une partie de la rue s'appelait Rue-du-Change.

La *Logeo* fut le nom donné à la réunion appelée plus tard *la Bourse*. Il y a peine cinquante ans, on disait encore : « Descendre à la Loge (2). »

Sur cet emplacement s'éleva, en 1653, l'Hôtel-de-Ville actuel. Avant cette époque, le siége des délibérations Municipales se tenait au Palais, c'est-à-dire au vieil édifice qui se trouvait alors sur la place dite aujourd'hui du Mazeau, — *Macellum*. — Sur la façade du Midi s'ouvrait une porte qui donnait entrée à la *Visetto*, — l'escalier qui conduisait à la *Taulisso*, — le logement du Trompette-de-Ville chargé de guetter les signaux de la Garde. On voit que le nom de la rue dite de la Taulisse vient de là.

L'espace compris entre le Palais et la Loge était occupé par des jardins. On y voyait la maison de Charles de Cazaulx.

(1) En 1262, le nom de Maison du Roi fut donné à l'ancien Palais, dénommé aussi Maison-Commune. A diverses époques, le Conseil de Ville s'y était assemblé.

(1) L'usage de dire : « la Bourse, » fut introduit à Marseille par les négociants venus du Nord. Le nom vient de la ville de Bruges. Les marchands s'assemblaient là sur une place où l'on voyait un grand hôtel appartenant à la famille *de la Bourse*. Sur le couronnement du portail, se détachaient trois bourses gravées sur les armoiries. A Paris et à Lyon, on disait : « le Change. »

Le commerce n'avait pas de local officiellement reconnu pour se réunir. Fatigué de traiter les affaires en plein vent, il demanda la jouissance du rez-de-chaussée de la Commune. Les Echevins s'y prêtèrent de bonne grâce; mais, comme chaque siècle amène des exigences différentes, il fallut compter soixante-cinq mille livres.

« *Maison neuve*, *chapeau neuf*, » dit le vieux proverbe. A partir de cette époque, on ne se rendit plus à la Loge qu'en bonne tenue. — On portait alors la poudre d'ambrette et la longue épée. — Il n'était pas reçu de s'y présenter en habit gris. Un seul jour de la semaine était hors la règle ; le Samedi, le jour du départ pour la bastide.

C'est sous la direction de Pierre Puget que s'éleva l'Hôtel-de-Ville. L'écusson fleurdelisé fut son ouvrage (1).

Les deux îles de maisons qui se trouvent après la Commune appartenaient, la première, à la famille de Forbin; la seconde, à celle de Vivaud, pour une partie. La place s'appelait anciennement des *Inquants*. C'est là que se faisaient les ventes à l'encan.

On se souvient encore de *Cambe d'Araïre* et *Cambe d'Aragne*, noms anciennement donnés à deux rues visant sur le fond de la Place-Vivaud. Il paraît qu'il y avait là deux Bureaux-de-Change. Le premier nom vient de : *Cambium Ærarium*, — change des sous; le second de *Cambium de A-Reyna*, — Change de l'Or-de-la-Reine : c'était la pièce frappée à Aix, sur le modèle de celle d'Anne de Bretagne, et portant la lettre A.

On rencontre, plus loin, le quai des *Bousquetiers*, — les Patrons de barques chargées de bois;—enfin le quai Saint-Jean, où l'on voit notre ancien etablissement sanitaire, le siége de l'Intendance, appelé la *Consigne*. Le frontispice est surmonté de la statue de saint Roch : *Sant Roch émé soun chin*. Saint Roch était de Montpellier. Se trouvant en Italie où sévissait la peste, il y guérit un grand nombre de malades ; frappé lui-même, il se retira dans une forêt, où un chien venait lui apporter, chaque jour, un pain. Tel est le récit emprunté à la tradition populaire. Délivré de la contagion, saint Roch revint en Provence en 1327.

A l'extrémité du quai s'élève le Fort-Saint-Jean , — construit à la même époque que la Citadelle Saint-Nicolas.

(1) Les quatre troncs placés dans la salle de la Bourse étaient destinés à recevoir le Denier-à-Dieu. Quand une affaire était conclue, chaque partie contractante déposait une pièce de monnaie dans le tronc : le marché était irrévocablement terminé.

Il fut adossé contre la Tour Saint-Jean, bâtie sous le Roi René; celle-ci sur l'emplacement d'une plus ancienne dénommée en 1257 : *Turris-Catenæ-Portus*. La chaîne du Port y était attachée et soutenue vers le milieu par un pilon qui fut fait en 1374. Avant cette époque, il y en avait trois. L'entrée du port était donc alors divisée en quatre passes; une seule s'ouvrait journellement, — la plus rapprochée de la tour. — La clôture, dans cette partie n'était autre qu'une grosse poutre transversale. Un coup de canon tiré par la Patache annonçait, en dernier lieu, à l'entrée de la nuit, le moment de la fermeture.

Dans l'enfoncement du rempart, qui domine le pont-levis du Fort, on voyait, anciennement, une statue colossale; elle a été enlevée depuis peu de temps. Elle représentait, dit-on, le fondateur de Marseille : du reste, à l'époque, elle était connue, à Saint-Jean, sous le nom de *Marsilho*. A l'angle opposé, vers le Port, on voit toujours le Crucifix placé là de temps immémorial.

En 1790, la Municipalité demanda la reddition de la forteresse. Le Chevalier de Bausset, Major de la place, protesta seul. Il opposa une énergique résistance; mais, accablé par le nombre, il tomba percé de coups sur la porte d'une boutique vis-à-vis la Consigne.

Ici, il n'y a pas d'autre indication à donner que la ligne, déjà décrite, du Chemin de Séon. Mais il y avait certainement une voie plus courte pour aller du Port à l'extrémité de la Joliette; cette voie, c'était la Rue-Radeau. Sa continuation s'étendait sur les terrains de la Rue-de-l'Evêché, appelée anciennement *Via Gallica*. Ce tracé n'indique-t-il pas ici la limite qui divisait la ville en deux parties vers l'année 576? Quoiqu'il en soit, les grands édifices que l'on y rencontrait étaient la preuve de son importance. Il faut ajouter qu'elle était beaucoup plus large. La maison que l'on voit à l'extrémité de la Rue-Radeau fut adossée contre les murs de l'Abbaye Saint-Sauveur. Ces murs, à cette époque, bordaient la rue, dont la pente était plus douce (1).

Sur la place, on voyait encore, il y a quelques années, les restes de ce vaste bâtiment, élevé, dit-on, au V[e] siècle, sur les limites de l'ancienne citadelle. Il faisait face à la

(1) La place de Lenche était bordée d'un mur percé d'une porte qui conduisait aux Accoules. Cette porte était dénommée : *Parpyla*, Πύλη Παρά, — la porte de traverse.

Rue-de-l'Evêché. A droite, le vieil Hôtel d'Antoine de Lenche, un des Consuls de Marseille. Cet Hôtel, en 1625, appartenait à Thomas Riqueti de Mirabeau. Louis XIV y logea en 1660. C'est dans ce local que fut fondée, en 1820, l'Œuvre des Enfants de l'Etoile.

MEYNIER.

Quartier Saint-Louis.

La suite au prochain numéro.

LES FAUSSES INFIRMITÉS

OU

A BON CHAT BON RAT

PROVERBE

Personnages :

Le Chevalier de BESUCHET.
THÉMISTOCLE, son valet de chambre.
La Marquise de NOARY.
MARIETTE, sa femme de chambre.

La scène se passe à Marseille.

(Salon. Porte d'entrée au fond à droite et à gauche. Portes latérales Celle de gauche conduit chez Madame de Noary. Deux fauteuils, une table à ouvrage, chaises.)

N. B. — Toutes les indications sont prises de la gauche des spectateurs.

SCÈNE PREMIÈRE.

THÉMISTOCLE seul.

(Il entre avec un bouquet à la main.)

En voilà une de baraque !...... Personne pour recevoir les domestiques...... Comme si c'était notre métier de faire antichambre...... Aussi je vais me gêner. (Il dépose son bouquet sur la table à ouvrage, s'assied dans un fauteuil et rapproche une chaise sur laquelle il place d'abord ses

jambes qu'il élève graduellement le plus possible.) Ouf! qu'il fait bon s'étendre quand on vient de passer deux nuits en chemin de fer. Avec ça que cette position américaine a été bien certainement inventée pour faire descendre les idées dans le cerveau; et j'ai besoin d'en avoir des idées, pour le quart d'heure. (Se levant). Thémistocle, mon garçon, c'est le moment ou jamais de faire honneur au patron que l'on t'a donné à ta naissance. (Au public). Figurez-vous que M. le Chevalier de Besuchet, mon maître, s'est imaginé... (Se retournant). J'entends marcher; c'est le pas de Mariette... mon cœur l'a reconnue... elle a des bottines neuves.

SCÈNE II.

THÉMISTOCLE, MARIETTE.

THÉMISTOCLE. — Mariette!... Mariette!...

MARIETTE (qui est entrée par la droite). — Quel est donc l'Olibrius qui se permet? . . . (Reconnaissant Thémistocle.) Comment! c'est vous, M. Thémistocle...? Dieu! êtes-vous noiraud! Et depuis quand arrivé? et pour qui ce bouquet?

THÉMISTOCLE. — Ta ta ta ta... pas tant de questions à la fois, si vous voulez que je vous réponde. Je suis arrivé depuis ce matin; si je suis noiraud, prenez-vous-en à tous les coups de soleil que j'ai accrochés dans les cinq parties du monde, et quant à ce bouquet, c'est un envoi de mon maître à votre maîtresse.

MARIETTE. — Et pour moi... rien?

THÉMISTOCLE. — Pour vous, Mariette, objet de mon adoration perpétuelle, la plus belle de ces fleurs; (Détachant une rose du bouquet.) celle dont vous êtes l'emblême... une rose; car, Mariette. vous êtes une rose (La lui remettant.) parfumée à la vanille.

MARIETTE. — Tiens! vous m'avez sentie: c'est la pommade de Madame.

THÉMISTOCLE. — Parbleu, je le sais bien. Et, à propos, comment se porte-t-elle votre charmante maîtresse, Madame la Marquise de Noary?

MARIETTE. — Mais, Dieu merci, bien, très-bien même.

THÉMISTOCLE. — Avons-nous engraissé depuis le veuvage?

MARIETTE. — Raisonnablement.

THÉMISTOCLE. — Et on a pleuré M. de Noary?

MARIETTE. — Convenablement. Mais, à votre tour, donnez-moi donc des nouvelles de votre original de maître. M. le Chevalier de Besuchet... il va bien?

THÉMISTOCLE. — Coussi... coussi... Nous avons des souvenirs de voyage.

MARIETTE. — Et ce grand désespoir amoureux à l'occasion du mariage de notre maîtresse dure-t-il toujours?

THÉMISTOCLE. — Toujours.

MARIETTE. — De sorte que nous avons appris la mort de M. le Marquis...

THÉMISTOCLE. — *Senza dolor*, comme disent les charlatans.

MARIETTE (Elle croise les bras.) — Monsieur Thémistocle!

THÉMISTOCLE. — Mademoiselle Mariette!

MARIETTE. — Regardez-moi bien dans le blanc de l'œil.

THÉMISTOCLE. — Voilà... il est superbe votre blanc d'œil.

MARIETTE. — Je m'en moque bien! il n'est pas question de cela. Mais je déteste qu'on me finasse.

THÉMISTOCLE. — Qu'est-ce qui vous finasse?

MARIETTE. — Là, voyons; pourquoi votre maître envoie-t-il un bouquet au lieu de le porter lui-même?

THÉMISTOCLE. — Il est de si bonne heure!

MARIETTE. — Que ne vient-il plus tard! Ça me sent mauvais son bouquet...

THÉMISTOCLE (flairant le bouquet.) — Par exemple!

MARIETTE. — Comment donc! on voulait se brûler la cervelle; on part pour le Levant, la veille des noces; on visite l'Egypte, la Syrie, la... la...

THÉMISTOCLE (reprenant avec volubilité.) — La Perse, l'Inde.

Bourbon, le Cap, Sainte-Hélène, le Brésil, les Antilles, le Mexique et la Californie.

Mariette. — On revient. Madame est seule... Madame est libre... et il nous faut un ambassadeur!

Thémistocle. — Eh bien! Mariette, voulez-vous que je vous parle avec la plus grande franchise?

Mariette. — Cela vous est-il possible?

Thémistocle. — Ah! coquine... Voici la chose : dans notre deuxième traversée, Monsieur se promenait comme ça sur le pont (Il se promène de long en large.) en fumant son *panatelas* à côté de moi: tout d'un coup, il s'arrête pour me dire : « Gasquet! » Vous savez que c'est mon nom?

Mariette. — Parfaitement. Thémistocle Gasquet, fils d'une nourrice grecque...

Thémistocle. — Et d'un perruquier de la place de Lenche, tout ce qu'il y a de plus Phocéen.

Mariette. — Allez, allez, bavard!

Thémistocle. — « Gasquet... Décidément je ne me marierai jamais; je tiens trop à mon indépendance. — Comment, Monsieur, après la lettre que vous avez écrite à Madame la Marquise! Alors, pourquoi retourner en Europe?... Est-ce que vous ne l'aimez plus? Est-ce qu'en arrivant, vous ne comptez pas vous présenter chez elle? — Au contraire, le décence l'exige. Mais, écoute, tu es un garçon d'esprit. »

Mariette. — Il a dit cela?

Thémistocle. — Oui, il l'a dit. « Tu es au mieux avec Mademoiselle Mariette... »

Mariette. — Hein!

Thémistocle. — Oh! il l'a dit... « Arrangez les choses entre vous deux pour me faire obtenir un refus... et vous aurez pour chacun cinq *Méditerranées.* »

Mariette (riant.) — Ah! ah! c'est drôle! Tiens, comme c'est drôle!

Thémistocle. — Quoi, drôle! Qu'avez-vous donc à rire?

Mariette. — Vous allez voir... L'autre jour, je tenais Madame par la queue; je la coiffais, juste au moment où arrive la chose annonçant votre arrivée au Havre, la... la...

Comment dites-vous cela? La chose électrique? Enfin, n'importe! — « Mariette, me fait-elle, voilà Monsieur le Chevalier de retour... Je recevrai sa visite; mais je suis bien décidée à rester veuve. — Comment, Madame, après avoir si peu tâté du mariage? — Assez pour n'en plus vouloir. Je préfère mon indépendance. Tu es une fille d'esprit, Mariette...

THÉMISTOCLE. — Elle a dit cela?

MARIETTE. — Oui, elle l'a dit... « Tu fais de M. Gasquet ce que tu veux. »

THÉMISTOCLE. — Hein!

MARIETTE. — Oh! elle l'a dit... « Combinez à vous deux une rupture dans laquelle, bien entendu, le Chevalier aura tous les torts. Il y a pour vous vingt *Crédits Mobiliers* si vous réussissez. »

THEMISTOCLE. — Bravo! Puisque les voilà d'accord, rien n'est plus facile: il ne s'agit que de tourner les choses de façon à ce que chacun d'eux ait l'air... d'avoir l'air...

MARIETTE. — Imbécile!

THÉMISTOCLE. — Vous dites?

MARIETTE. — Imbécile! Mais ne voyez-vous pas que tout ça sont des grimaces. Je gagerais qu'ils sont plus enragés que jamais l'un et l'autre... Et puis, dites-moi, Monsieur le garçon d'esprit, quand vous aurez vos dix Méditerranées et moi mes vingt Crédits Mobiliers... après?

THÉMISTOCLE. — Eh bien! quoi, après?

MARIETTE. — Croyez-vous que j'aurai le cœur de me séparer de ma maîtresse? Et vous, vous renonceriez à votre maître?

THÉMISTOCLE. — Oh! pour ça, non; il ne peut pas se passer de moi. Figurez-vous que nous sommes ensemble, comment dirai-je... comme saint Roch et son chien.

MARIETTE. — Non, comme saint Antoine et son...

THÉMISTOCLE. — Ah! drôlesse.

MARIETTE. — Au lieu que si Monsieur épousait Madame...

THÉMISTOCLE. — Nous fusionnerions nos capitaux. Ah!

Mariette, tu es une fille adorable! Il faut que je t'embrasse (1)!

MARIETTE (traversant.) — Voulez-vous bien vous taire! Que signifie ce genre! tutoyer les gens! chercher à les embrasser! (Tendant sa main.) Je permets la main.

THÉMISTOCLE. (Il flaire la main de Mariette.) — Non, elle sent trop la pommade.

MARIETTE. — Insolent! (Elle lui donne un soufflet.)

THÉMISTOCLE. — Oh! pour le coup. (Il court après Mariette qui s'empare d'une chaise et la lui présente pour se defendre.)

MARIETTE (2). — N'approchez pas! Prenez garde! Oh! mon Dieu! voilà Madame! Elle va vous voir, et nous ne sommes convenus de rien... Décampez vite! (Elle remet la chaise par terre.)

THÉMISTOCLE. — Oui, mais avant il est essentiel que je vous dise à l'oreille... (Il s'approche d'elle.)

MARIETTE. — Pas de bêtise, au moins.

THÉMISTOCLE. — N'ayez pas peur. (Il lui parle à l'oreille.)

MARIETTE (pendant que Thémistocle lui parle à l'oreille). — Ah! bah!... (Thémistocle continue de lui parler à l'oreille.) Vraiment! (Même jeu.—Riant.) Ah! ah! ah! (Même jeu.) Est-il possible!

THÉMISTOCLE. — Faites-en votre profit.

MARIETTE (le poussant dehors par les épaules.) — Filez, filez.

SCÈNE III.

MARIETTE, Mme DE NOARY.

Mme DE NOARY. (Elle s'assied dans un fauteuil). — Mariette!

MARIETTE. — Madame...

Mme DE NOARY. — Vous n'étiez pas seule ici?

(1) Mariette, Thémistocle.
(2) Thémistocle, Mariette.
(3) Mme de Noary, Mariette.

MARIETTE (prenant le bouquet sur la petite table.) — C'est vrai, Madame. J'étais à recevoir ce bouquet qu'on vient de me remettre pour Madame. (Elle le donne à Mme de Noary.)

Mme DE NOARY (le prenant.) — Ah ! et de la part de qui?

MARIETTE. — Madame ne devine pas?

Mme DE NOARY. — Pas le moins du monde.

MARIETTE. — C'est M. Thémistocle qui l'a apporté.

Mme DE NOARY. — Ah ! ils sont donc ici?

MARIETTE. — Oui, Madame. M. le Chevalier vous fait dire qu'il viendra tout à l'heure vous présenter ses respectueux hommages.

Mme DE NOARY. — C'est bien... Mariette?

MARIETTE. — Madame.

Mme DE NOARY. — Je suis toute décoiffée... Accommodez-moi.

MARIETTE. — Oui, Madame. (Elle touche à la coiffure de sa maîtresse.)

Mme DE NOARY. — Bien, bien ; cela suffit. Relevez-moi donc cette manche qui descend toujours.

MARIETTE (arrangeant la manche.) — Voilà, Madame... Madame ne voudrait pas mettre une autre robe?

Mme DE NOARY. — A quoi bon! Est-ce que vous ne me trouvez pas bien comme cela?

MARIETTE. — Mon Dieu ! si... Madame est toujours ravissante ; le deuil lui sied très-bien. Mais Madame a de plus jolies robes, si on avait pu penser que M. le Chevalier...

Mme DE NOARY. — Vous êtes folle, Mariette.

MARIETTE. — Après tout, Madame a raison ; ce serait tout à fait peine perdue.

Mme DE NOARY. — Que voulez-vous dire?

MARIETTE. — Oh ! si Madame savait tout ce qui est arrivé à ce pauvre M. de Besuchet dans ses voyages.

Mme DE NOARY. — Quoi donc?

MARIETTE. — Comment Madame appelle-t-elle cette maladie qui fait que l'on pleure toujours d'un œil et que l'on n'y voit pas de l'autre?

Mme de Noary (cherchant.) — Une ophtalmie, sans doute.

Mariette. — Aphtalmie.

Mme de Noary. — Oph...

Mariette. — Oph... aph... c'est la même chose. Eh bien! M. le Chevalier a eu ce mal-là en Egypte, et à présent, il n'y voit pas plus loin que son nez.

Mme de Noary. — Vraiment!

Mariette. — Ensuite, en traversant la... la ligne.

Mme de Noary. — L'Equateur.

Mariette. — Non, Madame; la...

Mme de Noary. — La ligne équatoriale.

Mariette. — C'est cela.

Mme de Noary. — C'est la même chose.

Mariette. — Donc, en traversant la ligne que Madame vient de dire, M. le Chevalier a eu l'esprit de s'enrhumer.

Mme de Noary. — De s'enrhumer!

Mariette. — Du cerveau.

Mme de Noary. — Oh! j'y suis; le baptême du Tropique.

Mariette. — Madame dit...

Mme de Noary. — Une plaisanterie que les marins se permettent avec ceux qui passent la ligne pour la première fois; une douche froide qu'on leur fait subir. J'aurais cru que M. le Chevalier se serait mieux trouvé de ce régime hydrothérapique.

Mariette. — Non, Madame; ça lui a porté à la tête, et à l'heure qu'il est, il est tout à fait sourd d'une oreille.

Mme de Noary. — Ah! mon Dieu.

Mariette. — Après cela, en Amérique...

Mme de Noary (avec intérêt.) — Vous dites en Amérique.

Mariette (pressant un peu). — Poursuivi par des sauvages qui voulaient le manger...

Mme de Noary. — Le manger!

Mariette. — Il n'a eu que le temps de se cacher dans

un marais, où il y avait beaucoup de roseaux... N'est-ce pas, Madame, qu'il y a toujours des roseaux dans les marais?

Mme DE NOARY. — Certainement, Mariette.

MARIETTE. — Tant il y a que depuis il souffre de partout, et il en est devenu... cul-de-sac.

Mme DE NOARY.— Vous voulez dire sans doute cul-de-jatte.

MARIETTE. — Jatte... sac... c'est la même chose.

Mme DE NOARY. — Mais, Mariette, êtes-vous bien sûre de ce que vous dites-là?

MARIETTE.—Je le crois bien, Madame; c'est M. Thémistocle qui m'a tout raconté. D'ailleurs, tout à l'heure, Madame verra elle-même.

Mme DE NOARY. — C'est que c'est affreux! Ce pauvre jeune homme! tant d'infirmités à son âge!

MARIETTE. — N'est-ce pas, Madame?... Oh! c'est bien fini... Madame ne peut plus songer à l'épouser.

Mme DE NOARY. — De quoi vous mêlez-vous, Mariette! Vous savez bien quelle était à cet égard ma manière de voir; mais enfin parce qu'on n'épouse pas un homme qui a eu de l'attachement pour vous, ce n'est pas une raison pour ne pas le plaindre, et il est impossible d'entendre sans émotion le récit de pareilles catastrophes.

MARIETNE. — Comment, Madame a de l'émotion!

Mme DE NOARY. — Très-certainement.

MARIETTE. — Oh! alors je dois tout dire à Madame et je l'engage à se rassurer.

Mme DE NOARY. — Que voulez-vous dire!

MARIETTE. — Que je suis parvenue à tirer tous les vers du nez de M. Thémistocle.

Mme DE NOARY. — Oh! Mariette, ces expressions...

MARIETTE, — Dame! Madame, je n'ai pas été élevée au Sacré-Cœur: je dis ce que j'entends dire; je parle comme tout le monde.

Mme DE NOARY. — Allons, parlez comme vous l'entendrez, mais au moins expliquez-vous.

MARIETTE. — Eh bien! Madame, l'aphtalmie, la ligne

que vous savez, le rhume de cerveau, les sauvages, le marais, le cul-de-sac...

Mme DE NOARY. — Eh bien!

MARIETTE. — Frime, archifrime... Blague, archiblague... Pure invention de M. le Chevalier et de ce monstre de Thémistocle!

Mme DE NOARY. — Mais pourquoi, Mariette? Dans quel but ont-ils inventé tous ces mensonges?

MARIETTE. — Comment, Madame ne devine pas? C'est pénible à moi de le lui dire... Mais c'est que M. le Chevalier ne se soucie plus du tout d'elle.

Mme DE NOARY. — Comment donc?

MARIETTE. — Oh! du tout, du tout. Il a dit comme cela qu'il a rencontré tant de femmes dans ses voyages, et de si belles femmes rouges, jaunes, noires, que les blanches lui font mal au cœur.

Mme DE NOARY (se levant.) — Quelle horreur!

MARIETTE (1). — N'est-ce pas, Madame! Aussi comme nous allons lui donner son paquet! Je lui dirai que Madame est sortie, n'est-ce pas?

Mme DE NOARY, — Non, il reviendrait. J'ai un plus sûr moyen de me venger. Faites-le attendre.

MARIETTE. — Comme Madame le voudra.

Mme DE NOARY. — Ah! Monsieur le Chevalier, vous voulez vous jouer de moi. Rira bien qui rira le dernier.

SCÈNE IV.

MARIETTE seule.

Comment, ce n'est pas plus malin que cela! Et moi qui m'en faisais une montagne! (Elle remet le fauteuil.) C'est que Madame en tient pour ce jeune homme. Comme elle en tient!... Elle veut se venger; on sait ce que cela veut dire... Eh bien! si l'on me paie pour cette besogne-là, bien sûr, ce sera de l'argent volé. Bon! voilà les

(1) Mariette, Mme de Noary.

autres qui arrivent à présent. On a sonné... le concierge ouvre... Ils vont être là. Comme on marche vite quand on est devenu... Je ne sais plus comment dire... Cette Madame en me reprenant m'a brouillé toutes les idées.

SCÈNE V.

MARIETTE, M. DE BESUCHET, THÉMISTOCLE.

THÉMISTOCLE (dans le fond du théâtre.) — Par ici, Monsieur; vous voilà en face du salon.

BESUCHET (1). — Thémistocle, mon garçon, soutiens-moi toujours; je ne me sens pas en jambes aujourd'hui; si tu venais à me lâcher, à coup sûr j'irais donner du nez sur le carreau.

THÉMISTOCLE. — Ne craignez rien, Monsieur, nous sommes arrivés.

BESUCHET. — Il n'y a personne?

THÉMISTOCLE. — Oh! que si, quelqu'un qui ne vous est pas tout à fait inconnu.

BESUCHET. — Alors je vais ôter mes lunettes pour mieux voir.

THÉMISTOCLE (à Mariette.) (2) — Passez à droite, Mariette, c'est le côté du bon œil.

BESUCHET. — Parbleu, oui, je m'y retrouve; c'est notre charmante Mariette, plus fraîche et plus appétissante que jamais. Scélérat de Gasquet! j'ai toujours pensé que tu avais le meilleur goût du monde.

MARIETTE. — Et moi aussi, Monsieur.

BESUCHET. — Hein! que dit-elle?

THÉMISTOCLE. — Nous allons le lui faire répéter : Mariette, passe à gauche; c'est le côté de la bonne oreille. (Il change de bras avec Besuchet.) (3)

(1) Besuchet Thémistocle, Mariette.
(2) Mariette, Besuchet, Thémistocle.
(3) Mariette, Thémistocle, Besuchet.

MARIETTE. — Droite, gauche; gauche, droite. J'ai l'air d'un conscrit à l'exercice.

BESUCHET (à Mariette qui a traversé.) (1) — Vous disiez, mon enfant?

MARIETTE (criant.) — Que si j'ai le bonheur de plaire à M. Thémistocle, c'est qu'il n'est pas dégoûté.

BESUCHET. — Eh! vous n'avez pas besoin de crier si fort; grâce au Ciel, j'ai encore une oreille dont je puis entendre. Allons, puisque nous y sommes, poussez-moi un fauteuil. (Mariette pousse le fauteuil, et Thémistocle soutient Besuchet qui s'assied.) Merci, mon enfant. Ouf! aye, aye! (S'asseyant.) Tout n'est pas roses dans les voyages... n'est-ce pas, mon enfant? Je suis bien mal accommodé.

MARIETTE. — Je m'en aperçois.

BESUCHET. — J'espère qu'il n'en est pas de même de Madame la Marquise.

MARIETTE. — Je le crois bien; elle a une santé de fer. (On sonne.) La voilà qui m'appelle (2). (En s'en allant.) Allez, Monsieur, elle en a enterré un; elle en enterrerait bien encore dix. (Elle sort par la gauche.)

SCÈNE VI.

BESUCHET, THÉMISTOCLE.

BESUCHET (Il se lève vivement.) — Décidément, Thémistocle, j'étais né pour être acteur... Je me sens en verve; je suis sûr d'arriver sans encombre au bout de mon rôle.

THÉMISTOCLE (regardant par la serrure de la porte de gauche.) — En ce cas, Monsieur, rasseyez-vous; car on est déjà là. (On entend tousser.)

BESUCHET (se rasseyant.) — Qui tousse ainsi? (On tousse encore.) Est-ce que, par hasard, pendant mon absence, Madame la Marquise aurait fait l'acquisition d'une duègne?

(1) Mariette, Thémistocle, Besuchet.
(2) Thémistocle, Besuchet, Mariette.

THÉMISTOCLE (continuant à regarder). — Je ne crois pas, Monsieur, car c'est bien elle-même ; sans doute, l'émotion lui a donné la coqueluche.

SCÈNE VII.

MARIETTE, Mme DE NOARY, BESUCHET, THÉMISTOCLE.

(Mme de Noary entre appuyée sur le bras de Mariette. Au moment où elle entre, Thémistocle aide Besuchet à se relever.) (1)

Mme DE NOARY. — Pardon, Monsieur (Elle tousse.) de ne pouvoir... (Elle continue à tousser.)

BESUCHET. — De grâce, Madame, asseyez-vous, je vous en supplie.

Mme DE NOARY. — Volontiers, Monsieur. (Elle tousse.) Mais vous-même... (Elle s'arrête en faisant signe à Besuchet de s'asseoir, et en continuant à tousser.)

BESUCHET. — Si vous le désirez. (A Thémistocle.) Thémistocle, aide-moi... (Il se rassied péniblement, soutenu par Thémistocle.)

Mme DE NOARY. — Désolée, Monsieur, de vous recevoir au milieu d'une de ces crises qui, depuis quelque temps, se succèdent chez moi avec une fréquence véritablement effrayante. J'espère cependant être débarrassée de celle-ci au moins pour un quart d'heure.

BESUCHET. — Madame...

Mme DE NOARY. — Mariette ! M. Thémistocle doit avoir besoin de se rafraîchir ; conduisez-le donc à l'office.

THÉMISTOCLE (bas, à Mariette.) (2) — Il paraît qu'on veut se débarrasser de nous.

MARIETTE (sortant par la droite et Thémistocle par la gauche) — Sortons, mais ne nous éloignons pas. (Pendant le reste de la scène, Mariette paraît de temps en temps à la porte de droite, et Thémistocle à celle de gauche.)

(1) Thémistocle, Besuchet.
(2) Mariette, Mme de Noary, Besuchet, Thémistocle.

Besuchet. — Vous me voyez atterré, Madame... L'état de votre santé...

Mme de Noary (l'interrompant.) — Oh ! Monsieur, s'il vous plaît qu'il ne soit pas question de ma santé ; j'ai peu de force et par conséquent peu de moments à vous donner : ne les gaspillons pas. Permettez-moi de prendre la parole la première, et même, si cela ne vous parait pas indiscret, veuillez me faire la grâce de m'écouter sans m'interrompre.

Besuchet. — Madame, vos désirs sont des ordres pour moi.

Mme de Noary. — Vous m'avez écrit, il y a peu de temps, Monsieur, et à moins que je ne me sois étrangement méprise sur le sens de votre lettre, j'y ai cru voir la demande sérieuse d'une main devenue libre.

Besuchet. — Oui, Madame.

Mme de Noary. — Ma résolution a été bientôt prise, Monsieur; j'étais décidée à vous refuser; j'ai changé d'idée depuis quelques minutes seulement.

Besuchet. — Comment, Madame...

Mme de Noary. — Ecoutez-moi... En amour comme en bien d'autres choses, votre sexe diffère essentiellement du nôtre. Chez vous, Messieurs, c'est l'égoïsme; chez nous, c'est le dévoûment qui prédomine.

Besuchet (à part.) — Où diable veut-elle en venir?

Mme de Noary. — Si bien que j'allais refuser par dévoûment ce que vous me demandiez par égoïsme.

Besuchet. — Mille pardons, Madame; mais depuis un bon moment je cherche en vain à vous suivre; c'est sans doute la faute de mon intelligence; mais je n'ai pas le bonheur...

Mme de Noary. — C'est possible; je vais tâcher de m'expliquer plus clairement. Regardez-moi, Monsieur : les chagrins, les secousses de ces dernières années ont compromis sensiblement cette frêle enveloppe. J'ai interrogé, Monsieur, ce que, dans un autre temps, on appelait l'oracle d'Epidaure. Il m'a répondu. On m'a auscultée. Je n'ai plus qu'un poumon, Monsieur.

Besuchet. — Un poumon, Madame!

Mariette (de la porte.) — Celle-là est forte!

Mme de Noary. — On a parlé.

Besuchet (montrant sa gauche.) — C'est par ici.

Mme de Noary. — Oh! Monsieur, vous vous trompez sans doute; c'est le côté de votre mauvaise oreille; car, Dieu merci, vous en avez une bonne. Vous avez aussi un œil excellent; j'ignore lequel.

Besuchet (montrant l'œil gauche.) — Celui-ci, Madame.

Mme de Noary. — Quant au surplus de votre individu, si j'en juge par la difficulté avec laquelle vous avez paru tantôt vous lever et vous rasseoir, vous devez être à peu près impotent.

Mariette (de la porte.) — Je tiens le mot : *cul-de-jatte.*

Mme de Noary. — Eh bien! Monsieur, à quelque chose malheur est bon. Si j'eusse été la seule à apporter dans ma corbeille de mariage les tristes débris d'une santé complétement ruinée, un mariage entre nous fût devenu bien difficile : il eût fallu pour le conclure beaucoup d'égoïsme de ma part et beaucoup d'abnégation de la vôtre.

Besuchet. — Croyez, Madame...

Mme de Noary. — Vous aviez promis de ne pas m'interrompre. Remercions le Ciel de nous avoir logés à la même enseigne. Nous pouvons ainsi sans scrupule mettre en commun nos infirmités et nos souffrances; c'est une consolation; elle est triste; mais c'en est une, Monsieur. M'avez-vous comprise?

Besuchet. — Parfaitement, Madame, et je ne prolongerai pas davantage une situation ridicule. Me voilà tout à fait rassuré sur le sort de votre poumon, après la tirade que vous venez de fournir sans reprendre haleine. Vous devez l'être également sur le sort de mes yeux, de mes oreilles, et (Se levant.) j'ose le dire aussi, de mes jambes. Voyons, Madame, coupons court à cette comédie. J'ai eu le tort, sans doute, d'employer avec vous une ruse plus innocente que vous ne le croyez peut-être; elle vous aura fourni l'occasion d'exercer votre sagacité. Vous êtes vengée : nous sommes quittes.

Mme de Noary (se levant.) — Comment l'entendez-vous, Monsieur? Je vous trouve encore plus léger au moral qu'au physique. Quittes!.... ah! vous faites bon marché de la dignité d'une femme outragée. Quittes! Mais savez-vous, Monsieur, que, par votre indigne supercherie, vous venez

de détruire en quelques minutes la condition la plus nécessaire à deux êtres qui veulent associer leur nom et leur existence, la confiance. Appelez votre laquais, Monsieur, appelez-le, non plus pour réclamer le secours de son bras, mais pour repasser avec lui le seuil d'une porte que vous n'aurez plus à franchir.

BESUCHET (avec une colère contenue.) — Vous êtes dure, Madame, bien dure. Vous avez parlé de votre dignité, c'est me rappeler la mienne. Après les dernières paroles que vous venez de prononcer, n'attendez pas de moi que je vous offre des explications, ni que je m'abaisse à des excuses.

Mme DE NOARY. — Comme il vous plaira, Monsieur.

BESUCHET (appelant.) — Gasquet!

Mme DE NOARY (de même.) — Mariette!

SCÈNE VIII *et dernière*

—

Mme DE NOARY, BESUCHET, MARIETTE, THÉMISTOCLE.

THÉMISTOCLE (ouvrant la porte.) — Monsieur.

MARIETTE (de même.) — Madame.

BESUCHET. — Que veut dire ceci?

Mme DE NOARY. — Cela veut dire que nous avons des domestiques qui écoutent aux portes.

BESUCHET. — Quelle insolence!

MARIETTE (s'avançant.) (1) — Ne vous fâchez pas, Monsieur : faites plutôt pour nous ce que vous demandiez tout à l'heure pour vous-mêmes : ne nous donnez pas tort avant de nous entendre.

BESUCHET. — Eh bien! qu'avez-vous à dire?

MARIETTE — Que si nous avons été curieux ou indiscrets, c'est par pure nécessité.

(Mme de Noary, Besuchet, Mariette.

Mme de Noary. — Par nécessité?

Mariette. — Oui, Madame. Monsieur et Madame savent bien qu'il existe entre M. Thémistocle et moi d'anciens engagements dont nous ne pouvons plus reculer le terme.

Besuchet. — C'est-à-dire que vous voulez vous marier?

Mariette. — Précisément. Mais nous aurions désiré pouvoir le faire sans être obligés de quitter nos maîtres, que nous aimons beaucoup, n'est-ce pas, M. Thémistocle (1)?

Thémistocle (qui est rentré sur la scène.) — Oh! oui, beaucoup.

Besuchet. — Et c'est ce que vous allez faire, cependant.

Mariette. — Mais, Monsieur...

Mme de Noary. — Et encore de suite et sans dire gare.

Mariette. — Mais, Madame...

Besuchet. — Comment, M. Thémistocle, vous auriez ce front-là. Vous que j'ai arraché à la misère, ou, si vous l'aimez mieux, à votre boutique de la place de Lenche; vous avec qui j'ai vécu pendant quatre années de voyage plutôt comme un camarade que comme un maître.

Thémistocle. — Je ne l'ai pas oublié, Monsieur.

Mme de Noary. — Et vous aussi, Mariette, vous oublieriez à ce point toutes mes bontés. Où auriez-vous trouvé une maîtresse qui vous eût abandonné comme moi, non-seulement toute sa garderobe, mais encore tous les bijoux que je mettais à la réforme... Ah! vous êtes un monstre d'ingratitude.

Mariette. — Oh! Madame, ne parlez pas ainsi. Si j'étais ingrate, est-ce que je ne viendrais pas réclamer les vingt actions du *Crédit Mobilier* que j'ai gagnées!

Besuchet (à Mme de Noary.) — Que veut-elle dire?

Mariette. — Oui. Madame voulait une rupture avec vous; elle voulait les torts de votre côté; elle m'a promis les actions, si je réussissais à éloigner M. le Chevalier. C'est bien ainsi que les choses se sont passées.

Besuchet. — Comment, Madame, et c'est vous qui tout

(1) Mme de Noary, Besuchet, Mariette, Thémistocle.

à l'heure... Mais, non, je ne récriminerai pas. Ouvrez enfin les yeux, Madame. Comme moi, vous avez hésité. Un moment vous avez tremblé devant la responsabilité du bonheur dont vous alliez vous charger. Mais, chez vous comme chez moi, Madame, toute hésitation, toute crainte n'ont-elles pas disparu en ce moment? Ah! puissé-je vous dire l'impression que j'ai éprouvée tout à l'heure en vous revoyant, lorsque, au lieu de la jeune fille, j'ai retrouvé la femme dont le sens a mûri, dont la beauté, la grâce et l'intelligence ont grandi plus encore... Ah! Madame, je vous ai aimée, mais jamais autant qu'en ce moment... Vous gardez le silence? Est-ce un consentement? est-ce un refus? Faut-il solliciter mon pardon à vos pieds. (Il se jette à ses genoux.)

Mme de Noary. — Relevez-vous, Monsieur. Vous accorder un pardon, ce serait de mon côté être réduite à vous demander grâce.

Besuchet (Il se relève et baise la main de Mme de Noary.) — Oh! merci, madame, merci!

Mme de Noary. — Mais que ceci nous serve de leçon. Entre nous, Monsieur, désormais plus de ruse, plus de défiance, et si l'un de nous manquait à cette règle de conduite, qu'il soit permis à l'autre de lui rappeler le proverbe...

Besuchet. — *A bon chat...*

Mme de Noary et Mariette. — *Bon rat.*

Pierre BOUDEVILLE.

FRAGMENTS INÉDITS

DES MÉMOIRES

DU DOCTEUR FRÉDÉRIC-ERIC OLIMBARIUS

De l'Université d'Upsal (en Suède).

(Suite et fin.)

Feu mon ami n'avait pas le caractère aigre et taquin de certains autres savants. Il accepta simplement, au profit de ses confrères, la susdite exclamation, et il fit un fort beau traité pour prouver, à l'encontre de Cicéron, que l'opinion la plus répandue n'est pas toujours la meilleure. Mais ce livre, digne d'un meilleur avenir, il ne voulut jamais le publier. Il avait pris nombre d'actions en des sociétés industrielles, telles que les tuiles sanitaires, la pluie artificielle; les navires insubmersibles, la navigation aérienne..... et, sauf trois francs vingt-cinq centimes qu'il avait sauvés du naufrage, il y avait perdu les soixante-quatorze mille francs qu'il y avait employés. Par suite de ces déficits, il avait négligé l'habitude ou la fantaisie de solder de gros mémoires à l'imprimeur. « D'ailleurs, écrivait-il, il ne sert pas à grand'chose de vouloir être utile au public et de lui confier ses pensées. Lorsque j'étais membre de la Société de Statistique d'Upsal, je voulus offrir à mes confrères un tableau des dernières productions de la presse en Suède. J'ai perdu ce mémoire; mais je me rappelle ses conclusions. Sur cent ouvrages auxquels était échu l'honneur d'une seconde édition, quatre-vingt-treize appartenaient à la dangereuse et nauséabonde littérature des romans et du théâtre. »

Je m'abstiens de transcrire les longues dissertations de l'auteur sur ce genre de livres qui doit à la licence de ses tableaux et à la crudité de ses expressions le scandale de son succès. Olimbarius, malgré son expérience de soixante et quelques années, avait conservé l'âme la plus simple et la plus candide. Il vivait dans le monde et il ne comprenait pas ces femmes *honnêtes* qui s'épanouissaient de joie et de bonheur à la lecture de certains livres, à la représentation de certains drames.

Une autre de ses manies avait été de se croire utile à la propagation des Lettres. Il habitait, en 1830, une ville d'Italie qu'il ne désigne pas dans ses mémoires. Il se borne à dire qu'il y avait trente-trois amateurs, nombre d'hommes de lettres et sept douzaines de savants. Tout cela vivait dans une sorte de désordre et de laisser-aller qui ne souriait pas aux habitudes systématiques de notre ami. Il voulut reconnaître et organiser le chaos et créer une société de bibiophiles. Il réunit à cet effet, chez lui, gens de lettres, amateurs et savants. Il leur fit absorber nombre de tasses de thé, manger quantité de petits gâteaux et fumer une infinité de bons cigares. Tant que dura cette facile et douce occupation, il y eut entre les amateurs, savants et gens de lettres le plus sympathique accord. Lorsque feu mon ami leur exposa ses plans et leur offrit de former une société vouée à l'impression de livres rares et curieux, la voûte de la salle retentit d'unanimes et frénétiques applaudissements. On trépignait de joie, et le Docteur faillit être étouffé à force d'être embrassé. Puis, ces criailleries passées, chacun demanda la parole et prononça un fort beau discours. Il y en eut quarante-deux ou quarante-trois. « Mais, observe Olimbarius, un seul aurait suffi ; car, sauf quelque variété dans la forme, ils se bornaient à une idée unique. Chacun voulait être de l'avis de tout le monde... pourvu que tout le monde acceptât son humble opinion personnelle. »

En de telles dispositions, on ne pouvait atteindre aucun résultat. Le Docteur en fut vivement froissé. Mais, comme il tenait beaucoup à son idée, il abandonna l'Italie, franchit les Alpes et se mit en devoir de la propager en Allemagne. C'était là la patrie de Kant, Fitche et quantité d'autres nébuleux philosophes, et il devait s'attendre à ce que son idée à lui y trouvât protection et faveur. Mais on lui dit à Francfort qu'on s'occupait de banque et non de livres. On lui répondit à Berlin et à Leipsick qu'on avait

bien assez à faire à restituer le patois Provençal et que pour l'heure on ne pouvait songer à rien autre. Il ne fut pas plus heureux à Munich où les Beaux-Arts avaient pris le pas sur les Belles-Lettres. Enfin il avisa le petit royaume de Wurtemberg et en icelui une petite, — toute petite ville où on lui débita qu'il y avait force savants. Il mit à profit l'indication, et il parvint à créer dans cette petite ville la Société historique Wurtembourgeoise. La Société fondée se mit promptement à l'œuvre. Il ne lui fallut guère plus d'un an pour se nantir d'un président. — Un an plus tard, elle choisit comme en-tête de ses futures publications une chronique inédite. Puis les associés désignèrent ceux auxquels incomberait l'honneur ou la charge de l'édition. Tout ceci ne dura pas quatre ans. Mais Olimbarius mourut avant la mise en lumière de la susdite chronique.

Parmi les idées plus ou moins bizarres que feu mon ami voulut bien avoir, il ne faut pas oublier celle-ci. En 1812, il avait vu au Mexique la fièvre jaune. En 1827, il avait vu la peste à Constantinople et il voulait à toute force ne pas mourir sans avoir vu le choléra. Il se trouvait à Paris en 1835, lorsqu'il ouït dire que cette maladie venait d'éclater à Marseille. Aussitôt il boucle ses malles, fait appeler des chevaux de poste, et le voilà jour et nuit roulant sur les grands chemins, — tant il avait hâte de saisir l'occasion de voir le choléra! Arrivé au Pin, il put difficilement se procurer des chevaux et surtout un postillon. Cette sorte d'hommes n'avait aucune envie de se prêter aux fantaisies du Docteur, et s'il put en décider un à conduire sa chaise, ce ne fut qu'en lui promettant triples guides.

« C'était, observe-t-il, un fort étrange et tout nouveau spectacle. Depuis le lieu qu'en ce pays on appelle la *Viste*, mon postillon eut beaucoup de peine à conduire ma voiture. La route ne suffisait plus aux charrettes, cabriolets, omnibus et véhicules de toutes formes, qui se hâtaient, se croisaient et luttaient de vitesse. Des gens à pied, des familles tout entières, des enfants, des vieillards, plus ou moins chargés d'ustensiles et de guenilles, suivaient le même mouvement que les voitures; ça et là des tentes étaient plantées à travers champ et des enfants jouaient au soleil avec la gaie insouciance de leur âge. Si ce n'eût pas été si triste, mon Dieu, que c'eût été riant!

« En entrant en ville la solitude partont apparaissait.

Les rues étaient désertes, les magasins étaient fermés.... Je me fis conduire à l'Hôtel d'Orient. A peine le maître de l'hôtel y avait-il conservé un ou deux domestiques pour le service de voyageurs absents. Mon avis a toujours été de ne point me laisser dominer par les sottes impressions de la tristesse. Tel quel on m'accommoda un repas et, le soleil couché, je me rendis au café que tenait le gros et jovial Spinelli. Les portes étaient closes. Je me réfugiai au café Bodoul où, en fait de consommateurs, je ne vis que des gens affairés. Les uns demandaient s'il n'y avait pas quelque ambulance dans le voisinage ; les autres venaient chercher de la glace pour les malades. Du café je me rendis au théâtre... Il était également fermé.

« Le lendemain, je voulus parcourir cette ville naguère si gaie et si peuplée. Comme gastronome, je cherchai d'abord à la rue Saint-Ferréol, Stampa, qui avait importé à Marseille la précieuse découverte des choux à la crême. Les portes du magasin étaient fermées. Sibillot, le fameux traiteur dont l'*Année lyrique des Troubadours* avait célébré la gloire, s'était enfui. Garnier, l'habile confiseur, ne trônait plus à la Canebière. Je fus sur le Cours où, à l'enseigne du *Fidèle Berger*, le gothique Dusouchet débitait sucreries et sirops... Même déception ! En tout ce trajet, je ne vis d'autres boutiques ouvertes que celles des pharmaciens, boulangers et bouchers... et encore plusieurs manquaient à l'appel.

« Puisqu'il n'y a pas moyen de manger à Marseille, je pensai que le mieux était de courir sus aux bouquins. Mais ici les journées du chasseur étaient plus heureuses que celles du bibliophile... Et on sait ce que c'était qu'une journée de chasseur !

« Si maigres que fussent les promesses de butin, je tentai la Fortune. Hélas ! je voyageais dans la froide région des ombres. Viret n'occupait plus au coin de la rue Pavillon sa place accoutumée. L'antique Esquillian n'encombrait plus de ses bouquins l'angle du Cours et de la rue des Quatre-Pâtissiers. A l'extrémité de celle des Fabres, je cherchai, sans le trouver, l'étalage de ce benet de Gillette. Le vieux Bouvet, qui vendit un jour six sous le *Pastissier François*; avait déserté l'entresol du Cul-de-Bœuf. Le choléra avait dispersé la tourbe des marchands, libraires, bouquinistes et fripiers. Tous, ils s'étaient envolés comme des oiseaux de passage.

« Du Cul-de-Bœuf je gagnai le Port. Quelques doua-

niers se promenaient sur les quais. La solitude régnait au loin; aucune porte, aucune croisée n'était ouverte. Les navires clairsemés semblaient n'avoir aucune communication avec la terre. Je passai outre; c'était l'heure de la Bourse. Elle se tenait, je ne sais pourquoi, dans une sorte de baraque sur la place Royale.

« J'y avais autrefois accompagné mon ami Seymard, et je me rappelais la foule qui encombrait la salle et se déversait sur toutes ses avenues. Aujourd'hui les affaires avaient, aussi bien que les plaisirs, perdu leur empire. — Quatre négociants (1) seuls, obéissant à de vieilles habitudes, se promenaient dans la salle abandonnée. Je les laissai et, parcourant successivement les rues les plus fréquentées, je n'y rencontrai personne, sauf quelques charrettes chargées de meubles et quelques voitures encombrées de voyageurs qui se hâtaient de quitter la ville. Les fiacres de la place Royale avaient disparu, et s'il fallait une voiture, on devait subir un tarif de fantaisie. Une course de deux heures était à peine permise à celui qui la payait 80 francs. De temps en temps, de lourds tombereaux faisaient crier le pavé. Ceux qui les conduisaient frappaient à toutes les portes en demandant s'il y avait ici des Morts! Le chiffre de deux cent trente-un décès venait d'être accusé. On le supposait inexact, et une terreur telle que jamais je ne l'avais observée pesait sur la population.

« C'était fort triste, mais j'étais content; mon expérience était faite. Une fois de plus, j'avais constaté ce qu'aux jours de l'épreuve et du malheur peut devenir une ville jusqu'alors asile et centre des affaires et des plaisirs, — Un an après, il me sembla bon de voir et d'apprécier l'influence que de si récentes calamités avaient pu exercer sur le peuple. J'étais muni de lettres de recommandation pour les familles les plus apparentes et, à peine arrivé, je me rendis chez Mme M... — Monsieur, me dit un grand laquais à livrée, c'est aujourd'hui samedi, et Madame reçoit seulement le vendredi. — Le lendemain, même déception chez Mme S... J'aurais eu de la sorte la chance de passer une semaine à Marseille sans y voir personne, si mardi n'eût été le *jour de réception* de Mme de G... En moins de deux heures, j'y vis apparaître et disparaître je ne sais

(1) MM. Rougier-Mille, Boyer fils de Jacques, Schmitz et Mestrallet.

combien d'oiseaux de passage dont aucun ne s'envolait sans avoir roucoulé quelque nouvelle. — Mon Dieu, ma chère, ce pauvre R... est-il malheureux! Avoir été ainsi trompé par sa femme et en quelles circonstances !... Suivait l'histoire qui fut interrompue par la nouvelle du mariage de M[lle] S... — Figurez-vous, ma toute belle. qu'il a été bâclé en huit jours. — Comment, en huit jours? — Hélas! oui, en huit jours. Et on a eu de bonnes raisons pour ne pas attendre le neuvième... — Avez-vous ouï parler des embarras de M. A...? Sa signature ne valait plus quatre sous à la Bourse. — Eh bien! — Eh bien! le voilà sauvé par l'intervention de la maison D... — Vraiment, je ne savais pas qu'il eût aucun rapport avec elle. — Mais Madame en avait.

« Sauf quelques théories de toilette, la conversation ne m'offrait que des nouvelles de ce genre, et, laissant là les académies féminines, je repris mon ancien métier de flâneur... Hélas! ce n'est pas seulement dans la ballade de Lénore que LES MORTS VONT VITE! Qui se souvenait maintenant des heures d'angoisse, ou des parents et des amis soudainement et cruellement enlevés? Les terrains abandonnés du Chapitre, depuis le Petit-Séminaire jusqu'à la maison des Orphelines, étaient redevenus une lice ouverte aux joueurs de boules. Les théâtres ne suffisaient pas à la foule. Les voitures et les bateaux manquaient aux oisifs promeneurs. Le Château-Vert d'Arenc et la Réserve du Pharo jour et nuit retentissaient du bruit joyeux des verres et des chants d'innombrables convives. On chantait, on riait, on dansait. Après tant de deuil, cette gaieté avait quelque chose de dur et de triste, et je me demandais quels souvenirs la colère de Dieu laisse de son passage sur la terre !

« Les savants, eux, n'avaient pas oublié le choléra. Ils s'en étaient fait une sorte de joujou, et s'ils n'avaient su guérir les malades, ils savaient à merveille apprécier, analyser et classer les Morts. Leurs statistiques établissaient avec une précision géométrique le chiffre des décès par mois, semaines, jours et heures. Ils connaissaient le sexe des victimes, ils les groupaient ensuite par quartiers ou paroisses, par âge et par profession. Ils ne savaient, il est vrai, trouver aucun remède, consoler aucune famille, alléger aucune misère, mais ils posaient des chiffres. — Au Diable le Choléra et les savants! »

Le Docteur Suédois perdait rarement l'occasion de dog-

matiser un peu sur tout. Ici il se laisse aller à de tels accès de misanthropie qu'Alceste lui-même aurait pu lui conseiller quelque indulgence. Quoiqu'il en soit, feu mon ami, cédant à ses idées, transporta loin de Marseille ses rêveries qu'aucune teinte rosée ne savait égayer. Il se rendit à Berne et passa huit jours à contempler les Alpes, assis sur un banc de la plateforme. De Berne, il courut à Inspruck. Il s'y livra huit autres jours à la même fantaisie sur le pont de l'Inn. Puis il jugea bon de séjourner encore huit jours à Gmunden, à l'hôtel du Vaisseau-d'Or. Le mélancolique lac de Traun, — le plus beau de l'Autriche, — s'étend en face de l'hôtel, et la vue se perd au loin sur les solitudes glacées des Alpes.

« J'ai toujours eu, écrit Olimbarius (tome II, page 801), une inclination particulière, presque une passion pour la campagne. — La campagne, c'est la nature, c'est la liberté, c'est l'essor de l'âme vers les régions idéales. Quand j'étais jeune, j'avais la faiblesse de prêter à cette nature inanimée une part de ma pensée et de mes impressions.... Peu à peu, j'arrivai cependant à voir en elle autre chose que les fades rêveries ou les froides extases des poètes. En parcourant l'Europe, je m'étais accoutumé à rechercher surtout les vastes horizons. Ainsi, tour à tour, les vallées et les montagnes m'avaient fait admirer leurs formes tantôt gracieuses et riantes et tantôt abruptes et menaçantes. J'avais vu ce que la puissance de Dieu a semé de merveilles sur les rives des fleuves et des lacs. La tempête m'avait surpris sur l'Océan ; les déchirements de la mer avaient élevé mon âme vers Dieu, et je m'étais dit alors que, semblables aux ombres de Platon, nous vivions, nous aussi, dans la région des emblêmes et des images.—Mais qu'une ombre ou une ressemblance de nous-mêmes. nous étions absurdes de la voir ou de la chercher là où notre pauvre petite individualité est si largement amoindrie et effacée. Peu à peu il me sembla qu'une nouvelle lumière scintillait dans les ténèbres de mon intelligence (1) et que les splendeurs de la nature n'étaient qu'une sorte de reflet ou d'image des immenses régions de l'éternité ! A Berne comme à Inspruck, à Gmunden, ainsi qu'à Naples et à Constantinople, je voyais et j'entendais la foule s'agiter et bourdonner autour de moi. Les petits intérêts,

(1) Toute la suite de ce passage fait comprendre à quel point feu mon ami s'était assimilé les doctrines de l'odontologie.

les petites passions, les petites querelles des hommes tâchaient de faire du bruit... Mais, à quelque distance, la solitude des eaux et la profonde tranquillité des Alpes échappaient à ces éphémères turbulences. Vieux maintenant, j'aimais à me rappeler les époques où le pied du chasseur n'était pas plus assuré que le mien et où les champs de neige et de glace et les pâturages alpestres étaient mon habituelle promenade. Ces âges heureux ont passé, les illusions qu'ils caressaient se sont évanouies. Mais je regrette moins leurs souvenirs que je n'envie le silence de ces lointaines solitudes et la douce lumière qui les colore. Lorsque j'entends certaines symphonies de Beethowen ou les profondes et religieuses inspirations de Mozart, je crois ouïr une langue qui n'est plus la nôtre et pénétrer en des pensées que notre faible humanité ne connaît pas encore. Et cependant, cette langue, je ne sais trop par quelle illusion je me sens appelé à la parler, et ces pensées, n'y a-t-il rien au fond de mon cœur qui les devine ou se sente entraîné vers elles?

« Combien souvent de pareilles impressions ont été produites sur moi par la vue des Alpes. Leur immobilité au milieu du vain tumulte et des agitations du monde, dégage mon âme de ses puériles préoccupations. L'Infini se laisse apercevoir, deviner ou sentir. Et c'est là qu'aime à se cacher la pensée. Quand sera-t-elle paisible et tranquille comme ces régions calmes et inaccessibles? Quand sera-t-elle, comme elles, illuminée par un Soleil qu'aucune ombre ne saurait voiler? Quand, dépouillée de ses chaînes et de ses entraves, libre et heureuse, entrera-t-elle dans son repos?

Quando lucescet
Qui nescit occasum Dies! »

Faute de mourir, feu mon ami se rua dans le champ illimité des fantaisies littéraires. Il avait été successivement ou tout à la fois, économiste, agronome, jurisconsulte et philosophe. Il s'était quelque peu mêlé de théologie. Il avait fait de petits vers. Il avait amassé, sans les connaître, coquilles et médailles. Il avait eu surtout la manie des papillons et insectes. A cette heure, dépouillé de ces fantaisies, il eut celle d'endosser le harnais de l'histoire. Que n'écrivait-il celle de l'Université d'Upsal! Mais notre homme n'était pas de ceux qui adoptent une idée, pourvu

qu'elle soit simple, et il se mit en tête d'écrire la *Monographie* d'une ville quelconque de Provence.

Le hasard voudra peut-être que quelqu'un demande le nom de la ville qui fixa l'attention d'Olimbarius. Feu mon ami ne paraît pas avoir prévu cette question. Il aimait fort les réticences, et il n'indique nulle part aucun nom. Il se borne à raconter qu'il y avait au susdit lieu deux ou trois libraires, quelques amateurs envieux les uns des autres, et une myriade de savants, fort prévenus chacun de son propre mérite. Son premier soin fut, dit-il, de s'entourer de tous les documents qui lui semblaient utiles. Il acheta vingt-trois in-folio, soixante-six in-quarto, cent cinquante in-octavo, trois cent vingt-un in-douze et mille sept brochures. Tout cela lui avait été indiqué par les savants indigènes, et il lui fallait tout cela, disaient-ils, pour avoir une connaissance *générale* de l'histoire de leur ville. Olimbarius, en ces temps-là, respectait fort les opinions des docteurs, et il se mit à étudier et dépouiller tout ce fatras. Il y employa, assure-t-il, trois ans. Il avait extrait de ses livres 9717 notes, et il se disposait à les coordonner et à consigner dans une œuvre monumentale le résultat de ses recherches, lorsqu'un des notables du pays lui tint à peu près ce langage : — « Tout ce que vous avez fait, tout ce que vous avez lu, tout ce que vous croyez savoir... tout cela, mon cher Monsieur, ce n'est rien : vous avez bonnement perdu votre temps et votre argent. Venez chez moi, et vous y trouverez toute l'histoire de notre ville. » Olimbarius déféra à l'avis; il se mit à étudier de nouveau, et un beau jour, on l'entendit s'écrier, selon la forme antique : ITALIAM, ITALIAM ! Vaine et trompeuse espérance ! — « Vous n'y êtes pas, lui dit un autre savant, dépouillez les archives. — Erreur ! s'écriait un troisième, consultez surtout les brochures. — Quelle idée ! répliquait un quatrième, je ne connais que les autographes et les Livres de Raison. »

Feu mon ami accueillait toutes ces observations avec une mansuétude germanique. Il en tint compte et, au bout de plusieurs années, il publia une notice sur une église, une chapelle ou un monument quelconque de ladite ville. Il se borne à dire que, malgré quatre ans de recherches spéciales, les critiques avisèrent dans cette brochure soixante-dix-huit erreurs ou inexactitudes de la plus grosse espèce. — Telle pierre avait en saillie trois centimètres de plus que n'en avait mesuré mon ami. Tel indi-

vidu, en passant ici, avait dû obliquer à gauche, tandis que le Docteur supposait qu'il avait suivi la ligne droite. Tel événement s'était passé trois mois et un jour et non pas trois mois moins un jour après tel autre, ainsi que le débitait Olimbarius. Puis, le typographe n'était pas épargné, et certains académiciens supputaient scrupuleusement les accents, points et virgules qu'ils jugeaient hors de leur place. Bref, mon ami, de plus en plus impatienté, prit un passeport et se réfugia à Venise.

L'aspect misérable de cette ville, autrefois si puissante et maintenant déserte et silencieuse, l'affecta vivement. Le douloureux spectacle des ruines et de la décadence agit sur son imagination, et il data du Rialto cette lettre qu'un jour de mauvaise humeur, il adressa à quelques écrivains de *** :

« En vérité, Messieurs, c'est une chose difficile à excuser ou à comprendre que la manière dont vous accommodez votre histoire. Vous vous estimez les plus savants et les plus habiles gens du monde parce que, perchés sur le clocher de votre village et armés d'un binocle, vous entrevoyez de là, si le temps est clair, un horizon de quelques hectares. On voit bien, Messieurs, que vous tenez peu de compte de vos réminiscences classiques et que Cicéron, au livre II de son *Orateur*, n'écrivait pas pour vous sa célèbre définition de l'Histoire : « Témoin des âges, Lumière de la Vérité, Vie de la Mémoire, Enseignement de la Vie, etc. » Si le pauvre homme, rappelé à la lumière, étudiait vos œuvres, pensez-vous qu'il y trouvât traces de son programme? Vous regarderait-il comme des hommes érudits et sérieux parce que, cuirassés de paperasses et parchemins, vous débitez à tout propos les chroniques de quelques douzaines d'échoppes ou masures? Qui diable vous a appris tant de si petites choses? Il peut bien ça et là vous arriver quelque mécompte. On peut vous dire que si parfois vous avez pris des consuls pour des maçons, vous n'avez pas oublié de prendre des maçons pour des consuls. Des esprits pointilleux pourront s'étonner que d'un moulin à vent vous ayez fait une acropole, que vous ayez transporté Marseille à Paris ou relégué la Syrie au fond de la Suède. Mais vous n'y regardez pas apparemment de si près, et vous savez tant de choses sur votre histoire que c'est merveille et surprise de vous ouïr. Tenez, si j'avais l'honneur d'être membre d'une Société de Statistique, je prouverais que, s'il y a dans Tacite beaucoup moins de

lettres, de mots et de phrases que dans les mémoires publiés sur la plus obscure de vos bourgades, il y a beaucoup plus de pensées et de style. Tous vos détails et vos infinies minuties n'instruisent on n'éclairent personne. Les grandes leçons, les grands enseignements que les hommes sérieux demandent à l'histoire, qu'ont-ils de commun avec les exhumations que vous opérez dans vos archives? Laissez le bibliomane mesurer les millimètres de ses Elzeviers et apprécier la force du papier. Laissez-le passer les jours et les mois à blanchir et rapiécer ses bouquins ; c'est là un amusement vraiment innocent. Mais vos livres, vos études, vos monographies historiques ne sont, au point de vue philosophique, que la falsification de l'histoire,

Quis memorabitur tu post mortem ? »

Le Docteur fait suivre cette lettre de l'examen critique de plusieurs ouvrages historiques fort en renom, dit-il, à cette époque (1840), mais il le fait avec de tels ambages et de si étranges circonlocutions ; il voile si bien les titres et les sujets des livres, qu'il me serait impossible de sortir de la réserve où il a voulu se renfermer. Puis il se propose de passer à d'autres sujets.

Hélas ! ces autres sujets, la mort ne lui permit pas de les traiter. J'ai pris beaucoup de peine pour savoir où, quand et comment feu mon ami avait accompli son dernier voyage. Selon le Chevalier Elzéar de la Rabasse, il aurait ouï parler, dans le journal que publie à Forcalquier l'honorable M. Masson, des *Huîtres* qu'en guise de *truites*, on pêche dans la Forêt-Noire. Il se serait mis à la recherche du précieux coquillage et aurait été emporté par les eaux d'un torrent. Lazare Arleri de Marseille suppose que, s'étant fait hisser au haut du Saint-Pilon pour y chercher la Voie Appienne, il aurait perdu l'équilibre et se serait précipité dans un gouffre. Quelques autres ont affirmé qu'en son dernier voyage à Munich, il fut atteint d'une violente insomnie. Il se prit alors à lire les *Fastes de Provence*, les *Lettres à Zoé*, les *Soirées Provençales* et je ne sais trop quelles monographies de certaines églises, ruines ou monuments provençaux. Cette lecture le plongea dans l'assoupissement ; il tomba de l'assoupissement dans le sommeil, du sommeil dans la léthargie , et de la léthargie dans la mort, ce qui est, comme le dit Monsieur Purgon, « la privation de la vie ! »

Heureusement la mort ne surprit pas mon ami sans

lui laisser le temps d'indiquer en ses *Varia* l'emploi qu'il voulait faire de ses loisirs et de sa plume. Il en résulte que le Docteur espérait traiter huit questions théologiques, sept problêmes métaphysiques, tout autant de théorêmes algébriques, douze points de linguistique, onze de pure littérature, trois poèmes épiques, trente-deux dissertations historiques, et seize autres de bibliographie spéciale. Il avait même eu le soin de donner les titres exacts de ces quatre-vingt-seize ouvrages.

Olimbarius avait accompagné cette nomenclature d'une non moins longue divagation. Empruntant la plupart de ses idées à l'*Eloge de la Folie*, d'Erasme, et au *Traité* d'Agrippa *sur l'Incertitude et la Vanité des Sciences*, il demontrait à sa façon le vain et prétentieux échafaudage de nos connaissances. Après avoir écrit sur toutes sortes de sujets, il avouait naïvement que toutes les sciences qu'il avait étudiées et que tous les livres qu'il avait écrits n'étaient qu'une preuve de plus en faveur de cette Vanité universelle. En obéissant à ces idées, il avait formé le projet de couronner le fatras de ses œuvres par une étude sérieuse de la plus dérisoire de nos sciences. Cette fantaisie lui souriait, et, lorsque la mort l'atteignit, il disposait en trois volumes in-folio les matériaux d'une MONOGRAPHIE DE LA SCIENCE HÉRALDIQUE.

Olimbarius était homme, j'en suis sûr, à tenir toutes ses promesses et même plus, si la Providence eût taillé sa vie sur le spécimen de celle des Patriarches. Ne connaissons-nous pas des volumes qu'on se vante d'avoir écrit en quelques jours? N'avons-nous pas vu des hommes qui se disaient prêts à parachever un livre n'importe sur quoi? Le Docteur Suédois, entre autres originalités, avait classé la science au nombre des choses de ce monde que Dieu a livrées à l'amusement et aux disputes des hommes, et il usait largement, — il abusait de ce droit. — Dieu veuille avoir en paix son âme!

Apicius à Vindemiis.

P. S. — Je ne sais si, à la suite de ces extraits, il ne convient pas d'analyser ceux où feu mon ami se livre, à l'endroit du beau sexe, à de singulières appréciations. Le

Docteur avait toujours eu pour lui les plus grands égards, et quoique son livre n'en dise rien, on peut supposer qu'il ne fut pas étranger à certaines faiblesses.

Mais Olimbarius fut toujours un excentrique et naïf personnage. Il n'aimait aucunement les FEMMES DE LETTRES ; et il appréciait avec une certaine sagacité leurs œuvres. Tout à coup il semble les oublier, et on est surpris de lui entendre raconter l'histoire d'un procès.

Ce procès lui avait été légué, en 1807, par feu son père, à qui le sien l'avait transmis en 1780, et celui-ci le devait à l'arrière-grand-père du Docteur, mort en 1749, et possesseur du susdit procès en vertu du décès de son père, arrivé en 1702.

Vers 1697, Johannes Olimbarius possédait près d'Upsal une terre en friche d'à peu près un demi-*tuneland* (1), coupée en deux par un ruisseau. En vertu d'une charte octroyée en 1369, par Albert de Mecklembourg, les seigneurs de Hogelmann avaient droit de faire paître, une fois par an, une vache sur la partie à *droite* du ruisseau. En 1697, les aïeux de feu mon ami se ravisèrent et se crurent fondés à soutenir que la vache devait paître sur la partie à *gauche*. Il s'ensuivit un procès dont la tortueuse jurisprudence du pays ne hâta nullement la conclusion. Et d'ailleurs, de père en fils, les Olimbarius avaient été d'honnêtes et galants personnages qui n'avaient jamais eu rien à faire. Aussi remerciaient-ils chaque jour la Providence qui leur avait ménagé l'innocente distraction d'un procès.

On plaida environ cent six ans. En 1807, feu mon ami, héritier des biens et des droits paternels, fit estimer par l'Université d'Upsal la terre en litige: elle fut évaluée cent trois riksdalhers, susceptibles d'un revenu de douze deniers. Puis, il pria la docte Société de supputer ce que, de 1697 à 1807, avait coûté le procès à sa famille. Après minutieuses recherches, on trouva la somme de sept mille cent deux riksdalhers, vingt-deux escalins et six deniers. Le Docteur approuva tous les comptes, ne décida rien, n'accommoda rien et, jusqu'en 1840, ne donna nulle suite au procès.

En 1840, deux ans trois mois avant sa mort, il renouvela les procédures avec une ardeur qui semblait étrange à son âge. Deux circonstances expliquent cette bizarrerie. La dernière héritière des Hogelmann était une jeune femme

(1) Mesure suédoise équivalant à 49 ares 33 centiares.

tout à fait *incomprise*: et, entre autres fantaisies, elle avait traduit en vers de trois et quatre syllabes les nébuleuses rêveries d'Ossian. C'était là pour notre savant une faute ou un tort que rien ne pouvait pallier. Puis, il venait de passer quelques mois en une grande ville de France, et il n'y avait rencontré parmi les femmes que des *précieuses* ou des *bas-bleus*. Cette double contrariété l'aigrit et il fit reprendre les poursuites.

Mon savant ami croyait que, depuis deux cents ans, le langage des *ruelles* et le jargon de l'hôtel Rambouillet ètaient tombés en oubli, et il fut tout ébahi de rencontrer ça et là, dans le monde, des réminiscences de ces lointaines époques. Plus d'une fois, il avoua ne rien comprendre aux affèteries de certaines femmes qui lui parlaient toujours de leurs sentiments et de leur Cœur. — « Eh! mon Dieu, Mesdames, s'écria-t-il un jour, ne parlons pas tant des absents. » Et c'était là, il est vrai, un sujet inépuisable pour le babil féminin. — Le cœur, toujours le cœur, était accommodé par ces dames, en guise de serre chaude, et elles avaient l'habitude d'y loger leurs amies dans *l'atmosphère la plus brûlante*. Quelquefois l'idylle roucoulait une autre note, et le Cœur, — encore le Cœur, — gémissait sous *le pressoir de l'épreuve*. Aussi bien les jours de fête, et surtout à l'époque de Noël, allaient-elles s'abîmer aux pieds du RAVISSANT PETIT MAÎTRE. Olimbarius eut, un jour, la faiblesse de demander à l'une d'elles des nouvelles de ses enfants : — « *Ce sont les perles de mon écrin!* » lui répondit-elle. Certes, l'écrin devait être volumineux; car il ne renfermait pas moins de sept ou huit de ces grosses perles.

Feu mon ami se plaignait aussi, — le bonhomme, de quoi ne se plaignait-il pas? — que ces délicieuses créatures eussent forgé, non pas précisément une langue, ainsi que l'ont fait les *Felibres*, mais une sorte de jardin fleuri où les fleurs exhalaient des odeurs incomprises. Leur conversation produisait sur lui l'effet d'un mauvais roman. Parlaient-elles d'une jeune femme, au lieu de charmante, elle était *Suave*. Une robe, autrefois, aurait été fraîche ou riche; aujourd'hui, on disait d'elle qu'elle était *Vaporeuse*. Une toilette ne se bornait plus à être de bon goût, elle devenait *Nuageuse* ou *Aérienne*.

Oncques en sa vieille Suède, le bon Docteur n'avait ouï de pareilles choses. Un jour, il surprit cette phrase échappée de deux jolies lèvres : — « Ma chère, à la campagne, j'écoute le chant du rossignol et je me nourris de la rosée des boutons de roses! »

« C'était là, dit Olimbarius, une nourriture dont tous les estomacs ne pouvaient s'accommoder, et malgré leurs rêveries et leur jargon soi-disant poétique, la plupart de ces merveilleuses et incomprises créatures préféraient vulgairementle beeffsteak à la rosée. C'était là une de ces faiblesses qu'elles essayaient de pallier ou d'amoindrir par la lecture sérieuse du *Giaour*, de *Child-Harold*, des *Messéniennes* et surtout des *Méditations poétiques*. Quelquefois même, on les voyait oublier l'Elvire de Lamartine et disserter savamment sur le rhythme poétique anglais ou italien. Il y en avait qui avaient lu Horace et Virgile, et qui débitaient, aussi bien qu'un écolier, de longues tirades de l'*Enéide* ou des *Odes et Epodes*. Puis, elles discutaient ce qu'il y avait de réel dans le scepticisme de Montaigne ou dans la légende de *Faust*. Elles appréciaient et analysaient comme un homme d'Etat l'*Esprit des Lois*. Seulement il leur semblait que Montesquieu avait un peu trop écourté sa théorie des lois féodales. — Femmes, femmes! poursuivait mon ami, Dieu vous a créées pour l'amour et le bonheur de l'homme; il vous a octroyé les joies innocentes et simples du foyer domestique. Il a embelli votre sexe de tous les charmes de la grâce et de la beauté : où donc le Diable a-t-il déniché pour vous le jargon des précieuses et le bonnet des Docteurs ! »

Olimbarius avait adopté pour devise cet adage d'Horace :

Odi profanum vulgus et arceo (1).

Ses modes et toilettes, il les empruntait scrupuleusement aux traditions du siècle précédent. Il ne pouvait pas dormir dans un lit qui n'aurait pas été à estrade et à colonnes torses. Il lui fallait la poudre, la queue, les ailes de pigeon, les culottes courtes et l'habit à la Louis XV. Les jours de fête, il s'accrochait à une longue épée à deux mains, qu'il disait avoir été celle de Magnus II. Ses pistolets de poche mesuraient une longueur de soixante-quatre centimètres et son fusil de chasse ressemblait à une arquebuse de rempart. Ses habitudes ne se pliaient à aucune autre. Ses jugements n'empruntaient rien à personne. Quant à ses opinions, il enrageait s'il entendait dire qu'elles ne lui étaient pas exclusivement personnelles. Un jour, je le rencontrai à Paris, sautant, gesticulant et gambadant. Il sortait de chez cet habile et honnête Duru,

dont les amateurs regrettent la retraite, et il tenait des deux mains un joli petit volume. Duru l'avait couvert de maroquin rouge et doublé de maroquin bleu. C'était une délicieuse reliure aux petits fers, du genre de celles que Charles Nodier appelait à la *Fanfare*. Mon pauvre ami trépignait de joie et jurait qu'en toutes ses bibliothèques il n'avait pas un volume comparable à celui-ci. Il craignait de le perdre, et c'est à peine s'il me permit d'en lire le titre. Or, ce splendide volume n'était autre qu'un sot opuscule intitulé : ALPHABET DE LA MALICE ET IMPERFECTION DES FEMMES.

UN CI-DEVANT BIBLIOPHILE.

BIBLIOGRAPHIE

Washington, drame historique en cinq actes, en vers; — *Les Amis de César*, comédie romaine en trois actes, en vers, par M. J. Lesguillon. Un volume in-18 anglais. Paris, librairie générale des auteurs, place de la Bourse, 10.

Voici une publication nouvelle de l'un de nos collaborateurs, M. J. Lesguillon. Ce sont deux œuvres dramatiques en vers, chacune d'un genre différent, et toutes les deux ayant le mérite de leur genre : un drame historique et une comédie romaine, historique aussi. *Washington*, en cinq actes, et *les Amis de César*, en trois actes. Cette dernière est une des deux comédies qui ont été, le même jour et dans le même concours, couronnées par l'Académie de Rouen. Aussi M. Lesguillon a-t-il dignement acquitté sa dette de reconnaissance en dédiant ces deux œuvres à l'une des plus glorieuses illustrations de cette ville, à notre grand Corneille.

A nos yeux, comme à ceux de tous les amis de l'humanité et de la justice, Washington est une des belles figures, non-seulement des temps modernes, mais encore des temps antiques. Il unit la force, le courage, la grandeur, la simplicité et toutes les vertus des grands hommes du paganisme, rehaussés par le sentiment chrétien, sentiment que les conquérants chrétiens eux-mêmes ont si rarement montré.

Dans ce drame, tous les personnages sont réels. L'action est intéressante et bien conduite : c'est à la fois l'histoire et le roman. L'histoire éclatante que le monde entier connaît; et le roman mystérieux, vrai quoique ignoré, roman intime, se glissant dans la vaste épopée de l'indépendance, avec ses craintes et ses douleurs, et procédant par les nombreuses péripéties du cœur que le nom si grave

de Washington ne semblait pas devoir promettre ; et les surprises de la politique qui nous présente l'occupation de sa vie extérieure. A côté de ce qu'il a fait authentiquement, l'auteur a placé, non pas ce qu'il n'a point fait, mais ce qu'il a pu ou dû faire dans des circonstances très-probables. La gloire des grandes âmes n'est pas seulement dans leurs actes réels et dans les vertus qu'ils ont montrées, elle est encore dans ce qu'elles contenaient en germe et qui n'attendait que l'occasion d'éclore. Ce n'est pas le héros qui a manqué à la circonstance, c'est la circonstance qui a manqué au héros. L'admiration populaire en est si convaincue que, pour ne pas admettre qu'il puisse être incomplet, elle le complète par des récits possibles ou des fables vraisemblables ; de là, les légendes.

A travers cette intrigue, tout occupe, tout émeut. C'est bien là cet homme de bronze, simple et grand dans toutes les phases de son existence. C'est bien le représentant du droit, le type du devoir. Pourtant la rigidité de l'homme n'exclut pas la passion du cœur. Washington en a une toute brûlante, pure comme son âme, mais dont nous ne trahirons pas le mystère, nous bornant à dire qu'au lieu de rapetisser le héros, elle le grandit encore.

Comme *Washington*, les *Amis de César* attendent aussi leur théâtre. Cette comédie est digne des trois noms que nous conserve l'histoire : Auguste, Virgile, Horace.

Auguste est bien cet empereur qui, voyant que tout était fini à Rome pour la guerre et la liberté, comprit que la suprématie de la ville éternelle ne pouvait plus vivre que par la gloire des lettres. Poète lui-même, et bon poète, comme le témoignent les beaux vers par lesquels il défendit qu'on brûlât l'*Enéide*, ainsi que, par un testament, le commandait Virgile, qui jugeait son poème incomplet, Auguste s'entoura des hommes illustres de son temps, les admit dans son intimité, et demanda ainsi l'immortalité que donnent seuls les poètes. Rien de charmant, dans la comédie de M. Lesguillon, comme cette amitié d'egal à égal entre les deux poètes souverains de la pensée, et César, souverain du monde. Horace et Virgile sont bien tels que leurs écrits nous les représentent. Le premier gai, insoucieux, sceptique, mais ami tendre et cœur honnête ; Virgile, sensible, ému, triste parfois et mélancolique. Les personnages secondaires rappellent bien ces Romains dégénérés pour qui Tacite a buriné le célèbre : *In servitutem ruere*.

Lamia, jeune Romaine, est un type gracieux de candeur et d'amour contenu ; mais la plus originale personification est, sans contredit, Mœvius, qui ne nous est connu que par les *Eglogues* et une épode d'Horace. Jaloux de la faveur de César, l'envieux versificateur Mœvius remplit la pièce de ses colères et de son ambition trompée.

Ces deux publications prouvent que M. Lesguillon ne se reposait pas, même en remportant ses couronnes académiques, et que, dans l'intervalle, il travaillait à en conquérir de nouvelles. Ce succès dans deux genres si opposés révèle une qualité rare aujourd'hui, où la plupart des intelligences n'ont qu'une spécialité dont ils ne peuvent sortir.

X...

LE NORD ET LE MIDI.

LE NORD.

Lançant un frêle esquif au milieu des tempêtes,
Le fils d'Odin, joyeux comme en des jours de fêtes,
Vole avec son carquois au-devant de la mort.
Et partout sur ses pas, promenant le carnage,
Sur les noirs bataillons il fond comme l'orage
    Que roulent les souffles du Nord.

LE MIDI.

Quand la brise du soir, de vapeurs embaumées,
    Du Midi parfume les champs,
Et que brillent au ciel mille étoiles semées,
On entend dans les airs s'élever de doux chants.
    Et loin du péril de la guerre,
    Et le front voilé sous des fleurs,
Le preux se mêle alors à la danse légère
    Que forment de joyeux pasteurs.

LE NORD.

Au ciel du Nord le vent chasse de noirs nuages
Qui roulent sur les monts leurs flancs chargés d'orages;
Et le soleil, drapé des brouillards du matin,
Se lève sur les bois encore couvert d'ombres;
Et l'on entend mugir au milieu des nuits sombres
    La tempête aux ailes d'airain.

LE MIDI.

Le printemps, sous nos cieux resplendissants d'étoiles,
    De ses fleurs parfume les airs;
Et les vapeurs du soir, comme de blanches voiles,
Glissent à l'horizon sur la brise des mers.
    Le ciel, des perles que l'aurore
    Prodigue aux monts de l'Orient,
A mes yeux étonnés sans cesse se colore
    Et se montre toujours riant.

LE NORD.

Nos monts sont couronnés d'une glace éternelle,
Et le torrent y mêle une voix solennelle
A la voix des autans mugissant dans les airs.
Sur les neiges du Nord s'empreint le pied des rennes,
Et, de glace chargé, le fleuve dans les plaines
Roule ses ondes vers les mers.

LE MIDI.

Couronnés de bosquets où la brise soupire,
Où les fleurs de mille orangers
Livrent leurs doux parfums aux ailes du zéphire,
Les coteaux du Midi charment les étrangers.
A demi-voilé de verdure,
Dans nos champs coule le ruisseau,
Et le troubadour vient dormir à son murmure,
Seul, à l'ombre d'un vieil ormeau.

HENRI GUILLIBERT.

NÉCROLOGIE.

Jean Cayon qui, jeune encore, vient de mourir à Nancy, fut l'un de ces hommes dont la perte est toujours sensible. Sa vie, c'était le travail, et autant qu'il l'a pu, il a coopéré à un vaste travail de décentralisation littéraire. Ses productions sont nombreuses. Il suffit de citer son *Histoire de Nancy*, son travail sur l'ancienne Chevalerie de Lorraine, la splendide édition qu'il donna des *Chroniques de Richer, moine de Senones*, etc., etc. Tous ces volumes étaient ornés de titres, de vignettes et de *tourneures* qu'il dessinait et qu'il gravait lui-même avec une grande élégance.

N'oublions pas que si éloignée qu'elle fut de la Lorraine, la Provence trouvait un écho dans les publications de Cayon; les chroniques, les mœurs et usages de la Lorraine..., recueillis par Jacques Bournon et publiés à Nancy, contiennent de curieux détails sur le roi Réné et quelques familles provençales.

On doit encore à J. Cayon la réimpression du *Mémoire de Ménard sur l'ordre de la Boisson* (d'Avignon) — Nancy, 1864.— Mais en dehors de toutes ses œuvres littéraires, ce qui conciliait à l'auteur de nombreuses et vives sympathies, c'étaient l'aménité de son caractère, l'obligeance et la facilité de ses relations et une bienveillance rarement ou jamais oubliée. Il y avait chez lui, non pas seulement l'homme de lettres et l'historien, mais l'honnête homme, l'âmi sûr et le chrétien.

LA DIRECTION.

Le Gérant : J. MATHIEU.

Marseille. — Typ. Veuve Marius OLIVE, rue Paradis, 68.

LE CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE

A AIX.

Le 12 décembre prochain, des hommes que rapproche un même culte, se réuniront à Aix. Quand tout est centralisé en France, quand Paris y absorbe, ou peu s'en faut, le mouvement des esprits, n'est-ce pas une noble idée que de réunir loin de la capitale, sur des points divers du territoire français, des savants, des archéologues, des jurisconsultes, des économistes et d'affirmer par là même, la vie intellectuelle du pays aussi bien aux extrémités qu'au centre?

Le Congrès scientifique s'était réuni pour la première fois à Caen (20 juillet 1830) : le 1er septembre 1846, il tenait à Marseille sa quatorzième session.

Il a choisi, pour sa trente-troisième, la vieille capitale de la Provence, cette studieuse ville d'Aix, où il est si facile de ranimer encore quelques étincelles d'une flamme jadis si brillante. Elle eut ses artistes, ses poëtes, ses orateurs, en même temps que ses trois cours souveraines, et comme un général romain faisait apparaître des légions en frappant du pied le sol de la patrie, quelques-uns de ses enfants dévoués font sortir du sol provençal une nouvelle génération de savants et de lettrés qui ne demandent qu'à renouer la chaîne des temps.

Le Congrès se divise en six sections. Les sections doivent se réunir à des heures différentes, ce qui permet aux plus zélés de tout voir et de tout entendre. Pendant neuf jours, on remuera tous les idées possibles, on parlera *de omni re scibili et de quibusdam aliis*. Du choc de toutes ces pensées humaines il ne peut jaillir que quelque chose d'utile et de bon. Des préjugés peuvent disparaître, de salutaires idées se fortifier et grandir, des points obscurs s'éclairer, des liens se former pour longtemps entre des hommes nés pour s'en-

33

tendre, puisqu'ils sont voués également au culte de la science et de la vérité.

Quoi de plus intéressant, par exemple que le développement des études géologiques en Provence ? Que de choses inexplorées et que de découvertes possibles ! La météréologie provençale, la botanique provençale ont aussi leur part dans le programme de la première section. Leurs applications pratiques seront l'objet d'une étude sérieuse et fructueuse, à coup sûr. Toutes les hautes questions qui intéressent l'agriculture provençale comparaissent devant la seconde section. Il n'est pas jusqu'au commerce qui ne puisse lui demander des solutions utiles, ou tout au moins de précieux renseignements. Un programme court, mais substantiel, à été tracé à la section des sciences médicales. On y traitera d'une manière approfondie cette grande question de la propagation du choléra, d'un intérêt si palpitant pour la Provence ; on y discutera soigneusement l'influence des eaux minérales d'Aix et de toute la contrée. La quatrième section s'occupera de notre riche histoire provençale : elle donnera, parmi nous, on doit l'espérer, une impulsion salutaire aux études archéologiques. La Provence se piquera sans doute d'émulation, en songeant aux progrès immenses des études archéologiques dans nos régions septentrionales; et des mines à peine fouillées s'ouvriront aux investigations de ses laborieux enfants.

La dernière section est celle des cosmopolites, des voyageurs, des gens qu'effraie la spécialité : on y parlera jurispridence, littérature. beaux-arts : on y discutera le roi Réné et M. le Play, le Code civil et le plain-chant, les sociétés coopératives et les progrès de la photographie. Les avocats et les membres du clergé, les économistes et les artistes y trouveront une thèse à défendre ou un adversaire à combattre. Qu'ils s'adressent, comme les autres, à M. de Garidel, trésorier général du Congrès, ou à l'un des trois secrétaires généraux (MM. de Ribbe, de Berluc-Perussis et Segond-Cresp). Les adhérents de la dernière heure ne seront pas les moins bien reçus.

La Direction.

LES ANCIENS CHEMINS DE MARSEILLE.

(Suite) (1).

Le Palais Episcopal, que nous voyons construire aujourd'hui, occupe l'emplacement de l'ancien Evêché, achevé, en 1668, par les soins de Mgr de Forbin-Janson.

Le côté occidental de la voie était à l'état de terrain vague. Vis-à-vis se trouve la Place des Treize-Coins, altération de *Treje-Cantouns*. On y voyait une ancienne auberge Suisse, appelée des Treize-Cantons. C'est dans ce vieux carrefour que, d'après la tradition Marseillaise, sainte Magdeleine prêchait l'Evangile au peuple assemblé. Le petit Oratoire qui, d'après Ruffi, portait des *traces de grande antiquité*, a subsisté jusques à l'année 1781. On rencontrait, un peu plus loin, l'Eglise des Carmélites, démolie depuis quelques années. Cet édifice avait été transformé en atelier de tonnellerie; mais son élévation avait garanti le plafond de toute atteinte. Les peintures, qui étaient de Chasse, artiste Marseillais, ont conservé jusques au dernier jour, la vivacité des couleurs que le peintre avait distribuées avec beaucoup de goût. Enfin, à l'extrémité s'élevait le Couvent de l'Observance. Venus en 1424, les Observantins ne firent bâtir qu'en 1746 l'Eglise dont la belle façade était encore en partie debout, il y a peu d'années. Dans les premiers temps, ils n'avaient qu'une petite Chapelle où fut enterré Pierre de Liezbertat. Sor la porte de l'Observance, on voyait les armoiries d'Honoré de Savoie. Ellesétaient en terre cuite et sortaient probablement des ateliers du sieur Philippe Boyer, maître faïencier, voisin du Couvent. Ce quartier possédait aussi, depuis 1699, une verrerie, la première établie à Marseille. Avant cette époque, il n'y avait dans notre ville que des marchands verriers.

(1) Une faute d'impression a altéré le sens étymologique de *Hostal d'oou Rei*. Le mot vient de Αστος Δορει,

Antérieurement, il y a eu cependant des fours de verriers à Marseille ; mais il est certain qu'ils ne servaient qu'à fondre le verre cassé. — le *Groisil*. —

C'est toujours sur des Places ou sur de larges avenues qu'ont été élevés les édifices ; aussi a-t-il fallu relater tous ceux qui se trouvaient sur la voie de la Joliette pour établir l'importance de celle-ci. De plus, dans un Réquisitoire présenté à Mgr de Belloy par le Promoteur Général du Diocèse, il est dit que la Rue de l'Evêché était très-fréquentée par des *gens à pied, des bêtes de charge, des charrettes et des voitures*. Cela posé, pour se rendre de ce point au Port, il n'y avait d'autre issue que la Rue Radeau. C'était, du moins, la plus directe, et on parvient à découvrir, — peut-être, — l'origine réelle du nom.

Après ce qui a été écrit déjà sur les rues de Marseille, ce n'est pas sans hésiter que l'on se décide à émettre une opinion qui n'a pour elle que la tradition locale.

Quelque précieuse, toutefois, que soit la démonstration historique, il n'est cependant pas hors de propos de s'arrêter à ce qui se rattache aux vieux souvenirs du pays, lorsqu'ils peuvent présenter quelque intérêt. Cela dit, il ne reste plus qu'à citer.

Le nom de la Rue-Radeau paraît venir du mot *Roudier*, — charron. — Ceci s'accorde parfaitement avec ce qui a été dit plus haut de cette voie fréquentée qui, parmi diverses appellations à peu près semblables, a reçu aussi celle de *Roudiau ;* ce nom s'appliquait principalement à la partie voisine du Port. La partie supérieure était connue sous le nom de Saint-Sauveur. Il a déjà été dit qu'elle longeait les murs du Monastère et que la maison qui fut élevée contre, vint rétrécir la rue, et cet empiétement ne fut peut-être pas le seul. Diverses maisons furent coupées, au siècle dernier, quelques années avant la Révolution. A cette époque, on ne s'occupa plus d'embellissement ; sans cela, il n'est pas douteux que celle faisant façade sur la Place-de-Lenche aurait été démolie ainsi que les autres, pour rendre à la rue sa largeur primitive. C'est la maison où se voit enchâssé le Bas-Relief indiqué par Grosson, comme pouvant être un vœu nautique. En face de la rue, la Fontaine Radeau était surmontée d'un morceau de sculpture représentant le supplice de Saint Lazare qui, d'après la tradition, eut lieu sur la Place-de-Lenche. Ce travail, portant le millésime de 1598, a disparu par suite des réparations faites à la maison, il y a quelques années.

Quant au vœu nautique, devenu depuis longtemps un véritable *ex-voto*, les habitants de la maisonnette ont la pieuse habitude d'y entretenir une guirlande de fleurs et une petite lampe qu'on laisse brûler à certaines occasions.

L'éminence sur laquelle est assise la Place était connue sous le nom de *Mons Babonis*, appellation qui comprenait principalement la Tourrette. Sur les hauteurs de celle-ci s'élevait la forteresse nommée Château-Babon, que l'on regarde généralement comme bâtie sous l'épiscopat du Prélat de ce nom, au commencement du IX[e] siècle. S'il faut cependant tenir compte de ce que en dit Grosson, la dénomination est relative au terrain qu'il occupait et non point à l'Evêque Babon. L'assertion ne peut être à la fois plus formelle et moins explicative. Voici qui le sera davantage, sans être toutefois mieux prouvé.

Marseille a dû avoir, dans les premiers temps, un emplacement destiné aux fêtes publiques, peut-être dans l'enceinte même de la Citadelle. Ceci n'étant point improbable, *Mons Babonis*, ne serait-ce pas une altération de *Mons Baubellæ?* mot qui en Provençal se traduit par *Joyos*, — prix des jeux. — Ce qui donne quelque crédit à cette version, c'est que la partie supérieure de la Rue Saint-Laurent était connue autrefois sous le nom de *Mount-Plési*, — Mont-Plaisir (1).

Dans la partie basse se trouvait le Quartier *Gauderie* dérivé de *Gaudium*. On écrit aujourd'hui *Ganderie;* mais pendant la Révolution, lorsque les noms des rues de la ville furent presque tous changés, on donna bien à celle-ci son nom primitif : on l'appela Rue-de-la-Joie!

De la Rue-Radeau partaient deux voies principales et parallèles : l'une se dirigeant vers la *Tour de Sauve-Terre ;* l'autre vers l'*Hostal d'oou Rei*. Ces voies, prolongées plus tard, mirent la Rue-Radeau en communication, d'un côté, avec la Porte-Réale; de l'autre, avec la Porte-du-Marché. On voit combien est ancienne la Grand-Rue, et si l'on avait raison de dire que *Grand* vient de Γραῦς, — *vieille rue*. —

Ces deux lignes étaient les deux seules voies charretières. Avant 1745, il était interdit aux charrettes de parcourir les autres rues de la ville. Le transport des marchandises se faisait par le ministère des Portefaix. On

(1) De là, comme toujours, sont sortis des noms de familles. Le Commandant de Mont-Plaisir faisait partie de la milice Marseillaise sous Charles de Cazaulx.

retrouve bien dans ce fait l'origine des Priviléges acquis au Corps de Saint-Pierre.

Il est hors de doute que le quartier traversé par la vieille Rue-Roudiau ne fût peuplé de travailleurs et principalement de marins et de pêcheurs. On y voyait les *Mouisseous*, — les cordiers. — De là est venu le nom de la rue *Mouyse*, appelée aujourd'hui Rue Moïse. Il y avait à l'extrémité, vers le Port, un grand abreuvoir adossé contre la dernière maison. Il était connu sous le nom de *la Font Pevolhous*, ce qui indique qu'on y lavait de la filasse.

On trouve dans les anciens titres un point du quai nommé *Pellosa Manguaniera* (1). Ce nom n'a-t-il pas quelque rapport avec un emplacement où l'on préparait la filasse? Ce qui offre peu de doute, c'est qu'il était du côté de Saint-Jean.

En 1648, l'abreuvoir fut reconstruit; on l'appela *Fouent Mouyse*, moins sans doute pour en proscrire le nom que pour en interdire l'usage aux cordiers. Il paraîtrait que la Municipalité ne fut pas sévère jusques au bout, car la dénomination primitive demeura, et la vieille habitude aussi. A l'époque de l'agrandissement des quais, en 1843, fontaine, pyramide, tout a disparu.

Maintenant, si l'on veut se rendre compte de l'aspect de ces lieux à cette époque, il faut se figurer un grand carrefour, sur lequel s'ouvrait la Rue-Radeau. La place que l'on rencontre sur la Rue-Servian, était probablement le point sur lequel les cordiers avaient leurs roues, leurs chevalets, les ustensiles de leur métier. L'espace ne manquait pas; il y avait eu là une carrière appelée la *Peiriero-de-Regnauld*. On y voyait certainement des jardins et des arbres. De là est venu l'usage de dire : Rue-des-Tamaris, Rue-de-l'Amandier, et peut-être aussi : Rue-de-Nuit, qui paraît être une altération de *Nouï*; — noyer; — enfin, la Rue-Figuier-de-Cassis (2).

Entre ces rues et la grève se trouvaient deux issues appelées : l'une, *Cantoun de Rebou;* l'autre, *Cantoun deis Cabriés*. Ici on peut se demander si le premier nom ne viendrait pas de *Caup de Remouq*, nom qui signifie, par extension, pointe de terre où l'on attache les câbles des

(1) Louis Blancard. — Inventaire des Archives départementales des Bouches-du-Rhône.—Paris, 1866. Tome I, page 199, n. 312, année 1265.

(2) Bien qu'il y ait eu des familles du nom de Figuier, on doit regarder comme identique avec les autres cette appellation. En 1794 une grande partie des noms de rues était changée, la moindre allusion aristocratique fut supprimée, Figuier-de-Cassis fut conservé.

navires. Quant à la seconde, elle désignerait l'endroit où l'on déposait *leis Cabris*, cet engin, composé de trois perches et d'un levier dont on se sert pour suspendre les fardeaux pendant la pesée, sur les quais affectés au débarquement des marchandises (1).

Ces lieux furent modifiés au XVI[e] siècle, et alors on donna à ces deux points les noms de Coin-de-Reboul et Coin-de-Cabriés. Ces dénominations ne furent point officielles. Ce fut une altération à laquelle on s'habitua d'autant plus facilement qu'elle était tirée des noms de deux anciennes familles Marseillaises.

Pour compléter la physionomie de cette partie de la ville à cette époque reculée, il faut mentionner le Collége des *Dendrophores*, — Δένδρου Φορου, — le marché au bois. — Il était attenant, selon toutes les vraisemblances, aux fameuses Caves de Saint-Sauveur. Ce marché joignait ordinairement un autre entrepôt, celui des *Centonaires*, le magasin des toiles pour la Marine : Κεντρωυ, — tissus composés de plusieurs pièces. Enfin, c'est sur cet emplacement que s'élevait, dit-on, aux premières époques, le Temple d'Apollon.

Il est temps de revenir au Chemin du Littoral. Nous l'avons laissé à la Tour Saint-Jean. De là, il s'étendait en droite ligne jusques vers le point indiqué, à peu près, aujourd'hui, par la place de la Joliette ; il passait à trois cents mètres environ de la Major, probablement.

Des divers documents publiés au sujet des édifices qui se sont succédés sur l'emplacement occupé par notre ancienne Cathédrale, il résulte, qu'une chapelle fut construite en 207 sur les ruines présumées du temple de Diane, elle se trouvait sur l'alignement de la voie escarpée qui conduisait à l'Oratoire de la Magdeleine, déjà cité. Sur le même point, fut édifiée, au IV[e] siècle, une église sous le nom de *Basilica Santæ Mariæ Majoris.* Du côté du Levant s'élevait une haute tour crénelée ; à l'opposite une bâtisse de médiocre grandeur indiquait le point où fut situé le Baptistère, et peut-être celui de la chapelle primitive.

Enfin au XI[e] siècle, eut lieu la réédification de la Ca-

(1) On sait que l'usage a toujours existé à Marseille de tenir ces engins pendant les heures de travail, soit aux angles des rues, soit au recoin d'une place. Ici c'était le dépôt affecté au Quai des *Bousquetiers* où se trouvait un troisième coin. — *lou Cantoun deis Calafats.*

thédrale; celle dont une partie sert encore à l'exercice du culte, jusques à l'achèvement du temple majestueux que Marseille va ajouter au nombre de ses monuments.

La porte primitive de la Major s'ouvrait du côté de l'Occident. Au delà se trouvaient les jardins de la Prévôté ; plus loin l'anse de l'Ourse, dont le rivage est indiqué par la ligne de la rue de la Joliette, l'ancienne *via Gallica*. Formée par les envahissements de la mer, cette anse ne remontait pas à une époque bien éloignée. Le nom est tout provençal, et signifie amarre des barques. D'un côté s'élevait la tour de la Prévôté convertie plus tard en poudrière ; de l'autre celle appelée la Gardette.

Plusieurs routes, pour aller de Marseille aux Martigues et tracées sur les bords de la mer, avaient leur entrée sur ce point ; celle de l'Estaque d'abord — la dernière dont il reste des vestiges — d'autres, peut-être — qui commençant toutes à la Joliette, traversaient l'espace envahi plus tard par les eaux.

D'après Grosson, cette voie, qu'il désigne sous le nom de *Chemin-Public*, suivait les sinuosités du rivage, ce qui indique une grande courbe. Dans l'hypothèse contraire, il faudrait admettre un pont à l'embouchure du port d'Arenc, et rien ne justifie l'existence d'un ouvrage qui aurait laissé des marques de son existence, soit sur la pointe d'Arenc, soit sur celle du Lazaret ; la passe, — on peut très-bien le supposer ainsi, — ne devait pas avoir, avant l'envahissement de la mer, plus de deux cents mètres de large.

Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas que les Romains aient ngé à tracer une voie directe, malgré l'avantage qu'aurait présenté cette ligne droite, pour arriver à cette partie du territoire, où ils ont laissé des traces nombreuses de leur passage, traces encore visibles sur tous les points de la côte, devant lesquels s'est arrêtée l'action dévorante des eaux.

Nombre de débris, trouvés sur le rivage de la Madrague, sont regardés comme faisant partie des ruines d'une grande construction Romaine. Non loin de là on rencontre un point appelé *la Galèro* ; cette dénomination Provençale désigne ici une maison de force. Un monument Romain reconnu à la suite de fouilles faites en 1824, repose sous terre, dans une propriété voisine (1). Enfin on regarde

(1) C'est la propriété où se trouve le Tumule de Protis, déjà cité. Cette éminence plantée de pins s'élève entre la Grande-Route et le Chemin-de-la-Madrague.

comme des vestiges d'un établissement de bains, les mosaïques de la calanque du *Fournat* déjà relatées ; les beaux fragments qui en restent ne laissent aucun doute sur l'importance de cet édifice. L'eau y était amenée par un aqueduc dont l'existence ne reposait que sur la tradition ; cette tradition se trouve confirmée aujourd'hui par la découverte du canal souterrain trouvé sur les hauteurs voisines de l'hermitage des Aygalades, et dont la dernière courbe se dirige vers le *Fournat*.

Sur la plage de Séon, s'élevaient des tours construites pour la défense de cette partie du territoire. De là, franchissant les montagnes de l'Estaque, le chemin allait vers les Martigues, *Maritima*. Là, il ne restait plus, au XI[e] siècle, que quelques cabanes de pêcheurs. En 1286, Raymond Bérenger, comte de Provence, y fit élever quelques constructions, auxquelles il donna le nom d'île Saint-Geniez.

Maintenant, pour résumer en quelques lignes la description de la grande voie du Littoral Marseillais, il suffira de dire, qu'elle commençait à *Tauroentum* ; passait vis-à-vis de *Maire* — l'*Immadras* de l'itinéraire d'Antonin ; sous les murs de la Tourette ; traversait les Martigues, et aboutissait à la Camargue : cette dernière partie de la route fut faite, dit-on, par Marius, qui aurait donné son nom au pays. — d'après ceux qui le font dériver du *Caii Marii Ager :* la route était connue sous le nom de : *Gradus Massilinatorum*.

LES ILES DE MARSEILLE.

Le littoral de la Cité Phocéenne était protégé, comme il l'est encore, par le groupes d'Iles appelées : Pomègues ; Ratoneau ; Chateau-d'If.

On ne doit pas se tromper en disant qu'elles ont partagé avec les Iles de la Camargue, et celles d'Hyères le nom de : *Insulæ Stœcadés*. Ces îles produisaient des plantes connues en Provence sous le nom de : *Keirelets*. Dans le nombre se trouve principalement comprise l'Immortelle sauvage. Le nom générique fut remplacé, plus tard, pour quelques-uns, par des dénominations Romaines.

La plus part de ces roches, si pelées aujourd'hui, étaient encore verdoyantes et giboyeuses au XV[e] siècle. La surveillance en était confiée à Clovis de Beaumont, Chambellan du Roi René.

Il faudrait un certain degré de courage, pour rechercher l'étymologie de chacune des *Calanques*, des pointes, de tous les ilots, que l'on rencontre, en si grand nombre, autour des Iles de Marseille, il n'y en a pas moins d'une demi centaine : il suffira de s'en tenir à ce qui à quelque valeur : les appellations Provençales, dérivées des dénominations données par les premiers habitants de notre ville.

POMÈGUE.

On sait, avec quelle héroïque vaillance, les galères Massaliotes se portèrent à la rencontre de la flotte Romaine, le jour où on vit celle-ci s'avancer vers la plage de la Tourette. Refoulées vers les Iles, les navires s'abordèrent : on combattit corps a corps. Cette lutte terrible se termina sur les rochers de *Pouméqué*, à la *Calanque* du *Frioul*, nom qui rapelle le souvenir de Jules César, *Fretum Julii*, sans effacer le nom primitif qui vient de Πόα Μέγα. — grandes herbes.

Sous la domination Romaine, cette île était dénommée *Pomponiana*.

RATONEAU

La vieille légende de cette île est connue, mais racontée de plusieurs manières : voici la version la plus pittoresque, sinon la plus vraie.

Un Gardien, laissé seul, voulant charmer les ennuis de la solitude, se livra à de copieuses libations. Lorsque, le soir, il vit s'approcher la barque portant ses camarades, s'imaginant être le roi de l'ile, il braqua les canons, mèche allumée : il fallut capituler et le prendre par la famine. Le monarque improvisé ne conserva de sa royauté éphémère, que le sobriquet du *Rey Tounias*, d'ou est venu, dit-on, le nom de *Ratouneou*, (1).

Cette étymologie Provençale, comme on le voit, est bien éloignée de l'époque grecque, qui a dû cependant laisser sur cette île, comme sur les autres, les traces de son passage.

Il y avait eu dans les temps reculés sur les roches

(1) *Tounias*, en Provençal, signifie un gros lourdaud.

de Ratoneau, un grand édifice appelé, le Palais de Gallien : les derniers vestiges en ont disparu depuis longtemps. Il n'est pas probable qu'il y ait jamais eu de palais en cet endroit, — un temple ! plutôt ! — et d'autant mieux ; qu'on arrive, alors, à une explication qui ne manque pas de vraisemblance. Palais de Gallien, paraît venir de Παλαιός Γαλλος, — les anciens Galles. — Sur la côte méridionale de l'île, se voyait une excavation nommée la *Baoumo Galliane*, l'autre des Galles ; comme on l'a déjà vu à la montagne de l'Etoile (1).

Le Palais-de-Galian avait, sans doute, été élevé par les Phéniciens, en admettant que ce peuple ait fréquenté nos parages avant l'arrivée des Phocéens, et ce fait se trouve bien démontré dans la savante dissertation de M. l'abbé Bargès : *le Temple de Baal à Marseille.*

De ce qui précède, il faut en conclure qu'il y avait sur le plateau de l'île un temple dédié à Cybèle, et que ces lieux étaient couverts de pins, comme l'île voisine le Château-d'If. Le nom primitif de Ratoneau, viendrait, alors, de Ρητίνον : sol résineux.

En 1422, l'armée de mer des Aragonais vint mouiller à cette île après avoir saccagé Marseille.

Au siècle suivant, en 1533, Charles Quint, accompagné de trente-quatre galères, se rendit aux Iles de Marseille, et y séjourna une semaine.

Au Couchant de Ratoneau, se trouve le rocher de *Thiboulen*. Il est semblable, de tout point, à celui qui est voisin de *Maïre* ; on les dirait sortis du même moule. Leur destination paraît avoir été la même, leur nom, tiré de la même origine.

(1) Bordeaux possède aussi un Palais Gallien, ainsi nommé, dit-on, parce qu'on y avait trouvé des Médailles de Publius Gallianus. On ne connaît guères. de cet empereur que l'Arc de Gallien à Rome. Il ne régna que huit ans : il fut d'une indolence extrême, et bien qu'il soit venu dans les Gaules, il ne paraît pas qu'il y ait fait élever aucun monument.

MEYNIER.

Quartier Saint-Louis.

La fin au prochain numéro.

PENSÉES.

***

Le monde est une mauvaise école de mœurs; on ne s'y perd pas toujours, mais on y voit se perdre les autres.

***

L'esprit est un vêtement dont il faut souvent changer l'étoffe et la coupe.

***

Si on était obligé dans l'autre monde de reprendre les amours de celui-ci, bien des gens feindraient de ne pas se reconnaître.

***

On est toujours fâché, tôt ou tard, d'avoir confié son secret.

***

Il faut avoir beaucoup d'esprit pour se le faire pardonner.

***

Ne dites la vérité qu'à ceux qui vous la demandent réellement, vous ne la direz jamais.

***

Les gens à qui tout réussit, ne croient pas à la bonté de Dieu; ils ne croient qu'à sa justice.

*
* *

La louange à petite dose est un tonique, à forte dose, c'est un poison actif.

*
* *

La rêverie est la pensée sans frein; c'est une course en chemin de fer.

La réflexion est la pensée contenue; c'est une promenade à pied.

*
* *

La foi m'élève jusqu'à Dieu; la philosophie me plonge dans un abîme. J'aime mieux monter que descendre.

*
* *

Madame X... est une amie très-dévouée; mais son amitié a un caractère absorbant. Du jour qu'on accepte cette amitié, il faut s'effacer, s'annihiler, passer corps et âme dans mad. X..., on n'est plus soi, on est l'amie de mad. X... Si l'amie est malade et qu'on s'informe de sa santé, c'est mad. X.. qui répond : « Je suis inquiète, ça ne va pas mieux; ou bien : « Je suis contente, ce n'est plus rien. » Si l'amie souffre, c'est madame X... qui veut être consultée. Elle dispose des pensées, des actes, des sentiments, de la santé de son amie.

L'amie sourit à ces actes de bonté, elle vit, pense et agit par procuration; elle croit au dévouement de madame X... et ce dévouement n'est que vanité; elle croit être aimée, elle est subjuguée.

*
* *

L'homme qui dit sérieusement qu'il veut se soustraire à toutes les émotions désagréables pour rendre sa vie la plus douce possible, n'a pas de grands efforts à faire pour réussir. Vouloir être égoïste, c'est déjà l'être.

*
* *

La main gauche sait toujours un peu ce que donne la main droite.

*
* *

Nous n'avons en rien l'idée de la perfection, voilà pourquoi nous la poursuivons toujours. C'est une chimère et nous courons après elle en lui donnant mille formes capricieuses.

*
* *

C'est heureux, car si la perfection pouvait devenir une réalité, les désirs, les rêves, tout ce qui compose la vie intellectuelle s'éteindrait ; nous n'aurions plus cet aliment essentiel de l'imagination, l'infini, l'irréalisable.

*
* *

La reconnaissance précède toujours le bienfait mais le suit rarement.

*
* *

L'exagération de la gaîté fait sur l'homme grave le même effet que l'ivresse sur l'homme sobre.

*
* *

J'aime la gaîté douce de l'esprit, je n'aime pas la gaîté fermentée du champagne. Si cette dernière est si recherchée, c'est qu'il est plus facile de boire du champagne que d'avoir de l'esprit.

*
* *

La charité, sans la vanité, serait bien réduite.

*
* *

Ne parlez de vos souffrances physiques qu'à vos bons amis, si vous en avez, et encore parlez-leur en peu.

*
* *

Ne parlez à personne de vos souffrances morales.

*
* *

Ne conduisez pas dans le monde la femme que vous devez y surveiller.

***

Faire amuser les autres n'est pas toujours un moyen sûr de s'amuser soi-même.

***

Le char des révolutions que tant d'imprudents poussent avec une rage aveugle, revient toujours sur lui-même et écrase d'abord ceux qui l'ont poussé, comme le cerceau qu'on jette en avant avec vigueur et que par une contraction du bras on oblige à revenir en arrière avec une extrême rapidité de rotation.

***

Flatter le peuple est plus lâche que flatter les rois. C'est toujours pour en obtenir quelque chose ! et le peuple est un roi plus facile à aborder et plus disposé à recevoir la flatterie.

***

La peur exagère l'aplomb. On voit aux jours de péril bien des gens avoir la parole forte et assurée.
Ecoutez bien, la voix n'est pas juste.

***

La laideur a un privilége, c'est de ne pas changer.

***

La parabole de l'enfant prodigue est sublime. Il ne faut pourtant pas trop récompenser les retours au bercail, car c'est encourager le départ.
N'instituons pas trop solennellement la fête du repentir.

***

On ne cache bien et longtemps que les sentiments qu'on craint de ne pas faire partager.

***

Une femme belle décore un salon ; une femme d'esprit l'anime. On peut à la rigueur se passer de décoration.

*
* *

On aime mieux son protégé que son protecteur.

*
* *

Je me méfie des gens parfaits.

*
* *

Après un certain âge, on ne peut plus se dire mélancolique ; il faut se dire triste.

*
* *

Toutes les joies de l'homme viennent de la femme. — Toutes les peines de la femme viennent de l'homme.

*
* *

Celui qui cherche une distraction à sa douleur n'a plus besoin de distraction, il est guéri.

*
* *

Que de gens savent parler qui ne savent pas converser.

*
* *

C'est pitié d'entendre reprocher aux femmes d'être légères. Leur vie est bien autrement grave que celle des hommes. Voyez dans les grandes épreuves de la vie : les passions, les devoirs, les douleurs.

Les passions. La femme est toujours attaquée, elle a toujours à combattre.

En voyez-vous beaucoup tomber dans la lutte? Et si elle succombe, quels déchirants sacrifices dans sa chute; sa chute, c'est presque la mort.

Est-ce là de la légèreté?

Les devoirs. L'homme s'y soustrait ; la femme s'y complaît ou s'y résigne; à l'homme, le dehors et la distraction ; à la femme, l'intérieur et les sacrifices.

Est-ce là de la légèreté?

Les douleurs. L'homme ne sait pas supporter les douleurs physiques; quant aux peines morales il les rejette avec ses vêtements de deuil. La femme supporte les maux du corps

avec un admirable courage et les douleurs morales avec une patiente dignité. Elle ne cherche pas des distractions elle garde sa douleur avec un soin pieux ; elle en fait un chose sérieuse.

Est-ce là de la légèreté ?

Concluons.

La femme est grave sous des dehors aimables, l'homme est léger sous des semblants graves.

*
* *

La souffrance du pauvre est le remords du riche.

*
* *

Il y a beaucoup de gens timides ; il y a peu de gen modestes.

*
* *

Celui qui veut trop s'informer des besoins de celui qui réclame n'est pas charitable.

*
* *

La mélancolie vient de l'esprit, la tristesse du cœur ; un sot ne peut pas être mélancolique.

*
* *

On flatte ceux qu'on redoute; c'est ce qui fait le succès des médisants.

*
* *

Il faut diriger avec prudence l'imagination d'une jeune femme mais non la comprimer ; l'imagination est comme le cœur, méconnue et repoussée elle éclate en dedans et brise le corps. L'esprit est aussi avide d'épanchement que le cœur ; beaucoup trop de maris s'y trompent et appellent rêveries, folies, ridicules, ces besoins légitimes qu'éprouve l'esprit à se manifester. Cette compression intéressée de l'homme et qui n'est qu'une révélation de sa vanité, est souvent bien fatale au bonheur domestique.

C'est sous ce rapport bien plus que sous celui du cœur que j'admets des femmes incomprises.

*
* *

Les médecins valent mieux que la médecine.

*
* *

On n'a jamais assez d'esprit pour faire accepter une critique.

*
* *

Les longues douleurs sont pour les gens qui ont des loisirs.

*
* *

Il est impossible de préciser sous combien de formes variées et ingénieuses se reproduit et se satisfait chez la femme, le double sentiment de l'amour maternel et de la vanité.

— Le chapeau de votre enfant est délicieux.

— N'est-ce pas? Je l'ai reçu de Paris; je n'en ai pas vu encore de cette forme; il lui va à ravir. Cela veut dire : Je suis riche, je fais tout venir de Paris; on m'envoie tout ce qu'il y a de plus nouveau

— Quelle charmante forme de robe! Que ce bonnet est joli; votre enfant est à croquer.

— Oui, je crois que j'ai réussi; on m'a bien fait ce que j'avais commandé. Mon Dieu, ces choses là sont faciles, mais il faut s'en occuper; et puis, il faut le dire, il fait assez bien ressortir ce qu'il porte.

— Oh! il est joli comme un ange!

— Mon Dieu, non, mais vous savez, un rien !!... il a un je ne sais quoi qui plaît; et si son père ne l'exigeait pas, je vous assure que je ne tiendrais pas à ce qu'il fût aussi élégamment habillé. C'est ridicule à cet âge,... mais... il faut le faire.

— Eh! sans doute, madame; après tout, il mérite tous ces soins délicats et recherchés, car il a de petits mots charmants. Il a dans le regard une finesse qui révèle l'esprit qu'il aura un jour.

— C'est-à-dire que c'est à confondre, je ne sais pas où il va chercher ses petites idées si jolies, ses mots si drôles, ses réparties si spirituelles. C'est inquiétant; ce développement d'intelligence est effrayant; j'ai bien envie qu'il ait 7 ans, je tremblerai jusqu'à cet âge. — Il a dit hier gredin à son père. — Sa bonne est bête, il le comprend et il la frappe... et savez-vous? Je ne le force pas, je défends qu'on fatigue son esprit et je suis bien décidée à ne pas lui laisser apprendre plus de 3 à 4 fables avec gestes, ça

me coûte d'arrêter son intelligence; mais sa santé avant tout.

***

On choisit ses relations, on ne choisit pas ses amis.

***

Il faut frapper le lâche au front ; si vous frappez derrière, il feint de ne pas vous voir.

***

On ne divulgue pas toujours un secret ; mais on aime bien à le laisser deviner.

***

Rien n'est dangereux comme ces amies trop sensibles qui dans les élans de vif intérêt qui les pénètre vont confier partout vos chagrins, vos douleurs, vos tourments domestiques ; le monde est plein de ces amies que leur exquise sensibilité rend perméables. Méfiez-vous de ces charitables natures.

***

J'ai connu un homme, d'ailleurs très-intelligent, qui commençait toutes ses phrases par ce préambule modeste : quoique je n'aime pas à parler de moi...

Et avec cette humble précaution, il ne discontinuait pas d'en parler.

***

Il est bien rare qu'une confidence soit complète.

***

On oublie, mais on n'aime pas à être oublié.

***

Le monde n'a pas le temps de regretter ceux qui le quittent.

*
* *

L'éloge plaît à tout le monde; la flatterie ne plaît qu'aux petites intelligences.

*
* *

L'homme prépare sa destinée; la femme la reçoit.

*
* *

L'éducation que l'on donne aux jeunes filles nous promet des femmes instruites, en nous préservant des femmes savantes et des précieuses ridicules.

*
* *

En tout, l'à-propos prépare le succès.

*
* *

L'aumône n'est pas la charité. On peut faire l'aumône sans être véritablement charitable; ainsi le mauvais riche qui donne un peu de son superflu par convenance, par position, par contrainte, n'est pas charitable.

Ainsi le pauvre qui, ne pouvant pas faire l'aumône, donne ses soins, son temps, son dévoûment à son voisin pauvre, est charitable. L'aumône donne; la charité se donne.

*
* *

La popularité se vend; l'estime se donne.

*
* *

On combat la foudre en l'attirant. Il n'en est pas de même des passions.

*
* *

L'ambition succède à l'amour comme la fièvre au plaisir.

*
* *

L'ouvrier aime mieux le maître que le contre-maître.



Il y a pour ceux qui acquièrent tard une grande fortune, deux grands écueils : l'excès de confiance ou l'excès d'humilité.

Voyez ce nouveau Crésus dans son hôtel ; tout y est entassé à grands frais mais sans goût. Il ne fait pas ressortir la beauté d'un groupe, d'un tableau, d'un ornement... Oh non ! mais il en indique le prix ; il avait pour concurrent à l'achat, un banquier, un prince. S'il entend parler d'un objet que l'art ou l'industrie puissent livrer à prix d'argent, il l'aura de suite. Avec l'argent il a tout.

Voyez-le poser carrément dans son salon, affectant l'intimité avec les personnes notables, caressant les hommes de lettres qu'il redoute, souriant aux artistes dont il paye les œuvres, dédaigneux, presque insolent avec les autres. s'il prend l'air caressant avec les grands, il est souple ; s'il prend l'air intime, il est trivial ; s'il prend l'air protecteur, il est arrogant. — Point de naturel dans les manières, point de distinction ; tout est frelaté : trop ou trop peu. Excès de confiance.

L'autre riche parvenu se révèle de toute autre manière : il est chez lui sans y être. Il semble ne pas être propriétaire de ces somptueux appartements où la foule se presse ; il échappe aux saluts, aux regards ; il se soustrait aux éloges qu'arrache ce riche et élégant ameublement. Il semble demander pardon de sa fortune ; il s'efface, il fuit. Ses gestes humbles et timides semblent dire : « Faites « comme si vous étiez chez vous ; amusez-vous et ne faites « pas attention à moi. » Il a l'air d'un invité qui s'est glissé honteusement à la fête. Il remercie ceux qui font les honneurs de sa maison. Quand vous sortez, il vous remercie avec effusion d'être venu chez lui. Excès d'humilité.



Méfiez-vous de celui qui, à chaque appel fait à sa charité, répond invariablement : « J'ai mes pauvres particuliers pour lesquels je dispose de mes aumônes. »

Si vous pouviez ouvrir ce cœur, vous n'y trouveriez que sécheresse et égoïsme.

E. LUCE,

De l'Académie de Marseille.

VINGT JOURS DE VACANCES

DANS LA HAUTE-ITALIE.

A M. le Directeur de la REVUE DE MARSEILLE ET DE PROVENCE.

Saint-Aquilée, le 21 septembre 1866.

MON CHER DIRECTEUR,

J'arrive de mon excursion dans la Haute-Italie ; et comme je ne veux pas mériter les reproches de paresse que vous m'avez adressés l'an dernier, reproches si flatteurs pour moi que je n'ai pas cherché à me disculper, je mets immédiatement la main à la plume. Je craindrais, si je renvoyais mon factum à quelques jours, de me laisser envahir par le voluptueux *far niente* qu'inspirent, en ce moment de l'année, nos belles campagnes du Var à ceux qui, comme moi, n'ont qu'à jouir de la belle nature et déguster la *purée septembrale* qui va couler dans nos cuves et dans nos celliers. — « Vous venez de la Haute-Italie ? » me direz-vous ; mais lorsque je vous ai dit adieu, dans » les derniers jours d'août, vous alliez partir pour Rome » et Naples, et vous m'aviez tout alléché à la promesse de » la relation d'un si joli voyage?..... » Que voulez-vous ? On ne fait par toujours ce qu'on veut en ce monde de misères ; il faut savoir compter avec les événements et notamment avec ce maudit fléau qui semble vouloir acquérir droit de cité parmi nous. Au moment où j'allais, usant des facilités que m'avait procurées une amitiée dévouée, naviguer à l'*œil* sur notre belle Méditerranée, les journaux m'ont appris la nouvelle doublement triste que le choléra sévissait à Naples, et que, pour pénétrer dans la ville éternelle, il fallait affronter quinze jours de quarantaine, ou plutôt d'ennui dans la forteresse de Civita-Vecchia. C'é-

tait à faire reculer d'effroi le touriste le plus intrépide et le plus désireux de ménager sa bourse! J'aurais pu, il est vrai, aguerri comme je l'étais contre le fléau, me contenter de visiter Naples et ses environs, mais il y avait à craindre de réaliser à ses dépens le proverbe napolitain : *Veder Napoli e poi morire?*.... Mourir de plaisir, c'est bien quelque chose, quoique l'on puisse trouver mieux ; mais mourir du choléra, en pays étranger, loin des siens, lorsque rien ne vous y force, ce serait le comble du ridicule! Or, en France, vous le savez, nous craignons le ridicule encore plus que la mort.

Ne voulant donc pas faire comme certains de mes amis qui passent leurs vacances à délibérer sur la manière dont ils les emploieront, et qui arrivent à la fin sans avoir pris un parti, j'ai bien vite pris le mien et je me suis dit : « Ah!
» je ne puis pas aller à Rome gratis! Eh! bien, je ferai
» comme les Italiens, j'irai à Venise....... à mes frais! —
» Venise, y pensez-vous? me disaient des amis timorés,
» vous n'y arriverez pas tant que la paix n'est pas signée.
» — Soyez tranquille, leur répondai-je, j'irai à Venise à
» l'ombre du drapeau français. Lorsque je passerai le Min-
» cio, la France me regardera du haut de la tour de Sol-
» ferino et écartera les obstacles qui pourraient embarrasser
» ma course!.... »

Néanmoins, je ne m'en suis pas tenu à cette boutade renouvelée des Pyramides d'Egypte, et comme la réalité s'accommode quelquefois mieux de la prose que de la poésie, je me suis muni, sur l'heure, grâce à la bienveillance bien connue de M. le Secrétaire Général de notre Préfecture, d'un passeport à l'étranger que MM. les Consuls d'Autriche et d'Italie ont eu la gracieuseté d'appuyer de bonnes recommandations, en outre de leur visa officiel. — « C'est
» bien le diable, me suis-je dit, si, avec tout cela, je ne
» passe pas à travers les deux armées ennemies, car je
» pourrai, au besoin, renouveler la fable de ce bon La
» Fontaine : Je suis oiseau, voyez mes ailes!.... je suis
» souris; vivent les rats!.. .» Mes prévisions ne m'ont pas trompé. — J'ai passé le Tessin, j'ai passé le Mincio sans être forcé, par une deuxième bataille de Custozza, de rebrousser chemin, et j'ai vu Venise la belle !.... encore esclave, il est vrai, mais non plus frémissante et attendant une délivrance qui ne peut lui manquer maintenant (1).

(1) On n'oubliera pas, en lisant cet article, qu'il a été écrit en septembre 1866.

Il me faut quelque courage, mon cher Directeur, pour renoncer à vous parler tout d'abord de Venise. C'est si beau!.... Mais si je cédais au vif désir que j'en ai, que deviendraient les deux articles que je vous ai promis pour la *Revue*? Il faut avoir la plume poétique de Théophile Gautier ou toute la science de Viardot pour intéresser encore ses lecteurs, après leur avoir parlé de Venise et de ses merveilles. Aussi, vous me permettrez de garder pour la fin de mon récit le plus beau joyau de l'écrin de mon voyage, cette perle de l'Adriatique, cette ville mystérieuse et poétique qui ne donnent pas à ceux qui la visitent le désir de la mort, mais bien celui du retour.

Quel préambule, me direz-vous? Et cependant, j'ai encore besoin de quelques ménagements avant d'entrer en matière. — La *Revue*, que vous dirigez avec tant de zèle et tant de profit pour les malheureux, s'attache à ne pas s'occuper de politique, et, cependant je serai quelquefois dans le cas de faire quelques petites incursions sur ce domaine si mouvant. Mais, rassurez-vous, mon cher Directeur, je m'engage à ne pas brouiller votre gérant avec la justice. — J'en donne pour garant mon respect pour elle et mon ignorance de cette politique qui a toujours eu pour moi peu de charmes; car, à vous dire vrai, je ne suis guère plus fort que ce brave capitaine marin, notre compatriote, qui, après avoir consulté le *manifeste* du bord, répondait, en pays étranger, à l'un de ses amis l'interrogeant sur l'état politique en France : « J'ai *de* » *pots de thon*, *de pots d'anchois*, mais je n'ai pas de » *politique* !.... »

Enfin, je pars et je franchis, sans m'y arrêter un seul instant, les beaux pays que traverse la voie ferrée de Marseille à Nice. — Je pourrais cependant vous parler d'une charmante compagnie que j'ai trouvée en wagon et qui, comme moi, a été fort égayée par un voyageur original, type assez commun dans notre ville où l'on fait volontiers étalage des richesses qu'on a acquises par son habileté ou les chances favorables du commerce. — Je ne vous dirai rien non plus de cette ville de Nice où j'ai passé vingt-quatre heures au milieu d'excellents amis. Les choses de cœur ne s'écrivent pas. Il y a longtemps qu'on a dit : Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! Cette sentence un peu prétentieuse, je le reconnais d'autant mieux qu'elle n'est pas de moi, s'applique aux individus tout aussi bien qu'aux peuples.

A Nice, l'accès de la mer m'étant interdit ainsi que le chemin de la Corniche, car c'eût été tomber encore en plein choléra à Gênes, j'ai pris la route du Col de Tende et je me suis installé tout seul dans le coupé du courrier qui fait le service journalier des dépêches de Nice à Coni. — Je ne crains pas la solitude en pareil cas. — La route est charmante au départ. On suit, sur une belle chaussée, le *Paillon* qui, ainsi que l'annonçait pompeusement, ce jour-là, un journal de la localité, était arrivé *majestueux comme le Rhin*, ce qui n'est pas son habitude, car le plus souvent il inspire la plus profonde tristesse avec son lit desséché, avec ses galets sur lesquels s'étale le linge des lavandières Niçoises que le torrent a été incapable de laver. De plus, le temps était superbe et je savourais par tous les pores un voyage qui s'annonçait si bien. Malheureusement ma solitude n'a pas tardé à être un peu troublée par l'irruption dans le coupé d'une dame fort aimable, il est vrai, mais flanquée de deux enfants qui l'étaient moins, et de deux chiens, dont l'un s'obstinait à se coucher à mes pieds, malgré les vingt-cinq degrés de chaleur qu'il faisait, et mes *frappantes* protestations.

J'ai oublié bien vite toutes ces petites misères devant les splendeurs effrayantes de la route. J'en ai parcouru de mauvaises, de très-accidentées, mais je déclare que l'ingénieur qui a fait celle-ci était vraiment un homme de génie. Figurez-vous un pays bouleversé de fond en comble par un tremblement de terre récent, des pics audacieux surgissant tout à coup de la manière la plus inattendue, des rochers énormes tombés tout exprès du sommet de la montagne pour barrer une vallée trop étroite, puis, lorsqu'on croit les avoir escaladés par la plus pénible des ascensions, d'autres pics encore plus étonnants qui sont venus se superposer à ceux-ci comme pour s'opposer absolument au passage de l'homme. — Figurez-vous, au bout de tout cela, des pentes à donner le vertige, et rendues encore plus effrayantes par la perspective d'un torrent impétueux qui gronde à cent cinquante ou deux cents mètres de profondeur, et dans lequel le moindre faux pas vous enverrait rouler... et vous aurez une idée des difficultés qu'on a eues à surmonter pour établir la route impériale qui relie Nice à Turin.

Ajoutez à cela un attelage de dix, douze et même quatorze mulets, attachés deux à deux et dont les deux premiers seuls sont guidés par le postillon, tous les autres

n'obéissant qu'à la voix et au fouet d'une espèce de *zagal*, et vous comprendrez que les voyageurs ne sont pas précisément couchés sur un lit de roses. Je conseille fort aux gens blasés ou en quête d'émotions vives, de choisir ce genre de locomotion. — Ce jour-là, surtout, je ne sais quelle mouche avait piqué les mulets qui nous traînaient; mais dans le nombre, il y en avait au moins deux qui, au risque de troubler la bonne harmonie générale et de nous lancer dans le précipice, détachaient de vigoureux coups de pied à leurs camarades qui, heureusement pour nous, supportaient le choc en braves, sauf à se venger un peu plus tard sur ceux qui venaient après eux et qui n'en pouvaient mais. — J'ai fini par m'amuser de ces ruades distribuées sans le moindre discernement, et surtout de la colère du zagal qui, de son côté, *sacramentait* comme un vrai Piémontais et distribuait forces coups de fouet avec tout aussi peu de justice que ses bêtes leurs ruades.

Enfin, après une nuit passée dans ces alternatives de crainte et de gaieté, nous sommes arrivés au point du jour dans la petite ville de Tende, perchée comme un nid d'aigle sur un rocher à pic et que le soleil levant éclairait. — Nous étions déjà en pays etranger, car, je ne sais pourquoi, l'Italie a voulu garder les hauteurs, elle qui se plaint maintenant de ce que l'Autriche tient à conserver le versant méridional des Alpes du Tyrol. C'est là seulement que commence l'ascension du col de Tende proprement dite; mais quoique la montée dure près de cinq heures, elle n'offre pas le même danger que les rampes plus courtes qui la précèdent. La route se développe en lacets réguliers, quoique raides, sur le ventre rebondi de la montagne. Plus de précipices, plus de ces torrents impétueux qui semblent vous attirer! — L'œil se repose agréablement, au contraire, sur des prairies pastorales, sur des fleurs et des arbres alpestres. — Le conducteur du courrier, basalpin bien trempé au physique comme au moral, capable de lutter avec succès contre les hommes et les éléments, nous a raconté néanmoins d'effrayants épisodes de ses courses d'hiver, dans cette montagne aujourd'hui si paisible; alors que le traîneau remplace la voiture, qu'une neige abondante couvre les tapis de fleurs, que la tourmente règne et que les avalanches se précipitent avec fracas. Ce brave garçon nous parlait de tout cela avec le sang froid du marin racontant les tempêtes qui ont assailli son navire! Sa vie a été bien souvent en danger,

mais il ne songe pas à déserter son poste; comme au marin, la belle saison lui fait oublier les mauvais jours.

Presque au sommet du col, on se repose un instant dans un de ces refuges que le gouvernement entretient dans la montagne, de distance en distance. Le déjeuner que nous y avons fait m'a donné une triste idée de l'art culinaire dans ces contrées élevées, quoique l'enseigne porte pompeusement ces mots : *Riccovero maggiore*!..... Que doit-ce être des autres, grand Dieu! Heureusement, après cet affreux repas, la nature s'est chargée de nous offrir le plus splendide dessert que puisse goûter le plus gourmet des touristes. Pendant qu'on attelait au courrier les chevaux qui remplacent les mulets à la descente, nous avons fait à pied les quelques cent mètres qui nous séparaient du point culminant, et arrivés là nous avons découvert tout à coup, devant nous, les belles et vertes prairies du Piémont enserrées dans un immense demi-cercle de montagnes couvertes de neige qu'un superbe soleil de septembre faisait étinceler, et quelles montagnes!.... A notre gauche, le mont Viso, avec ses deux pyramides d'où s'échappent la Durance et le Pô; un peu plus au Nord, le Mont Cenis; puis, le Mont Blanc qui s'élève majestueux et superbe au-dessus de tous ses voisins; en face de nous, les montagnes du Grand Saint Bernard, le Mont Velan, le pic du Cervin, et enfin, terminant l'horizon à notre droite, le Mont Rose, avec ses neuf sommets, qu'on a comparé avec raison à un souverain trônant au milieu de ses pairs, tous revêtus de leurs blancs manteaux d'hermine éternelle. — Ah! mon cher Directeur, un tel spectacle vaut à lui seul tout un voyage, et que les plaisirs des villes sont fades à côté! Ce spectacle eût été complet, si, portant ma vue sur le versant méridional de la montagne, j'avais pu apercevoir la Mer bleue qui baigne les côtes de la Provence; mais un brouillard obstiné interceptait de ce côté l'horizon. Néanmoins, et tout incomplet qu'il était, il a fallu la voix impérieuse du conducteur pour nous en arracher, et tout en descendant le revers septentrional du Col, au grand galop de nos chevaux, je cherchais encore à en saisir quelques détails à travers les sinuosités de la route. Trois heures après, nous entrions à Coni, jolie petite ville avec des rues à arcades, située dans une plaine des plus riantes, entourée de magnifiques promenades qui ne dépareraient pas une capitale.

J'avais quelques heures à y séjourner, pour attendre le

départ du convoi qui devait me conduire dans l'ancienne capitale du Piémont. J'entrai chez un barbier pour y faire un brin de toilette. — Quel fut mon étonnement de voir le patron s'avancer vers moi en souriant, et me dire en bon français : « Eh! bonjour M. le comte! je suis ravi de vous » voir! » Je lui répondis que je n'avais pas l'honneur d'être comte et qu'il commettait certainement une méprise en croyant m'avoir déjà vu. — « Comment, me dit-il, » n'êtes-vous pas le comte de *** que j'ai eu l'honneur » de raser à Genève, il y a trois ans? » Je répliquai qu'il était vrai que j'étais à Genève à pareille époque, mais qu'alors mes compagnons de voyage et moi avions fait le vœu de laisser croître toute notre barbe, à telle enseigne qu'à notre retour en France, nos amis nous avaient demandé narquoisement si nous arrivions du pays *des Grisons*. Malgré cette explication catégorique, mon frater s'obstina à m'appeler M. le comte, espérant que la gratification serait à la hauteur du titre. Lorsque je fus installé dans le fauteuil, la serviette au menton, ainsi que Bartholo dans le *Barbier de Séville*, voici la conversation qui s'engagea entre nous :

« — Que dit-on, en France, de nous et de la triste cam- » pagne que nous venons de faire ?

« — On dit que vous avez été plus heureux que sages, » et que sans le fusil à aiguille des Prussiens, vous au- » riez singulièrement compromis, par trop de précipita- » tion et d'impatience, l'unité à laquelle vous aspirez.

« — Nous avions pourtant la meilleure armée du » monde. Ah! si nous avions eu de bons généraux, nous » les aurions battus ces *Tedeschi!* Par le sang de la ma- » done! ils ne seraient pas restés longtemps en Italie.

« — Mon cher Figaro, ne brandissez pas ainsi votre ra- » soir et ne me prenez pas pour un *Tedesco*. — Vous parlez » très-bien notre langue et vous me paraissez fort intelli- » gent. Lisez-vous le *Charivari*, journal qui, sous une » forme peu sérieuse, dit quelquefois des choses fort sen- » sées?

« — Je le lis souvent au café.

« — Avez-vous remarqué les caricatures de Cham?

« — Cham, fils de Noé, parbleu!

« — A merveille! Eh bien! la veille de mon départ de » France, ce spirituel caricaturiste représentait l'Italie » sous les traits d'un grand jeune homme, maigre et » mince, à qui l'Europe, sous la figure d'une vigoureuse

» matrone, disait : « Mon garçon, vous avez assez grandi,
» il faut songer à prendre des forces! » Cham a résumé
» en quelques mots et quelques coups de crayon, la véri-
» table situation et la pensée de mes compatriotes. Jouis-
» sez de votre bonheur et sachez en profiter pour vous for-
» tifier par l'amour de l'ordre et du travail, le respect de la
» loi et des droits d'autrui, l'économie, en un mot par la
» pratique des vertus civiques qui seules font les grands
» peuples. Alors, vous aurez l'estime et la sympathie de
» vos voisins que vos airs de matamore et l'oubli des ser-
» vices ont quelque peu indisposés contre vous. Alors
» aussi, vous serez vraiment forts, et partant plus mo-
» destes, car la modestie est l'apanage du vrai mérite.
» Enfin alors, mais alors seulement, vous pourrez *fara-*
» *dasser*. Vous le savez , c'est un mot que la malice
» française a inventé à votre adresse!... »

Là dessus, je quittai mon Figaro abasourdi de ma harangue, mais calmé par une large gratification. Il fallait bien le payer en *Comte*, afin de mieux faire passer la leçon !...

A Turin, je n'ai séjourné que quelques heures. J'avais déjà vu cette ville et je l'avais trouvée fort belle ; il est vrai que j'avais alors quinze ans de moins et beaucoup d'illusions de plus, et que Turin possédait une cour et une reine qui était la plus belle et la plus gracieuse de ses sujettes , et qui quoiqu'Autrichienne était adorée de son peuple. Maintenant cette capitale déchue m'a paru fort maussade et monotone en diable avec ses rues tirées au cordeau, ses arcades, ses maisons uniformes. — Un seul incident de mes promenades me paraît devoir vous être rapporté : j'errais dans la rue Dora Grassa qui, avec la rue du Pô, coupe la ville de l'ouest à l'est, et je fus arrêté par une enseigne ainsi conçue : *Avviso straordinario! Fenomène vivente senza gambe, del peso 228 kilog.* — Sous l'enseigne et à côté de l'homme qui suait sang et eau pour convaincre le public peu empressé qui l'entourait de l'immense avantage que devait lui procurer la modique dépense de vingt centimes, s'étalait une magnifique photographie du phénomène en question coiffé d'un cachemire en turban, vêtu d'une espèce de caftan oriental parsemé de paillettes d'or. — « J'ai vu cette figure-là quelque part, mais pas
» dans un si beau costume, me dis-je... » Il ne coûtait pas cher pour s'en assurer. J'entrai, et mon doute fut bien vite éclairci : le phénomène vivant sans jambes n'était

autre qu'une espèce de cul-de-jatte à la vaste poitrine débraillée que vous avez pu voir, pendant plusieurs années, implorant la charité publique dans les rues de Marseille où il se traînait sur une petite charrette que ses bras manœuvraient. En me reconnaissant, il piqua, comme on dit vulgairement, *un coup de soleil*, malgré l'air de dignité snperbe qu'il cherchait à prendre au milieu de son faux luxe oriental, et malgré la pipe turque qu'il fumait avec la gravité d'un pacha. « Eh! bien, mon brave, lui dis-je, « vous êtes donc passé à l'état de merveille vivante ?.....
« —Chut, me répondit-il à voix basse, ne me trahissez pas!
« Que voulez-vous? je végétais à Marseille, tandis qu'ici « je suis bien nourri, bien vêtu, voituré et payé convena- « blement. Si l'on savait ici que j'ai mendié en France, « mon prestige s'évanouirait... » Ce brave homme avait raison. Tant qu'il y aura des badauds dans le monde, il faut bien qu'il y ait des farceurs pour les exploiter!...

Le lendemain, par une belle matinée, je partais pour Milan dans un wagon, *secunda fumare*, invention que je ne saurais trop recommander pour nos chemins de fer français. Je m'aperçus bien vite que les préoccupations politiques dominaient toutes les têtes. Un bon bourgeois, à la mine très pacifique, disait à un officier de volontaires : *Quelle triste campagne!...* A quoi le Garibaldien répondait en roulant des yeux d'une manière féroce et en mâchonnant de plus belle un énorme cigare. Une jeune dame, fort jolie, placée en face de lui et qui seule semblait avoir le privilége d'obtenir un sourire de ce farouche cavalier, disait de sa voix la plus harmonieuse : *Infamé Persano!...* Dans un autre coin, on discutait je ne sais quelle question d'impôt ou d'octroi. « Que voulez-vous faire? disait l'un » des interlocuteurs, avec un gouvernement basé sur l'im- » moralité?... » J'avoue que cette diatribe à propos d'une mince question d'économie politique m'a rappelé ce dentiste Aixois qui, après la Révolution de juillet, répondait à un de ses amis qui se plaignait d'une mauvaise récolte :
» Cela vous étonne! quant à moi, avec un gouvernement » comme ça, je *m'atten-t'a-tout!...* »

De temps en temps nous nous croisions, dans une gare, avec des convois pleins de troupes régulières ou de volontaires en casaques rouges; ces derniers étaient les plus bruyants et se plaignaient très-hautement de ce qu'on ne les faisait pas voyager dans des trains plus confortables.
« On ne craint pas de traiter les *Garibaldini* comme des

» bêtes, criait un jeune garçon à figure douce que le soleil » avait bronzée, les journaux feront connaître demain la » conduite du gouvernement à notre égard ! » — Je pensais, à part moi, que nos soldats de la République qui se battaient tout aussi bien que Messieurs les Garibaldiens, n'allaient pas en chemin de fer — il est vrai qu'il y avait à cela de bonnes raisons — mais qu'ils marchaient souvent sans souliers, et que c'était à titre de récompense nationale, et lorsqu'ils avaient bien mérité de la patrie, qu'on leur distribuait... des sabots.

En attendant, la vapeur nous emportait rapidement à travers de belles campagnes où les riches moissons, les prairies, les rizières, les mûriers, les vignes suspendues aux peupliers, comme au temps de Virgile, donnent un aspect varié et toujours joyeux au paysage qu'encadre d'une manière merveilleuse la chaîne des Alpes. Nous ne tardâmes pas à arriver au Tessin. Là, oubliant mes compagnons de voyage, je m'enfonçai dans des souvenirs patriotiques, reconstituant, avec la rapidité de la pensée, sur le terrain nu qui se déroulait devant mes yeux, les péripéties de la bataille de Magenta. — Voici le *Naviglio Grande* où la garde impériale a soutenu, pendant la plus grande partie de la journée du 4 juin 1859, les efforts de presque toute l'armée autrichienne. — Voilà la berge sur laquelle ont été frappés mortellement le général Clerc et tant de vaillants héros !..... A droite le Ponte Vecchio de Magenta perdu et repris sept fois. — A gauche, la plaine immense à travers laquelle Mac-Mahon a fait ce beau mouvement tournant qui a décidé la victoire en notre faveur. — Voilà enfin la petite ville de Magenta, le clocher qui a été criblé par la mitraille, l'église près de laquelle le général Espinasse a été tué, en communiquant à ses soldats une impulsion irrésistible !... Le train ralentissant sa marche comme pour me donner le temps d'évoquer tout à loisir des souvenirs si glorieux pour nos armes, j'ai pu examiner en détail une colonne pyramidale élevée à l'entrée de la ville, et sur les flancs de laquelle j'ai lu ces mots : *La Riconoscenza e la Pieta !... All'Esercito Francese!.. Napoléone III e Vittorio Emmanuele !* On prétend, me suis-je dit, que la reconnaissance s'est déjà effacée du cœur des Italiens. Eh bien ! c'est au moins une consolation de penser que cette inscription les ramènera tôt ou tard aux véritables sentiments que doit leur inspirer tant de sang français versé pour leur cause !...

Vous savez que la bataille de Magenta nous ouvrit les portes de la Lombardie, et que quelques jours après le maréchal Mac-Mahon y faisait une entrée triomphale à la tête du deuxième corps d'armée. De Magenta à Milan, le trajet est rapide en chemin de fer, et j'entrai à mon tour, non en triomphateur, mais en simple touriste, ce qui vaut peut-être mieux, dans cette magnifique cité de tout temps objet des convoitises de tant de rois, de tant de peuples barbares ou civilisés. Milan est, en effet, une ville largement et superbement assise dans une immense plaine ou plutôt un jardin qu'arrosent et fertilisent, en tout temps, les eaux qui descendent des Alpes et qui sont admirablement réparties. Des rues bien percées, quoique irrégulières pour la plupart, sur le pavé desquelles roulent de nombreuses voitures publiques et privées, de superbes palais, des maisons bourgeoises bien tenues, des portes monumentales, des promenades coquettes, des jardins publics élégants, en font une ville importante et animée. On sent tout de suite que la vie y circule, que la gaîté éclate de tout côté, que le bien-être surabonde. De superbes hôtels dignes d'une capitale peuvent recevoir de nombreux voyageurs. Théophile Gautier, dans son charmant livre : *Italia*, a fait de l'hôtel où il est descendu une description brillante tant au point de vue de l'architecture, des peintures que du service et de l'excellente chère qu'il y a faite à des prix très modérés. Je n'ai rien à y contredire, si ce n'est que le bon marché est relégué aujourd'hui à l'état de souvenir. Lorsque, au départ, j'ai réglé mon compte avec un maître d'hôtel fort poli, trop poli, j'avais quelque velléité de lui dire comme Argan à M. Fleurant, dans le *Malade imaginaire* : « Ce n'est pas tout que d'être civil, » il faut être aussi raisonnable et ne pas écorcher ses » hôtes !..... »

Mais laissons là ces petites contrariétés de voyage et allons *al Duomo*. C'est là que tout voyageur intelligent ou tant soit peu artiste doit se diriger tout d'abord. C'est la merveille de Milan comme il en est le centre et l'attraction. Allons bon ! voilà que je pille Théophile Gautier ! et tenez ! je vous renvoie tout simplement à son livre. Vous y gagnerez et moi aussi. Je désespérerais de décrire, après lui, cette immense guipure d'argent posée sur un fond de lapis lazzuli, comme il l'appelle si poétiquement, et que je me contenterai de comparer plus prosaïquement à une montagne de marbre blanc qu'un magicien puissant aurait

taillée d'une seule pièce dans un des glaciers du Mont-Blanc. On a beaucoup critiqué cette profusion de sculptures, d'aiguilles, de statues, de clochetons ; on s'est emparé de quelques contradictions de style dans un monument, dont la construction commencée en 1386, n'a été achevée à peu près entièrement que sous Napoléon Ier, de quelques défectuosités inévitables dans une œuvre aussi vaste, pour prétendre que c'était un édifice étrange, quoique grandiose, et manquant de caractère religieux. Quant à moi, qui n'ai de parti pris en rien, et qui en musique, par exemple, admire une belle mélodie sans m'inquiéter si elle est en mode majeur ou en mode mineur, ou si le compositeur s'est servi de la tonique plutôt que de la dominante, je déclare que lorsque que je suis arrivé sur la *Piazza del Duomo* j'ai été tout d'abord ébloui, ravi, émerveillé; et lorsqu'après m'être longtemps extasié sur les détails de la splendide façade, j'ai pénétré dans l'intérieur du temple, j'ai été instantanément enveloppé de ce sentiment religieux dont on l'accuse de manquer. C'est vraiment une demeure digne du Très-Haut !...

Le style dominant est le style gothique si propre, vous le savez, à inspirer un élan sévère vers le Créateur; mais ce n'est pas ce gothique sincère et presque terrifiant de certaines de nos cathédrales du Nord : il s'est fait humain, aimable, presque gracieux. Si extérieurement le marbre blanc paraît quelquefois un peu trop crû sous l'ardent soleil du Midi, les immenses vitraux aux mille couleurs répandent à l'intérieur une lumière voilée, douce, mystérieuse que mitige la blancheur de la pierre et invite à un pieux recueillement. Cette église est immense: indépendamment de la nef du milieu que soutiennent des piliers s'élançant d'un seul jet vers la voûte, semblables à des arbres gigantesques des forêts du Nord, elle a quatre nefs latérales. Pour vous donner une idée de cette immensité, je vous dirai que la hauteur de la voûte principale est de plus de 60 mètres, que j'ai mesuré 190 pas de la porte d'entrée aux grands vitraux du fond, 76 dans sa largeur ordinaire, et 98 dans le transsept, sans compter les deux petites chapelles qui le terminent. A ce compte-là notre belle église de St-Maximin serait contenue deux fois dans la Cathédrale de Milan; et cependant cette dernière présente un ensemble si harmonieux, tout y est si bien proportionné, que je suis resté longtemps à me demander si elle était beaucoup plus vaste que celle de ma ville natale. Ce n'est

qu'au retour de mon voyage que j'ai pu me convaincre de la petitesse relative de l'église de St-Maximin. Du reste, la coupe du vaisseau est la même, si les détails diffèrent; et même à côté du Dôme de Milan, il nous est permis de nous enorgueillir de notre trésor provençal.

Si l'extérieur du Dôme est chargé d'une profusion de sculptures, de nervures, d'aiguilles, de clochetons, de statues, ce qui frappe tout d'abord, en pénétrant dans l'intérieur, c'est une extrême sobriété de détails. Cependant, en examinant de près, on découvre une foule de choses délicates ou merveilleuses que la simplicité grandiose de l'ensemble ne nous avait pas laissé soupçonner. Les piliers à huit pans qui paraissent presque frêles, malgré leur masses rélles, supportent au-dessus du chapiteau une espèce de tribune, en forme de tambour, où s'épanouissent toutes les finesses de la sculpture. La peinture a continué jusqu'à la voûte de l'édifice l'œuvre de sa sœur. Par une illusion d'optique que détruit malheureusement, sur certains points, la chûte du crépi, cette voûte paraît tailladée, fouillée, découpée à jour comme un de ces légers ouvrages d'ivoire que fabriquent les ouvriers Dieppois, ou une de ces merveilleuses dentelles de France et de Belgique. Les nombreuses et vastes fenêtres des nefs et notamment celles du transsept sont ornées de magnifiques vitraux d'où s'échappent et ruissèlent jusque sur le pavé de marbre tous les tons de l'arc-en-ciel. La grande rosace et les immenses vitraux du fond représentent des sujets bibliques ou des scènes de la vie du Sauveur. A l'entrée du chœur, deux chaires colossales en bronze doré et argenté couvertes d'une espèce de toiture du même métal, et reposant sur des cariatides qui représentent les quatres évangélistes, ceignent les piliers dans presque tout leur pourtour et ont l'aspect le plus imposant. Elles ont été commencées par St-Charles Borromée, et achevées par le Cardinal Frédéric Borromée. Tout autour du chœur, sont dix-sept bas-reliefs dont quelques-uns passent, avec raison, pour des chefs-d'œuvre : C'est un Chemin de la Croix sculpté par des statuaires Milanais.

Dans les chapelles latérales du côté gauche du transsept, on admire un magnifique candelabre en bronze, à sept branches appelé l'Arbre de la Vierge ; dans celle de droite, une statue de saint Barthélemi écorché vif qui est, à ce qu'il paraît, le chef-d'œuvre du gen-

re, mais qui, selon moi, figurerait mieux dans un musée d'anatomie que dans une église. L'artiste satisfait de son œuvre se compare indirectement, d'une manière naïve, à Praxitèle dans l'inscription du piedestal. Enfin, dans cette même chapelle et à côté de la porte qui conduit au clocher, est le mausolée des Médicis dont le dessin est, dit-on, de Michel-Ange lui même. Je vous signale encore deux belles statues de St-Ambroise et de St-Charles Borromée qui ornent le balcon placé intérieurement au-dessus de la porte d'entrée, balcon qui est lui-même supporté par deux magnifiques colonnes de marbre de Baveno (lac Majeur). On dit que ce sont les plus grands monolithes connus après ceux de l'église de St-Isaac à Pétersbourg. A gauche de la porte d'entrée, sont des fonts baptismaux en porphyre où l'on baptise par voie d'immersion. Le hasard m'a fait assister à l'une de ces cérémonies où le jeune néophyte semblait protester par ses cris contre le rite Ambroisien.

La sacristie contient des richesses sans nombre parmi lesquelles je me contenterai d'énumérer : un Christ à la colonne d'un artiste milanais, Cristoforo Gobi ; un devant d'autel tout en argent et représentant en trois bas-reliefs : la Cène, le Jardin des Olives et la Résurrection ; des statues colossales en argent massif, ainsi qu'un admirable calice de Benvenuto Cellini : la crosse de St-Charles Borromée ; une mître en plumes de colibris, présent des Indiens au saint : enfin, des reliquaires contenant, m'a-t-on assuré, du sang de St-André et des morceaux de linge de la Vierge.

J'ai nommé plusieurs fois déjà St-Charles Borromée. C'est le saint le plus populaire de Milan qui se souvient encore de ses vertus et de son dévouement pendant la peste. Aussi la piété des fidèles lui a élevé une chapelle souterraine qui a coûté des sommes fabuleuses et où reposent ses restes mortels dans une châsse d'argent massif avec panneau de cristal de roche et moulures de vermeil. Cette crypte, dont l'ouverture entourée d'une balustrade est placée sous le dôme qui forme le centre du transsept, se prolonge sous le chœur avec une profusion de colonnes de marbre ou de porphyre. Jour et nuit, elle est éclairée par une myriade de lampes, et de nombreux fidèles de tout âge et de tout sexe ne se lassent pas d'y implorer la protection du saint.

Je vous vois d'ici, mon cher Directeur, malgré toute

votre bienveillance, donner quelques signes d'impatience. — « Vous ne vouliez rien décrire tantôt, direz vous in « petto, et maintenant vous n'en finissez plus ?... Vous avez raison et j'aurais mieux fait de vous dire tout simplement que la Cathédrale de Milan était la merveille de l'art chrétien, et de vous renvoyer, ainsi que j'avais commencé à le faire, aux auteurs éminents qui en ont fait la monographie ; mais, au risque d'être fade et ennuyeux, je n'ai pas résisté au plaisir d'évoquer encore une fois, devant mes yeux, toutes les belles choses que j'ai passé plusieurs jours à admirer, et puisque vous êtes obligé de me supporter jusqu'au bout, ainsi qu'on le fait à l'audience pour une plaidoirie peu éloquente, prenez-en gracieusement votre parti, et accompagnez-moi dans l'ascension que je vais faire dans les hautes régions du Dôme.

On s'engage dans un escalier de granit sur les murs duquel on lit les plus étranges inscriptions qui prouvent que les indigènes ou les étrangers n'ont pas toujours respecté la décence dans la maison de Dieu. La langue italienne est la plus riche du monde, même lorsqu'elle exprime les choses les plus vulgaires. — Après une assez violente ascension tempérée par la douceur des marches, on arrive sur le toît de l'église fait aussi de larges dalles de marbre, soutenu par d'immenses corridors d'arcs boutants qui forme la plus étrange des perspectives et vous transportent, par la pensée, dans une de ces vastes cavernes de glace que possèdent les pays froids. Là, on se trouve tout à coup entouré d'une foule de statues qui de la Piazza vous apparaissent comme des infiniment petits, et qui, vues de près, sont presque de grandeur naturelle. Ces statues sont jetées à profusion dans les clochetons, sur leurs rebords, sur la pointe qui les termine, dans les niches, sur les corniches, enfin, partout ou l'on a pu en placer. On a calculé que, si un nouveau Pygmalion pouvait leur communiquer un soufle de vie, elles sont si nombreuses, qu'elles suffiraient à peupler une ville de troisième ordre. On en compte six mille, à ce que nous a dit notre guide, et encore, a-t-il ajouté, il en manque beaucoup. Voici celles qui nous ont paru les plus dignes d'une mention spéciale : Adam et Eve de Michel-Ange (1), Ève s'appuye dans une pose adorable, sur l'arbre de la science représenté par un

(1) Théophile Gautier prétend que la statue d'Ève est de Cristoforo Gobi.— Je donne ici la version de mon guide qui m'a affirmé qu'elle était de Michel-Ange, ainsi que celle d'Adam.

troncautour duquel s'enrouleun serpent à tête de femme. A sagauche est assis l'Ange du bien, mais on comprend aux regards de notre première mère que celui-ci sera impuissant contre les sollicitations de l'esprit du mal. — Une Rebecca, un St-Bazile, un St-Jean-Baptiste de Canova. Mais ce que je ne m'attendais pas à trouver au milieu de tous ces chefs-d'œuvre de la sculpture, c'est une statue de Napoléon 1er par le même artiste et d'une ressemblance à laquelle on ne peut pas se méprendre. Le grand homme est vêtu, comme les saints ses voisins, d'un bout de draperie, il est debout sur un clocheton et tient à la main un paratonnerre en guise de lance. J'en passe et des meilleures et je grimpe vers la flèche centrale élevée de 111 mètres au-dessus du sol de la place, dans un frêle escalier tournant, vertigineux, presque découpé à jour, duquel il semble, à chaque pas, qu'on va s'élancer sur la ville dont les maisons, vues à cette distance, apparaissent comme des ouvrages de Castors, et j'arrive, enfin, dans la cage que surmonte une vierge colossale (j'avais oublié de vous dire que l'église est dédiée : *Maria Nascenti* ainsi que le porte l'inscription du fronton). Là malgré l'oppression de la poitrine, il faudrait être mort ou complètement insensible pour ne pas pousser plusieurs cris d'admiration. On a devant soi le plus beau *Panorame* du monde, ainsi que me le disait, quelques jours après, en chemin de fer, un Italien qui avait la prétention de bien parler notre langue, et qui croyant mieux faire, francisait ce qu'il aurait fallu italianiser. Lorsque le ciel est pur (et j'ai été servi à souhait!), on voit distinctement à l'œil nu les vertes campagnes de la Lombardie jusqu'aux hauteurs de Solférino, celles du Piémont jusqu'au Superga de Turin, et toute la chaîne des Alpes depuis le Mont Viso jusqu'aux Alpes-Juliennes. En vrai marseillais, j'ai encore regretté que la Méditerranée ne terminât pas l'horizon à la place des Appenins. Les monts gigantesques et la mer infinie ne sont-ils pas les deux plus grands phénomènes de la nature, et ceux qui nous impressionnent davantage ?...

Je serais resté bien longtemps dans cette cage de marbre, si un petit vent glacial qui souflait à travers les montagnes déjà toutes blanches de neige, ne m'eût pas averti qu'il était temps d'aller rejoindre mon guide qui, blasé sur ce genre de spectacle, m'attendait en fumant philosophiquement sa pipe à côté de je ne sais quel compagnon de pierre.

Voilà l'ensemble de ce beau monument si vaste, si admirable, auquel, quant à moi, je n'ai à critiquer que quatre choses ; le badigeonnage de la voûte, indigne d'une œuvre aussi sérieuse, les quelques fenêtres et portes romanes qui jurent avec le style gothique du reste de l'édifice, des portes extérieures beaucoup trop simples pour la majesté de l'édifice, et enfin, un ignoble clocher de campagne qui semble se cacher au milieu des ravissants clochetons qui l'entoureut, et qui, heureusement, ne tardera pas à disparaître. On aimerait à voir sur la place du Dôme, pour compléter cette puissante cathédrale, un campanile comme celui du Giotto à Florence !... Mais enfin, les petites défectuosités que je signale à seule fin de vous montrer que l'enthousiasme ne m'égare pas, s'expliquent facilement par le long temps nécessaire pour accomplir un travail de cette importance, et par la multitude de princes qui ont eu à s'en occuper, et d'artistes qui ont eu à y mettre la main. Elles s'oublient bien vite devant la perfection de l'ensemble.

Milan renferme encore une foule d'églises remarquables par l'architecture ou par les œuvres d'art qu'elles contiennent; mais quand le temps est limité, il faut savoir borner ses désirs et se contenter de visiter les principales. C'est ce que j'ai fait ; après le Dôme, je n'en ai visité sérieusement que deux : *San-Ambrogio* et *Santa Maria delle Grazie*.

Saint-Ambroise est probablement la plus ancienne église de Milan ; elle a été fondée au 4me siècle par le saint dont elle porte le nom. Achevée et restaurée beaucoup plus tard, elle offre le plus singulier assemblage de tous les styles ; le roman y coudoie le bysantin, celui-ci s'y mêle au gothique. Un immense atrium en briques, une énorme tour carrée à couleurs sombres et rougeâtres, un portail singulier, des chapelles latérales à demi souterraines où s'étalent de riches colonnes de marbre, en font un édifice presque étrange. C'est dans cette basilique et devant le riche autel appelé *Paliotto*, que Saint-Augustin abjura publiquement ses erreurs, que Saint-Ambroise parla souvent aux habitants de Milan, et que plusieurs rois d'Italie reçurent le diadème. A gauche de la grande nef, on remarque une vaste chaire en forme oblongue, sculptée en pierre et soutenue par des colonnes de marbre comme les chaires de St-Laurent à Florence. Au-dessous est un tombeau qu'on dit être celui de *Stilicon*, ayant des bas-reliefs où toutes sortes d'animaux difficiles à classer se livrent à

la chasse la plus fansastique que puisse rêver une imagination en délire. A quelques pas plus bas, se dresse une colonne de porphyre surmontée d'un serpent d'airain que la légende dit être celui de Moïse, et elle ajoute qu'il sifflera au jugement dernier. Faisons des vœux pour ne pas entendre un aussi effroyable sifflement !...

Ste-Marie-des-Grâces n'offre par elle-même rien de remarquable, quoique cette église soit gracieuse comme son nom et qu'elle ait été construite par Bramante. On y est attiré surtout par l'admirable fresque de Léonard de Vinci, (la Cène, *il Cenacolo*, comme l'appellent les Italiens), qui occupe le mur du fond du réfectoire d'un couvent voisin, servant aujourd'hui de caserne. L'histoire de ce chef-d'œuvre connu dans le monde entier est vraiment singulière. On dirait qu'une fatalité s'est acharnée contre lui pour en priver les siècles futurs. Les Dominicains (j'ai le regret de le dire, car c'est un ordre que j'ai appris à respecter), ont commencé à le mutiler, en coupant les jambes du Sauveur et des apôtres les plus rapprochés de lui, sous le misérable prétexte d'agrandir la porte du refectoire; après le vandalisme des moines, est venu celui des soldats. Ce fut en vain que le général Bonaparte, par un ordre du jour écrit sur ses genoux, voulut mettre ce lieu à l'abri des réquisitions et des logements militaires; les exigences de la guerre furent plus fortes, le couvent fut converti en caserne de cavalerie, et le réfectoire en grenier à foin. On se figure ce que devint cette magnique fresque dans un milieu si peu artistique. A la paix, quelques restaurations furent tentées, mais elles ne servirent qu'à la dégrader davantage. Ce ne fut qu'en 1853 que, par un procédé particulier, le peintre *Barozzi* l'a fixée définitivement au mur qui s'écaillait de tous côtés. Telle qu'elle est aujourd'hui, elle produit un effet ineffaçable. Elle a quelque chose de mystérieux et de voilé, qui fait que, comme le dit si bien Théophile Gautier, le corps a presque disparu, mais l'âme revit toute entière. Dans une salle simple qu'éclaire une joyeuse échappée sur la campagne, Jésus occupe le milieu de la table sur laquelle s'étale un repas frugal. C'est bien là le Fils de l'homme, doux et grave, qui va révéler au monde une religion toute spirituelle, et comme sa nature aristocratique tranche sur celle de ses rustiques compagnons! L'artiste a choisi le moment où il annonce à ses disciples que l'un d'entre eux doit le trahir. Il faut voir l'attitude, les sentiments spontanés, en un mot, la mimique toute mé-

ridionale que cette accusation inspire à ces hommes du peuple, pêcheurs ou manouvriers pour la plupart, aux rudes visages brunis par le soleil de la Judée, et que le président *des Brosses* a eu le mauvais goût de trouver fort laids. St-Pierre, le plus impétueux de tous, interroge avec véhémence St-Jean, l'apôtre bien-aimé qui, plus délicat et d'une nature presque féminine, s'incline avec un douloureux abattement sur la poitrine de son interlocuteur. Jacques l'ainé est saisi d'horreur; Thomas lève le doigt en l'air comme pour menacer le traître; Philippe proteste avec onction de son amour envers son maître; quelques-uns paraissent discuter entre eux la possibilité d'une pareille trahison; Judas inquiet et troublé semble vouloir se dissimuler; sa main crispée tient encore le sac contenant le prix de son infâme marché. On dit que Léonard de Vinci allait étudier la canaille dans les faubourgs, afin de faire de son Judas un type accentué de bassesse. Il y a réussi amplement. La figure de l'apôtre perfide, brune et busquée, à moitié cachée dans l'ombre, ses cheveux noirs et crêpus, lui donnent une tête de coquin fieffé !

En face, de l'autre côté du mur, est une grande fresque de Montorfanos, représentant un bizarre crucifiement à une foule de personnages et qui n'a d'autre mérite que son antiquité qui contraste avec sa fraîcheur actuelle. On dirait que le temps a eu la malice de la conserver, ainsi que l'a fait remarquer M. Charles de Remusat, en face d'un chef-d'œuvre qu'il a semblé vouloir anéantir.

J'aurais bien envie, maintenant, mon cher Directeur, de m'arrêter là, et pour me reposer avec vous de tant de merveilles artistiques, de vous prier de m'accompagner au lac de Côme et au Lac Majeur, deux merveilles de la nature; mais si je vous fais grâce d'une description plus détaillée des rues, des places et des autres monuments que possède Milan, par exemple l'Arc-de-Triomphe du Simplon qui, à lui seul, mériterait toute une description, je ne puis en conscience quitter cette ville sans vous dire un mot des deux splendides musées dont elle peut s'enorgueillir à juste titre : celui de la Bibliothèque Ambroisienne et le Musée Bréra. Après cela, nous partirons, je vous le promets.

La première a été fondée par le cardinal Frédéric Borromée. Elle possède près de 100,000 volumes, sans compter les *Palimpsestes* et les manuscrits qui se montent à près de 15,000. Les plus remarquables d'entre ces der-

niers sont : un Virgile copié et annoté de la main de Pétrarque, illustré par les miniatures d'un élève de Giotto, Simone Memmi de Sienne ; un cahier de Léonard de Vinci, écrit de droite à gauche comme de l'arabe, et dans lequel cet homme universel traite de la physique et de la mécanique ; — dix lettres de Lucrèce Borgia au cardinal Bembo ; une pièce de vers espagnols de celui-ci respirant le platonisme le plus exalté, et enfin une réponse de la princesse à ce même cardinal.

La plupart des lecteurs de la *Revue* ne se doutent peut-être pas de ce que c'est qu'un *Palimpseste*. Je puis d'autant mieux le supposer, sans leur faire affront, que j'avoue très-humblement moi-même que je ne le savais pas au juste avant d'aller à Milan, quoique j'en eusse entendu parler par des amis bibliophiles. — « Un Palimpseste » chez les Grecs (dit Viardot-Musées d'Italie) était une » tablette de laquelle l'écriture pouvait être faiblement » effacée. On a donné ce nom aux manuscrits anciens et » trouvés sous des manuscrits plus nouveaux qui en cou- » vraient le texte. C'est ainsi, ajoute l'auteur, que dans » la Bibliothèque Ambroisienne le savant M. Maï a décou- » vert, sous une histoire du Concile de Calcédoine, la corres- » pondance de Marc-Aurèle et de son précepteur Fronton. » Mes lecteurs étant fixés aussi bien que moi, je leur dirai que j'ai vu des fragments du discours de Cicéron et de son traité *de la République* retrouvés sous des vers en latin barbare du VI[me] siècle.

La Bibliothèque Ambroisienne est aussi un musée. — J'y ai admiré plusieurs tableaux de maîtres, notamment une *Adoration des Mages* du Titien et un autre de Lucas de Leyde ; mais le bijou le plus précieux de ce riche écrin est le célèbre carton par lequel Raphaël a préludé à la fameuse fresque qui figure dans la principale salle du Vatican : l'*École d'Athènes*. Il y en a un autre qui malheureusement est détérioré par le temps : c'est la bataille de Constantin et de Maxence sur le pont de Milvius. J'ai vu, il y a quelques années, dans le château d'Hampton-Court (Angleterre) plusieurs cartons du même peintre. Sans être connaisseur, il est facile de deviner l'artiste de génie dans les quelques coups de crayon donnés à grands traits sur une feuille de papier grossier.

Le Musée Bréra, qui possède également une bibliothèque très-importante, mais moins renommée que celle dont je viens de parler, occupe le beau palais de ce nom. On entre

dans une vaste cour entourée d'un double étage de portiques soutenus par des colonnes de marbre et ornée de statues. Vous décrire un à un tous les chefs-d'œuvre de peinture qu'il contient serait un travail infini et au-dessus des forces d'un pauvre amateur. Je vais, en touriste pressé, vous nommer les principaux ou du moins ceux qui m'ont réellement frappé.

Voici d'abord de jolies fresques de Bernadino Luini transportées de diverses églises et fixées sur panneaux. — Un magistral *Sacrifice d'Abraham* de Jordaëns. Isaac, les mains attachées derrière le dos, dans une attitude résignée, attend à genoux le coup fatal. Le bras d'Abraham, prêt à frapper, est retenu par la main de l'Ange, et si résolu était le père à ce cruel sacrifice, que sa figure semble exprimer une espèce de contrariété de ce contretemps. — Un tableau du Titien, représentant saint Jérôme dans le désert et qui rappelle un peu, dit-on, le magnifique tableau de Murillo, qui orne la Cathédrale de Séville. — Un Van-Dyck, dans lequel la Vierge présente son fils à saint Antoine de Padoue, elle, sérieuse dans sa joie maternelle, le divin *Bambino* tendant, dans une pose et avec un sourire enfantins ses petits bras au Saint, pénétré d'amour et de reconnaissance. — Deux tableaux de Paul Véronèse représentant l'un les *Noces de Cana* et l'autre *le Christ chez les Pharisiens*. Malheureusement, l'un est passé et le deuxième noir et mal placé. — Un tableau, peut-être singulier, m'a longtemps arrêté devant lui : c'est la *Prédication de saint Marc à Alexandrie*, de Gentile Bellini. Il y a sur cette vaste toile un mouvement, une ordonnance de couleurs, une variété de costume, une expression de physionomie qui captivent. Sur une place grandiose au fond de laquelle on voit une église presque semblable à la basilique de Venise, saint Marc, la figure inspirée, parle aux nombreux auditeurs qui l'entourent ; les uns sont habillés à la mode vénitienne, les autres portent le costume oriental ; tous l'écoutent avec recueillement. Un de ces derniers prend des notes à côté de lui. Un peu plus loin, des femmes voilées écoutent aussi. Il n'y a pas jusqu'à des dromadaires et une girafe qui semblent s'arrêter un moment pour entendre la parole du Saint. — Un saint Etienne disputant avec les Docteurs de la loi, de Carpaccio, a également une couleur toute orientale. — Le Martyre de sainte Catherine, de Gaudenzio Ferrari, est d'un style et d'un coloris vigoureux. La Sainte, demi-nue et voilée seulement

de ses cheveux blonds, est placée sur une roue à pointes aiguës qui va être tournée par des tourmenteurs athlétiques, lorsqu'un ange armé d'un glaive vole à son secours du haut des airs. Les bourreaux s'arrêtent avec crainte devant ce défenseur imprévu. — Enfin le Mariage de la Vierge, de Raphaël (*lo sposalizio*) qui est, dit-on, l'œuvre de sa jeunesse et une simple imitation d'un tableau de son maître, le Perugin. Mais comme l'artiste se révèle déjà en maître, ainsi que le prédisait ce dernier, en voyant les premiers essais du disciple !...... La Vierge, dont la tête est couverte d'un voile délicatement posé, est une jeune fille naïve, gauche même, mais d'une baauté attrayante ; les compagnes qui lui font suite sont de la même condition, on dirait de la même famille ; un jeune homme qui rompt sa baguette stérile, tandis que celle de Joseph a fleuri (suivant la prédiction d'un évangile que les canons de l'Eglise n'ont pas admis) est charmant de pose. Le Grand-Prêtre prend la main des fiancés et va passer l'anneau nuptial. Tout cela est gracieux au possible, éclatant de couleurs dans un paysage éclairé par le soleil d'Orient, au fond duquel se profile un temple en forme de rotonde aux escaliers majestueux.

A côté de ces sujets religieux, on trouve quelques tableaux profanes qui sont aussi très-remarquables. — J'en choisis deux : Un Noé ivre, de Bernardino Luini. — Une Danse des Amours, d'Albane. Rien de frais, de riant, de gracieux comme cette charmante composition : sur une verte pelouse, une bande d'amours blonds, joufflus, ailés, frisés, font une ronde autour d'nn arbre dont les feuilles sont agitées par un vent tiède ; l'atmosphère est transparente, lumineuse ; tout invite au plaisir. Au milieu de l'arbre, trois amours composent l'orchestre ; l'un souffle dans un chalumeau, l'autre pince d'une espèce de cithare, le troisième frappe sur un tambour de basque. Sur un léger nuage qui fait mieux ressortir l'éclat du ciel, Vénus passe portant une torche et caressant l'Amour !.....

Je vous laisse un instant sur ce riant tableau et vais faire mes préparatifs de depart pour les lacs de la Haute-Italie.

La veille de mon départ de Milan, je regardais, à la devanture d'un marchand d'estampes, des gravures coloriées représentant les lacs de la Haute-Italie. Celle du lac de Côme était tellement verte, tellement exubérante de

végétation, tellement gracieuse, en un mot, que je crus à une fantaisie de l'artiste plutôt qu'a une copie exacte de la réalité. Il me semblait impossible que la nature fût aussi souriante au milieu de cette partie des Alpes qui, du haut du Dôme, m'apparaissaient couvertes d'une neige éclatante. Eh bien !. le graveur coloriste était resté au-dessous de la vérité.

Lorsque de la gare de Milan, le chemin de fer vous a conduit en quelques heures à Camerlata, à travers les plus riches campagnes, et que de cette petite bourgade on descend par un chemin sinueux et plein d'ombre sur la jolie ville de Côme, il faut tomber tout à coup en extase , à moins d'être de marbre ! On ne peut rien imaginer de plus gracieux que ce lac entouré d'une ceinture de hautes collines verdoyantes et touffues qui plongent dans l'eau, sans laisser voir une parcelle de terre attristante, ou même de rocher ; on dirait une vaste coupe d'émeraude remplie de l'eau pure des montagnes. On s'embarque sur un bateau à vapeur très-confortable, et l'enchantement se prolonge en se diversifiant, car à chaque promontoire que l'on double, ce sont de nouveaux horizons tous plus charmants les uns que les autres : ici, ce sont des villages rustiques à moitié perdus dans des arbres de haute futaie ; là, sur les bords mêmes et se mirant dans l'eau du lac, s'élèvent des hôtels luxueux et d'autres villages coquets bâtis tout exprès pour attirer et retenir les voyageurs; enfin, tranchant sur le tout, quoique s'harmonisant le mieux du monde, de superbes villas s'épanouissent, sous toutes formes, sur les deux rives, leur donnant un air de fête perpétuel. C'est là le caractère bien distinct du lac de Côme parmi tous les autres lacs de la Suisse et de la Haute-Italie. Eh bien! mon cher Directeur, le croiriez-vous? au milieu de cette nature admirable, j'ai vu des gens, censés voyager pour leur plaisir, et qui lisaient, de l'air le plus attentif du monde, le roman le plus stupide, ou qui s'absorbaient dans les conversations les plus terre-à-terre. J'ai même vu un bon papa laisser au départ ses deux filles toutes seules sur le pont (deux jolis brins de filles, ma foi !) et ne remonter du salon qu'à l'arrivée, exprimant le charme que lui avait fait éprouver notre délicieuse promenade par ces mots à demi-étouffés par un bâillement : « Ah !. j'ai bien dormi !.... » Je lui aurais volontiers cherché dispuste, à cet excellent épicier de la rue St-Denis (c'en était un à coup sur !) ; mais je me

suis abstenu, car il aurait pu me dire : « De quoi vous « mêlez-vous ? Chacun prend son plaisir où il le trouve ; « moi j'aime mieux dormir qu'admirer ce que vous appe- « lez la belle nature !.....»

Le bateau à vapeur fait escale à tous les principaux points des deux rives rapprochées l'une de l'autre comme celles du Bosphore. Lorsque la station n'est pas assez importante, on prend les visiteurs qui arrivent dans de grands bateaux plats et on y jette ceux qui veulent aborder à terre. Parfois, des canotiers amateurs viennent faire de joyeuses évolutions, dans une espèce de gondole qu'ils manœuvrent à une seule rame, et ce, au risque de faire un plongeon sous le remous qu'imprime la vapeur à ces eaux tranquilles. Il est vrai qu'elles sont si transparentes qu'elles attirent plutôt qu'elles ne repoussent comme le font les eaux sombres de certains fleuves ou même de certains lacs. Le temps passe bien vite dans une promenade aussi variée, et c'est ainsi que comme à travers un songe riant trop vite écoulé, j'arrivai à Bellaggio, joli petit village situé sur le point extrême du promontoire qui sépare le lac en trois branches : celle qui forme le lac de Lecco, d'où s'échappe l'Adda, celle de la partie inférieure du lac de Côme que je venais de visiter, et enfin celle qui se perd dans les montagnes plus sévères qui entourent la partie supérieure du lac.

Ayant à séjourner quelques heures à Bellagio, je montai à la villa *Serbelloni*, bâtie sur le rocher qui domiue la ville et sur l'emplacement même d'un ancien château féodal qu'habitait jadis une race de seigneurs, moitié pirates, moitié brigands, qui désolaient la contrée. Les maitres actuels accueillent les visiteurs avec urbanité, par délégation bien entendu, et l'on passe, moyennant une légère rétribution, des mains d'un cicerone femelle qui vous montre les divers points de vue, vous donne le nom des villas et villages, à celles d'un cicerone jardinier qui vous promène à travers des allées d'arbres exotiques ou dans des grottes si adroitement disposées qu'une même échappée de vue comprend des points du lac tout opposés, par exemple la villa du *roi des Belges*, située sur le lac de Lecco, et la villa *Sommariva* appartenant à une princesse de Prusse, qui est située sur la rive occidentale du lac de Côme. Originalité à part, on jouit d'un point de vue splendide du haut de la villa Serbelloni. J'ai voulu savoir si les propriétaires de ce lieu enchanteur l'ha-

bitaient souvent : « Rarement, m'a-t-il été répondu négli-
« gemment, ils ont sur les bords du lac Majeur des vil-
« las beaucoup plus belles. » Pauvres fous! je n'ai pas eu le courage de les plaindre!...

Le bateau à vapeur qui m'avait amené à Bellaggio m'a ramené en quelques heures à Côme. J'ai eu à peine le temps de visiter la cathédrale qui est fort belle, avec des sculptures du plus beau temps de la Renaissance. Je ne vous en ferai pas la description, car j'étais fatigué et je suis allé prendre des forces et du repos à l'hôtel de *l'Angelo* dont l'enseigne et la position sur le port m'avait séduit : ah! mon cher Directeur, si jamais vous allez à Côme, méfiez-vous de cet ange-là! Il est peu miséricordieux. Descendez plutôt à l'auberge voisine du *Faucon*. Vous y serez probablement plumé, mais à coup sur vous n'y serez pas écorché vif comme je l'ai été.

Le lendemain, je partais pour Sesto-Calende, petite ville située à l'endroit où le Tessin sort du lac Majeur. Théophile Gautier prétend au contraire qu'il s'y jette. Je ne le contredirai pas pour une question d'appréciation poétique ou artistique, mais tant que les fleuves ne remonteront pas vers leur source, il ne sera facile d'avoir raison ici contre lui. Du reste, il n'a probablement pas attaché une grande importance à l'énonciation d'une si grosse hérésie géographique, occupé qu'il était de la jeune fille à *la faccia smorta* qui se tenait sur le seuil d'une boutique, et dont il fait un si charmant portrait ; ainsi que des *spontoni* que portent, en guise de coiffure, les paysannes des montagnes voisines du lac Majeur. J'avais déjà remarqué ce genre de coiffure bizarre, mais non dépourvu d'une certaine grâce originale, à Milan où les femmes des régions montagneuses exercent les mêmes fonctions que les nourrices savoisiennes à Marseille. C'est une espèce de peigne en éventail ou plutôt en auréole formé par des épingles en argent et qui sert à fixer à la nuque le chignon que traverse une plus grosse épingle ornée, à ses extrémités, de deux olives du même métal, semblables à celles qui ornaient autrefois les oreilles de nos partisannes. Cette coiffure, qui ne conviendrait pas précisément aux pays froids ni même aux tempérés, coûte assez cher, une quarantaine de francs pour le moins, mais toute jeune fille qui se marie se croirait deshonorée, si elle n'apportait pas à son époux, outre sa vertu et sa bonne réputation, un de ces *spontoni*. C'est le nom consacré. J'ai voulu m'en assurer, me méfiant du

sans-gêne avec lequel un poète traite les rivières les plus considérables.

Un bateau à vapeur, le *St-Gothard*, faisait ce jour-là le service du lac Majeur. Nous partîmes au son d'un accordéon auquel un artiste montagnard fort habile arrachait les plus jolies mélodies allemandes et italiennes. Cet instrument, peu militaire, alternait avec la fanfare guerrière mais moins harmonieuse d'un bataillon de *Bersaglieri* et une autre musique militaire — quoique civile — de la ville de Pallanza, laquelle ayant fait un accompagnement amical au bataillon partant avait, par la même occasion, reçu celui qui le relevait dans sa garnison. C'était, de plus, le jour du Seigneur, et tout cela donnait un air de fête au bateau. Le temps était superbe, le lac uni comme un miroir. Un des soldats, brun comme un Calabrais ou un Sicilien, ayant tiré de son bissac une sorte de mandoline dont il accompagnait les raclements avec des grimaces et une mimique fort drôles, plusieurs de ses camarades se mirent à exécuter une danse des plus pittoresques, à la grande joie des passagers. Lorsque nous nous arrêtions devant un de ces jolis villages — destinés peut-être à devenir un jour des cités lacustres — c'étaient des *Evivva* à faire sombrer le *St-Gothard*. Nous passâmes ainsi devant Belgirate, patrie de Manzoni, où l'on m'a assuré que vit encore, entouré de l'amour de ses concitoyens, l'illustre auteur de *Promessi Sposi*; devant Arona, patrie d'un autre genre d'illustration, St-Charles Borromée, dont la statue colossale domine le lac et semble protéger la contrée où le saint est en grande vénération. C'est, dit-on, la plus grande statue connue de nos jours; le colosse de Rhodes seul aurait pu la surpasser dans l'antiquité. Elle a, en effet, vingt et un mètres de hauteur, et l'on peut monter ou plutôt grimper dans la tête et regarder le paysage par les yeux. Nous avons laissé ce plaisir à d'autres, nous contentant d'admirer, de loin, la haute statue qui produit un grand effet dans le paysage. Mais je m'aperçois que je ne vous ai encore rien dit de ce paysage lui-même, ou plutôt du lac qui forme ici le fond du tableau, et dont le paysage n'est que l'accessoire.

Le lac Majeur n'a aucune ressemblance avec le lac de Côme, si ce n'est la limpidité et la transparence de ses eaux. Placé dans un cadre beaucoup plus vaste, entouré d'un premier plan de montagnes qui permettent à l'œil d'embrasser quelques échappées de plaines, puis d'un second

plan de montagnes qui se relient aux grands sommets alpestres et portent à leur cime des neiges éternelles, il a un caractère sévère et imposant que n'a pas son gracieux voisin. Toutefois, comme lui, il est animé par de charmantes villas, par des jardins luxuriants, par des hôtels somptueux, de jolis villages, ou des villes plus importantes, toujours situés d'une manière pittoresque. Si l'on voit plus de rochers qu'au lac de Côme, on admire aussi de belles forêts, de riches cultures dont quelques-unes semblent plonger jusqu'au fond des eaux. En vérité, la nature s'est montrée prodigue dans ces régions fortunées.

Après Arona, le lac s'élargit et l'on ne tarde pas à entrer dans le beau golfe de Baveno, au fond duquel se trouve la route du Simplon. C'est dans ce golfe que sont situées les îles Borromées. Je devais m'arrêter à l'Isola-Bella, la principale d'entre elle, et ici, il faut que je vous fasse part de l'espèce de déception qui m'attendait, au risque de faire frémir d'horreur ceux de mes lecteurs appartenant à cette catégorie de touristes qui admirent toujours ce qu'on est convenu de trouver beau. En voyage, j'aime assez avoir la primeur de la surprise; aussi m'étais-je abstenu de jeter un simple coup d'œil sur la partie de mon *Guide en Italie* traitant des Iles Boromées. — Mon imagination avait rêvé ces îles comme des nids de verdure, comme d'éternelles prairies ombragées par des bosquets séculaires où les oiseaux donnaient un concert perpétuel, en un mot, comme une espèce d'Eden enchanté. Quel fut mon étonnement, lorsque, à mesure que le bateau approchait de la station où je devais descendre, je ne vis devant moi qu'un immense rocher taillé comme une élégante forteresse; étagé de terrasses superposées où la nature semble muette et où l'architecture paraissait avoir plus fait que l'horticulture elle-même. J'ouvris mon guide et je lus : « Selon Simond, » l'Isola-Bella, vue de loin, presente l'idée d'un énorme » pâté du Périgord garni de têtes de coqs de bruyère et de » perdrix. » Un peu plus loin : « Brockedon la considère » comme digne de l'extravagance d'un homme riche et » du goût d'un confiseur... » Adieu mes rêves verdoyants !... d'un Eden poétique, tomber dans un pâté du Périgord ou une pièce montée, la chute était lourde !..... Comme pour achever de me désillusionner, le bateau me jeta sur une espèce de rocher que j'aurais pu croire sauvage, si quelques maisons de pêcheurs et deux hôtels d'une certaine apparence ne m'eussent convaincu que je n'y mour-

rais pas de faim. J'avais à choisir entre deux auberges, dont l'une portait l'enseigne engageante de *Belle-Vue*, l'autre celle plus modeste du *Dauphin*. J'allais me diriger vers la première, lorsque je pensai tout à coup à la déception que m'avait causé l'*Ange* de Côme et je rebroussai chemin, à la grande surprise du patron, moitié aubergiste et moitié pêcheur, qui croyait déjà me tenir dans ses filets. Je me dis : « *La Fontaine* prétend, d'après *Pline*, que le » Dauphin est l'ami de l'homme, allons au Dauphin ! » La Fontaine et Pline avaient raison une fois de plus. Le maître d'hôtel, qui est en même temps syndic de sa commune, traite les voyageurs aussi paternellement que ses administrés. Comme les hôteliers de l'ancien temps, il ne dédaigne pas de causer avec ses hôtes ; au besoin, comme ceux de Walter-Scott, il viderait avec eux une bouteille de vin des Canaries. C'est ainsi que, pendant mon dîner, il m'a appris que la commune qu'il administre s'appelle *Chignolo verbano*, deux mots dont le premier signifie quelque chose comme un *quignon de pain*, et le second lui vient de l'ancien nom latin du lac, aujourd'hui uniquement connu sous le nom de Majeur.

L'Isola-Bella, qui n'a guère que 150 habitants, fait partie, ainsi que les trois autres îles Borromées et quelques hameaux éparpillés dans la montagne, de cette commune que l'on pourrait appeler rurale, si les plus importantes de ces sections n'étaient pas au milieu de l'eau. Mon hôte me vanta tout naturellement les magnificences du château et des jardins de la famille Boromée. Il eut la bonté de m'accompagner lui-même jusqu'à la grande porte d'entrée où il me remit entre les mains d'un majordonne qui, par une espèce de division du travail commune dans un pays porté à la paresse et à l'exploitation de l'étranger, devait me faire visiter le palais proprement dit et me passer ensuite à un confrère chargé du département de l'extérieur. Ainsi que je vous l'ai déjà fait pressentir, l'Isola Bella était autrefois un rocher aride. Le comte Vitalien Borromée, l'un des prédécesseurs des maîtres actuels, conçut, en 1670, l'étrange idée de s'y bâtir un château de plaisance, caprice qui dut lui coûter des millions, car, outre le château qui fut bâti sur un grand pied, il fit construire dix terrasses voûtées s'élevant au-dessus des eaux et les unes sur les autres, sur lesquelles il fallut apporter de la terre végétale. C'est ce qui donne à l'Isola-Bella l'aspect singulier dont parle Simond..

Les appartements du château sont magnifiques; on y admire des tableaux, des statues, des mosaïques, des tables en pierres précieuses. Parmi les portraits qui ornent la galerie des tableaux, l'on voit celui d'un chevalier *Tempesta* qui se cacha, dit-on, dans l'île, après avoir assassiné sa première femme, pour en épouser une plus belle, et qui y peignit plusieurs paysages estimés. A côté du chevalier qui porte son chapeau sur l'oreille comme un viveur décidé à tout pour satisfaire ses passions, on voit le portrait de sa seconde femme, dont la figure énergique et belle justifie en quelque sorte ce qu'en dit Valéry « A l'expression « cruelle de sa beauté, on sent qu'elle a dû être sa com- « plice. » Le guide m'a montré les chambres et les lits historiques dans lesquels ont couché : Charles-Félix, roi de Piémont ; la reine d'Angleterre alors qu'elle n'était que duchesse de Kent ; Napoléon et son chef d'état-major Berthier, avant la bataille de Marengo. On peut voir dans les jardins un *Laureus nobilis* sur l'écorce duquel le grand général avait gravé au couteau ce mot qui indique quelle était en ce moment la préoccupation de son âme : *Bataglia*. Par malheur un de ces touristes anglais qui ne respectent rien a coupé et emporté subrepticement, il y a quelques années, la plaque d'écorce où ce mot se lisait distinctement.

Le guide jardinier était, à l'inverse de son confrère de l'intérieur, loquace, enthousiaste, une sorte d'artiste au petit pied. Je m'aperçus bien vite que, pour gagner ses bonnes grâces, il fallait tout admirer sans réserve : berceaux de citroniers et de cédrats, allées de magnolias, bosquets d'orangers, bambous, cèdres du Liban, arbres les plus rares du Japon, du Brésil, de la Virginie et du Canada, jusqu'à la canne à sucre du Tropique. Il est certain que toutes ces plantes exotiques, poussant avec une vigueur exubérante au milieu des régions alpestres, à deux pas des neiges éternelles, ont quelque chose de féerique. J'étais arrivé en frondeur et je finissais par devenir enthousiaste comme mon guide. Machinalement je me mis à fredonner :

« Non, jamais, les jardins d'Armide
« N'ont vu de pareils enchanteurs !...

« — Ah ! fit le cicerone, voilà de l'admiration bien pla-
» cée, et de la bonne musique. Est-elle française ? »

— « Oui, mon cher guide, elle est de Boïeldieu, un de « nos plus remarquables compositeurs. Le passage que je « viens de vous fredonner est tiré d'un de ses ouvrages : « *Les Voitures versées*. Le personnage qui compare son parc

« aux jardins d'Armide est un dilettante forcené qui met « des pierres dans les ornières de ses chemins, pour faire « verser les voitures qui passent et retenir au logis une « joyeuse compagnie avec laquelle il se livre à de délicieu- « ses variations sur l'air : *Au clair de la lune*...

— « Tiens ! voilà un maître que j'aurais servi volon- « tiers.

— « Les vôtres n'ont pas besoin de recourir à un pro- « cédé aussi original pour attirer et retenir les visiteurs ! »

Tout en devisant ainsi, nous arrivions à la plus haute terrasse sur laquelle s'étale un groupe de statues surmonté par une espèce de licorne colossale. Cet appareil théâtral, d'un goût assez douteux, commença à refroidir mon enthousiasme Comme pour me ramener encore mieux à mes premières impressions, mon œil embrassait, de ce point culminant, tout le golfe de Baveno. En face de moi, se reliant aux derniers contreforts du mont Rose, se dressaient de hautes montagnes sur la verdure desquelles tranchaient, comme des taches sanguinolentes, les excoriations produites par l'exploitation de ces carrières de marbre dont j'avais vu un si bel échantillon dans la cathédrale de Milan. Entre la terre et nous s'élevait *l'île des Pêcheurs*, avec ses maisons rustiques, et *l'Isolina*, la plus petite des îles Borromées qui émerge comme une corbeille de verdure. A ma droite, *l'Isola-Madre* où la nature semble s'épanouir plus à l'aise que dans *l'Isola-Bella*, mais qui témoigne encore trop du travail de l'homme. Un peu plus loin, la petite ville de *Pallanza*, à ma gauche, le village de *Strezza* avec ses magnifiques hôtels ; mais ce qui frappa le plus agréablement ma vue, ce fut la montagne elle-même qui s'élève sur la côte occidentale du golfe, en face du petit village de *l'Isola-Bella*.

On ne saurait rien se figurer de plus frais, de plus gracieux, de p'us coquet. Les premières pentes sont occupées par des prés fleuris où brille toute la flore des Alpes et que raient de petits filets d'eau, comme des galons d'argent capricieusement posés sur une robe de velours vert. Les châtaigniers viennent ensuite et grimpent avec tous les accidents de la montagne dont ils couronnent jusqu'aux cimes les plus élevées, formant ainsi une forêt luxuriante au milieu de laquelle se cachent quatre ou cinq villages dont la présence n'est pour ainsi dire révélée que par le clocher qui surmonte une église rustique, mais toujours élégante.

Devant ce tableau dont la nature seule faisait tous les frais, j'oubliai complétement les jardins d'Armide et toujours inspiré par *Boïeldieu*, je me mis à fredonner l'air de *la Fête du village voisin :*

« Simple, innocente et joliette.
« N'emprunte pas d'autre secours ;
« Rose, sois toujours Perrette !...

Mon guide s'aperçut de ce changement d'humeur et s'écria : « Ah ! les Français !... » et il fredonna à son tour : *La Dona è mobile*, de *Rigoletto*.

— « Que voulez-vous ? lui dis-je, nous aimons l'art et « tout ce qui est vraiment beau, mais nous aimons par- « dessus tout la nature.

« Et toujours la nature embellit la beauté ! .

« Ceci est *d'Hérold*, un autre grand compositeur fran- « çais qui, comme Boïeldieu, a été tour à tour vif et enjoué, « spirituel, tendre, et même sentimental, mais jamais « emphatique. Voilà pourquoi cette montagne me paraît « cent fois plus belle que les jardins *d'Isola-Bella* qui, après « tout, ne constituent qu'un véritable tour de force de « l'homme. »

Cette boutade terminée, nous arrivions à la porte du château. Je donnai à mon guide une forte *buona mano* qui ne parvint pas à lui faire reprendre son enjouement premier, et je rentrai à l'hôtel du Dauphin, où mon sommeil ne fut troublé que par le comte Vitalieu qui (en rêve, bien entendu !) me faisait rechercher dans la verte forêt, par le chevalier *Tempesta*, pour me jeter dans un de ces culs-de-fosse que javais vus dans les fondations des terrasses et du château.

Le lendemain matin, lorsque je me réveillai, il pleuvait à torrents. Ni la forêt, ni le lac, ni les amabilités de mon maitre d'hôtel ne purent me retenir, et au lieu de pousser jusqu'au fond du lac Majeur, ainsi que j'en avais l'intention, je retournai à Sesto-Calende, où je pris le chemin de fer pour Milan. Là, quelques heures de différence dans les trains me permirent d'aller admirer le Dôme une dernière fois.

En voilà assez pour une première lettre. En attendant la seconde, qui ne tardera pas, croyez, mon cher Directeur, à tout mon affectneux dévouement.

RÉGIMBAUD.

La fin au prochain numéro.

LE VAL D'ENFER

A FARON, PRÈS TOULON (1)

A MADAME SOLANGE SAND.

I.

C'était en mars. Le temps était humide et chaud ;
Votre chambre d'hôtel vous semblait un cachot :
Vous aviez exploré nos golfes, nos rivages.
Après la mer, après les fleurs et les gazons,
Vous rêviez les sommets et les grands horizons.
« Allons voir, dites-vous, vos montagnes sauvages. »

En avant ! Le caprice ouvrait tout à la fois
Vingt sentiers. Le plus rude eut les honneurs du choix.
Vous montiez vaillamment, touriste enthousiaste ;
Vous aviez vu l'Eden dans nos jardins fleuris,
Mais ces gorges bientôt à vos regards surpris
Montraient un éclatant contraste.

(1) Le site dépeint par ces strophes est une immense excavation, à ciel ouvert, dans le flanc du mont Faron, tout près de Toulon, sur le versant sud et dans le voisinage de la route stratégique créée par le génie militaire pour relier les forts et les redoutes de Faron à la ville.
Cette excavation était restée inconnue jusqu'à ces derniers temps, masquée et murée qu'elle était par une grande barrière de rochers calcaires verticaux. Les assises régulières de ces rochers ont déterminé les entrepreneurs des nouvelles fortifications à y ouvrir des carrières d'où ont été extraits les blocs cyclopéens qui ont servi aux fondations des remparts. C'est l'explosion des mines à l'acide muriatique pratiquées dans ces rochers qui a démasqué les lacets conduisant par une rampe extrêmement raide et presque impraticable, au site pittoresque que j'ai essayé de peindre, et avec lequel plusieurs des lecteurs de la Revue feront peut-être connaissance avec quelque intérêt.

II.

Avalanches de blocs l'un sur l'autre écroulés,
Vaste amoncellement de basaltes brûlés,
Morne abîme ignoré que l'horreur enveloppe;
Bouche béante encor des volcans refroidis
Et dont, lorsque la flamme en jaillissait jadis,
Le vieil Homère eût fait la forge d'un cyclope!

Farouche entassement d'assises de granit
Où l'aigle ne pourrait pas même asseoir son nid;
Cirque serré de cendre et pavé de scories;
Ossuaire des rocs par la foudre amputés,
Que les dartreux lichens, friands des vétustés,
    Rongent de grisâtres caries;

Voilà le site! Il eût effrayé Salvator.
Un torrent, qui l'étreint comme un grand constrictor,
Ferme l'impasse affreux, hanté du vautour chauve.
La solitude, un jour, fuyant les bruits humains,
Pour y dormir en paix se tailla de ses mains
Dans les flancs du Faron cette funèbre alcôve.

C'est un des plus secrets replis de ce désert.
Des vents et des loups seuls il entend le concert
Et, de ce formidable et discordant orchestre,
Rien n'arrive au dehors, rien n'est répercuté:
Le cri de désespoir par l'ouragan jeté
    Meurt dans ce précipice alpestre.

Inaccessible aux pieds, invisible aux regards,
Il disparaît, scellé par d'abruptes remparts.
Pas un rayon n'y luit qu'une ombre ne l'éteigne.
Pas un arbre n'y croît. Ses murs sont verticaux.
Quelque bruit qu'on y fasse, il ne rend point d'échos.
La désolation en souveraine y règne.

III.

Sous un pic calciné s'ouvre un soupirail noir.
Nul ne sait où conduit ce lugubre couloir,
Ni quel monstre inédit sa profondeur abrite.
Un bruit vague au fond grince et sort en ricochets;
Serait-ce la vipère aiguisant ses crochets?
    Est-ce la roche qui s'effrite?

Peut-être encor, qui sait? est-ce Satan qui rit?
Cette gueule de sphynx épouvante l'esprit.
L'odeur qui s'en exhale est une odeur de tombe.
C'est écœurant, c'est fade et le cœur en a froid,
Et, bien qu'on n'y redoute aucun péril, l'effroi
Comme un linceul glacé sur nos épaules tombe.

Ce seuil de l'inconnu, ce couloir caverneux
Aux entrailles du mont enroule et tord ses nœuds.
Quand même à l'orifice on laisserait la crainte,
Quand même on ramperait dans ces sourds corridors,
On ne pourrait franchir plus loin que les abords
De ce livide labyrinthe.

IV.

Nul cratère n'offrit d'aspect plus infernal.
Jamais faux monnoyeur n'eut si sombre arsenal.
L'homme s'y trouve pris d'invincibles malaises ;
D'horribles visions torturent son cerveau.
Sur son front le ciel semble, abaissant son niveau,
L'écraser du surplomb menaçant des falaises.

Enfin, le cauchemar à son tour apparaît.
Dans les veines le sang éprouve un temps d'arrêt;
La voix n'a plus de timbre et l'œil se vitrifie.
Le pied veut fuir : il reste inerte et sans essor.
On se produit l'effet d'un spectre... ou bien encor
Il semble qu'on se pétrifie.

V.

Le gouffre où ce supplice étonnant est souffert,
C'est vous, je m'en souviens, qui l'avez découvert.
Sur le mur enchanté qui défend ses approches,
Je vous ai vu gravir, preste comme un chamois,
Vous moquant du vertige, et déchirant vos doigts
Et vos frais brodequins sur les angles des roches.

Vous l'avez baptisé d'un nom qu'il a gardé :
Le *Val d'Enfer*. Tous ceux qui l'ont escaladé
Ont subi comme vous cette étrange souffrance.
Comme nous, aspirant l'air libre à pleins poumons,
Ils poussent, en fuyant cet antre de démons,
Notre grand cri de délivrance !

CHARLES PONCY.

Octobre 1866.

Le Gérant : J. MATHIEU.

Marseille. — Typ. Veuve Marius OLIVE, rue Paradis, 68.

NÉCROLOGIE.

M. PLAUCHE.

Encore un nom, hélas! que la mort efface sur la liste de nos collaborateurs.

Encore un vide qu'elle fait, parmi nous, dans les rangs de ces hommes qui ont consacré leur vie tout entière au culte des choses sérieuses et utiles.

Tel fut M. Marius Plauche, décédé le 21 du mois de novembre, dans sa terre de Coussin, à Trets, après une courte maladie, à l'âge de 76 ans.

Fonctionnaire distingué, écrivain de mérite, savant agronome, praticien habile, il avait vu ses services appréciés par le gouvernement et récompensés par la croix de la Légion d'Honneur.

Signalons, en première ligne, ses efforts couronnés d'un plein succès pour vulgariser en Provence les nouvelles méthodes de culture et l'usage des charrues Domballe et Bonnet, qu'il avait, le premier, introduits dans ses domaines.

Au conseil, en effet, M. Plauche ajoutait toujours l'exemple.— *Consilio manu que* aurait pu être sa devise.

Sa mort inspire plus de regrets encore dans ce moment où fonctionne parmi nous l'Enquête Agricole, et à la veille de l'ouverture du Congrès scientifique à Aix.

Son profond savoir, sa longue expérience en agriculture, eussent puissamment contribué à élucider bien des questions, à résoudre plus d'un problème.

Membre d'un grand nombre de sociétés savantes, M. Plauche avait été appelé à la présidence de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille, et à celle de la Société d'agriculture des Bouches-du-Rhône. Mais là où il n'était revêtu d'aucune dignité, là où il lui fallait résigner des fonctions temporaires, il savait rester un de ceux dont l'opinion était la mieux accueillie et l'influence la plus certaine.

Doué, en effet, d'un jugement droit, tout à la fois homme de progrès et conservateur, dans la bonne acception de ces deux mots, M. Plauche trouvait toujours la mesure exacte des concessions à faire aux idées nouvelles et du respect dû aux saines traditions du passé.

Ajoutons que l'aménité du caractère, l'égalité d'humeur, la facilité des rapports obtenaient autant de sympathies et d'affection à l'homme privé, qu'assuraient d'estime et de considération à l'homme de science, son mérite et les services qu'il avait rendus. Mais plus encore : il y avait chez M. Plauche tant de bienveillance dans l'accueil, d'affabilité dans les formes, de gracieuse simplicité dans les manières, qu'on se prenait à l'aimer dès l'abord et *à priori*, pour ainsi dire, avant de l'aimer davantage, plus tard, en pleine connaissance de cause.

Les obsèques de cet homme de bien ont eu lieu à Trets, le 22 de ce mois. Ses amis de Marseille ont donc été privés de la triste satisfaction de lui adresser l'adieu suprême.

La Presse locale s'est du moins empressée de payer à sa mémoire l'hommage qui lui était si légitimement dû. Et pour moi, j'ai regardé comme un pieux devoir de consacrer à mon excellent confrère de l'Académie quelques lignes bien insuffisantes, dans ce recueil où sa collaboration était hautement appréciée.

Quelque complet, du reste, que pourrait être ici l'éloge de M. Plauche, vaudrait-il jamais, pour ceux qui l'ont connu, le simple souvenir d'une vie si modestement et pourtant si utilement remplie ?

AUGUSTE LAFORET,
de l'Académie de Marseille.

LES ANCIENS CHEMINS DE MARSEILLE

(Suite et fin.)

CHATEAU D'IF.

La forteresse qui domine le rocher a été bâtie sous François 1er. Elle fut mise en état de défense, telle qu'on la voit aujourd'hui, en 1528, Nicolas de Bausset, Capitaine de galère, en avait le commandement en 1564. M. de Bausset à cette époque, reçut dans sa belle et riche habitation, située sur l'emplacement, devenu plus tard, les Allées de Meilhan, le Roi de France Charles IX. âgé alors de quinze ans et demi, accompagné de sa mère Catherine de Médicis, et de ses frères. Au nombre de ceux-ci se trouvait celui qui porta plus tard le nom de Henri IV.

On croit généralement, que le nom de l'île vient des plantations d'ifs que l'on y voyait, effectivement, autrefois. Ceci, cependant, ne s'accorde point avec l'ancienne dénomination *Casteou d'y*, d'autant plus que l'if, s'appelle *Tuy*, en Provençal. Le nom primitif paraît plutôt venir de *Hypœa :* ce fut aussi celui de l'une des îles de Hyères, celle située à l'Orieut ainsi que la nôtre, et ce que l'on peut citer, comme rapprochement, c'est que *Hypœa* est un diminutif de *Hypœtres*, — temples découverts (1).

En 1720, le Capitaine Châtaud du brick le *Grand-Saint-Antoine*, fut consigné un Château-d'If, il y resta pendant trois ans : son navire et les objets pestiférés qui restaient à bord, tout fut conduit et brûlé à l'île de Jarre.

Réunies par une digue, Pomègue et Ratoneau forment

(1) Ceci trouve son explication au passage de Ratoneau ! au Palais de Gallien

aujourd'hui le Port de la Quarantaine. Ces travaux remarquables furent exécutés, en 1823, sous la direction de M. Garella, Ingénieur en chef. Cette même année, le 18 mai, les Iles furent visitées par Madame la Duchesse d'Angoulême ; elle vint y saluer le Port Dieudonné : c'est maintenant le Frioul, ainsi dénommé, après 1830.

Un phare resplendissant s'élève, depuis plusieurs années, sur la pointe du Château d'If. L'Hôpital, ainsi que les nombreuses constructions que l'on voit actuellement sur les Iles de Marseille, en font un point important, sur les côtes de la Méditerranée.

En avant des Iles se trouve le *Canoubier*. Une Tour a été construite sur cet écueil, qui a dû avoir, dans les temps reculés, une plus grande étendue. Le nom vient de Κάνναβις — chanvre, — ce qui confirme celui de *Stœcades*, — chanvre sauvage.

Au large, on voit la haute Tour de Planier. L'île est désignée dans les vieux titres sous le nom de *Planissa*. Alors qu'il n'y avait encore aucune construction sur ce rocher, c'était un point très-dangereux pour les navires : aussi le nom paraît-il venir de Πλάνος, — trompeur. On y tenait, constamment, une certaine quantité de pierres, pour la défense de la Tour, dès que celle-ci eut été élevée. D'après une Ordonnance de 1319, tout patron de barque qui se rendait à Planier était obligé d'y transporter cent pierres, qui demeuraient là, confiées à la surveillance des gardiens, et pour leur servir en cas d'attaque. Ce rustique moyen de défense fut perfectionné dès que les Marseillais possédèrent leur premier canon, en 1384. On confectionna alors des *peires boumbardes* : toutefois le mortier, appelé de ce dernier nom, était déjà employé à lancer les grosses pierres. De ces boulets, on en a trouvé en creusant les fondements de la nouvelle Bourse, vers la Rue des Fabres : on en voyait, du reste, dans plusieurs bastides voisines de la mer, placées, comme ornement, sur les piliers des perrons.

NOTRE-DAME DE LA GARDE

Les récits de Lucain nous apprennent ce que fut, à l'époque du Paganisme, la montagne sur laquelle s'éleva, plus tard, le Sanctuaire vénéré, dont il reste à tracer l'historique, après avoir essayé de dire ce qu'étaient ces

lieux, lorsque les Phocéens, vinrent sur le sol des Saliens, fonder la ville qui reçut le nom de *Mas-Salyorum*.

Malgré les doutes qui planent sur certains passages que le poète Latin à voulu embellir de fictions poétiques, le fond de ce qui a trait au Bois-Sacré, voisin de *Massilia*, est généralement admis : il y a plus ! rien ne prouve que des restes du Culte Druidique n'existassent encore au temps de César, soit non loin des Portes de la Cité Phocéenne, soit sur la montagne de l'Etoile occupée par les Albicoï.

Le culte professé par les Gaulois était complètement separé de celui des Phocéens. Une superstition odieuse poussait les Druides à immoler des créatures humaines. Leurs droits ne s'étendaient que sur des criminels condamnés à mort ; mais leurs cérémonies devenaient féroces, lorsque, à défaut de coupables, ils sacrifiaient des innocents. Quoi qu'il en soit, la croyance était horible, et ne pouvait être partagée par le Peuple qui partit d'Ephèse, conduit par une femme et dont le premier Temple fut dédié à la chaste Déesse.

Considérée à ce point de vue et appliquée à la peuplade barbare, voisine de Marseille, l'exagération reprochée au poète, n'est plus aussi éloignée de la vérité. La montagne de la Garde n'a probablement jamais vu de sacrifices humains s'accomplir sous ses chênes touffus ; mais ce qu'il faut croire, c'est que les restes du vieux Culte Gaulois dépouillé de tout ce qu'il avait de sauvage, vinrent se réfugier, sur ce point, qui finit par devenir spécialement réservé aux Druidesses : celles-ci, se bornaient à dire la bonne aventure, dans des grottes appelées *leis Baoumo deis Fades*, nom dérivé de Βωμος Φάτις, *autel des oracles*. Il a déja été parlé de ces grottes, au chemin du *Fadat*, qui passe au pied de la montagne.

Les sombres tableaux de Lucain nous peignent, il faut le croire, l'époque antérieure à la fondation de Marseille, époque si bien désignée dans l'onvrage de M. l'Abbé Bargès déjà cité.

La sombre forêt disparue à une époque qu'il serait difficile de préciser, avait survécu à toutes celles que l'on voyait sur les autres montagnes du territoire Marseillais :

belloque intacta priori
inter nudatos, stabat densissima, montes.

Elle existait encore lorsque César vint assiéger Marseille,

et rien ne dit qu'elle fut complètement abattue à cette époque.

La tradition nous à laissé les limites du versant Septentrional. Elle les place sur la ligne du Cours-Bonaparte, et partie du Quartier Breteuil. A l'Orient et au Midi, la montagne est bornée par le Quartier-Coronat déjà cité, et dérivé de Κορωνίς enceinte circulaire : disons mieux — recourbée. — De là, celle-ci va aboutir au vallon de l'Oriol. En rappelant l'étymologie — limites, — qui a été donnée en parlant de cet ancien chemin, on peut ajouter qu'elle trouve ici une explication parfaite.

Plus rapproché du sommet de la montagne, on trouve le chemin de *Gratto Semelo*, déjà cité également. Ce nom Provençal, si bien appliqué plus tard à cette voie rocailleuse, est cependant tiré d'une appellation primitive : Κράτεος-Σημεῖου, — image de la puissance. — La traduction Provençale ne pouvait être plus libre, il faut en convenir, mais aussi mieux se rapporter aux lieux, à l'époque où elle vit le jour.

C'est là que se trouvait *Silva-bella*,—la jolie forêt. — Pouvait-on se servir d'une expression plus heureuse ? Elle rappelait le souvenir de cette partie de la montagne habitée par des femmes, et dont le sol fut si souvent foulé par le pied mignon des jeunes Phocéennes, alors qu'elles allaient consulter la Fée, et lui confier les secrets de leur cœur.

Du côté de l'Occident, la teinte du tableau se rembrunit. On y trouve quelques vestiges des vieilles cérémonies du lieu, dans l'appellation de l'ancien chemin de l'Arlequin, qui parait venir de *Ara-Luci*, — autel du Bois-Sacré : — Ce nom comme on le voit, se rapporte à la même époque que celle de *Silva-Bella*. (1).

Maintenant en poussant les investigations plus loin, on pourrait pour être regarder comme ayant appartenu au Culte des Druides, les chapiteaux qui, d'après Grosson, décoraient le Cloître de l'Abbaye de Saint-Victor. C'étaient des vestiges sortis, on peut le supposer, — de la sombre forêt ; ceux qui portent le caractère du Paganisme le plus grossier. L'un deux accuse un profil, où l'on retrouve la physionomie des Prêtres du Druidisme (2).

(1) Ces dénominations rappellent aujourd'hui des faits, plus récents, calquées qu'elles sont sur les noms primitifs.

(2) Voir la planche 26 des *Antiquités de Marseille*, le chapiteau portant le numéro un.

Enfin, le Patron de l'antique Abbaye est représenté à cheval, terrassant le *monstre de l'abime* : allégorie, qui indique le vieux Monasrère, comme le point auprès duquel fut réduite l'Idolâtrie, sous l'influence pacifique du Christianisme. Saint-Victor arrête le Dragon dans sa course, mais ne le tue pas.

Bien que l'existence du bois Bois-Sacré voisin de Marseille soit loin d'être généralement admise, cependant, si la pensée qui a présidé au tracé des lignes que l'on vient de lire a été bien exprimée, on en conclura que Lucain nous a mis sur le chemin de la vérité.

Nous arrivons maintenant à une époque où les documens ne font plus aussi complètement defaut : celle qui vit s'élever la Tour de la Garde, nommée *Turris de Gardia*, et servant à faire le guet : cette vigie, — ceci a déjà été dit — transmettait au Gardien de la Commune les signaux qu'elle recevait de *Marsillo-Veire*.

A côté de la Tour de la Garde, s'éleva en 1212, l'ancienne Chapelle : elle fut consacrée en 1544.

Le Fort a été bâti par les ordres de François 1er, en 1525, et dit-on, avec les pierres provenant de la démolition du Couvent des Frères-Mineurs situé sur le Cours. Fabio de Cazaulx en était Gouverneur en 1596, Au siècle suivant, en 1650, le commandement de la Citadelle fut donné à un Académicien, à George de Scudéri, qui malgré que l'on eût dit de lui, qu'il n'avait pour toute Garde qu'un Suisse peint sur la porte, n'en prenait pas moins sa place très au sérieux. Enfin, en 1693, on nomma à cette charge M. de Croze. Celui-ci était entouré d'un appareil militaire bien constaté : le Commandant d'une des galères du Roi, — M. de Pontevés, ayant reçu ordre de lever une compagnie d'hommes d'élite, confia le soin de cette commission qui n'était pas sans importance, à Antoine Artaud, *sordat*, — ainsi désigné, — du gouvernement de M. de Croze au Fort de Notre-Dame-de-la-Garde.

Nous voici parvenus au Sanctuaire vénéré au pied duquel sont venus, plus de six ans cents ans durant, s'agenouiller les générations qui nous ont précédé, laissant à nous et à nos descendants la mission de perpétuer le pieux pélérinage.

On se souvient encore que l'ancienne Chapelle était intérieure. Fermée d'une grille de fer, elle était précédée d'une pièce voûtée : c'était l'entrée du Fort. A gauche se trouvait l'escalier par lequel ou arrivait à la partie supé-

rieure. Un passage circulaire conduisait à la plateforme où est située la vigie. Pendant le terrible épidemie de 1835, on avait organisé, avec des pavillons de diverses couleurs, un système de signaux qui annonçait aux habitans de la banlieue le chiffre des décès. Ce fut un jour de fête, celui qui vit flotter, après tant de journées de deuil, la bienheureuse bannière indiquant zéro.

La Chapelle fut fermée en 1792, et louée comme on sait, à un capitaine marin nommé Scaramangua. Propriétaire d'une bastide voisine. — celle située sur le petit chemin de la Garde — celui-ci en leva la Statue de bois, qu'il garda cachée là, pendant la Révolution. Cette bastide fut achetée plus tard, par le Préfet Comte de Villeneuve, et reçut, en 1823, la visite de Madame la Duchesse d'Angoulème, à son retour du Sanctuaire.

En 1794, la Statue d'argent fut portée à la monnaie pour y être fondue ; mais il paraît que cela n'eut pas lieu, et que ce serait bien la même qui fut achetée par les Génois.

Après diverses tentatives, — toutes sans résultat, — faites tantôt par les Prud'hommes, tantôt par la Fabrique de Saint-Victor, la Chapelle fut enfin rouverte, le 4 avril 1808 ; une nouvelle Statue, déposée à la Major, y fut portée le lendemain.

D'après les images de la Vierge faites en 1808, le Fort, représenté à l'arrière-plan est surmonté d'un pan de mur découpé en forme de campanille et muni de deux cloches.

Le Dimanche qui suit la Fête-Dieu, la Statue est descendue en ville par les Pénitens : elle demeure, pendant vingt quatre heures, exposée à l'Hôtel de Ville. Anciennement, il y avait une maison destinée à cet effet, dans la rue, voisine du Cours, dont le nom en rappelle le souvenir : la Rue Vierge de la Garde.

En dehors de la descente annuelle, diverses circonstances ont amené cérémonies pareilles, à d'autres époques de l'année.

En 1793, la Vierge de la Garde fut portée à une Procession Générale, qui avait pour objet, d'implorer la clémence du Ciel contre l'invasion des troupes de la Convention commandées par Cartaux, et campées à Septèmes comme il a déja été dit. La Bénédiction fut donnée sur la Place de la Major : puis un orateur prit la parole, et engagea les Marseillais à la résistance.

A l'époque de l'épidémie de 1835, la Statue fut apportée

à la Cathédrale, et y resta exposée pendant dix jours : il en fut de même en 1837 et en 1849.

Deux artistes de mérite ont attaché leur nom à la vieille Chapelle : Mey, l'excellent musicien, et Chanuel l'habile imitateur de Benvenuto Cellini.

Mey, organiste à la Cathédrale, ne manquait pas aussi de se rendre à Notre-Dame-de-la-Garde,— il y montait par dévotion, pour toucher un petit orgue tout vermoulu, dont il faisait merveille : cet orgue avait été placé là en 1820. Dans une *Revue* des organistes célèbres, Mey fut cité comme un vénérable débris. — « Un débris, moi? » disait-il avec le plus fin sourire ; « mais ne savent-ils pas que je suis encore capable de jouer de l'orgue à leur enterrement, ces grands faiseurs de notices. »

Chanuel s'était chargé d'éxécuter au *repoussé* une Statue en argent mat, légère et peu coûteuse : on sait comment l'artiste consciencieux s'acquitta de sa mission jusques au bout. La *Vierge d'Argent*, comme on l'appelle, a été achevée en 1837 : elle fut bénie sur le Cours le 2 juillet de la même année.

L'ancienne Statue, celle qui existait avant la Révolution, tenait, comme d'usage, un bouquet à la main, et quand il y avait exposition du Saint-Sacrement, le bouquet enlevé, il restait une place disposé pour y placer l'ostensoir.

La petite Vierge, en argent massif, fut donnée par Madame la Duchesse de Berry.

La plus belle de toutes les fêtes qui ont eu lieu sur la montagne de Notre-Dame-de-la-Garde, est, sans contredit, celle de la Translation Solennelle de la Statue dans le nouveau Sanctuaire. Le souvenir en est encore présent à tous; de cette marche triomphale terminée par une réunion imposante d'Abbés mitrés, d'Évêques, d'Archevêques et de Cardinaux, faisant cortège à l'Image de la Vierge portée sur un riche brancard.

Ce fut une journée mémorable pour Marseille, celle du Dimanche, 5 juin 1864 ! deux cent mille spectateurs, dont un grand nombre, arrivés de très-loin, vinrent se ranger sur le passage de l'immense Procession.

Nous assistons, aujourd'hui, à l'achèvement du Sanctuaire.

Ce monument mérite à lui seul un récit auquel ne feront pas défaut les plumes habiles de la cité. Elles diront le nom du fondateur, celui de ses successeurs ; le nom des artistes dont le burin ou le pinceau retraceront à nos des-

cendants, ce qu'a été parmi nous le Culte de Marie, au dix-neuvième siècle ; la dévotion à la Bonne-Mère, cette attachante figure, que les petits enfants saluent de leurs petites mains, et qui rappelle à tous, le jour de leurs premiers pas sur la sainte montagne.

Nous voici arrivés au terme de notre voyage ! ce n'est pas moins de trois mois de marche, peut-être plus, que nécessite une pareille excursion. A ceux, qui, sans se laisser rebuter par la rencontre de tant de vieilles expressions inséparables de l'époque, ont eu la bonne patience de marcher jusques au bout, on ne saurait dire, trop de fois, merci ! la gracieuseté de la réponse sera pour le guide une précieuse récompense.

NOTES EXPLICATIVES.

Afin de ne pas tomber dans des redites inutiles, il faut ici, se borner aux principaux passages, ceux sur lesquels existent plusieurs versions.

Il faut toutefois remarquer, dans l'ensemble général, que sur certains points, des appellations plus ou moins bien expliquées ont succédé aux dénominations primitives.

Ces dernières appellations n'ont été, bien souvent, que la traduction et quelques fois aussi l'altération des premières.

Pour ce qui concerne ces difficultés, on ne saurait mieux faire que d'en soumettre l'appréciation au lecteur.

Les Albicoï.

En général on ne croit pas que ce peuple soit venu

planter sa tente sur la montagne de l'Etoile ! Le *Et suprà montes* de César peut bien se traduire par : *au-delà des montagnes*, mais ceci importe peu. Le séjour des Barbares aux environs de Marseille n'empêche nullement qu'ils aient habité aussi à Riez ou ailleurs. L'Etoile était la Tribu qui fit alliance avec les Massaliotes, et qui, leur fut d'un si grand secours pendant le siége qu'ls eurent à soutenir. Ce serait une grande erreur de croire que la montagne fut dénudée comme on la voit aujourd'hui. Tous les documents font foi du contraire, M. de Sinety, Lardier, les Annales Provençales, tous témoignent des ravages occasionnés par les troupeaux de chèvres sur nos collines. La terre végétale a été emportée par les pluies, et cependant il en reste. Sur le versant septentrional dominé par le grand plateau, une pelouse verdoyante a résisté à l'action destructive du temps sur ce point élevé.

Au surplus, la colonie trouvait d'abondantes ressources dans les vastes terres de la Mûre et dans les bois voisins, il y avait là en denrées et en gibier, de quoi suffire à tous leurs besoins, même aux premières époques.

Ruffi. Productions du terroir, t. 2, p. 283.

Caramandus.

Malgré quelques doutes qu'il est impossible de partager, il faut croire à Caramandus et au Torques d'Or. Les passages de Justin, déjà cités en leur lieu ne peuvent être plus précis, Ruffi et Grosson admettent le fait sans restriction, — Casimir Bousquet débute par la dans *La Major*. — La même opinion exprimée par M. de la Saussaye, on la retrouve citée dans *la Revue de Marseille et de Provence*, année 1862, page 385.

Ruffi, liv. 1, p. 9.
Grosson, *Antiquités de Marseille*, p. 7

Chateau-Babon.

En disant que ce château était ainsi dénommé *relativement au terrain qu'il occupait*, Grosson indique clairement que ceci était le nom primitif de la colline, il est

toutefois difficile de préjuger s'il connaissait l'origine de ce nom, qu'il dit ne pas venir de l'Evêque Babon.

Ce que nous savons, c'est que une certaine partie de ces quartiers a toujours été le centre des établissements bruyants ; il suffit de parcourir ces ruelles enfumées pour s'en rendre compte, encore de nos jours.

D'après le texte d'un règlement de 1271, toute personne attachée à la cathédrale devait éviter d'aller la nuit dans la ville, sans nécessité, surtout dans la ville inférieure.

Il semble donc que la version de *Baubellæ* est préférable à toute autre; elle s'accorde avec la dénomination de *Mount-Plési* est celle de *Gauderie*. Toutes les deux indiquent, comme nous le voyons encore, que ce quartier, pour une partie du moins, était le centre des *Gaudeamus* les plus turbulents.

Grosson, *Antiquités de Marseille*, p. 16.
Casimir Bousquet. *La Major*, p. 296.

Chateau-Gombert.

C'est par erreur que me fondant sur la dénomination donnée par Grosson *Castellum Humberti*, j'ai tiré cette appellation du Dauphin Humbert. Il est question de ce lieu dans des Chartes bien antérieures aux Dauphins. En donnant cette dénomination Grosson n'indique pas où il a puisé. Il est probable qu'il y a là une erreur de nom, ou que si dans quelques Chartes très-anciennes, la lettre H se trouve à la place de la lettre G, c'est que à cette époque, ces deux lettres avaient la même valeur. Il est nécessaire d'ajouter, ici, que le titre le plus ancien porte le nom de *Castellum Gomberti*, que tous les auteurs attribuent à la famille de Gombert, la création du château qui a valu son nom à cette partie de notre banlieue et que dès 1030, c'est-à-dire à une époque antérieure, aux plus anciens titres connus où il est question du *Castellum*, le nom de cette famille se trouve lié à l'histoire de Marseille.

Cartulaire de Saint-Victor, p. 409 t.
Carte sancti Mauricii de Reillane. — Gombertus et cæteri comilites firmaverunt.

Le Couvent des Cassianites.

Voici le texte de Denis de Sainte-Marthe concernant la seconde Maison, fondée sur les bords de l'Hcveaune : *Sic dictum ab Yvelino amne qui paulo infra in mare influit.*

Papon dit d'autre part; — il y avait près de l'embouchure de l'Huveanne, un autre monastère de Religieuses fondé par Cassien. — L'opinion de cet auteur a été critiquée.

Grosson à son tour rejette complètement le dire de Papon.

Que conclure? Que l'embouchure de l'Huveaune a été déplacée; il n'y a pas d'explication plus naturelle que celle-là pour trouver d'accord des auteurs tous dignes de foi. Alors se trouvent expliqués: le Port de Leonium, la dérivation au Rouët, les ruines de Saint-Loup, l'épisode des Sarrazins, la dénomination des Dames de Saint-Cyr: ceci était le nom donné non-seulement à la montagne, mais encore au quartier ou se trouvaient les restes des vieux murs détruits par les Barbares, suivant la tradition la plus constante que l'on puisse invoquer.

Gallia Christiana, p. 679.
Histoire de Provence, liv. 1, p. 361.
Antiquités de Marseille, p. 277.
La Major, p. 623.

Le Lacydon.

D'après le sentiment de quelques personnes, on doit, suivant Pomponius Méla, dire: Halycidon, et le nom viendrait de Αλυκιδος, — saline. — Cependant le nom de *Lacydon* est le plus généralement employé et pourrait être, aussi, un diminutif de Η-Λακιδος, c'est-à-dire ; passage de la crique.

Il est plus naturel de croire que primitivement on a voulu désigner l'embouchure remarquable du port de Marseille, plutôt que les salines, — établissement que l'on rencontre sur tant d'autres points maritimes, — même en admettant qu'elles fussent assez importantes pour mériter d'être citées, ce qui ne paraît pas très-sûr.

MEYNIER.

DIDYME L'AVEUGLE,

CHEF DE L'ÉCOLE D'ALEXANDRIE, AU IVe SIÈCLE.

Depuis le jour où des méthodes spéciales d'enseignement ont été créées et popularisées, au bénéfice des jeunes aveugles, plusieurs de ces intéressants déshérités de la lumière ont pu acquérir des connaissances étendues et solides.

Ils sont devenus célèbres dans les sciences et les lettres, dans les arts libéraux et industriels.

Immense bénéfice d'une instruction spéciale. Ses résultats importants rehausseront de siècle en siècle la gloire de Valentin Haüy, le premier Instituteur public des jeunes aveugles, et le généreux dévouement des Etats qui ont su féconder les inspirations providentielles de son génie et de son cœur.

Combien devait-il être difficile aux aveugles du premier âge, dans les temps anciens, de comprendre le mouvement des études et de s'y associer avec succès ! Eh ! quelle puissance d'intelligence a-t-il fallu à ceux qui ont conquis une grande illustration au sein de ces ténèbres natives !...

Sans doute, et nous aimons à le publier, les aveugles vivant beaucoup avec eux-mêmes sont livrés à une influence en quelque sorte habituelle de réflexion. Cette réflexion développe activement et fortifie en eux la raison, et comme il leur est aisé d'échapper aux distractions qui circonviennent les voyants ; avec le privilége d'une mémoire généralement sûre, ils savent enchaîner dans leur esprit une longue suite de notions.

Mais pour que ces facultés produisent leurs victorieux effets, elles doivent être suscitées par une éducation relative, et, je le répète, les aveugles qui directement, par eux-mêmes, ont acquis un renom de sa-

voir supérieur, sont regardés à bon droit comme des phénomènes de la science, ou pour mieux dire : des prodiges de la lumière divine.

A la tête de ces aveugles se place incontestablement Didyme d'Alexandrie.

L'antiquité payenne lui a ouvert ses dyptiques d'immortalité ; l'histoire le couronne de son admiration ; les plus beaux génies de tous les temps se sont inclinés de respect à la lecture de ses écrits.

Didyme naquit à Alexandrie vers l'an 309. Un déplorable accident l'ayant privé de la vue vers l'âge de quatre ans, alors que, suivant le témoignage de Saint-Jérome, il était encore étranger à tout élément d'étude, le petit aveugle confia son infortune à la bonté de Dieu. Il ne tarda pas à recevoir du ciel ces rayons intimes de lumière que révélait le roi prophète : *Dominus illuminat cæcos.*

Ici commence la preuve de ces merveilles : un enfant presque au sortir du berceau suppléera à l'usage des yeux par des méthodes artificielles de son invention. On grave, pour lui plaire, l'alphabet maternel sur des tablettes de bois, et par ce procédé familier, se servant de ses doigts comme d'autant d'yeux, Didyme vient à bout d'apprendre les lettres ; il apprendra même plus tard les figures de la géométrie avec un rare bonheur.

Le voilà sur la voie de la science. A lui seul il combine déjà les moyens les plus capables de le pousser dans cette voie. Avec les lettres en relief Didyme fixe son écriture : il compose sa sténographie à part. S'il ne peut dicter encore pour l'avantage d'autrui ce que son intelligence devine et les premiers jets de son érudition, il en garde les notes pour former dans la suite des ouvrages considérables.

En l'absence de livres multipliés ; — car avec le secours de ses méthodes personnelles, Didyme ne peut en copier qu'un assez petit nombre, — il les remplace par les efforts de son application et le persévérant usage de sa mémoire. Sozomène et Ruffin, deux de ses biographes, nous le montrent animé d'une patience à l'épreuve ; d'un amour pour l'étude toujours croissant, se faisant conduire auprès des professeurs distingués d'Alexandrie et recueillant de leurs bouches des enseignements précieux. Il ne néglige pas un seul jour de suivre leurs leçons. Souvent ces maîtres de la science n'appellent que la nuit

les élèves autour de leur chaire : Didyme les écoute jusqu'à la fin, et les heures qui lui restent avant le retour du jour, il les emploie dans la solitude de l'école à repasser dans son esprit et à graver dans son imagination les remarques qui ont été faites et les explications qu'il a entendu formuler.

Dominé par une vocation irrésistible, le jeune aveugle cherche Dieu avant tout, dans la science et dans les leçons de ses professeurs. On le voit donc vaquer longuement à la prière et à la contemplation des choses surnaturelles. C'est dans ces communications avec la lumière incréée qu'on le surprit bien des fois répétant une supplication — étrange, héroïque pour nous :

« Seigneur, disait-il je ne vous demande pas d'ouvrir mes yeux pour voir les objets terrestres ; mais « plutôt d'éclairer mon cœur abondamment ».

La foi et la piété de Didyme ne l'avaient pas détourné de la culture des lettres payennes. Cet excellent et chaste jeune homme s'était fait dicter les plus beaux endroits des orateurs et des poètes de la Grèce et de Rome. Il rassurait ses amis, moins ardents que lui à une pareille culture, en leur annonçant qu'il se servirait de ces richesses profanes pour mieux glorifier le Christ et l'Évangile, dont il brûlait de commencer les laborieux combats,

Déjà le studieux aveugle connaît tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ; et il les explique dans leurs divers sens avec autant d'exactitude que de clarté.

Cet esprit varié et éminent, cultivait en même temps les mathématiques et poussait la philosophie jusqu'à la métaphysique la plus élevée.

Rien ne lui sera désormais étranger, dans le champ des connaissances humaines. Les six fleurons de la science antique que Philon le Juif avait résumés dans les titres suivants :

La grammaire, la rhétorique, la logique, la musique, l'astronomie et la géométrie, Didyme les possède à un degré qui surprend les plus habiles maîtres.

Mais il ne s'arrêtera pas à ces apanages de la gloire scientifique : Encyclopédie vivante, à lui, sans exagération, conviendra toute la portée de ce vers fameux, quoique peu poétique, appliqué par le moyen âge au B. Alain, surnommé le docteur universel. « *Qui duo, qui septem, qui totum scibile scivit.* »

Didyme était maître dans l'exégèse des deux testaments; il était maître dans les sept sciences ; — la théologie avait pris le septième rang dans le classement du Juif Philon;— il connaissait et pouvait enseigner tout ce qui était alors connu.

Suivrons-nous maintenant Didyme dans le développement de ses œuvres ?

Ecrivain riche de pensées et de verve, il s'applique à réfuter les anciennes écoles de philosophie ; il travaille surtout à battre en brèche les écarts des hérétiques de son époque. Professeur de premier ordre, au zèle ardent, il réunit une foule de disciples qui l'écoutent comme un oracle, suivent ses maximes avec une confiance absolue, et propagent au dehors le bienfait de ses leçons.

Dialecticien consommé, il force ses adversaires à reconnaître tous ses triomphes dans la dispute.

Il est temps que, selon le langage évangélique, la brillante et nouvelle lumière de l'Eglise grecque soit placée sur un digne candelabre.

Le grand Athanase rendra ce service à la Religion. Évêque d'Alexandrie, Athanase dirigeait en même temps le haut enseignement de son illustre école ; il le confia résolûment à l'aveugle Didyme.

C'était en effet le chef le plus propre à remplir les espérances d'Athanase.

On assure d'ailleurs que nul n'envia cette honorable mission à Didyme ; nul aussi ne pouvait en être plus digne.

Sur la première chaire du monde chrétien, Didyme rendit à la divinité de J.-C. contre les sectateurs d'Arius, les plus beaux et les plus solennels témoignages : l'arianisme rencontrait en sa personne un athlète dont les coups foudroyaient son orgueil, aux applaudissements de l'Eglise entière.

La réputation de Didyme croissait avec rapidité ; les hommes les plus érudits et de grands saints se portèrent à Alexandrie et se hâtèrent de le visiter.

Le savant aveugle, dit saint Jérôme, se montra à tous comme une merveille à laquelle rien ne pouvait être comparé.

Tantum miraculum sui omnibus præbuit.

Ammien Marcellin, quoique payen, fit le voyage d'Alexandrie dans ce but ; cet historien avoue que Didyme lui parut un personnage d'un mérite extraordi-

naire. Césaire, frère de saint Grégoire de Nazianze, et saint Grégo re lui-même, se mêlant à la foule de ses admirateurs, voulurent devenir ses élèves. Ruffin, qui ambitionnait à son tour d'être du nombre des disciples de Didyme, renchérit sur l'éloge de sa science et sur la supériorité de son enseignement, affirmant en outre qu'il se surpassait encore dans la conversation.

Voici venir saint Antoine, le patriarche des déserts, qui fait à Didyme plusieurs visites.

Un jour qu'ils conféraient ensemble, Antoine dirigea le discours vers le sujet le plus personnel à son interlocuteur : la perte de la lumière corporelle. On se rappelle la prière de l'ardent jeune homme qui, passionné pour l'étude et pour la sagesse, le regard fixé sur les vérités surnaturelles, avait préféré à tout la puissance de la lumière intérieure. Il paraît qu'au sein de la gloire scientifique, un regret effleura son esprit : lorsque le saint cénobite lui demanda s'il souffrait de ne point voir les objets créés; celui-ci se tut d'abord : pressé une seconde et une troisième fois de s'expliquer; Didyme, finit par avouer ingénûment son chagrin. Qu'elle fut la répartie du rude et spirituel serviteur de Dieu ?

« Je m'étonne, dit-il, qu'un homme sage comme vous, « s'afflige d'avoir perdu ce que possèdent de méprisables « insectes, les fourmis, les moucherons; au lieu de vous « réjouir de cette lumière céleste qui ne se trouve que dans « les apôtres, les saints et les anges; lumière par laquelle « Dieu se révèle à nous, et qui allume en nos âmes le feu « d'en haut. Ah ! Didyme, il vaut beaucoup mieux jouir « de la lumière de l'esprit que de celle des corps, et avoir « ces yeux intérieurs qui ne peuvent être obscurcis que « par les ténèbres du péché, plutôt que ces yeux charnels « qui, par un seul regard, peuvent nous précipiter dans « les enfers. »

Antoine, par ce trait de charité sublime, avait fortifié dans l'âme de Didyme la résignation chrétienne et la vraie félicité de son cœur.

Peu après cette époque de la vie de notre incomparable aveugle, vers l'an 363, Pallade raconte un fait consigné du reste dans toutes les histoires ecclésiastiques et qui montre à quelle autorité de vertu Didyme s'était élevé.

La mort cruelle et ignominieuse de Julien l'Apostat fut révélée à quelques chrétiens pieux et considérés; elle le fut à Didyme en particulier. L'aveugle étant chez lui, pro-

fondément affligé de l'égarement de l'Empereur et de l'oppression des églises fidèles, avait voulu passer une journée entière dans le jeûne et la prière. La nuit venue, il s'endormit paisiblement. Tout à coup son imagination lui montra des chevaux blancs courant à travers les nues, montés par des personnages qui criaient : « Dites à Dydime « qu'aujourd'hui, à 7 heures, Julien a été tué. Lève-toi, « ajoutèrent les mystérieux messagers; mange, et envoie « dire cette nouvelle à l'évêque Athanase. » Didyme marqua exactement l'heure, le jour et le mois de cette révélation. Elle se trouva véritable, Julien étant mort le 27 juin 363, à 7 heures.

Le plus vif panégyriste de Didyme fut, sans contredit, saint Jérôme. Blanchi dans la méditation des livres inspirés, et déjà regardé comme l'un des plus savants docteurs de l'Eglise, Jérôme s'éloigne de sa solitude de Bethléem pour se rendre tout exprès à Alexandrie et y consulter le premier des interprètes de l'Ecriture-Sainte au IV[e] siècle. Des difficultés l'embarrassaient ; il avait à cœur de s'en ouvrir à Didyme; les réponses de l'aveugle furent si satisfaisantes que saint Jérôme, dès ce jour, ne l'appela plus que son maître.

Nous devons enregistrer le jugement plein de charmes qu'il en porte dans les vies des hommes illustres :

« Didyme, « s'écrie-t-il, » a les yeux qui sont loués dans « l'épouse des sacrés cantiques, et ceux que J.-C. nous « ordonne de lever en haut pour contempler les campa- « gnes déjà blanchies, et la moisson qui est prête. Avec « ses yeux, il regarde fort au-dessous de lui les choses de « la terre, et fait revivre l'ancienne coutume de donner à « un prophète le titre de Voyant. »

Ailleurs, le grand docteur de l'Eglise latine ajoute aux éloges précédents un titre auquel rien ne peut être égalé pour la gloire de Didyme.

« Celui qui aura lu les écrits du chef aveugle de l'école « d'Alexandrie, verra d'où les Latins empruntent ce qu'ils « disent, et après avoir reconnu la source il se mettra peu « en peine des ruisseaux. »

Ce fut à la prière de saint Jérôme que Didyme composa trois livres de commentaires sur le prophète Osée, et cinq sur le prophète Zacharie. Il était alors octogénaire.

Didyme avait déjà rempli l'univers chrétien de ses ouvrages très-remarquables. Nous ne dirons rien de ses trai-

tés contre les Manichéens et de ses réponses aux diverses objections des sectaires de son époque.

En première ligne de ses écrits, la tradition a placé son livre sur le Saint-Esprit, livre que le saint solitaire de la crèche du Sauveur ne se lasse point de citer, tant il renferme de doctrine, d'érudition, d'arguments complets, sous un style serré, riche d'harmonie et d'une logique parfaite.

Tous les théologiens sans exception, reconnaissent que depuis Didyme rien n'a jamais été écrit d'aussi substantiel et d'aussi précis sur la divinité du Saint-Esprit et sur ses merveilleuses opérations.

Le pape Damase avait engagé saint Jérôme à traduire en latin cet important ouvrage ; l'éloquent admirateur de Didyme s'était essayé depuis quelques années sur le même sujet. Il paraît même qu'il en avait poussé le plan assez loin. Or, en apprenant le mérite du traité de Didyme, Jérôme voulut le lire; il le relut et le médita : la force de ce travail finit par le décourager. Il se crut condamné à refaire son œuvre, et il comprit sans peine qu'il ne pourrait écrire dignement du Saint-Esprit sans puiser à pleines mains dans le trésor de l'incomparable aveugle. Il brisa donc sa plume d'auteur pour se réduire, à la prière de Damase, au rôle plus humble de traducteur. Le traité de Didyme a été publié pour la première fois en grec, avec une version latine et des notes par Mingarelli, en 1769, à Bologne.

Didyme continuait à rendre plus brillante d'année en année l'auréole insigne de défenseur de la foi. En face des sectaires et des derniers écrivains du paganisme, il recueillait sans cesse de nouveaux lauriers, lorsque la mort l'enleva à l'église et à ses travaux en l'année 399.

Cet homme dont les pas suivirent près d'un siècle, dans les ténèbres extérieures, les sentiers de la vie terrestre, avait donc vu la grande et vraie lumière. Il avait reçu du Ciel les rayons directs de la clarté divine.

Au deuil de son chef et de son père, l'école d'Alexandrie s'abandonna à une longue douleur. Ses regrets, ses larmes, ses adieux éloquents escortèrent Didyme vers la tombe.

C'était le suprême panégyrique que la science, la religion et la reconnaissance offraient publiquement au vertueux et immortel aveugle.

L.-T. DASSY,

Directeur de l'Institution des Jeunes Aveugles.

VINGT JOURS DE VACANCES

DANS LA HAUTE-ITALIE.

(Suite et fin.)

A M. le Directeur de la REVUE DE MARSEILLE ET DE PROVENCE.

Saint-Aquilée, le 21 septembre 1866.

MON CHER DIRECTEUR,

Je m'étais flatté d'arriver à Venise, le soir même, mais j'avais compté sans la guerre. Au moment de la distribution, on ne voulut me donner un billet que pour Peschiera, et le malin employé ajouta en ricanant que, là, je me débrouillerais avec les Autrichiens. Tout cela n'était pas de bon augure, mais il n'y avait pas à reculer. Va pour Peschiera !... Et me voila en route avec deux Anglais qui se trouvaient dans le même cas que moi, quoique encore plus embarrassés, car ils ne savaient pas un mot d'italien et de français. Je leur avais déjà rendu un petit service à propos d'un compte qu'ils ne parvenaient pas à faire avec notre monnaie, et comme, après quelques phrases moitié italiennes, moitié espagnoles et surtout largement étendues de provençal, je finissais par me faire comprendre des indigènes, ils me crûrent très ferré sur la langue du Tasse et me prièrent de leur permettre de se joindre à moi, par gestes bien entendu, car je ne sais d'anglais tout juste que pour me faire donner un verre d'eau-de-vie, lorsque je demande un verre d'eau pure, ainsi que cela m'est arrivé en Angleterre il y a quelques années. J'y consentis volontiers, ces deux insulaires ayant des manières de parfaits gentlemens, une honnête figure et une bonne humeur assez rare chez les enfants de la froide et *perfide Albion*.

La campagne est toujours aussi belle à mesure qu'on s'approche de la Vénétie. Toujours les mêmes riches moissons, les mêmes vertes prairies, les mêmes vignes suspendues en feston aux arbres qui, de notre wagon, ont l'air de danser une immense farandole. A Bergame, jolie

ville pittoresquement située sur un coteau, nous nous croisons encore avec plusieurs convois de casaques rouges et de troupes régulières. En passant à Brescia, je donne un souvenir au Chevalier sans peur et sans reproche, et à son excellente hôtesse. Je parle de Bayard !... Quant à Garibaldi, le héros populaire de l'Italie, il se trouvait en ce moment, à ce que des italiens disaient autour de nous, dans cette même ville de Brescia où il se reposait des fatigues de son infructueuse campagne, dans le château d'une hôtesse appartenant à la haute aristocratie. Le hasard a fait que, pendant que nous stationnions en gare, il est arrivé un convoi de marchandises avec des compartiments où se trouvaient des chevaux. Sur la porte de l'un de ces compartiments, se tenait, bottée, éperonnée, la cravache à la main comme *Madame Schmith*, vêtue d'un costume moitié masculin moitié féminin, une femme qui m'a paru jeune et jolie. J'ai cru comprendre, mais je n'affirme rien à cause de ma faiblesse dans la langue italienne, que mes compagnons de route disaient que cette femme était l'écuyère de Garibaldi : *Honni soit qui mal y pense !*

Cependant, nous approchions du Mincio. La vaste plaine qui depuis Milan n'offre que quelques légères dépressions de terrain, devient tout à coup plus accidentée. Comme au Tessin, j'oubliai mes compagnons italiens et anglais, Garibaldi et le chevalier Bayard, pour ne plus penser qu'à la mémorable bataille de Solférino.

Vous n'avez pas oublié, mon cher Directeur, qu'après Magenta et plusieurs combats toujours glorieux pour nos armes, les Autrichiens battant en retraite allèrent s'établir sur les hauteurs qui, s'étendant comme un vaste demi-cercle de *Lonato* à *Volta*, forment le côté occidental de la vallée où coule le Mincio en sortant du lac de Garde. C'est de cette position étudiée de longue date, fortifiée par l'art et la nature, qu'il fallait les déloger. La bataille du 24 juin 1859 fut sanglante, mais, enfin, la valeur française triompha de tous les obstacles, et les Autrichiens chassés de ces hauteurs où ils se croyaient inexpugnables, durent passer précipitamment le Mincio, heureux qu'un violent orage protégeât leur retraite.

Le temps me manquait pour parcourir le champ de bataille ; mais, comme à Magenta, le terrain est si découvert que grâce aux stations nombreuses que faisait

le train et au ralentissement forcé de la vapeur à l'approche ou au départ de ces stations, mon regard à pû parfaitement embrasser les divers lieux témoins de l'héroïsme de nos soldats : le mont des Cyprès, d'où l'artillerie autrichienne ravagea nos rangs, le mont Fenile où se tint l'Empereur pendant plusieurs heures, le cimetière, dont la possession fut chèrement disputée et qui fut couvert des cadavres des combattants; enfin, la tour de Solférino que les italiens appelaient la *Spia* (espionne) de l'Italie, à cause de sa position élevée de laquelle on peut voir presque toute la Lombardie.

Mais voici le lac de Garde, immense, majestueusement encadré par les premiers contreforts des Alpes du Tyrol; Desenzano, dernière station du chemin de fer italien; puis, Peschiera qu'occupent encore les Autrichiens. Le train s'arrête ; on nous fait entrer dans un corps de logis qui ressemble plutôt à une forteresse qu'à une salle d'attente. Là, un fonctionnaire, à l'accent tudesque, nous demande nos passeports et nous annonce que ceux-ci ne nous seront rendus que dans deux heures.

Que faire dans une forteresse à moins..... que l'on ne dîne ? mes anglais et moi nous nous dirigeâmes vers une salle d'où s'exalait une forte odeur de choucroûte. Nous commencions à peine à déguster ce mets germanique que la salle fut envahie par une escouade de soldats autrichiens, les premiers que je voyais. Je crus que le commandant du fort, pour nous aider à tromper l'ennui, allait nous donner une représentation du *Châlet* d'Adam. Tout y était : grands gaillards à casaques blanches, à pantalons bleus collants avec passepoil en tresse jaune, jeune servante tyrolienne pouvant faire une *Betly* passable ; jusqu'à un vigoureux sergent capable d'entonner de sa forte voix de basse taille.

« Arrêtons-nous ici! l'aspect de ces montagnes
« D'ivresse et de plaisir fait tresaillir mon cœur ! »

Mais quelques officiers entrèrent et mirent en fuite le régiment.

Ces officiers étaient des hommes superbes, à tournure aristocratique que faisait encore ressortir une bonne tenue militaire. Un prêtre, à figure distinguée, probablement l'aumônier du régiment, fumait gravement son

cigare avec eux. Nous attendîmes ainsi, en excellente compagnie, que l'examen de nos passe-ports fut terminé. Cet examen fut favorable sans doute, car ils nous furent rendus peu de temps après avec le visa : *Buono per intrare* !... Nous pouvions donc partir pour Venise, mais jusqu'où irions-nous ? Le chef de gare nous apprit que le train s'arrêtait à *San-Bonifacio* et que là il nous faudrait prendre des voitures pour *Vicence.* Impossible dans tous les cas d'arriver à Venise le soir même, car il était déjà cinq heures.

Nous partîmes, et passant le Mincio, nous ne tardâmes pas à voir à notre gauche le champ de bataille de Custozza si peu favorable aux armes italiennes. Le terrain est à peu près comme celui de Solférino, c'est à-dire qu'une série de hauteurs court entre Peschiera et Vérone, parallèlement entre ces deux villes, et que l'armée qui peut les occuper à temps doit avoir un avantage incontestable sur celle qui vient l'attaquer. C'est là, en effet, que l'archiduc Albert, prévenu de l'arrivée des italiens, s'établit fortement, les foudroya de son artillerie et les battit séparement, avant que la jonction de tous les corps d'armée pût avoir lieu. Du reste, l'armée autrichienne, eut-elle été repoussée, se réfugiait provisoirement dans Vérone et c'était à recommencer dans des positions encore plus défavorables. Vérone est, en effet, une place de guerre des plus formidables. Protégée par une double enceinte de murs et d'ouvrages bastionnés, par des forts qui couronnent les collines au pied desquelles coule l'Adige, il faudrait un long siège pour la reduire, et l'armée assiégée pourrait toujours, sous les canons de la place, faire de terribles sorties contre l'armée assiégeante enserrée entre les forteresses voisines, Peschiera, Mantoue, Legnago, sans compter une foule d'ouvrages que, sans être officier du génie, j'ai jugés être de puissants traits d'union pour une armée maitresse du terrain. Il faut donc dire que si les Italiens ont montré un très grand courage, en se heurtant à des forces si considérables, ils n'ont pas fait preuve de beaucoup de prudence. Il aurait fallu pour réussir : une armée ayant plus de cohésion, autrement aguerrie, et que, de plus, l'attaque qu'elle allait tenter fût appuyée sérieusement par un autre corps d'armée qui aurait passé le *Pô* avec sucès.

Entre Vérone et San-Bonifacio, rien à vous signaler

de curieux, si ce n'est que le *Pont d'Arcole* n'est pas loin de ce village ; mais la nuit était venue lorsque nous y arrivâmes, et sous peine de la passer à la belle étoile, il nous fallut songer immédiatement à nous procurer un moyen quelconque de locomotion pour nous faire transporter à Vicence. Heureusement, l'offre était supérieure à la demande, comme on dit en style de commerce ; *les Vetturini* ne manquaient pas, et il ne fut pas difficile de faire, en dépit de prétentions exorbitantes, un marché avantageux à nos bourses, ce qui dut donner à mes compagnons une haute idée de mon habileté à traiter les affaires.

Nous marchions à peine depuis une heure, lorsque nous vîmes, au haut d'une montée, de grands feux de bivouac. C'était l'armée italienne qui, ayant enfin passé le Pô, campait comme en pays conquis. Tout à coup, nous entendîmes le bruit sec d'une batterie que l'on arme et une sentinelle croisant le fusil sur notre cheval étonné, nous barra le passage en criant : *Chi Viva* ! Le cocher dormait à moitié sur son siège ; les anglais n'y comprenaient goutte, et ce fut moi qui dus répondre de ma plus grosse voix possible : *Inglesi e Francese* ! ... Ces deux mots furent le *Sésame* magique. *Avanti* !.... répondit la sentinelle, et nous traversâmes une division de soldats italiens, les uns dormant, les autres jouant aux cartes aux lueurs de torches résineuses. Tout cela ne manquait pas d'un certain cachet, et j'aurais, pour mon compte, admiré sans réserve un tableau si nouveau pour moi, si, de temps en temps, je n'avais pas pensé que nous étions à la merci d'un chef de corps méfiant ou capricieux qui pouvait nous prendre pour ce que nous n'étions pas et nous arrêter dans notre marche. Mes craintes ne se réalisèrent pas et nous arrivâmes sans emcombre à Vicence, jolie ville dont nous admirâmes les monuments, les deux colonnes vénitiennes et la statue de l'architecte *Palladio*, à *l'obscure clarté qui tombe des étoiles*. ...

Il n'y avait à la *Stella doro*, ou nous conduisit notre cocher, qu'une seule chambre disponible. Je traduisis la chose à mes compagnons par une mimique pittoresque qui les fit beaucoup rire, et nous nous installâmes tous les trois dans une immense pièce où il y avait une alcôve à deux lits et un simple canapé. Je m'installai sur ce dernier qui ne payait pas de mine, mais

sur lequel je passai une excellente nuit, laquelle ne fut troublée qu'un seul instant par la vision d'un fantôme rouge. C'était un des Anglais en chair et en os, et qui en caleçon et en chemise de flanelle écarlate cherchait à se diriger vers un certain *lieu* dont j'avais oublié de lui donner l'orientation.

A notre réveil, je demandai à mes compagnons, au moyen d'un geste significatif, s'ils n'éprouvaient pas le besoin de se lester avant de partir pour Padoue. La réponse fut vigoureusement affirmative. Nous nous dirigeâmes donc vers le café du *Principe Humberto*, devant lequel des officiers italiens devisaient et consommaient. Il s'agissait de savoir ce que nous allions commander pour notre déjeuner. A force d'échanger les gestes les plus comiques appuyés par des recherches dans un guide anglais, je découvris qu'ils mangeraient volontiers des œufs sur le plat et du café au lait. Je traduisis la chose au garçon qui me répondit avec assurance : *Capisco* !... *Subito* !... Les garçons italiens disent toujours : *Subito*!.. *Presto*!... Sauf à n'en pas marcher plus vite. Nous attendîmes, en effet, une bonne demi-heure, au bout de laquelle nous vîmes arriver sur un plateau porté triomphalement.... Vous ne devineriez jamais quoi ?... Des œufs battus dans un bol comme si nous allions faire un lait de Poule. Les Anglais, qui étaient affamés, étaient disposés à se fâcher, moi je tachais de garder mon sérieux ; enfin, le maître du café finit par comprendre réellement et après une nouvelle demi-heure d'attente, les œufs arrivèrent cette fois cuits sur le plat ; mais une nouvelle méprise faillit tout brouiller. L'un des Anglais ayant manifesté le désir d'avoir du beurre, je traduisis la chose à un autre garçon qui me paraissait plus intelligent que son confrère. J'aime à croire que je ne donnai pas l'accentuation nécessaire au mot *Burro*, car un instant après, le garçon nous apporta une bouteille de bierre qui fut accueillie par un immense éclat de rire auquel participa la salle toute entière.

Vous voyez que si ma position d'interprète n'était pas sans danger, elle était cependant assez amusante. Nous montâmes en chemin de fer pour nous rendre à Padoue, où il nous fallait encore prendre une voiture pour Mestre, point extrême de la terre ferme. Arrivés à la gare de Padoue, mes anglais trouvèrent des compatriotes qui les engagèrent à passer la journée avec

eux, et l'un de ces derniers parlant quelques mots de français, nous convînmes que nous ne repartirions que le lendemain matin, pour Venise.

J'entrai donc seul, de mon côté, dans la ville illustrée par St-Antoine. Il paraît que la fréquentation des anglais avait quelques peu déteint sur moi, car il m'arriva une assez plaisante aventure que je crois devoir vous raconter. Mes lecteurs voudront bien ne pas oublier que je suis en vacances, bien décidé à dépouiller l'homme sérieux et à saisir toutes les occasions de m'amuser de ce que un hazard bienveillant me présente.

Après avoir jeté un premier coup d'œil dans la ville ainsi que doit le faire un bon touriste avant de s'engager dans un examen particulier, je me dirigeai vers une *Birreria* d'où s'exhalaient des parfums culinaires fort appetissants. Dans une petite salle, deux voyageurs que je reconnus sur le champ pour des français et à *leur accent* pour des riverains de la Garonne, dégustaient avec l'apparence d'une vive satisfaction un plat de gras-double qu'ils avaient eux-mêmes confectionné. En me voyant, l'un d'eux dit à voix basse à son camarade : *Goddam* !... à quoi l'autre répondit : *Yes!* « Ah! « messieurs les Gascons, me dis-je, à part moi, vous « me prenez pour un anglais et vous avez envie de « rire de moi, eh bien! nous allons rire ensemble. Je « vais montrer qu'un Marseillais peut au besoin tenir « tête à deux Gascons !... » Prenant alors l'accent le plus britannique possible, je demandai, en français, au Garçon ce qu'il avait à donner à *môa*. Aux diverses énumérations que me faisait le garçon, j'opposai imperturbablement le mot : *Nô*!.. Lorsqu'il fut au bout de sa carte, je lui dis tout à coup que je voulais ce dont mangaient mes compagnons de salle. Le garçon eut beau me répondre qu'il n'y en avait pas à la cuisine, que le chef ne saurait pas m'en accommoder, je persistai avec un entêtement encore plus britannique. En entendant cela, un de ces messieurs, prenant la parole, me dit fort poliment : « Mylord, nous serions heureux « si vous vouliez bien accepter de notre plat !... » — C'était ce que je voulais ; je m'inclinai en signe d'assentiment et me servis. Après l'avoir goûté : « Messieurs, « leur dis-je, votre gras-double est excellent, mais si « vous me faites l'honneur de venir me voir à Mar- « seille, je vous promets de vous conduire daus un pe-

« tit village qu'on appelle *la Pomme* et de vous en « faire manger de meilleur, car il sera relevé par « une pointe d'ail qui manque au vôtre.— Ah! far- « ceur d'Anglais, s'écria l'un des dîneurs, vous êtes « marseillais, *si Paris avait la Cannebière* !... — Prenez « garde, répliquai-je, votre nouvelle plaisanterie va « vous coûter un second plat. — Ça lui coûtera, dit l'au- « tre dîneur, une tasse de café et à moi un excellent « londrès. »—« J'accepte l'un et l'autre, messieurs, à char- « ge de revanche lorsque vous viendrez à Marseille. »... et là dessus nous voilà excellents amis, nous faisant une foule de politesses, échangeant des cigares et des chopes de bière pendant une partie de l'après-midi. C'étaient des négociants en vin de Bordeaux, bons vivants, aimables, spirituels, et avec cela si discrets qu'ils ne m'ont seulement pas fait leurs offres de service.

Je ne perdis pas de vue cependant qu'il y avait à Padoue des choses intéressantes à voir. C'est une ville ancienne, et qui a joué un grand rôle dans l'histoire de la Vénétie. Quoique déchue aujourd'hui, elle conserve un grand air avec ses clochers, ses dômes, ses remparts, ses monuments et sa population de 50,000 âmes. Les cours de son université qui ont été suivis au moyen âge par plus de 50,000 écoliers, ne le sont plus maintenant que par un nombre assez restreint, 800 ou 1000 au plus, malgré la réunion de toutes les facultés, même celle de théologie. Les rues sont en arcades, assez mal pavées, tortueuses pour la plupart; mais les places sont belles, quelques-unes grandioses, et puis l'on rencontre de temps en temps un joli palais moderne, ou un vieux bâtiment crenélé qui rappelle le tyran *Ezzelin* ou son confrère *Angelo*. A propos du drame de Victor Hugo, dont le souvenir m'a poursuivi presque malgré moi pendant mon séjour à Padoue, je vous dirai que j'ai vu beaucoup d'enseignes portant le prénom d'*Angelo* et que j'en ai peu vues portant celui du patron de la ville. Est-ce hasard, bizarrerie, mauvais goût des pères ou des parrains ? Ces derniers ont-ils pensé à un ange, plutôt qu'au sombre personnage de Victor Hugo ? Je ne saurais le dire. Un touriste pressé n'a pas le temps d'aller au fond des choses; il ne peut que constater, en courant, ce qui le frappe le plus.

On voit cependant que les Padouans font tout ce qu'ils peuvent pour attirer l'attention des visiteurs vers leur saint vénéré, ou plutôt vers l'église dont le sanctuaire

renferme, dit-on, sa langue et son menton. A presque tous les coins de rues, au-dessus du nom de chacune d'elles, on lit ces mots : *Al Santo!* C'est en suivant ces indications que seul et sans guide officiel ou officieux (ils sont aussi désagréables l'un que l'autre), je me suis rendu à la Cathédrale dédiée à Saint-Antoine. Son aspect est étrange. Ses huit coupoles élevées et écrasées en même temps, ses clochetons effilés comme des minarets, la font ressembler à une mosquée plutôt qu'à un temple chrétien. Comme Saint-Ambroise de Milan, elle présente un assemblage bizarre des styles roman, gothique, byzantin ; sur la façade en briques à fronton triangulaire, se découpe même une galerie ogivale à colonnettes dans le goût Vénitien. Sur la place, et non loin de la porte principale, s'élève la statue équestre en bronze de *Gattemalata*, un chef de *Condottieri* célèbre qui a défendu Venise contre les *Sforza* de Milan. Il est en cuirasse, tête nue, et tient à la main son bâton de commandement.

Cette statue, ouvrage de Donatello, et qui a été fondue une des premières en Italie, est un vrai chef-d'œuvre de naturel et de force. Cavalier et cheval semblent ne faire qu'un, et avoir passé la vie ensemble à guerroyer !

L'intérieur de l'église est encombré de chapelles, de statues, de tombeaux. Ces derniers, ayant été construits à diverses époques, offrent les spécimens des styles les plus divers. Les artistes qui y ont mis la main ont donné libre carrière à leur imagination tour à tour lugubre et folâtre; c'est ainsi que j'ai vu, sur l'un d'eux, deux têtes de mort féminines coiffées coquettement, comme pour un bal. Presque tous contiennent cependant des beautés réelles. Les deux petits bénitiers en marbre blanc, placés à l'entrée de l'église, sont surmontés de deux ravissantes statuettes représentant : l'une Jésus-Christ, l'autre St-Jean-Baptiste. A gauche, vers le milieu, est la chapelle du saint, resplendissante de marbre et d'or. L'entrée a quelque chose de monumental, avec ses colonnes couvertes de bas-reliefs, et surmontées d'arcades rondes. Autour des murs intérieurs, on peut suivre sur des bas-reliefs remarquables pour la plupart, les principaux épisodes de la vie de St-Antoine et de ses miracles. Vous savez qu'il avait le don de parler aux poissons, comme St-François d'Assise aux oiseaux. Tout autour du magnifique autel placé au centre de la chapelle, sont suspendus des ex-voto, dont quelques-uns m'ont paru fort naïfs ; des béquilles ou autres objets qui

témoignent d'une foi robuste en la puissance du saint. J'ai vu aussi une foule de soldats, de paysans et de paysannes aux costumes pittoresques qui semblaient avoir fait tout exprès une longue route, prier d'une manière fervente en tenant leurs mains ouvertes appliquées sur une grande plaque de marbre noir formant le derrière de l'autel.

En face de la chapelle de St-Antoine, est celle de Saint-Félix, également révéré à Padoue. De belles fresques sont peintes sur les murs.

On m'avait parlé d'une autre belle église, Ste-Justine, située au fond de l'immense place circulaire : *Prato della valle* ; mais je l'ai trouvée convertie en magasins de manutention militaire. Comme dit Théophile Gautier, à propos du couvent de Sainte-Marie des grâces de Milan. « Le tambour bat où tintait la cloche ; le jurement éclate ou murmurait la prière. » Je vous ai dit un mot de l'Université de Padoue ; j'y reviens un instant. Après avoir admiré la façade qui est grandiose, on entre dans une magnifique cour, avec une colonnade tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage sur laquelle s'ouvrent les salles des diverses facultés. Les murs de cette cour sont décorés de statues, de sculptures et d'armoiries de docteurs. Parmi les statues, j'ai remarqué celle de *Hélène Cornaro Piscopia*, jeune fille de la plus haute aristocratie qui parlait plusieurs langues, et qui ne voulut pas se marier, pour se dévouer entièrement à la science.

Cela me rappelle que j'ai aussi trouvé son buste dans l'église Saint-Antoine, avec une inscription indiquant qu'elle est morte en 1684, à l'âge de 38 ans. Heureux les siècles qui honorent le travail intellectuel, même chez les femmes ! De nos jours, Hélène Cornora Piscopia, serait probablement ridiculisée et appelée *bas bleu* !...

Padoue renferme encore des monuments remarquables ; Le *Palazzo d'il capitano*, demeure des ducs de *Carrare*, sur la *Piazza dei Signori*, *la loggia del gran Consiglio*, qui servait récemment encore de corps de garde autrichien ; enfin, le *Palazzo della Ragione*, vaste édifice dans la genre mauresque, et dans lequel se trouve la plus grande salle qui soit peut-être au monde, car j'y ai mesuré plus de cent pas de long et plus de trente pas de large.

Parmi les choses modernes curieuses, on peut citer le café *Pedrocchi*, qui ne ressemble en rien à nos cafés de France, ou aux autres cafés d'Italie. Il se compose d'une succession de portiques à colonnes de marbre et pouvant,

dans son immensité, contenir à la fois, tous les étudiants de l'Université.

Mais j'ai failli quitter Padoue, sans voir une des merveilles artistiques qu'elle possède : Je veux parler de la chapelle peinte par le *Giotto*, à l'âge de vingt-huit ans, pendant qu'il habitait cette ville en compagnie d'un autre immortel génie, le *Dante*. Je m'étais adressé à de bons bourgeois, pour leur demander mon chemin ; mais soit que je prononçasse mal l'Italien, soit que le nom de *Chapelle de Giotto* ne réveillât rien dans leur intelligence ou dans leur souvenir, j'avais fait à ces braves gens l'effet de quelqu'un qui manifesterait le désir de monter dans la lune. Heureusement pour moi, un aimable ecclésiastique m'a compris au seul mot de Giotto, et m'a conduit dans un des faubourgs reculés de la ville. C'est là, près de l'église des *Eremitani* qui contient le tombeau des Carrare, qu'est cachée dans un petit jardin bourgeois assez négligé, la petite chapelle de *Santa Maria della Arena*. Elle est petite, d'une coupe fort simple et à une seule nef; mais cette nef est couverte de fresques dont les sujets sont tirés de la vie de la Vierge et de son divin Fils. Voici ceux qui m'ont le plus frappé : — Naissance de Marie. — Elle doit avoir pour époux l'homme de la tribu de David dont le bâton fleurira. — Mariage de Joseph et de Marie. — Annonciation. — Nativité. — Adoration des Mages. — Présentation au Temple. — Noces de Cana. — Résurrection de Lazare. — Enfin, scènes de la Passion. Tout cela est ravissant de coloris, de grâce, de simplicité, quelquefois même de naïvete. Pensée et exécution, tout m'a semblé parfait, sauf peut-être que celle-ci n'a pas encore le fini de la science que la peinture acquerra plus tard. Une voûte à fond d'azur avec étoiles d'or fait encore mieux ressortir ces admirables médaillons. Au plafond, près de l'entrée du chœur, sont peints le Christ, la Vierge, les Prophètes, et dans l'arc même du chœur, le Christ dans sa gloire. Tout le long des murs latéraux, sous les fresques elles-mêmes, sont peintes, en grisailles, diverses vertus : la Charité, l'Espérance, la Justice; puis des figures symboliques représentant les sept péchés capitaux. Sur le mur au fond de la chapelle faisant face à l'autel, Giotto a peint encore une immense fresque représentant l'enfer dans le genre grotesque *du triomphe de la mort d'Orcagna du Campo Santo* de Pise. — Satan est un grand diable velu, effrayant ; sous ses ordres, des diables plus petits scient des damnés,

mangent leurs membres coupés, ou les empilent comme des pièces de salaison. Les élus sortant de leur cercueil avec joie sont attendus par des anges qui vont les conduire vers les régions célestes. De petits enfants tendent leurs bras à leurs mères ressuscitées comme eux et qui leur sourient. Il paraît que Giotto n'aimait pas plus les moines que Orcagna, car tous les deux en font figurer un grand nombre parmi les réprouvés, ventrus, obèses, repoussants.

Vous le voyez, si j ai eu beaucoup de peine à entrer dans la chapelle de Giotto, j'en ai encore plus pour en sortir.

Le lendemain, à l'heure convenue, les Anglais furent fidèles au rendez-vous. Je fus encore chargé de louer la voiture qui devait nous conduire à Mestre, mais je fus moins heureux dans cette négociation que dans la première. Cette fois, la demande était supérieure à l'offre et il nous fallut passer sous les fourches caudines d'un cocher souple, rusé, cauteleux qui essaya de nous faire oublier le prix élevé de son véhicule sous les flots d'*Excellences* et de *Seigneuries* dont il nous inonda pendant toute la route. Padoue était, en ce moment, le quartier général de l'armée italienne ; le roi y sejournait avec sa maison militaire, et toutes ces circonstances donnaient beaucoup d'animation à la ville dont presque toutes les maisons et les établissements publics s'étaient pavoisés de drapeaux italiens, et dont les murs étaient tapissés de portraits de Victor-Emmanuel, de ses fils et de Garibaldi ; de plus, elles occasionnaient un grand va-et-vient de voyageurs civils et militaires entre le quartier général et les divers corps échelonnés sur la route de Mestre. C'est peu avant cette ville que s'arrêtaient les postes italiens et que commençaient ceux de l'armée autrichienne encore maîtresse des places fortes, du littoral, des lagunes et de Venise.

De Vicence à Padoue, le sol présente quelques accidents de terrain qui reposent agréablement la vue de la monotonie des plaines de la Lombardie ; mais à mesure que l'on approche de la mer, le pays devient encore plus plat qu'auparavant. De sorte que, grâce aux peupliers qui bordent la route, aux vignes qui les enlacent, aux hautes herbes des prairies, à toutes les exubérances, enfin, d'une puissante végétation, on pourrait croire que l'on chemine sous bois. Nous avons marché ainsi, pendant plus de trois heures, sans voir autre chose que le ciel, la verdure et les nombreux canaux

par lesquels la Brenta arrose et fertilise ces riches campagnes. C'est à peine si, de distance en distance, nous entrevoyions une riante villa ou une ferme rustique convertie momentanément en logement pour les états majors ou en caserne pour les troupes. La conversation avec mes compagnons de voyage est bien vite épuisée, car, je vous l'ai dit, je ne sais pas un mot d'anglais et eux n'ont appris d'italien et de français que ces trois mots : *Drapeau*, *Italiani*, *Austriaci*. Avec la combinaison de sept notes de musique, on fait les plus délicieuses harmonies, mais avec les trois mots susdits, je défie le causeur le plus fécond de prolonger une conversation, fût-elle accentuée, comme l'était la nôtre, par les gestes les plus animés. Pour charmer les ennuis de la route, mes anglais, en gens habitués à la gymnastique, sautent de la voiture pendant qu'elle est en marche, franchissent les fossés, les haies, mangent avec délices, à la barbe des paysans étonnés de ce sans façon d'annexion, des raisins dont ils veulent me faire goûter et que je refuse, par vertu d'abord, ensuite parcequ'ils ne sont pas mûrs. Pendant ce temps-là, je cause avec notre cocher. Je lui demande notamment s'il est content de devenir italien. On voit bien que le gaillard a pris l'habitude de la prudence sous le régime autrichien ; peut être bien me prend-il pour un *Tedesco*, car, bien qu'il ait arboré à son chapeau un large ruban aux couleurs italiennes, et qu'il ait paré son cheval de ces mêmes couleurs, il répond tout d'abord à ma question d'une manière ambigüe. Je le presse et il croit encore se tirer d'embarras en me disant : « Qui sait ?... est-ce bien vrai que nous allons être ita« liens ? on nous l'a dit si souvent et nous sommes « restés autrichiens !... » Je lui donne l'assurance que cette fois ce sera définitif et il m'avoue, enfin, que bien qu'il n'ait jamais eu à se plaindre personnellement des *Tedeschi* qui au fond etaient des braves gens, il désire être italien, pour faire comme ses compatriotes qui prétendent que le pauvre peuple sera plus heureux sous le sceptre de Victor-Emmanuel que sous celui de François-Joseph. J'ai l'air d'abonder dans ce sens et alors, en véritable méridional qu'il est, il a bien vite dépassé le but : d'italien fort tiède qu'il était d'abord, il devient tout à coup un *Italianissime* renforcé. Quand nous passons devant un poste de soldats italiens, il s'écrie : « Vo-

yez quels beaux hommes!... qu'elles belles figures!... quels beaux soldats!... quelle belle tenue militaire »!... Je ne puis m'empêcher de penser, à part moi, que ces beaux soldats sont loin de valoir, au physique, les soldats autrichiens que j'ai vus à Peschiera ; qu'ils ont une tenue moins militaire, et surtout qu'ils sont beaucoup plus mal habillés. Il est difficile, en effet, de voir un uniforme plus disgracieux que celui de l'armée italienne. Il semble que l'administration militaire ait pris à tâche d'affubler ses fantassins de vêtements mal coupés, mal faits et présentant les couleurs les moins flatteuses à l'œil. — De plus, la plupart de ceux que je vois sont encore trop jeunes et me font l'effet d'enfants qui joueraient au soldat et qui se seraient roulés dans la poussière du chemin. Les comparant à nos petits troupiers français, je pense, non sans un certain orgueil, à la propreté de ceux-ci après la plus fatigante étape, à la coquetterie de leur allure même après une longue campagne. Il va sans dire que mes critiques ne touchent en rien à la valeur de l'armée italienne (elle a montré de sérieuses qualités dans les deux dernières campagnes!) que je garde toutes mes réflexions pour moi, car chatouilleux sur le point d'honneur national, j'ai l'habitude de blesser le moins possible les susceptibilités des autres. Je veux savoir, cependant, jusqu'où va le patriotisme de notre cocher et je lui demande s'il arrivera à Mestre avec les couleurs tricolores dont son chapeau et son coursier sont ornés. « Oh! que non! me répond-il, « je les cacherai avant d'arriver aux avant-postes autrichiens!... » Et comme il voit sur ma figure un sourire que je ne puis réprimer, il ajoute : « Oh! ce n'est « pas pour moi ; je ne les crains pas, les *Tedeschi!...* « mais c'est pour vous ; ils ne vous laisseraient peut- « être pas passer!... — Très bien, mon garçon, lui dis- « je, la prudence est la mère de la sûreté ; je vois avec « plaisir que vous ne vous compromettrez jamais, quel « que soit le gouvernement de votre pays. » Il le fit comme il l'avait dit. Lorsque nous eûmes dépassés les derniers postes italiens, il enleva les rubans qui ornaient son cheval, dépouilla son chapeau et serra précieusement dans le caisson de la voiture ces couleurs qu'il devait reprendre au retour. Je parvins à faire comprendre ce manège à mes compagnons qui en rirent beaucoup. L'un d'eux nota le trait sur ses tablettes, et peut-être, à l'heure qu'il

est, il fait connaitre à ses compatriotes, comme je le fais moi-même, le courage et la prudence des cochers italiens.

A Mestre, petite ville insignifiante, les lagunes commencent, mais de grands canaux aux bords élevés ne nous permettent pas encore de voir Venise qui n'est cependant qu'à quelques kilomètres de distance. Entourés d'une foule de *Facchini* et de gondoliers qui, sans se douter qu'ils suivent un précepte de Machiavel, voudraient nous diviser pour mieux régner sur nous, je suis obligé de les menacer avec ma canne. s'ils persistent à attenter à notre liberté individuelle. Mon moulinet, joint aux poses de boxeurs que prennent les anglais, en impose aux barcarols et je puis faire, non sans dépenser beaucoup de diplomatie, marché avec deux d'entre eux, le père et le fils sans doute, car, sauf la différence d'âge, ils se ressemblent comme deux gouttes d'eau, avec leur teint de brique brûlée, leurs yeux et leurs cheveux noirs comme les ailes du corbeau, leur physionomie fine, leur corps sec et cambré, véritables types de pécheurs de l'Adriatique peints par Léopold Robert. Nous voilà donc tous les trois installés sous le *felce* de notre gondole, et pendant que celle-ci fend l'eau des canaux avec une jolie vitesse, permettez-moi de vous faire une description rapide de la gondole vénitienne, pour ceux des lecteurs de la Revue qui n'ont pas fait le voyage de Venise et pour qui cet objet est une véritable nouveauté, Ce n'est, en effet, que dans les calmes et peu profondes lagunes que la gondole peut vivre ; partout ailleurs elle serait déplacée. J'en ai vu une, il y a quelques années, dans la rade de Toulon, à la suite de l'escadre autrichienne commandée par l'archiduc Maximilien : elle avait l'air d'un poisson qui se serait égaré au milieu d'un pâturage et qui serait obligé de se livrer à des bonds désordonnés pour regagner l'élément natal. La gondole est un bateau long, étroit, plat, tirant par conséquent fort peu d'eau, recourbé comme un patin à la poupe et à la proue. Celle-ci est armée d'un fer poli à six dents ressemblant assez au col d'un cygne ou au manche d'un violoncelle. La poupe n'a pas de quille ; c'est le gondolier placé debout à l'arrière qui gouverne avec son unique rame qu'il appuie sur un taquet fixé au bordage ; celui de l'avant, également debout et ne maniant qu'une seule rame, n'a à s'occuper que de la force d'impulsion à donner. C'est merveille de voir l'habileté de ces deux hommes : au moment où il semble qu'on va se briser contre une autre

gondole ou s'ensabler sur les bords des canaux, un coup d'aviron la fait filer devant l'obstacle comme une mouette de mer. Toutes les gondoles se ressemblent, quant à la coupe et à l'ornementation, l'usage ayant consacré la couleur noire que les lois somptuaires de la république avaient décretée. Au milieu, s'élève la cabine appelée *felce*, entièrement recouverte de drap noir, avec de grandes houppes de soie, ce qui lui donne une certaine ressemblance avec un catafalque d'église. Pour peu qu'on soit doué d'une taille avantageuse, il faut se glisser comme un serpent par la petite porte qui ouvre sur l'avant de la cabine et s'y étendre bien vite sur des cousins également noirs placés au fond et sur les côtés ; à la condition de rester assis, on est là comme dans un petit salon. Des fenêtres fermées par des glaces ou des jalousies à lames mobiles, vous permettent de voir sans être vu ; on peut même laisser tomber complètement le drap de la felce et défier alors les yeux de la police et d'Argus réunis. Tout cela donne à la gondole quelque chose de mystérieux qui s'harmonise admirablement avec ce que l'histoire, les usages et les mœurs nous ont appris de la ville mystérieuse par excellence.

Nous ne tardâmes pas à arriver au fort Malghera qui commande l'entrée des lagunes du côté de Mestre. Un fonctionnaire autrichien, raide et busqué, à la mine passablement rébarbative, prit nos passeports, les compara minutieusement à nos personnes et sans prononcer une seule parole, nous donna l'*exeat* d'un geste majestueux. Je l'aurais embrassé volontiers pour ce geste, car sa première vue m'avait inspiré comme un vague effroi d'arriver sur les confins de la terre promise et de ne pouvoir y entrer. Enfin, mon cher Directeur, nous allons voir Venise!... Quelques coups d'avirons, braves gondoliers! et la voilà qui sort de l'eau, calme et belle, éclatante de lumière avec ses clochers et ses dômes étincelants!... Les Anglais poussent un vigoureux *Hourrah*! auquel je m'associe fraternellement de toute la force de mes poumons. C'était, en vérité, un superbe spectacle que nous avions sous les yeux! Une fois dégagés des canaux étroits du fort, nous voguions en pleines lagunes, à trois heures de l'après-midi, sous un ciel et un soleil splendides, pouvant laisser nos regards errer à l'infini : à notre gauche, sur la mer et sur des îles verdoyantes ou habitées, en face de nous, sur la ville qui, à chaque coup d'avirons, nous apparaissait plus distincte, à notre droite, sur les lagunes à travers les arcades élégan-

tes du magnifique pont que le gouvernement autrichien à édifié pour relier, par la voie ferrée, la terre ferme à Venise. Passer sur ce pont qui n'a pas moins de trois kilomètres de long, comme si on était emporté par la vapeur à travers les flots de la mer, ce doit être quelque chose de féerique ; mais je vous assure qu'une course en gondole ne manque pas de charmes, d'autant quelle vous permet de savourer plus longtemps un spectacle réellement enchanteur. Pour ma part, depuis que j'avais Venise sous les yeux et que j'étais certain d'y arriver, je n'étais pas fâché de prolonger cette ivresse de l'attente. Nous arrivâmes cependant, et laissant à droite les bâtiments de la gare, nous nous engageâmes dans le *Cannareggio* ; puis, dans le grand canal jusqu'au pont du *Rialto* ; là nous prîmes une foule de petits canaux étroits pour déboucher, tout à coup, dans le grand canal de *San Marco* où notre œil ravi put embrasser à la fois : la Piazzetta et ses deux colonnes de granit, le palais ducal, la basilique de St-Marc et son companile, le Palais Royal, la Zecca, la première Courbe du grand canal avec sa double rangée de palais de marbre, la petite île de St-George majeur, enfin, la Douane de mer et la blanche église *della Salute* qui forme un délicieux promontoire entre le grand canal et celui de la Giudecca, tout cela chaudement éclairé et émergeant de l'eau bleue!...

Les Anglais ne font rien à demi ; ils sont froidement apathiques ou fous d'enthousiasme. Les miens étaient transfigurés ! ils riaient, avaient la larme à l'œil, poussaient des *Aoh !* comiques, s'embrassaient entre eux et me donnaient de vigoureux *Shake hands* à me démancher le poignet. Je vis le moment où la ville des Doges voyait se renouveler en gondole la scène burlesque que décrit si bien notre poete Bénédit dans son *chichois* au club, après le discours de l'orateur populaire. Heureusement pour notre dignité, nous abordâmes. Il fallut songer à choisir un gîte. J'avoue franchement que ce ne fut pas sans un secret plaisir que j'appris que mes compagnons avaient jeté leur dévolu sur un hôtel autre que le mien. En gentlemen du meilleur monde, ils crurent devoir s'en excuser, en me montrant du doigt sur leur guide, à l'article de l'hôtel par eux choisi, ces deux mots : *English spoken...* Malgré toute leur amabilité, la perspective d'être leur cicerone muet, pendant plusieurs jours à Venise, me souriait fort peu, et nous nous séparâmes comme de vieux amis qui

éprouvent beaucoup de sympathie les uns pour les autres, mais qui peuvent très bien vivre éloignés. Pour en finir avec mes compagnons de route, je vous dirai que, quelques jours après, j'ai eu le plaisir de les rencontrer sur la place St-Marc, accompagnés d'un de ces guides interprètes qui baragouinent toutes les langues, et qu'alors seulement j'ai appris que *mes Anglais* étaient des *Américains*, habitants de *New-York*, où ils exercent l'un la profession de médecin, l'autre celle d'avocat. Ils m'ont promis de me visiter à Marseille, s'ils prolongeaient leur séjour en Europe, et à leur tour ils ont voulu obtenir de moi l'engagement d'aller passer mes prochaines vacances en Amérique. C'est en vain que je leur ai objecté que deux mois même ne me suffiraient pas pour faire un aussi long voyage, et que je ne pourrais l'accomplir que s'ils avaient assez de crédit pour me faire accorder un congé de six mois par mon *Lord chief justice*. En membres de la race Anglo-Saxonne habitués à ne douter de rien, ils m'ont affirmé très sérieusement qu'ils tenteraient la chose, dussent-ils mettre en mouvement le président *Johnston* lui-même... Braves jeunes gens! nous reverrons-nous jamais? Il est probable que non, et cependant il ne faut jurer de rien. Qui sait si, un jour, quelque stupéfiante invention de l'esprit humain ne permettra pas au touriste passionné d'aller visiter la cataracte du Niagara avec la même facilité que la chute du Rhin à Schaffouse!..,

Me voilà donc seul à Venise, écartant les guides qui assaillent tout étranger, et dont je me débarrasse en leur disant avec aplomb: «Laissez donc! Je connais la ville mieux que vous ! » J'enfile la première ruelle venue, et j'arrive sur la *Piazza San-Marco*. Ma première impression a été un véritable éblouissement. Je voyais tout comme à travers un voile ou une vague ivresse. Le restant du jour a été employé par moi à laisser repaitre mes yeux selon leur caprice, sans but déterminé, embrassant tout vaguement et ne saisissant aucun détail, flânant sans presque avoir le sentiment de mon existence, de la Piazza à l'église Saint-Marc, de l'horloge au Campanile, de la Piazzetta au palais ducal. Puis, quand la nuit est venue me voiler à demi toutes ces merveilles, je me suis engagé seul, sans pilote, dans cet archipel inextricable qu'on appelle les rues de Venise, où après avoir contourné les *Calle* (1) les plus

(1) Rues.

biscornus, passé sous des *Sotto Portico* (1) impossibles, être revenu vingt fois sur ses pas au moment où l'on croit avoir fait beaucoup de chemin, s'être égaré dans des *Corte* (2) sans issue, l'on débouche tout à coup sur un *Canaletto* (3) où l'on ne voit à ses pieds qu'une eau noire et luisante qui pénètre les nerfs d'une sensation mêlée de plaisir et d'horreur. Si vous faites jamais le voyage de Venise, mon cher Directeur, n'agissez pas autrement. L'inconnu n'est-il pas l'un des plus grands attraits du voyage ? Dans cette ville si originale, vous éprouverez comme moi les jouissances les plus bizarres, mais aussi les plus neuves. De temps en temps, vous verrez se détacher d'un sombre portique ou d'un mur à moitié rongé par le temps, une sorte de forme humaine que votre imagination surexcitée prendra tout d'abord pour un sbire ou pour un bravo, mais qui ne sera autre chose qu'un pauvre diable en guenilles ou même en habit noir (hélas ! la misère est si grande à Venise !) qui vous demandera la charité; que si, fatigué d'une promenade aussi diaprée, vous montez comme je l'ai fait en gondole, au premier *tragghetto* (4) qui arrêtera votre course pédestre, vous éprouverez d'autres illusions encore plus Vénitiennes ! Cette course silencieuse dans ces sombres canaux à peine éclairés par quelques réverbères douteux, vous prédisposera aux plus étranges hallucinations. Vous passerez devant un de ces magnifiques palais si nombreux sur le grand canal ; vous le verrez éclairé parmi tant d'autres qui restent sombres; des cris joyeux s'en échapperont, et vous rappelant le charmant opéra d'Auber (*Haïdée*), vous vous apprêterez à entendre Lorédan chanter à ses convives : *Mon palais étincelle ce soir de mille feux*. Hélas ! ce beau palais n'est plus qu'une auberge, ou une caserne autrichienne ! Les invités sont de simples voyageurs qui dînent ou des croates qui se couchent ! Lorsque vous vous engagerez dans un de ces petits canaux qui enlacent Venise de leurs mille replis, chaque porte qui s'ouvrira au niveau de l'eau vous semblera donner passage à un amoureux ou à un conspirateur ; dans chaque gondole qui vous croisera, vous croirez deviner de joyeux masques se rendant au bal ou des premeneurs recherchant le mystère. J'avais donné carte

(1) Portail ou galerie couverte, faisant communiquer une rue à une autre.

(2) Cours formant un cul-de-sac, très fréquentes à Venise.

(3) Petit canal.

(4) Embarcadère.

blanche à mon gondolier, et il me promena si longtemps à travers les canoux grands et petits que, m'étant endormi profondémont, je rêvai qu'un membre du conseil des dix m'avait fait planter un stylet dans le cœur par un de ses sbires et envoyait jeter mon cadavre dans le canal Orfano. J'achevai ce rêve peu attrayant, comme ma gondole passait sous le *Pont des Soupirs*. J'en poussai un de satisfaction en me retrouvant intact et j'allai me reposer de mes fatigues morales et physiques à l'hôtel de la *Lune*. Ne riez pas, mon cher directeur ; c'est un hôtel très réel ! Je m'en suis bien aperçu à l'addition, et cependant je dois à la vérité de déclarer ici que c'est un des hôtels d'Italie où j'ai été le plus humainement et le plus confortablement traité. Vous approuverez mon choix, lorsque vous saurez que des fenêtres de ma chambre, ma vue plongeait sur le grand canal, ainsi que sur les jardins du palais royal, et pouvait s'étendre jusqu'au Lido en longeant le quai des Esclavons, et passant par-dessus le jardin public. De plus, l'hôtel de la Lune est celui où fut déposé le malheureux Silvio Pellico, avant d'être écroué sous les plombs du palais ducal.

Je dormais profondément, après m'être débattu longtemps contre les *papatacci* (cousins) que mon inexpérience avait laissé pénétrer sous les rideaux de ma moustiquière, lorsqu'on frappa à la porte de ma chambre. C'était P... A... d'Aix, charmant garçon s'il en fut, un peu mon parent, mais encore plus mon ami, officier à bord de la *Provence*, qui, ayant appris par la poste ma prochaine arrivée à Venise, était parti de grand matin dans le canot des vivres, afin de me surprendre encore au lit. Il ne craignit pas de me serrer avec effusion dans ses bras, bien qu'il fût en uniforme et que je fusse dans le simple appareil

D'un voyageur qu'on vient d'arracher au sommeil.

Après avoir beaucoup causé d'Aix, de Marseille, de la France : « Allons, dit-il, debout ! Le canot va pousser « du Rialto à sept heures. Vous allez venir déjeuner à « bord avec nous. Avant de visiter Venise, il est bon de « visiter la banlieue. »

La banlieue de Venise vous le savez, n'est autre chose que les lagunes. Je m'habillai à la hâte, et suivis mon ami dans des rues tortueuses que je reconnus pour m'y être égaré la veille ; mais cette fois, j'avais un habile pilote, et en quelques minutes, nous arrivions près de ce magnifique pont du Rialto qui enjambe d'une seule arche de pierre le

grand canal large en cet endroit comme notre Cannebière. Là fumait avec la gravité du *Great Eastern*, le petit canot à vapeur affecté au service des officiers de la *Provence* et que les Vénitiens, avec leur doux idiome, ont tout de suite baptisé du nom de *Il Vaporito*. Ce fut avec un véritable bonheur que je me retrouvai au milieu de charmants compatriotes bien faits pour donner à l'étranger une haute idée de l'esprit français et de la distinction de nos officiers de marine. La conversation fut si intéressante, si animée, que, bien que la course du Rialto à Malamocco où était mouillée la *Provence*, soit au moins d'une heure, il me sembla qu'elle n'avait duré que quelques minutes , lorsque nous accostâmes cette belle frégate cuirassée, battant pavillon français dans les lagunes de l'Adriatiqne. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que la *Provence* commandée par M. de Surville, l'un des plus jeunes capitaines de vaisseau et des plus distingués de notre marine, a été envoyée à Venise pour représenter la France après la cession de la Vénétie, en même temps que le général Lebœuf était chargé des négociations avec le gouvernement autrichien. Les Vénitiens, plus intelligents en cela que les Italiens, ont bien vite compris la profonde sagesse du gouvernement français qui, se contentant d'une prise de possession en quelque sorte illusoire, leur épargnait les horreurs de la guerre ou d'un long siége et tout au moins adoucissait, par son entremise, ce que les négociations directes avec l'Autriche auraient présenté pour eux d'aspérités et de difficultés sans nombre. Aussi la population tout entière a-t-elle fait un accueil amical à nos officiers; les salons, les cercles importants, leur ont été ouverts. J'ai pu moi-même, quelques jours après mon arrivée, en me promenant avec eux, constater ces bons sentiments à notre égard. Nous étions constamment salués par des gens de toutes conditions. Evidemment, c'était la France qu'on saluait en nous, et nous pouvions être fiers d'être Français, *sans avoir besoin de regarder la colonne !*

J'ai passé ce jour-là plusieurs heures à bord de la *Provence* à admirer ce magnifique échantillon de notre escadre cuirassée. Après un excellent déjeuner pris dans le carré des officiers, j'ai assisté à la manœuvre des voiles. On ne reste pas oisif dans notre marine ; on instruit toujours l'équipage comme si la vapeur devait être un jour supprimée et qu'il fallut revenir à la navigation ordinaire. Placé sur la dunette comme un amiral sur son banc de quart ;

pourvu de bons cigares par les soins de mes hôtes, j'ai suivi avec un vif intérêt ces manœuvres les plus difficiles, mais aussi les plus intéressantes de la tactique navale. Faites sous la surveillance directe du chef et dirigées par un lieutenant de vaisseau possédant une superbe voix de commandement, elles se distinguaient par une rapidité d'exécution particulière à nos matelots. Il paraît, toutefois, que cette exécution laissait encore à désirer, car de temps en temps, j'entendais adresser à l'équipage ce singulier reproche : « Allons, enfants, c'est travailler comme des soldats, mais non comme des matelots. » Le reproche devait être sanglant, car c'était alors du délire, une *furia francese* qu'il faut avoir vue pour s'en faire une idée !...

A une heure de l'après-midi, le *vaporito* nous ramena à terre. Je pus alors étudier la singulière banlieue dont m'avait parlé mon ami. La *Provence* était mouillée dans la plus profonde passe de l'île de Malamocco, première capitale de ces peuples venètes qui quittèrent la terre ferme pour échapper au joug d'Attila.

Cette île, où finissent les lagunes, se prolonge, sous la forme d'une longue digue de sable qui protége Venise contre les flots de l'Adriatique, jusqu'au Lido où sont les quelques maisons de plaisance des riches Vénitiens et où se rendent les baigneurs pendant la belle saison. De Malamocco à Venise, ce ne sont que petits canaux peu profonds dont les bords sont indiqués par des poteaux ou par le sable lui-même que laisse à nu le remous imprimé par notre canot ou la mer qui se retire ; car, par une bizarrerie que je ne puis m'expliquer, l'Adriatique, qui n'est après tout qu'une dépendance de la Méditerranée, a un flux et un reflux que n'a pas celle-ci et qui est quelquefois assez fort pour que la mer envahisse, dans la saison rigoureuse, la place et l'église de Saint-Marc. Je me suis ainsi rendu compte de la difficulté ou plutôt de l'impossibilité où se serait trouvée une escadre italienne, eût-elle été victorieuse à Lissa, d'arriver jusqu'à Venise. La passe de Malamocco, la plus considérable de toutes, eût été facilement obstruée par une estacade dont j'ai vu un commencement d'exécution ; elle est, de plus, commandée, ainsi que les autres passes du Lido, par des forts ou des batteries flottantes dont l'artillerie rasante doit être meurtrière ponr les navires. Cette situation, si propice à la défense, prête également beaucoup au pittoresque. A tout instant, nous passions à côté de petites iles, les unes cou-

vertes de végétation, les autres converties en batteries devant lesquelles se promenait, le fusil en bandoulière, une sentinelle autrichienne. De distance en distance, je voyais de petites salles construites en briques, mais dont le plancher *n'est pas celui des vaches* et qui ne sont autre chose que des remises à gondoles. Puis nous nous croisions avec des gondoles-omnibus portant des promeneurs aux îles, ou bien avec une forte barque de pêcheur dont les voiles rougeâtres sont peinturlurées d'une manière grotesque, tant le goût des couleurs éclatantes est naturel chez le peuple qui a produit les plus grands peintres coloristes.

Ce fut au milieu d'un spectacle si varié et surtout si nouveau pour moi que nous entrâmes dans le canal *Orfano*, de sinistre mémoire. C'est dans ce canal, plus profond que les autres, que l'on jetait les cadavres des suppliciés politiques ; aussi était-il défendu aux pêcheurs d'y jeter leurs filets. Du canal Orfano, nous passâmes dans le canal *della Grazia*, nous traversâmes le canal de la *Giudecca* et, longeant la *Dogana di Mare* et sa Fortune qui tourne sur une énorme boule dorée, nous abordâmes à la *Riva dei Schiavoni*, à côté de la Piazzetta elle-même.

Je vous ai dit que, la veille, j'avais tout admiré en bloc, sans chercher à saisir aucun détail. C'est le moment de voir et de tout vous faire connaître, autant que le cadre restreint de mon sujet peut me le permettre. Mais auparavant, laissez-moi déplorer l'insuffisance de la plume en général et de la mienne en particulier. Comment décrire autrement que par le pinceau toutes les choses admirables que l'on voit à la Piazzetta, lorsque, sans craindre d'avoir le sort du Doge Marino Faliero (1), on se place entre les colonnes de granit africain surmontées : l'une, du lion ailé de saint Marc; l'autre, de saint Théodore ayant un crocodile pour piédestal? Comment surtout décrire la magie des couleurs, les effets de l'eau et de l'air, le mouvement, la lumière, la vie, en un mot, qui déborde de tous côtés? Pour moi qui n'ai aucune palette à ma disposition, qui n'ai pas même cette plume de Théophile Gautier qui peut au besoin, quoiqu'il en dise, tenir lieu de

(1) La tradition veut que Marino Faliero ait été jeté par la tempête entre ces deux colonnes, peu de temps avant d'être couronné comme Doge, et c'est ainsi qu'on a expliqué sa fin tragique. C'était là, du reste, que se faisaient les exécutions ordinaires ; aussi, les Vénitiens ont eu de tout temps une grande répugnance à aborder la Piazzetta en cet endroit.

pinceau, j'aime mieux, avouant naïvement mon impuissance, me contenter de vous indiquer à grands traits les principales lignes de ce tableau peut-être unique au monde. A gauche est la bibliothèque de Saint-Marc avec son élégante colonnade et son couronnement de statues mythologiques; à la suite et se reliant avec elle, la première partie des *Procuratie nuove* qui forment aujourd'hui ce qu'on appelle le Palais-Royal; à l'angle de ces Procuraties, mais isolé d'elles, le campanile de Saint-Marc, et sur la même ligne les trois-mâts de bronze au haut desquels se déployaient les étendards de la République. A droite, le Palais-Ducal: sur la même ligne, mais en saillie et montrant un coin de son portail, l'église de Saint-Marc. Enfin, au fond de la Piazzetta, on voit la tour de l'Horloge avec son lion de Saint-Marc doré sur un fond bleu parsemé d'étoiles, ses jacquemars de bronze battant l'heure sur une grande cloche, et son grand cadran d'azur où les heures et les minutes disparaissent au moyen d'un mécanisme ingénieux, au fur et à mesure qu'elles s'écoulent, pour faire place à d'autres.

Voilà pour la Piazzetta qui n'est qu'une espèce de vestibule de la place Saint-Marc; passons maintenant sur la Piazza elle-même. Vous entendrez dire partout que cette place ressemble à notre Palais-Royal de Paris. Cela est vrai en ce sens qu'elle forme, comme lui, une espèce de quadrilatère long, que tout autour règnent des arcades où l'on peut se promener à couvert, qui contiennent des cafés, des restaurants, des magasins de luxe; mais, à part cela, mon patriotisme est bien forcé de reconnaître que la place Saint-Marc a un cachet que n'a pas notre Palais-Royal. Les Procuraties neuves et surtout les Procuraties vieilles (1) qui leur font face, sont d'une architecture bien plus imposante, bien plus monumentale que les maisons un peu bourgeoises de Paris. Et puis, quel fond de tableau que ce campanile qui s'élance dans les airs, immense, isolé, étalant à ses pieds cette délicieuse *Loggia* de Sansovina, un vrai bijou de marbre et de bronze. et cette magnifique basilique de Saint-Marc dont l'architecture étrange et mystérieuse vous transporte tout d'un coup en Orient !

Tout cela, je le répète, forme un ensemble admirable que rien ne dépare, si ce n'est pourtant les quatre ou cinq

(1) Ces édifices servirent d'abord d'habitation aux procureurs de Saint-Marc; aujourd'hui, ce sont des propriétés particulières.

canons que j'ai vu braqués à l'angle de la galerie basse du palais ducal et qui, avec les soldats croates ou hongrois, garde le drapeau jaune et noir de l'autriche, comme si ce drapeau ne pouvait se soutenir debout qu'entre ces puissants appuis. Je ne déteste pas les autrichiens, ce sont de braves gens, de beaux et vaillants soldats desquels on a dit et on peut dire encore: *honneur au courage malheureux*!... mais, je l'avoue, la vue de ces canons me les a montrés sous un jour peu favorable. A partir de ce moment, je leur ai trouvé un faux air de *barbares* que je n'avais pas encore remarqué, et les paroles que Lord Byron met dans la bouche de Marino Falièro, quelques instants avant son exécution, me sont revenues tout à coup à la mémoire:

« Mes yeux, avant de se fermer, découvrent la sentence « de cette cité altière et je laisse à jamais sur elle et sur « ses héritiers ma malédiction! oui, chaque jour rappro- « che silencieusement l heure où celle qui construisit un « boulevard contre Attila cèdera elle même et cêdera bas- « sement sous la main d'un batard d'Attila... Alors quand « en riant sur toi dédaigneusement, le juif se promènera « dans tes palais, le Hun devant tes places orgueilleuses « et le grec dans tes marchés... Souviens toi de moi, ca- « verne de gens qui ont soif du sang des princes, prison « des eaux, Sodôme des mers je te dévoue au dieux infer- « naux toi et ta râce de vipères!... » (1).

Cette tirade m'a inspiré et j'ai ajouté à mon tour, bien que je n'aie pas la prétention de lutter d'éloquence et de poésie avec Lord Byron: pauvre Venise! par tes fautes, par tes crimes peut-être, tu as mérité la malédiction de celui de tes doges qui, pour venger une injure personnelle, voulait te délivrer d'une oligarchie oppressive! mais ces fautes, ces crimes, tu les as assez expiés par tes souffrances. Non! cette malédiction ne sera pas éternelle et le jour n'est pas éloigné où le Hun regagnera ses régions du Nord, où livrée à toi même tu reprendras la libre possession de tes destinées, où tes beaux palais aujourd'hui deserts ou déshonorés seront animés par de joyeuses fêtes, où tes marchés seront fréquentés par tous les peuples du monde qui t'apporteront, sinon les richesses d'autrefois, au moins une abondance que tu ne connais plus depuis longtemps!

Et puisque les canons m'ont amené à faire une prophétie si facile, — il est vrai qu'il n'a pas été plus diffi-

(1) Lord Byron, Marino Falièro, acte V, scène 3.

cile à lord Byron d'être prophète! — laissez-moi bien vite vous dire, pour ne plus y revenir, que Venise jouit en ce moment d'une parfaite tranquillité, qu'elle attend avec impatience peut-être, mais avec un calme digne d'éloges, l'heure de sa délivrance. Cette tranquillité est due incontestablement à la présence des Autrichiens qui ont toujours eu une main de fer, mais aussi il faut en faire remonter le mérite au tact qu'a déployé en tout temps, mais surtout dans ces dernières circonstances, le gouverneur de Venise, général baron Allemann. Lsrsqu'on connut les revers de l'Autriche dans les champs de la Bohême, les Vénitiens, ou du moins les plus exaltés d'entre eux, voulurent se livrer à des exhibitions de drapeaux et de portraits, etc., etc. Le gouverneur publia une proclamation ferme, mais avant tout intelligente, dont voici la substance : « A quoi bon toutes ces manifestations « que j'aurais le devoir et la douleur de réprimer! Vous « n'avez plus que quelques jours à attendre pour être dé- « barrassés de nous : attendez donc! » Et les drapeaux et les portraits rentrèrent dans leur gaîne, attendant un moment plus favorable pour en sortir. Il faut dire aussi que le général Allemann est très-aimé à Venise, quoique Autrichien ; l'on affirme même qu'il a le projet d'y fixer sa résidence, lorsque le moment de la retraite aura sonné pour lui.

Bien que chaque mot de politique, mon cher Directeur, assombrisse votre physionomie d'ordinaire si bienveillante, vous m'en voudriez, j'en suis sûr, si je ne vous disais pas quelles sont les aspirations actuelles des Vénitiens. Avant tout et passionnément, ils désirent se débarrasser des Autrichiens avec lesquels ils n'ont jamais pu sympathiser. Puis, comme le bon sens public a compris que l'ancienne République de Venise était morte et bien morte, et que, pût-elle ressusciter, un vent favorable ne souffle pas pour les petits Etats, ils ont pensé que leur seule chance de recouvrer un peu de leur ancienne splendeur était de s'unir à l'Italie. Feront-ils bien? feront-ils mal? Je répondrai à cela après un de mes futurs voyages dans la péninsule. Vous avez vu tantôt que je ne prophétisais qu'à coup sûr. Pour le moment, je vous fais part de ce que des informations positives m'ont appris. Tenez pour certain que la presque unanimité des Vénitiens, le clergé compris, votera pour l'annexion à l'Italie.

Revenons maintenant à toutes les belles choses que je

n'ai fait qu'esquisser et qui méritent une description un peu plus approfondie, et comme *à tout seigneur tout honneur!* commençons par Saint-Marc, par cette superbe basilique que les Vénitiens ont élevée au puissant protecteur de leur ville, avec les débris de tous les temples, de toutes les mosquées, de tous les monuments des pays conquis. Il est certain que si, comme on l'a dit, Venise ressemble à un pirate retiré des affaires, cela est surtout vrai en ce qui concerne Saint-Marc.

Cette église, qui n'était destinée tout d'abord qu'à être la chapelle privée du Doge, fut commeucée au Xe siècle, sous le doganat de Pierre Orseolo et ne fut achevée que plusieurs siècles après; de sorte que, à chaque conquête de la puissante République, les colonnes de marbre ou de porphyre. les bas-reliefs, les statues, les émaux, les mosaïques, les bronzes, les dorures, trophées des peuples vaincus, concoururent à son ornement ou à son édification.

C'est ainsi que les quatre chevaux de bronze ou d'airain qui piaffent au-dessus du porche principal de la façade, furent apportés en 1205, de l'hippodrome de Constantinople, par un podestat de Venise. Selon les uns, ces chevaux auraient été fondus à Corinthe ou dans l'île de Chio; selon les autres, ils seraient l'œuvre des Romains et auraient orné les arcs de triomphe de Néron et de Trajan. Transportés à Paris sous le premier empire et placés sur l'arc de triomphe du Carrousel, ils sont revenus, après nos malheurs, reprendre leur place sur leurs piliers antiques devant l'immense verrière qui remplace les mosaïques des autres porches. A côté des colonnes enlevées à Ste-Sophie ou aux mosquées de Constantinople, l'on voit des sculptures ayant appartenu à un temple païen; par exemple une Cérès montée sur un char traîné par des dragons; ou bien un Hercule portant sur ses épaules un sanglier, un autre chargé d'une biche et foulant aux pieds une hydre, celui de Lerne sans doute. Tout cela joint aux divers styles qui la composent, donnent à la basilique Vénitienne ce caractère étrange dont je vous ai déjà parlé. Toutefois, l'harmonie résulte ici de ce disparate et celui-ci contribue en même temps à donner à l'édifice quelque chose d'imposant. Vue du fond de la place, l'églIse de Saint-Marc produit une impression soudaine, immense, ineffaçable, avec ses cinq coupoles bysantines, couvertes de plomb, surmontées de petits dômes à côtes de melons et à la croix grecque

garnie de boules d'or, avec sa double rangée de porches éblouissants, de mosaïques peintes sur un fond d'or, ses gigantesques chevaux de bronze, sa galerie de colonnettes, ses clochetons à jour, ses pignons en ogive, ses statues et toutes les profusions sculpturales qui les garnissent, enfin son lion ailé de Saint-Marc qui se détache éclatant de dorure dans la pointe ogivale de la grande fenêtre sur un fond d'azur étoilé, posant sa griffe sur l'évangile ouvert où sont écrits ces mots : *Pax tibi Marce evangelista meus !...* Ce n'est peut-être pas l'impression dont on est saisi devant une belle cathédrale gothique, — le dôme de Milan, par exemple, — mais qu'importe le style si l'âme est prise tout entière ! Plus longue et plus large que haute, l'église de Saint-Marc ressemble moins à un temple catholique qu'à une mosquée ou à une église russe, mais il ne s'en dégage pas moins un sentiment profondément religieux. Lorsque, après avoir épuisé les formules de l'admiration devant les belles mosaïques des porches de la façade, œuvres des peintres mosaïstes les plus distingués; lorsque après s'être longtemps arrêté devant celles plus naïves et quelquefois singulières qui ornent les murs de l'atrium, vaste péristyle qui ceint l'église proprement dite jusqu'au transsept, on entre enfin dans l'intérieur, je défie le sceptique le plus endurci de ne pas être pénétré jusqu'au fond du cœur de ce sentiment religieux qui vous fait trouver petit dans la maison du Seigneur. Il faut surtout voir Saint-Marc à l'heure où les rayons du soleil couchant passant à travers les vitraux coloriés des fenêtres font scintiller des reflets les plus fantastiques les prophètes et les saints dorés de ses coupoles et de ses voûtes. « Rien ne « peut se comparer à Saint-Marc de Venise, dit Théophile « Gautier, ni Cologne, ni Strasbourg, ni Séville, ni « même Cordoue avec sa mosquée : c'est un effet sur- « prenant et magique. La première impression est celle « d'une caverne d'or incrustée de pierreries, splendide et « sombre, à la fois étincelante et mystérieuse !... »

Il faut s'arrêter après un tel coup de pinceau. Il ne peut d'ailleurs, entrer dans mon plan de faire la monographie des monuments de Venise. On écrirait des volumes sur eux qu'on n'aurait pas fini et on courrait, en outre, le risque de fatiguer ses lecteurs. Or, j'aime mieux qu'on me trouve incomplet qu'ennuyeux. Je me contenterai donc d'ajouter que l'intérieur de Saint-Marc est en forme de croix grecque; qu'il est bas, obscur, et que les lourdes voûtes

sont supportées par des piliers encore plus lourds; mais ces voûtes sont incrustées d'or et ces piliers sont faits des matières les plus précieuses. On compte dans l'église plus de cinq cents colonnes de marbre vert antique, de porphyre, de serpentine, et le pavé bosselé et tourmenté par les flots de la mer qui pénètre quelquefois dans son enceinte est de jaspe et de porphyre.

J'ai passé des journées presque entières dans cette admirable basilique. J'y ai assisté à des cérémonies religieuses imposantes, mais ce que j'ai vu de plus intéressant, c'est le baptême des enfants dans la magnifique chapelle des fonts baptismaux. Il paraît qu'on baptise à jour fixe à Saint-Marc; car, le jour dont je vous parle, il y avait bien une vingtaine de jeunes néophytes, tous revêtus de robes aux couleurs éclatantes et variées, mais paraissant peu sensibles à tant de luxe. On les mettait séparément d'abord dans une châsse, et puis lorsqu'on les avait ondoyés et que le prêtre avait prononcé sur eux les paroles qui les faisaient chrétiens, on les déposait dans une autre châsse que les parents et amis portaient triomphalement au logis. Je ne me rendais pas compte des diverses phases de cette cérémonie, et comme je suis fort curieux de ma nature, j'interrogeai une brave femme dont je ne comprenais guère mieux le patois vénitien. Cependant, à force d'échanger des paroles réciproquement inintelligibles, je fus frappé par deux mots qui revenaient souvent dans la bouche de mon interlocutrice : — « *Bruto.. cane...* » J'avisai alors que la première châsse dans laquelle on déposait l'enfant avant le baptême était surmontée d'un chien, tandis que l'autre l'était d'une croix. Ce fut un trait de lumière : l'enfant encore sous le poids du péché originel était placé dans la châsse du chien, emblème de l'impureté ; il n'était jugé digne d'être mis sous la protection du signe de notre rédemption que lorsqu'il avait été purifié par le baptême. C'est sans doute par suite de la même pensée que dans les cérémonies du moyen âge, à un certain moment du saint-sacrifice, on chassait les catéchumènes de l'église par cette phrase qu'entonnait le diacre : *Foris canes et impudici !* (1)

Le palais ducal attenant à l'église St-Marc est, comme

(1) Ces paroles, tirées de l'Apocalypse de saint Jean, étaient le plus souvent remplacées par celles-ci beaucoup plus douces : *Ite catechumeni missa est...* que disait le diacre après l'Evangile et l'Instruction.

elle, un édifice imposant, mais étrange qui renverse toutes les idées reçues en matière d'architecture. Généralement, les monuments, du moins ceux que j'ai vus jusqu'ici, reposent leur masse sur une base pleine, fortement assise ; les choses légères viennent ensuite. Ici, c'est le contraire qui a lieu : le massif repose sur les choses légères. Au rez-de-chaussée et tout autour des deux façades de la Piazzetta et du quai des Esclavons, une galerie de colonnes de marbre aux fûts robustes supporte une deuxième galerie dans le style arabe et dont les colonnes plus légères se terminent en ogive entre des ronds de trêfles quadrilobés. C'est sur ces deux galeries superposées que repose le massif plein de l'édifice ; mais c'est le cas de dire que la grâce réside dans la force, car ce massif forme une façade plate plaquée d'une sorte de mosaïque de petits losanges de marbre blanc, rouge, rose et vermeil qui forment des dessins ravissants et dont les tons fondus semblent donner une vie à la pierre. Au milieu des six fenêtres en ogives de cette façade, se détache une septième fenêtre encadrée d'un balcon monumental richement fouillé par le ciseau du sculpteur et que surmonte une statue colossale de la Vierge. Enfin, une corniche découpée en feuilles d'acanthe et en aiguilles légères couronne cette magnifique demeure des anciens doges. La troisième façade donnant sur le canal de la *Paglia* et se reliant aux prisons par le pont des Soupirs, est en style de la Renaissance ; la quatrième, décorée d'une horloge et de plusieurs statues se confond avec les bâtiments de la basilique.

On pénètre dans la vaste cour carrée formée par le parallélogramme que je viens de vous décrire, par deux portes dont l'une ouvre sur le quai des Esclavons, et l'autre — la plus belle — à l'angle de Saint-Marc et du palais ducal. Au centre de cette cour, sont deux bouches de citernes, chef-d'œuvre de ciselure où le bronze a été fouillé avec la même grâce et la même facilité que la pierre. Sans ces citernes (1) qui sont très-profondes et qui contiennent une eau potable excellente, Venise mourrait de soif, quoiqu'au milieu de l'eau. A tout instant de la journée, des porteuses d'eau, tyroliennes pour la plupart, coiffés d'un chapeau d'homme, court vêtues et les pieds

(1) Outre les deux citernes du palais ducal, Venise en contient un grand nombre. Il y en a une sur chaque *Campo* (petite place). C'est la pluie qui est chargée de les alimenter et lorsqu'on craint la sécheresse, on les remplit avec l'eau de la Brenta que des bateaux apportent.

nus, puisent leur marchandise dans de grands seaux de cuivre rouge qu'elles équilibrent ensuite sur leurs épaules au moyen d'un bâton.

En face de la principale porte, se trouve l'escalier des Géants, ainsi nommé à cause des deux statues colossales de Mars et de Neptune, par Sansovino, qui sont posées sur un piédestal au haut de la rampe. On croit généralement que c'est sur le palier de cet escalier que le doge Marino Faliero fut décapité, le 17 avril 1355 ; c'est là que lord Byron a placé la magnifique scène finale de sa tragédie dont j'ai cité quelques fragments. Il n'en est rien pourtant : l'exécution eut lieu sur un escalier qui se trouvait du côte du quai, qui a été démoli depuis et n'a jamais été remplacé. Mais c'est bien sur l'escalier des Géants que se faisait le couronnement des doges. « On monte ces escaliers de « pierre, dit Taine (1), avec une sorte de timidité et de « respect, honteux du triste habit noir qui rappelle par » contraste les simarres de soie brochée, les pompeuses » dalmatiques tombantes, les tiares, les brodequins bysantins, les seigneuriales magnificences pour qui ces mar» ches de marbre étaient faites. » Je cite Taine, parce que j'ai éprouvé moi aussi ce sentiment dans toute sa force. Sans l'habit brodé de mon ami qui relevait la pauvreté du mien, je ne sais si je ne serais pas allé cacher ma honte et ma jacquette dans cette excellente *Lune* qui me recevait moins cérémonieusement.

L'escalier des Géants aboutit à la grande galerie du premier étage. On s'engage dans un autre escalier, appelé l'escalier d'Or à cause de ses riches décorations, et après avoir jeté un regard rapide sur les peintures du Tintoret qui ornent un immense vestibule, on pénètre dans la grande chambre du Conseil. Comme à Saint-Marc on est ébloui ! Figurez-vous une salle ayant plus de cinquante mètres de long, plus de vingt-cinq de large, haute à proportion, éclairée par les grandes fenêtres gothiques de la façade, ayant ses murs et les caissons de son plafond couverts des chefs-d'œuvre de peinture de l'école vénitienne : Gloire du Paradis du Tintoret, Triomphe de Venise de Véronèse, Batailles navales et terrestres de Vicentino et de Palma jeune, Episodes de l'histoire de la République, etc., etc. Peuplez par l'imagination tous ces bancs aujourd'hui vides de sénateurs aux perruques blanches, de membres

(1) L'Italie et la vie italienne. — Taine, *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1866.

du grand conseil aux robes écarlates et vous comprendrez facilement que l'orgueil dut monter bien souvent au front des chefs de la puissante République et que les sujets oubliassent, quelquefois, à la vue de tant de magnificences, l'affreuse tyrannie qui pesait sur eux ! Dans la frise de l'immense salle circule tout autour une rangée de portraits de doges. A l'endroit où devrait se trouver celui de Marino Faliero, on lit sur un cadre noir une inscription latine annonçant que ce doge a été décapité à raison de ses crimes. C'est ainsi qu'à tout instant on rencontre dans le palais ducal le souvenir de celui qui en fit commencer la construction.

Je n'ai pas le projet de vous faire parcourir minutieusement, comme je l'ai fait moi-même, les diverses salles de ce palais. Il faut plusieurs jours pour voir toutes les belles choses qui y sont contenues, et si je voulais tout décrire, un des volumes de la Revue n'y suffirait pas. Je vais seulement vous les nommer dans l'ordre de mes visites, en vous signalant le plus rapidement possible ce qui m'a le plus frappé.

La salle du scrutin, aujourd'hui dépendante de la bibliothèque *Marciana*. — C'est là que se faisait la nomination des doges. Les tableaux les plus remarquables sont : la prise de Zara, ainsi que la bataille de Lépante du Tintoret et un Jugement dernier de Palma jeune.

La chambre *Degli scarlati*.—C'est là qu'on serrait les robes des membres du grand conseil. Elle servit, dit-on, de première chambre à coucher au doge, et l'on montre encore dans les caissons du plafond, au milieu de toutes les délicatesses de la sculpture, un trou par lequel les membres du conseil des Dix, ou les inquisiteurs d'État pouvaient épier à toute heure du jour et de la nuit les paroles et les actions de « cette pauvre marionnette à qui l'on prêtait un man- « teau pour jouer le rôle de souverain. » (1) Je n'accuserai plus Victor Hugo d'exagération, lorsqu'il fait dire à son héros : « Souvent la nuit, je me dressse sur mon séant, « j'écoute et j'entends des pas dans mon mur ! » (2) Des bas-reliefs remarquables, des statues grecques, un gladiateur mourant, un charmant groupe de Léda et du Cygne, voilà les roses qui cachaient les épines !...

La salle *Dello scudo*. — C'est là qu'on suspendait les armoiries du doge régnant. L'on y remarque une mappe-

(1) Lord Byron, *Marino Faliero*, acte I.
(2) Victor Hugo. *Angelo, tyran de Padoue*, première [illegible]

monde gravée sur bois portant une date du quinzième siècle, ainsi qu'un grand plan de Venise, d'Albert Durer.

Les salles *des statues*, *des bas-reliefs*, *des bustes*, *des bronzes*, indiquent suffisamment quelle était leur destination.

Nous arrivons à la salle du conseil des Dix ; mais auparavant, voici la salle *della Bussola*, ainsi nommée à cause d'un tambour qui précédait une porte. Elle servait d'antichambre à la salle du conseil des Dix. C'est là qu'aboutissait une des fameuses *gueules du lion* qui étaient placées extérieurement dans les galeries des premier et deuxième étages et qui étaient destinées à recevoir les dénonciations. La gueule du lion a disparu et il ne reste plus aujourd'hui qu'une ouverture exactement semblable à celle d'une vulgaire boite aux lettres. Les malheureux qui allaient être jugés par un tribunal inexorable attendaient dans cette pièce le moment de leur comparution. Tout en tremblant, ils pouvaient se distraire ou se consoler de leurs terreurs en contemplant, sur un tableau de *Vecellio*, la grandeur de Venise dans la personne d'un de ses doges que saint Marc présente à la Vierge.

La salle du conseil des Dix rappelle les temps les plus sombres de la République. Vous savez que pour mieux resister aux séditions populaires, l'aristocratie institua un conseil de dix membres pris parmi ceux du grand conseil et qui fut spécialement chargé de rechercher et punir les crimes politiques. Comme si ce pouvoir souverain ne suffisait pas, le conseil des Dix, après le complot démocratique de Marino Faliero, choisit dans son sein ce triumvirat terrible qu'on appela le Conseil des Trois, ou inquisiteurs d'état, qui fonctionna si longtemps au grand scandale de l'humanité, en faisant trembler tout le monde devant lui, le doge lui-même, et dont les moyens d'action étaient la délation et les supplices secrets. On ne peut se défendre de ces tristes souvenirs en pénétrant dans cette salle, et cependant, que de gracieuses peintures elle contient ! Venise sur un lion, Venise brisant ses chaînes, un vieillard assis auprès d'une jolie femme, etc., etc.

Mais ici, je vois des lecteurs et surtout des lectrices de la Revue manifester une certaine impatience : Assez de salles, diront-ils ! Qu'avons-nous besoin de savoir si les plafonds ou les murs sont peints par Veronèse ou par Titien ! Vous nous avez alléchés en nous parlant du conseil des Dix et des Trois ; menez-nous aux plombs, aux puits et au pont des Soupirs.

Je ne saurais m'étonner de cette espèce de révolte, moi qui, à Toulon, voyais les aimables personnes à qui j'avais l'honneur de servir de cicérone, ne m'écouter que d'un air distrait et me répondre *forçat*, lorsque je voulais leur faire admirer les prodiges de l'art naval. De même qu'alors, n'ayant pas la force de résister à ce torrent de curiosité, je conduisais immédiatement au bagne ces trop poétiques visiteuses, je vais aujourd'hui, avec ou sans votre permission, mon cher Directeur, délaissant les salles qui nous resteraient à visiter et dans lesquelles nous pourrions nous extasier ensemble sur plusieurs chefs-d'œuvre de la peinture et notamment sur l'admirable tableau de Paul Veronèse, *l'enlèvement d'Europe*, conduire mes lecteurs les plus friands de ce genre d'émotions et toutes mes charmantes lectrices, sous les plombs du Palais Ducal, au Pont des Soupirs, et enfin dans les puits.

Les plombs immortalisés par Silvio Pellico ne sont pas des cages de métal ardent, ainsi qu'on pourrait le croire après avoir lu le roman du *Bravo* de Fenimore Cooper. Ce sont tout simplement des cellules placées sous les toits, spacieuses et éclairées, trop éclairées même par le soleil de Venise, car le malheureux Silvio raconte le supplice que lui a fait éprouver cette grande lumière jointe à la chaleur développée par la toiture de plomb du palais ducal et celle de l'église St-Marc.

J'ai visité avec un recueillement pieux les deux cellules qu'il a habitées successivement. Elles sont vulgaires par elles-mêmes, mais que de précieux souvenirs on peut évoquer avec cet admirable livre : *Mes Prisons!* On voit des fenêtres les mille aspects de la mer et de la ville que le prisonnier décrit si bien. On peut entendre les voix enfantines qui le charmaient et le consolaient. On apprivoise avec lui les araignées et les fourmis, ses seuls compagnons de captivité. Puis, l'imagination faisant encore un pas, on peut recevoir, en même temps que lui, les confidences de la pauvre petite *Zanze* et partager l'excellent café que lui faisait cette compatissante fille du geôlier. Enfin les yeux se mouillent de douces larmes en pensant à ses souffrances morales, à ses luttes contre lui-même lorsque son âme, prête à succomber devant le doute qui l'assiége, se retrempe dans la lecture de la Bible ou de l'Imitation de Jésus-Christ.

Le pont des Soupirs, de lugubre et poétique mémoire e dont les romanciers ont tant abusé, dont j. ai abusé peut

être moi-même, est un passage couvert qui fait communiquer la partie haute du palais ducal avec les prisons neuves. Vu du quai des Esclavons, le soir, à la clarté de la lune, il ressemble à un sarcophage de marbre blanc suspendu au-dessus de l'eau et donne une physionomie sinistre et mystérieuse au petit canal de la *Paille* resserré entre de hautes et sombres murailles. L'intérieur en est extrêmement simple : il consiste en deux corridors éclairés par deux grilles de pierre ouvragée et qui servaient de passage : l'un aux prisonniers ordinaires, l'autre aux prisonniers d'Etat. On se figure aisément la situation d'esprit dans laquelle se trouvaient les infortunés qui, passantt sans transition de leur cachot au supplice, voyaient le ciel pour la dernière fois. On comprend les plaintes amères qui devaient s'exhaler de leur cœur ou de leur bouche. De là, sans doute, le nom plein de poésie qui a été donné à ce pont à jamais célèbre dans les fastes de Venise!

Les puits ne sont pas des cachots qui plongent sous la lagune, ainsi que leur nom semblerait l'indiquer ; ils sont seulement au niveau de l'eau. Il est vai qu'ils n'en sont pas plus gais pour cela, car ils sont complètement obscurs, leurs portes s'ouvrant sur un corridor qui ne reçoit de l'air et de la lumière que par un étroit soupirail. Quelques-uns de ces cachots sont historiques, ceux notamment dans lesquels ont passé les dernières heures de leur existence le doge Marino Faliero et le malheureux général Carmagnola (1) dont j'ai vu le cercueil, aujourd hui vide, encore suspendu dans l'église *dei Frari*. On y lit des inscriptions tristes ou lugubrement plaisantes. Au fond du corridor, le gardien vous montre un siège de pierre sur lequel on faisait asseoir et on étranglait les patients au moyen d'un mécanisme semblable à celui de la *garrotte* espagnole. A côté était pratiquée dans le mur une fenêtre donnant sur le canal de la Paille et par laquelle les cadavres des suppliciés étaient jetés dans une gondole qui allait les faire disparaître dans les profondeurs du canal *Orfano*, après, toutefois, qu'on leur avait rendu les derniers devoirs dans l'église voisine de San-Paolo.

(1) Carmagnola, ainsi nommé à cause du village où il était né, près Saluces, gagna aux Vénitiens Brescia, Bergame et une partie du Crémonais. Trahi par la fortune, l'habile condottiere fut rappelé par le Conseil des Dix, jeté dans les puits du Palais Ducal, torturé, mené au supplice un baillon dans la bouche et eut, enfin, la tête tranchée (1432). Voilà comment la République de Venise récompensait ses serviteurs! — Il est vrai que, plus tard, on lui a accordé une espèce de réhabilitation, en déposant ses restes dans une église.

Tout cela est fort triste, n'est-ce pas? et me fait dire que le présent dont on médit si volontiers vaut mieux que le passé ! Oublions donc celui-ci et montons ensemble au clocher de Saint-Marc, si vos jambes ne sont pas brisées par la lugubre promenade que je viens de vous faire faire. Je vous promets que là haut-vous aurez un spectacle qui vous dédommagera des plombs, des puits et même du Pont des Soupirs.

Le Campanile a plus de 100 mètres de hauteur. C'est un édifice carré, en briques, surmonté d'une calotte pointue recouverte d'ardoise et que domine un ange colossal. On arrive jusqu'à la cage des cloches par une rampe fort douce n'ayant qu'une marche à chaque tournant, ce qui rend la montée presqu'insensible et puis combien l'on est dédommagé d'un peu de fatigue lorsque, arrivé sur une élégante plate-forme, on peut laisser la vue s'étendre librement sur les quatre points de l'horizon ! On a à ses pieds la ville avec ses édifices, ses nombreuses églises, ses coupoles, ses clochers, ses maisons aux toits surmontés de cheminées en forme de pots de fleurs ou de turbans ; après la ville, les lagunes avec leurs îles innombrables ; enfin, comme fond de perspective, d'un côté, la mer immense, de l'autre, se reliant à cette ville qui semble sortir du sein des ondes par le magnifique pont du chemin de fer dont je vous ai déjà parlé, la terre ferme avec son exhubérante végétation que fait encore mieux ressortir la sévère beauté des Alpes couronnées d'une neige éternelle. Amateur passionné des points de vue, j'ai été à même d'en admirer de fort beaux, mais aucun n'est complet comme celui-là. C'est le plus splendide comme le plus original des panoramas et qui reste bien au-dessus de tout ce que l'imagination peu concevoir.

Je vous ai dit un mot de la place St-Marc ; j'y reviens un instant, non pour vous la décrire plus complètement, mais pour vous la montrer sous l'aspect qui la caractérise essentiellement, c'est-à-dire, le mouvement, la vie. La place St-Marc est la plus grande place de Venise ; c'est le point central, la bourse de commerce, la réunion des plus belles boutiques et enfin le rendez vous des étrangers et des riches Venitiens Quoiqu'en ce moment Venise soit peu animée, le soir, une foule bigarée de promeneurs dans laquelle dominent les uniformes blancs des officiers autrichiens, mais où l'on peut encore voir les types gracieux de cette beauté vénitienne qui s'épanouit dans les tableaux des

grands maîtres, encombre les larges dalles qui remplacent le jardin de notre Palais-Royals. Sous les arcades, de nombreux consommateurs assiègent les cafés dont les tables empiètent sur la place elle-même. Des bandes de musiciens, chanteurs ou instrumentistes, se succèdant avec une régularité qui sent la coalition, assiègent à leur tour les consommateurs et les forcent de vider les lieux ou leurs poches. Après les artistes ambulants, viennent les mendiants de tout âge et de tout sexe et enfin les marchands de confitures et de *tabac turc*, deux types fort communs dans cette ville adonnée de tout temps à toutes les sensualités. J'ai passé sous les arcades du café Florian de bonnes et longues heures, à moitié perdu dans un nuage de fumée, ou dans les délicieuses excitations d'un café qui n'a son pareil dans aucun lieu du monde. Je suis descendu quelquefois, cependant, du haut de mes rêveries, pour faire de curieuses observations. J'en choisis trois des plus présentables sur les indigènes, les étrangers et les garçons de café.

Les Vénitiens m'ont paru des gens doux, aimables, obligeants et hospitaliers. Ils m'ont paru également continuer dignement, quoiqu'avec plus de retenue, les traditions de plaisirs et de galanterie que leur ont léguées leurs ancêtres. Malgré la domination étrangère, Venise est toujours comme dit Scribe :

« La ville aux joyeux ébats!... »

Les étrangers sont en ce moment peu nombreux à Venise dont ils ont été éloignés, sans doute, par la guerre et les circonstances politiques. Je n'avais donc pas à cet égard un vaste champ d'observations, mais parmi les habitués les plus assidus du café Florian, il y avait deux anglaises, la mère et la fille, qui m'ont beaucoup amusé. Je n'ai jamais rien vu d'aussi long, d'aussi sec, d'aussi maigre, d'aussi diaphane que ces deux créatures qui, sauf la différence d'âge, étaient exactement taillées sur le même patron. La jeune fille paraissait plongée dans une mélancolie profonde que la malignité publique expliquait par la perte de son fiancé, officier dans l'armée d'Autriche, tué par une balle prussienne. La mère qui, depuis longtemps sans doute, avait oublié ses chagrins de cœur, absorbait avec rage café, sorbets, chopes de bière, grogs au rhum. Je m'interessais vivement à la première et si

j'avais parlé anglais, je lui aurais volontiers dit comme Malherbe à Duperrier :

« Ta douleur pauvre enfant, sera donc éternelle!... »

Mai avant de quitter Venise, j'ai eu la satisfaction de me convaincre une fois de plus qu'avec la jeunesse il n'y a pas de douleur éternelle. La veille de mon départ, j'ai vu assis à côté de cette jeune éplorée un bel officier autrichien qui paraissait être en bon chemin de lui faire oublier le héros de Sadowa. Ce n'était plus le vers de Malherbe qu'il aurait fallut lui réciter, mais bien la mélancolique ballade allemande : *Les morts vont vite* !...

Les garçons de café, que je garde pour la bonne bouche, sont, comme tous les garçons de café italiens, esclaves de la routine et de plus entêtés comme des mules. — A ce point de vue, l'unité de l Italie est faite depuis longtemps! — C'est ainsi que déjeunant habituellement au café, je n'ai jamais pû obtenir un verre d'eau que l'un après l'autre et encore m'étaients-ils servis avec une mauvaise humeur bien apparente — « Mais, garçon, je meurs « de soif ; donnez-moi donc une carafe ! » — Le garçon ne répondait rien, ou haussait les épaules, mais ne m'apportait pas la carafe demandée, soit par ce que ce n'était pas l'usage, soit par ce qu'il lui déplaisait de satisfaire complètement un étranger. Vous saurez qu'en Italie, par une sorte de métonymie, on interpelle les garçons de café par ce mot qui partout ailleurs serait une injure : *Bottega !* comme si l'établissement (la boutique) était personnifié en eux.

Pendant la journée, la Piazza San Marco est à peu près déserte, mais alors encore on peut passer des moments fort agréables à contempler d'autres habitués plus interessants que ceux dont je viens d'esquisser le portrait : je veux parler des pigeons qui nîchent dans les corniches du palais ducal ou dans les toits de l'église et qui, à certaines heures, s'abattent en troupes innombrables au milieu de la place pour manger le grain que la piété publique ou privée ne leur a jamais épargné. On a à Venise un culte pour ces gracieuses bêtes qui peuvent voleter librement, sans avoir à craindre la broche ou la crapaudine. Ce respect honore les indigènes qui ont dû cependant éprouver plus d'une fois les furieuses tentations de la faim, par les temps de disette qui ont couru à Venise.

J'aurais encore à vous parler de bien des choses sur cette ville si attrayante, mais quand je vois tout ce qui me reste à dire, je recule épouvanté. J'aurais voulu, mon cher Directeur, vous conduire à l'Académie des Beaux-Arts où nous aurions admiré ensemble les tableaux justement célèbres du Titien, du Tintoret, de Paul Véronèse et de tant d'autres maîtres de l'école Vénitienne. Nous nous serions extasiés notamment sur l'*Assunta* (Assomption de Titien) sur cette vierge qui s'élève sans effort dans les airs, portée par une guirlande d'Anges, sur ces Apôtres aux mâles figures, aux poses expressives ; sur ce magnifique tableau du Tintoret : *le miracle de Saint Marc*, où le Saint, semblable à un aigle qui fond sur sa proie du haut des airs, vient délivrer un pauvre esclave qu'un maître barbare faisait tourmenter à cause de sa dévotion obstinée envers le puissant patron de la ville ; sur le *repas chez Lévi*, *la Sainte Famille*, *l'Annonciation*, de Paul Véronèse, et tant d'autres tableaux non moins remarquables des maîtres secondaires : Bonifacio, Bellini, Palma, Bordone, etc, etc.

Sans ce maudit temps qni me manque, nous nous serions longuement promenés en gondole sur le Grand-Canal où l'on peut visiter tant de beaux palais gothiques, bysantins, lombards, ou même de la décadence. Dans une de ces courses, après avoir longé le magnifique quai des Esclavons, nous aurions visité le jardin public, massif de verdure établi à la pointe est de Venise et où j'ai découvert une école d'équitation, singulière institution dans une ville où je n'ai vu d'autres chevaux que ceux de Saint-Marc, ou celui qui porte la statue du général Colleoni devant l'église de San-Zanipolo. Du jardin public, nous serions allés à l'Arsenal et là, nous aurions examiné en détail le modèle de l'ancien *Bucentaure* tout doré, avec ses quarante rameurs, ses emblêmes allégoriques, et à sa proue Venise tenant la balance d'une main, le glaive de l'autre et à qui la Paix présente un rameau d'olivier. Nous aurions manié la lourde épée à deux mains du doge Dandolo, nous aurions revêtu l'armure d'Henri IV et celle de Gattemalata ; nous nous serions assis dans le fauteuil que les doges occupaient dans les grandes cérémonies ; enfin, je vous aurais montré d'ingénieux instruments de torture inventés par François Carrara, tyran de Padoue, ainsi que certains objets fort bizarres à son usage, dont le président des Brosses s'est beaucoup amusé, et dont nous aurions ri

nous-mêmes d'aussi bon cœur, bien que nous n'ayons pas l'honneur d'être présidents.

Mais ce qui me peine le plus, c'est de ne pas pouvoir vous parler longuement des églises de *Santa-Maria dei Frari*, et de *Saint-Jean et Saint-Paul* (vulgairement *San-Zanipolo*) où sont les tombeaux de plusieurs doges, du Titien et de Canova. Nous y aurions encore admiré le magnifique tableau du Titien : le *Meurtre de saint Pierre*, et les splendides bas-reliefs de Bonassi, longs de plus de trois mètres et représentant l'adoration des mages et des bergers, ainsi que divers épisodes de la vie de la Sainte-Vierge.

Et puis que de charmantes observations nous aurions faites sur le peuple de Venise, ses gondoliers, ses facchini, ses vendeurs de pastèques et de fritures en plein vent ! Quelles délicieuses courses dans les îles des lagunes, au Lido, à Murano où l'on fabrique les glaces et les cristaux, à Saint-Lazare des Arméniens, où l'on traduit et l'on imprime en langues orientales les meilleurs ouvrages de l'Europe, dans l'île, enfin, qui sert de cimetière aux Vénitiens et où ils dorment du sommeil éternel, bercés par les mêmes vagues qui les ont bercés pendant leur vie !

Cependant il faut en finir, et de même que dans les séparations déchirantes de parents et d'amis, on brusque quelquefois les adieux, je terminerais là mon article déjà trop long, si je n'avais pas à payer une dette de cœur avant de quitter Venise. Ma bonne étoile m'a fait rencontrer dans cette ville une famille originaire de Marseille et qui tient par des lieus très étroits à plusieurs illustrations françaises et provençales. Vous dire l'accueil affectueux qui m'a été fait, la cordiale hospitalité qui m'a été offerte, ainsi qu'aux officiers de la *Provence*, ce serait difficile et d'ailleurs je craindrais de blesser la modestie de ces excellents compatriotes. Je me contente de leur envoyer d'ici l'expression d'une vive reconnaissance.....

Quelques jours auparavant, j'avais remarqué dans une petite rue de Venise un confiseur dont le nom tout provençal m'avait donné l'idée de m'adresser à lui, pour l'achat d'un menu objet, en langage marseillais, Je ne m'était pas trompé : en m'entendant parler sa langue maternelle, ce brave homme jeta un cri de joie, poussa un énergique juron *du crû* et faillit ensuite me sauter au cou. Je voulus savoir comment né à Callas (Var), ville fort peu aquatique où les ânes braient au 3me étage, il avait été amené à

planter sa tente dans la ville des doges. Il me conta une histoire simple et touchante : cuisinier d'un bâtiment français qni avait s'éjourné quelque temps à Venise, il s'était épris des beaux yeux d'une vénitienne, s'était uni à elle en légitime mariage et avait vû ses enfants et ses affaires s'augmenter dans la même proportion. Il m'a assuré, toutefois, qu'il n'avait pas oublié son pays natal et m'a même avoué qu'il avait souvent caressé le rêve d'y finir ses jours. Malheureusement, sa nombreuse progéniture, sinon sa grandeur, l'enchaîne au rivage de l'Adriatique.

La dernière journée que j'ai passée à Venise a eu une saveur toute provençale et a été presque une fête de famille. C'était un dimanche et nous devions aller entendre la messe à bord de la *Provence* avec les aimables compatriotes dont je viens de vous parler et plusieurs familles vénitiennes dont les ancêtres ont été inscrits au livre d'or. En me rendant au Rialto où je devais m'embarquer à bord du *vaporito*, je m'arrêtai un instant devant la grille d'un jardin privé, tant la vue d'un objet si rare à Venise me frappa ; mais je fus bien plus surpris, lorsque je vis des joueurs de boules dans les allées de ce jardin. J'assistai un instant à une partie engagée et pûs me convaincre que les joueurs vénitiens ne seraient pas deplacés au club des *boulomanes* de notre ville.

Peu s'en fallut que ma curiosité ne me portât malheur ; je ne m'en serais pas consolé, car, en même temps que le canot, j'aurais manqué une cérémonie fort intéressante : le saint sacrifice de la messe célébré en pleine mer par l'aumônier de la *Provence*, en présence de l'état-major recueilli et de l'équipage sous les armes. Je vous assure que ce temple-là en valait bien un autre ! La messe était chantée par ceux des matelots dont la voix n'avait pas été encore trop altérée par les brises de la mer. On ne peut pas dire que l'exécution fût parfaite ; le *Tantum ergo*, notamment, était peut-être chanté sur un rhythme trop vif, mais j'ai entendu, dans les églises de nos villages et même de nos villes, des voix infiniment plus discordantes que celles de ces braves marins. D'ailleurs, le tonnerre qui grondait avec fracas depuis le commencement de la cérémonie parlait bien plus haut de la puissance de Dieu que l'orgue de nos cathédrales !.....

Quand après une journée charmante passée à bord, nous revînmes en ville, l'orage avait cessé et les jeunes *mids*-

hip (1) de la frégate purent avec raison célébrer, par leurs chants, Venise, son beau ciel, ses gondoles et ses gondoliers. Parmi nos passagers, se trouvait un des membres les plus distingués du barreau vénitien. J'ai eu le plaisir de lui être présenté et d'avoir avec lui une conversation intéressante sur les coutumes et les institutions judiciaires du pays. Je ne veux vous citer qu'un seul trait : les magistrats sont amovibles et n'ont pas de vacances. Une magistrature amovible, il y a déjà beaucoup à dire, mais une magistrature sans vacances !..... C'est vraiment intolérable ! Aussi, ai-je parfaitement compris, et vous serez certainement de mon avis, mon cher directeur, que les Vénitiens en désirent une autre !.....

J'ai fini, et maintenant si vous ou les abonnés de la Revue trouviez que je n'ai pas toujours été à la hauteur de mon sujet, je vous prierais de relire l'intitulé de mon article et de ne pas oublier qu'il a été écrit sans prétention, au courant de la plume, par un touriste avide de plaisirs plutôt que par un grave observateur. Enfin, si toutes ces raisons ne vous satisfaisaient pas, je clôturerais la discussion en vous disant comme l'Arioste, alors qu'il déclare ne plus vouloir s'occuper des faits et gestes de la belle Angélique après son mariage avec Médor :

« Fors' altri canterà con miglior plettro! » (1).

Or, si les lecteurs de l'*Orlando furioso* ont accepté une semblable excuse, pourtant si peu plausible dans la bouche de l'illustre poète, vous avouerez, mon cher Directeur, que les miens auraient tout à fait mauvaise grâce de se montrer sévères vis-à-vis de

L'un des plus obscurs, quoique des plus dévoués
de vos collaborateurs.

RÉGIMBAUD.

(1) Abrégé familier de *midshipman*, nom anglais des aspirants de marine. — Littéralement : *hommes du milieu*, à cause de leur place habituelle dans les manœuvres.

(1) « Un autre chantera avec une lyre plus harmonieuse ! » L'Arioste. *Roland furieux*, chant XXX.

LA DAMÈISELLO TROOUP DALICADO. (1)

Uno jouino Damèiselotto
Richo, poulidetto, farotto,
Et pas mau boudenflo d'ourguilh
(Coumo s'en vis fouesso aujourd'hui),
Quand li parlavoun de mariagi
Escafflavo touis lèis partis;
Lèis vouliet que de haut paragi,
Que li foussoun bèn assourtits :
Poulits, jouines, bèn fachs, d'amistousos manieros,
Bouis enfants, pas jierous, ayènt fouesso deque...
(Aquestis radiers pounts toutis sabèm perque).
Maugra sèis pretentiens ni nen venguet de tieros :
L'argènt fa l'home courageous !
Bèn qu'aquelis partis foussoun avantageous,
Nouestro Damèisello muscado,
Fiero, pimparrado, buscado,
Et si cresèn uno beouta,
En cadun disiet sa petado
Que n'aviet trooup de la mita :
« Un a lou naz trooup long, l'autre, trooup apatat ;
« Quu es pas proun farluquet; quu es grand coumo trèis moutos;
« Puai, d'aqueou!... puai, de l'autre!... ah! moun Dieou, que pieta!
Basto, eme soun èr desgoustat
Lèis boutavo touis en deroutos
En li dian : « M'avèz enfeta! »
(Nen counèissi de pas tant fieros,
Que per si maridar si metrien cade jour
Dins la *Gazetto doou Miejour*,
Et farien troumpetar dins toutis leis carrieros!).
Quand touis leis bouens partis sigueroun desroutas,
Lèis pas-tant-bouens si presenteroun
Et vengueroun de tous coustas;
Mais sigueroun escoubetas
Et fouesso plus vite parteroun,
Car li sarret sa pouarto au naz
En leis tratan de darnagas.
Entanterin lèis ans passavoun
Et sèis poulits trèts s'escarfavoun.

(1) *La Fille*, fable de La Fontaine, mise en vers provençaux.

Lou tèms, que saup gauvir souto sa duro man
Lou ferri, l'arcier, lou diaman,
A soun poulit mourroun fasiet millo dooumagis,
Et poudiet plus trachir per tapar sèis ravagis ;
Bèn que si boutesse de fard,
Coumpreniet touis lèis jours que si fasiet trooup tard :
Aviet bello à pourtar la grosso crinolino
Tant longo qu'escoubo lou soou ;
La casquetto, la toquo ou bèn la capelino
Que sèmblo un nids de roussignoou ;
Lou pichoun couffinet, tèissut de pailho fino,
Gaire plus grand qu'un escu noou ;
Lou chevu esbouriflat coumo un raubo-galino,
Vobèn la couet d'nn esquiroou ;
La controbando en crin, que pènde sur l'esquino
Coumo un pailhier de rabèiroou.
Anavo proun souvent enco de Moussur *Loire* (1)
Per croumpar de velous, de tafatas, de mouaro ;
Si bilhavo la tailho au pount d'estavanir...
Tout àcot fa pas rejouinir...
Lèis maçouns pouedoun bèn, eme lou gip, la tiblo,
Reboucar lèis parets roumpudos déis houstaus ;
Mais lèis piados doou tèms, pecaire, nous fan taus
Que rèn poou regregear la vieilho frounciduro
Que nous enrego la figuro.
Alors, la vanitoue ! se s'èro semoundut
Lou mendre pichoun demandaire,
L'auriet dich : « Siaz lou bèn vengut ! »
Mais n'aviet plus ges de fringaire,
Et siguet bèn heroue, maugra touis sèis desgousts,
De s'accountentar... d'un gibous !

Chasquo cavo a soun houro, es pas de longo fèsto ;
Proufitaz doou moument, car lou tèms rèn l'arrèsto,
Et cresèz-vous, Messiers, *que quau fa pas quand poou,*
Risquo, lou plus souvènt, de pas faire quand voou !

H. LAIDET.

(1) L'un des marchands de nouveautés les plus renommés de Marseille.

Le Gérant : J. MATHIEU.

Marseille. — Typ. Veuve Marius OLIVE, rue Paradis, 68.

TABLE.

—

JANVIER.

Page

Les Rues de Marseille. — Augustin FABRE.................... 3
Société de Statistique de Marseille (séance publique). — XXX.. 19
Une Excursion dans les Karpathes. — DE SÉRANON 23
Bibliographie. — Célébration du 21 janvier (Hippolyte MATABON). — Petites Vérités sur les causes du Célibat (MARCELLET)..... 45
Le Tarin et la Pie (fable). — Vicomte DE CLINCHAMP........... 48

FÉVRIER.

Les Rues de Marseille. — Augustin FABRE...................... 49
Détresse de l'Agriculture. — PLAUCHE 67
Notice sur Tronc de Codolet. — H. BONAFOUS.................. 75
Des Rats à Marseille. — MASSOL-D'ANDRÉ...................... 82
Critique littéraire : 2e lettre au docteur Paolucci. — L. DE CROZET 101
La Pelle et la Pincette (fable). — H. LAIDET 107

MARS.

Les anciens chemins de Marseille. — MEYNIER.................. 109
Solidarité de la Religion et de la Philosophie avec la Médecine. — J. MAURIN 119
Evangéline (nouvelle de l'Acadie). — Amélie DU BOISSET... ... 129
La Foire Saint-Lazare à Marseille (poésie). — J. CHAPONNIÈRE. 146

AVRIL.

Les anciens Chemins de Marseille (suite). — MEYNIER........... 149
Promenades publiques de Marseille. — PLAUCHE 164
Aiguesmortes. — Michel AGARD. 170
Evangéline (suite). — Amélie DU BOISSET 177
Le Songe d'une Nuit d'Hiver (poésie). — Hippolyte MATABON.. 194

MAI.

Les anciens Chemins de Marseille (suite). — MEYNIER........ . 199
Massillon (étude historique et littéraire) suite. — A. BAYLE . .. 210
Souvenir de Collége : Les Cosaques à Juilly. — Aug. LAFORET. 238
Charité (poésie). — B. POUJOULAT 288

JUIN.

Les anciens Chemins de Marseille (suite). — MEYNIER........... 261
Les Jeunes Filles de Pola (traduit de l'anglais). — Elisa EXPILLY 282
Les Sauterelles en Provence. — Noël DESCOINS............ ... 295
Les Régates Marseillaises. — H. ALBRAND...................... 303
Berthe (poésie). — VÉSIN...................................... 306

JUILLET.

Pages

Un Conflit entre les Trésoriers de France et les Consuls d'Aix. MOUAN 320
Les anciens Chemins de Marseille (suite). — MEYNIER 320
Les Jeunes Filles de Pola (suite). — Elisa EXPILLY 334
Critique littéraire : Le Seizième Siècle au point de vue des convictions religieuses, par le Dr Barjavel. — Dr LAMBERT 354
Les Voix de la Plage Bretonne (poésie). - G. D'AUDEVILLE 359

AOUT.

Etude sur les trois Cités Marseillaises au moyen âge. — MORTREUIL 365
Les anciens Chemins de Marseille (suite). — MEYNIER 374
Les Jeunes Filles de Pola (suite). — Elisa EXPILLY 390
Critique littéraire : Archives communales de Toulon. — L. DE CROZET 408
Les Chants d'Horace, par le Dr A. Rey. — Hippolyte MATABON. 413

SEPTEMBRE.

Les anciens Chemins de Marseille (suite). — MEYNIER 421
Les Jeunes Filles de Pola (fin). — Elisa EXPILLY 441
Philippe II et Sanchez Coelho (anecdote historique). — Noémi DE MONTEIRO 454
Fragments inédits des Mémoires du Dr Olimbarius — UN CI-DEVANT BIBLIOPHILE 462

OCTOBRE.

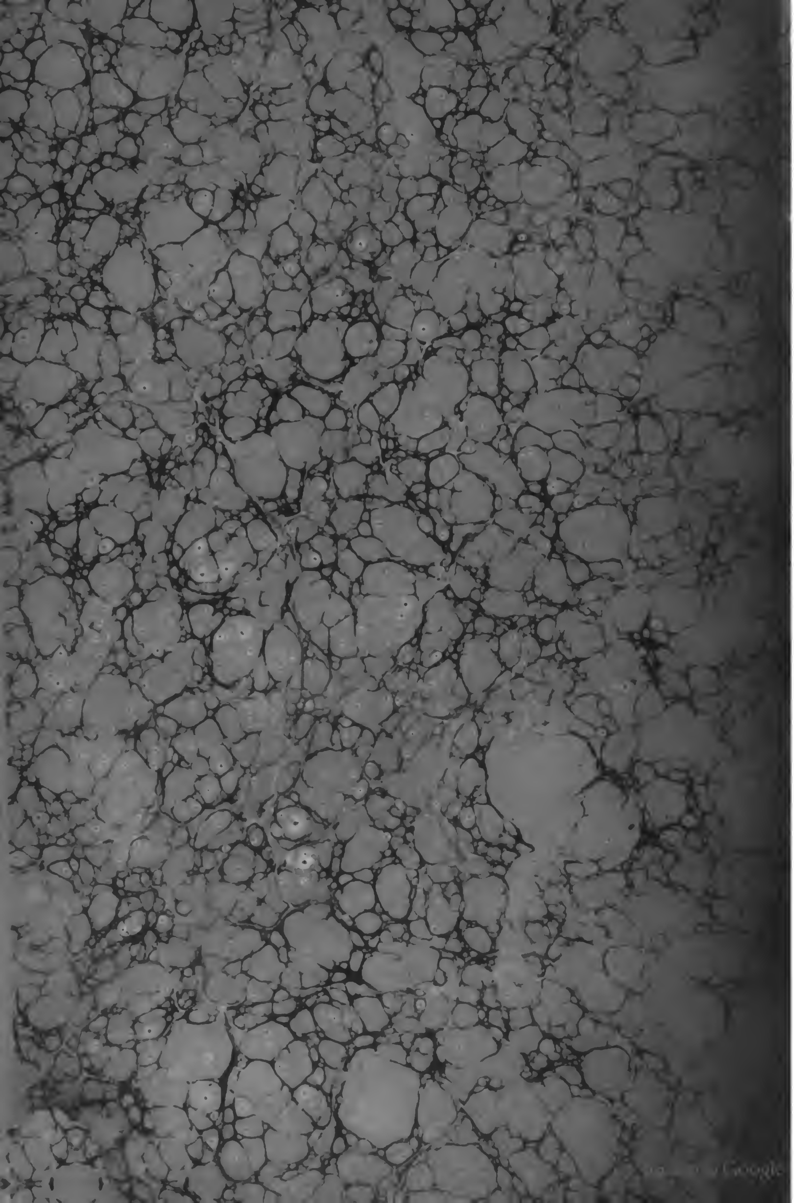
Tenue des Grands Jours à Pertuis (année 1628). — L'abbé ROSE 477
Les anciens Chemins de Marseille (suite). — MEYNIER 486
Les Fausses Infirmités (proverbe). — Pierre BOUDEVILLE 501
Fragments inédits des Mémoires du Dr Olimbarius (fin). — UN CI-DEVANT BIBLIOPHILE 519
Bibliographie : Washington et les Amis de César, par J. Lesguillon. — X 538
Le Nord et le Midi (poésie). — H. GUILLIBERT 538
Nécrologie : M. Jean Cayon. — LA DIRECTION 540

NOVEMBRE.

Le Congrès scientifique de France à Aix. — LA DIRECTION 541
Les anciens Chemins de Marseille (suite). — MEYNIER 543
Pensées. — Ed. LUCE 552
Vingt Jours de Vacances dans la Haute-Italie. — RÉGIMBAUD ... 562
Le Val d'Enfer (poésie). — Charles PONCY 573
Nécrologie : M. Plauche — Auguste LAFORET 576

DÉCEMBRE.

Les anciens Chemins de Marseille (fin). — MEYNIER 597
Didyme l'Aveugle. — L.-T. DASSY 608
Vingt Jours de Vacances dans la Haute-Italie. — RÉGIMBAUD. ... 615
La Damèisello trooup dalicado (fable provençale). — H. LAIDET 657




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03480 4966